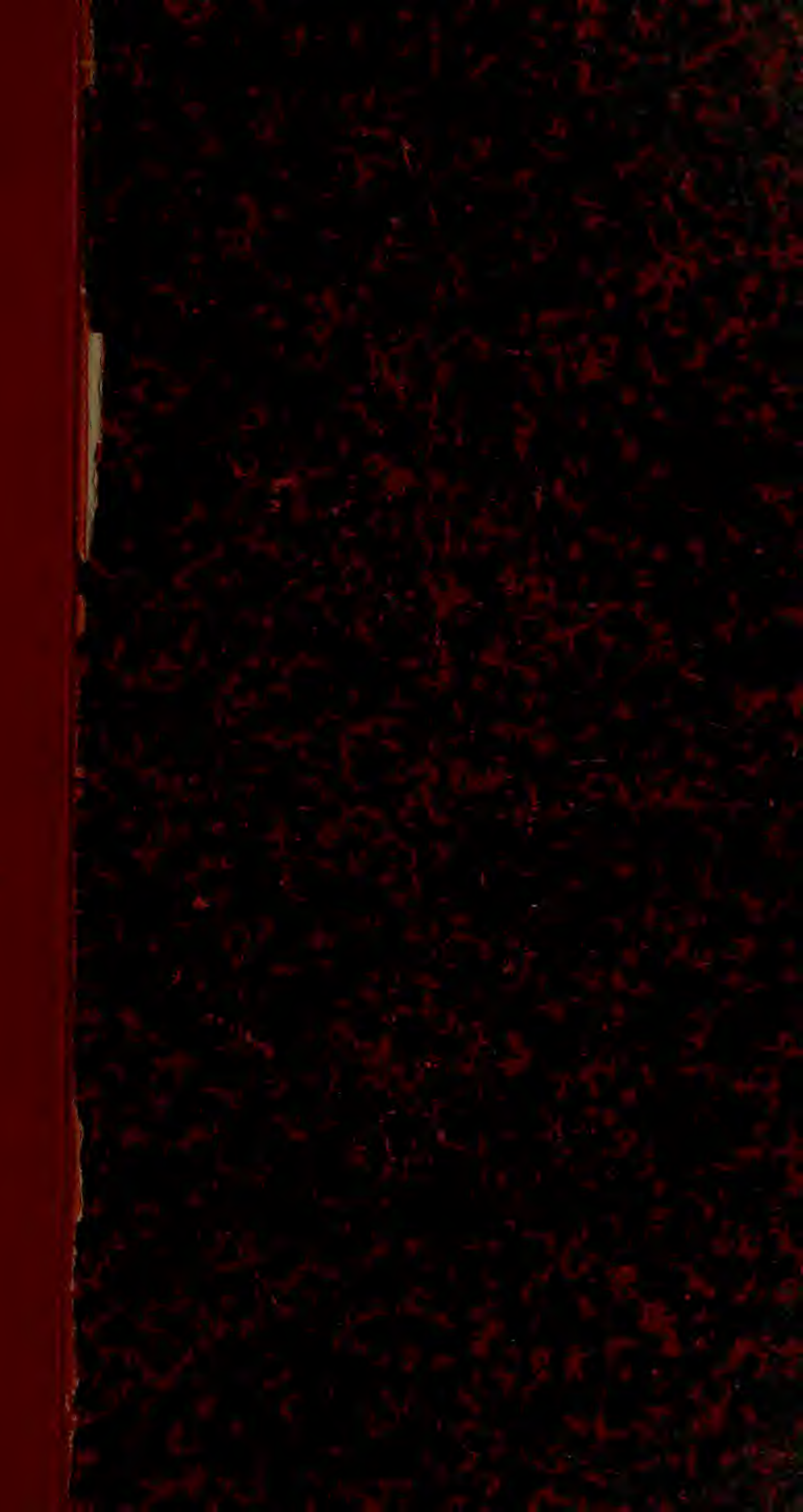
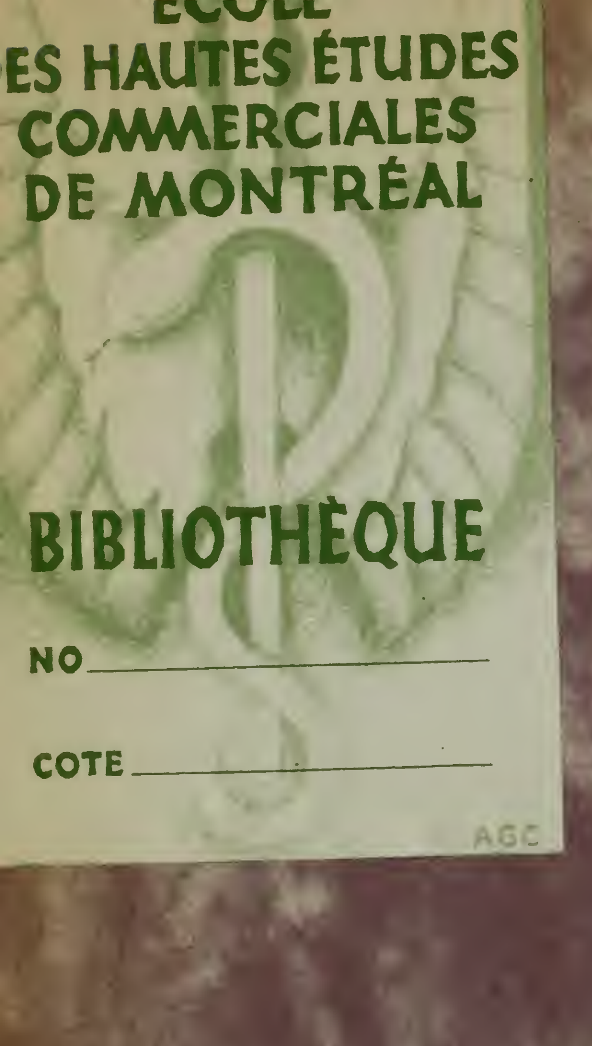



ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES
DE MONTRÉAL
BIBLIOTHÈQUE
NO
COTE
AGC



LA SCIENCE SOCIALE

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS

13e Année. — Tome XXV

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

—

1898

QUESTIONS DU JOUR

LE MOUVEMENT TCHÈQUE EN BOHÊME

La question Tchèque traverse une phase aiguë. A Vienne, on s'est battu dans le Parlement. A Prague, on s'est battu dans les rues. L'empire austro-hongrois, vaguement menacé d'une dislocation, trouble le sommeil des diplomates. Ils se prennent à dire : « Qu'adviendra-t-il, quand le bon François-Joseph, aimé et respecté de ses sujets de toute race, ne sera plus là? » En attendant, il se produit des tiraillements redoutables. On sait à quelle impuissance le parlementarisme autrichien s'est vu réduit dans la dernière session du Reischrath. Interruptions, obstruction, injures, chants, cris d'animaux, sons d'instruments de musique, bris de pupitres, coups, batailles rangées, émeutes organisées dans les règles de l'art, tout a été mis en œuvre par les députés de race allemande, — socialistes et libéraux, — pour empêcher toute délibération effective et rendre « impossible » le ministère Badeni, suspect de complaisance pour les Slaves. Ceux-ci, en effet, grâce à la dernière réforme électorale, ont conquis la moitié des sièges au Corps législatif, et l'alliance des conservateurs allemands, décentralisateurs par principe, leur assurait la majorité.

I

Il y a cinq catégories de Slaves dans la portion de l'Empire austro-hongrois officiellement dénommée Cisleithanie : les Polo-

nais et les Ruthènes de Gallicie, qui gravitent assez loin du centre et se rattachent géographiquement à la Hongrie; les Slovènes et les Dalmates, qui peuplent la Carniole et le littoral de l'Adriatique; enfin, les Tchèques, répandus dans la Bohême et la Moravie. La race tchèque trouve en Hongrie un prolongement naturel dans les Slovaques, installés au pied des Carpathes. Il existe, selon des calculs approximatifs, trois millions et demi de Tchèques en Bohême, un million et demi en Moravie, deux millions de Slovaques en Hongrie, et près d'un million de Tchèques ou Slovaques répandus hors de leur territoire traditionnel : à Vienne, où ils sont plus de deux cent mille, en Gallicie, en Bukowine, en Russie, dans le Caucase et enfin aux États-Unis, où ils ont formé des groupes importants.

Les Tchèques constituent donc le groupe slave le plus nombreux de l'Autriche. C'est aussi le groupe *le plus occidental*. Si l'on représentait par une mer, sur un atlas, la zone qu'occupe la race allemande, et par la terre ferme celle qu'occupent les Tchèques, cette dernière aurait la forme d'une presqu'île allongée, qui, partant du Sud des Carpathes occidentales, s'avancerait vers l'Ouest jusqu'aux confins de la Bavière. Cette presqu'île aurait même la forme d'un isthme en certains points de la Moravie et ne s'épanouirait un peu largement qu'en Bohême, dans un vaste cirque de montagnes, si l'on peut donner le nom de cirque à un système géométriquement découpé, qui donne plutôt l'impression d'un quadrilatère.

Représentants les plus occidentaux de la race slave, les Tchèques en sont aussi les plus avancés, les plus *civilisés*. D'autres peuples slaves, Russes, Serbes, Bulgares, Monténégrins, possèdent en plus l'indépendance nationale, que la Bohême a perdue; mais ils sont loin d'avoir atteint le niveau industriel et intellectuel de cette dernière, qui consacre d'ailleurs toutes ses forces vives, en ce moment, à la conquête d'une situation quasi indépendante, modelée sur les privilèges de la Hongrie.

Depuis le commencement du siècle, en effet, un mouvement très intense s'est opéré dans l'antique royaume de saint Wenceslas. Au lieu de se laisser *germaniser* tant par leurs voisins

d'au delà les monts que par les nombreux Allemands qui étaient venus s'installer au milieu d'eux, les Tchèques ont réagi violemment. Ils ont *rebondi*, pour ainsi dire, et, en définitive, ils ont gagné du terrain. Leur langue, que les hautes classes tendaient à abandonner, a reconquis brusquement un étonnant éclat littéraire. Des poètes, des historiens, des archéologues ont poussé en foule sur ce sol que l'on ne croyait plus si fécond. Écoles tchèques, gymnases tchèques, université tchèque, théâtre tchèque, sociétés savantes tchèques se sont créés comme par enchantement. On s'est saigné à blanc pour soutenir les campagnes des députés tchèques. On les a encouragés, morigénés, éperonnés, et, quand on les a trouvés trop tièdes, on a mis au rancart les « vieux » pour les remplacer par des « jeunes ». Enthousiasme poétique, enthousiasme historique, enthousiasme politique, rien n'a manqué, *dans l'ordre sentimental et intellectuel*, à cette renaissance d'une nationalité. Pour juger de cette ferveur, écoutons seulement ce cri du poète Kollar, qui écrivait dans la première moitié de ce siècle :

« Que serons-nous, Slaves, dans cent ans? Que sera toute l'Europe? La vie slave, comme un déluge, étendra partout son empire. Cette langue, que les Allemands tenaient pour un idiome d'esclaves, elle retentira sous les voûtes des palais et dans la bouche même de ses adversaires!

« Les sciences couleront alors par le canal slave; le costume, les mœurs, les chants de notre peuple seront à la mode sur la Seine et sur l'Elbe.

« Ah! si j'avais pu naître à cette époque du règne des Slaves, ou si, du moins, je pouvais sortir alors du tombeau (1)! »

Voilà, à coup sûr, de bien vaines espérances; mais, toujours au point de vue du sentiment, nous ne pouvons pas, en notre qualité de Français, trop médire de ces aspirations généreuses. Un des traits du Tchèque contemporain, c'est l'amour passionné de la France. Il aime en celle-ci une initiatrice intellectuelle et aussi une ennemie de l'Allemagne. Un autre amour du Tchèque, c'est la Russie, le type *arrivé,* et *démesurément grandi*, de la nation slave. On devine si l'alliance franco-russe a été, chez nos amis de Bohême, saluée avec bonheur.

(1) Cité par M. L. Léger, professeur au Collège de France, dans la *Revue Encyclopédique* du 4 décembre 1897.

La Science sociale a pourtant des droits qui, laissant intacts ceux du sentiment, s'exercent intégralement sur son propre domaine. Il nous est permis, tout en félicitant les Tchèques de leurs bons sentiments pour nous, d'examiner en quelques mots les principales particularités de leur formation, et d'en noter rapidement le fort et le faible. Nous devons d'ailleurs nous contenter ici d'un coup d'œil d'ensemble, et, faute d'une analyse complète, donner à la conjecture une certaine part dans la synthèse sommaire que nous tentons. Vérifiée ou modifiée, l'hypothèse, on le sait, constitue toujours un effort en avant dans la science.

II

Le voyageur qui remonte le Danube et qui, après avoir franchi la plaine hongroise, arrive un peu en amont de Presbourg, aperçoit devant lui les premières cimes des Alpes. De tous les côtés, à cet endroit, la montagne se rapproche. On sent que l'aspect général de la région va changer. Or, c'est là que débouche dans le Danube une rivière importante, la Morava (la March des Allemands), dont la vallée, — si on ne veut pas ou si on ne peut pas continuer à suivre celle du fleuve, — offre un excellent chemin vers le Nord.

A l'Est, la vallée de la Morava est assez brusquement arrêtée, comme par une muraille, par les monts Javorina, contrefort des Carpathes. Pas d'affluent sérieux de ce côté, sauf, tout à fait au Nord de la vallée, la Beczva, qui vient de l'Est, le long d'un étroit couloir appelé « Porte de Moravie ». Ce couloir conduit aux sources de l'Oder, lesquelles ne sont séparées que par des collines peu élevées des sources de la Vistule. Par le Sud, on peut arriver de la Hongrie. Par l'Est, on peut arriver de la Pologne, bien que ce dernier chemin soit plus étroit et plus facile à défendre que le premier.

A l'Ouest de la Morava, au contraire, s'étendent de larges plaines, qui remontent insensiblement, et qu'arrose un grand affluent de la Morava : la Thaya. Cette dernière rivière reçoit elle-

même divers cours d'eau que l'on peut remonter sans peine et qui nous conduisent ainsi à une chaîne de plateaux médiocrement élevés, dits : collines de Moravie.

Ces hauteurs n'ont pas la nature des montagnes. Elles sont actuellement couvertes de cultures. Elles n'en forment pas moins la ligne de partage des eaux entre l'Elbe et le Danube, entre la mer du Nord et la Méditerranée. Le voyageur, en effet, poursuivant sa route, redescend à partir de là, tout doucement, de terrasse en terrasse. Un vaste pays s'étend devant lui, incliné dans son ensemble du Sud au Nord. Ce pays, c'est la Bohême, et les hauteurs que nous venons de décrire constituent un des *côtés* du quadrilatère qui en trace les contours, le *côté* accessible par excellence celui par lequel sont arrivés les Tchèques, et vraisemblablement les Boïens, peuple de race celte qu'on y trouve installé aux premiers temps historiques.

Les trois autres remparts du quadrilatère, en effet, sont plus malaisés à franchir. On peut les escalader sans doute, et c'est par là que sont arrivés les Allemands ; mais ils offrent de remarquables facilités pour la défense. On attribue ce mot à Bismarck : « La Bohême est la citadelle de l'Europe ». Les Allemands l'appellent encore « Un coin enfoncé dans la chair de l'Allemagne ». Des batailles décisives, comme celles d'Austerlitz et de Sadowa, se sont livrées à peu de distance des *passages* qu'offrent les cols montagneux de son pourtour. Parmi les brèches qu'on peut signaler, celle qui saute aux yeux tout d'abord est l'échancrure par laquelle s'échappe l'Elbe. Cette échancrure met la Bohême en communication avec la Saxe et constitue évidemment une route ; seulement, c'est une route difficile, surveillée aujourd'hui par des forteresses et qui, vraisemblablement, n'a pas échappé à la vigilance des stratégistes d'autrefois.

Voilà donc le lieu où se trouvèrent jetés les Tchèques, vers le cinquième siècle de notre ère, à la suite des gigantesques remous de nations qui se produisaient tout le long de la vallée du Danube et sur les flancs plus ou moins lointains de cette vallée. L'historien a peine à se reconnaître dans ce déménagement continuel de peuplades qui avancent, reculent, tournoient,

semblent parfois s'effacer pour en laisser passer une autre, font mine de se fixer au sol, et abandonnent pourtant leurs terres pour aller chercher fortune ailleurs. Dans ce tourbillon d'envahisseurs, les Slaves n'apparaissent pas comme de purs nomades. On les qualifierait plutôt de *sédentaires mal enracinés*. A la différence des Huns, des Avares, des Hongrois anciens, qui passent comme un torrent et se dispersent à l'improviste, ils offrent une certaine stabilité et une certaine aptitude à la culture. On ne sait trop d'où ils viennent, tout en soupçonnant que c'est du côté de la Pologne. On croit les apercevoir, vers le commencement de notre ère, au pied des Carpathes, contre lesquels une poussée de pasteurs nomades les aura probablement jetés. On les retrouve ensuite en Bohême, soit qu'ils aient passé par la Hongrie du Nord, où vivent encore aujourd'hui leurs congénères les Slovaques, soit qu'ils aient franchi la « Porte de Moravie », soit même qu'ils aient occupé un instant la vallée centrale du Danube, d'où les Huns les auraient chassés. Un fait curieux à noter, c'est que l'histoire ne leur trouve pas une physionomie guerrière. Ils se défendent plutôt qu'ils n'attaquent et recherchent les espaces vacants plutôt que les terres occupées. Les chefs qui les conduisent sont peu capables, et, du reste, ils s'entendent difficilement entre eux. « Les Slaves, dit M. Léger, s'ils n'ont ni le génie de la guerre ni le génie de l'organisation, ont en revanche l'instinct de l'anarchie (1). » L'état social qui permet, au moins *par occasion et provisoirement*, l'ascension de personnalités puissantes, — type d'Attila, — n'est donc plus le leur. Pliés, par groupes égaux entre eux, à une culture rudimentaire, soit dans les plaines fertiles de la Russie méridionale, soit dans les vallées montueuses des Carpathes, ils ont perdu, au moment de leur arrivée en Occident, cette verdeur militaire du pasteur nomade, qui le rend apte, momentanément, à la *discipline de l'invasion*. Ils arrivent sans grandes batailles, sans coups d'éclat, mais en revanche ils créent une installation durable, après quelques tâtonnements et quelques changements de séjour. Ainsi

(1) *Histoire de l'Autriche-Hongrie*, p. 33.

firent nos Tchèques de Bohême, dont une partie, entraînés par les Avares au Sud du Danube, sont devenus les Slovènes d'aujourd'hui.

Une fois installés, le lieu va agir sur eux, en attendant que l'action d'éléments nouveaux vienne se combiner avec celle du territoire.

III

La Bohême est le paradis des géologues. Presque tous les minéraux connus existent dans le flanc de ses montagnes et même dans le sol de ses plateaux, qui appartiennent à une assez complète série de formations différentes. La chaîne du Nord-Ouest a reçu le nom d'*Erzgebirge* (Monts des métaux). On trouve en Bohême un peu d'or, une quantité notable d'argent, du cuivre, du fer, du plomb, de l'étain, de l'antimoine, du manganèse. On y recueille diverses pierres semi-précieuses : le grenat, l'opale, le jaspe. Certains produits minéraux d'un genre spécial, le soufre, le graphite, l'alun, sont encore de son domaine. Elle renferme des carrières de marbre et de porphyre. Ses *terres,* étonnamment variées, se prêtent ici à la fabrication de ciments renommés, ailleurs à celle de verres particulièrement fins ou de précieuses porcelaines, et l'on sait que la Bohême est universellement connue pour ces deux derniers genres de fabrication. Ce n'est pas tout. Les *eaux minérales* de la Bohême, notamment celles de Carlsbad et de Marienbad, sont parmi les plus fameuses de l'Europe. Le débit de la source de Carlsbad est d'environ un hectolitre par seconde et la richesse de ces eaux en solutions chimiques les a fait apprécier des médecins. Enfin, — et nous verrons que ce dernier trait est capital au point de vue des phénomènes contemporains, — la Bohême possède de très riches mines de houille. Elle produit plus de la moitié du charbon consommé par tout l'Empire austro-hongrois. Si la Bohême avait du sel gemme, observe Reclus, « son écrin géologique serait au complet ».

Tel est le sous-sol du pays où venaient se cantonner nos émi-

grants slaves. Quant au sol lui-même, il devait être en très grande partie couvert de forêts, puisque la forêt, à l'heure actuelle, couvre encore *le quart* du royaume. Cette forêt se relie, de l'autre côté du Boehmer Wald et de l'Erzgebirge, à la célèbre Forêt-Noire, à laquelle fait pendant, de l'autre côté du Rhin, notre forêt de Lorraine. Certaines particularités propres au plateau lorrain se retrouvent sur certains points de la Bohême, notamment sur les déclivités de l'enceinte montagneuse : les montagnes qui emprisonnent la contrée sont éminemment forestières. De plus, elles sont sillonnées par des torrents, et les torrents ne vont pas sans chutes d'eau.

La nature a donc prédisposé la Bohême à être *une terre de prédilection pour les industries manufacturières;* mais il va sans dire que ces industries ne pouvaient surgir du jour au lendemain. Il ne suffit pas qu'un pays soit un « écrin »; il faut que l'habitant sache l'ouvrir. Or, l'aptitude à la fabrication, chez les émigrants tchèques, ne pouvait être que rudimentaire à l'excès. C'est tout au plus si quelques gisements métalliques, déjà connus des anciens habitants, durent être utilisés, surtout en vue de la fabrication des armes et des ustensiles domestiques. Aussi les historiens, amis des périodes brillantes, sont-ils obligés de mentionner plusieurs siècles de *sommeil* chez ce peuple comme chez bien d'autres. Mais les périodes qni fournissent le moins à l'histoire sont encore souvent celles où s'accomplissent silencieusement les travaux les plus productifs. Nons ne songeons pas assez que ces périodes sur lesquelles l'histoire se montre *courte*, n'ont pas été courtes elles-mêmes, et que, depuis l'arrivée des Tchèques en Bohême jusqu'au règne *brillant* des deux Ottocars, plus de vingt générations ont apparu et disparu sur cette terre où une transformation s'imposait sous peine de mort. Il a fallu, pour ne pas mourir de faim, que les Tchèques devinssent, au moins dans une certaine mesure, des *défricheurs*, et l'intensité du sentiment religieux dans cette région, — sans parler des documents historiques, — semble attester que les monastères, là comme ailleurs, ont joué un rôle prépondérant dans la direction de ce travail méritoire et obscur.

Comparés aux autres Slaves demeurés en Orient, ou même à ceux que le choc des nomades avait refoulés sur les rivages de la Méditerranée, les Tchèques, sevrés des vastes plaines et des interminables prairies, obligés de s'attaquer à la forêt pour y tailler des champs labourables, stimulés en un mot à plus d'efforts, se trouvaient dans de meilleures conditions pour perfectionner leur éducation agricole. C'était un premier point gagné.

Mais si l'agriculture a besoin de travail et de patience, elle n'a pas moins besoin de sécurité. La constitution des pouvoirs publics dans la Bohême du haut moyen âge ne paraît pas s'être opérée très facilement. Comme les Russes, les Tchèques se virent réduits à « demander un roi » à une race mieux outillée au point de vue des aptitudes gouvernementales. C'est ainsi qu'on voit un certain Franc, nommé Samo, prendre en mains, vers le septième siècle, la direction des affaires, à la prière des gens du pays. Ce Franc, comme nos Mérovingiens, comme les Varègues de Russie, comme les grands conducteurs d'émigrations anglo-saxonnes, devait vraisemblablement se rattacher à ce que la *Science sociale* a dénommé le *type odinique*, type dont la grande qualité consiste précisément à savoir organiser et conduire des hommes. Telle fut la première griffe posée par le monde germanique sur le jeune royaume tchèque. La Germanie, depuis lors, ne devait plus lâcher prise, et cet élément nouveau devait constituer un facteur essentiel de la formation bohémienne. Le Tchèque ne serait pas devenu le Tchèque d'aujourd'hui, sans les Allemands. C'est ce qu'il nous faut indiquer.

IV

L'épisode de Samo n'est qu'un fait, significatif sans doute, mais isolé. Un phénomène beaucoup plus important pour la Bohême a été l'*infiltration lente d'éléments allemands* qui s'est opérée sur les trois quarts de son pourtour. Du côté du Nord, la race germanique eut à procéder tout d'abord à un travail de refoulement ou d'assimilation progressive. Les Tchèques, en effet,

descendant le cours de l'Elbe, s'étaient répandus en Allemagne jusqu'à la Baltique, mais ces groupes manquaient de cohésion et de défenses naturelles (1). Arrivés aux montagnes de Bohême, les Allemands les escaladèrent peu à peu, pour ainsi dire, et redescendirent de l'autre côté, à travers des contreforts escarpés et boisés, plus ou moins négligés par les Tchèques. En même temps, des colons plus hardis, ou plus riches, ou protégés par les autorités, s'aventuraient au centre du pays. « Les princes chrétiens de Bohême, dit M. Léger, durent fatalement prendre femme en Allemagne, et les princesses étrangères amenèrent à la cour de nombreux Allemands. Dans le clergé et les monastères se glissèrent beaucoup de prêtres et de moines allemands. Des marchands allemands établis à Prague, dans le *vicus Teutonicorum*, finirent par y occuper tout un quartier. A partir du douzième siècle, on voit, *sur les frontières, dans les régions récemment défrichées*, se former des villes et des villages allemands (2) ».

Ces « régions récemment défrichées », dont parle M. Léger, avaient été défrichées précisément par les Allemands. Ces derniers finirent par se trouver complètement *à cheval* sur les trois chaînes de montagnes qui limitent la Bohême au Nord-Est, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest. En outre, ils s'implantèrent solidement, du côté de l'intérieur, au pied des mêmes montagnes, de manière à former, dans le pays même, une sorte de fer à cheval, — ouvert seulement du côté de la Moravie, — qui enveloppait l'agglomération compacte des Slaves. Politiquement, ces nouveau-venus se trouvaient soumis au royaume de Bohême, dans lequel la géographie les emprisonnait. Socialement, ils tendaient constamment à *transformer* les populations tchèques, en *les initiant à l'industrie*.

Les Allemands, en leur qualité d'Occidentaux par rapport aux Slaves, venaient d'un milieu où la fabrication était plus développée. De plus, occupant le bourrelet montagneux de la Bo-

(1) Aujourd'hui encore, dans certains cantons de la Saxe, les habitants parlent un idiome très voisin du tchèque. C'est un débris.
(2) *Histoire de l'Autriche-Hongrie*, 120.

hême, ils tenaient précisément en leur possession la région la plus fertile en ressources minérales de toutes sortes, en forces naturelles représentées par les chutes d'eau, et en bois de chauffage, représenté par les forêts. Ajoutons que ces Allemands se trouvaient en contact immédiat avec Venise et les autres cités italiennes, qui, lorsqu'ils se sentaient eux-mêmes incapables de « monter une industrie », pouvaient leur fournir des « artisans » expérimentés. C'est ce qui eut lieu pour les fameuses verreries de Bohême. Ces verreries, pour la plupart, sont situées sur la zone germanique, là où les convulsions du sol ont mis à nu plus de minéraux exploitables et où s'étendaient, plus épaisses encore qu'aujourd'hui, ces fameuses forêts, nécessaires à la chauffe incessante des fours.

Au contact de ces industriels, les Tchèques se sont évidemment élevés. Il y a là, simultanément, effet de patronage et de voisinage. Ces entreprises attiraient de l'argent dans le pays, fournissaient du travail aux indigènes et, en même temps, leur montraient comment eux-mêmes pouvaient s'y prendre pour s'enrichir. Quelques Tchèques, çà et là, suivaient le mouvement, et la masse du peuple recevait une impulsion dans la direction du progrès. Le frottement continu avec des étrangers vaut presque un voyage, et l'on s'éclaire à voir évoluer des gens dont on n'a ni les mœurs ni les conceptions. Seulement, si les Allemands étaient, sans le vouloir d'ailleurs, des éducateurs pour les Tchèques, ces éducateurs n'en étaient pas moins la bête noire de leurs élèves, qu'ils essayaient de dominer, de maîtriser politiquement ou religieusement, et contre lesquels ils ne manquaient pas de se ranger toutes les fois qu'un conflit militaire éclatait entre le gouvernement national de la Bohême et les princes allemands de l'extérieur.

Toute l'histoire de la Bohême n'est que le récit de ces luttes, qui revêtent un caractère particulièrement acharné au XIIIe siècle, lors de la rivalité d'Ottocar II et de Rodolphe de Habsbourg, au XVe, lors de la guerre des Hussites, et au XVIIe, au début de la guerre de Trente ans. Tout un chapelet d'insurrections ou de guerres moins violentes relie entre eux ces trois points culmi-

nants de l'histoire bohémienne. Dès ces temps lointains, perce, chez les Tchèques, entre autres préoccupations, *celle de ne point perdre leur langue*, préoccupation qui les hante encore si fort aujourd'hui. Qu'on en juge par cette exclamation de la chronique de Dalimil : « Garde-toi bien de confier ta fortune à l'étranger, tête bohème! Là où il n'y a qu'une langue, là est la gloire (1) ». Vers 1615, peu de temps avant la seconde *Défénestration* de Prague, la diète de cette ville décide que nul étranger ne sera admis en Bohême s'il ne parle le tchèque. C'est la question de l'indépendance tchèque qui fait le fond de la guerre des Hussites. L'hérésie de Jean Huss est une hérésie nationale, et ces hommes y tiennent comme à leur langue, comme à leurs poésies héroïques, comme à leur autonomie. Aussi les insurgés sont-ils tous des Slaves, au lieu que Pilsen, la principale ville allemande de la Bohême, près de la frontière de l'Ouest, soutient plusieurs sièges sans broncher pour la cause catholique. En un mot, l'opposition au germanisme *prend la forme qu'il trouve*, mais cette opposition repose, au fond, sur l'antipathie des races. C'est au nom du protestantisme, en 1618, que la Bohême lutte désespérément contre les Impériaux sur la Montagne-Blanche. Depuis lors, la Bohême est revenue au catholicisme, mais l'opposition dure toujours. Prague n'est pas moins en état de siège au début de cette année 1898 qu'en 1618. Les drapeaux ont changé, mais l'âme des combattants est restée la même. Les lois sociales, de siècle en siècle, continuent de s'accomplir.

V

Mais si le phénomène, dans son essence, est resté invariable, le décor qui l'environne s'est transformé. L'action de l'*étranger* et l'influence du *voisinage* ont acquis, en Bohême, une force toute nouvelle, et cette action, d'autre part, semble avoir déterminé une réaction plus puissante qu'elle n'a jamais été depuis trois siècles. Le grand facteur de cette transformation, comme de tant

(1) Cité par M. Léger, *ibid.*, 121.

d'autres au dix-neuvième siècle, c'est *la houille,* cette houille qui, même si elle n'existait pas en Bohême, y ferait sentir le contre-coup des révolutions sociales qu'elle entraîne, mais qui, précisément, se rencontre en abondance dans ce sol privilégié.

La Bohême, déjà célèbre *avant la houille* par plusieurs industries spéciales, est devenue naturellement, *depuis la houille*, la province la plus industrielle de l'empire austro-hongrois. En dehors des mines diverses, qui occupent quarante mille mineurs, et des verreries, qui emploient vingt-sept mille verriers, le royaume regorge de sucreries, de brasseries, de minoteries, de distilleries, de fabriques d'amidon et de dextrine, de filatures, de draperies, de ganteries. Les gants de Bohême s'exportent au loin. De même pour les chapeaux, qui vont jusqu'en Amérique et en Australie, pour les *fez* qui s'expédient en Orient. A côté de l'industrie du verre, celle de la porcelaine artistique a pris un grand essor. Mentionnons encore, comme métiers de luxe, la carrosserie, l'orfèvrerie, la fabrication des instruments de musique, des objets en cuir parfumé, l'imprimerie et ses annexes, gravure, lithographie, reliure, etc. On sait que *l'article de Vienne* fait depuis quelque temps une sérieuse concurrence à l'article de Paris. Or, un bon nombre de ces articles de Vienne sont des article de Prague, comme les saucissons d'Arles sont des saucissons de Tarascon.

De l'autre côté de l'Erzgebirge, la Bohême fait donc un digne pendant à la Saxe, une des régions les plus industrielles de l'Empire allemand. L'Elbe et la Vltava, cours d'eau navigables, permettent d'ailleurs un commerce assez intense entre ces deux royaumes. Si l'on jette les yeux sur une carte de l'Autriche, on voit que nulle part le réseau des chemins de fer n'est plus serré qu'en Bohême. Enfin, si l'on met de côté la Basse-Autriche, où se trouve Vienne, la Bohême est encore la partie de l'Autriche où la population est le plus dense. Aucun pays peuplé de Slaves n'a été, à un tel point, touché par la fabrication.

La plupart de ces entreprises industrielles, — les Tchèques les plus patriotes ne font pas difficulté de le reconnaître, — ont été fondées et dirigées par des Allemands. La Science sociale a ex-

pliqué ailleurs à quoi l'on doit attribuer cet essor industriel de l'Allemagne. Mais les Tchèques font observer que leur race *s'est mise au courant*, et qu'un bon nombre d'usines ou de manufactures sont aujourd'hui dirigées par des Slaves. Il y a là un fait intéressant à noter. Au lieu de fournir uniquement des ouvriers, des manœuvres, — ce qui a lieu du reste sur le pourtour germanisé de la Bohême, — les Tchèques ont pu *fournir des patrons*. Des Tchèques ont pu s'enrichir, comme les Allemands, acquérir des loisirs, du prestige, des facilités nouvelles pour soutenir les aspirations de leur race et subventionner les œuvres qu'ils jugeaient propres à rehausser le prestige de celle-ci. Massés en groupe compact au centre de la Bohême défriché par eux, les Tchèques ont donc opposé une résistance suffisante à cette invasion saxonne, bavaroise, autrichienne, qui les attaquait par trois côtés à la fois. Au lieu d'être éliminés, ou absolument dominés, ils ont tenu tête. Au lieu de produire exclusivement des types inférieurs, propres à travailler sous les ordres de l'Allemand, ils ont réussi à élever un certain nombre d'entre eux à des situations lucratives et honorables. Ceci prouve, selon nous, deux choses : d'abord que le type envahisseur n'était pas d'une supériorité triomphante ; ensuite que l'effort agricole exigé des Tchèques primitifs, par les conditions géographiques de la Bohême, les avait, plus que leurs congénères Slaves, enracinés dans le sol et dressés à la lutte contre les obstacles. D'une part, l'industriel tudesque n'appartenait pas à un type trop élevé. D'autre part, l'ouvrier, le contre-maître slave s'est senti assez de ressort pour profiter de l'exemple qui lui était offert et se hisser au niveau de son maître, sans cesser d'ailleurs, par un attachement profond à la grande communauté nationale, de demeurer l'ennemi de son initiateur.

Une fois riche, le Tchèque avait plus d'armes, et à quoi employer ces armes, sinon à combattre plus efficacement l'envahisseur de sa patrie? On peut se demander pourquoi l'Allemand, sans évincer le Tchèque, n'avait pas du moins réussi à l'*assimiler*, au point de vue de la langue, des mœurs, de la culture intellectuelle. Ici se révèle un des effets de la formation communau-

taire, combinée avec l'agglomération de fait. Les Tchèques, plus récemment arrivés en Europe, participaient davantage aux conséquences de la formation patriarcale que leurs ancêtres avaient reçue dans la steppe. De plus, en Bohême, ils n'étaient pas *des déracinés*. Tous se tenaient les coudes. Ils *formaient bloc* dans ce grand cirque dont ils possédaient toute l'arène, et où leurs adversaires n'occupaient que les trois quarts des gradins. Comme une troupe se forme en bataillon carré, ils s'étaient formés en bataillon *rond*, et, souvent meurtris, jamais écrasés, ils avaient employé la rancune même de leurs défaites à surexciter leur culte enthousiaste *pour tout ce qui les rattachait à leurs ancêtres et les distinguait du vainqueur*.

Seulement, bien que supérieurs aux Celtes dans leur lutte contre l'Anglo-Saxon, les Tchèques, dans leur lutte contre l'Allemand, se sont trouvés portés à puiser des armes intellectuelles dans l'arsenal de la poésie, de la légende, des traditions historiques. A quoi tient précisément ce développement des aptitudes littéraires chez les Tchèques? Nous manquons d'observations assez minutieuses pour l'établir avec une certitude absolue. Ce qui est certain, c'est que le mouvement intellectuel qui emporte depuis un siècle la Bohême slave est un des plus intenses que l'histoire ait jamais notés. Certes, l'Allemagne, elle aussi, a ses savants et ses lettrés. Ses poètes sont plus illustres que ceux de la Bohême. Ses universités regorgent d'érudits qui ne le cèdent en rien à ceux de Prague. Mais n'oublions pas que la langue tchèque n'est comprise que de huit millions d'hommes, dont beaucoup — en Moravie et en Hongrie — sont encore de pauvres diables. Or, tel roman se tire à Prague à soixante mille exemplaires. Les *Chants d'un Esclave*, poème de Svatopluk Cech, ont fourni quinze éditions. Une société, dite *Matice ceska*, propage avec ardeur la littérature populaire. « Il est douteux, dit M. Jean Bourlier, qu'il existe ailleurs en Europe une autre nation dont les fils de paysans et d'ouvriers se tournent en si grand nombre vers les études savantes (1) ». Les journaux tchèques sont in-

(1) *Les Tchèques et la Bohême contemporaine*, p. 230.

nombrables, et l'emportent haut la main sur les journaux allemands. Le nombre des illettrés, en 1880, n'était en Bohême que de sept pour cent, et, depuis lors, il a dû décroître encore. Non seulement ces hommes trouvent des charmes à leur propre littérature, mais ils dévorent les littératures étrangères. Un de leurs poètes, Jaroslav Vrchlicky, se glorifiait d'avoir traduit en vers tchèques 2.366 poésies extraites des œuvres de 383 poètes étrangers. Pour les arts, même passion. La Bohême, qui a vu naître Gluck et Weber, est un pays mélomane. « Tout Tchèque, dit un proverbe local, trouve à sa naissance un violon sous son coussin. » La *polka*, que l'on croit polonaise à tort, est une danse tchèque. Là encore, toutefois, nos observations sommaires ne saisissent pas une différence immense entre les Allemands du Sud et les Tchèques. On croit démêler simplement, chez ces derniers, une certaine *furia* littéraire et artistique, dont les compatriotes de Gœthe et de Beethoven sont généralement exempts.

Nous supposons donc que les Tchèques, à l'instar de tous les communautaires, offraient des dispositions naturelles aux jouissances de l'imagination, aux spéculations abstraites et aux divertissements musicaux. Ces dispositions, qui, chez les sociétés simples, ne donnent naissance qu'à des compositions rudimentaires, leur ont permis, à mesure que la Bohême présentait le spectacle d'une société riche et compliquée, de produire des œuvres plus savantes et plus esthétiques; et, sur ce terrain encore, l'exemple des Allemands savants et lettrés leur aura servi.

Ce qu'il y a de saillant dans la culture intellectuelle du peuple tchèque, c'est l'emploi qu'il en fait *sur le terrain politique*, c'est le rôle militant qu'il fait jouer à certaines branches de la littérature, ordinairement peu atteintes par ces querelles de partis. Grâce à leur ascension matérielle, les Tchèques sont parvenus à éliminer l'Allemand, en beaucoup d'endroits de la Bohême, des pouvoirs publics locaux. Ils possèdent la municipalité de Prague. La majorité de la Diète provinciale est à eux. Si une fraction d'entre eux, les Vieux-Tchèques, sympathise quelquefois avec les Allemands, il se trouve qu'une partie de ces Alle-

mands, grands propriétaires terriens établis depuis quelques générations au cœur de la Bohême, ont une tendance à se laisser gagner par le milieu, et, pour ainsi dire, à se « dégermaniser ». Cette noblesse allemande, issue des invasions militaires que la Bohême eut à subir, a formé le parti des « aristocrates historiques », qui, comprenant que leurs intérêts sont désormais liés à ceux du pays, ne refusent pas de seconder, avec une certaine modération, les vœux des autonomistes. Débris ou représentants de l'aristocratie indigène, les « Vieux-Tchèques » font preuve d'une modération analogue. Mais, après tout, l'aristocratie, malgré les vastes domaines qu'elle a conservés, ne semble pas jouir, dans ce pays industrialisé, d'une bien grande influence. A la différence de la Gallicie, où un groupe discipliné de grands seigneurs soutient le drapeau des revendications polonaises, c'est la petite bourgeoisie, le peuple même, qui, en Bohême, conduit la campagne contre le gouvernement centralisateur. Un levain démocrate se mêle à leurs réclamations nationalistes. De là le triomphe d'un parti violent, remuant, prêt à l'emploi des moyens excessifs et des solutions révolutionnaires, dont le nom seul enfin indique l'exubérance et la fébrile énergie : les Jeunes-Tchèques.

En résumé, bien que les Tchèques aient réussi, sur certains points, à prendre la direction du travail et à s'enrichir à côté de leurs anciens maîtres, l'émancipation idéale, pour eux, n'est pas là. Elle consiste avant tout dans la conquête des pouvoirs publics, c'est-à-dire dans la constitution officielle d'un royaume de Bohême, séparé de l'Autriche comme l'est actuellement la Hongrie. Les Allemands, qui détiennent dans le pays un bon nombre de fonctions publiques, n'entendent pas lâcher leur proie, et craignent d'ailleurs que les Tchèques, une fois maîtres absolus en Bohême, ne profitent de leur domination pour tyranniser un peu leurs anciens dominateurs. Le métier de politicien, en définitive, est hautement estimé dans les deux camps. Mais, sur ce terrain, les Tchèques l'emportent ici sur leurs rivaux. Non seulement ils sont les plus nombreux, mais ils mettent plus de fougue et plus d'obstination dans leurs assauts politiques. Le Slave,

une fois son éducation faite, semble plus apte que l'Allemand à ces luttes et à ces manœuvres parlementaires d'où dépendent les réformes administratives ou les bouleversements de constitutions. Si toutes les provinces slaves de l'Empire atteignaient le niveau intellectuel de la Bohême, ou possédaient du moins une aristocratie influente et avisée comme celle de la Gallicie, il y a longtemps que les pouvoirs publics austro-hongrois seraient submergés par le *slavisme*. N'a-t-on pas déjà compté jusqu'à quatre Polonais dans un ministère autrichien? En ce moment, ces Polonais sont en train de se coaliser avec les Tchèques, malgré leurs divergences sociales et leurs brouilles d'autrefois. Si l'alliance dure, le vieux libéralisme tudesque peut dire adieu au pouvoir.

Malheureusement, de tels triomphes sont stériles en eux-mêmes, et les Tchèques devraient peut-être se demander si une partie des ressources, de l'enthousiasme, de toutes les forces vives qu'ils consacrent à soutenir brillamment leurs revendications politiques, ne serait pas mieux employée sur le terrain de la concurrence industrielle et commerciale, terrain où, malgré quelques avantages précieux, ils ont encore fort à faire pour s'émanciper complètement. Nous rapportions, en commençant, les alarmes diplomatiques relatives à une dislocation de l'Empire autrichien. Mais la Bohême, unité géographique bien déterminée, ne peut pas se partager en deux. Tout le patriotisme des Slaves ne peut empêcher les Allemands d'être au nombre de deux millions et plus dans la région et d'y détenir en grande partie les moyens d'existence. La sagesse semble donc conseiller aux Tchèques de trouver un *modus vivendi* qui leur permette de vivre côte à côte avec ces inévitables voisins et de transformer en émulation laborieuse, mais pacifique, l'élan trop belliqueux dont ils se sentent animés. Une guerre civile, autant qu'on peut le présumer, serait plus qu'une équipée; ce serait une folie. Menacés au Nord et à l'Ouest par l'Allemagne, attaqués au Sud par l'Autriche, coupés des Slaves du Sud, paralysés par les éléments germaniques de l'intérieur, ne pouvant compter sur les Slovaques, dont viendrait vite à bout le sabre du Magyar, nos braves Tchèques, fussent-ils aussi vaillants que les guerriers de Jean Ziska et

de Procope le Grand, seraient-ils plus heureux que ces derniers? Seule une conflagration européenne pourrait, dans le chaos universel, leur donner des chances, et encore auraient-ils le temps d'être cruellement éprouvés. N'oublions pas que l'Allemagne, le pays militariste par excellence, guette depuis longtemps la Bohême, prête, si jamais l'Autriche est impuissante à la garder, à s'élancer sur cette proie magnifique. Or les Tchèques détestent encore plus les Allemands d'Allemagne que les Allemands d'Autriche, et cesser de dépendre de Vienne pour dépendre de Berlin serait pour eux tomber de Charybde en Scylla.

Nous pensons, par l'exemple même des Tchèques de Bohême, que les Slaves sont capables de perfectionnement social. La statistique nous apprend d'autre part qu'ils forment, dans l'Empire austro-hongrois, une majorité respectable. Le mieux pour eux est donc de travailler en silence, de devenir forts en empruntant à l'Allemand ce qui a fait jusqu'ici sa force. Alors, tout naturellement, ce qui reste de l'oppression allemande et des privilèges allemands tombera de soi-même. L'Autriche-Hongrie aura été le creuset où un type relativement inférieur, — le type slave, — se sera, au contact du type germanique, et au prix de quelques convulsions laborieuses, métamorphosé en un type relativement supérieur.

G. d'Azambuja.

LE TYPE SOCIAL

DES PYRÉNÉES ET DES ALPES

Dans mes études, en cours de publication, sur la *Géographie sociale de la France,* je n'ai fait qu'indiquer, sans insister, le type qui se développe dans la région montagneuse des Pyrénées, et des Alpes. Je me suis borné à renvoyer au travail de M. Butel sur la Vallée d'Ossau.

Ayant l'intention de réunir en volume la première série de ces études sur la France, j'ai été amené à combler cette lacune, car le type des Pyrénées et des Alpes a une importance particulière en ce qu'il forme le point de départ des populations à formation communautaire pastorale.

J'ai donc entrepris de le présenter sous une forme nouvelle, ou tout au moins renouvelée, qui permettra peut-être d'en saisir plus facilement l'ensemble.

Pour les nouveaux abonnés de la Revue, arrivés en assez grand nombre depuis deux ans, cet exposé sera comme une introduction qui leur permettra de suivre plus facilement les études qu'il me reste encore à publier sur la *Géographie sociale de la France.*

I

Les Pyrénées et les Alpes sont les unes et les autres des montagnes à arêtes vives, flanquées de contreforts qui vont en s'abaissant à mesure qu'ils s'éloignent de l'arête faîtière. Entre ces contreforts se trouvent des vallées hautes qui descendent de

l'arête faîtière et où la population est venue s'agglomérer en villages.

On peut donc dénommer ce type : *Type des vallées hautes à pentes escarpées.*

Or, par suite de l'altitude, ces vallées ainsi que les pentes qui les dominent produisent surtout de l'herbe. La culture y est rendue soit difficile, soit tout à fait impossible, à cause de la rigueur du climat.

Prenons comme spécimen deux points des Pyrénées qui ont été soumis à une observation méthodique et minutieuse, suivant les procédés de la Science sociale : la vallée de Saint-Savin, où se trouve Cauterets (1), et la vallée d'Ossau (2).

Le territoire de la commune de Cauterets (3) comprend 536 hectares, sur lesquels 470 hect. 23 sont formés de prairies; les terres arables n'occupent que 57 hect. 79, qui produisent à peine la moitié des céréales nécessaires à la population, car la neige couvre le pays pendant six mois chaque année.

C'est également la vie pastorale qui règne dans la région d'Ossau : « Le royaume de l'herbe est partout, dans les clairières, sur les pentes, au fond des ravins. On se rend compte que tout le travail des populations doit converger à ces magnifiques pâturages. En effet, sur ces steppes verdoyantes règne une vie intense. De nombreux troupeaux les parcourent. Les 16.000 Ossalais ne pourraient évidemment nourrir la quantité considérable de bétail qu'ils entretiennent, sur les 8.200 hectares de la vallée inférieure, s'ils ne pouvaient y ajouter les immenses réserves de la montagne (4). »

L'influence du Lieu se fait toujours et directement sentir sur le travail : ici, la prédominance de l'herbe a pour effet de faire de l'Art pastoral le travail principal.

(1) Voir cette monographie dans l'*Organisation de la Famille*, par Le Play, livre II.

(2) Cette monographie, d'abord publiée dans la *Science sociale*, a été réunie en volume sous ce titre : *Une Vallée Pyrénéenne : la Vallée d'Ossau*, par M. F. Butel, Firmin-Didot.

(3) Cauterets appartenait à l'ancien Lavedan, qui comprenait les six vallées de l'Extrême de Salles, d'Argelès, de Castalloubon, de Batsouriguerès, d'Azun et de Saint-Savin.

(4) F. Butel, p. 15.

Mais ce travail lui-même se pratique sous une forme particulière qui lui est propre, et qu'on appelle *la communauté*.

L'herbe est, de sa nature, essentiellement communautaire. Elle résiste obstinément à l'appropriation.

L'herbe est un produit spontané; elle se reproduit sans le secours de l'homme. Aussi le pasteur n'a pas les mêmes motifs que le cultivateur pour revendiquer l'appropriation du sol herbu: il n'a pas sur ce sol le droit que crée le travail personnel et intense; il n'a pas labouré, fumé, semé; il ne songe donc pas à réclamer le droit de récolter exclusivement à tout autre. Il lui suffit de pouvoir faire pâturer ses troupeaux librement et collectivement; il s'en tient au droit de libre parcours, qui lui donne toutes les satisfactions de la propriété.

Ce caractère communautaire de l'herbe apparaîtrait encore plus complètement, si je pouvais dérouler ici le tableau des grandes steppes asiatiques, où, sur une surface presque aussi grande que l'Europe, le sol n'est pas approprié, chacun pouvant y faire pâturer librement ses troupeaux depuis l'origine des temps.

Mais, pour être moins étendu, le phénomène n'en est pas moins manifeste dans nos montagnes des Alpes et des Pyrénées, et il va nous permettre de pouvoir vérifier ce qu'on pourrait appeler la grande loi de l'herbe.

Ce phénomène peut s'énoncer ainsi : *Tandis que les parties cultivées sont appropriées, les parties herbues de la montagne restent à l'état de biens communs.*

Voilà qui accuse nettement et immédiatement l'orientation sociale différente de ces deux natures de sol et de travail. C'est à partir de là que le pasteur et le cultivateur sont projetés dans des directions sociales bien différentes, ainsi que nous aurons à le constater.

Dans la région de Cauterets, la communauté des herbages est tellement accusée qu'elle persiste non seulement entre les membres de la commune, mais entre les membres des sept communes voisines, qui possèdent indivisément 10.064 hectares de pâturages.

Ces biens communaux forment deux groupes principaux. « Le premier groupe, composé des montagnes contiguës au bourg de Cauterets, est spécialement réservé aux troupeaux des paysans de la commune ; le second groupe, beaucoup plus étendu et comprenant toutes les montagnes situées entre le premier groupe et la frontière d'Espagne, sert, pendant l'été, au parcours des troupeaux appartenant aux six communes qui forment, avec celle de Cauterets, la communauté dite de Saint-Savin (1) ».

Nous constatons exactement le même phénomène dans la Vallée d'Ossau : *la propriété des pâturages est commune entre tous les habitants :* « Pour la culture, au contraire, la propriété est individuelle. Tout chef de famille est propriétaire, d'un côté, de *pâturages communs*, *qui sont l'élément le plus important*, et, de l'autre, d'un peu de terre arable, d'un peu de prairies à faucher, qui sont l'élément complémentaire possédé individuellement (2) ».

Mais, tandis que, dans les grandes steppes asiatiques, le libre parcours n'est limité que par les usages traditionnels qui règlent les migrations des nomades, ici, où la surface herbue est moins vaste, et la population plus dense, on a été obligé de réglementer plus strictement le parcours sur les pâturages communs.

Un syndicat, composé des délégués des diverses communes associées, règle les questions de dépaissance, les conditions de jouissance, les époques auxquelles le pâturage doit commencer et finir, etc. Il entretient à frais communs des agents chargés de constater les contraventions.

A Aste-Béon, dans la vallée d'Ossau, les vaches partent pour la haute montagne le 24 juin, à la Saint-Jean. La veille, on procède à la visite des animaux ; le maire, assisté de deux conseillers municipaux, écarte les animaux malades. Le reste est réuni en un *seul troupeau*, de 4 à 500 bêtes, sous la garde de six pâtres *communs* désignés, chaque année, par le sort parmi les habitants de la commune. Chaque animal porte à l'oreille une petite entaille qui est la marque de son propriétaire.

(1) Le Play, *loc. cit.*, p. 119.
(2) F. Butel, *loc. cit.*, p. 59.

Le troupeau va d'abord passer cinq semaines sur les hauts plateaux de Peyrelu (2.200 mètres d'altitude), situés à la limite extrême de la frontière d'Espagne.

Le 1er août, les vaches descendent des hauts pâturages et sont conduites immédiatement au-dessus des villages, dans des pâturages plus rapprochés, où l'herbe a eu le temps de repousser et où elles restent jusqu'à la Toussaint.

A cette époque, on ramène à l'étable, pour y passer l'hiver, les vaches que l'on peut nourrir avec le fourrage récolté dans la vallée. Mais la plupart doivent aller hiverner dans des pacages situés dans la plaine. Les habitants de la vallée d'Ossau envoient les leurs dans les vastes landes du Pont-Long, au Nord de Pau, à 30 kilomètres environ de leur région.

Ces landes, comme les pâturages de la montagne, sont, depuis un temps immémorial, *la propriété commune* des habitants de la vallée d'Ossau et elles sont également administrées par un syndicat. La jouissance gratuite de ces pacages constitue, comme on peut le penser, une ressource précieuse pour la saison d'hiver.

Le 1er mai, les vaches qui sont restées dans la vallée sortent de l'étable et sont conduites aux communaux, où, le 1er juin, celles que l'on ramène du Pont-Long viennent les rejoindre.

Le 24 juin, toutes ensemble repartent pour la montagne, ainsi que nous l'avons dit.

Les moutons accomplissent, à travers ces pâturages communaux, des pérégrinations analogues. Mais ils restent sous la garde de chaque chef de famille, car, pour ces populations essentiellement pastorales, la garde et la direction du troupeau est considérée comme le travail le plus honorable. Ainsi que le dit M. Butel, « c'est presque une fonction familiale ».

Dans les Alpes, les pâturages communs ne sont pas moins étendus que dans les Pyrénées. Dans le seul arrondissement de Barcelonnette, sur une superficie totale de 115.156 hectares, on compte 38.211 hectares de pâturages communaux.

Les troupeaux y sont soumis au même régime de transhumance : pendant l'été, ils vont pâturer dans les herbages communs de la montagne ; pendant l'hiver, ils descendent dans les plaines de la Crau, de la Camargue, du Var et des Basses-Alpes.

II

Je crois que nous tenons bien maintenant le point de départ de ce type social : ces montagnards sont essentiellement des Pasteurs ; cet art pastoral a pour conséquence la Communauté dans le *Travail* et dans la *Propriété*.

Mais l'influence de l'art pastoral se fait également sentir sur la *Famille*, et lui imprime un caractère très particulier et très profond.

Dans les grandes steppes de l'Asie centrale et de l'Afrique septentrionale, l'art pastoral exclusif et intense crée un type de famille que la Science sociale appelle : la *Famille patriarcale*.

Ce type se reconnaît aux caractères suivants : le père de famille, ou patriarche, conserve près de lui tous ses fils mariés ou célibataires, ainsi que les filles qui renoncent au mariage.

On comprend que cette vaste étendue d'herbe, l'abondance des moyens de subsistance, la facilité de dresser de nouvelles tentes à côté des anciennes, rendent aisée la réunion d'un nombre, même considérable, de ménages.

D'autre part, par suite de l'isolement et de la vie nomade, chaque famille est obligée de produire elle-même tout ce dont elle a besoin. Elle a, par conséquent, intérêt à retenir dans son sein le plus grand nombre de ses membres afin de disposer de plus d'aides et d'aptitudes diverses. Cette tendance est encore développée par le désir de charmer les longs loisirs de la vie pastorale.

Sauf quelques objets personnels, les troupeaux et les accessoires de la vie pastorale restent indivis entre tous les membres de ces communautés, qui comprennent parfois plusieurs centaines de

membres. Le patriarche exerce sur toute la communauté l'autorité la plus étendue; il réunit dans ses mains les pouvoirs du père, du magistrat, du pontife, du souverain. Quand l'étendue ou la fertilité des pâturages n'est plus en rapport avec l'accroissement de la communauté, on organise un essaim, sous la direction d'un vieillard. Enfin, le patriarche choisit, parmi ses frères, l'héritier qui doit le seconder dans sa vieillesse et le remplacer après sa mort.

Telle est la communauté familiale intense que produit l'art pastoral intense.

Dans les Pyrénées et dans les Alpes, l'art pastoral amoindri et plus ou moins associé à une petite culture, ne produit plus qu'une communauté familiale amoindrie, mais cependant encore très reconnaissable, ainsi qu'on va le voir.

Voici d'abord la famille observée et décrite par Le Play, à Cauterets. « L'opinion publique a maintenu, dans cette localité et spécialement dans cette famille, une organisation fort différente de celle qui règne dans la majeure partie de la France. Le domaine de la famille conservé intégralement de génération en génération réunit, *dans une complète communauté d'existence, tous les membres qui n'ont pas voulu s'établir au dehors* (1). » Le bien est toujours transmis intégralement à l'un des enfants, garçon ou fille, choisi par le père pour être après lui le chef de la communauté.

Au moment où cette famille a été observée, la communauté familiale ne comprenait pas moins de quinze membres, dont voici les noms et les relations de parenté :

1° Joseph Py, dit Mélouga, *chef de la communauté*, veuf de Dominique Dulmo, précédente héritière, 74 ans.

2° Savina Py, dite Mélouga, fille aînée de Joseph Py, *maîtresse de maison*, depuis la mort de sa mère, *héritière* de la propriété, mariée depuis dix-neuf ans, 45 ans.

3° Bernard Oustalet, dit Mélouga, mari de Savina, *chef de famille*, appelé à succéder à Joseph Py dans les fonctions de chef de la communauté, 60 ans.

(1) Le Play, *loc. cit.*, p. 122.

4° Marthe Oustalet,	18 ans	enfants de Savina et de Bernard.
5° Eulalie, —	18 ans	
6° Germaine, —	16 ans	
7° Élisabeth, —	14 ans	
8° Suzanne, —	12 ans	
9° Joseph, —	9 ans	
10 Dorothée, —	7 ans	
11 Jean Dulmo,	56 ans	oncle et tante de Savina, célibataires.
12 Marie Dulmo,	48 ans	
13 Jean-Pierre Py,	38 ans	frères de Savina, célibataires.
14 Dominique Py,	32 ans	
15 Antoine R., berger-domestique.		

La communauté familiale est donc bien accusée. Outre le ménage du chef de famille et ses sept enfants, elle comprend le grand-père, un oncle et une tante, et deux frères, c'est-à-dire tous les collatéraux célibataires.

Évidemment ce n'est plus là la grande communauté patriarcale des immenses plateaux de la Mongolie et de l'Arabie où l'on garde au foyer tous les fils mariés; c'est une communauté de petites steppes, une communauté qui est réduite exactement aux proportions de ce Lieu et de cet Art pastoral amoindris. Mais cette réduction elle-même est la meilleure preuve de la relation étroite qui existe entre le Lieu et le Travail d'une part, et l'organisation de la Famille de l'autre, puisque ces divers organismes se modifient simultanément et restent entre eux dans une relation constante.

La constitution de cette famille est en effet un spécimen exact du type traditionnel des Pyrénées et des Alpes.

Nous retrouvons, dans la vallée d'Ossau, les mêmes tendances à la communauté familiale. Là aussi, les oncles acceptent l'autorité de l'héritier choisi comme chef de la communauté. « Il n'est pas rare de voir des fils qui se vouent au célibat et continuent à travailler pour le profit exclusif de la communauté. Les enfants qui ont émigré et qui n'ont pas réussi reviennent au foyer où ils retrouvent leur place dans la communauté. « Dans les anciens contrats de mariage se retrouve à chaque instant une disposition stipulant qu'en cas de ruine ou de veuvage, la fille

dotée reviendra dans la maison paternelle, avec droit à la chambre et aux herbes *deu caseu* (du jardin). »

En somme, le type de famille créé par cet art pastoral réduit repose, comme celui des grandes steppes, sur le principe suivant : *Tout ce que possède la famille est un bien commun, un bien de famille, et il faut, autant que possible, en jouir en commun.*

La différence essentielle c'est que, dans les grandes steppes, cette jouissance en commun est généralement possible ; tandis que, dans nos petites steppes, elle est devenue très difficile : les pâturages sont trop limités et la population trop nombreuse.

Alors les familles, plutôt que de lâcher le grand principe traditionnel de la communauté du bien et de la jouissance en commun, aiment mieux recourir à une sorte de compromis, de subterfuge, à une combinaison qui n'est qu'une atténuation du principe.

Elles s'efforcent obstinément de maintenir le cadre de la communauté, en conservant intact le bien de famille qui en est la manifestation extérieure. Le foyer et le domaine sont attribués intégralement à un des enfants, à l'héritier associé, qui devient ainsi le représentant de la communauté. A ce titre, la coutume lui impose des charges formelles et nombreuses vis-à-vis de ses frères et sœurs : il doit les garder auprès de lui s'ils sont célibataires ; les soutenir et les aider s'ils émigrent au loin ; les recueillir au foyer de famille s'ils n'ont pas réussi dans leurs entreprises.

La communauté matérielle est diminuée, mais la communauté morale persiste, en ce sens que l'on continue à s'appuyer fortement sur le bien de famille, sur la maison de famille et qu'on demande aide et protection à l'héritier associé qui continue à jouer, tant bien que mal, le rôle d'une sorte de patriarche, le rôle de chef de la communauté.

Il n'est réellement qu'un représentant de la communauté : le bien de famille ne lui appartient pas en propre. Il en est seulement le dépositaire, l'administrateur au nom de la collectivité, qui ne meurt jamais. « La propriété n'est considérée par la coutume (pyrénéenne) que comme un fidéicommis perpétuel. Les détenteurs successifs du sol se le passent de main en

main comme un *dépôt sacré*. Pour obtenir ce résultat, la coutume est d'une rigueur qu'on peut dire inflexible et fait bon marché de la liberté des individus... L'héritier *ne dispose pas en toute propriété* des biens qui lui ont été transmis; à vrai dire, il n'en a que l'usufruit et *ne peut les aliéner*, *ou les échanger* qu'en cas de besoin ou de nécessité (1). »

Tout sacrifier au maintien du bien commun, tel est le grand principe qui domine cette organisation sociale : « Ce principe est, avec la religion et l'autorité paternelle, le premier mobile de cette population. Chaque famille y subordonne, en toutes circonstances, ses pensées et ses actes; c'est le grand intérêt commun que les parents signalent dès le plus jeune âge au respect de leurs enfants; c'est la préoccupation vers laquelle chacun se trouve constamment ramené, par l'expérience de la vie commune et par la pression de l'opinion locale (2). »

Cet effort pour maintenir la communauté, au moyen de la transmission intégrale du bien de famille à un seul enfant, est tellement énergique, qu'il a triomphé, jusqu'à ces dernières années, des prescriptions du Code civil en faveur du partage égal. Grâce à l'entente des enfants et à la connivence des gens de loi imbus de l'esprit local, les familles arrivaient à tourner les prescriptions de la loi par toutes sortes de combinaisons et parfois même par des fraudes.

Pour maintenir intact ce bien de famille, signe sensible et dernier asile de la communauté, les membres de la famille sont capables des plus grands sacrifices. Beaucoup restent volontairement célibataires pour éviter à la communauté de leur payer des soultes en argent et ils demeurent au foyer pour aider l'héritier. Ils forment la catégorie des « oncles » et des tantes, si nombreux et si respectés chez ces montagnards. Cette préoccupation se manifeste encore par le nombre des vocations religieuses : « L'événement le plus heureux que puisse désirer une famille est de faire arriver à la prêtrise un de ses enfants. Le jeune prêtre, en effet, *renonce toujours en faveur de l'aîné à sa*

(1) *Organ. de la Famille*, p. 262, 272.
(2) *Ibid.*, p. 128.

part de l'héritage; il contribue ainsi à prolonger pendant une nouvelle génération la conservation intégrale du bien de famille (1) ».

On voit combien il est difficile de maintenir la communauté dans des conditions aussi anormales; on n'y réussit qu'à force d'abnégation, de privations et, parfois, d'héroïsme, en multipliant le nombre des célibataires et en se restreignant à une vie de jour en jour plus étroite.

Il n'est pas possible de lutter longtemps contre la force des choses. Aussi les communautés de famille des Pyrénées disparaissent-elles, d'années en années, emportées par une fatalité inéluctable.

C'est ce qui est arrivé à la famille Mélouga elle-même.

III

Son histoire est celle de presque toutes et, à ce titre, elle mérite d'être rapportée.

Au moment où cette famille était observée et décrite, les fonctions de patriarche étaient exercées, ainsi que nous l'avons vu, par Joseph Py.

La fille aînée, Savina, avait été désignée comme héritière et chef de la communauté conjointement avec Bernard Oustalet, son mari.

D'après l'ancienne coutume pyrénéenne, l'héritier, à titre de représentant de la communauté, devait faire face à diverses charges fort lourdes : éducation et établissement des frères et sœurs, entretien au foyer de tous les célibataires, vieux parents, oncles et tantes, frères et sœurs.

Pour permettre de supporter ces charges, la coutume attribuait à l'héritier, ou à l'héritière, à titre de préciput et hors part, la moitié de la valeur du bien patrimonial. Les autres enfants recevaient, en se mariant, une part de l'autre moitié au moyen des

(1) *Organ. de la Famille,* p. 127.

économies réalisées par l'héritier sur le domaine de la famille.

On voit à quel point la coutume est en désaccord avec le Code civil, qui prescrit le partage égal et en nature, non seulement de tous les biens, mais même de chaque espèce de biens.

Le vieux Joseph Py n'avait qu'un espoir de faire triompher le mode traditionnel de succession, c'était, grâce à l'autorité qu'il exerçait sur les siens, d'obtenir le consentement de tous les membres de la communauté. Il leur rappela ce qu'avaient fait leurs ancêtres, comment, grâce à la coutume, ils avaient pu élever la famille à l'état de prospérité où elle était arrivée; par quelle suite d'efforts ils étaient parvenus à constituer ce petit domaine, où chaque génération venait à son tour s'élever et puiser le principe d'une existence assurée et honorable. Il leur redit sans doute également avec quel soin religieux avaient été acquittées entre les mains des membres qui s'étaient établis au dehors, les parts d'héritage, aux époques fixées; enfin, il dut leur montrer l'acte de partage de l'aïeul, Pierre Dulmo, qui était demeuré comme « la charte » de la famille.

Cette touchante sollicitude d'un père qui s'efforce d'assurer à sa famille l'abri protecteur de la communauté traditionnelle sembla d'abord couronnée de succès. Tous acceptèrent de régler les choses suivant la coutume.

Dès lors les nouveaux chefs de la famille Mélouga, Bernard Oustalet et Savina Py, travaillèrent à constituer, au moyen de l'épargne, les dots nécessaires à l'établissement des frères et sœurs cadets. Ceux-ci étaient alors au nombre de six, trois fils et trois filles. Il fallait donc, avec un budget annuel d'environ 4.240 francs, nourrir et élever de douze à quinze personnes et, de plus, prélever chaque année une moyenne de 700 francs destinée à constituer peu à peu la dot de 1.628 francs fixée pour chaque cadet.

Heureusement pour la communauté, il se rencontra parmi ses membres, suivant un usage traditionnel, deux frères de Savina, qui résolurent de rester célibataires et de se fixer définitivement au foyer paternel, où le titre d' « oncle » leur assurait une sorte de magistrature domestique.

La communauté, qui comptait déjà deux célibataires de la génération précédente, Jean Dulmo et Marie Dulmo, en compta alors quatre, par suite de la décision de Jean-Pierre Py et de Dominique Py.

Ceux-ci, en effet, en s'établissant définitivement au foyer paternel, apportaient à leur sœur aînée le secours d'un travail volontaire, et lui abandonnaient, en partie, pendant leur vie, et définitivement après leur mort leur part d'héritage.

Tout semblait donc aller pour le mieux et Savina avait déjà désigné d'avance comme son héritière Marthe, sa fille aînée, lorsque Joseph Py, père de Savina, et le patriarche de la communauté, vint à mourir, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Avec lui disparaissait le représentant, le témoin et le défenseur du passé et de la tradition domestique.

Il y avait alors, parmi les membres établis au dehors, un oncle de Savina, dont la fortune était gravement compromise. Sur le conseil d'un homme de loi, il attaqua l'acte de partage fait par l'aïeul Pierre Dulmo, pour lésion de plus du quart.

Dans cet acte, Pierre Dulmo avait estimé fictivement sa propriété à la somme de 17.368 francs, afin de pouvoir attribuer à l'héritière plus du quart de la valeur réelle et de maintenir intact le bien de famille. Chacun des huit enfants avait reçu des lots égaux de 1.628 fr. 25.

Le demandeur essaya de gagner à sa cause quelques membres de sa famille; il ne réussit qu'à entraîner une de ses sœurs. Tous les autres déclarèrent accepter le partage qui avait été fait : entre le Code civil et la tradition communautaire, ils se prononçaient pour cette dernière.

Le procès eut lieu et l'acte de partage fut condamné par le tribunal de Lourdes. Savina en appela à la cour de Pau, qui cassa le jugement du tribunal de Lourdes et maintint, au profit de la famille Mélouga, l'acte de partage de l'aïeul Pierre Dulmo.

Évidemment, ce n'était pas en faveur de la coutume et contre la loi que se prononça la Cour; elle se fonda simplement sur ce que le partage ayant été accepté par tous les héritiers devait être tenu pour valable. La Cour de Cassation, — car les demandeurs

allèrent jusque-là, — confirma cet arrêt pour les mêmes raisons.

Ce procès, qui avait duré cinq ans, était terminé, mais il avait fortement compromis la situation de la famille. Les épargnes d'abord, les emprunts ensuite, enfin la vente du bétail et d'une partie des terres avaient été employés à payer les frais de la procédure. Plus de 4.000 francs avaient été dévorés ainsi.

Cependant Savina ne désespérait pas de reconstituer ou, tout au moins de maintenir, la communauté. A l'époque du mariage de Marthe, sa fille aînée, elle entreprit d'assurer la transmission du domaine à cette dernière. Suivant l'usage ancien, c'était toujours à l'époque du mariage de l'héritier que se concluaient ces arrangements de famille.

Mais les vieilles idées communautaires perdaient de jour en jour leur influence : ce n'était pas seulement le Code civil, mais les mœurs elles-mêmes, les tendances vers l'action personnelle qui les battaient en brèche. Sur les six enfants de Savina, trois filles, au lieu d'accueillir avec respect et soumission la volonté de leur mère, s'opposèrent formellement à l'acte de partage et aux arrangements pris à ce sujet.

Cependant, à force de pourparlers qui durèrent deux ans, on arriva à un compromis qui grevait Marthe, la future héritière, d'une dette d'environ 16.000 francs, soit 8.000 francs, pour emprunts divers, et 8.205 francs, pour soultes dues à ses frères et sœurs.

Afin d'y faire face, Marthe et son mari durent vendre pour 6.000 francs un pré d'environ 3 hect. 75 ares. Mais cette diminution du domaine le désorganisait. Il fallut réduire le nombre des vaches et renoncer à l'élevage si fructueux d'un troupeau de moutons. Et, il restait encore à payer 10.000 francs.

Dans ces conditions, l'héritière n'était plus en état de faire face aux charges qui lui étaient imposées par la coutume vis-à-vis de ses frères et sœurs et même vis-à-vis de sa mère. La situation devint de jour en jour plus tendue entre ces gens que la tradition liait les uns aux autres et que les circonstances nouvelles poussaient à se séparer. C'est le passé qui recula : la mère, Savina Py, céda et se retira devant sa propre fille. Elle fut

obligée d'aller demander un asile à une autre de ses filles, Suzanne, logée, à titre de locataire, dans une pauvre habitation.

Ainsi sombra cette communauté familiale qui s'était perpétuée pendant tant de générations.

Multipliez ce drame domestique par le nombre des vallées des Pyrénées et des Alpes, et, dans chaque vallée, par le nombre des familles, et vous aurez une idée assez exacte de l'intensité de cette crise domestique qui a emporté l'une après l'autre les vieilles communautés familiales de ces montagnes.

Aujourd'hui la communauté ne se manifeste plus que par l'organisation collective de l'art pastoral et par la jouissance collective des pâturages communaux.

Le Code civil, en imposant le partage égal, a rendu difficile l'ancien état familial; mais il n'est pas seul responsable de sa dissolution.

En réalité, il n'a été qu'un prétexte, une occasion, la chiquenaude qui fait tomber une chose branlante. Cela est si vrai, que les communautés Sud-Slaves, les Zadrouga, créées, elles aussi, par l'art pastoral, tombent les unes après les autres comme des châteaux de cartes, à mesure que la culture se développe et exige plus d'efforts. Il n'a pas été besoin d'une loi écrite pour les désorganiser. Et il en est ainsi des communautés de paysans russes, et des communautés kabyles, et des communautés de paysans syriens, etc., etc. C'est une loi sociale.

Il n'y a donc pas à regretter la disparition de ces groupements qui ne répondent plus aux nécessités nouvelles. Il y a seulement à se demander comment les individus sortis de ces communautés, jetés hors de cet asile protecteur, livrés brusquement à eux-mêmes, mis dans la nécessité de déployer enfin leur initiative, vont réussir dans le grand combat de la vie si nouveau pour eux.

On va voir qu'ils n'y sont pas très bien préparés.

IV

Dans le cas particulier de la famille Mélouga, nous constatons la décadence soudaine des diverses individualités qui composaient la communauté et qui, désormais ne peuvent plus compter sur elle.

La fille aînée, Marthe, et son mari liquident, parcelles par parcelles, le vieux bien de famille et le troupeau. Le fils, à vingt-deux ans, s'engage comme soldat. Les autres filles, sauf une seule, dérogent à l'ancien rang de la famille et s'allient à de simples journaliers domestiques, qui vivent misérablement dans des appartements en location et sans posséder de biens au soleil. Il est clair que tous ces gens-là étaient maintenus par la communauté et non par eux-mêmes.

Le fait d'ailleurs est général, les populations des Pyrénées recherchent surtout les professions subordonnées : par exemple, elles fournissent des domestiques à toutes les villes du Midi, depuis Marseille jusqu'à Bordeaux et aux villes d'eaux de la région. Ce métier, qui n'exige aucune initiative, est bien adapté à ces issus de communautés.

Quant aux hommes, beaucoup cherchent à se caser dans les situations modestes et également subordonnées de douaniers. Ils passent ainsi de la communauté de famille dissoute à la communauté militaire, qui les encadre fortement, les dispense de toute initiative et supprime pour eux l'aléa de la vie. Ces communautaires font naturellement d'excellents douaniers.

Mais c'est surtout en observant l'émigration au loin que l'on apprécie exactement la valeur sociale d'une population. Lorsque des hommes sont enlevés de leur milieu, qu'ils sont mis en contact et en concurrence avec d'autres races, on peut les comparer, les juger et estimer exactement le degré d'énergie et de résistance qu'ils présentent.

A ce point de vue, l'émigration pyrénéenne est bien caractéristique : elle témoigne de l'influence persistante du caractère pastoral et communautaire.

Le *caractère pastoral* se manifeste par les *métiers* que ces émigrants recherchent par-dessus tout.

En Europe, ils s'adonnent en grand nombre au métier de hongreurs, qu'ils exercent dans tout le Midi, mais particulièrement en Espagne, où ils émigrent en grand nombre. D'autres vont s'établir, comme éleveurs de chèvres, dans les villes de la région, depuis Marseille jusqu'à Bordeaux; matin et soir, ils parcourent les rues avec leur petit troupeau s'arrêtant de porte en porte, pour y vendre le lait.

Mais il n'y a plus beaucoup de place en Europe pour la vie pastorale; aussi l'émigration pyrénéenne se dirige-t-elle surtout vers la République Argentine, où elle est attirée par les immenses territoires herbus de la pampa. Là, du moins, il est encore possible de mener la vie pastorale. « Ou bien ils se placent comme bergers chez un propriétaire; ou bien, propriétaires eux-mêmes d'un troupeau, ils afferment de vastes espaces pour en utiliser l'herbe (1). »

Mais ils ne se fixent pas au sol, ils ne l'achètent pas, surtout ils ne le défrichent pas. « Ceux qui afferment des herbages cultivent bien parfois quelques céréales, mais seulement pour la consommation du personnel. Nul ne fait, à proprement parler, de l'agriculture (2). »

On voit à quel point ces émigrants restent profondément et obstinément pasteurs, alors même qu'ils se transportent au loin et qu'ils sont mis en contact avec d'autres races.

Le caractère *communautaire* de cette émigration est encore plus accusé que le caractère pastoral; il est plus général et plus persistant, car il n'est pas toujours possible de se confiner dans les métiers qui se rattachent à l'art pastoral.

Le caractère communautaire se manifeste particulièrement sur trois points : 1° le départ a lieu par *groupes;* 2° le travail est organisé sous la forme d'*associations;* 3° l'émigrant *revient le plus tôt possible au pays.*

1° Chaque année, le plus souvent à l'automne, c'est-à-dire au

(1) F. Butel, *loc. cit.*, p. 154.
(2) *Ibid.*, p. 156.

moment où la rigueur de la saison ne permet plus d'occuper tous les bras, des groupes d'émigrants se forment. Ils ont à leur tête des anciens qui se chargent de les réunir, et de les conduire à destination, soit en Espagne, soit dans la République Argentine, soit ailleurs.

Ces émigrants, habitués à la vie collective, ne se résoudraient pas facilement à partir seuls. Ils ont besoin d'être entraînés et soutenus par la pensée qu'ils s'en vont en bande et que, s'ils quittent leur communauté d'origine, c'est pour entrer immédiatement dans une autre qui va les encadrer pendant le voyage.

2° Ils savent d'ailleurs qu'à peine arrivés à destination, ils trouveront, soit parmi leurs compagnons de route, soit surtout parmi leurs compatriotes précédemment établis au dehors, des groupes tout constitués auxquels ils pourront s'agréger pour former des associations de travailleurs.

Parfois même, ces associations sont très nombreuses. Les hongreurs, par exemple, « mettent tous les gains en commun et forment une masse que l'on partage par tête, avec la plus grande équité, sans oublier même la part des malades ».

3° Enfin, la plupart de ces émigrants reviennent au pays, quand ils le peuvent chaque année, en tous cas le plus tôt possible. Le communautaire ne peut se faire à l'idée d'être longtemps séparé des siens et éloigné de son pays. Il part toujours avec esprit de retour.

Aussi ne s'établit-il jamais au loin comme colon : coloniser, ce serait s'implanter hors du sol natal, s'expatrier, car la colonisation est une œuvre de longue haleine; pour l'entreprendre, il faut émigrer sans esprit de retour. Ce n'est pas là le cas de nos issus de communautés pastorales.

Pour nos Pyrénéens, « revenir riches, acheter un coin de terre afin d'y faire bâtir une de ces maisons qu'on désigne au visiteur comme la maison d'un « Américain » et finir ses jours dans une aisance relative : voilà le rêve. En somme, nos montagnards ne se fixent à l'étranger que malgré eux (1). »

(1) F. Butel, *loc. cit.*, p. 158.

Je signalerai, de cette expansion à forme communautaire, un exemple bien typique qui nous est fourni par une vallée des Alpes, la vallée de Barcelonnette.

La petite ville de Barcelonnette, sous-préfecture du département des Basses-Alpes, située sur le bord de l'Ubaye, à 1.135 mètres d'altitude, compte une population d'environ 1.800 habitants. Comme dans les Pyrénées et pour les mêmes causes, c'est l'art pastoral qui constitue la principale ressource de ces populations perdues au milieu de la montagne.

La pauvreté du sol et la limitation des ressources a, depuis longtemps, obligé les habitants de la vallée de Barcelonnette et de la région voisine à émigrer.

Mais ces Bas-Alpins ont cherché, plus que les Pyrénéens, un débouché dans le commerce.

D'abord le commerce est un travail auquel l'art pastoral prédispose, ainsi que je l'ai expliqué en décrivant le type de l'émigrant auvergnat (1). Mais, de plus, les populations des Basses-Alpes ont été particulièrement orientées vers le commerce par le voisinage de Marseille, où beaucoup vont s'établir et sont connus sous le nom de *gavots*. Dans cette ville, ces émigrants se livrent au petit commerce de détail et ils y réussissent surtout par la sobriété et l'économie dont ils ont acquis l'habitude dans leurs pauvres montagnes.

Depuis environ cinquante ans, une partie de cette émigration a pris la direction du Mexique par suite d'une circonstance fortuite. Un Bas-Alpin, étant allé à Mexico, s'associa avec un autre Français pour ouvrir un magasin de tissus. Il réussit dans ses affaires, appela auprès de lui ses deux frères. Ceux-ci à leur tour appelèrent d'autres compatriotes et, sous l'influence de cet entraînement mutuel, un mouvement important d'émigration se dessina.

Aujourd'hui, à Mexico et dans la plupart des grandes villes du Mexique, les Bas-Alpins tiennent entre leurs mains le commerce des tissus et articles de Paris. Au témoignage de l'un d'eux, on

(1) Voir la livraison de juillet 1896.

compte au Mexique cent trente-deux établissements tenus par des émigrants de Barcelonnette, parmi lesquels quatre-vingt-six magasins de nouveautés, dont le chiffre d'affaires représente annuellement plusieurs centaines de millions de francs.

Mais ce qui nous intéresse particulièrement, c'est de constater la manière dont s'accomplit cette émigration. On va voir qu'elle présente les trois caractères essentiels de toute expansion communautaire : elle a lieu *par groupes*, *le travail* est organisé en *communauté* et les *émigrants reviennent au pays* le plus tôt possible.

Il se forme chaque année, à l'automne, de véritables bandes, bien encadrées et dirigées par des chefs. « Les plus avisés conduisent la petite troupe et la débrouillent à travers la France jusqu'à Bordeaux ou jusqu'au Havre. Logés à l'entrepont des navires, ils vivent de la nourriture des matelots à laquelle s'ajoutent quelques douceurs que leurs parents ont glissées dans un coin de la malle (1). »

A leur arrivée à Mexico, ils sont immédiatement saisis et encadrés par un nouveau groupe. « Les uns, raconte un de ces émigrants, se rendent directement chez le parent, chez l'ami qui les attend ; les autres s'en vont loger dans une chambre d'hôtel, mais ils sont tous au moins invités à prendre leurs repas à la table hospitalière d'un compatriote. Ce jour-là, les membres de la colonie voient arriver l'heure de la fermeture des magasins avec impatience ; on va pouvoir causer avec les *pays*.

« Et, le soir venu, c'est Barcelonnette à Mexico. Questions et réponses se pressent sur celui-ci, sur celui-là. Les jeunes émigrés racontent comment ils ont laissé le père, la mère, les frères, les sœurs, cousins et cousines *jusqu'au quatorzième degré* (2). » Voilà bien la tendance à étendre les liens de famille aussi loin que possible.

Mais ne croyez pas que ces jeunes émigrants vont être laissés à eux-mêmes, qu'ils vont être réduits à trouver par eux-mêmes une situation. Le groupe ne les lâche pas ; ou plutôt ils sont ressaisis

(1) *Les Barcelonnettes au Mexique*, par Émile Chabrand, p. 18.
(2) *Ibid.*, p. 258.

par un autre groupe qui va les encadrer encore plus solidement.

« ... *Le lendemain*, *toute la bande est casée*, sauf quelques-uns peut-être *qui seront répartis entre les maisons des compatriotes,* en attendant la réponse des chefs de maison de l'intérieur (également tenues par des compatriotes) *auxquels on a écrit* (1) ».

Ces émigrants ont donc été conduits, accueillis et placés par le groupe; il semble que maintenant ils peuvent enfin être livrés à eux-mêmes. Nullement, les patrons auxquels on vient de les confier vont veiller sur eux et pourvoir directement à tous leurs besoins : ils seront logés, nourris, chauffés, éclairés. C'est l'encadrement tenace, rigide et persistant, qui supprime tout aléa. Vous allez en juger.

« Les *cajones de ropa*, magasins dans lesquelles nos jeunes gens font leur apprentissage et où les Barcelonnettes brassent des affaires par millions », comprennent, au rez-de-chaussée, une grande salle pour la vente, où se tient la petite armée des employés, tous originaires de la région de Barcelonnette. « Les étages supérieurs sont affectés à la *cuisine*, à la *salle à manger*, *au logement des chefs et de tous les employés.* »

Les débutants, les *nouveaux*, ne sont pas payés; « on les emploie à rouler, doubler, plier les étoffes et les remettre en place sur les étagères de la *trastienda.* Pendant cet apprentissage, ils couchent sur le comptoir et le soin de balayer et d'arroser le magasin leur est dévolu. » Ils doivent en outre employer leurs moments perdus à étudier la langue espagnole.

A sept heures du soir, la journée est finie, on dîne, puis chacun peut sortir, *mais il faut être rentré à une heure fixée par le règlement.*

Les plus intelligents de ces jeunes gens arrivent, après un certain nombre d'années, à s'établir à leur compte soit à Mexico, soit dans une ville de l'intérieur.

Mais pour cela, ils ont encore recours à l'association.

C'est en effet une particularité bien caractéristique de toutes

(1) Ém. Chabrand, *op. cit.*, p. 121.

ces maisons de commerce tenues par des émigrants bas-alpins, qu'elles sont dirigées par un certain nombre de *chefs associés.* « A la tête de ces maisons, il y a en général plusieurs chefs entre lesquels est partagée la direction, vente du détail, vente en gros, achats sur place, correspondance, caisses, tenue de livres, etc. Chacun a son service et ses attributions, mais tous s'aident et se suppléent au besoin (1) ».

Pour s'établir, il faut des capitaux et du crédit. C'est encore la communauté qui sert de caution. Les prêteurs et les fournisseurs savent que tous ces émigrants se tiennent étroitement et que la signature de chacun d'eux est garantie moralement et souvent matériellement par tous les compatriotes. « La mise de fonds est mince, mais le nom de Barcelonnette équivaut, auprès des maisons de gros, à un crédit huit ou dix fois supérieur ; j'ai maintes fois assisté à des présentations de jeunes Barcelonnettes par un courtier chez les fabricants espagnols, chez les Anglais et les Allemands qui vendaient en gros les étoffes étrangères. Ces négociants ne connaissaient que le courtier lui-même, auquel ils répondaient invariablement, après quelques renseignements insignifiants : « Il suffit que vous les présentiez et *qu'ils soient* « *Barcelonnettes* pour que notre maison soit à leur disposition ». Voilà comment nos compatriotes peuvent monter avec un petit capital une maison qui, du jour au lendemain, fera des affaires relativement considérables (2). »

Ainsi, c'est bien la communauté qui soutient toute cette émigration, depuis le départ de Barcelonnette jusqu'au retour ; ces émigrants n'ont pas été un seul instant livrés à eux-mêmes ; ils ont formé comme un morceau du pays qui a été transporté au dehors d'un seul bloc, d'un bloc qui ne se brise pas, en dépit de tout.

Il ne fallait rien moins que cette persistance du groupement pour décider les jeunes émigrants à quitter le pays. Il fallait en outre la certitude que cet éloignement serait *momentané.* Et voilà bien en effet le troisième caractère de cette émigration, elle est faite avec *esprit de retour*.

(1) Ém. Chabrand, *op. cit.*,
(2) *Ibid.*

L'auteur dont je suis le récit, et qui a été lui-même un émigrant de Barcelonnette au Mexique, a bien soin de noter le fait. Il y revient à plusieurs reprises, il y insiste. D'après lui, ses compatriotes sont « animés et soutenus par le désir de *revoir au plus tôt* leur patrie ».

« On peut actuellement, dit M. Chabrand, évaluer à quatre-cent cinquante environ le nombre des capitalistes barcelonnettes qui possèdent des fortunes variant de cinquante mille à huit cent mille francs, et à près de trente, celui des millionnaires; un de ces derniers vient de mourir à Nice laissant, dit-on, de quinze à vingt millions à ses enfants; il cultivait la terre et gardait les moutons avant son départ pour le Mexique. Sur le nombre, trois cents environ résident encore au Mexique, les autres, ou bien *ont fixé leur domicile dans la vallée de Barcelonnette, et y habitent toute l'année*, ou bien, pour la plupart, y possèdent une villa où ils viennent passer les mois d'été. »

Je crois que l'on peut bien saisir maintenant ce qui fait la force et la faiblesse de ce type d'émigrants.

Ils tirent leur force de la communauté, dont le patronage, ainsi que nous venons de le voir, ne les abandonne pas depuis le départ jusqu'au retour.

Mais si la communauté les soutient, elle est aussi, pour eux, pour leur œuvre personnelle et sociale, une cause d'affaiblissement.

Elle les empêche de fonder aucune œuvre durable, puisque « l'idée du prompt retour dans la patrie » est la préoccupation dominante de tous ces émigrants. Ils ne s'installent pas au Mexique, ils y sont seulement campés. Surtout ils ne s'y implantent pas par la culture, ils ne colonisent pas. Pour coloniser, il faudrait accepter deux choses auxquelles ces issus de pasteurs répugnent par-dessus tout : il faudrait s'établir dans l'isolement de la vie rurale, loin de la communauté des parents, des amis, des « pays »; il faudrait ensuite renoncer à l'idée de retour, car la culture n'est pas, comme le commerce, une entreprise que l'on peut prendre et quitter facilement.

Or une race ne s'implante au sol, n'en prend possession réel-

lement et d'une façon durable que par la culture. Par conséquent il n'y a pas à compter sur ces émigrants bas-alpins pour étendre au dehors le domaine de la France, pour y créer une extension de la race, comme l'a fait, par exemple, le colon canadien, comme le fait actuellement le colon anglo-saxon. Et ce n'est que par ce procédé-là qu'une race grandit dans le monde.

La situation des Bas-Alpins au Mexique est à la merci du premier échec commercial. Toujours prêts à se rembarquer pour leur vallée de Barcelonnette, ils lâcheront pied à la première *difficulté* sérieuse qu'ils rencontreront.

Jusqu'ici ils ont été servis par les circonstances au moins autant que par eux-mêmes. Ils se sont attirés et soutenus les uns les autres avec un entêtement de montagnards qui ont conscience de leur faiblesse individuelle. Or ils n'ont rencontré en face d'eux, au Mexique, que deux types peu dressés au travail, à l'économie, et à l'initiative : l'Espagnol et l'Indien. Ces montagnards économes et finauds devaient avoir beau jeu en face d'une pareille clientèle, à laquelle ils sont manifestement supérieurs.

Mais voici que déjà cette situation est ébranlée, ce commerce ne donne plus les gros bénéfices d'autrefois, parce que des concurrents nouveaux arrivent peu à peu des États-Unis et importent au Mexique les procédés du grand commerce. Contre cette concurrence redoutable et grandissante nos Bas-Alpins sont désarmés; ils ont vis-à-vis du Yankee trois infériorités qui résultent de leur formation communautaire pastorale :

1° Ils ne tiennent pas à leur pays d'adoption, par conséquent ils sont toujours plus disposés à décamper qu'à résister sérieusement.

2° Ces commerçants n'ont pas de réserves financières pour faire face à une crise sérieuse. L'argent gagné et économisé ne sert pas à alimenter les affaires, à les développer, à les renouveler; il est tout simplement importé en France et par conséquent perdu au point de vue commercial. L'entreprise, périodiquement interrompue, doit être périodiquement recommencée à nouveau et sur nouveaux frais. Tout esprit de suite est impossible et toute crise doit être fatale.

3° En cas de crise, ce commerce ne pourrait se sauver qu'en

renonçant à ses procédés routiniers, en évoluant pour s'adapter aux conditions multiples et changeantes du marché. Pour cela, il faut beaucoup d'initiative, beaucoup d'audace; il faut ne pas craindre de risquer beaucoup pour gagner beaucoup.

Or l'organisation communautaire de ces maisons développe surtout l'esprit de tradition, de prudence et d'économie. Les initiatives hardies sont comprimées et entravées par la nécessité d'agir toujours collectivement, d'obtenir toujours l'adhésion de la majorité ou de la totalité des intéressés.

Ces lourdes et traditionnelles machines ne peuvent lutter longtemps contre les évolutions hardies et rapides du commerçant yankee qui déjà pénètre le Mexique de toutes parts et qui, lui du moins, ne s'appuie pas sur la communauté, mais sur l'action personnelle portée à sa plus haute puissance, sur l'aptitude remarquable à renouveler rapidement et sans cesse les procédés au moyen desquels on saisit la clientèle et on la satisfait.

Et comme le Yankee ne vient pas seulement en commerçant, mais aussi en industriel et en colon, il s'implante solidement dans le pays, il y fait souche et il crée ainsi non seulement le type du fournisseur, mais encore le type de la clientèle la mieux adaptée à ce type de fournisseur.

Voilà la véritable manière de s'emparer définitivement d'un pays et d'y implanter une race.

Au train dont s'opère, dès maintenant, cette implantation, on peut prévoir que l'expansion des émigrants bas-alpins, déjà menacée, sera bientôt arrêtée.

Je crois que ceci met suffisamment en lumière en quoi la formation communautaire pastorale développe la puissance d'expansion, mais en quoi aussi elle la limite.

En tous cas, il est bien clair que ce mode d'expansion n'est plus à la hauteur des conditions actuelles de la vie sociale.

Cette porte de sortie n'ouvre plus que sur certaines régions arriérées du globe, comme le Mexique; mais ces régions elles-mêmes se transforment actuellement de jour en jour.

Edmond Demolins.

LA CRISE MORALE

DES TEMPS NOUVEAUX

I

Peu d'esprits réfléchis contestent aujourd'hui que notre pays traverse une crise morale aiguë (1); on reconnaît d'ordinaire qu'il n'y a pas équation entre la tâche morale que les temps nouveaux donnent à chacun de nous et nos dispositions préexistantes à la bien remplir.

En affirmant cette vérité, il n'est pas même nécessaire de prendre parti sur la question si discutée, — et sur laquelle nous aurons peut-être l'occasion de présenter plus loin quelques observations, — de savoir si la génération de 1850 ou celle de 1825 observaient plus fidèlement que nous les préceptes de la loi morale; il suffit de recueillir les nombreux témoignages de la vie quotidienne, et en observant tour à tour, même sommairement, les mœurs et la manière d'être des classes aristocratiques rurale ou urbaine, des paysans ou des ouvriers de l'industrie, de la petite bourgeoisie, des étudiants de tous ordres, du monde de la finance ou de la politique, on se convainc rapidement de l'insuffisante valeur morale de beaucoup d'hommes.

Ne peut-on même pas aller jusqu'à dire avec tel moraliste « qu'une abominable démoralisation ruine dans notre pays toutes les assises de la vie familiale et sociale », lorsqu'on assiste d'un peu près au relâchement des mœurs et qu'on s'éclaire à la lecture des journaux et des statistiques, des témoignages des magistrats et du compte rendu des enquêtes parlementaires? Une simple

(1) Cet article ne s'occupera que de la situation morale en France, afin que cette étude soit plus précise, mais il n'entre pas dans notre pensée de décerner, par *à contrario*, un brevet de moralité aux autres peuples.

promenade dans les rues de nos villes n'atteste qu'avec trop de précision la dépravation morale d'un grand nombre de gens.

Cette démoralisation est si grave qu'il n'est pas rare de l'entendre proclamer comme la cause unique de tous les maux dont notre société souffre ; le jour, dit-on, où les préceptes du décalogue seraient observés, tous les problèmes de la vie individuelle ou sociale seraient par là même résolus.

La Science sociale proteste contre cette méprise ; comme cette erreur est tenace, faisons remarquer une fois de plus qu'en dehors de certaines données primordiales la loi morale ne fournit pas de lumière sur les questions, toutes concrètes, et très complexes, qui se posent chaque jour devant nous, en nos qualités diverses de père ou d'époux, d'ouvrier ou de patron, de citoyen ou d'homme politique : comment dois-je former l'intelligence de mes enfants? vers quelles carrières dois-je tourner leurs désirs? quelles relations dois-je avoir avec mes ouvriers et quel salaire convient-il de leur payer? faut-il imposer davantage les valeurs mobilières, ramener le service militaire à deux ans, ou transporter la gare d'Orléans au quai d'Orsay? autant de questions sur lesquelles les préceptes de la morale ne m'indiquent pas de solution qui suffise. Force est de reconnaître la courte portée de la formule que nous donnait, il y a quelques jours, une excellente chrétienne : « En matière de législation, le principe est simple : toute loi qui est conforme à la morale chrétienne est bonne, toute loi qui lui est contraire est mauvaise. » Voilà qui est simple, en effet ; mais combien peu lumineux !

Une autre théorie, tout aussi erronée mais beaucoup plus fréquente, a été plus ou moins ouvertement professée par la plupart des hommes qui ont le plus illustré notre siècle dans le domaine de l'industrie, du négoce, de la politique, de la science ou des arts. On peut la formuler en une ligne : la loi morale est inutile et son inutilité démontre son inexistence. Faire abstraction de la loi morale dans toutes les manifestations de l'activité humaine, et combiner si habilement les organismes sociaux que le plaisir et l'intérêt de chacun, *collaborant avec les forces de la nature*, suffisent à maintenir dans l'ordre le meilleur toutes les ins-

titutions et tous les hommes, telle a été la décevante chimère poursuivie par les intelligences les plus actives de notre temps. Il n'y aura plus besoin de parler de fidélité conjugale à des époux qui s'aimeront, comme il n'y aura plus besoin de parler de respect de l'autorité publique à des hommes qui, par leur bulletin de vote, constitueront librement cette autorité; il sera superflu d'enseigner le devoir de respecter la propriété, lorsqu'on aura trouvé une méthode plus scientifique de répartition des richesses entre les hommes, et cette même découverte rendra inutile le devoir de charité; quant aux devoirs envers la Divinité, ils sont supprimés purement et simplement, sans être remplacés : l'existence de Dieu n'est pas scientifiquement démontrée. L'amour et la science, la liberté et le régime démocratique, la diffusion des biens matériels résoudront, chacun dans leur domaine, les problèmes que nos pères ne pouvaient résoudre qu'avec le secours de l'impératif catégorique de la loi morale ; et s'il y a, de-ci de-là, quelque maille trop lâche dans cet immense filet, — par exemple, au sujet du respect des bonnes mœurs et de la fécondité de la race, — « les Lois de la Vie » se chargeront de combler la lacune; car, on l'oublie trop, les forces de la nature exécutent par elles-mêmes leur œuvre déterminée et, dans une société scientifiquement organisée, leur collaboration est loin d'être négligeable.

Sous le bénéfice d'une réserve importante que nous formulerons plus loin, on ne peut que condamner cette étrange théorie; tous les Homais du siècle n'y peuvent rien, cette doctrine a fait une banqueroute retentissante et c'est une grande joie de constater que, depuis sept ou huit ans, beaucoup d'esprits qui l'avaient autrefois adoptée commencent à la répudier. Par une étrange malignité du sort, on a vu les enfants mêmes des poètes et des auteurs dramatiques qui avaient le plus méconnu la nécessité de la loi morale pour la constitution de la famille, contracter des mariages hâtivement brisés par la désunion et le divorce; l'accroissement des salaires et la meilleure répartition des richesses n'ont pas rassasié les appétits, et c'est précisément dans les milieux où le progrès du bien-être matériel est le plus sensible que les

réclamations sont les plus violentes; de même, le bulletin de vote n'a pas supprimé la rébellion, et les forces révolutionnaires enrôlent surtout leurs recrues dans les centres où l'individu se montre le plus disposé à user de ses prérogatives électorales et en connaît mieux la valeur : ainsi la Providence, afin de mieux convaincre ceux qui font un usage loyal de leurs yeux et de leurs oreilles, a permis que la crise éclatât avec une violence spéciale dans les milieux où l'évolution était le plus avancée. Quant aux « Lois de la Vie », chères aux biologistes et aux médecins, il faut croire qu'on professe une opinion erronée sur les conditions dans lesquelles elles opèrent (1), car elles n'ont pas rempli la mission qui leur avait été confiée; notamment elles ne nous ont pas protégés contre le fléau de la dépopulation.

Les préceptes de la loi morale conservent donc, en cette fin du dix-neuvième siècle, toute la force qu'ils avaient pour les générations précédentes, et l'expérience, toujours impitoyable, a détruit l'illusion de ceux qui espéraient n'avoir plus besoin de leur autorité. Sans doute, quelques esprits dont la conviction est robuste, ou feint de l'être, persistent dans leurs espérances en affirmant que l'on ne peut encore juger le résultat, puisque l'organisation scientifique de la société moderne n'est pas encore assez avancée; mais l'observation des faits ne favorise guère ces espérances, car elle démontre, comme nous le disions plus haut, que la crise morale s'aggrave dans les milieux où l'on constate *à la fois* les progrès plus rapides de l'évolution et le déclin du respect de la loi morale. C'est là *un fait*, et il est de première importance.

Il est donc vrai qu'il existe une loi morale; ce n'est pas la seule loi qu'il importe à l'homme d'observer sur la terre, mais la vie familiale et la vie sociale ne se peuvent constituer normalement, si elle est violée.

Le problème apparaît ainsi dans toute sa netteté : Puisqu'il existe une loi morale que la société ne peut méconnaître sans déchoir, pourquoi tant d'hommes sont-ils, à notre époque, infidèles au devoir moral? Pourquoi y a-t-il une rupture d'équi-

(1) Il n'entre pas du tout dans notre pensée, bien au contraire, de nier l'existence et la singulière puissance de ces forces.

libre certaine entre les obligations morales que la vie impose à chacun de nous et notre aptitude à les respecter? Sans doute le mal séduira toujours un grand nombre d'hommes, mais plusieurs affirment que ce nombre augmente sensiblement et, en tous cas, il importe de conquérir sur l'immoralité les nombreuses et redoutables positions qu'elle occupe actuellement. A quel remède pourrait-on recourir?

Quand, tenant les yeux grands ouverts, on réfléchit attentivement sur ce problème, on fait bientôt une remarque curieuse (1) : on s'aperçoit que le problème s'éclaire à mesure que l'on observe avec plus de précision, non pas les vices des personnes déshonnêtes, mais les qualités des personnes vertueuses, la conception qu'elle se font de la vertu et la manière dont elles respectent la loi morale; et on arrive bientôt à cette conclusion : La moralisation de notre société contemporaine n'est possible qu'à la condition de pratiquer la vertu autrement que ne le font généralement les personnes vertueuses.

Ceci semble un paradoxe, et pourtant de courtes observations suffisent à démontrer l'exactitude de cette conclusion.

C'est un truisme que de dire que le mal ne trouverait plus d'adeptes si l'on pouvait convertir les mauvais au bien et empêcher les bons de devenir mauvais. Or, pour réaliser cette double entreprise, il ne faut compter que sur les personnes vertueuses et on ne peut agir que par leur entremise.

Sans doute, il peut arriver que certaines personnes, qui avaient depuis longtemps pris l'habitude de violer leurs obligations morales, reviennent soudainement à la pratique de la vertu, sans qu'on puisse indiquer l'influence extérieure qui a été l'origine première de cette conversion; mais ces cas individuels sont bien peu nombreux et, d'ordinaire, le retour au bien ne se produit que par l'action des gens vertueux dont la constance finit par triompher des habitudes perverses de leurs frères : on connaît fort

(1) En réalité la surprise que l'on éprouve est elle-même surprenante, car la Science sociale repose tout entière sur ce principe premier : L'étude et l'observation des organismes sains peuvent seules conduire à la connaissance des remèdes qui conviennent aux organismes malades.

bien cette vérité en Angleterre, où tant de personnes, soit séparément, soit collectivement, prennent à tâche de développer les vertus morales de leurs concitoyens : ainsi l'ivrognerie, qui augmente en France, n'a diminué en Angleterre que sous la pression des sociétés de tempérance.

D'autre part, il est aussi manifeste que la plupart des individus qui mènent une vie licencieuse ou irrégulière ont, pendant une période plus ou moins longue, pratiqué la vertu. Sans doute ici encore, il y a des exceptions; pour certaines personnes la débauche a été l'issue naturelle vers laquelle les conduisaient fatalement les influences funestes auxquelles elles ont été soumises dès leur plus jeune âge et, dans les grandes villes surtout, il y a de ces enfants au sujet desquels on se demande avec anxiété comment il serait possible qu'ils fussent plus tard des hommes vertueux; mais à côté de ces recrues inconscientes, il y a les recrues bien plus nombreuses formées par les jeunes gens des deux sexes qui « abandonnent délibérément le sentier du devoir pour suivre la grande route de la perdition ».

Il faudrait diminuer le nombre de ces désertions.

Ainsi, soit que l'on se préoccupe de ramener au bien les mauvais, soit que l'on s'efforce d'empêcher le nombre des méchants de s'accroître, il est bien vrai que c'est la vertu des personnes vertueuses qu'il faut observer, que c'est par elle et sur elle qu'il faut agir.

La conclusion est plaisante, dira-t-on : ou bien elle signifie que les personnes vertueuses ne sont pas assez vertueuses et ont le tort d'avoir des défauts, ce qui est notoirement connu, ou bien elle signifie qu'il faudrait modifier la vertu des personnes vertueuses, ce qui est une absurdité.

Le premier terme du dilemme est exact; examinons le second et voyons si parfois la méthode d'observation ne transformerait pas cette absurdité apparente en une réalité certaine.

Pour démontrer l'exactitude de cette absurdité prétendue, les faits apportent un triple témoignage.

D'abord, on constate que de deux personnes qui paraissent et qui sont également vertueuses, l'une a, pour encourager son prochain dans la voie du bien ou le tirer du vice, une action et

une force que l'autre n'a pas; et, quand on analyse avec attention les causes de cette inégalité, on remarque qu'elle n'est pas due à la valeur intellectuelle plus grande de l'une de ces personnes, mais à la forme de sa vertu, à l'application spéciale qu'elle fait de la loi morale.

En second lieu, on constate que, de deux personnes qui paraissent et qui *sont* également vertueuses, l'une est capable d'offrir au mal une résistance dont l'autre est incapable; si l'on analyse avec perspicacité les causes de cette inégalité, on constate qu'elles se trouvent non pas tant dans le degré de vertu de chacune de ces personnes, que dans la manière dont elles ont pratiqué la vertu. Évidemment ce jeune homme de tel collège, cette jeune domestique de telle province de la France étaient vertueux d'une autre manière que ce jeune homme de tel autre collège, que cette domestique de telle autre région; dans leur milieu d'origine, les uns et les autres pratiquaient également la vertu et il eût été impossible de discerner ceux dont la valeur morale était la plus haute, et pourtant la transplantation a été pour les uns l'occasion d'une chute que les autres ont évitée.

Enfin, un troisième fait d'expérience personnelle quotidienne vient aussi nous convaincre de la diversité des formes de la vertu et nous remarquons que les unes excitent en nous une admiration et un respect que nous ne ressentons pas pour les autres. Qui de nous rencontrant, dans ses relations d'affaires ou d'agrément, une personne dont l'honorabilité et la moralité parfaite étaient certaines, ne s'est pas pris à dire : « Voilà un excellent homme, ses intentions sont très bonnes, il n'est pas inintelligent, il veut le bien avec sincérité, et pourtant rien n'est plus sûr pour moi que son impuissance; en affaires, il se fera « rouler »; il ne dirigera pas utilement les intérêts moraux ou matériels qui lui sont confiés et les méchants auront de beaux moments avec lui ».

Ce qu'il faut noter dans cette impression, afin d'en dégager une conclusion scientifique, c'est qu'elle n'est pas accompagnée dans l'esprit de la conviction que le personnage en question soit sot ou inintelligent : on ne peut davantage signaler dans sa

vertu aucune défaillance grave; et pourtant on se retire avec le sentiment pénible qu'il est voué à l'échec et à la défaite; on se dit que non seulement il ne réalise pas un type d'homme tel qu'on peut le désirer, mais même qu'il est désirable qu'on ne lui ressemble pas. Puis à mesure que l'analyse et la réflexion précisent davantage la pensée, on se prend à formuler tout bas ces deux conclusions, dont le caractère fâcheux ne diminue pas la certitude : Cet homme n'aura sûrement aucune action pour empêcher le mal autour de lui, je le regrette en un certains sens, mais je le comprends très bien; de plus, la formation morale qu'il a reçue ou qu'il a délibérément choisie, lui a été nuisible; elle a partiellement déformé sa nature.

Ici, M. Prudhomme nous arrête et, esquissant de la main droite un geste indigné, il nous accuse de blasphème, car il est impossible que l'observation de la loi morale soit pour qui que ce soit une cause de déformation; et, reprenant l'objection théorique formulée plus haut, il ajoute que « la loi morale est absolue et éternelle; dès lors il ne peut être question d'y rien changer; quant aux personnes vertueuses qui ont été mises en cause, puisqu'il est établi par hypothèse qu'elles observent fidèlement la loi morale, on ne saurait davantage leur demander de modifier leur conduite. »

Essayons de répondre d'une manière complète à cette objection qui est la négation directe de la vérité expérimentale que nous nous proposons de démontrer dans ces articles; aussi bien elle est l'origine de toutes les erreurs commises par un grand nombre de personnes vertueuses dans la direction de leur vie morale.

L'année dernière, nous avons rencontré dans un comté du Midland, en Angleterre, un *farmer* qui s'était ruiné à cultiver du froment : pourtant il connaissait la chimie agricole, il avait analysé les lois diverses qui président à la végétation des plantes, ses terres étaient merveilleusement entretenues, le coût de la main-d'œuvre était ramené chez lui au taux le plus bas, son outillage agricole était le plus perfectionné qu'il y eût; il avait même contribué à l'amélioration de plusieurs variétés de semences et d'une race de moutons; et pourtant il s'était ruiné.

Au delà de l'Atlantique, dans les plaines du Minnesota, et des Dakotas, des hommes dont les forces physiques n'étaient pas supérieures aux siennes, à peine aussi laborieux que lui-même et totalement ignorants des méthodes scientifiques, cultivaient aussi du froment, et c'étaient ceux-là qui le ruinaient. Leur travail les enrichissait et procurait aux autres du pain à meilleur marché, tandis que le labeur de ce *farmer* anglais était nuisible à lui-même et à sa famille, et sans profit pour personne.

Cette comparaison, qui est mathématiquement exacte, nous fournit la démonstration complète que nous cherchons. Les lois de la chimie agricole sont absolues et éternelles et pourtant l'homme doit en faire, sous peine de ruine, des applications différentes suivant les temps et les lieux, et celui-là ne tarde pas à être puni de son erreur qui pense que le succès est assuré au cultivateur qui applique avec le plus de vigilance et de soin telle loi de la chimie agricole : il s'est efforcé de bien appliquer cette loi, mais il a omis de rechercher si l'application de cette loi était opportune, dans telles circonstances déterminées; il échoue misérablement, *ni plus ni moins que l'agriculteur paresseux ou que l'agriculteur ignorant, et il est dépassé par des agriculteurs moins laborieux ou moins instruits.* Ainsi en est-il de la loi morale; sans doute elle est, comme on aime à le répéter, éternelle et absolue, mais cette formule, qui exprime une vérité fondamentale, n'a point le pouvoir lumineux qu'on lui suppose. S'il est de l'essence de la loi morale d'être absolue, *il est aussi de l'essence des applications que l'homme doit en faire d'être relatives et contingentes,* et il importe de discerner dans chaque circonstance la forme que doit revêtir notre capacité de pratiquer la vertu. Cette forme varie suivant les temps et les lieux, et cette variation est tellement profonde qu'il peut arriver, et qu'il arrive effectivement, que l'effort méritoire fait par l'homme pour s'élever dans une direction déterminée à un certain degré de vertu, devienne nuisible si cet homme change de milieu : ainsi les qualités qu'un Anglais doit posséder pour être un bon citoyen seront pour lui-même et pour la collectivité une source de conflits, s'il devient sujet russe, et la réciproque serait vraie;

à l'inverse, une excellente mère de famille napolitaine ne laissera que trop apparaître les lacunes de sa formation morale, si elle est obligée de suivre son mari à Chicago ou à San-Francisco.

Ces vérités sont évidentes, et la diversité des temps peut produire, dans un même pays, des effets semblables à ceux que produit, à une même époque, la diversité des lieux : ainsi, pour reprendre les mêmes exemples, la forme de vertu que devaient préférer en France l'épouse vertueuse ou le « féal sujet » au quinzième ou au dix-septième siècle, n'est plus celle qui doit être recommandée à la mère de famille ou au citoyen de notre époque; les unes et les autres ont eu pour devoir d'être des épouses vertueuses et de bons citoyens, mais la manière de pratiquer ce devoir a singulièrement changé (1).

Dans certaines sociétés, ces transformations sociales à l'intérieur d'un même pays peuvent présenter pour les personnes vertueuses de ce pays un danger spécial et très grave; tandis que les émigrants polonais ne vont pas à Chicago sans le savoir et sans que le contraste des deux milieux les frappe (2), l'homme qui reste chez lui ne s'aperçoit pas toujours des modifications que subit le milieu dans lequel il vit; il peut se trouver dans des dispositions morales telles qu'elles le portent, alors même que ces modifications lui seraient connues, à ne pas en saisir la valeur morale, voire à les juger comme immorales, et, par suite, sa vertu même l'engagera à leur résister. Il élèvera ses enfants dans cet esprit et si l'évolution du milieu est rapide, on constatera un conflit manifeste entre la formation morale de toute une catégorie de personnes vertueuses et les formes de vertu qu'exige la société au sein de laquelle elles vivent.

(1) Il importe d'éviter ici toute équivoque et il ne faudrait pas croire que la modification ne porte que sur l'acte matériel à accomplir, mais que la disposition morale qui pousse l'homme à accomplir cet acte, quel qu'il soit, demeure la même. La modification atteint l'un et l'autre, mais elle n'est étudiée dans ces articles qu'en tant qu'elle atteint la disposition morale elle-même. Ainsi, pour reprendre un exemple cité au texte, non seulement les bons citoyens français ont aujourd'hui à accomplir des actes matériels bien différents de ceux que les loyaux sujets du quinzième et du seizième siècles devaient accomplir, mais leurs dispositions morales sont totalement changées.

(2) On pourrait aussi remarquer que, lorsqu'ils partent sans esprit de retour, ils partent avec la pensée de s'adapter au milieu.

Alors se développe ce que l'on appelle une crise morale; cette crise est d'autant plus aiguë que l'erreur des personnes vertueuses les conduit à des échecs répétés dans tous les efforts qu'elles font pour organiser la vie familiale et sociale sur un modèle suranné, tandis que l'immoralité fréquente de leurs adversaires plus heureux s'accroît sans cesse. En effet, l'action salutaire et moralisatrice des bons n'est plus là pour retenir les dépravés : les insuccès des premiers excitent la méfiance et le mépris des seconds, et l'immoralité des seconds engage les premiers à persister avec plus de fermeté dans leur erreur. On entend alors dans la bouche des représentants reconnus de la loi morale la fameuse phrase : « Voilà bien où mènent ces belles tentatives orgueilleuses! » tandis que leurs adversaires répètent de leur côté : « Voilà bien l'impuissance de ces hommes qui voudraient nous maintenir dans la soumission à une loi morale démodée! »

La crise continue et s'aggrave, jusqu'au jour où apparaît enfin à l'horizon une lueur d'abord incertaine : pour la première fois, les soldats des deux troupes ennemies se tendent la main; ils s'accordent à injurier les audacieux qui les invitent à porter leurs regards vers l'astre nouveau d'une morale mieux appliquée : « Ce sont des sacristains! » s'écrient les uns, « Ce sont des francs-maçons! » vocifèrent les autres, et tous s'accordent à proclamer, dans un sens différent, qu'il ne saurait exister aucune alliance entre l'antique loi morale et les théories nouvelles. Et pourtant la petite cohorte des audacieux persiste à tourner ses regards vers l'astre nouveau; elle fait peu à peu de nouvelles recrues en dépit des accidents du chemin, et les petites mésaventures survenues à quelques-uns de ses membres, et dont les deux partis se réjouissent, n'arrêtent pas ses progrès. Au bout de quelque temps, les hommes de bonne foi, à quelque camp qu'ils appartiennent, se demandent avec anxiété si cet astre n'est pas le soleil qui se lève.

Nous venons de retracer dans cette page le schéma abstrait et sec des batailles que se sont livrées, pendant le cours de ce siècle,

les défenseurs et les adversaires de la loi morale. Revenons maintenant aux faits concrets et examinons successivement les questions suivantes : Quelle a été la forme de vertu qui a paru la plus estimable aux générations qui se sont succédé jusque vers le milieu de ce siècle? En quoi cette formation morale a-t-elle mal servi la cause de la moralité et favorisé le développement des mauvaises mœurs? Enfin quelle application de la loi morale se recommande plus spécialement aux personnes vertueuses de notre temps, afin de restaurer en France le respect du Décalogue?

II

Quelle a été, jusque vers le milieu de ce siècle, la forme de vertu le plus préconisée et jugée la meilleure?

Si l'on nous demandait de formuler notre réponse en une phrase unique, nous dirions volontiers que la disposition générale à accepter loyalement et pleinement l'état de fait que chaque homme trouvait à sa naissance et à concourir à son maintien était la forme par excellence de la vertu : cette disposition recevait, suivant les cas, le nom de soumission, de docilité, de douceur, d'obéissance, de respect, de résignation, etc., et on aimait à la retrouver dans tous les actes de ceux que l'on considérait comme les plus vertueux. Faire le bien consiste surtout à supprimer en soi les penchants mauvais de la nature; le développement des facultés agissantes ne tient qu'une place très secondaire dans la vie morale telle qu'on la conçoit, car la docilité et l'obéissance sont prisées à un si haut prix que l'éducation de la jeunesse ne pousse guère au développement de la personnalité.

Pourquoi, en effet, cultiver une vertu dont on n'aurait guère l'occasion de faire usage, et qui risquerait de nuire à l'épanouissement de la vertu la plus nécessaire?

Il est inutile de critiquer ou de vanter *à priori* cette disposition générale de l'âme; il est plus scientifique et plus sage de l'expliquer. Disons brièvement comment elle résultait de l'état social du moment et comment tous les organismes sociaux

étaient constitués de telle sorte qu'ils n'auraient pu vivre sans elle.

Voici d'abord la famille. L'autorité du père, la soumission de la femme et des enfants sont les deux assises sur lesquelles elle repose. Le chef de famille désigne à chacun des fils la carrière qu'il devra embrasser, ou la situation dont il devra se contenter; la coutume des ancêtres règle la répartition du patrimoine, et ce règlement peut, par le régime des substitutions fidéicommissaires, atteindre les générations les plus lointaines : les couvents et les fonctions ecclésiastiques recevront ceux des enfants que le père et la coutume destinent au célibat et qui ne doivent pas diminuer la part héréditaire de leurs frères.

Dans cette combinaison savante, chaque chose et chaque personne sont bien à leur place, à condition que les enfants soient dociles et que le tempérament plus vigoureux des uns ne vienne pas, par la rébellion, troubler la vie des autres. Que le fils du châtelain refuse de continuer au manoir la vie de son père, que la jeune fille refuse d'entrer au couvent, et l'édifice tout entier s'écroule; il faut à tout prix éviter un pareil malheur; aussi l'éducation doit-elle avant tout empêcher l'éclosion de ces mauvais sujets et de ce mauvais esprit.

D'innombrables traits empruntés à la vie familiale des classes supérieures au dix-septième et au dix-huitième siècle pourraient être cités ici pour appuyer ces allégations; contentons-nous de rapporter le trait suivant, qui nous est fourni par une famille contemporaine. Il y a quelque trente années, un père de famille dont le nom était précédé d'une particule, et qui, détail significatif, habitait l'île Saint-Louis, avait cinq fils et une fille; sa fortune, sans être considérable, était très suffisante. Dès que la jeune fille commença à atteindre l'âge de la réflexion, ses parents lui exposèrent tranquillement qu'elle devait arranger sa vie en dehors de toute idée de mariage : «Nous ne pouvons, lui dirent-ils, te donner une dot suffisante pour que tu te maries sans déchoir; tes frères, grâce à leur nom, se marieront aisément, mais tu es évidemment destinée au célibat. » Et la jeune fille accepta parfaitement cette décision paternelle, qui lui parut très sage : elle n'en souffrit d'aucune manière. Que l'on songe à

l'éducation qui est nécessaire pour qu'une pareille chose, que beaucoup jugeraient aujourd'hui plus que singulière, ait été possible, sans éveiller aucun sentiment de révolte ou de désespoir chez celle qui écoutait ce décret!

Si de la famille nous passons au travail, nous voyons que le régime du travail exige aussi impérieusement les mêmes qualités. Pour le paysan, cela n'est que trop évident et la permanence des procédés traditionnels de culture a développé en lui plus qu'en aucun autre l'esprit de soumission et d'imitation poussé jusqu'à la routine; mais le bon artisan doit aussi se signaler par les mêmes vertus passives. Les règlements de la corporation ont fixé, pour tous, les jours et les heures de travail, les matières premières qui doivent être employées, les outils dont on doit se servir. Continuer à faire ce qui se fait, ne pas chercher à drainer la clientèle par l'appât d'une marchandise de qualité supérieure ou de prix moins élevé, tels sont les devoirs du bon artisan; celui qui travaille plus longtemps, ou qui invente une machine nouvelle ou qui essaie de faire aussi bien avec une matière première de moindre prix, celui-là est un perturbateur, un mauvais sujet.

Si nous considérions les deux autres grandes sources d'influence sociale, l'État et l'Église, nous verrions qu'elles concourent aussi à développer l'esprit de soumission et de docilité. On sait comment la monarchie française, soutenue par les légistes, aboutit à l'absolutisme; les États généraux, les Parlements, les organismes locaux, tout cela a disparu; il n'y a plus d'un côté que le roi et ses représentants et de l'autre que des *sujets* (*subjecti*); le Prince est à lui seul l'État, sa seule volonté suffit à faire la loi, et le bon et loyal sujet doit obéir sans discuter, doit suivre sans contrôler. Qu'il ne se mêle pas de critiquer ou de donner des conseils, car le Prince, investi directement par Dieu, et à qui « une sorte de sacrement » (1), le sacre, dispense des lumières spéciales est évidemment le père de tous. Vit-on jamais l'enfant s'aviser d'indiquer à son père ce qui convient le mieux à son

(1) Nous avons entendu tout récemment cette expression extraordinaire, et aujourd'hui considérée comme très peu orthodoxe, de la bouche d'un monarchiste catholique.

propre bonheur? Aussi, là encore, tout homme qui n'est point préparé à l'obéissance la plus passive est un mauvais sujet, un perturbateur de l'ordre social.

Enfin, on a décrit maintes fois comment, au moyen âge, l'Église était devenue, par l'effet des événements historiques, le chef, le protecteur et le représentant de tous les grands intérêts de l'Europe civilisée. Elle règle les relations diplomatiques, fixe la hiérarchie des nations, distribue les territoires et la possession des mers, dépose les rois, intervient dans les affaires intérieures des peuples; presque seule, elle cultive la science et la philosophie, donne un asile aux belles-lettres et encourage les arts. Il n'est en ce genre aucune mission importante qu'elle ne remplisse et les collaborateurs qu'elle peut avoir reconnaissent sa suprématie. Cette organisation fut, pour l'Europe, la cause de grands bienfaits et le moyen d'éviter de grands maux ; seulement un jour vint où elle ne pouvait plus fonctionner utilement et les hommes d'Église, habitués à ne plus distinguer entre sa mission divine et les multiples missions humaines dont les événements l'avaient chargée, ne purent comprendre comment il était possible de confier à des mains laïques ces diverses fonctions. Chacune des sécularisations nécessaires ne fut obtenue qu'au prix de luttes parfois sanglantes, toujours ardentes; les guerres sévissaient en Europe depuis plus d'un siècle, lorsque la paix de Westphalie posa définitivement le principe en vertu duquel les relations internationales des États sont indépendantes de la confession religieuse des peuples. On connaît les luttes des puissances civiles et de la puissance religieuse ; l'astronomie ne fut laïcisée qu'au prix des tribulations imméritées de Galilée et le grand fondateur de la philosophie contemporaine, Descartes, vit son *Discours sur la Méthode* frappé des foudres de l'Index à l'époque même où le fondateur de la science du Droit des Gens, Grotius, voyait ses deux grands ouvrages atteints des mêmes foudres.

Joignez à cela les grands schismes du seizième siècle et vous comprendrez comment les hommes d'Église, en présence de l'esprit d'indépendance qui attirait hors de la maison maternelle

un grand nombre des enfants qui, même à l'égard des fils demeurés fidèles, restreignait les attributions de la puissance religieuse, crurent à la nécessité de renforcer le principe d'autorité et le devoir de l'obéissance. Ils eurent ou crurent avoir juste sujet de regarder avec méfiance toute affirmation tant soit peu vigoureuse de la personnalité humaine, et le bon chrétien parut briller surtout par son esprit de soumission, d'abandon de soi-même, de renoncement, d'obéissance et de résignation; je n'ose dire que ce furent les seules qualités, mais certainement ce furent celles qui se trouvèrent le plus prisées.

Aussi, voyez quel sera l'idéal moral poursuivi par les âmes dociles qui s'efforcent de suivre au plus près les courants dominants dans l'Église : elles vont s'enfermer dans des cloîtres (1); leurs yeux ne contemplent plus aucune chose extérieure qui vaille la peine d'être regardée et leurs oreilles n'entendent plus que des avis salutaires sur la nécessité de se renoncer à soi-même et de se mortifier; on arrivera aussi près que possible du fameux *perinde ac cadaver.*

Ce que nous venons de dire sur la condition générale de l'ancienne société paraît si naturel, si normal, qu'il faut, nous semble-t-il, quelque légèreté d'esprit unie à une certaine dose de confiance en sa propre perspicacité, pour critiquer la conduite de ceux qui, dans les siècles passés, ne pouvaient concevoir la vertu que sous cette forme. Toutes les institutions sociales, les plus petites comme les plus grandes, réclamaient l'obéissance des membres qu'elles encadraient. Une chose seule doit être à jamais regrettée : *c'est la survivance de cette conception de la vertu à l'état social qui l'avait engendrée.* Que l'état social ait subi de profondes transformations, personne ne le conteste, et pourtant les personnes les plus vertueuses de la société française ont maintenu aussi intégralement qu'elles l'ont pu leur conception de la moralité et de la vertu.

(1) La nécessité où l'Église se trouva de maintenir ses défenseurs au milieu de la société laïque atténue seule cette règle pour les ordres religieux d'hommes; mais le cloître resta universellement recommandé pour les femmes, et on sait au prix de quelles difficultés saint Vincent de Paul parvint à fonder un ordre non cloîtré de femmes; peu de temps avant lui, saint François de Sales avait échoué dans cette tâche.

Nous avons pu, comme exemple d'éducation familiale, citer le cas d'une femme qui n'a encore que cinquante-cinq ans; des exemples contemporains attestent que, jusque dans ces derniers temps, l'action de l'État et l'action d'une partie de l'Église se sont exercées dans le même sens : l'idée d'autorité, même dans les matières étrangères à la foi et à la morale, domine le plus souvent encore chez les catholiques français.

Dans le domaine politique, Napoléon I[er] et la Restauration, la fameuse Sainte-Alliance et la bourgeoisie de 1830, enfin le second Empire, *jusqu'à ses dernières années* (1), ont continué la même tradition : vingt-cinq ans ne se sont pas encore écoulés depuis le jour où les gens les plus vertueux de France essayèrent de restaurer l'autoritarisme dans toute sa pureté, et ce n'est guère que sous la poussée irrésistible des forces sociales que la troisième République est, à son corps défendant, obligée de contempler sans enthousiasme la nécessité de commencer enfin l'éducation personnelle des citoyens; le temps est passé où l'antimonarchisme et l'anticléricalisme suffisaient à grouper les républicains. Ce n'est donc pas un passé lointain que nous avons évoqué ici, mais le passé d'hier, et des événements récents ont seuls instruit les pères et les éducateurs de la jeunesse, les patrons, les prêtres et les hommes politiques qui commencent à entrevoir l'insuffisance de la méthode ancienne.

III

On peut ramener à deux résultats principaux les effets que cette formation morale, mise au contact de la société moderne, a produits : d'abord, en ne formant pas des tempéraments capables de résister aux séductions du mal, elle a préparé les recrues du vice, le jour où les autorités sur lesquelles elle comptait n'étaient plus là pour commander; en second lieu, elle a concouru à discréditer la loi morale et la vertu par les preuves manifestes d'im-

(1) Les mots imprimés en italique ne se trouvent ici que pour respecter la coutume qui distingue les deux systèmes gouvernementaux successivement suivis par le second Empire; en réalité cette distinction est peu fondée.

puissance que donnaient dans la vie pratique ceux qui avaient le plus subi son influence.

Dans le domaine matériel, dans la sphère du travail et des carrières, on peut, à la rigueur, résoudre temporairement le problème que chaque père de famille se pose au sujet de ses enfants, au moyen de petites recettes, de trucs variés, de combinaisons habiles : avoir peu d'enfants, placer son argent en rentes sur l'État ou en obligations de chemins de fer, mener une vie étroite afin d'économiser et de doter ses enfants, faire de ses fils des fonctionnaires ou des Saint-Cyriens, tout cela n'est pas très élevé, ni même parfois très moral; avec cette méthode, la race s'abâtardit rapidement, mais les individus peuvent encore ajuster à peu près leur petite existence et ils réussissent tant bien que mal à se soustraire à la grande force qui exige de chaque homme la capacité, l'énergie, l'initiative et le sentiment de la responsabilité.

Au contraire, dans le domaine du bien et du mal les recettes sont rares et presque totalement inefficaces et les appareils protecteurs dont on s'entoure disparaissent rapidement. Les bourgeois envoient leurs fils à Saint-Cyr ou aux écoles de droit ou de médecine dès qu'ils ont atteint l'âge de dix-sept ou dix-huit ans et les fils des ouvriers vont plus jeunes encore en apprentissage dans les ateliers; de leur côté, les jeunes filles entrent, suivant les cas, dans les magasins, les ateliers de couture, les écoles normales ou les bureaux du télégraphe et du téléphone, à moins qu'elles n'aillent, en qualité de domestiques, loger dans les sixièmes « des maisons de rapport » de Paris.

Dans toutes ces situations diverses, ces jeunes gens se trouvent sans guide et sans direction morale : jetés soudainement au grand carrefour de la vie, ils doivent faire preuve de personnalité, choisir librement entre le bien et le mal et se décider sous leur seule responsabilité. En vérité, la formation morale qui leur a été donnée n'est-elle pas une amère dérision et ne peut-on pas être surpris de la conduite de ceux qui ont cherché à édifier la moralité de leurs élèves sur des assises dont les devoirs d'obéissance, de soumission, d'abdication de son propre jugement devaient former les seules pierres? On ne devrait pas recom-

mander l'obéissance, comme la vertu principale à des jeunes gens qui, à peine lancés dans la vie, ne trouvent plus devant eux personne pour les diriger.

On connaît le résultat de cette admirable tactique. Il y a désaccord sur les causes de la dépravation, mais personne ne conteste que le nombre des trahisons est considérable. Chaque jour, de petits groupes désertent les rangs des défenseurs de la loi morale pour passer à l'ennemi!

Ajoutons que la Providence, afin de mieux convaincre d'erreur ceux qui donnent à leurs efforts une fausse direction, semble se plaire à rendre chaque jour plus difficiles à conserver les positions qu'ils occupent; l'âpreté de la concurrence et le développement des moyens de transport diminuent constamment le nombre des jeunes gens que leurs parents ou leurs maîtres peuvent soustraire au contact des influences mauvaises, et les séminaristes eux-mêmes, les derniers témoins d'une méthode autrefois chère à tant d'âmes élevées, doivent passer une année à la caserne (1). De plus, certaines carrières jusque-là réservées aux hommes commencent à entre-bâiller leurs portes devant les femmes; demain ces portes seront toutes grandes ouvertes et de nouveaux problèmes moraux se poseront.

En même temps que cette fausse application de la loi morale préparait au vice des recrues faciles, elle accroissait encore le nombre des transfuges et l'orgueil des ennemis en jetant le discrédit sur la loi morale.

On sait comment ce siècle a développé dans des proportions indéfinies la puissance de l'homme. Cet être dont les jambes ne peuvent qu'avec peine supporter une marche journalière de quinze ou vingt kilomètres, dont les bras ne peuvent soulever que quelques kilogrammes, dont la voix ne peut se faire entendre à une faible distance, dont les forces sont si fragiles et si peu alertes, devenait

(1) Il faudrait remarquer aussi que l'espace de temps pendant lequel l'enfant est soumis à l'influence exclusive de la famille, ou de l'école, tend plutôt à diminuer, et encore pendant ce laps de temps, « ces coquines d'inventions modernes » viennent battre en brèche l'autorité du père de famille. On pourrait, à ce propos, transcrire au passif de la bicyclette de bien curieuses histoires et la voiturette à pétrole ne diminuera pas les difficultés.

soudainement capable de franchir l'espace avec une vitesse de cent kilomètres à l'heure, de soulever des poids de cent tonnes, de faire résonner le son de sa voix à une distance de plusieurs centaines de kilomètres et de produire en quantités indéfinies toutes les choses nécessaires à l'entretien de sa vie. La science opérait toutes ces transformations, et ces grands changements dans le domaine matériel n'étaient que le prélude et l'origine de changements plus grands encore dans le domaine intellectuel. Les sciences anciennement connues étaient renouvelées, et de nouvelles se constituaient à l'envi.

Or, il se trouva que cet immense et merveilleux mouvement, dont ceux qui croient en Dieu ne célébreront jamais assez la grandeur, fut loin de susciter l'enthousiasme de beaucoup de catholiques : ils semblaient être si profondément pénétrés de la faiblesse humaine, qu'ils refusèrent de croire à l'orthodoxie de cette singulière expansion de la puissance de ce « ver de terre ». Grégoire XVI défendit jusqu'à sa mort qu'aucun fil télégraphique et aucun rail de chemin de fer fussent posés dans les États pontificaux. Le monde religieux le plus en évidence devant le public se tint sur la réserve, pour ne pas dire plus, à l'égard de la science et des inventions modernes.

On vit souvent alors, spectacle douloureux, les enfants du Dieu de lumière ne marcher que les derniers à la recherche de la vérité scientifique et les fils du Dieu de miséricorde se défier des améliorations matérielles apportées à la destinée des pauvres et des petits : ils se complurent au contraire, tâche facile, à montrer les insuffisances et les lacunes de toutes ces tentatives. Sans doute, de nombreuses raisons expliquent cette attitude, ne fût-ce que les intentions hautement affirmées des représentants de ces nouveautés de s'en servir pour ruiner la croyance religieuse et démontrer l'inutilité de la loi morale ; mais s'il est très difficile de critiquer cette attitude, alors qu'elle eût été peut-être la nôtre si nous avions vécu dans la première moitié de ce siècle, il nous paraît impossible de n'en pas reconnaître le caractère très fâcheux.

Les grands changements survenus dans le domaine du travail

et dans le domaine intellectuel eurent naturellement leur répercussion sur la politique, et des lois nouvelles devinrent nécessaires : or, là encore, ces hommes qui s'intitulèrent conservateurs, et qui ne réfléchissaient pas que le conservatisme suppose au préalable le discernement entre les institutions bonnes et les institutions mauvaises, entre les organismes vivants et ceux qui sont condamnés à mourir, furent le plus souvent hostiles à ce mouvement de réformes et en tous cas n'y prirent qu'une part insignifiante. Élevés suivant la méthode d'un temps où les choses changeaient peu et où, par suite, les choses existantes et reconnues bonnes auparavant pouvaient, à *priori*, être considérées comme douées encore de leur vertu bienfaisante, ils continuèrent à professer les mêmes sentiments de révérence et de respect pour des institutions qui ne méritaient plus guère cet honneur ; ainsi, pour ne prendre que des exemples récents, les changements apportés à la forme du gouvernement, la diffusion plus grande donnée à l'instruction, les lois sur la presse, et sur les syndicats, la réduction de la durée du service militaire, tout cela se fit malgré eux et sans eux.

Sans doute, ici encore, des raisons sérieuses excusent cette attitude de réserve à l'égard de ces modifications législatives dans lesquelles un parti important se vantait de trouver des armes nouvelles contre les catholiques, mais on ne peut néanmoins s'empêcher de regretter cette attitude et il n'est guère permis de douter qu'elle n'ait eu pour cause le défaut de discernement.

On sait d'ailleurs ce qui est advenu : ces lois ont été votées, le temps s'est écoulé et aujourd'hui, à l'exception de quelques réserves dont il ne faut pas exagérer l'importance, les conservateurs ont accepté le fait accompli. Il a été prouvé une fois de plus que des hommes très vertueux avaient manqué de clairvoyance, leur impuissance a été aussi démontrée et ces preuves n'ont pas servi la cause du bien.

(*A suivre.*)

***

ESSAIS DE SOLUTIONS

DE LA QUESTION OUVRIÈRE[1]

I

TYPES DE PATRONS ET D'OUVRIERS

La question ouvrière, c'est-à-dire la question capitale des rapports entre employeurs et employés, a été étudiée déjà sous bien des aspects, par beaucoup d'auteurs employant des méthodes diverses. Elle n'en reste pas moins à l'ordre du jour, parce que les difficultés qu'elle comporte, loin de disparaître, semblent plutôt en voie de s'aggraver par l'effet de circonstances multiples. Il n'est donc pas inutile d'examiner de près la situation actuelle, de chercher à découvrir les causes qui agissent pour répandre parmi les travailleurs manuels des sentiments de mécontentement, de méfiance et d'irritation. Cette étude est une modeste contribution à la grande enquête constamment ouverte sur ce sujet si important.

Nous l'avons préparée dans un esprit de complète impartialité, en nous attachant avant tout à la recherche de la vérité par la constatation et la comparaison des faits. C'est une étude monographique conduite méthodiquement, dans le milieu parisien, où nous avons choisi deux séries parallèles de types. La première comprend des ouvriers attachés à des ateliers patronnés, c'est-à-

(1) Cette étude est extraite d'un volume que M. Poinsard va publier prochainement chez H. Le Soudier, éditeur à Paris, sous ce titre : *La guerre de classes peut-elle être évitée et par quels moyens pratiques?*

dire bien organisés au point de vue social comme au point de vue technique. La seconde se compose d'hommes occupés par de purs employeurs, autrement dit par des chefs de métier qui ne se préoccupent en rien du côté social de leur rôle. Nous avons eu soin de ne prendre pour exemples que des familles réputées comme honnêtes et exemptes des vices ou des défauts qui sont de nature à les maintenir en tout état de cause dans la misère. Tous nos types appartiennent au moins à la bonne moyenne du groupe ouvrier parisien, et sont pratiquement et scientifiquement comparables entre eux. Ils sont donc bien propres à montrer ce que l'ouvrier contemporain peut faire à lui seul, et en quoi il a besoin d'une aide extérieure.

Dans ce premier article, nous allons exposer les faits observés. Dans un second, nous essaierons de dégager la leçon de choses qui ressort de ces mêmes faits.

I

Voici d'abord plusieurs ouvriers typographes et conducteurs-typographes (1). Le premier, M. L***, né en 1858 à Paris, est entré en 1871, comme apprenti, à l'imprimerie Chaix. L'organisation de cette maison, due surtout à M. Alban Chaix, était fort remarquable et elle a été conservée avec le soin le plus intelligent par son fils, chef actuel de la maison. Au lieu d'entrer directement à l'atelier, pour y apprendre lentement et d'une manière plus ou moins incomplète les éléments du métier, M. L*** dut passer d'abord par une école professionnelle attachée à la maison, où il reçut, outre un utile complément d'instruction primaire, une formation professionnelle très soignée. La durée de l'apprentissage était de quatre ans, dont les six premiers mois sans salaire; pendant les six mois suivants, l'apprenti recevait 0 fr. 50 par jour, puis 1 franc pendant la seconde année, 1 fr. 50 pendant la troisième, 2 francs et enfin 2 fr. 50 pendant la dernière.

Les souvenirs de M. L*** montrent que, dès le début de leur

(1) On désigne ainsi les ouvriers spécialistes qui conduisent les machines à imprimer.

carrière, le patron s'efforçait d'inspirer aux jeunes gens le sentiment précis de la portée et de la valeur de leurs efforts personnels. En outre de son salaire, chaque apprenti assistant à un cours d'instruction primaire recevait un jeton, lequel représentait une valeur de dix centimes; à la fin du mois on rendait les jetons contre argent. C'était là une prime d'assiduité, à laquelle on joignait une prime à l'application au moyen de gratifications accordées aux meilleurs élèves. En même temps, le patron cherchait à inculquer aux apprentis l'idée de la prévoyance en leur donnant des gratifications sous la forme de livrets d'épargne. Enfin, de temps en temps, des réunions solennelles avec distribution de récompenses excitaient les émulations, tandis que des fêtes intimes groupaient par intervalles tout le personnel de la maison, familles comprises, et créaient une tradition de confraternité et de sympathie précieuse et agréable pour tous.

M. L*** a gardé un vif souvenir de tous ces faits; il les raconte avec un plaisir évident, et il est aisé de voir que son temps d'apprentissage ne lui a laissé que de bonnes impressions. Il n'a eu à subir ni les brutalités, ni les propos grossiers, ni les tâches rebutantes, ni les fréquentations dangereuses qui sont, trop souvent, le lot de l'apprenti soumis dès le début au régime commun de l'atelier. De son propre aveu, il y a gagné beaucoup en habileté technique et en valeur morale.

En 1876, L*** devenait ouvrier et débutait dans les ateliers Chaix au salaire courant de 6 francs par jour. Deux ans après, en 1878, une grande grève éclata dans les imprimeries parisiennes; les typographes demandaient une augmentation journalière de 0 fr. 50. Il n'y eut point de conflit dans les ateliers Chaix; les ouvriers refusèrent de cesser de travailler, attendu qu'ils n'avaient aucune plainte à faire valoir contre leur patron. Mais comme l'affaire tourna au profit des grévistes, M. Chaix accorda de lui-même à son personnel le nouveau tarif. D'ailleurs, depuis vingt ans qu'il est dans le métier, M. L*** n'a jamais connu la grève; toujours dans cette maison les difficultés ont été réglées à l'amiable, sans aucun sentiment d'hostilité ou de lutte.

En 1879, notre typographe partit pour le régiment. Cette pé-

riode fut adoucie pour lui par les économies faites précédemment, grâce aux mesures prises par le patron pour habituer ses apprentis et ouvriers à la prévoyance. En 1883, il revenait avec le grade de sergent-fourrier et retrouvait aussitôt sa place dans la maison Chaix, qu'il n'a plus quittée depuis lors. Son salaire s'est élevé par degrés à 7 fr. 50 par jour. Si ses aptitudes le permettent, il pourra avec le temps devenir chef d'équipe, metteur en pages, avec un salaire supérieur et une gratification annuelle, sans parler des autres occasions d'avancement que procure la maison. Si les places sont prises pour trop longtemps, et si M. L*** est ambitieux, il pourra trouver des débouchés au dehors, car beaucoup d'anciens ouvriers de l'imprimerie Chaix en sont sortis, sollicités le plus souvent par d'autres maîtres imprimeurs, qui les recherchent pour en faire des chefs de service avec des traitements supérieurs. D'autres ont réussi à s'établir et prospèrent comme patrons.

Dès à présent M. L*** mène une vie modeste sans doute, mais pourtant aisée. Marié en 1886, père en 1890 d'un garçon, il habite sur les hauteurs de Montmartre, dans une vaste cour qui forme comme une cité ouvrière, un logement petit, mais assez gai et bien entretenu, où tout offre un aspect honnête, propre et décent.

Dans ces faits, nous apercevons déjà quelques-uns des effets d'un patronage éclairé : la bonne organisation de l'apprentissage donne des ouvriers de choix; la sollicitude et l'esprit de justice du patron maintiennent la confiance et l'accord entre lui et son personnel; la maison fait d'autre part les plus grands efforts pour éviter ou pour abréger les chômages, au moyen de combinaisons appropriées : enfin, elle a fondé des institutions de prévoyance dont il nous reste à parler. Nous comprendrons alors sans difficulté pourquoi ses employés lui sont particulièrement attachés. C'est toujours l'exemple de M. L*** qui va nous en faire apprécier la valeur.

Il y a de nombreuses années déjà que M. Napoléon Chaix, le véritable fondateur de cette grande maison, a créé pour son personnel une caisse de secours spéciale qui a rendu les plus grands services. Cette caisse est alimentée : 1° par une cotisation de

1 franc par quinzaine versée par chacun des membres actifs; 2° par les subventions de la maison. Elle donne aux malades un secours quotidien de 2 fr. 25; aux femmes en couches un don fixe de 50 francs; aux familles des décédés un secours de 100 francs. En outre, les anciens apprentis ont formé, avec l'appui et les encouragements du patron, une société amicale dont les cotisations ont surtout un but d'assistance mutuelle. Pendant les six premiers mois de maladie, ses membres reçoivent un secours quotidien de 2 francs, qui s'ajoute à celui de la société de secours. Cela fait un total de 4 fr. 25 qui suffit pour éviter la noire misère avec ses conséquences prolongées.

Ce n'est pas tout. La régularité, au moins approximative, du travail, les secours de maladie, l'assurance contre les accidents, organisée aussi par la maison, font jouir les ouvriers, pendant leur période d'activité, d'une sécurité bien précieuse. Mais cela ne suffit pas. Il arrive un moment où les facultés affaiblies ne permettent plus au typographe de fournir un travail rémunérateur; il lui faut alors recourir à l'aide de ses enfants, qui trop souvent sont déjà surchargés, ou bien pratiquer des métiers infimes et vivre de misère, ou encore tomber à la merci de la charité publique. Les ouvriers comme L***, qui sont placés dans une situation plutôt exceptionnelle au point de vue de la régularité du travail et par conséquent du salaire, peuvent encore, lorsqu'ils ont de l'ordre, de la prévoyance, et une santé robuste, réaliser quelques économies; mais elles ne peuvent atteindre un chiffre bien considérable. Avec un salaire annuel qui ne dépasse guère 2.000 francs, il faut d'abord vivre dans une grande ville où tout est assez cher, et dans un pays où le système d'impôts a pour effet de charger beaucoup les consommations usuelles. Après cela, et tout en se serrant étroitement, on n'arrive pas toujours à mettre quelque chose de côté; la moindre maladie, un chômage un peu prolongé, peut fort bien amener le déficit et supprimer toute possibilité d'épargne pendant plusieurs années successives. Il en résulte qu'après trente-cinq ou quarante années de labeur, le salarié vieilli se trouve dépourvu de ressources suffisantes.

C'est dans le but d'aider ses ouvriers à surmonter cette difficulté si grave que le second des Chaix, Alban, a établi chez lui une institution qui fonctionne depuis 1872, et dont L*** bénéficie depuis 1875, c'est-à-dire depuis qu'il travaille comme ouvrier. Il s'agit ici de la participation du personnel aux bénéfices de la maison. La proportion du profit net attribuée aux ouvriers est répartie entre eux au prorata des salaires reçus dans l'année. Chaque part individuelle était ensuite, jusqu'à une époque récente, subdivisée en trois portions égales : un tiers payé en espèces à l'ayant-droit, et formant une sorte de gratification ou de prime destinée à intéresser directement l'ouvrier à la combinaison ; un second tiers capitalisé sur livret pour être remis au titulaire à sa sortie de la maison, de façon à lui constituer un pécule disponible, avec lequel il pouvait, par exemple, acheter une petite maison à la campagne ; enfin la dernière fraction aussi capitalisée, n'était acquise à l'ouvrier qu'après vingt ans de services ou à soixante ans d'âge, bon moyen, croyait-on, pour assurer mieux la stabilité du personnel. Ce système a été modifié depuis peu, nous dirons tout à l'heure pourquoi et comment.

De 1875 à 1894, soit une période de quinze ans, défalcation faite du temps de service militaire, la part de M. L*** s'est élevée aux chiffres suivants. Pour les deux tiers capitalisés, y compris la plus-value des titres de placement : 2.100 francs Pour le tiers payé comptant, à peu près 900 francs. C'est, au total, une somme de 3.000 francs dont notre typographe a bénéficié en sus d'un salaire au moins égal à celui du tarif courant. Sur ce total, les 900 francs reçus par petites annuités de 60 francs, chiffre moyen, ont été dépensés d'une manière plus ou moins utile, selon les circonstances. C'est là du reste, paraît-il, un cas assez fréquent parmi les ouvriers de la maison ; cette répartition relativement faible était surtout considérée, nous dit L***, comme une gratification que l'on consacrait volontiers à des acquisitions exceptionnelles, parfois même à l'organisation d'une petite fête, d'une partie de campagne. Beaucoup comptaient assez sur la prospérité de la maison, sur la régularité du travail et du salaire. sur la réserve en bonnes valeurs due à la prévoyance du patron,

pour dissiper sans souci l'aubaine qui leur tombait ainsi du ciel. Le fait est que L***, qui se trouvait en 1894, à trente-six ans, en possession d'une réserve de près de 3.000 francs, pouvait raisonnablement espérer qu'à soixante ans son capital serait porté à 9.000 ou 10.000 francs par le jeu combiné de la participation et de la capitalisation. C'est là certainement une ressource; pourtant il faut convenir qu'elle serait mince pour faire vivre un ménage devenu hors d'état de travailler. C'est ce qu'a fort sagement pensé M. Alban Chaix, chef actuel de la maison. Aussi, modifiant en 1894 le système de répartition primitif, il a adopté une combinaison toute différente. Le régime institué en 1871 était, en théorie, ingénieusement combiné : il devait à la fois habituer les ouvriers aux idées de prévoyance, les accoutumer à l'épargne personnelle, leur inculquer le sentiment d'une association avec le patron, constituer pour leurs vieux jours un capital de retraite. Mais la pratique ne répondait pas tout à fait à cette conception. Chacune des fractions que nous avons énumérées tout à l'heure était trop faible pour former à elle seule une base de prévoyance bien solide. M. Alban Chaix a préféré une combinaison plus simple et au fond plus efficace. Il a décidé que désormais le fonds de participation tout entier serait consacré à la constitution de pensions de retraite. A cet effet, la somme prélevée sur les bénéfices est placée à la Caisse nationale des retraites, avec répartition au compte particulier de chaque intéressé. Ainsi, au lieu de toucher à soixante ans un capital de quelques milliers de francs, M. L*** recevra une pension viagère proportionnée à l'importance des versements opérés, et qui atteindra probablement au moins 600 francs. Cette perspective est pour lui un grand élément de sécurité; pourtant l'ancienne répartition en espèces a laissé des regrets à lui et à plusieurs de ses camarades. « Cette petite somme, arrivant chaque année, faisait grand plaisir, dit-il, on sentait mieux l'effet de la participation. Sans doute, je sais que quand je serai vieux, j'aurai toujours un bout de pain à manger; du reste, j'ai là mon livret pour me le rappeler au besoin. Mais c'est égal, ce n'est plus la même chose! » Ce regret naïf et franc n'est pas pour faire revenir M. Chaix sur sa déter-

mination. Quand l'âge de la retraite approchera, le brave L*** aura changé d'avis, et pensera comme certains de ses camarades plus prévoyants, qui nous ont exprimé de la manière la plus catégorique leur préférence pour le système actuel, lequel donne à l'ouvrier un avantage plus grand dans l'avenir, et plus de liberté dans le présent, car si son intérêt l'engage à quitter la maison, il peut le faire en emportant son livret, dont il a la pleine propriété. Cette réforme a donc été de la part du patron à la fois une mesure de haute prévoyance et un acte libéral.

En résumé, M. L*** a trouvé dans les institutions et le régime de patronage de la maison Chaix :

1° Une forte instruction professionnelle;

2° Une éducation morale supérieure à celle de la moyenne des enfants de sa condition;

3° Des secours en cas de maladie ou de décès;

4° Une retraite pour sa vieillesse.

En échange, il témoigne pour la maison un grand attachement, s'honore hautement de lui appartenir, se montre fier de son importance, de son renom, de sa belle organisation. Il manifeste pour son patron une considération affectueuse dont la sincérité est évidente, ce qui ne l'empêche nullement d'exprimer son opinion critique à l'occasion, quoiqu'il sache que M. Chaix lui-même a bien voulu nous mettre en rapport avec lui. Son esprit est tellement accoutumé à l'idée du bon accord réciproque qu'il a toujours vu régner autour de lui, que la pensée d'une opposition ou d'une lutte lui est véritablement étrangère. Il en résulte qu'il n'a jamais été poussé bien fortement à entrer dans une association syndicale. A une certaine époque, vers le début de sa carrière, il y pensa cependant, d'autant plus que le patron ne s'y opposait nullement. Il demanda conseil à ce sujet à un ancien de l'atelier qui l'en dissuada. Le vieillard lui conta que, ayant fait partie du syndicat des typographes avec l'espoir d'en tirer quelques avantages en retour, il l'avait trouvé mal conduit, entaché d'abus criants, et il en était sorti au bout de quelque temps avec la persuasion qu'il n'était utile qu'aux membres du comité et à leurs amis personnels. Il faut bien reconnaître que

beaucoup de syndicats ouvriers méritent ces reproches dans une mesure plus ou moins grande. Toujours est-il que L***, qui n'était poussé dans cette occasion que par un sentiment général de solidarité et non par un besoin immédiat, renonça à son projet sans tenter aucune expérience directe.

Telle est l'impression précise que nous emportons en quittant cet honnête ménage, qui doit à la bonne organisation du travail établie dans l'imprimerie Chaix la tranquille paix et la sécurité de son existence.

II

Nous avons eu l'occasion de vérifier d'une manière plus complète les résultats obtenus par la maison Chaix. Ils sont assez frappants pour que nous les exposions avec quelques détails.

Il a fallu des efforts prolongés et patients pour arriver au résultat actuel, qui est vraiment excellent. Déjà Napoléon Chaix, le créateur de l'imprimerie, s'était efforcé d'intéresser directement ses ouvriers au développement de l'entreprise. Mais il avait trouvé peu d'écho. Il faut dire aussi que ses procédés manquaient, paraît-il, de souplesse. C'était, nous a-t-on raconté, un excellent homme, mais très raide. Il avait fait placer à l'entrée des ateliers un signal mobile qui tournait au moment même où l'heure de la rentrée achevait de sonner. Aussitôt la porte était close, et les retardataires savaient qu'il devenait inutile de faire un pas de plus en avant, quelles que fussent la durée et les causes du retard. Les ouvriers étaient fort indisposés de tant de sévérité, si bien qu'un jour ils se trouvèrent d'accord pour attendre tous au dehors que le signal de la fermeture ait été donné, puis pour se présenter en masse à la porte, qui fut forcée, après quoi chacun gagna paisiblement sa place.

Quoi qu'il en soit de cette anecdote, il est bien certain que ces procédés autoritaires sont abandonnés depuis longtemps dans cette maison, devenue l'une des plus grandes imprimeries du monde. Ce n'est pas que la discipline y soit plus relâchée qu'ailleurs; elle est au contraire très exacte. Mais on l'obtient par des

moyens tout différents, appliqués surtout par M. Alban Chaix, fils du précédent, qui fut un patron éminent et clairvoyant entre tous. Par son action personnelle constante, il s'efforça toujours de donner à ses ouvriers le sentiment de la responsabilité morale, de l'initiative, de la dignité professionnelle, de la prévoyance. A cet effet, il s'attacha à les grouper aussi étroitement que possible, à les réunir souvent autour de lui pour leur parler de l'œuvre commune, de leurs devoirs envers la maison et envers eux-mêmes. Les assemblées de la Société de secours mutuels, de la Société amicale des anciens apprentis, les distributions de récompenses aux élèves en cours d'apprentissage, la réunion annuelle du personnel entier pour proclamer les résultats de la participation aux bénéfices, étaient pour lui autant d'occasions de semer ou de réveiller dans les esprits les idées de solidarité et de progrès. C'est dans une de ces occasions qu'Alban Chaix disait à ses ouvriers cette noble parole : « Je veux que vous deveniez les officiers de la typographie parisienne ». Et cette phrase a trouvé chez ceux qui l'ont entendue un tel écho, qu'ils la conservent précieusement dans leur mémoire et que la plupart d'entre eux en ont fait la règle de leur conduite.

Le libéralisme patronal des Chaix a donné les meilleurs fruits. Son personnel est l'un des mieux composés, des plus intelligents, des plus capables que l'on puisse rencontrer. Il est animé d'un esprit élevé, d'un sentiment de respectabilité, d'une tendance progressive qui en font une élite. On trouve sans doute dans beaucoup d'autres ateliers des ouvriers dont la valeur et la tenue sont remarquables, mais ce sont plus ou moins des exceptions parmi la masse des camarades. Il est bien rare de trouver un tel ensemble. Aussi le généreux désir d'Alban Chaix s'est réalisé. Les élèves qu'il a formés se rencontrent en grand nombre dans la typographie française, et ils occupent presque tous des emplois supérieurs. Quelques-uns sont sortis de l'établissement par l'effet de circonstances plutôt regrettables : une brouille avec un contre-maître, un caprice, un coup de tête. Beaucoup ont été appelés au dehors par l'offre d'une position avantageuse. Ceux-ci sont bien les officiers annonçés par un patron éducateur, ils

jouent dans la profession un rôle particulièrement honorable pour eux-mêmes et pour la maison Chaix.

Certains lecteurs objecteront peut-être que, si cette maison fournit ainsi d'année en année à ses concurrents des collaborateurs de choix, elle fait là un métier de dupe. Penser ainsi, ce serait tomber dans une lourde erreur. En effet, si cette imprimerie laisse aller vers les autres établissements quelques-uns de ses élèves, voir même des meilleurs, les autres lui restent en grand nombre et maintiennent sa prospérité; du reste, avant de la quitter, les émigrants lui ont consacré au moins une partie de leur vie d'ouvriers, de leur jeune activité, de leur capacité. En la quittant, ils portent au dehors l'influence de son bon renom, l'affirmation de sa supériorité, non seulement par leurs œuvres, mais encore par le souvenir qu'ils en gardent, par le respect et l'attachement qu'ils lui conservent toujours, même — nous avons eu l'occasion de le constater — lorsqu'ils sont partis mécontents et froissés.

Pour bien préciser les impressions que nous venons d'indiquer, et pour compléter les renseignements que la monographie de M. L*** nous a déjà fournis, nous allons esquisser brièvement la physionomie de quelques autres ouvriers ou anciens ouvriers de la maison Chaix.

M. Simon F***, né à Clichy en 1855, est entré comme apprenti conducteur à la maison Chaix en 1868. Son apprentissage ne lui a laissé que de bons souvenirs. Margeur en 1872, puis conducteur en titre en 1878, il n'a pas quitté la maison jusqu'en 1896, époque à laquelle il est devenu patron dans une autre spécialité industrielle. Il ne s'est pas séparé sans regrets de cet établissement où il a travaillé de longues années, dont il reste un admirateur et un ami dévoué; il continue à faire partie de toutes les associations formées par le personnel. Ces sociétés sont au nombre de trois : la Société de secours mutuels de la maison, dont M. F***. ne peut plus être membre actif, bien entendu; l'Association amicale des anciens élèves, enfin le « groupe intime » des conducteurs. M. F*** avait ainsi à payer trois cotisations cumulées, en échange desquelles il était assuré de recevoir en cas de maladie un secours total allant à 5 fr. 25 par jour pour le

premier mois, à 6 fr. 25 pour le second, à 7 fr. 25 du quatrième au sixième. Au delà, il ne fallait plus compter que sur la bonne volonté du patron et des camarades, qui d'ailleurs n'est jamais invoquée en vain.

En quittant l'imprimerie après vingt-quatre ans de service, M. F*** pouvait demander la liquidation intégrale de ses primes de participation. Il en avait reçu un tiers en argent, soit deux mille et quelques cents francs. Les deux autres tiers, capitalisés, ont donné 5.500 francs, auxquels l'intéressé avait ajouté 2.000 francs d'économies personnelles. Le tout versé à la Caisse nationale des retraites par les soins de la maison, à capital réservé, lui assurera à cinquante-cinq ans une pension viagère de 980 francs. Si M. F*** avait constitué une famille, il en serait résulté pour lui des charges qui auraient probablement modifié un peu ce résultat, mais le seul jeu de la participation, dont il pouvait bénéficier encore pendant au moins quinze ans, devait en tout cas mettre sa vieillesse à l'abri de la misère.

M. R*** était aussi conducteur à la maison Chaix ; élève de l'imprimerie, ouvrier vers 1876, il avait dix-neuf ans de présence comme tel, déduction faite du temps de service militaire, lorsqu'à la suite d'un incident qui le mécontenta, il se décida à aller chercher fortune ailleurs. Excellent ouvrier, parfaitement recommandable, il n'a pas eu beaucoup de peine à se placer, et il occupe maintenant dans une grande imprimerie parisienne une situation bien rémunérée. Il n'en a pas moins perdu au change. D'abord, sorti avant sa vingtième année de service, il a été atteint par la déchéance alors prévue par le règlement, et a perdu de ce chef un tiers de la somme produite par la participation ; un autre tiers, placé en valeurs incessibles et insaisissables, lui donne à peu près 100 francs de revenu. Ensuite, la maison où il travaille actuellement n'a ni société de secours, ni organisation régulière contre le chômage, ni participation. En un mot, comme il l'observe lui-même, il ne retrouve pas là ces liens de solidarité qui font la force de la maison Chaix. Il ne doit donc plus compter que sur ses propres forces. Mais la formation supérieure qu'il a reçue de ses anciens patrons lui permet au moins de se tirer d'affaire plus

aisément qu'un autre. C'est cette formation qui lui a valu un emploi avantageux et qui le fera toujours rechercher entre beaucoup d'autres. Il s'en rend très bien compte, et les griefs qu'à part soi il impute sans doute à la maison Chaix, ne l'empêchent nullement de reconnaître avec franchise tout ce qu'il lui doit, et probablement aussi de la regretter *in petto*, sans vouloir en convenir tout haut.

Nous avons interrogé encore un typographe, M. P***, qui, entré chez les Chaix en 1870, est resté dans la maison vingt-trois ans, y compris le temps d'apprentissage. Ouvrier très intelligent, il occupait une situation de contre-maître, qu'il a quittée pour entrer dans une importante imprimerie de la banlieue de Paris, où il a trouvé un salaire supérieur, des chances d'avancement plus immédiates et enfin la possibilité de s'installer dans une commune suburbaine, et de louer un jardin qu'il soigne avec passion. Avec sa valeur personnelle, son savoir technique, sa conduite régulière, cet ouvrier a devant lui un avenir très large, s'il sait profiter des circonstances, et il paraît capable de les saisir au passage. Il se loue hautement des institutions de la maison Chaix, dont il a tiré une formation professionnelle, morale et sociale, ainsi que des avantages pécuniaires, qu'il apprécie avec un bon sens et un sentiment de gratitude remarquables. La participation lui a valu : 1° entre 800 et 900 francs en espèces, 2° une réserve en valeurs incessibles et insaisissables donnant à peu près 100 francs de revenu; 3° un placement à la Caisse des retraites qui lui assurera à cinquante-cinq ans une pension de 5.000 francs. La maison qui occupe actuellement M. P*** ne lui offre aucun de ces avantages, mais c'est un homme assez bien préparé pour ne pas craindre la chance. Pour donner une idée plus précise de sa valeur intellectuelle et du courant d'idées qui domine généralement chez les ouvriers formés par les Chaix, nous reproduisons ici une lettre qu'il nous a écrite. Sans être à l'abri de la critique sur certains points, elle montre au moins que l'action éducatrice du patron a pour résultat direct de dégager l'esprit de l'ouvrier des fumées socialistes, et de lui inculquer des idées solides et pratiques. Voici cette lettre :

« En ce qui concerne le développement de la condition du travailleur, il sera long à se réaliser, sans que pourtant il en faille désespérer. Pour moi, j'en vois les étapes à peu près ainsi :

« Associations d'épargne de toute nature (caisses d'épargne, de secours mutuels, de retraites, de secours en cas de décès) ;

« Associations de consommation ;

« Chambres syndicales (1) ;

« Associations de production.

« J'ai suivi l'ordre que je crois le plus favorable à l'éducation sociale du travailleur. En effet, les caisses d'épargne agissent pour donner à l'individu le goût de l'économie ; les caisses de secours mutuels présentent à leurs sociétaires un intérêt immédiat, une sécurité actuelle ; on peut en dire autant des sociétés de consommation ; les caisses de retraites sont bien plus difficiles à organiser ; parce que le résultat est éloigné, on croit avoir toujours le temps d'y penser, et généralement on y pense trop tard ; les caisses de secours en cas de décès remplaceraient avantageusement les assurances, qui font le bonheur des actionnaires des compagnies, mais coûtent trop cher aux clients ; les chambres syndicales sont fort utiles pour soutenir les intérêts corporatifs, mais à la condition qu'elles ne tombent pas dans les mains des politiciens qui, après les avoir prises comme marchepied, les abandonnent quand ils n'en ont plus besoin.

« Quant aux sociétés de production, c'est là un but très éloigné. Comme je vous l'ai dit au courant de notre conversation, elles réussiront d'autant mieux si elles sont organisées par en haut, c'est-à-dire en descendant du patron à l'ouvrier. Voici comment je comprends les phases de cette évolution : 1° participation aux bénéfices sans immixtion dans les affaires, les participants laissant le capital acquis engagé dans l'entreprise ; 2° actionnaires ouvriers peu nombreux, nommant la direction ; 3° admission de nouveaux actionnaires à tout petit capital, c'est-à-dire de presque tout le monde.

(1) Nous devons faire remarquer à ce propos que tous les ouvriers cités ont été *unanimes* à constater la faiblesse des syndicats actuels, et cependant les deux derniers d'entre eux sont syndiqués.

« C'est là le but, mais nous n'y sommes pas arrivés ».

On pourrait sans doute discuter ce programme social, surtout en ce qui touche l'extension indéfinie de l'association de production. Mais il n'en est pas moins vrai que, si la classe ouvrière comptait beaucoup d'hommes formés à une école aussi sensée, aussi pratique et en même temps aussi libérale, la question ouvrière n'aurait plus l'aspect qu'elle affecte aujourd'hui. Or, cette formation est surtout l'œuvre des patrons, MM. Chaix, ce sont leur ouvriers eux-mêmes qui l'affirment. Voilà une conclusion qu mméritait assurément d'être mise en pleine lumière.

III

Nous pourrions multiplier les exemples du genre de ceux que nous venons d'esquisser, car au cours de notre enquête nous avons étudié une série de types pris dans des professions très différentes. Mais cela ne servirait qu'à montrer la constance des phénomènes obtenus dans des conditions semblables, chose que l'on peut admettre sans autre démonstration, et nous arriverions à dépasser les limites d'un article de revue. Nous nous en tiendrons donc à ces faits, d'ailleurs si démonstratifs, et nous passerons à l'examen du système tout à fait opposé : celui dans lequel le chef de métier se considère simplement comme un rouage économique et technique, sans se préoccuper en rien du côté social de ses relations avec les ouvriers. Nous y procéderons, bien entendu, au moyen de la méthode appliquée tout à l'heure, c'est-à-dire en envisageant des faits concrets et précis, pris dans la réalité de la vie courante.

M. C*** est né à Paris en 1843. Entré en apprentissage dans une petite imprimerie en 1856, il eut la chance de tomber sur un brave homme qui le traitait comme un membre de sa propre famille. Aujourd'hui, dit M. C***, avec nos vastes imprimeries, les choses ont bien changé à ce point de vue ; les apprentis sont en général livrés à eux-mêmes, ils apprennent peu et contractent de mauvaises habitudes. L'excès du mal est devenu si sen-

sible, qu'il a fait naître l'idée de la création d'une école professionnelle spéciale, d'abord privée, devenue depuis municipale, et connue sous le nom d'école Estienne. Elle forme quelques bons élèves, fortement préparés au point de vue technique, mais peu ou pas sous celui de l'éducation sociale.

Ouvrier en 1860, M. C*** se rangea bientôt parmi l'élite de sa corporation. A vingt ans, il était occupé déjà comme metteur en pages, c'est-à-dire comme contre-maître, ce qui témoigne en faveur de son savoir professionnel et de sa conduite. Le taux courant du salaire était alors de 5 francs à 5 fr. 50 pour les ouvriers; il était naturellement supérieur pour les metteurs en pages. En 1862, une grève fit obtenir la journée de 6 francs, puis on arriva à 6 fr. 50 en 1868. Aujourd'hui, le prix du salaire tend à s'établir sur la base de 70 centimes l'heure, soit 7 francs par jour, parfois même plus pour les bons ouvriers. Il faut dire à ce propos que le métier de typographe est assez dur dans les imprimeries parisiennes. Les travaux de nuit sont fréquents pendant la période active de l'année, et ils usent rapidement le personnel. En été, au contraire, le chômage survient et dure trop souvent pendant de longues semaines. D'ailleurs, si M. C*** a beaucoup travaillé, de jour et de nuit, il n'a guère eu l'occasion de connaître le chômage. Il le déclare avec une juste fierté, parce que cela prouve qu'il était apprécié par les patrons d'une façon particulière. Il est évident, du reste, que c'est un ouvrier vraiment exceptionnel. Sa tenue, son langage, la rectitude et l'élévation de ses idées, tout indique un homme de savoir et d'expérience, d'esprit sain et ferme. Il s'intéresse aux choses de son époque, spécialement aux questions sociales, sur lesquelles il a essayé de se renseigner par la lecture et par l'observation. Il a fait beaucoup pour pousser ses camarades dans la voie de la prévoyance par la mutualité, et dans celle de la gestion de leurs intérêts corporatifs par les chambres syndicales. Il a fondé personnellement une petite société de secours mutuels, et contribué à l'organisation de divers groupements analogues, notamment de l'association ou caisse de retraites connue sous le nom de *Société des Prévoyants de l'Avenir*, dont le succès a été très grand,

puisqu'elle compte aujourd'hui jusqu'à 200.000 membres. M. C*** constate en passant, non sans regret, que les jeunes gens s'intéressent moins qu'autrefois aux sociétés de secours en cas de maladie; en revanche, ils semblent comprendre mieux l'utilité des combinaisons à longue échéance, comme les caisses de retraites.

En ce qui concerne le syndicat des typographes, M. C***, qui l'a suivi fidèlement, constate sa faiblesse numérique (2.000 ouvriers sur 10.000) et sa faible influence. Ce syndicat est intervenu à diverses reprises dans un sens pacifique, et il n'est pas sans avoir rendu quelques services à la corporation, mais son rôle est resté médiocre; il n'exerce certainement pas l'influence qu'il pourrait obtenir s'il était organisé d'une manière plus pratique, et surtout s'il était bien conduit et plus nombreux. Pour se recruter plus largement, il devrait offrir à ses membres des avantages immédiats qu'il est incapable de leur donner, faute d'une organisation et de ressources suffisantes. C'est là un cercle vicieux dont les ouvriers français en général, et non pas seulement les typographes, ne savent pas sortir.

La considération dont jouit M. C*** dans sa corporation l'a fait désigner, avec quelques autres, pour entrer dans le conseil d'administration d'une association coopérative de typographes, fondée il y a quelques années. Les ouvriers associés avaient essayé d'abord de se gouverner eux-mêmes, mais ils y réussirent si mal, que, pour tâcher d'éviter une catastrophe devenue imminente, ils résolurent de constituer un comité choisi parmi des camarades étrangers à l'affaire. Depuis lors, l'association arrive à joindre les deux bouts, ce qui n'est pas facile à cause des charges imprudemment accumulées au début. La chose méritait d'être notée comme démonstration de la difficulté presque insurmontable qui s'oppose à la constitution spontanée de tels groupements.

En résumé, nous nous trouvons ici en présence d'un ouvrier rare par sa capacité intellectuelle, par son habileté technique, par sa valeur morale. Il est dans le métier depuis trente-cinq ans, et il en a tiré des gains plutôt exceptionnels. C'est d'ailleurs

un homme modéré et prévoyant. Mais, d'autre part, il a eu à supporter de lourdes charges. Sa mère a vécu longtemps chez lui. Marié deux fois, sa première femme, ses enfants, lui-même, ont traversé de coûteuses maladies. Il a perdu plusieurs des siens après de longs sacrifices. Dans ces conditions, et bien que son salaire fût élevé et rarement interrompu, M. C*** n'a pas pu faire d'économies. Il touche à la vieillesse; déjà ses services ne sont plus appréciés au même degré, son salaire a été réduit, et l'avenir lui offre pour toute prévision la faible pension viagère, à capital aliéné, que la société des Prévoyants de l'Avenir pourra lui payer à partir de sa soixantième année. Il est juste de dire que, tout en vivant avec modération, il a toujours tenu à donner à sa famille un certain confortable. Tout chez lui, vêtement, logement, mobilier, porte l'empreinte non pas de l'élégance, mais d'une aisance simple, relevée par un soin méticuleux. Nous trouvons ici très nettement cette conception de la respectabilité, qui élève le moral, forme le caractère et embellit la vie. Loin de reprocher à M. C*** cette manière de vivre, on doit désirer que la classe ouvrière tout entière s'élève à ce niveau et prenne de telles habitudes. Malheureusement les circonstances le permettent rarement. En effet, si les choses sont ainsi pour un ouvrier de choix, si la vie lui est aussi dure malgré les avantages qu'il a pu tirer de sa valeur personnelle, la situation est bien pire pour un homme ordinaire, moins formé, moins bien payé, moins prévoyant. Au cours de sa triste existence, il faut que celui-ci recoure à l'hôpital pour ses malades, à l'Assistance publique pour lui-même quand l'âge lui ferme les ateliers. Les chômages sont pour lui des moments de rude misère, de cruelle souffrance pour les siens. C'est ce dont nous allons nous rendre mieux compte en citant de nouveaux exemples.

IV

M. V***, plombier à Paris, est né dans le département d'Eure-et-Loir, en 1864. Son père, étant petit patron du même métier,

lui fit faire son apprentissage dans des conditions exceptionnellement favorables. Du reste, la profession ne comporte pas, en général, un véritable apprentissage. Chaque ouvrier plombier est doublé, pour l'exécution des travaux, d'un aide rétribué qui, après quelques années, se trouve en état d'agir comme compagnon, s'il est tant soit peu intelligent et attentif.

M. V*** père étant mort de bonne heure, le jeune homme dut aller chercher fortune ailleurs. Il quitta sa ville natale et vint à Paris, où il passa successivement par plusieurs chantiers, au hasard de la demande de main-d'œuvre. A cette époque, c'est-à-dire vers 1880, les aides étaient payés par jour 4 fr. 25, les compagnons de 6 francs à 6 fr. 50. En 1885, les ouvriers plombiers de Paris dressèrent, avec l'appui officiel du conseil municipal, un nouveau tarif qui portait les salaires à 5 francs pour les aides, à 7 francs pour les compagnons, la journée étant de huit heures en été, de sept heures en hiver. Ceci fut accepté en principe, mais depuis lors beaucoup de patrons, surtout les petits, ont pu embaucher au rabais, sans se soucier d'un tarif que personne n'était en état de soutenir. Bel exemple de la faible utilité des interventions officielles quand les intéressés ne font rien par eux-mêmes. D'autre part, comme le métier comporte en moyenne trois mois de chômage par an, le gain total annuel ne dépasse guère 1.600 francs pour les compagnons les mieux payés, et tombe bien au-dessous de ce chiffre pour la majorité d'entre eux.

V***, qui est un ouvrier évidemment intelligent et avisé, qui, en outre, d'après les renseignements préalables que nous nous sommes procurés, est un homme rangé, très assidu à son travail, jouit d'une situation assez rare dans sa corporation. D'abord, sa bonne réputation lui a valu des engagements plus stables qu'on ne les obtient généralement dans le métier ; il est attaché au même entrepreneur depuis plusieurs années, et il est devenu chef de chantier, ce qui lui assure un travail plus régulier, rarement interrompu, et une haute paye de 50 centimes par jour. Son salaire annuel peut varier ainsi entre 2.000 et 2.200 francs. Marié en 1887, il a deux enfants, c'est donc une

famille de quatre personnes à faire vivre. Bien qu'il habite hors de l'octroi, et tout en vantant l'esprit d'économie de sa femme, notre plombier déclare qu'il arrive juste à joindre les deux bouts, ou à peu près, et ne peut guère songer à faire de sérieuses économies. Dès lors comment couvrir tous les risques de la vie? En réclamant une augmentation de salaire? Une demande faite individuellement n'aurait aucune chance de succès, car la main-d'œuvre n'est pas rare. Il existe bien une chambre syndicale des plombiers-couvreurs-zingueurs, qui a précisément pour but d'organiser collectivement le marché du travail, mais elle est peu nombreuse, pauvre et sans autorité, ce qui ne permet pas davantage les demandes en commun; de là l'échec du tarif de 1882. Puis M. V*** est le premier à reconnaître qu'en haussant le prix de la main-d'œuvre, on risque de raréfier le travail et de multiplier les périodes de chômage, ce qui aurait pour résultat immédiat de ramener le salaire à un faible taux moyen.

La seule institution de prévoyance que le patron de V*** ait organisée dans ses chantiers, c'est l'assurance contre les accidents. Mais il faut bien reconnaître que, s'il y a pensé, c'est avant, tout pour couvrir ses propres risques, et par conséquent dans son intérêt principalement. Du reste, il a soin de faire payer à ses ouvriers une prime de cinq centimes par jour de travail, retenue sur le salaire de la quinzaine. C'est par an et par homme une cotisation de 10 à 12 francs, dont le patron dispose à son gré, sans rendre aucun compte à personne. En cas d'accident, la victime est indemnisée par la compagnie d'assurances à laquelle le patron s'est abonné. En fait, celui-ci se débarrasse à bon compte d'un risque assez grave. Pour le surplus, c'est à chacun à se tirer d'affaires par son seul et unique effort. V***, qui est jeune et bon ouvrier, parvient tout juste à se tenir à flot, mais il reste exposé sans garantie à tous les hasards de l'avenir, à toutes les mauvaises chances que l'âge amène avec lui. Et à côté de celui-ci, combien d'autres moins intelligents, moins bien doués, moins bien préparés, sont roulés pêle mêle par le torrent de la misère, et s'avilissent par la débauche, faute d'une action éducatrice capable de les former, de les guider pendant leur jeunesse, de les aider raison-

nablement plus tard ! Ils font alors souches d'incapables, et la situation se perpétue, toujours mauvaise et sans issue.

Et pourtant on pourrait faire beaucoup pour eux sans dépenser de bien grands efforts. La plupart de ces hommes ne demanderaient en somme qu'à marcher d'accord avec le patron si celui-ci voulait s'astreindre à les considérer comme des collaborateurs et non comme de simples marchands de travail, envers lesquels on est quitte lorsqu'on leur a payé le prix de la journée fournie. Voici par exemple V***; il nous communique divers rapports ou discours qu'il a lus dans les assemblées de sa chambre syndicale; ce sont des amplifications dont le fond, visiblement emprunté aux journaux dits avancés, est accompagné d'agréments déclamatoires dont la forme trahit l'inexpérience de l'auteur. Tout cela tranche singulièrement avec la conversation calme et parfaitement raisonnable du plombier, qui nous cite certaines grandes maisons où des institutions de prévoyance ont été organisées d'un commun accord par les patrons et les ouvriers; il nous déclare que tout cela est excellent, et il ajoute avec un regret évident que de telles créations restent et resteront toujours exceptionnelles, parce que la grande majorité des patrons ne veulent pas se donner tant d'embarras. C'est alors qu'un sentiment d'aigreur et d'hostilité apparaît, non pas contre le patron en soi, mais bien contre celui qui emploie, mais ne patronne pas, au sens social du mot.

Nous exposerons pour finir la situation d'un ouvrier teinturier, M. O***, qui travaille depuis de longues années dans le même établissement, où son père était occupé avant lui. Entré dans cette maison vers 1865, O*** ne l'a jamais quittée. Il ne s'agit donc pas ici de ce qu'on appelle un mauvais patron, et quant à l'ouvrier, la durée de ses services parle assez haut en sa faveur. La maison a même pris certaines mesures en faveur de ses ouvriers. Elle a organisé une société de secours mutuels qui donne à chacun de ses membres 1 fr. 50 par jour de maladie, en outre des soins médicaux et des médicaments; ceux-ci profitent aussi à la famille en cas de besoin. Lorsque le travail manque, on s'arrange pour occuper les ouvriers tour à tour; cela arrive malheureusement trop souvent. Les salaires sont d'ailleurs assez faibles, 0 fr. 50 l'heure,

prix maximum, avec une journée de dix heures. Si le travail était régulier, les hommes les mieux payés obtiendraient un salaire annuel de 1.500 francs environ; mais de nombreux chômages le réduisent à moins de 1.200 francs soit à peu près 3 francs par jour ordinaire. Il faut bien convenir qu'il est difficile de vivre dans de pareilles conditions, et que l'épargne devient chose impossible. M. O***, qui est contremaître, est un peu mieux payé, mais il chôme presque régulièrement un jour par semaine. Cependant, comme il a épousé une femme entendue, laborieuse, qui travaille de son côté, il vit dans une aisance relative, avec ses parents qui peuvent encore s'occuper un peu. Mais il constate, avec une tristesse empreinte à la fois de résignation et d'une sorte de découragement, qu'une grande misère règne autour de lui, que ses camarades vivent dans un état d'insécurité, d'angoisse, de privation, d'affaissement moral dont les détails font peine à entendre.

Le fait même que l'usine est souvent arrêtée faute d'ouvrage montre que les patrons ne sont pas non plus dans une situation très brillante, au moins depuis quelques années. Cette maison a d'ailleurs connu de meilleurs jours; son fondateur a laissé à ses enfants une assez belle fortune. C'était un homme plutôt bienveillant pour son personnel; nous avons constaté qu'il a pris quelques dispositions élémentaires pour aider ses ouvriers à vivre. Ces mesures de patronage étaient peu de chose; elles ont pourtant donné déjà aux ouvriers un appui utile dans certaines épreuves de la vie courante. Mais le chef d'une industrie alors prospère aurait probablement pu faire davantage, surtout au point de vue de la sécurité de la vieillesse. On nous cite, par exemple, un ouvrier de la maison qui, après quarante ans d'un travail assidu, payé comme nous le disions tout à l'heure, devra d'un jour à l'autre, en raison de son âge, cesser toute occupation lucrative, sans avoir devant lui aucune réserve sérieuse. Des institutions analogues à celles de la maison Chaix lui auraient assuré, sans compromettre la fortune du patron, un revenu suffisant pour finir ses jours en paix. Par bonheur pour lui, ce vieillard a des enfants qui pourront lui donner un abri et du pain, à lui et à sa femme, sans quoi il ne leur resterait point d'autre

perspective que celle de l'asile des pauvres. Il est sûr que, toute sensiblerie mise à part, ce n'est pas là une fin enviable pour des gens qui ont honnêtement vécu et travaillé durant tant d'années.

Nous avons dû, faute de place, réduire nos observations à un petit nombre de cas. Elles suffisent d'ailleurs pour établir d'une manière précise deux faits essentiels :

1° L'étude directe de la vie ouvrière, au moyen de la méthode monographique, montre que le rôle du patron est double : d'une part il exerce une fonction technique, de l'autre une fonction sociale.

2° Lorsque le patronage est exercé d'une manière complète sous ses deux formes, il en résulte, pour les familles laborieuses, un élément d'éducation, de prospérité, de stabilité, de progrès, un moyen de sécurité, dont le résultat tourne au profit commun du maître et de l'ouvrier.

Ces conclusions sont trop importantes pour être présentées d'une manière aussi sommaire. Elles appellent un certain nombre de réflexions et de remarques que nous présenterons dans un prochain article.

Léon Poinsard.

(*A suivre.*)

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.

LE PASSÉ ET L'AVENIR
DE
LA REVUE *LA SCIENCE SOCIALE*

I. — LE PASSÉ DE LA REVUE.

Pendant ses douze premières années, la Revue la *Science sociale* a donné les résultats suivants :

1° *La Méthode d'observation sociale,* inaugurée par F. Le Play, a été précisée, rectifiée et développée, grâce à la *Classification* ou *Nomenclature sociale* établie par M. H. de Tourville.

2° *Le Classement des Sociétés humaines* a été fixé , dans ses grandes lignes, d'après cette méthode, au moyen d'observations entreprises en France et à l'Étranger.

3° *L'Enseignement de la Science sociale* a été fondé et continué depuis douze ans sans interruption devant un nombreux auditoire composé surtout de jeunes gens de nos grandes écoles (1). La Revue a publié régulièrement les deux Cours de Méthode et d'Exposition de la Science sociale.

4° *La Revue « la Science sociale »* a enregistré ces résultats et en a fait des applications à propos de toutes les *questions du jour* qui ont préoccupé l'opinion. Le volume de M. Edmond Demolins, *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, publié d'a-

(1) Voir à la deuxième page de la couverture la note 1.

bord dans la Revue, a été une de ces applications. L'impression qu'il a faite sur le public témoigne de la valeur et de la puissance de démonstration de la méthode sociale.

5° *La Bibliothèque de la Science sociale* a été inaugurée. Elle comprend aujourd'hui dix-neuf publications formées d'études publiées dans la Revue et qui s'inspirent de la même méthode (1). Quatre de ces publications ont été présentées aux concours de l'Institut : toutes ont été couronnées. Plusieurs ont été traduites en anglais, en russe, en italien, en grec, en hongrois.

6° *La Société de Science sociale* a été créée en vue de propager ces études et de concourir au développement de l'initiative individuelle et de l'initiative privée (2). Son but pratique est de démontrer à chacun que le meilleur moyen de succès dans la vie est de *s'aider soi-même* et elle indique, d'après l'observation, les conditions qui mènent à ce résultat.

En somme, le travail de ces douze années a eu surtout pour effet d'établir sur des bases scientifiques l'étude des phénomènes sociaux.

II. — L'AVENIR DE LA REVUE.

Il s'agit maintenant, — tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, — de vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment s'acquiert la supériorité dans chaque profession.*

La crise sociale actuelle n'est que la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

(1) Voir, à la quatrième page de la couverture, la liste des ouvrages de la *Bibliothèque.*

(2) Voir, à la deuxième page de la couverture, les moyens d'action et le recrutement de la Société.

Il y a une *crise de l'Éducation*. Notre éducation n'est plus adaptée aux conditions actuelles de la vie sociale. M. Edmond Demolins a entrepris de le démontrer dans son dernier ouvrage, et la Presse de tous les partis lui a fait écho. Il s'agit maintenant de modifier pratiquement nos méthodes d'enseignement qui forment des hommes — et aussi des femmes — pour le passé et non pour le présent, pour une société morte et non pour la société actuelle et vivante. La Revue se tiendra dans cette voie, non seulement en examinant et en éclairant, mais encore en provoquant les idées de réformes à ce sujet.

Il y a une *crise agricole*, qui provient de ce que l'agriculteur en est généralement resté à des idées et à des pratiques qui ne suffisent plus en présence du développement des transports et de la concurrence étrangère. La Revue fera connaître l'exemple des agriculteurs qui réussissent et elle expliquera pourquoi ils réussissent.

Il y a une *crise industrielle* déterminée par la transition subite du petit atelier au grand atelier, du petit patron au grand patron, de l'ouvrier spécialiste à l'ouvrier déspécialisé, du moteur à la main au moteur à la machine. Il est clair que les vieux errements industriels ne sont plus adaptés à ces conditions nouvelles de l'usine et que les patrons doivent transformer leurs idées et leurs procédés comme ils ont dû transformer leurs ateliers et leur outillage.

Il y a une *crise ouvrière*, qui résulte de cette transformation de l'industrie. Cette crise a pour résultat d'abaisser davantage les ouvriers incapables et d'élever davantage les ouvriers capables. Le problème est donc de s'orienter vers un type social qui produise le maximum de capables et le minimum d'incapables et qui aide ces derniers à monter par eux-mêmes. Cela est plus facile que de les aider à végéter, comme on le fait trop souvent par toutes sortes d'institutions artificielles.

Il y a une *crise commerciale* amenée par la brusque extension de la clientèle d'une extrémité du monde à l'autre. Pour saisir cette clientèle et pour la satisfaire, il faut autre chose que les procédés traditionnels et usés du petit commerce d'autrefois. Le type du commerçant et celui de l'employé de commerce doivent être modifiés.

Il y a une *crise ecclésiastique*, qui est bien manifestée par la diminution de l'influence sociale du clergé. Le clergé a intérêt à connaître exactement les causes de cette situation et les moyens d'y remédier. Il doit être prêt, si cela lui est démontré, à modifier certaines de ses idées et de ses pratiques. Il n'a pas intérêt à laisser se creuser davantage le fossé qui le sépare de la société actuelle ; c'est une condition essentielle de succès dans l'exercice de son ministère.

Il y a une *crise littéraire*, qui se traduit par des oscillations brusques du naturalisme à l'idéalisme, par l'avortement d'une grande partie de la jeunesse lettrée et par l'encombrement extraordinaire des professions libérales.

Il y a une *crise administrative*, qui résulte du nombre croissant des fonctionnaires et de l'étendue croissante de leurs attributions. Par suite de leur nombre et de leurs attributions, ils entravent l'initiative privée et développent la centralisation administrative qui paralyse l'action individuelle et locale au dedans, la colonisation au dehors. Il s'agit de savoir exactement comment procèdent les peuples qui grandissent sous le régime de la décentralisation administrative.

Il y a une *crise financière*, que l'on pourrait appeler la *crise des rentiers* ; la diminution de l'intérêt de l'argent en est le principal facteur. La puissance du capital diminue de jour en jour et l'homme, pour maintenir sa situation, doit compter de plus en plus sur lui-même, sur son travail, sur son effort personnel, sur la connaissance exacte des conditions sociales actuelles. La Science sociale apprend à surmonter cette crise.

Il y a une *crise militaire*, provoquée par la transition du régime de la petite armée de métier au régime de la nation armée. Si cette évolution s'accomplit sans tenir compte des nécessités sociales nouvelles, toutes les professions peuvent être désorganisées à la fois. On le sent si bien que la préoccupation dominante des pères de famille est de soustraire leurs fils au service de trois ans. La Science sociale démontre qu'il est possible de concilier l'intérêt militaire et l'intérêt social.

Il y a une *crise politique* dont témoignent suffisamment l'augmentation des impôts et de la dette, l'exagération du rôle et de l'influence des politiciens. Nous sommes arrivés à l'extrême limite de l'action publique. Il faut enrayer ce mouvement, et nous inspirer de l'exemple des peuples qui trouvent aujourd'hui la supériorité en fortifiant énergiquement l'indépendance de l'individu, et la puissance de la vie privée et de la vie locale.

Il y a une *crise coloniale* qui est de la dernière gravité ; elle résulte de ce fait que notre empire colonial s'étend démesurément, tandis que nous ne formons pas de colons pour l'exploiter. Nous y envoyons surtout des militaires et des fonctionnaires. Pour faire cesser cet état de choses, il ne suffit pas de parler en faveur de la colonisation, il faut surtout adopter les procédés qui donnent à d'autres peuples la puissance coloniale. Ce sont ces procédés qu'il est possible de déterminer rigoureusement d'après l'observation comparée.

Ces exemples suffisent à signaler quelques-unes des formes de la crise sociale actuelle ; il importe de les soumettre séparément à une analyse méthodique et à une observation comparée.

C'est cette œuvre que la Revue la *Science sociale* poursuit, et, par là, elle s'adresse à *toutes les catégories de lecteurs*.

Cette œuvre, elle la fait, non pas en s'appuyant sur des théories et des systèmes, mais au moyen de faits méthodiquement observés et, par conséquent, irrécusables.

La Revue fait en outre *appel à tous ses lecteurs* pour diverses

Enquêtes. Elle leur fournit une méthode d'investigation rigoureuse, qui permet d'observer, d'enregistrer les observations et d'en tirer des conclusions à la fois scientifiques et pratiques.

C'est ainsi qu'elle poursuit actuellement une Enquête, en vue de dresser la *Carte sociale de la France*, c'est-à-dire en vue de comparer, d'expliquer et de classer les divers types sociaux, dont l'ensemble forme la Société française. La France, qui a sa carte géologique, n'a pas encore sa carte sociale.

Le plan d'ensemble de ce travail est aujourd'hui établi et les lecteurs de la Revue le trouveront prochainement exposé dans un volume; ils pourront, grâce à ce point de départ, étudier leur région d'après une méthode commune, qui leur facilitera les observations et rendra les résultats comparables entre eux.

Tous ceux qui, à un point de vue ou à un autre, s'intéressent à la connaissance de leur région, soit dans le passé, soit dans le présent, pourront ainsi s'associer à une œuvre collective et d'un intérêt général. Ils auront le sentiment qu'ils contribuent à l'avancement de la science.

Afin de faciliter ce travail d'ensemble, la Revue met en communication ses lecteurs de chaque région. Elle leur donne ainsi le moyen de constituer des *groupes locaux*, soit pour l'étude des questions sociales, soit pour la vulgarisation et la mise en pratique des conclusions de la science (1).

(1) L'étude sociale d'une région se décompose en un grand nombre de questions : la géographie, la géologie, la météorologie, la botanique, la zoologie, qui constituent les éléments du *Lieu ;* les innombrables formes et natures des Travaux, la Propriété, la Famille, les Cultures intellectuelles (littérature, arts, sciences), le Culte, les Corporations d'intérêt commun et de bienfaisance, les organismes des Pouvoirs publics, l'Émigration et la Colonisation, l'Histoire et l'Archéologie. Chacun peut choisir, entre ces questions, celle qui l'intéresse plus particulièrement et qu'il rattache ensuite, par le lien d'une commune science, aux autres questions étudiées par les membres de son groupe. Ainsi ces études séparées forment un ensemble qui se tient et qui vient se classer lui-même dans la série des études entreprises sur les autres régions de la France, car, dans la science, tout s'enchaîne.

LE FÉMINISME

Un de nos lecteurs, récemment amené à la connaissance de la Science sociale et curieux d'étudier le mouvement féministe, a communiqué ses notes à notre collaborateur et ami, M. Victor Muller, en le priant de l'aider à résoudre les difficultés que ce travail présente. Il a reçu la réponse suivante, qu'il nous a transmise et que nous croyons de nature à intéresser nos lecteurs. L'auteur, auquel nous avons demandé l'autorisation de cette reproduction, nous prie de remarquer qu'il n'a pas entendu traiter au fond la question, mais seulement indiquer la voie à suivre et la méthode à employer pour la résoudre.

Liège, 28 janvier 1898.

Monsieur,

Je ne puis qu'applaudir au projet que vous avez formé d'étudier le féminisme, à la lumière de la Science sociale. Vous me dites que ce sujet vous paraît se ramener à cette question fondamentale : « Dans les conditions actuelles de l'existence les femmes ne doivent-elles pas êtres rendues aptes à se suffire par elles-mêmes? »

Vous ajoutez : « Ne convient-il pas dès lors de les élever en vue de la lutte pour la vie et de les admettre, au même titre que les hommes, à toutes les carrières et à tous les genres de travaux pour lesquels elles réunissent des capacités suffisantes? »

A ces questions, que vous avez si bien posées, vous n'hésitez

pas à répondre affirmativement. Mais, tout en trouvant cette solution rationnelle et nécessaire, vous vous alarmez au sujet de certaines conséquences extrêmes que son application peut entraîner. Vous restez effrayé, me dites-vous, à la pensée de voir cette femme, avocat ou docteur, abandonner son ménage et ses enfants pour se livrer à des occupations extérieures, qui la distraient du rôle essentiel qui lui est dévolu dans la famille. Vous vous demandez avec terreur ce qu'il en adviendra de la société, si, sous prétexte de gérer des intérêts professionnels quelconques, les femmes délaissent les charges qui, par nature, leur incombent, si elles méconnaissent leurs devoirs les plus élémentaires d'épouse et de mère.

L'anarchie dans laquelle tomberait la famille, si ces éventualités se réalisaient, vous consterne à bon droit. Mais sous le coup de cette impression et ne sachant comment éviter les dangers qui vous effrayent, vous perdez contenance. Vous interrogez alors le passé et vous cherchez ce qu'ont pensé de la femme, les grands esprits dont les écrits sont arrivés jusqu'à nous. Vous avez récolté une abondante moisson de pensées. Vous m'en citez un bon nombre qui sont autant d'appréciations qui ont été emises sur la nature, la valeur morale, et la capacité naturelle des femmes, par des philosophes anciens, des Pères de l'Église et des écrivains célèbres. Mais les investigations que vous avez dirigées de ce côté ne sont point faites pour diminuer votre trouble.

Si les excès possibles que vous me signalez sont détestables, les jugements que vous me soumettez tendent tous à dire que la femme est naturellement incapable et perverse. Beaucoup assurent que, laissée à elle-même, la femme devient un monstre, d'autres qu'elle n'est bonne et telle que nous l'estimons qu'à condition d'être réduite à un rôle très secondaire et dépendant, sous la toute-puissance de l'homme.

Établissant alors un rapport de conséquence entre les abus *hypothétiques* que vous craignez et les *opinions* que vous invoquez, vous en arrivez à penser que les premiers seraient la résultante fatale de l'infériorité de nature que dénoncent les

dernières. Ainsi êtes-vous amené à mettre en doute la justesse d'une solution qui, au premier abord, vous semblait indiquée par la raison et par l'observation. De là pour vous un extrême embarras dont vous me demandez de vous tirer.

I

Je voudrais, Monsieur, répondre dignement à l'honneur que vous me faites en me prenant pour guide dans cette difficulté. Si j'ai commencé pour vous exposer celle-ci d'une façon méthodique et succincte, c'est que je voulais vous en faire pressentir la solution et vous en faciliter la découverte. Mais permettez-moi de ne point toucher d'une façon spéciale aux cas particuliers qui vous arrêtent; permettez-moi de ne point m'attarder à vous dire en détail ce que je pense des divers passages d'auteurs que vous voulez bien soumettre à mon examen. Il serait, je pense, plus décisif eu égard à la solution de ces difficultés et partant plus profitable pour vous d'aborder directement le fond du problème qui vous préoccupe. Nous l'éclaircirions suffisamment d'ailleurs pour que vous puissiez résoudre par vous-même les difficultés secondaires que vous me proposez et toutes celles qui pourraient par la suite vous retarder en route.

Toutefois je dois bien au préalable, pour dissiper toute cause nouvelle d'erreur, vous dire, en deux mots et très librement, mon impression au sujet des extraits tirés des anciens auxquels vous semblez attacher une si grande importance. Une fois notre chemin débarrassé de cet obstacle, nous pourrions pénétrer d'un coup au cœur même du sujet.

Quel qu'ait été le caractère des hommes illustres dont vous invoquez les opinions sur la femme, quel que soit le rôle qu'ils aient joué dans le monde, de grâce, Monsieur, mettez tout bonnement leurs sentences de côté. C'est là, croyez-moi, le meilleur usage que vous puissiez en faire dans le cas qui nous occupe. Et ne vous étonnez point trop de cet avis; ne me taxez point d'irrévérence présomptueuse vis-à-vis de ces grands esprits.

J'ai, pour vous proposer une solution aussi radicale, deux raisons bien simples. La première, c'est que « *la femme* » dont parlent ces penseurs n'a jamais existé. La seconde, c'est que « *les femmes* » que nous connaissons, celles qui vivent très réellement autour de nous, appartiennent à un milieu social qui leur a donné une formation très différente de celle que recevaient ces anciens, c'est qu'elles sont soumises à des nécessités d'existence que n'ont point connues leurs devancières des temps passés pour lesquelles parlaient les juges rigoureux dont vous me signifiez les sentences.

Si vous voulez bien relire les jugements qui vous jettent dans l'incertitude, vous constaterez que ceux qui les ont prononcés parlent tous de « la femme » en général. Ils visent un être idéal et abstrait au sujet duquel ils ont *pensé;* tandis que nous étudions dans leur individualité concrète des femmes réellement vivantes dont nous nous proposons d'*observer* les besoins.

Il ne s'agit dès lors point pour nous, d'émettre à leur sujet les appréciations plus ou moins piquantes que peut nous suggérer la rivalité des sexes, ni d'en faire des thèmes à spéculations théoriques plus ou moins éblouissantes. Il importe, au contraire, de nous défaire de toute prévention à leur égard et de nous défendre de toute idée systématique ou *à priori*, si nous voulons analyser scrupuleusement leur situation et découvrir leurs besoins véritables. Tandis que « *la femme* » est un sujet à « *pensées* » et à rêveries, « *les femmes* » demandent à être *observées*.

Défiez-vous donc, Monsieur, de tous ces petits livres, de la lecture desquels vous me paraissez fort imbu, et où sont accumulées, en guise de raisons, force citations tirées de personnages illustres. N'oubliez pas, tout d'abord, que ces extraits sont souvent faussés par suite de leur isolement fatal du contexte qui les expliquait. Mais surtout rendez-vous bien compte de l'insuffisance de cette façon de raisonner. C'est là trop souvent un procédé commode auquel ont recours certains faiseurs de livres, en peine de trouver des arguments. Les mêmes autotorités dont on invoque les témoignages et dont on aligne, dans un *crescendo* suivi, des extraits plus frappants et plus audacieux

les uns que les autres, serviront à démontrer clair comme le jour, suivant les thèses différentes que soutiennent les auteurs : que la femme est un ange ou qu'elle est un monstre, qu'elle vaut infiniment mieux que l'homme ou qu'elle est pis encore que lui. Il n'est même pas rare que les deux opinions extrêmes soient soutenues dans le même ouvrage. Passant alors des généralités aux applications particulières, de l'abstrait au concret, les auteurs qui recourent à cette sorte de raisonnement s'accordent en général à conclure que toute femme est incapable de faire par elle-même quoi que ce soit de bon. La conséquence qui en découle naturellement, c'est qu'il faut faire entrer cet être mystérieux et dangereux, à la fois ange et démon, dans une petite combinaison qu'a trouvée l'auteur et qui doit avoir pour effet immanquable de refondre la femme sur un plan tout nouveau. Dans celui-ci, la prédominance appartiendra à tout jamais à l'ange qu'elle nous laisse voir, sur le démon qu'elle nous ménage.

Ce sont là, n'est-il pas vrai, de purs enfantillages. Vous voyez suffisamment le vice radical de ces raisonnements et vous apercevez assez aisément l'insuffisance lamentable des systèmes qu'on y préconise comme moyens d'éducation des femmes, pour qu'il ne soit point nécessaire d'insister davantage sur ce sujet. Mais cela étant et quel que soit d'ailleurs le but des ouvrages qui nous fournissent des spécimens de ces défauts, quel que soit le caractère des auteurs qui les signent, n'hésitez donc point à fermer une fois pour toutes ces mauvais « bons livres ».

Vous avez mieux à faire, Monsieur, que de perdre votre temps à les consulter ou de le gaspiller à les imiter. Mais pour cela, il importe de rompre complètement avec les procédés aussi stériles qu'enfantins suivant lesquels ils sont composés.

Il faut, non accumuler des avis devant lesquels vous n'avez qu'à vous incliner, mais observer des faits et penser par vous-même. Et n'allez pas croire que vous ne puissiez vous former de la sorte une opinion complète, ni rendre un jugement définitif; c'est au contraire la seule façon d'y arriver. La *Science sociale*, qui vous invite à tenter cet essai, vous met d'ailleurs en

main un instrument de travail si perfectionné, que quiconque se sert de la méthode d'observation acquiert sur ses devanciers des avantages inappréciables. C'est à elle, déjà, que vous devez d'avoir aperçu l'intérêt réel et vital du sujet dont nous m'entretenez et d'avoir exactement établi les données du problème fondamental qu'il recouvre. C'est elle aussi qui vous a dicté la réponse si catégorique que vous donnez à la question par laquelle vous le formulez et que vous avez placée en tête même de votre étude. Fiez-vous donc pleinement à notre méthode. Si vous vous appuyez solidement sur elle, elle saura vous procurer la solution des difficultés qu'il nous faut maintenant aborder.

Si vous voulez bien rechercher, — et ce sont là deux points qu'il importe d'éclaircir, — à quelle époque est né le mouvement féministe et dans quel milieu il recrute ses adeptes, vous pourrez constater que la plupart de ses partisans sortent de la petite bourgeoisie, et que son apparition constitue un phénomène tout récent.

Mais pour saisir parfaitement ces caractères et pour bien démêler les conséquences que leur présence entraîne, il me paraît nécessaire de rechercher au préalable quelles sont, parmi les femmes qualifiées communément de féministes celles que l'on peut légitimement ranger parmi les adeptes de ce mouvement. Il faut déterminer les traits particuliers par lesquels les sectateurs du féminisme se distinguent des femmes qui lui restent étrangères. C'est le seul moyen de bien s'entendre sur ce sujet. Il est d'autant plus nécessaire d'y recourir, que faute de l'employer on tombe parfois dans d'étranges confusions. Il n'est point rare, en effet, que ceux qui parlent ou qui écrivent sur ce mouvement ne fassent rentrer dans ses cadres toutes les femmes qui ont honoré leur sexe ou qui seulement ont éveillé l'attention du public dans le présent ou dans le passé. Depuis les héroïnes antiques jusqu'à ces femmes qui ont pris rang parmi les meilleurs écrivains de ces derniers siècles, depuis les quelques révolutionnaires bruyantes de cette époque jusqu'à ces grandes dames dont on connaît la bienfaisance et dont on vante la munificence princière, il n'est aucune personne du sexe quelque peu en vue, qui ne soit aussitôt portée

par certains gens au nombre des féministes. C'est ainsi que j'ai pu entendre citer parmi elles, Madame de Sévigné, Madame de Maintenon, Charlotte Corday, sans compter certaines contemporaines de haut rang que leurs œuvres charitables avaient particulièrement mises en relief.

C'est là, vous en conviendrez, abuser étrangement des mots; c'est, de plus, faire preuve d'un manque de discernement complet. Une telle erreur n'est cependant que trop fréquente, et les publications qui appuyent le mouvement féministe ou qui simplement se proposent d'en rendre compte ne versent que trop souvent dans cette confusion. Il y a notamment chez quelques adeptes du féminisme une étrange préoccupation de lui chercher une lignée d'ancêtres de marque et d'en faire remonter les origines en quelque sorte à la nuit des temps. Le public, qui aime à se faire en toutes choses des idées très simples et générales, accueille volontiers ces classifications aussi sommaires que souples qui fournissent à ses pensées un cadre tout prêt et d'une parfaite élasticité. Mais la Science sociale ne saurait s'en contenter.

Cette façon de raisonner est en effet, des moins éclairées. Elle jette la confusion dans l'esprit; elle ne peut qu'égarer celui qui en fait usage. Quelle que soit la question qu'il entreprenne d'élucider, l'observateur doit procéder tout autrement. Au lieu d'accumuler des matériaux hâtivement choisis et superficiellement classés, il doit recourir constamment à l'analyse et opérer des éliminations nécessaires. Or, c'est là tout le contraire de ce que font les sources auxquelles vous avez puisé jusqu'ici. Il faut donc, Monsieur, commencer par leur appliquer cette méthode, sous peine de rester dans le vague et de vous perdre. Entre toutes ces femmes appartenant à des temps et à des milieux très différents, établissez des catégories distinctes en groupant ensemble celles qui réunissent des traits communs. Demandez-vous ensuite et successivement, si les caractères que vous venez de relever dans chacune de ces classes ont donné naissance au féminisme. De cette façon, vous ne pouvez manquer d'arriver à en découvrir l'origine et les causes et à déterminer exactement la nature de ce phénomène que vous ne saisissez encore qu'imparfaitement.

Or, si vous procédez ainsi par voie d'analyse et de classement, vous aurez vite écarté de votre route toutes les héroïnes antiques, tous les écrivains célèbres et les artistes qui ont illustré le sexe, comme aussi les bienfaitrices de l'humanité souffrante qu'il peut encore compter. Prenez, en effet, l'une ou l'autre de ces catégories à n'importe quelle époque et cherchez... ; nulle part, vous ne verrez naître sous leur influence un mouvement qui ressemble en quoi que ce soit à celui que nous voyons se dessiner aujourd'hui. Nous aurions donc beau les étudier l'une après l'autre, aucune d'elles ne pourrait nous livrer l'explication de ce phénomène.

Il ne faut pas davantage, me semble-t-il, l'aller demander à la classe des femmes riches ou simplement aisées, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas à travailler pour s'assurer leur pain. Il suffit pour cela, vous vous en convaincrez aisément, d'interroger quelques personnes de ce milieu pour se persuader que, à de rares exceptions près, il est plutôt hostile au féminisme et qu'il conserve vis-à-vis de lui une attitude pleine de réserve et de défiance. Sans doute l'on voit quelques femmes de haut rang se mettre à la remorque de ce mouvement. Mais ce sont là comme les épaves qu'entraîne un fleuve. Elle ne sont qu'un simple accident dans l'histoire de ce mouvement et n'en modifient pas sensiblement la marche, bien loin d'en être l'origine ou de fournir la force initiale qui lui donne l'impulsion.

A l'inverse, le féminisme tiendrait-il uniquement à ce fait que bon nombre de femmes sont obligées de travailler pour vivre? Je ne le pense pas non plus. Prenez, en effet, l'exemple que nous offrent de cette situation les paysannes. De tout temps, elles ont participé aux travaux agricoles. Cependant le féminisme ne date que d'hier et il ne nous est point venu des campagnes. Faut-il peut-être ne voir dans son apparition qu'une des phases de la question ouvrière? Ce mouvement ne serait-il que la protestation des femmes obligées de demander au travail de l'usine une partie des ressources nécessaires à leur famille? Pas davantage! Car ce ne sont point les femmes du peuple qui ont créé le féminisme; elles semblent même s'en préoccuper assez peu. Si, à la vérité, quelques-unes des revendications qu'émettent ses partisans se

rapportent à l'amélioration du sort des ouvrières, ce n'est pas là le but principal de ce mouvement. Tandis qu'il semble vouloir soustraire la femme de l'ouvrier à la nécessité de travailler à l'usine, il réclame au contraire pour ses adhérents l'accès à une série d'emplois qui leur ont été fermés jusqu'ici. Ses adeptes appartiennent par leur origine et par leur orientation à une classe supérieure à celle de l'ouvrier; ils visent à des professions moins pénibles et plus lucratives que celles qui reposent sur le travail musculaire.

Entre la classe aisée où les femmes n'ont pas à gagner leur pain et se désintéressent du féminisme et la classe laborieuse qui ignore ce mouvement parti de plus haut, se place un degré intermédiaire. C'est ce degré qu'occupe la petite bourgeoisie. Celle-ci est composée des familles qui tirent leurs moyens d'existence des professions urbaines. Or, si vous voulez bien vérifier les choses de près, vous pourrez constater que c'est dans ce milieu que se recrutent presque toutes les adeptes du féminisme. C'est de son sein qu'il est sorti récemment.

Pourquoi ce milieu a-t-il donné naissance au féminisme, sous l'empire de quelles causes et sous l'influence de quelles circonstances nouvelles ce phénomène est-il apparu au cours de ces dernières années? C'est ce que je voudrais vous montrer maintenant. A vous, Monsieur, incombera la tâche de préciser et de compléter ce que je ne fais qu'ébaucher ici dans le seul but de vous indiquer la direction à prendre. Vous aurez à vérifier et à rectifier au besoin ce que je ne puis que signaler à votre attention.

II

C'est une chose aujourd'hui surabondamment démontrée en Science sociale, que la vapeur, en transformant complètement les procédés de fabrication et les moyens de transports, a provoqué une évolution sociale qui différencie complètement ce siècle des âges précédents. Parmi les effets que cette découverte a entraînés

à ce point de vue, laissez-moi vous en rappeler quelques-uns qui touchent directement à notre affaire. D'abord, le bon marché des produits subitement répandus par le monde a singulièrement amélioré le mode d'existence des familles. Ensuite, les moyens de transports perfectionnés, en répandant partout les objets fabriqués, a mis le monde entier en concurrence. Enfin, dans ces dernières années, la rente des biens-fonds a considérablement diminué et la baisse de l'intérêt de l'argent qui a marché de pair n'est pas encore près de cesser.

Le premier phénomène a eu pour résultat d'accroître dans de fortes proportions les exigences de la vie. Le second a rendu l'obtention des moyens d'existence plus pénible et moins assurée. Dans ces conditions, l'épargne, facile jadis, est devenue beaucoup moins aisée à pratiquer quand elle est restée possible; et son importance a considérablement diminué. Enfin le dernier phénomène a eu pour conséquence de réduire presque à rien le rôle efficace du patrimoine que les ancêtres avaient formé à force d'économies et de privations. Car, tandis que les besoins auxquels il devait satisfaire n'ont cessé de se multiplier, l'intérêt qu'il procure ne cesse de baisser.

Or, ces trois phénomènes ne devaient pas avoir une égale influence sur les diverses classes de la société. La classe moyenne allait en souffrir beaucoup plus que les autres.

En effet, les personnes qui se trouvaient à la tête de grandes fortunes ont pu ne point modifier essentiellement le genre de vie qu'elles menaient auparavant. Leur patrimoine, bien qu'affaibli, suffit encore à pourvoir à leurs besoins. Cette catégorie de familles peut continuer à ne rien faire. Par contre, la nécessité de se livrer au travail a toujours existé pour l'ouvrier. La situation de celui-ci ne s'est donc pas modifiée à cet égard. Mais en est-il de même en ce qui concerne la bourgeoisie?

Jusqu'en ces derniers temps, elle avait vécu des fonctions urbaines, du commerce, des petites entreprises de fabrication qui servaient une clientèle toute locale et traditionnellement attachée à des emplois administratifs et judiciaires, toutes situations modestes, mais assurées. Elle s'appuyait en outre sur une

puissance d'épargne dont les facilités de l'existence, les mœurs simples, les habitudes d'ordre et de vie bien réglée favorisaient l'exercice. Son enrichissement avait créé le type du petit rentier.

Or, cherchez ce qu'a laissé subsister de tout cela l'évolution moderne!

La vapeur, nous venons de le voir, après avoir accru nos besoins en les excitant par les facilités qu'elle nous a données de les satisfaire, a porté partout la concurrence, grâce à ses moyens de transports rapides et peu coûteux. Incomparablement plus puissante que les moteurs animés ou mécaniques dont disposait la petite industrie, elle ne devait pas tarder à supplanter complètement cette dernière. Même ces établissements de commerce fondés de longue date et jouissant d'une réputation bien établie de « maisons de confiance » disparaissent au fur et à mesure que s'édifient les grands magasins, beaucoup mieux pourvus qu'eux et surtout mieux outillés pour allécher les acheteurs et retenir la clientèle. Évincée de toutes parts, la bourgeoisie en est réduite à se rejeter en masse sur quelques emplois administratifs peu rémunérateurs que viennent encore lui disputer les fils de nos ouvriers.

Mais le récit de sa dépossession des anciennes professions ne nous a pas conduits au bout de l'histoire de ses malheurs. La classe moyenne se voit encore atteinte dans la fortune qu'elle s'était acquise à force de privations et, qui pis est, dans sa puissance d'épargne. Ses besoins ayant augmenté en même temps que les anciens métiers lui échappaient ou s'avilissaient entre ses mains, les patrimoines des familles se sont émiettés sans qu'il fût possible de les reconstituer par des économies désormais bien difficiles à réaliser. Et ce qu'il en subsiste ne lui est plus que d'un mince secours. Par suite de la baisse énorme du taux de l'intérêt, le revenu de la fortune amassée est devenu dérisoire. Aussi le petit rentier qui vivait du produit du capital qu'il s'était constitué par son travail et ses privations disparaît-il de jour en jour, si bien que ce type ne tardera pas à être complètement éliminé de la scène de ce monde.

C'est donc un bouleversement complet dans les moyens d'existence dont avait disposé la bourgeoisie qui s'est opéré

à ses dépens en moins d'un demi-siècle. Les conditions de vie se sont radicalement transformées pour elle; elle est condamnée à disparaître si elle n'évolue en conséquence. Elle ne peut plus désormais compter sur des situations paisibles et assurées; elle ne tire plus aucun secours d'un patrimoine amoindri que l'épargne et les privations ne sauraient plus reformer. Elle est forcée, si elle veut vivre à l'aise, de ne plus compter que sur sa propre initiative et de redoubler d'activité et d'énergie.

Or, veuillez bien le remarquer, Monsieur, les femmes ne devaient pas tarder à ressentir tout comme leurs pères et leurs frères les conséquences de cette transformation.

Avant que ce changement ne s'opérât, elles jouissaient d'une existence facile. Quand elles se mariaient, — elles se mariaient plus aisément qu'aujourd'hui, — tout était résolu pour elles. Quand elles restaient filles, il leur revenait une part respectable de la fortune paternelle, qui, en ce temps-là, pouvait suffire à leurs besoins. Le revenu de ce patrimoine, les facilités de la vie et la modération des exigences, le resserrement et l'assistance mutuelle des familles leur assuraient, après tout, un sort acceptable. Leur existence, pour être un peu triste et rétrécie parce que solitaire et vide d'intérêt, ne se posait pourtant point devant elles comme un problème bien difficile à résoudre. Les vieilles filles, aussi, étaient de petits rentiers. Mais aujourd'hui que les enfants, habitués à une vie plus large, ne peuvent plus compter sur un patrimoine dont le revenu devient dérisoire, les jeunes filles qui ne trouvent point à se marier n'ont en perspective qu'une existence difficile et peut-être misérable, si elles ne sont point à même de gagner leur pain par leur propre industrie. De là l'urgente nécessité pour toute femme de se mettre en état de se suffire à elle seule par le produit de son travail.

Voilà pourquoi et comment le féminisme est né. Voilà comment il a fait son apparition dans la seconde moitié de ce siècle; voilà pourquoi enfin il recrute la plupart de ses adhérents et ses plus ardents propagateurs dans la petite bourgeoisie.

Au point où nous en sommes arrivés, Monsieur, sa nature et son but essentiel doivent vous apparaître très clairement. Ce

mouvement se lie essentiellement à la question du pain quotidien. Celle-ci s'étant posée pour les femmes de notre temps, il leur a bien fallu chercher à la résoudre par le seul moyen naturel et infaillible qui était donné à l'humanité pour y arriver : par le travail. C'est pourquoi elles réclament aujourd'hui l'accession aux diverses carrières par lesquelles elles pourraient gagner leur vie, si ces dernières ne leur avaient été jusqu'ici impitoyablement fermées.

Voilà le fondement et le but du féminisme.

Sans doute les réformes qu'il demande dépassent les bornes du champ d'action auquel se limite le simple droit de travailler. Elles tendent notamment à l'abolition d'une série de mesures qui ont pour effet de maintenir la femme dans un état d'infériorité et de subordination vis-à-vis de l'homme. Elles veulent, pour la première, des prérogatives qui auraient pour résultat de mettre les deux sexes sur le pied d'une parfaite égalité. Mais, remarquez-le bien, Monsieur, l'émancipation que les féministes réclament est la conséquence indispensable et fatale de la nécessité de travailler qu'elles acceptent. Elle découle naturellement de la capacité de fait qu'acquière toute personne qui arrive à se suffire à elle-même. Du jour où un homme parvient à pourvoir seul à ses besoins, il est en réalité indépendant de qui que ce soit. Il est, de plus, censé apte à se conduire, puisqu'il réussit à se procurer toutes les choses nécessaires à la vie. Se suffire entièrement, c'est bien la preuve que l'on jouit de la plénitude de la personnalité. On ne pourrait, sans porter atteinte à celle-ci et sans méconnaître les droits de l'individu, maintenir sous tutelle celui qui fournit ce témoignage de capacité. Aussi soyez sûr, Monsieur, que dans la mesure où il y a correspondance entre la capacité de se suffire dont les féministes font preuve en gagnant leur vie et les désirs d'indépendance qu'elles manifestent, leurs aspirations sont légitimes et rationnelles, puisqu'elles ne visent qu'une conséquence logique et fatale d'une évolution devenue inéluctable. Avant donc de vous prononcer sur l'une quelconque des revendications féministes, reportez-vous toujours à ces deux points essentiels : en premier lieu, la né-

cessité de travailler pour vivre qui s'impose aux femmes ; en second lieu, la capacité naturelle que révèle chez tout individu le fait qu'il se suffit à lui-même.

De cette façon vous ne courez aucun risque de vous égarer. Vous ne pouvez manquer de mener votre étude à bonne fin si, usant de ce critère très simple, vous ne vous laissez point émouvoir par ce qui pourrait vous paraître condamnable dans les revendications de ce mouvement. Nous y viendrons d'ailleurs bientôt. De grâce, Monsieur, ne perdez point votre sang-froid en présence de certaines prétentions qui peuvent vous paraître exorbitantes ou qui sont manifestement inopportunes et malhabiles. N'allez point rejeter en bloc ce que vous admettez dans les grandes lignes, parce que des erreurs de détail en viendraient gâter l'effet. Ce sont là des accidents qui affectent toutes les choses humaines. Aucun mouvement, si légitime soit-il, ne se trouve jamais complètement à l'abri des exagérations dans lesquelles l'entraînent fatalement les préjugés du temps et la passion que mettent à le défendre ses partisans les plus éclairés et les moins prévenus. Le fait qu'une réforme nécessaire ou utile entraîne avec les avantages qu'elle présente certains inconvénients, n'est pas plus un motif suffisant pour s'opposer à ce qu'elle a de nécessaire et de bon, que la circonstance que nous sommes imparfaits et que nous pouvons mal faire ne serait une raison de nous étouffer au berceau ou de nous empêcher de naître.

Cette remarque et l'analyse qui précède me dispensent d'entrer dans des questions de détail que vous devez être maintenant parfaitement à même de résoudre. Mais je dois bien m'arrêter à une objection que vous m'avez déjà faite, que votre lettre me propose à nouveau et qui vous semble avoir d'autant plus de poids que vous l'entendez répéter à chaque instant autour de vous. « Après tout, m'écrivez-vous, je conçois très bien que le féminisme, avec ses désirs d'émanciper la femme et d'en faire l'égale de l'homme, se développe en Amérique et en Angleterre. Limité à ces pays, je n'y trouve à faire, en principe, aucune objection fondamentale. Aux États-Unis tout particulièrement, il me paraît cadrer avec les mœurs du milieu. Mais, ajoutez-

vous, il ne me semble pas également bien adapté aux idées et aux habitudes du continent. Il y détonne d'une façon choquante. Je n'en veux d'autre preuve que la défiance qu'il inspire à la plupart des femmes comme des hommes ». Vous en êtes ainsi amené à vous demander si ce mouvement n'est pas purement factice en Europe. A l'appui de cette opinion, vous invoquez le fait de son introduction tardive sur le continent. Il n'y a guère que quinze à vingt ans qu'il commence à s'y affirmer, tandis qu'il s'était manifesté longtemps auparavant au sein des races anglo-saxonnes. A considérer les efforts énormes que font ses partisans pour l'implanter parmi nous et la peine que le mouvement semble avoir d'y prendre racine vous êtes tenté de n'y voir qu'une tentative irréalisable. La propager, ce serait essayer bien vainement d'acclimater une plante exotique dans une contrée où elle manque de terre et de soleil. En d'autres termes, le féminisme peut être très bon pour les Américains et les Anglais, mais il froisse nos idées, il est contraire à notre formation, il bat en brèche nos mœurs, tenons-nous en garde contre cette innovation dangereuse.

C'est là, je le reconnais, une objection très répandue. Au premier abord, elle paraît mettre en défaut la démonstration que je vous ai esquissée des causes et du caractère fatal du mouvement féministe. J'ajoute même : les faits que vous apportez à son appui me semblent parfaitement exacts.

Le féminisme avait depuis longtemps déjà fait son apparition dans les races anglo-saxonnes, lorsqu'il s'est implanté sur le continent. Ce n'est guère que depuis une quinzaine d'années qu'il a pris solidement pied dans nos pays. Il s'est développé là-bas assez librement, tandis qu'il rencontre ici des résistances continuelles et que nos tendances traditionnelles lui créent mille difficultés.

Mais il n'y a à cela rien de bien étonnant. Il n'y a ni dans ce retard ni dans ces obstacles rien qui puisse nous faire douter un instant de la fatalité de l'évolution qui en amène l'avènement et en propage l'influence. Tout cela mérite seulement une explication qui vous permette de saisir la raison de son appari-

tion tardive en Europe et de l'accueil peu sympathique qui lui était réservé.

La race anglo-saxonne, Monsieur, devait précéder les peuples du continent dans le mouvement féministe, comme elle les avait devancés sur tous les autres points de l'évolution actuelle.

Cela se comprend parfaitement.

Tout d'abord, l'Angleterre nous a précédés dans l'application des nouvelles méthodes de travail. Les conséquences sociales qui découlent d'une transformation qu'elle a inaugurée, se sont manifestées chez elle en tout premier lieu. Prenons-en comme exemple, si vous le voulez bien, l'organisation ouvrière dans les conditions nouvelles faites à l'industrie par la vapeur. Le Trade-Unionisme l'a portée depuis longtemps déjà à son apogée, alors que nos syndicats n'en constituent encore qu'un misérable embryon. Voilà qui est frappant. C'est en quelque sorte la race anglo-saxonne qui mène actuellement le monde en avant et qui nous oblige à nous mettre en marche. Aussi est-elle pour nous un guide excellent. Elle essaie tout ; nous n'avons plus qu'à lui emprunter ce qui réussit, c'est-à-dire ce qu'elle fait.

Ensuite, l'Angleterre et les États-Unis appartiennent à une formation sociale qui repose sur le développement intense de l'initiative et qui porte ceux qui en sont dotés à ne compter, en tout, que sur eux-mêmes. Vous savez aussi bien que moi, Monsieur, combien nos sociétés européennes sont encore loin d'en être arrivées là. Les divergences d'orientation existant entre des races si dissemblables devaient fatalement amener celles-ci à prendre des voies différentes en présence des nécessités actuelles. Elles se comportèrent en effet diversement suivant la préparation qu'elles avaient reçue antérieurement. Tandis que l'évolution, dont j'ai relevé plus haut quelques conséquences, trouvait les Anglo-Saxons prêts à s'y conformer, elle venait contrarier toutes nos habitudes, toutes nos façons de faire traditionnelles, et elle soulevait en conséquence les résistances naturelles de la plupart d'entre nous.

Avant que les exigences de la vie augmentassent, avant que

l'intérêt de l'argent diminuât, les jeunes Anglaises ne comptaient pas plus que leurs frères sur leur dot pour s'établir ou sur le patrimoine paternel pour s'assurer le pain quotidien dans le célibat.

Elles savaient qu'elles avaient à résoudre par elles-mêmes la question de leur avenir. Elles se mettaient en mesure de le faire. Les transformations et les progrès de ce siècle n'ont fait que donner un nouvel élan à leurs aptitudes; ils ont ouvert un nouveau champ à leur activité. Élevée sur un pied d'égalité avec l'homme, la femme n'a d'ailleurs pas été mise par les lois anglaises dans une situation d'infériorité et de dépendance complète comme elle l'a été sur le Continent, par la volonté de nos législateurs qui l'ont déclarée tout simplement incapable.

Et cette opinion que traduisent nos Codes ne correspond malheureusement que trop à la situation réelle que fait aux femmes l'éducation que nous leur donnons. Pas plus que nos jeunes gens, elles ne sont dressées au *self-help*. La famille, la pension, le monde, toutes les influences auxquelles elles ont été tour à tour soumises, n'ont fait que comprimer leur personnalité et détruire en elles tout ressort intime. La jeune fille « comme il faut » est essentiellement une personne sans initiative, sans originalité, sans volonté propre. Elle doit réprimer tout ce qui vient d'elle pour se conformer à ce que pensent les autres et pour faire « comme tout le monde ». Elle fait une chose « parce que cela se fait » ; c'est ainsi qu'elle atteint à la perfection convenue.

Les jeunes gens n'ont guère été mieux élevés. Pour ceux-ci comme pour celles-là, l'évolution actuelle a marqué le début d'une crise terrible. En présence des difficultés grandissantes qu'ils rencontraient dans la conquête du pain quotidien, les jeunes gens ont déserté les métiers, dans lesquels il leur fallait, pour réussir et se maintenir, déployer un surcroît d'activité et d'efforts. Ils ont préféré se rejeter sur les emplois publics, les fonctions administratives, positions assurées et à l'abri de tout risque. Mais comme elles sont aussi très peu rémunérées, il leur a fallu chercher, en dehors du faible traitement qu'elles leur fournissent, de quoi suffire à des besoins grandissants. Ne se sen-

tant pas l'énergie suffisante pour se procurer par leur travail un surcroît de ressources, ils préférèrent le demander au patrimoine de leurs parents et à la dot de leurs femmes. C'est ainsi que la course aux dots et aux héritages s'est organisée parallèlement avec la course aux places.

Auparavant, les prétentions étaient encore raisonnables et la plus légère dot constituait déjà un apport sérieux pour un jeune ménage. Mais avec la diminution de l'intérêt de l'argent et l'augmentation incessante des besoins, les petites dots et les petites fortunes sont devenues bien insuffisantes. Les hommes ne s'en contentent plus. Tandis que le mouvement qui s'opère tend à les réduire chaque jour et à en restreindre de plus en plus le rôle efficace, il faut aux épouseurs des dots de plus en plus fortes, des pensions de plus en plus élevées. Or vous voyez immédiatement que les femmes qui comptaient sur leur dot pour trouver un établissement avantageux ne devaient pas tarder à être les victimes de ce système. En présence de la tendance fâcheuse des hommes à compter de plus en plus sur l'avoir de leur femme, et devant leurs exigences grandissantes au sujet de leur dot, les jeunes filles appartenant à des familles peu fortunées ou simplement nombreuses se voient maintenant placées dans une alternative pénible : ou épouser un jeune homme qui n'a pas reçu leur éducation et ne pourra leur garantir qu'un sort incertain et une vie étroite, bien précaire à côté de l'existence dont elles jouissent au foyer paternel; ou bien rester filles sans moyens d'existence assurés. Plutôt que d'embrasser la première alternative, la plupart préfèrent se réfugier dans l'espoir séduisant et plus reposant d'un parti plus avantageux, et, faute de le rencontrer, beaucoup en sont réduites à la seconde. Vous n'avez, Monsieur, qu'à jeter un regard autour de vous pour vous persuader qu'il en est bien ainsi. Jamais peut-être le nombre des jeunes filles en train de vieillir n'a été aussi grand qu'aujourd'hui.

Et voilà comment, malgré toutes les combinaisons imaginées par nos pères pour nous faire échapper aux conséquences de l'évolution qui a créé le féminisme, la nécessité de se mettre en

état de gagner par soi-même sa vie finit par s'imposer à nos sœurs. Nos filles la subiront comme elles et plus impérieusement encore.

Si l'éducation qui a été donnée jusqu'ici aux femmes ne s'accommode guère de ce besoin, — et il en est malheureusement ainsi, — c'est là pour elles un grand dommage et un péril. Mais le fait que nos mœurs nous ont mis dans cette position désavantageuse et pénible n'est nullement une raison de nous y entêter. La nécessité de se transformer est là qui nous presse avec d'autant plus de rigueur que nous sommes plus éloignés de réaliser le type vers lequel il faut évoluer. Toutes les difficultés qu'entraîne cette transformation, toutes les préventions que suscite le nouveau mode de vivre ne nous y feront pas échapper. Rien ne sert d'entretenir à cet égard des illusions aussi chères que trompeuses : de gré ou de force, il faudra nous conformer aux exigences d'une évolution qui est en voie de s'accomplir et dont les conséquences s'imposeront inévitablement malgré tous les expédients imaginés pour les éluder. Plus nous tarderons à nous soumettre à ces lois, plus s'assombrira et se compromettra l'avenir réservé aux femmes, plus s'aggraveront les difficultés qu'elles ressentent à se transformer et à s'adapter à des nécessités nouvelles. Le plus sage n'est-il pas d'ouvrir décidément les yeux à la lumière et d'embrasser sans hésitation ni regrets superflus les devoirs nouveaux qui s'imposent?

III

Je crois, Monsieur, avoir suffisamment mis au jour le fond de la question féministe. J'en viens aux problèmes secondaires que son apparition soulève et qu'il nous reste à résoudre. Je veux parler des conséquences fâcheuses que pourrait entraîner, pour la famille et la société, l'application des femmes à un art nourricier, — conséquences que vous redoutez tout particulièrement, — des limitations naturelles que comporte le travail du sexe et enfin des moyens que vous me proposez de faire respecter celles-

ci et d'éviter celles-là. Les observations que nous avons pu faire précédemment vont nous permettre de trancher ces dernières difficultés.

Si vous avez bien suivi la démonstration que je vous ai esquissée des causes du féminisme et des circonstances qui en ont marqué l'avènement, deux points principaux ont dû vous paraître dominer ce court exposé. Permettez-moi de les rappeler ici.

En premier lieu, c'est la nécessité qu'ont ressentie, en ces derniers temps, les femmes de la bourgeoisie de ne plus compter désormais que sur elles-mêmes pour parer aux besoins de leur vie, qui a suscité le mouvement féministe.

En second lieu, cette nécessité de travailler pour vivre ne se manifeste pas également dans toutes les conditions d'existence dans lesquelles se trouvent les femmes, mais seulement dans certaines situations données.

Il vous suffit maintenant de rapprocher ces deux observations et de voir les combinaisons diverses qui en peuvent sortir pour trouver les bornes naturelles que comporte pour les femmes l'exercice des diverses professions. Le premier phénomène, en effet, constitue la cause, le fait générateur du féminisme; il nous en fait connaître le but. Nous l'avons suffisamment étudié.

Le second nous indique les conditions dans lesquelles ce mouvement s'est formé. Il doit nous permettre, par conséquent, de tracer les limites de son domaine, de préciser son champ d'action. Mais il nous faut pour cela y apporter quelques éclaircissements, en serrant les choses d'un peu plus près.

Partons donc de ce fait bien acquis, qu'il est de plus en plus nécessaire pour les femmes de se mettre en état de gagner leur vie. Recherchons ensuite quelles sont, parmi les situations que traversent normalement les femmes, celles qui peuvent avoir pour effet d'influer sur l'exercice d'un art nourricier, soit en le rendant indispensable soit en le rendant inutile ou impossible. Pardonnez-moi, Monsieur, si je remonte ici à des notions plus qu'élémentaires. J'ai besoin de le faire pour être parfaitement clair.

L'homme et la femme, vous le savez, passent d'ordinaire par deux conditions très différentes : le célibat et le mariage. Mais si les personnes de l'un et de l'autre sexe connaissent également ces deux états, ceux-ci, envisagés au point de vue du travail et de la possibilité de s'y appliquer, — et c'est là le seul point que nous ayons à considérer ici, — n'entraînent point pour l'un et l'autre sexe des conséquences identiques. Loin de se ressembler, elles sont diamétralement opposées. Arrêtez, je vous prie, quelques instants votre attention sur la situation respective d'un jeune homme et d'une fille en face du mariage, et cela vous apparaîtra clairement.

Le jeune homme qui songe à s'établir doit être en état de pourvoir à ses besoins personnels et de subvenir à ceux de la femme qu'il se choisit et des enfants qui naîtront de leur union.

La jeune fille qu'il épouse non seulement n'a pas à se préoccuper des nécessités futures de sa famille, mais elle devient désormais quitte et libre de tous les soucis que l'expectative du célibat entretenait dans son esprit. Elle se marie ! Un homme prend soin de lui assurer le pain quotidien.

Tout est résolu pour elle, au moment même où toutes les difficultés de la vie commencent à se dresser devant l'homme comme le problème le plus gros de conséquences qui se soit jamais posé en face de lui. Le célibat n'était qu'un jeu pour le jeune homme ; rien ne lui coûtait de le conserver : il se fût assuré ainsi une existence facile et sans soucis. Mais le célibat en se perpétuant eût constitué pour la jeune fille un problème bien difficile et souvent pénible. Il l'eût laissée sans occupation et sans ressources.

Le mariage est la solution la plus simple et la plus heureuse de la question de la vie, pour la femme. Pour l'homme, le mariage est le seuil même de ses difficultés, il les complique singulièrement.

Voilà une première différence entre la situation de l'homme et celle de la femme. Elle touche directement à la nécessité de pourvoir aux besoins de l'existence, nécessité qui est la raison d'être et la cause productrice du travail. Cela me paraît lui donner une importance capitale.

Il en est une seconde tout aussi décisive. Elle ne tient plus à la nécessité qui s'impose à l'homme de gagner son pain par ses labeurs, mais elle résulte des dispositions très dissemblables que les époux apportent au travail dont leur sort dépend.

En abordant les devoirs nouveaux dont il a pris la charge, l'homme ne diminue en rien sa puissance de travail. Il l'augmente, au contraire, de toute la force que peuvent lui donner l'amour profond qui l'attache à sa femme, à ses enfants, et le sentiment de la responsabilité qu'il a prise d'assurer leur vie et leur bonheur. Et c'est tellement bien dans cet amour et ce sentiment que réside le plus puissant stimulant qui puisse activer l'ardeur de l'homme au travail, que c'est en vue du mariage, qui les fait naître que le jeune homme cherche à se créer une position rémunératrice. Ceux-là seuls d'ailleurs qui ont la charge d'une famille déploient dans le travail une énergie soutenue et une persévérance constante. Si les hommes pouvaient demeurer dans le célibat, l'énergie humaine décroîtrait sensiblement et le progrès se ralentirait immédiatement. Les vieux garçons ont peu de besoins et ne sont généralement pas des prodiges d'activité. Ainsi donc le mariage augmente la puissance productrice de l'homme.

Cet événement a-t-il sur la femme le même pouvoir stimulant qu'il exerce sur son mari? Nullement, il s'en faut de beaucoup.

Débarrassée du souci de la recherche personnelle du pain quotidien, l'épouse se voit appelée à porter son activité et ses soins d'un tout autre côté. Sans doute celui qui s'est attaché à elle a pris sur lui de pourvoir à ses besoins; mais en retour il attend d'elle un double service qui rentre pleinement dans les vœux de la nature. L'accomplisement de la mission qui lui est départie va occuper toutes les pensées et réclamer toutes les forces de l'épouse. Elle doit, tout d'abord, faire un intérieur à son mari; elle a, ensuite, le grave devoir de lui donner des enfants et de les élever.

Vous savez aussi bien que moi, Monsieur, que cette dernière tâche est, à elle seule, assez considérable et assez lourde pour ex-

clure à peu près complètement, pour les femmes, la possibilité de se livrer à une activité extérieure dans les conditions où celle-ci devrait se produire pour constituer un gagne-pain sérieux. Je n'ai donc pas besoin d'insister davantage pour vous faire sentir tout ce que les charges de la maternité ont de pénible, de grave et de délicat, de peu compatible avec l'exercice d'une profession. Vous savez d'ailleurs que c'est à s'y consacrer pleinement qu'est la grandeur du rôle départi aux femmes dans l'organisation de la société. Tout doit se subordonner chez elles à l'accomplissement de cette mission capitale. Le travail pas plus que toute autre chose ne peut y être un obstacle, ou constituer simplement une entrave à son exécution. Les quelques féministes qui semblent ignorer cela et qui affectent de faire peu de cas du rôle naturellement dévolu à la femme, ou qui même considèrent la maternité comme une charge avilissante, tombent dans une étrange aberration, contre laquelle la Science sociale s'élève tout autant que la morale. Je n'ai pas besoin de vous montrer le vice de leur jugement, ni de vous dénoncer les dangers de leur erreur. Vous les avez immédiatement aperçus. Faites d'ailleurs appel à vos premières connaissances de Science sociale, jetez les yeux autour de vous, et dites-moi si les faits ne parlent pas assez clairement par eux-mêmes. Lorsque la femme mariée donne tous ses soins à son rôle intérieur d'épouse et de mère, la société est stable et prospère. Si ce rôle vient à être délaissé, cette désertion est toujours le signe précurseur d'une immanquable dégénérescence de la famille. Que l'insuffisance du travail de l'ouvrier entraîne l'épouse à l'usine, que l'amour des plaisirs ou l'absence de vie intime éloigne la mondaine de son foyer, la maison que la femme abandonne et que l'épouse cesse de gouverner, la famille que la mère se refuse d'accroître ou d'éduquer subissent une crise fatale qui a ses contre-coups terribles sur la société. Le moule dont celle-ci tirait ses éléments ne fonctionne plus normalement; les produits qui en sortent sont informes et sans consistance. La décadence commence.

Voilà ce qu'une observation constante me paraît démontrer.

Il doit maintenant vous être aisé, Monsieur, d'aplanir par vous-même toutes vos difficultés, pourvu que vous ne perdiez pas de vue la distinction qui se dégage des constatations que nous venons de faire. Il en résulte que les deux états de vie entre lesquels se partagent les hommes et les femmes entraînent chacun, au point de vue du travail, des conséquences différentes suivant qu'il s'agit de l'un ou de l'autre sexe. Pour toute femme l'avenir s'ouvre donc comme il suit :

1° Le célibat qu'elle connaît d'abord, est généralement un état transitoire. Mais s'il se perpétue, — et c'est là une éventualité à laquelle personne n'est certain d'échapper, — il lui laisse toutes ses facultés de travailler et toutes ses libertés et il la met dans la nécessité de se suffire à elle-même par ses propres ressources.

2° Le mariage, — événement probable, mais nullement assuré, — dispense la femme de pourvoir personnellement à ses besoins, et réclame ses soins et ses forces pour les appliquer à la constitution d'un foyer et à l'éducation d'une famille.

Si la plupart des femmes arrivent à la seconde situation, n'oubliez pas cependant qu'*aucune d'elles prise individuellement n'est assurée d'y atteindre et d'échapper aux conséquences qu'entraînerait pour elle la persistance de la première*. C'est le fait de la fréquence de plus en plus grande de cette éventualité pour la bourgeoisie peu fortunée, combiné avec la nécessité nouvelle pour la femme célibataire d'avoir à suppléer par son travail à l'insuffisance du patrimoine familial, qui a donné naissance au mouvement féministe dans tout ce qu'il a de bon et de fatal. Vous avez là l'explication des tentatives faites par les femmes pour arriver aux professions occupées jusqu'ici par les hommes exclusivement. Voici maintenant ce qui limite naturellement l'activité des femmes.

Ce n'est, comme bien vous pensez, ni une incapacité naturelle de la femme, — infériorité qui n'existe que dans l'imagination de ceux qui redoutent une concurrence, — ni une incompatibilité quelconque entre la faiblesse de son sexe et les devoirs de certaines carrières plus ou moins fermées jusqu'ici. C'est une dis-

convenance complète entre l'exercice d'une profession quelconque et les charges d'une situation donnée à laquelle elle est appelée, le mariage.

Rien ne limite donc, en principe, le domaine du travail ouvert à l'activité des femmes. Elles devraient dès lors pouvoir aborder toutes les carrières. Qu'elles y aient donc librement accès! C'est en vain et bien inutilement d'ailleurs qu'on invoque contre elles la faiblesse du sexe ou une incapacité naturelle quelconque pour leur en fermer l'entrée. Qu'on laisse aux résultats de la lutte qu'elles engageront sur ce terrain concurremment avec les hommes le soin de décider eux-mêmes de leur capacité. Ils trancheront cette question bien mieux que ne le pouraient faire les règlements les plus minutieux et de la façon la plus judicieuse et la plus avantageuse. Ainsi se détermineront naturellement et pour chacune d'elles individuellement les professions auxquelles les femmes peuvent légitimement prétendre. Elles seront semblablement écartées de celles où elles ne pourraient tenir. Est-il rien de plus simple et de plus décisif?

Seulement, quelle que soit la carrière qu'elle embrasse et le succès qu'elle y recueille, toute femme doit normalement y renoncer en même temps qu'elle renonce au célibat. Elle le peut sans inconvénient, parce que le mariage vient trancher pour elle la question du pain quotidien que le célibat l'avait obligée à résoudre par son travail. Elle le doit, parce qu'il y a incompatibilité entre les exigences d'une profession et les devoirs de son état nouveau. En effet, l'homme qui s'unit à la femme ne cherche pas en elle une associée dans le travail. Il prend sur lui seul toute la tâche de procurer les ressources nécessaires à la subsistance de l'un et de l'autre. Ce qu'il attend de la femme à laquelle il s'attache et dont il assure l'avenir, ce sont des avantages qu'il ne peut obtenir dans toute leur plénitude que si elle se consacre entièrement à ses devoirs d'épouse et de mère. L'exercice d'une profession en entraverait l'accomplissement. Il se forme là entre les conjoints un véritable contrat synallagmatique dont les clauses sont si naturelles, si essentielles, qu'elles ne sont écrites nulle part. Il est d'autant plus respectable et plus sacré qu'il donne

naissance à la société première, fondement de tout autre groupement, à la famille. Porter atteinte à ses lois essentielles, serait atteindre dans sa moelle la société tout entière.

La femme unie à l'homme par le mariage ne redevient pas une incapable, comme sous le régime actuel du Code civil. Elle conserve toute la capacité qu'elle avait comme fille. Seulement, elle est subordonnée à l'homme, par la raison bien simple qu'a si merveilleusement mise en lumière la Science sociale, à savoir, que ceux qui tiennent leurs moyens d'existence d'un autre, en dépendent dans la mesure même où ils les reçoivent et s'y subordonnent naturellement. Voilà pourquoi la primauté et le commandement appartiennent à l'homme dans la famille. Cette loi, qui se vérifie partout, trouve d'ailleurs une preuve *a contrario* éclatante dans les sociétés où domine la forme du matriarcat.

C'est ainsi que la hiérarchie s'établit dans la famille d'après le rôle qu'y jouent ses fondateurs, et que la direction y revient spontanément à celui qui la fait vivre.

Cela doit vous rassurer. Ainsi que vous l'avez vu d'ailleurs, j'ai tenu, pour vous guider, à analyser aussi exactementque possible *le rôle naturel* de l'homme et de la femme, et les conséquences qu'ont sur l'un et l'autre les *situations* par lesquelles ils passent. Ne perdez jamais de vue ces deux points essentiels et n'oubliez pas qu'en toute situation un être doit se comporter suivant sa nature propre. C'est là une vérité qui se vérifie dans tous les domaines et l'observation scientifique n'a pas d'autre but que de démêler méthodiquement ses applications.

Appliquez cela aux revendications féministes. Dites-vous bien que la perfection pour tout être consiste dans le plein épanouissement de ses facultés d'une part, et dans l'accomplissement intégral de la mission qui lui est dévolue d'autre part. Tout se ramène là.

La femme ne gagne pas plus à se faire homme et à mépriser son sexe, ou à refuser d'en supporter les charges, que l'homme à se faire femme et à oublier sa virilité et ses devoirs. Sortir de sa voie n'est pas avancer, c'est tomber, c'est se mettre en dehors du seul chemin de bonheur et de progrès qui nous soit ouvert. Ce

n'est donc qu'en développant au plus haut degré leurs aptitudes et leurs qualités propres de femme, et en remplissant dans toute son étendue le rôle *particulier* qui leur revient dans l'organisation providentielle de la société, que les femmes peuvent améliorer et grandir leur situation. Se développer suivant sa nature, c'est là tout le progrès. L'évolution sociale actuelle met les femmes dans une situation qui les oblige à faire appel à des aptitudes jusqu'ici inexercées, et c'est là un bien. Méconnaître les facultés naturelles du sexe, en entraver le développement, que cette tendance vienne de nos mœurs trop compressives ou d'une fausse idée de progrès, est également malheureux. Quand donc les revendications féministes tendent à assurer à la femme la pleine possession et le plein développement d'elle-même, elles méritent toutes nos sympathies. Le droit au travail et conséquemment la reconnaissance de la capacité civile qui en découle sont de celles-là. Mais chaque fois qu'elles tendent à méconnaître leurs qualités propres de femme et à les faire sortir de leur rôle naturel, elles sont hautement blâmables. Toute atteinte à son rôle dans la famille, aux conditions essentielles du mariage, rentre dans ce cas. Mais ce sont là non pas des conséquences d'une évolution bienfaisante, mais les élucubrations que font à propos de celle-ci quelques cerveaux sans fermeté et dépourvus de méthode. Ce n'est pas ce que comporte le mouvement actuel, c'est seulement ce que certains voudraient lui faire dire. Or, c'est tout différent.

Je crois, Monsieur, avoir touché le fond du mouvement féministe et serré d'assez près les difficultés qu'il soulève pour que vous puissiez avancer résolument dans votre étude et résoudre par vous-même les objections qui vous arrêteraient. L'analyse que j'ai faite de cette question pourra vous servir à classer vos idées et répondra peut-être au désir que vous me manifestiez de recevoir un plan suivant lequel il vous soit possible de traiter votre sujet. Mais c'est là une pure affaire d'exposition ; c'est à vous d'en régler le détail et l'arrangement.

S'il vous convient de suivre la voie que j'ai prise, arrivé à ce point, vous devriez, pour être complet faire ressortir les avantages que la femme, élevée en vue de gagner elle-même sa vie, a sur

toute autre, non seulement dans le célibat, mais aussi dans le mariage. Ces avantages me paraissent être au nombre de trois. En premier lieu, la femme capable de se suffire par elle-même est mieux à même que tout autre de contracter une union sérieuse et heureuse ; car n'ayant pas besoin de se marier pour vivre, elle ne le fera qu'autant qu'elle rencontrera un homme qui réponde à ses goûts et qui mérite ses sympathies.

En second lieu, une femme ainsi dressée s'impose puissamment à l'estime et à l'affection de son mari et de ses enfants. Par ses aptitudes, ses connaissances, la volonté et les capacités dont elle a fait preuve, elle s'est mise et elle se tient à la hauteur de leur intelligence et de leur caractère.

Enfin, cette femme est supérieure à toute autre mère dans l'éducation et la direction de ses garçons et de ses filles. Elle a sur ses semblables l'avantage incomparable de s'être assouplie déjà et conformée aux nécessités de la vie moderne. Loin de résister aux tendances actuelles, et d'être une entrave à la formation virile et progressive de sa postérité, elle s'efforcera d'élever sa famille suivant les exigences du moment. Son esprit naturellement intéressé à ce qui se passe autour d'elle, lui fera tirer constamment la leçon qui se dégage des choses et elle saura orienter ses enfants vers les voies de l'avenir.

J'aurais fini, Monsieur, et je pourrais clôturer ici cette lettre déjà fort longue si vous n'aviez particulièrement insisté dans vos notes sur les moyens d'empêcher les femmes mariées de déserter leur foyer pour se livrer à des occupations étrangères à leurs devoirs de famille. Vous me soumettez d'ailleurs plusieurs remèdes et vous me demandez spécialement mon avis à leur égard.

Je vous le donnerai très librement, si vous voulez bien me le permettre, sans entrer toutefois dans l'examen détaillé des contraintes administratives ou légales dont vous semblez assez partisan. Le voici en deux mots.

En dehors du sentiment du devoir, j'estime qu'il n'y a pas de moyen d'empêcher les femmes mariées qui le voudraient faire

de méconnaître leurs devoirs d'épouse et de mère. Je pense encore que ceux qui croient en trouver de plus efficaces dans des contraintes extérieures se font d'étranges illusions. Et la hardiesse d'une réponse aussi absolue se prévaut d'une excellente raison.

C'est que, en aucun domaine, on n'a pu jusqu'à ce jour trouver un procédé quelconque qui ait eu la vertu d'empêcher les hommes d'abuser des dons que Dieu leur a départis et d'en faire un mauvais usage. Ce moyen ne doit pas exister non plus pour les femmes. Il n'existe nulle part, — faites-vous bien, à cette idée, — de petites combinaisons qui puissent nous amener automatiquement à pratiquer le bien et qui nous arrêtent juste à la limite du mal. Ne rêvez donc pas la constitution d'un état social idéal qui fasse disparaître les abus et les vices. Ceux-ci se trouvent en germe partout où il y a seulement un homme, et ils se greffent même sur les mouvements les meilleurs de la nature et du progrès. Nous avons pu le voir tantôt à propos des théories de certaines féministes. Beaucoup de théoriciens, je le sais, passent leur temps à dresser, à grands efforts d'imagination, des plans de refonte de la société et à inventer de ces sortes d'expédients. Mais faut-il vous dire que ce sont là de purs jeux d'enfant et que les éternels recommencements de ceux qui s'y livrent s'expliquent par l'éternel insuccès de leurs tentatives.

Vous pouvez d'ailleurs juger, par les expériences du passé, ce que valent de semblables essais. Est-il rien de plus merveilleusement conçu que le Code civil et la Procédure civile, par exemple pour la protection des droits des mineurs? Et en fait cependant, est-il rien qui soit souvent plus contraire à leurs intérêts?

Ne vous faites donc pas illusion à cet égard.

Outre que toute contrainte artificielle pourrait tourner à l'encontre des intérêts de la famille que l'on veut protéger, — comme cela arriverait dans le cas où la mère resterait veuve ou se trouverait en présence d'un mari malade qui lui tomberait à charge, — n'oubliez pas que l'homme est un être libre et intelligent. Comme tel et malgré toutes les défenses imaginées, il peut tou-

jours faire un mauvais usage de ses facultés. Croyez bien qu'il a trop d'esprit pour rester longtemps embarrassé en présence des obstacles qu'on lui oppose. Pour peu qu'il soit personnellement intéressé au résultat qu'on voudrait, par des contraintes légales ou autres, l'empêcher d'atteindre, il aura vite appris à tourner les dispositions des lois dans le cercle étroit desquelles on voudrait l'enserrer.

Aussi, Monsieur, n'y a-t-il qu'un moyen sérieux et véritablement efficace d'amener les femmes à n'abuser ni de leurs facultés ni des prérogatives diverses dont une éducation mieux en rapport avec les nécessités actuelles peut les doter. Ce moyen n'est pas bien compliqué et bien extraordinaire; il est absolument simple et naturel. Ce moyen, c'est d'asseoir sur la volonté même de l'individu la règle qu'il doit suivre et de ne croire à l'efficacité réelle que des contraintes internes qui agissent sur sa conscience. Mais un tel frein n'est pas le produit d'une mesure artificielle et il n'est pas aisé à réaliser : il ne s'obtient que sous l'influence incessante d'une éducation particulière.

Or, vous le savez, Monsieur, c'est précisément le propre de la formation particulariste de développer d'une façon intense, chez ceux qui la reçoivent, les sentiments du devoir et de la responsabilité personnelle. Aussi est-ce à elle seule qu'il faut faire appel pour écarter, dans la plus large mesure qu'il soit humainement possible d'atteindre, les abus que les femmes pourraient faire de leur aptitude à se suffire.

Bien loin de nous alarmer de cette solution, nous devons donc nous réjouir. Car l'éducation, que nécessitent pour les femmes les exigences nouvelles auxquelles le féminisme essaie de répondre, entraîne cette formation supérieure. Comme elle a, entre autres effets, celui de faire prédominer dans l'individu la notion et le respect du devoir, nous avons tout lieu, je pense, de nous fier à son pouvoir. Elle a précisément pour effet de réduire au minimum possible la tendance humaine au mal, qui est une faiblesse, et de donner à la force et à la vertu leur plus bel épanouissement.

Je vous laisse, Monsieur, sur ces constatations aussi décisives

que rassurantes. Elles me semblent légitimer une fois de plus l'acquiescement que vous donnez au féminisme et elles doivent dissiper vos dernières craintes au sujet des conséquences que pouvait entraîner l'évolution qui l'a provoqué.

Agréez, je vous prie, etc.

Victor Muller.

LA CRISE

DE LA MARINE MAR

EN FRANCE

V

LES CAUSES DE LA CRISE SONT S

Parvenus à ce point de notre travail, je
arrière sur la longue route que nous avons p
Une marine marchande est nécessaire à l
pays n'a pas la marine que demandent ses in
et militaires. Comment se la procurera-t-il?
de la situation actuelle peut seule révéler les
ter. On s'est cru en présence de causes écono
appel aux primes ou aux surtaxes, remède
n'ont pu produire aucune amélioration du
pas qu'on a cherché le mal où il n'était pas

La marine marchande est une industrie accessoire
merce maritime; celui-ci le crée, elle la développe
mais demande à étendre son action au commerce du m
tier sans faire les distinctions de nationalités qui subsi
core de nos jours. Nous avons signalé à ce sujet (1) l'e
tombent certains économistes qui soutiennent que la p
d'une marine suffisant à ses besoins personnels doit sat
France.

La mer est essentiellement le domaine de la concurre
est libre. Toutes les nations s'y font une guerre pacifiq
y a des vainqueurs ou des vaincus. Dans toute lutte, la
et la défaite ont leurs causes. La position des comba
le hasard y jouent un rôle important, nous avons étab
de ces éléments dans la lutte maritime en déterminant l'
de la situation géographique de la France sur sa mar
chande, et celle de sa constitution géologique (éloigner
rapport aux côtes, des centres producteurs de houille e

Si nous considérons la lutte pacifique engagée dep
quante ans sur les diverses mers du globe entre les na
différentes nations, nous constatons que la France s'e
vaincre. Tous le reconnaissent. Il faut le dire, l'initiativ
fait défaut, et nous avons manqué plus encore de la
sance des conditions de la lutte économique moderne.

Notre infériorité résulte de la manière dont les comm
les transporteurs de marchandises à l'intérieur du t
les armateurs et les constructeurs de navires entender
faires, enfin de l'esprit même de la population française
nons chacun de ces points.

nière de faire la meilleure, et ils n'admettent pas la contradiction.

Nous n'avons pas à rechercher la mesure dans laquelle cette prétention est justifiée au point de vue théorique, mais il est aisé de constater que, dans la pratique commerciale, elle a eu de funestes effets. Que se propose le commerçant? Gagner de l'argent en écoulant ses produits. Il n'a pas à faire pour cela l'éducation, à transformer le goût des clients, il faut et il suffit qu'il leur offre ce qui leur plaît, que ce soit conforme ou non à sa conception du bien et du beau. Le commerçant est le serviteur de son client, si riche que soit celui-là, si petit que soit celui-ci. Pour développer le commerce d'exportation il ne faut pas vouloir imposer ses goûts et ses articles aux peuples dont on recherche la clientèle, il faut se plier aux convenances de ces peuples, y conformer ses produits ; c'est ce que nos commerçants n'ont pas fait jusqu'ici. C'est là une des causes de la stagnation de notre commerce maritime dont le développement ou l'engourdissement a une si grande influence sur la prospérité de la marine marchande, ainsi que nous l'avons établi au début de cette étude. Tous les agents diplomatiques français et étrangers et les commerçants français fixés à l'étranger sont d'accord sur ce point : voici des extraits typiques des rapports de quelques-uns.

M. de Bérard, consul aux États-Unis, écrit : « Nos commerçants... persuadés et avec raison de la supériorité de leurs produits, ne tiennent pas assez compte des goûts ou des ressources de leurs clients; leurs concurrents, au contraire, n'hésitent pas, même au prix d'une modification de leur outillage, à fabriquer des articles à bon marché, dont le prix est accessible à la bourse de l'acheteur et dont les couleurs, les dessins ou les dimensions répondent à sa fantaisie ou à ses habitudes. »

M. Klobukowski, consul général au Japon, s'exprime ainsi : « Nos négociants n'ont pas pris soin de se renseigner par eux-mêmes au début, et une fois décidés à agir, ils ont consulté bien plus leurs convenances et leurs habitudes que les goûts et les préférences des populations qu'ils désiraient approvisionner. »

Voici l'avis du Président de la Chambre du commerce français des Pays-Bas : « D'année en année, la France perd du terrain... Les causes de ce phénomène sont multiples et ont été signalées cent fois : les fabricants français ne se donnent pas la peine de se renseigner sur place au sujet des goûts et des besoins du pays..... » C'est un commerçant français qui parle.

Les consuls étrangers donnent à leurs nationaux des conseils analogues à ceux que contiennent les rapports des consuls français. C'est ainsi que le consul d'Angleterre à Ténériffe écrit : « La principale raison du succès de nos concurrents étrangers (il s'agit des Allemands), c'est la grande attention apportée par eux dans l'art de présenter au dehors des articles adaptés exactement au goût et à la convenance des consommateurs (1). »

Nous pourrions poursuivre longtemps encore ces citations, mais celles-ci nous paraissent suffisamment précises et décisives.

Que les procédés actuels du commerce soient très différents de ceux de 1830 et de 1850, c'est évident, mais qu'importe pourvu que le commerce prospère. Nombreux sont encore en France ceux qui regrettent le vieux temps de la petite boutique où le commerçant et le client se connaissaient. Si les temps sont changés, nous n'y pouvons rien et si nous voulons développer nos échanges, au lieu de faire le procès des moyens modernes, nous devons les utiliser... tout en conservant un pieux souvenir à ceux qui firent la fortune de notre père ou de notre aïeul. Le développement des chemins de fer et plus encore celui de la navigation à vapeur a produit dans la vie des peuples une transformation profonde. Des nations à peine connues ou complètement ignorées au commencement de ce siècle sont aujourd'hui à notre portée, la terre s'est rapetissée dans des proportions inouïes; elle n'est plus qu'une vaste nation où les marchés se touchent, où les échanges se croisent et s'entrecroisent; les distances n'existent plus.

La masse des commerçants et de la population en France ne

(1) Tous les rapports dont nous citons des extraits ici et plus loin sont contenus dans le *Moniteur officiel du Commerce*, années 1896 et 1897.

s'est point encore rendu compte de cette transformation profonde et parmi ceux qui la reconnaissent, combien la déplorent! C'est là une seconde cause de l'état misérable dans lequel se traîne, à travers le monde, notre commerce vieilli, affaibli, appuyé à grand'peine et à grands frais sur des primes, des subventions, des béquilles de toutes sortes...

Les pays neufs demandent des produits à bon marché; il faut donc en fabriquer. La concurrence excessive force le producteur à aller solliciter le consommateur; il faut y aller.

C'est ce que ne cessent de répéter les esprits clairvoyants : « Le commerce français, dit la Chambre de commerce française de Constantinople, pourrait occuper s'il le voulait une place bien plus importante dans le Levant. Pour cela, il faut fabriquer les articles convenant au pays, voyager et faire voyager, choisir de bons agents. »

D'autre part « les négociants de la métropole, écrit le consul général à Tientsin, en suivant des traditions surannées, ont continué à attendre le client au lieu d'aller le chercher. »

Et encore, M. Wiener, consul général au Brésil, s'exprime ainsi : « Lorsque la population d'un pays comme le Brésil s'accroît par l'immigration (amenant un élément plutôt pauvre), la demande des produits bon marché augmente. D'autre part on n'apprécie guère ici le fini et la durée des produits. Ces qualités constituent pourtant la base de notre fabrication... La concurrence étrangère avec ses produits bien inférieurs, mais moins chers, avec ses facilités de fournitures rapides... nous combat victorieusement. »

Nous terminerons par un extrait d'un rapport de M. de Lacretelle, consul à Alexandrie : « Un grand nombre de produits français sont abandonnés par le négociant, parce que leur prix de revient à Alexandrie laisse une moins grande marge aux bénéfices... Dans ces conditions, ou nos fabricants devront se contenter ici de la clientèle qui consomme l'article de luxe, — *et cette clientèle est restreinte bien qu'elle existe en Égypte plus qu'ailleurs peut-être*, — ou nos industriels doivent s'efforcer de fabriquer des produits qui seront d'une qualité inférieure sans

doute, mais dont les prix se rapprochent sensiblement de ceux des produits étrangers. »

C'est, dit-on, l'absence de fret de sortie qui est la cause principale de la langueur de notre marine marchande ; n'est-il pas vrai qu'on cherche le mal où il n'est pas et que l'absence de fret de sortie n'est, elle-même, qu'un effet? Nous sommes là en présence de faits *sociaux* qui sont les véritables causes de l'absence de fret de sortie et de la situation actuelle de notre commerce maritime, par là même de la marine française. Ces faits sociaux, ce sont l'ignorance des conditions du commerce moderne, et l'emploi de moyens surannés, en un mot la routine et l'absence d'initiative.

II. — LES ARMATEURS.

Au moment de l'apparition de la marine à vapeur, il y avait si longtemps qu'on se servait de navires à voiles, que nos armateurs se sont demandé pourquoi ils changeraient leur matériel. Leurs pères avaient fait fortune avec ces navires, pourquoi n'en serait-il pas ainsi d'eux-mêmes? Et quiconque fréquente les armateurs, les capitaines au long cours, le monde maritime français, est forcé de reconnaître qu'aujourd'hui encore la masse de la population maritime française est, au fond, hostile à la marine à vapeur. Cet état d'esprit est mis en évidence par la loi de 1893 qui donne à la navigation à voiles des primes plus élevées qu'à la navigation à vapeur. Et c'est avec enthousiasme que des journaux maritimes, ou économiques, signalent la construction dans ces dernières années de plusieurs grands voiliers : Voilà, dit-on, la marine à voiles qui renaît. Mais quelques faits particuliers ne changent point le cours général des choses, et l'on peut affirmer que le mouvement de disparition des navires à voiles est constant, et qu'il atteint même les navires de fort tonnage. C'est ainsi qu'en 1895, l'effectif des marines à voiles du monde a diminué de 222 unités et leur tonnage de 186.000 tonneaux, ce qui fait ressortir le tonnage moyen des unités disparues à 837 tonneaux.

Enfin, voici comment s'exprimait un armateur devant la Commission d'enquête sur la marine marchande en 1873 : « Ce n'est pas la marine à vapeur qui pourra transporter les charbons, les cotons, les fers, les bois de construction et de teinture et tous les produits lourds. A-t-il jamais pu venir à la pensée d'un négociant que ces produits de peu de valeur et d'un grand poids pourraient être transportés par les navires à vapeur?... Quant à moi, je prédis que les produits dont je viens de parler seront toujours transportés par les navires à voiles et *il est impossible qu'il en soit autrement.* »

L'homme n'est point prophète et celui-ci, tout en étant du métier, ne prévoyait pas jusqu'à quel point les perfectionnements apportés aux navires à vapeur et les nécessités de la concurrence réduiraient les frets, et combien de navires à vapeur seraient affrétés chaque jour pour porter le charbon anglais non seulement dans les ports d'Europe, mais jusque dans l'Amérique du Sud et dans l'Extrême Orient. Le transport des cotons des États-Unis et de l'Orient, des blés de la Mer Noire est fait presque exclusivement par steamers. Les vieux navires en bois des Scandinaves eux-mêmes disparaissent et le transport des bois du Nord se fait de plus en plus par des navires à vapeur. Enfin, ne construit-on pas actuellement des vapeurs spécialement destinés au transport du pétrole? La marine à voiles voit son champ d'exploitation partout attaqué et réduit; elle se confine actuellement dans les transports des blés d'Australie, des nitrates du Chili et du pétrole dont elle n'a plus même le monopole.

M. Sempé, consul de France au Mexique, constatait, en 1896, que la « navigation à voiles sous pavillon étranger peut être considérée comme s'étant complètement retirée du trafic et étant remplacée d'une *manière absolue*, dans le port de Vera-Cruz, par la navigation à vapeur » (1).

D'après M. Duchastel de Montrouge, gérant du Consulat général de France à Montréal, « la principale cause de l'infériorité de notre pavillon au Canada provient de ce que les navires à voiles

(1) *Moniteur officiel du Commerce*, 17 septembre 1896.

disparaissent de plus en plus devant la concurrence des lignes à vapeur » (1).

Cet esprit de routine a causé, plus qu'aucun phénomène économique, l'état stationnaire de notre marine marchande *au moment décisif*, au moment où la vapeur a été substituée à la voile. Si à ce moment les armateurs avaient eu le sentiment des transformations nécessaires, ils eussent remplacé leurs navires à voiles par des navires à vapeur. Il en a été autrement, et c'est là une des causes les plus sérieuses de l'infériorité de notre marine, celle qui s'oppose le plus peut-être à son relèvement, car elle est maintenant beaucoup plus faible contre les marines étrangères qu'il y a vingt-cinq ans. Alors la marine à vapeur de l'Allemagne n'existait pas, ni celle de la Suède et de la Norwège, ni celle de la Hollande, ni celle du Japon, et la marine de l'Angleterre comptait quatre millions de tonneaux en moins. Nos adversaires sont aujourd'hui plus forts et plus nombreux, la lutte est plus inégale.

III. — LES CONSTRUCTEURS.

Les constructeurs, de leur côté, ont été, depuis 1893, parmi les principaux acteurs de la décadence de notre marine. En effet, si la vérité ne se fait jour en France qu'avec lenteur, elle parvient cependant à triompher, et aujourd'hui, convaincus enfin par l'expérience, de nombreux armateurs ne demandent qu'à augmenter leur flotte à vapeur, à la renouveler pour la pousser au degré de perfectionnement des flottes concurrentes. Leur bonne volonté est paralysée par la législation : pour permettre à quatre ou cinq chantiers de construction de végéter, on leur interdit d'acheter des navires à l'étranger, ou du moins on leur refuse la prime accordée par les lois de 1881 et 1893 à tous les navires *en compensation des charges de l'incription maritime*, alors que ces charges, dans la mesure où elles sont réelles, pèsent sur

(1) *Moniteur officiel du Commerce*, 7 janvier 1897.

les navires de construction étrangère aussi bien que sur ceux qui sortent des chantiers français. En effet, ne sont-ils pas soumis aux mêmes obligations pour la composition des équipages, n'ont-ils pas les mêmes charges? Les constructeurs ont voulu avoir à leur merci les armateurs, et la Chambre a livré ceux-ci à ceux-là, malgré l'avis des députés dont la situation attestait la compétence. Comment les constructeurs ont-ils usé des faveurs de la loi de 1893? Le *Bulletin de la Société des études maritimes et coloniales* nous l'a dit déjà (1) : ils ont exploité, ils exploitent les armateurs.

Le résultat est que les armateurs ne font plus construire. Nous le répétons, les constructeurs oublient que, pour qu'ils aient des commandes, il faut qu'il y ait des armateurs. Pas d'armateurs, pas de navires, pas de constructions. La construction dépend *naturellement* de l'armement, l'armement en France ne dépend pas *naturellement* de la construction, puisqu'il devrait pouvoir acquérir des navires quelque part que ce soit aux meilleures conditions possibles.

IV. — LES TRANSPORTEURS DE MARCHANDISES A L'INTÉRIEUR.

Ce groupe est, lui aussi, dans une certaine mesure, responsable de la situation de notre marine. Nous voulons parler des Compagnies de chemin de fer, et il n'est que trop facile d'établir leur part de responsabilité.

Nos Compagnies de chemins de fer ont à leur tête des capitalistes, hommes éminents peut-être, mais qui certes n'ont pas plus que les commerçants la notion du commerce moderne. Ils sont préoccupés avant tout de donner, chaque année, un dividende au moins égal à celui de l'année précédente. Ils n'osent proposer la moindre amélioration qui pourrait entraîner une diminution momentanée des recettes, quand même elle devrait être couverte ensuite par une augmentation de trafic. Il faut que, dans

(1) Voir la *Science sociale*, octobre 1897, p. 301.

les rapports de chaque année, le chiffre des recettes soit en augmentation; il faut que la Compagnie n'ait pas à recourir à la garantie de l'État pour un chiffre plus élevé que précédemment : là est la pierre d'achoppement.

Le mode d'administration des Compagnies de chemins de fer nuit au commerce maritime en France et à la marine marchande : 1° par l'élévation et la complication des tarifs, 2° par la guerre acharnée que les Compagnies ont déclarée à la navigation fluviale.

Les tarifs de chemins de fer français sont trop élevés et trop compliqués; c'est ce que constate M. Pallain, un homme du métier, devant la Commision d'enquête sur la marine marchande en 1897 : (1) « Une région très productive de France, au point de vue industriel, est celle du Nord et de l'Est. Eh bien, nous sommes obligés de constater que tous les tarifs de chemins de fer, presque sans aucune exception, sont combinés de telle façon qu'ils favorisent l'exportation de toute cette région sur Anvers. Il en coûte beaucoup moins pour aller de Reims à Anvers, par exemple, que pour aller de Reims au Havre, à Dunkerque ou à Marseille. Est-ce admissible? Que si nous nous plaçons au point de vue du port de Marseille, que j'ai l'honneur de représenter, nous arrivons à cette constatation lamentable que pour envoyer du lin ou de la jute dans le Nord-Est de la France, nos transitaires sont obligés d'expédier ces marchandises par Bruxelles, de les faire sortir à Mousseron, et de les faire rentrer en France. »

Ces faits sont confirmés par M. Charles Roux, dans son remarquable rapport sur le buget du commerce pour 1898 : « Il faut dire et reconnaître la vérité, nous sommes en France, avec le monopole de nos grandes Compagnies de chemin de fer, on ne peut plus mal outillés sous le rapport des transports intérieurs. Nos Compagnies, à l'abri de toute concurrence, sont complètement insuffisantes à effectuer les transports qui s'offriraient si les facilités étaient plus grandes et les tarifs moins élevés. »

La conséquence de cette situation est qu'une partie de notre fret

(1) *Moniteur maritime*, 19 septembre 1897.

fuit vers les ports étrangers. (Voir la *Science sociale*, numéro de décembre 1897, page 454.)

Les frais de transport par chemins de fer sont donc, par leur élévation, un obstacle au développement de notre commerce maritime et à la prospérité de notre pavillon. Mais il y a des transports qui coûtent moins cher, ce sont les transports par eau, par canaux et rivières navigables ou canalisées. Malheureusement les compagnies de chemins de fer les considèrent comme leurs principaux ennemis, et les hauts personnages qui les administrent usent de toute leur influence pour que les voies navigables soit améliorées le moins possible.

Veut-on des preuves de l'esprit qui anime les compagnies de chemins de fer? Voici un extrait du rapport du conseil d'administration de la Compagnie de l'Ouest en 1897 (passage reproduit d'ailleurs dans le rapport de 1898) :

« Parmi les principales difficultés contre lesquelles nous avons à lutter, la plus importante est toujours la concurrence faite à notre principale ligne, Paris à Rouen et au Havre, par la navigation de la Seine, en possession d'une situation privilégiée dont l'Etat fait tous les frais, et d'une liberté d'action tout à fait excessive, car rien ne garantit l'égalité de traitement entre les expéditeurs, et on laisse fonctionner à son gré un puissant instrument de pénétration des produits étrangers, sans aucun contrôle efficace. »

La Seine est en même temps un puissant instrument d'exportation, n'en déplaise à la Compagnie de l'Ouest, qui serait fort embarrassée si elle devait transporter les marchandises qui suivent la Seine. Qu'elle se souvienne de l'année récente où la récolte des pommes fut si abondante. Il est vrai que l'élévation de ses tarifs aurait rapidement réduit le trafic.

La Compagnie du Midi présente le même état d'esprit : « La Compagnie du Midi (1) a jeté son dévolu sur une nouvelle proie, elle veut absorber le transport des marchandises lourdes qui ont encore intérêt à emprunter le cours du fleuve. Actuellement

(1) Discours de M. Chiché à la Chambre des députés, séance du 4 décembre 1897.

400.000 tonnes de houille arrivent d'Angleterre, par le fleuve, sur les quais de Bordeaux, et 400.000 tonnes de poteaux de mines, tirés de nos forêts de pins, arrivent de Langon par le haut de la rivière et servent de fret de retour. Comment faire pour accaparer ce transit? Il faudrait tout simplement que le prix des transports, qui était autrefois de 2 fr. 50 par tonne et qui a été réduit à 1 fr. 25, fût abaissé à 0 fr. 50 par tonne. La Compagnie du Midi, qui ne doute de rien, a soumis ce nouveau tarif au Ministre des travaux publics. » Encore ici le commerce bénéficiera d'un avantage très appréciable, mais il n'en ressort pas moins que la Compagnie du Midi veut ruiner la batellerie. D'ailleurs l'avantage que nous signalons est plus apparent que réel, attendu que la Compagnie n'abaisse ainsi son tarif que parce qu'elle pourra recourir pour une part plus forte à la garantie de l'État, si son déficit augmente : il est déjà 5.800.000 francs (1).

Les Compagnies de chemin de fer ne consentent des concessions sur leurs tarifs que lorsque les marchandises suivent une ligne parallèle à une voie navigable. C'est ainsi que la Chambre de commerce de Fougères réclamait, il y a peu de temps encore, que le prix de transport d'un wagon de charbon de Saint-Malo à Fougères ne fût pas plus élevé que de Saint-Malo à Rennes, puisque la distance est la même ; mais entre Saint-Malo et Rennes, la Compagnie subit la concurrence du canal d'Ille-et-Rance, tandis qu'elle n'a rien à craindre entre Saint-Malo et Fougères.

« Prenez une tonne de farine, dit M. d'Estournelles, expédiée de Corbeil à Nevers (253 kilomètres), la voie ferrée est concurrencée par une voie d'eau, le prix de transport n'est que de 9 francs. Si elle prend une autre ligne non concurrencée par la voie d'eau, elle paie 13 fr. 10. Pour faire un trajet plus court, de Corbeil à Montargis (122 kil.) sur une ligne concurrencée par l'eau, elle ne paie que 5 francs ; pour faire le même trajet sur une voie non concurrencée, elle paie 8 fr. 75. Sur le réseau de l'Ouest, pour envoyer cette tonne de farine du Havre à Paris (219 kil.) vous ne payerez, grâce à la concurrence de la Seine,

(1) *Journal Officiel*, 5 décembre 1897, page 2725, colonne 1.

que 8 fr. 50. Si vous l'envoyez du Mans à Paris (214 kil.), la distance est moindre, mais il n'y a pas de concurrence, vous payerez 10 fr. 85. »

Cette guerre acharnée des Compagnies de chemin de fer à la navigation intérieure montre tout l'intérêt que les personnes soucieuses du développement du commerce doivent témoigner à cette navigation : nous nous étendrons sur ce point lorsque nous étudierons les moyens de remédier à la situation présente de notre marine ; nous voulons seulement ici montrer combien est *inintelligente* cette lutte des Compagnies de chemin de fer contre les transports par eau.

Cette lutte, il faut bien le dire, est spéciale à la France : seuls les administrateurs de chemins de fer français considèrent les voies navigables comme les ennemis irréconciliables qu'il faut supprimer ; à l'étranger, on les considère plus justement comme des auxiliaires, comme deux grands moyens de transport, qui se complètent et s'entr'aident, tout en se faisant une concurrence très profitable au consommateur.

En Allemagne (1), « les fleuves offrent des ports nombreux et sûrs où sont réunies toutes les dispositions propres à rendre les embarquements et les débarquements aussi faciles que possible : quais vastes et commodes, grues à vapeur, magasins de dépôt, plans inclinés, sont mis à la disposition de la batellerie, moyennant une faible redevance ; mais ce n'est pas tout : ces ports, qu'ils se trouvent soit sur un point où la ligne ferrée est parallèle en fleuve, soit sur un point où elle lui est perpendiculaire, sont reliés à la voie ferrée par une ligne spéciale de raccordement, venant sur les quais. Si bien que les marchandises sont transbordées avec le minimum de frais et de perte de temps des bateaux sur le wagon et vice versa.

« Si nous considérons le Mein, par exemple, nous voyons le résultat suivant pour la batellerie et pour les chemins de fer qui courent parallèlement à la rivière sur ses deux rives. Avant 1887, c'est-à-dire avant l'amélioration de la navigabilité, le

(1) *La Loire navigable*, 10 août 1896.

trafic par eau était de 152.000 tonnes environ et l'ensemble des deux chemins de fer riverains représentait à peu près 900.000 tonnes. Si nous envisageons la situation en 1889, c'est-à-dire deux ans après les améliorations de la navigabilité, nous voyons les transports par eau arriver à près de 600.000 tonnes et ceux des voies ferrées atteindre presque 1.400.000 tonnes. Au point de vue financier, l'amélioration produit une économie sur le prix de revient de 1.427.000 francs en 1887 et en 1888 cette économie atteignait plus de deux millions de francs.

« Si nous prenons le Rhin prussien, qui est également bordé de deux lignes de chemin de fer, nous voyons le mouvement des marchandises par eau passer de 9.800.000 tonnes en 1888 à 13.800.000 en 1890. Les chemins de fer transportaient pendant ce temps 47.000.000 de tonnes en 1886 et 59.000.000 en 1890.

« Passons en Amérique, nous y voyons des faits plus extraordinaires encore : de 1880 à 1890, c'est-à-dire dans *dix ans*, 945.000.000 de francs ont été dépensés pour l'amélioration de l'ensemble des voies navigables, amélioration que l'État garde entièrement à sa charge. Ces dépenses portent-elles un préjudice aux chemins de fer américains? Qu'on en juge. Si nous considérons sept lignes principales exploitant la région des grands lacs où la navigation est la plus active, nous voyons que ces lignes bien qu'ayant réduit leurs tarifs de $\frac{3}{4}$ %, sans avoir diminué le salaire des employés, ont vu la quotité de leur revenu net passer de 29.20 % à 31.95 %. »

Il est pénible, mais nécessaire après avoir vu ce qui se passe en Allemagne de considérer ce qui a lieu en France. Voici les déclarations M. d'Estournelle à la Chambre des députés, le 9 décembre 1897 : « Tous les ports qui se succèdent le long des berges de la Seine ne sont même pas raccordés à une ligne de chemin de fer; il n'y a pas de soudure, cette soudure indispensable entre nos voies ferrées et nos voies navigables. » Et, plus loin, il cite un extrait d'un rapport de la *Chambre de Commerce de Lyon* ainsi conçu : « L'infériorité lamentable de nos ports tient en partie... à l'hostilité de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée qui en est la principale cause ». Des exemples précis étant néces-

saires pour faire ressortir cette hostilité, la Chambre de Commerce de Lyon ajoute : « Port de Givors. — La gare d'eau concédée à une Compagnie particulière en 1831 a été rachetée par la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée en 1864. Elle est fort bien aménagée et pourrait être une gare de premier ordre pour l'embarquement des charbons du bassin de Saint-Étienne. Mais la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, *qui n'inscrit pas d'ailleurs cette gare dans ses recueils publics*, a combiné ses tarifs pour qu'elle ne fonctionne pas. Quand notre commission a passé à Givors, *la gare n'avait pas servi depuis quinze mois.* »

N'est-il pas clair que les Compagnies de chemins fer, par la manière dont elles comprennent leurs intérêts, nuisent extrêmement au commerce, et, par là même, à la marine marchande, en réduisant le fret de sortie?

V. — L'ensemble de la population.

Enfin, l'ensemble de la population française, dont les commerçants, les transporteurs, les armateurs et les constructeurs ne forment qu'une partie, doit prendre sa part de responsabilité de la situation actuelle de notre commerce et de notre marine. La masse de la population ne s'intéresse pas aux choses maritimes, son esprit a été détourné du commerce, de l'industrie. Nous n'avons pas à étudier ici les causes de cet état de choses, c'est un fait connu que nous constatons, disons seulement qu'il est en grande partie le résultat du *système d'éducation et d'instruction* de la jeunesse, surtout dans les classes dirigeantes, ainsi que l'a si excellemment démontré l'ouvrage, aujourd'hui connu de tous, de M. Demolins.

Cet état d'esprit du peuple français nuit au développement de la marine marchande, surtout en ce qu'il écarte d'elle les capitaux et en ce qu'il détourne de l'émigration au dehors.

Le commerce et l'industrie d'une nation sont proportionnels aux capitaux qu'on y met. En France, les capitaux abondent, mais ils sont détournés des entreprises maritimes, ils dé-

sertent le commerce et l'industrie pour se jeter dans les opérations de Bourse. En 1896, les émissions faites en France ont atteint le chiffre de 1.234.703.000 francs. Les emprunts d'État et des villes ont absorbé 1.014.353.000 francs et il n'est resté à l'industrie que 220.350.000 francs. La même année, en Angleterre, les émissions atteignaient, 3.932. 200.000 francs. Les emprunts d'État prenaient 809.000.000 francs et il restait aux entreprises de chemins de fer et à l'industrie privée 3.123.000.000 francs. La conclusion, dit *la Réforme Économique* (1), à laquelle nous empruntons ces chiffres, n'est que trop facile à dégager : « En France, c'est à peine si un sixième des capitaux s'engage dans l'industrie. Comment s'étonner après cela que l'activité industrielle soit, en Angleterre, si supérieure à ce qu'elle est en France. » La Revue de M. Domergue ne peut cependant être taxée d'Anglomanie.

Ce dédain des capitaux français est encore plus inexcusable, si l'on considère que les capitaux confiés à une Compagnie de navigation sérieuse donnent un revenu très raisonnable. Voici quelques chiffres pour l'année 1896 (2).

Cies françaises :	Chargeurs réunis	12 %
—	Transports à vapeur	6
—	Messageries maritimes	5.50
—	Havraise péninsulaire	5
—	Transatlantique	3.60
Cies allemandes :	Kosmos	11
—	Deutsch ost Africa	6
—	Deutsch australische	5
—	Hambourg and Pacific line	4
—	North Deutscher Lloyd	4

Citons encore un passage du rapport de M. Charles Roux : « En Angleterre, tout concourt au développement de la marine, les producteurs de charbon et les maîtres de forges, les millions de consommateurs qui vivent de produits élémentaires importés des pays les plus lointains, les négociants de l'Inde, les

(1) Numéro du 9 janvier 1898.
(2) *Réforme économique*, 18 juillet, 1897.

filateurs de Manchester et les colons du Canada aussi bien que les banquiers de la Cité ont tout intérêt à ce que la marine anglaise soit grande et puissante. Aussi, quoique beaucoup des Compagnies de navigation aient souffert de la concurrence que les armateurs se font entre eux, quoique les capitaux placés dans les navires n'y aient pas trouvé toujours une bien large rémunération, l'armement est en Angleterre *un placement national* et les armateurs particuliers qui construisent des cargo-boats à la marche lente mais aux énormes capacités de chargement, aussi bien que les grandes Compagnies dont les paquebots atteignent presque la vitesse des trains express, trouvent toujours des capitaux pour améliorer et augmenter leurs flottes. C'est là un point essentiel à retenir. »

En France, au contraire, les capitaux suivent la même voie que les individus. Notre pays est le pays de la banque par excellence, c'est là que se font toutes les grandes opérations financières. C'est une cause de la langueur de l'industrie en général et de l'industrie maritime en particulier, et un danger national que M. Méline faisait bien ressortir en 1892 : « Il est temps disait-il, de mettre un terme à une situation qu'une certaine école économique considère comme un signe de grande prospérité et où nous voyons au contraire, si l'on n'y prend garde, un sérieux danger pour l'avenir. Il est de mode de s'extasier sur les prodigieuses ressources de la France. On ne perd aucune occasion de nous répéter qu'un pays dont les caisses d'épargne regorgent, dont les grandes institutions de crédit ont des réserves de plusieurs milliards, qui couvre ses emprunts quinze ou vingt fois, qui a du superflu à jeter sur tous les coins du monde, doit être placé au premiers rang parmi les plus riches, les plus prospères, les plus heureux. On ferait mieux de dire qu'il est le premier pour l'esprit d'économie et pour la timidité financière... Mais qui oserait soutenir que notre pays ne serait pas plus riche et surtout plus heureux, si son épargne allait à d'autres emplois plus féconds? L'État lui a rendu un très mauvais service en le sollicitant sous toutes les formes et en le déshabituant ainsi insensiblement de la recherche des placements utiles. A la suite de

l'État se sont glissés les départements, les communes, les grands établissements financiers qui lui ont pris ce que l'État lui laissait. Cette facilité à trouver des caisses partout ouvertes a fini par ruiner l'esprit d'entreprise, qui naît partout de la nécessité de faire travailler l'argent. »

Puisque les Français ne sont commerçants et industriels que faute de mieux, qu'ils cherchent avant tout les situations libérales ou de l'État, ils sont naturellement peu portés à émigrer, ce qui est une nouvelle cause de la stagnation de notre marine. En effet, l'émigration est aujourd'hui un des plus puissants agents du développement commercial et maritime des nations européennes.

Les peuples d'Europe étouffent dans les étroites limites des territoires qu'ils habitent, ils ont besoin d'air ; les émigrants font de la place à ceux qui restent, c'est déjà un service qu'ils rendent à leur pays, et ils lui sont bien plus utiles encore en fondant en pays étranger de petites colonies où se conservent l'amour et les traditions de la patrie et en répandant autour d'eux ses idées et les produits de son industrie qu'ils continuent de préférer à ceux des autres pays.

C'est là une des sources de la richesse et de la puissance de l'Angleterre ; elle a peuplé des continents entiers comme les États-Unis et l'Australie ; près de cent millions d'individus d'origine anglaise sont dispersés dans le monde et ont porté partout sa langue, ses idées, son industrie et ses produits. Et quel élan ne donnent pas au commerce et à l'industrie de l'Allemagne les colonies allemandes qui se groupent aujourd'hui dans tous les pays du monde, mais particulièrement aux États-Unis où près de dix millions d'habitants sont d'origine allemande ! Au Brésil, au Vénézuéla, dans toute l'Amérique du Sud, les Allemands abondent et les échanges de l'Allemagne s'y multiplient.

La France elle-même ne ressent-elle pas, sur le rivage opposé de la Méditerranée, quel élément de prospérité est pour une nation l'établissement de ses enfants dans un pays d'outre-mer ? « Vous avez dû remarquer, disait M. Jacques Siegfried devant la Commission d'enquête en 1884, que notre commerce d'exporta-

tion est très important avec la Plata. Pourquoi? C'est qu'il y a une centaine d'années que des familles basques sont parties pour la Plata, elles y ont prospéré, ont appelé des amis, et aujourd'hui il y a un immense échange de produits entre la Plata et la France qui provient de ce fait que tous ces Basques ont conservé le souvenir de leur patrie et font venir des marchandises françaises. »

M. Léon Bureau, président du syndicat des armateurs de Nantes, s'exprimait ainsi devant la commission d'enquête de 1897 : « L'Allemagne est une nation qui essaime ; 2.500.000 Allemands ont émigré, il ne faut pas l'oublier, outre-mer, dans ces vingt-cinq dernières années. Ils s'y sont établis, ils y ont fondé des familles, des établissements industriels et agricoles, et il y a aujourd'hui des groupes importants de population allemande dans tous les pays du monde où l'activité humaine peut se donner carrière, où commence à fermenter une civilisation naissante... Nos lignes de navigation, au contraire, aboutissent toutes à des pays dans lesquels se trouvent des Anglais, des Allemands, des Italiens, des Espagnols, des Hollandais même peut-être, mais où elles ne trouvent personne qui ait un intérêt spécial à créer et à maintenir des relations avec la France par des navires français. L'absence de Français hors de France est assurément le plus grand obstacle qui s'oppose à l'accroissement de notre exportation et par suite à la prospérité de notre pavillon. »

Enfin M. Wiener, consul général de France au Brésil, après avoir exposé plusieurs causes de la diminution de nos importations au Brésil, continue ainsi : « Nous ajouterons à ces raisons la diminution constante de la colonie française active. La propagande en notre faveur diminue de ce chef, tandis que l'appel des produits étrangers par leurs colonies toujours croissantes augmente sans cesse. »

Nous n'avons pas craint d'accumuler les faits et on nous rendra cette justice que nous avons soutenu notre opinion en l'appuyant de celle de personnes dont la compétence n'est plus mise en doute.

On le voit, d'après cette étude, la crise de la Marine marchande en France a pour causes principales et premières, dont la pénurie de fret de sortie n'est qu'une conséquence : l'absence de l'esprit de progrès, l'ignorance des moyens actuels du commerce, chez les commerçants en général et, en particulier, chez les représentants des Compagnies de chemins de fer, les armateurs et les constructeurs de navires. Elle a pour cause encore : l'esprit casanier et fonctionnariste du peuple français, qui refuse ses aptitudes et ses capitaux aux entreprises industrielles et s'enferme dans ses frontières, plutôt que d'aller chercher dans les colonies, qui lui ont coûté et lui coûtent si cher, ou même en pays étranger, l'air, la lumière et la vie.

La connaissance des causes du mal facilite singulièrement celle des remèdes, que nous rechercherons dans notre prochaine étude.

(*A suivre.*) A. Lemée.

LES

PATRIARCHES BIBLIQUES[1]

III

LE PATRONAGE
LA TRIBU ET LE CLAN D'ESSAIMAGE

Jusqu'ici nous avons étudié la famille Térachite en elle-même, abstraction faite des organismes sociaux qui l'entouraient ; il s'agit maintenant de la montrer dans son milieu social, dans ses relations avec les autres familles de la race ; en d'autres termes, il s'agit de déterminer son rang social et ses fonctions sociales.

Or cette tâche n'est pas sans difficultés ; assez nombreux et suffisamment précis au sujet du travail et de l'organisation intérieure de la famille, les textes deviennent plus rares et moins lumineux lorsqu'on aborde le rôle extérieur des Patriarches.

Cependant ici et là, au cours des deux premiers articles, nous avons déjà clairement entrevu que nous ne sommes pas en face de petites gens réduits à leurs seules forces ; nous avons senti autour du chef de famille et de ses fils un certain nombre d'ouvriers agricoles et pastoraux qu'ils patronnent dans le travail : il importe de préciser d'abord cette action patronale.

Puis il sera facile de nous rendre compte que certains au moins de nos Térachites ont été les chefs politiques de leur tribu ;

(1) Voir les livraisons de juin et de juillet 1897.

nous en profiterons pour rechercher ce qu'a dû être leur rôle dans la vie publique.

Chemin faisant, je dirai quelques mots de l'évolution de la race et de son histoire.

L'analyse du type térachite étant alors terminée, il ne restera plus qu'à indiquer des conclusions (1).

I. — LE PATRONAGE.

Dans les conditions normales de la race, c'est-à-dire, abstraction faite des périodes d'émigration, la culture atteint vraisemblablement un assez grand développement. Car sans parler de ce qu'on peut vendre, il faut approvisionner le foyer sédentaire et les étables, et de plus pourvoir aux besoins des fils nomades, des domestiques agricoles et des bergers.

Comme à Bousrah, les travaux indispensables de culture comprennent le labourage, l'irrigation des terres, les semailles, la récolte et le battage des grains. On laboure, ou plutôt on écorche le sol, avec un araire très simple traîné par deux bœufs. C'est surtout en novembre et en décembre que l'on confie les semences à la terre, et la principale récolte a lieu en mai et juin. Cependant quelques grains se sèment en mars et arrivent à maturité en août et septembre. Pour séparer le grain de la paille, on fait passer sur les gerbes déliées et épandues une sorte

(1) Au cours de cet article, comme peut-être précédemment, il m'arrivera de parler de société ou de tribu térachite; qu'il soit entendu une fois pour toutes que cette expression signifie « tribu ou société ayant à sa tête les descendants de Térach. » En effet, l'appellation, d'ailleurs toute moderne, de Térachites désigne une famille de patrons et de chefs, et n'appartient pas aux gens qui leur sont subordonnés. Mais nous ignorons le nom de ces derniers, et d'ailleurs l'usage a consacré une série d'expressions beaucoup plus incorrectes, comme celles de société carlovingienne, de civilisation achéménide, etc.

Je dis « bien plus incorrectes » parce qu'il y a tout lieu de croire qu'ici les chefs et la plupart au moins de leurs subordonnés sont de même race; vraisemblablement même, ils descendent tous d'un auteur commun et sont unis par des liens de parenté plus ou moins rapprochés. C'est là d'ailleurs un fait assez fréquent dans les tribus orientales, et que le docteur Delbet a en particulier constaté à Bousrah (*Les Ouvriers européens,* II, p. 309, 318).

de traîneau garni de pierres ou de pointes métalliques. Le dépiquage une fois terminé, la paille est à peu près hachée et très propre à servir de nourriture aux animaux d'étable. Il y a en outre à soigner toute l'année les bœufs de labour, les ânes et les chameaux employés aux charrois; puis à faire paître le troupeau de vaches pendant la belle saison, et à le nourrir plus ou moins complètement à l'étable pendant la mauvaise (1). Enfin les cultures arborescentes, et surtout la vigne, sont l'objet de soins tout particuliers (2).

A ces divers travaux, il y a lieu de croire que le patriarche préside en personne; il donne au moins les ordres et en surveille l'exécution. Cependant, quand il a plusieurs fils, l'un d'entre eux, peut-être celui dont il projette de faire son héritier associé, paraît rester auprès de lui pour l'assister : tel est, semble-t-il, le rôle de Joseph vivant à Hébron sous le toit paternel, tandis que ses frères sont avec les troupeaux dans la montagne; son rêve des gerbes indique bien qu'il fait personnellement de la culture (3).

A Bousrah, chez Mohammed ben Mogdad, la tâche que j'attribue à Joseph est dévolue au frère cadet. Au-dessous de ce dernier et à la tête des ouvriers agricoles, apparaît un vieux domestique, « le cheikh des laboureurs », qui est chargé de la transmission des ordres et de la surveillance générale. Sans doute « l'ancien de la maison qu'Abraham a chargé de toutes ses affaires (4) », et qu'il envoie chercher une épouse à son fils, n'est pas autre chose que ce domestique, ayant pris par suite de la jeunesse d'Isaac une importance plus grande. Est-il esclave, est-il libre? le texte ne permet pas de le dire. Mais ce que je puis affirmer, c'est qu'on a tort de confondre, comme on le fait couramment, cet « ancien de la maison » avec Éliezer « fils de propriété » (5). Leurs rôles à l'un et à l'autre sont tout à fait différents. Éliezer est un

(1) Voir à ce sujet, dans la monographie de Bousrah, les pages 320, 325 et surtout 380 et suiv. (*Les Ouvriers Européens*, II).

(2) XVII, 28, 37. A rapprocher l'histoire bien connue de Noé, IX, 20, 21.

(3) XXXVII, 5 et suiv.

(4) XXIV, 2.

(5) XV, 2.

associé, un fils adoptif, par conséquent un égal ou à peu près; l'ancien de la maison est une sorte d'intendant, et, somme toute, un serviteur.

L'atelier agricole est d'une direction facile; il est peu étendu, et jouit d'une sécurite relative par suite du voisinage de l'agglomération dont on fait partie. L'atelier pastoral est bien plus exposé et demande une vigilance toujours en éveil. Les trois quarts de l'année, il est sans contact possible avec sa base d'opération; lancé à la recherche des pâturages à travers les solitudes du désert ou les défilés de la montagne, il ne peut compter que sur lui-même. Et les difficultés sont nombreuses sur la route : tantôt ce sont des querelles avec des urbains lésés dans leurs cultures, des démêlés pour un puits ou une fontaine, des embuscades ou des razzias à éviter, ou l'offensive à prendre contre des pillards. Sans doute les bergers des autres familles de la cité sont dans le voisinage, mais il est souvent impossible de se rapprocher assez pour se sentir les coudes; car ce n'est pas seulement contre l'hostilité des hommes, c'est aussi contre la pauvreté des pâturages qu'il faut lutter, et on n'arrive à ce dernier résultat qu'en garnissant une certaine surface. Aussi tous les jeunes de la famille sont là, qui avec un troupeau, qui avec un autre; et ils sont là en armes, et les voilà aussi soldats que pasteurs. Quand une action commune est nécessaire, c'est l'aîné, ou à défaut le plus capable, qui prend la direction de ses frères. Si les fils sont peu nombreux, il leur faut évidemment sur certains points des surveillants responsables, dont le rôle rappelle celui de l'ancien de la maison auprès du patriarche.

Voici donc indiqué à grands traits l'état-major des deux groupes de travail, les patrons et les contremaîtres de nos deux ateliers. Voyons maintenant quel est le personnel sous leurs ordres, quels sont les ouvriers.

Une analyse attentive des textes nous permet de les répartir en trois catégories : d'abord des esclaves, puis des salariés libres, enfin des partiaires dont le contrat a des analogies avec celui de nos métayers modernes.

Les esclaves sont assez nombreux, car d'après les textes, ils

constituent un élément appréciable de richesse (1). Ils ont été achetés ou reçus en cadeaux (2) ; ou bien ce sont des fils de vaincus enlevés tout jeunes à leur famille (3), ou bien ils sont nés de parents esclaves au foyer du maître. Dans tous les cas, le régime auquel ils sont soumis est doux; ils font pour ainsi dire partie de la famille, et sont nourris et vêtus à peu près comme leurs maîtres; telle a été de tout temps leur situation dans les communautés familiales de notre Orient.

A cette douceur de régime nous pouvons assigner deux causes : d'abord et surtout le peu d'intensité du travail en général; puis la facilité avec laquelle les esclaves s'échapperaient vers la montagne ou le désert; ils ont là, à droite ou à gauche, un asile sûr et toujours à leur portée.

Cela est vrai des esclaves laboureurs et l'est plus encore des esclaves pasteurs. On est bon pour eux tous, par tendance générale et par nécessité. Cependant, quand il en est besoin, le patriarche sait les châtier ou les vendre. Bien plus, il peut manifestement, dans les cas graves, les punir de mort. Tout cela est la conséquence de son droit de propriété.

A côté des esclaves, prennent place des serviteurs libres, engagés pour un temps : « Parce que tu es mon parent, dit Laban à Jacob, me serviras-tu pour rien? Dis-moi quel sera ton salaire (4) ! » Cela veut dire clairement qu'on emploie des hommes libres et qu'on les paie.

A Bousrah, les domestiques libres sont nourris et habillés par la famille qui les emploie. Ils reçoivent en outre une partie, ordinairement le quart, du froment récolté sur le terrain qu'ils ont à cultiver, et une quantité d'orge variable suivant les circonstances. Ils sont logés dans la famille quand ils sont célibataires, et demeurent au dehors quand ils sont mariés. Ce sont, en somme, des salariés intéressés.

« Parfois, poursuit le monographe, le contrat de louage a de

(1) XII, 16; XXX, 43.
(2) XVII, 12, 23, 27; XII, 16.
(3) XXXIV, 29.
(4) XXIX, 15.

tout autres bases. Ainsi il arrive que le domestique travaille pendant plusieurs années dans une famille sans recevoir autre chose que la nourriture, le vêtement et quelques cadeaux sans importance; mais il est alors stipulé qu'après un délai fixé il lui sera alloué des avantages spéciaux. Ordinairement, on lui promet en mariage une des filles de la maison, qu'il obtient ainsi sans avoir payé aucune dot; mais il faut pour cela qu'il soit parent de la famille à un degré quelconque, parce que l'habitude du pays est de ne faire les mariages qu'entre cousins et cousines. Ce contrat rappelle celui que Jacob fit avec Laban pour obtenir Rachel en mariage. Quelquefois même, à ce qu'il paraît, il arrive aujourd'hui, comme aux temps bibliques, que le père de la jeune fille traîne en longueur, et réclame de la part de son gendre futur des prolongations de service contraires aux conventions primitives (1). » La conservation de ce trait de mœurs si spécial ne fait-elle pas toucher du doigt l'immobilité sociale de notre région de confins?

Dans la première partie de son séjour à Charan, Jacob est un salarié; il sert quatorze ans en vue d'un avantage déterminé d'avance : la main des deux filles de Laban. Mais à partir du moment où il déclare qu'il entend travailler désormais pour sa maison, il est clair qu'il s'établit dans une certaine mesure à son compte : il devient le tenancier de son beau-père. A côté des deux catégories de travailleurs, libres et esclaves, employés aux ateliers patronaux même, l'histoire de Jacob nous montre donc d'autres patronnés plus indépendants : ce sont des partiaires, auxquels le Térachite confie des troupeaux à titre de cheptel; ce que l'on fait encore à Bousrah (2). Le contrat qui intervient alors peut revêtir des formes variées, Jacob nous l'apprend lui-même (3). Cependant le texte permet d'en conjecturer les clauses les plus générales : le berger s'oblige à tenir au complet et en bon état le troupeau qui lui est confié, puis à remettre au propriétaire une quote-part du croît et des sous-produits; moyennant

(1) *Les Ouvriers Européens,* II, p. 377 à 379.
(2) *Ibid.*, II, p. 307. Pour les conditions du marché, voir les budgets, p. 355.
(3) XXXI, 7 et suiv.

quoi, le surplus des agneaux, des laines et du laitage reste sa propriété (1). Chez Mohammed, il aurait droit en outre à une certaine quantité de blé pour sa nourriture.

Ce contrat pastoral ne peut guère avoir son équivalent dans la culture; le sol est à peine approprié, et les terres vacantes sont en grand nombre. Le métayage cultural proprement dit manquerait donc de bases. Il n'y a guère de place que pour des locations d'animaux de labour à titre de cheptel (2).

II. — LA TRIBU ET LE CLAN D'ESSAIMAGE.

Nous venons de dégager, dans la mesure où le texte le permet, les relations de la famille patronale avec les familles ouvrières qui reçoivent d'elle leurs moyens de subsistance. Pour compléter ce que nous avons à dire de la vie privée, il conviendrait maintenant de rechercher les liens qui rattachent les familles patronales entre elles. Malheureusement les indications manquent à peu près complètement ici. Nous pouvons simplement affirmer que les liens du sang jouent un rôle considérable, tout comme chez les Kurdes, les Arabes et les Arméniens de nos jours. Rappelons, à titre de preuve et d'exemple, l'importance que l'on attache aux mariages consanguins, lesquels ont manifestement pour but principal de resserrer les liens de parenté. Des distances parfois considérables ne sont pas un obstacle à ces mariages : c'est ainsi qu'Isaac et Jacob, devenus habitants de la terre de Chanaan, n'hésitent pas à prendre femme au Pays d'entre deux fleuves. D'ailleurs, à notre époque, on fait encore comme eux : c'est ainsi que le guide de lady Blunt, originaire de la région de Damas, consent à la diriger jusqu'au cœur de l'Arabie parce qu'il y trouvera, dans le Néfoud, une cousine qu'il veut épouser (3).

(1) Sur le marché de Jacob avec Laban, voir XXX, 31, 32; XXXI, 38, 39.

(2) Ces locations d'animaux de labour se font à Bousrah. (*Les Ouvriers Européens*, II, p. 380.)

(3) Blunt (lady Ann), *Voyage en Arabie; pèlerinage au Nedjeb*. Hachette 1882.

Les relations familiales si précieusement conservées avec des parents demeurant au loin n'offrent guère que des avantages commerciaux. Mais à des parents habitant à une faible distance, on demande aide et protection en une foule de circonstances. Dans ce dernier cas, la parenté groupée autour de la branche aînée représente l'une des pierres de l'édifice qui s'appelle le clan ou la tribu; ou même, si elle est très nombreuse, elle constitue à elle seule le clan tout entier, qui est alors complètement et uniquement familial.

Ce que je viens d'exprimer dans cette dernière phrase nous fait franchir la distance presque insensible qui, dans une société comme celle des Térachites, sépare les derniers groupements de la vie privée des premières manifestations de la vie publique. C'est donc le moment de nous demander ce qu'est le clan chez nos gens, et si parfois notre patriarche n'a pas été à la tête de ce clan.

Un des plus beaux épisodes de la vie d'Abraham nous raconte l'expédition guerrière dans laquelle il délivre Lot des mains de Chodorlahomor, roi du Sennaar. Sa petite armée comprend un contingent fourni par ses alliés Aner, Eshcol et Mamré : nous ne nous en occuperons pas; puis une troupe qu'il commande directement et qui est bien à lui : « trois cent dix-huit jeunes gens ses fidèles « ou » ses affidés, nés dans sa maison » dit le mot à mot (1). Qu'y a-t-il sous cette expression complexe? Que sont ces « fidèles nés dans la maison »? Évidemment les hommes du clan en état de porter les armes! C'est bien le premier sens qu'offre à l'esprit le mot « ses fidèles », ou « ses affidés »; il implique nettement l'idée de gens libres accourus de leur plein gré et sur le dévouement desquels on peut compter. S'il était seul, le sens que j'indique ne ferait doute pour personne; la difficulté commence avec le second terme « nés dans sa maison ». Nos souvenirs classiques évoquent aussitôt l'idée d'esclaves, et l'on traduit sans hésiter par *vernaculus*, comme le fait la Vulgate. Va-t-on du moins se demander si les deux termes ne hurlent pas l'un à côté de l'au-

(1) XIV, p. 14.

tre, s'ils n'accouplent pas deux idées contradictoires? Pas le moins du monde, car, à la distance où nous sommes d'Abraham, on suppose couramment que nous ne pouvons rien savoir d'exact sur son milieu social, et l'on passe bravement. Que si cependant, au lieu du sens de *vernaculus*, on avait pris celui de *gentilitius*, toute difficulté cesserait : au mot de « maison » on aurait simplement attaché une idée plus extensive, et la philologie n'aurait rien à dire: c'est ainsi qu'en latin *domesticus* et *familiaris* ont un sens restreint et un sens étendu. Du même coup, le texte deviendrait clair : « Il arma trois cent dix-huit fidèles appartenant à son clan familial. »

D'ailleurs comment imaginer Abraham seul, depuis son départ de Charan jusqu'à sa mort, au milieu de plus de trois cents esclaves? N'est-il pas évident qu'au bout de très peu de temps, par le fait même des circonstances, tout ce monde aurait reconquis sa liberté, et ne serait resté auprès de lui que de son plein gré? Ce serait, sous une autre forme, ce clan que l'on ne veut pas voir!

Mais le sens que je propose, celui de « fidèles du clan familial », est cent fois préférable, parce qu'il est tout à fait dans les analogies sociales : l'effectif armé des tribus syriennes se compose à peu près uniquement de gens libres, et elles ont toutes conservé des allures ou des appellations familiales, analogues à ce que j'admets ici. On pourrait même croire que ces gens du clan, nés dans la maison, ou au moins leurs chefs, appartiennent à la parenté d'Abraham. Car Laban, son cousin, a un clan dont l'organisation est nettement familiale : « Prenant avec lui sa parenté proche, il se mit à la poursuite de Jacob (1). »

D'ailleurs à Bousrah, tout le village tient au cheikh par les liens du sang, et les villages voisins aussi. Mohammed, ajoute le docteur Delbet, peut, au premier appel, grouper autour de lui trois cents hommes de sa parenté (2). Voilà vraiment une troupe de guerre qui paraît ressembler, autant par sa composition que par son nombre, à la petite armée d'Abraham!

(1) XXXI, 23.
(2) *Les Ouvriers européens*, II, p. 309, 318.

Une fois reconnu le sens que le récit de l'expédition contre Chodorlahomor impose au mot « maison », le clan patriarcal, la tribu, apparaît nettement un peu plus loin, dans une circonstance où son omission serait bien invraisemblable. Dieu, en signe de l'alliance qu'il conclut avec Abraham, lui ordonne de circoncire tous les mâles, lui d'abord et Ismaël son fils; puis « ceux qui sont nés dans la maison », les *gentilitii* suivant nous, et enfin « les gens achetés, appartenant à une autre race (1) ». Hypnotisés par les souvenirs classiques, les interprètes ont l'habitude de voir dans ce texte les deux catégories d'esclaves désignés à Rome par les termes de *vernæ* et d'*emptitii*. Mais la générosité et la justice divines n'imposent-elles pas en quelque sorte notre traduction? Comment auraient-elles pu laisser en dehors de l'alliance céleste, à laquelle sont admis les esclaves, les membres du clan qui s'étaient librement associés à l'obéissance du Père des croyants?

Si maintenant nous cherchons à évaluer l'effectif total du clan d'Abraham, femmes, vieillards et enfants compris, il faudra multiplier par cinq, d'après l'usage oriental, le nombre d'hommes en état de porter les armes. Notre patriarche se trouve ainsi à la tête de seize cents âmes environ.

Quelques années auparavant, Lot était avec lui dans la terre de Chanaan. « Lui aussi, nous dit le texte, avait des tentes (2). » Voilà une expression qui de tout temps, dans la région, a désigné, non pas la domesticité, mais la tribu d'un chef (3). Et l'auteur sacré ajoute presque aussitôt que Lot dut se séparer de son oncle, parce que le pays ne pouvait les contenir; la maison de Lot n'était donc pas une quantité négligeable à côté de la maison d'Abraham; mettons, pour avoir toutes les chances de ne pas dépasser la vérité, que Lot eût moitié moins d'hommes qu'Abraham : nous atteignons ainsi au bas mot un total de deux mille cinq cents personnes pour les deux tribus réunies.

(1) XVII, 12.
(2) XIII, 5.
(3) Voir à ce sujet Georges Hamdi (trad. de l'arabe par Huart), *Note sur les tribus arabes de la Mésopotamie*, 1879, très intéressant extrait du *Journal Asiatique*, *passim*; et tous les voyageurs.

Arrivé au passage où il est question de la séparation de nos deux patriarches, le docteur Reuss, bon linguiste, mais sociologue très primitif, trouve que le mythe ethnographique apparaît clairement : « Si Lot et Abraham avaient été réellement des individus, il y aurait bien eu assez de place pour eux, malgré la présence des Cananéens (1). » Mais, vénérable maître, où donc l'auteur sacré vous a-t-il dit que les deux patriarches voyageaient seuls? Ne voyez-vous pas maintenant qu'il leur suppose au contraire un nombre très respectable et très encombrant de compagnons?

Que si maintenant nous cherchons où Abraham et Lot ont recruté tout ce monde, « A Charan, répond la Genèse : ils sont partis de là avec leurs femmes et leurs biens *et les âmes qu'ils s'étaient acquises* (2). » C'est là encore, pour le dire en passant, une expression bien flottante pour l'exégèse, et qui reçoit de la Science sociale un sens net et précis!

Et comme on n'est à Charan que depuis peu de temps, comme Térach et Nachor qui y restent, n'y restent pas seuls (3), il faut bien qu'au départ d'Our Kasdim la tribu ait présenté un effectif de plusieurs milliers de personnes ; et voici à son tour Térach à la tête d'une tribu et d'une tribu très nombreuse !

Passons maintenant à la descendance d'Abraham. Isaac, son fils unique, lui succède évidemment, et dans le premier épisode qui suit la mort de son père, il a les allures d'un chef puissant et redoutable : si bien que les habitants de Gérard prennent ombrage de lui : « Va-t'en, lui dit Abimélec qui a cependant une petite armée (4), va-t'en, tu es beaucoup plus fort que nous (5) ! »

Quelque trente ou quarante ans plus tard, la scène a bien changé. Isaac n'est même plus le maître à son foyer. Il est tout à fait incapable de défendre sa femme contre les tracasseries de ses belles-filles, et Jacob, son fils préféré, contre les violences et

(1) Reuss, la *Bible, trad. nouv.* Paris, 1879, l'Histoire sainte et la Loi, I, p. 344.

(2) XII, 15.

(3) C'est ce qui résulte clairement de XII, 1.

(4) XXVI, 26.

(5) XXVI, 16.

les menaces de mort d'Ésaü. Tout ce qu'il sait faire pour Jacob, c'est de l'engager à prendre la fuite.

Plus tard, quand ce même Jacob revient en Chanaan, il tremble à la pensée de se trouver de nouveau en face de son frère Ésaü. Va-t-il appeller à son secours leur père commun, qui est d'ailleurs moins éloigné qu'Ésaü lui-même? Il n'y songe pas un instant. Il envoie des messagers à son frère au pays de Séir, dans le territoire d'Édom, et leur donne cet ordre : « Vous direz à mon seigneur Ésaü que Jacob, son serviteur, voudrait trouver grâce à ses yeux (1). »

Il est bien clair qu'Isaac ne compte plus, et qu'en revanche Ésaü est tout-puissant parmi les Térachites. Et cela s'explique aussitôt : ce dernier apparaît à la tête de quatre cents hommes; il a donc environ deux mille âmes dans sa dépendance, un effectif plus considérable que celui d'Abraham lors de son arrivée en Chanaan. En face de la solitude impuissante d'Isaac, de nouveau soulignée à la page suivante par son inaction lors des dangers que fait courir à Jacob le massacre des Sichémites, l'hypothèse qui se présente le plus naturellement à l'esprit, c'est que, peu de temps après la bénédiction donnée à Jacob, Isaac a laissé échapper le pouvoir; Ésaü l'a supplanté et a emmené à sa suite au pays de Séir la masse de la tribu, heureuse d'échapper enfin au contact des fils de Chanaan. A cette époque d'ailleurs, Isaac « était déjà avancé en âge, et ses yeux s'étaient affaiblis au point qu'il ne voyait plus » (2). Les incapacités physiques étaient venues s'ajouter chez lui à la mollesse de caractère, déjà évidente dans ses rapports avec Abimélec. Nous verrons plus loin que les analogies sociales autorisent ici l'hypothèse de la dépossession d'un chef devenu incapable, au profit d'un fils.

Lorsqu'Isaac « est ajouté à ses pères », c'est Jacob qui habite après lui la région d'Hébron. Dans tout ce que nous savons de celui-ci, il apparaît comme un simple particulier gérant son avoir personnel, sans aucun souci d'ordre général. Vraisembla-

(1) XXXII, 3, suiv.
(2) XXVII, 1.

blement ses fils sont seuls sur la montagne, tout au plus avec quelques serviteurs, lorsqu'ils vendent Joseph aux Madianites; le mystère dont leur félonie reste entourée ne se concevrait pas si tous les bergers d'un clan nombreux étaient dans les environs. Puis, quand survient la grande famine de sept ans, un chef, obligé de pourvoir au ravitaillement de toute une tribu, organiserait une véritable expédition pour l'Égypte : au lieu de cela, ses dix fils se joignent modestement à une caravane formée en dehors d'eux (1), et toute la suite du récit en fait d'assez minces personnages. Évidemment Jacob n'a pas trouvé un clan tout fait dans l'héritage de son père ; et, chose plus étonnante encore, malgré son savoir-faire si exceptionnel, malgré le souvenir d'Abraham qui plane au-dessus de lui, il n'a pu réunir les débris du clan ancestral : n'est-ce pas la preuve que ce clan tout entier a émigré à la suite d'Ésaü ? Nous pourrons donc prendre au pied de la lettre l'affirmation de l'auteur sacré que Jacob et sa descendance émigrent seuls vers la terre de Gessen.

Mais il est grand temps de se demander quels ont été les attributions et le rôle du chef térachite au milieu de ses gens.

Or le clan qui l'accompagne est un clan migrateur, un clan d'essaimage. Pour bien comprendre ce qu'est ce clan et saisir ce qu'il a de particulier, il faut d'abord se faire une idée de ce qu'a dû être le clan normal du type, c'est-à-dire le clan sédentaire, dans l'agglomération urbaine. Ici, comme plusieurs fois déjà, je compléterai les inductions tirées du texte par la monographie de Bousrah : je le ferai d'autant plus légitimement que la famille et le patronage se ressemblent de très près chez nos Térachites et dans le village du cheikh Mohammed, cela est clair, maintenant; nous sommes donc scientifiquement amenés à conclure qu'il en va de même pour les groupements les plus élémentaires de la vie publique, lesquels ne sont pas autre chose qu'une émanation spontanée et le couronnement naturel de la vie privée.

(1) XLII, 5.

En général, le chef d'un clan communautaire a les attributions et les pouvoirs d'un patriarche dont les différents chefs de famille seraient les fils.

A l'intérieur, le cheikh de Bousrah est tout d'abord chargé de maintenir la paix dans le village, comme de prendre et de faire exécuter toutes les mesures utiles au bien général (1). Il est en second lieu le juge naturel des contestations qui s'élèvent entre deux familles (2). Cette fonction judiciaire est d'ailleurs exercée dans tout notre Orient par le chef de la cité quel qu'il soit ; le khalife ou le sultan arabes rendent la justice en personne, comme le dernier cheikh de village. Nous pouvons donc affirmer sans crainte que le Térachite, chef de cité, ne manque pas à ce double devoir d'administrateur et de juge.

Notre patriarche est en outre chef de religion. Ce rôle se manifeste d'une façon très apparente chez Abraham, qui est le prêtre du clan comme il est le prêtre de sa propre famille ; l'institution de la circoncision, dont j'ai déjà parlé, en fournit une preuve directe. Nous nous rappelons qu'Abraham reçoit l'ordre de circoncire non seulement sa descendance et ses esclaves, mais aussi tous les membres de son clan.

Le Dieu de la Genèse n'apparaît pas seulement comme le maître suprême, le patriarche par excellence, à qui toute obéissance est due ; il a très souvent l'aspect d'un allié à la fois bienveillant et redoutable avec lequel on conclut des traités (3). Le chef religieux n'est donc pas seulement un adorateur et un sacrificateur ; il est aussi un intercesseur, un négociateur entre Dieu et l'homme. Ceci nous amène à dire qu'à l'extérieur notre Térachite est chargé des relations avec les autres clans de la race et avec les étrangers sédentaires ou nomades. Ces relations peuvent être pacifiques ou hostiles. C'est ainsi que le cheikh de Bousrah représente la cité vis-à-vis de l'autorité centrale résidant à Damas et vis-à-vis des Arabes du désert voisin (4). Il

(1) C'est ainsi qu'il répartit l'impôt et le perçoit (p. 324).
(2) *Les Ouvriers européens*, p. 324, 313, 314.
(3) XII, 3 ; XV, 18 ; XVII, *passim*, etc.
(4) *Les Ouvriers européens*, II, p. 324.

dirige aussi les expéditions militaires, quand elles sont devenues nécessaires, malgré le caractère plutôt pacifique de la race (1).

La tâche de chef de clan est onéreuse et parfois absorbante; à titre de compensation Mohammed reçoit des habitants de Bousrah différentes indemnités pécuniaires (2); c'est là d'ailleurs un fait général qui se répète sous une forme ou sous une autre dans tous les groupements Kurdes ou arabes; partout des redevances en nature ou en argent se perçoivent au profit du cheikh (3). Évidemment il en est de même pour nos chefs térachites; et nous pouvons affirmer qu'ils trouvent non seulement dans la grandeur morale de leur rôle, mais aussi dans les impôts qu'ils prélèvent, une compensation équitable, et probablement des profits qui ne sont pas à dédaigner; ce n'est pas d'aujourd'hui que toute peine mérite salaire.

Malgré le silence des textes, qui d'ailleurs ne se proposent pas de tout dire, notre Térachite est fort probablement assisté et contrôlé dans sa mission par les principaux chefs de famille réunis en conseil. Ce sont eux qui ont dû le mettre à la tête de la tribu, car si la tradition générale de l'Orient veut que le pouvoir ne sorte pas de ce que l'on pourrait appeler la famille régnante, l'hérédité se borne à cela, et ce sont les anciens qui, dans le jeu normal des institutions, désignent tel ou tel membre de cette famille. Ce même conseil dépose le chef incapable, sauf à le remplacer par un de ses proches parents. « Daoud, nous dit le monographe de Bousrah, avait d'abord été chef de village pendant quelques années, mais comme il se montrait au-dessous de sa tâche, il fut déposé et l'on choisit pour le remplacer son frère cadet (4). » L'hypothèse de la déposition d'Isaac, que les faits nous suggéraient tout à l'heure, est donc légitimée par les analogies des types socialement voisins.

Selon toute apparence, cette fonction de chef de clan, est ancienne dans la famille de Térach et ses ancêtres l'ont exercée

(1) *Les Ouvriers européens*, p. 314.
(2) *Ibid.* p. 352, 324, etc.
(3) G. Hamdi, ouvr. déjà cité, pass.
(4) *Les Ouvriers européens*, II, p. 342.

pendant des générations; l'impression qui se dégage de la généalogie par laquelle l'auteur sacré les rattache à Sem, souche de leur race, est bien nettement que ces ancêtres ont été d'illustres personnages. En tous cas, le jour où Térach va quitter sans espoir de retour la vieille Chaldée et le foyer de son père, il est inadmissible qu'il se mette seul en route avec des enfants et des serviteurs, ou qu'il se joigne simplement à une caravane d'étrangers; nous l'avons déjà dit, il eût été dans ce cas impossible à Abraham et à Lot de recruter leur tribu.

Cependant, ce que Térach emmène, ce n'est pas la tribu paternelle tout entière. Il est clair, d'après les textes, que le père de Térach et ses frères qui sont nombreux (1), restent à Our Kasdim; assurément le gros du clan familial y est resté avec eux. Ce qu'il faut nous représenter autour de notre fils de famille, c'est un clan nouveau, formé de toutes pièces, comme ceux qui, aujourd'hui encore, dans la montagne kurde ou le désert arabe, se constituent autour du fils de cheikh qui se sépare de son père (2); c'est un groupe dû à la libre accession d'individus isolés ou de simples ménages essaimant des diverses familles de la tribu. Mais cet essaimage lui-même à quoi est-il dû? Pour quelle raison les jeunes, sortant ainsi de leur famille, s'attachent-ils à un chef nouveau? Et pourquoi ce chef, abandonnant, lui aussi, le foyer de son père, se met-il à leur tête? La question est d'importance et vaut la peine qu'on s'y arrête, d'autant plus qu'en y répondant nous expliquerons du même coup les déformations si profondes que nous avons constatées dans la famille à la fin de notre seconde partie.

Dans la masse du clan tout d'abord, l'essaimage des jeunes a pour cause principale, sinon unique, le dualisme de l'atelier familial, et la vie nomade qu'il impose aux fils malgré leurs aspirations sédentaires. Séparés de leur père, nos jeunes bergers ont perdu l'habitude de recevoir des ordres; obligés de se gouverner eux-mêmes, de pourvoir eux-mêmes à tous leurs besoins et à ceux des

(1) XI, 25.
(2) G. Hamdi, ouvr. déjà cité, p. 9 et 10.

troupeaux, ils se sont formés à l'action personnelle. Puis, sur leur chemin, ils rencontrent parfois, nous l'avons déjà dit, d'assez graves difficultés : les pourparlers avec les urbains, les luttes avec les pillards de la montagne ou du désert leur enseignent la prudence cauteleuse, la décision prompte, l'action énergique, le courage qui ne tremble pas. Ils savent de bonne heure se servir de leur tête et de leurs bras, et les voilà sûrs d'eux-mêmes. La protection qu'offre la famille paternelle n'a plus grand prix à leurs yeux, et la tutelle qu'elle impose leur devient odieuse; ils ont soif d'indépendance.

Et en même temps, ils aspirent à devenir riches. Leur origine urbaine les met à même d'apprécier les avantages multiples de la richesse : et voici précisément que les circonstances leur ont donné le maniement de la fortune familiale : ce troupeau qu'ils ont dans les mains, c'est d'ailleurs un moyen d'enrichissement rapide. Ils rêvent d'être pasteurs à leur compte, de ne plus travailler que pour eux; ils en ont assez de vivre à la dure sans autre résultat pratique que d'augmenter la situation du père, et après lui du frère aîné. Car s'ils sont copropriétaires de l'avoir commun, à bien des points de vue ils n'ont sur cet avoir qu'une nu-propriété; ils n'ont, en somme, la libre disposition de rien; et comme les membres de la fable, ils se fatiguent de nourrir l'estomac!

Et puis on ne peut indéfiniment rester pasteur! En devenant chef de famille à son tour, on reprendrait la vie sédentaire : il serait si bon de vivre tout doucement à la ville; les fils que l'on a et qui grandissent sont si bien faits pour prendre à leur tour le troupeau en consigne!

Comme Jacob chez Laban incarne bien ces diverses aspirations! « Assez longtemps, j'ai peiné et souffert pour toi, dit-il à son beau-père : je veux maintenant travailler pour ma maison! » Et aussitôt il se lance dans une grande entreprise pastorale. Le voilà riche en peu d'années; et quand il a du bétail et des serviteurs en quantité, il se retire des affaires; il va s'établir en sédentaire aux portes de Sichem, et il passe le troupeau à ses fils. A partir de ce moment, ce berger enrichi vit en propriétaire urbain!

On conçoit maintenant qu'il y ait, dans la tribu, à chaque génération, une foule de jeunes gens prêts à sortir de la famille, et à conquérir leur indépendance. Cependant tout ce qui reste en eux de formation communautaire répugne à l'essaimage isolé. Par contre ils sont tout prêts à partir en troupe, à constituer une tribu migratrice dans laquelle ils seront chefs de famille. Dès qu'un appel retentit, on demande au père un ou deux araires, quelques animaux de bât, quelques têtes de bétail ; il ne peut refuser ces légers cadeaux, qui sont loin de payer les services que le fils a rendus à la communauté ; et l'on va trouver le chef d'émigration. En peu de temps, celui-ci réunit un clan jeune, ardent, — et pourtant homogène par suite de l'unité d'origine.

Évidemment ces divers mobiles, tout-puissants sur la famille ouvrière, ont leur action sur les fils des chefs. Eux aussi, nous l'avons vu, vivent en bergers ; l'organisation du travail et la division de l'atelier sont les mêmes en haut et en bas ; donc aussi leurs conséquences. Mais dans les familles de chefs, à cette première cause de dislocation s'en joint une seconde ; ici le rêve des fils, ce n'est pas seulement d'arriver plus tôt à l'aisance et à la vie sédentaire ; c'est aussi et surtout de conquérir la situation enviée de chef de tribu. Cette ambition, nous ne la prêtons pas gratuitement à Térach et à sa descendance ; car d'un côté elle est justifiée par les émigrations fréquentes et répétées que nous avons relevées au cours de notre deuxième partie ; d'un autre côté, elle se retrouve aujourd'hui, avec ses conséquences, dans les aristocraties Kurdes et Arabes.

De ces deux causes qui agissent ensemble sur nos jeunes chefs pour les projeter au dehors, laquelle est la plus puissante ? Pour le dire sûrement, il faudrait pouvoir mesurer et comparer les déformations de la communauté dans la famille ouvrière et dans la famille aristocratique. Or, l'analyse faite précédemment n'a porté que sur l'aristocratie ; elle n'a pu atteindre la famille ouvrière pour cette bonne raison que la Genèse ne la met pas en scène. Il est donc à peu près impossible de répondre.

Il est clair que le groupement, ainsi formé par une libre ac-

cession, sera d'autant plus nombreux et d'autant mieux composé que la valeur personnelle du chef inspire plus de confiance.

Aux besoins de l'expédition qu'il va diriger, nous pouvons mesurer les qualités spéciales qu'on lui demande.

Ce que l'on a principalement en vue, c'est la fondation d'un nouvel établissement cultural, au milieu de terres fertiles et à portée de riches pâturages; le chef devra donc être à même de diriger sa colonie dans le choix à faire. Chemin faisant, il aura la tâche non moins délicate, de régler les marches de façon qu'on se ravitaille facilement, et que le bétail souffre le moins possible. Pour tout cela, il faut qu'il sache à fond les besoins des troupeaux et de la culture, la valeur des différents sols et la qualité des herbages. En un mot, il faut qu'il possède les connaissances patronales requises par l'atelier de travail de la race. Isaac, qui montre si peu les qualités politiques du chef, est du moins ce patron intelligent : il s'enrichit par la culture (1).

Puis on va s'avancer au milieu de populations plus ou moins pillardes; et les villes ou les pasteurs à côté desquels on s'installera ne verront pas sans inquiétude ni sans méfiance les nouveaux venus. En face des uns et des autres, on devra être fort si l'on veut être respecté. Assurément les hommes du clan ont leurs armes bien en main, et se sentent prêts à l'attaque comme à la riposte; mais à leur tête, il faut un capitaine habile aux coups de main, et s'imposant par une valeur éprouvée. Abraham, le vainqueur de Chodorlahomor, a bien été ce capitaine.

Mais en somme, pas plus que les cultivateurs de Bousrah, nos gens ne sont des guerriers de profession; s'ils savent se battre, ils préfèrent palabrer et parlementer. Comme les difficultés renaissent sans cesse, et sont bien plus grandes que dans le clan au repos, le chef devra être un parfait diplomate. Sur ce point encore, Abraham a rempli éminemment son rôle; nous en avons la preuve dans les alliances qu'il conclut à plusieurs reprises, et dans sa générosité si habile à l'égard du roi de Sodome.

Lorsqu'en outre, chose importante dans un pareil milieu, notre

(1) XXVI, 12, 13.

homme est le descendant d'une lignée de chefs, son succès est certain : il réunit en quelques jours une tribu nombreuse, choisie et redoutable.

Et cette tribu, il l'aura dans sa main si, à toutes les qualités que nous venons de dire, il joint un grand ascendant moral; et cet ascendant n'aura pas de bornes, si comme Abraham il est l'ami de Dieu, s'il converse avec lui, s'il reçoit ses ordres, s'il est le dépositaire de sa promesse! Dans ce cas, la tribu le suivra partout, et jusqu'au milieu de la descendance maudite de Chanaan!

III. — CONCLUSIONS.

Nous savons aujourd'hui, et c'est une des constatations les plus nettes de notre science, qu'une société n'est pas un assemblage d'institutions et de mœurs dû au hasard ou au caprice des hommes, mais bien une sorte d'organisme élaboré par la vie sociale, et dont tous les organes, intimement liés entre eux, sont dans la dépendance étroite de certaines lois qui régissent l'évolution de chacun d'eux et leurs réactions mutuelles. Ces lois aussi générales, aussi impérieuses et non moins fécondes que celles de la vie animale, se divisent, comme celles-ci, en deux catégories : lois de causalité qui règlent ce que l'on peut appeler la physiologie sociale, lois de coexistence qui dominent la morphologie sociale. Leur caractère universel une fois reconnu, il est clair que l'analyse d'une société quelconque doit toujours nous ramener en face de leurs combinaisons plus ou moins complexes : c est d'ailleurs ce que confirme invariablement l'observation, toutes les fois qu'elle porte directement sur un type vivant.

En partant de là, par une induction très semblable à celle qui a fait la paléontologie, nous affirmons sans hésiter que ces mêmes lois ont régné en souveraines sur les sociétés disparues ; et de même que le naturaliste, grâce aux lois générales de la physiologie animale et de la zoologie comparée, peut, avec quelques débris fossiles, reconstruire scientifiquement des types animaux

complètement disparus, nous voilà outillés de manière à restituer. dans leurs grandes lignes et jusque dans leurs détails, des sociétés mortes depuis de longs siècles. C'est là le fondement philosophique et la justification de la méthode appliquée dans cet essai.

Mais ce n'est pas tout; par une conséquence très intéressante ici, l'analyse sociale, scientifiquement conduite, permet d'apprécier, même pour une société disparue, l'exactitude sociologique du document qui s'interpose entre elle et nous. On peut formuler à ce sujet trois règles pratiques :

Le type social qui se dégage de ce document peut-il se reconstituer jusque dans ses détails et montre-t-il, dans un organisme homogène, le jeu de nos deux catégories de lois? répond-il bien en outre aux conditions de lieu et de temps indiquées par l'auteur? Il y a les plus grandes probabilités du monde pour que la documentation sociologique de ce dernier soit exacte, et que son œuvre reproduise fidèlement la société qu'il a entendu décrire. Ces probabilités se changeront en certitude si l'auteur vit dans le milieu et à l'époque dont il parle, ou bien encore s'il appartient lui-même à un milieu social différent dont rien ne transparaît dans son œuvre.

Par contre, si, tout en venant bien à l'analyse, le type est en désaccord avec le lieu ou le temps qui lui est assigné, il y aura gros à parier que l'auteur, sans doute avec les meilleures intentions du monde, a décrit son état social à lui et non pas celui de ses héros. C'est ainsi que les peintres du moyen âge ont naïvement affublé les bourreaux du Christ des armures et des costumes du moyen âge.

Enfin ce même type est-il incohérent ou inharmonique, et présente-t-il des antinomies scientifiques nous devrons affirmer que l'observation a été incomplète et que l'auteur y a suppléé par des traits étrangers ou imaginaires ; ou bien encore l'œuvre qu'on lui attribue n'est pas tout entière de sa main, et des retouches postérieures y ont introduit des données sociales appartenant à un milieu qu'il n'a pas connu. Et ces différentes fraudes, dès qu'elles ont quelque importance, apparaissent aussi clairement à

l'analyse sociale que les restaurations successives d'un monument à l'examen archéologique. Il y a beau temps que la science a enlevé toute créance aux fantaisies zoologiques de certains vieux conteurs plus amis du merveilleux que de la nature; non moins sûrement nous pouvons aujourd'hui dénoncer les états sociaux composés de toutes pièces, ou simplement falsifiés.

Évidemment nos conclusions seront d'autant plus certaines que les types socialement voisins auront été mieux étudiés, et nous fourniront des points de comparaison plus sûrs. La valeur de notre travail sera aussi en raison directe du nombre ou de l'importance des faits sociaux contenus dans les textes à étudier. A ce second point de vue, les trente et quelques chapitres consacrés aux Térachites sont particulièrement riches, car nous avons pu en extraire environ cinq cents fiches, abstraction faite des passages relatifs à la vie égyptienne dans l'histoire de Joseph. Malheureusement, au premier point de vue nous sommes beaucoup moins bien partagés; la monographie de Bousrah, fort remarquable d'ailleurs, est la seule étude méthodique qui porte sur un type géographiquement ou socialement voisin du nôtre. Je souhaite que de nombreuses monographies orientales viennent bientôt préciser et rectifier la reconstitution essayée ici.

Sous bénéfice de cette réserve, n'est-il pas clair que le type térachite, malgré les imperfections de notre analyse, présente une cohésion vraiment frappante? Pas un seul des faits sociaux fournis par les textes, malgré leur nombre et leur diversité, n'est resté en l'air; tous au contraire ont retrouvé une place rationnelle, et lorsqu'ils l'ont retrouvée, mille liens naturels sont apparus qui les soudent les uns aux autres, et en font un ensemble d'autant plus frappant qu'il est manifestement dû non pas à des inventions ingénieuses de l'esprit, mais bien à des relations étroites de causalité ou de coordination, tenant aux entrailles même des choses. En cent endroits divers, nous avons constaté qu'un phénomène social agit comme cause productrice ou modificatrice à l'égard d'un autre phénomène et parfois de toute une série de phénomènes. Nous avons vu en même temps que

chaque organe social présente avec l'ensemble des autres organes une consonance, une harmonie indiscutables; et le plus frappant de l'affaire, c'est que ces rapports de cause à effet ne sont pas quelconques : ils sont commandés par les lois déjà connues de la physiologie sociale; de même ces corrélations harmoniques, au lieu de se manifester d'une façon quelconque, présentent un véritable parallélisme avec certains types vivants antérieurement décrits. La société térachite est donc incontestablement le produit à la fois un et complexe des lois générales qui en ont élaboré les organes et les ont constitués à l'état de *corps social*.

Non seulement toutes les parties de notre type présentent une harmonie frappante, mais il est lui-même en complète harmonie avec le lieu; il est admirablement localisé. Au point de son évolution où nous le saisissons, il est le produit manifeste des confins culturaux. C'est là seulement qu'a pu se développer complètement ce double atelier qui est le caractère le plus original de la société térachite; c'est là seulement, au seuil du désert et de la montagne, que l'art pastoral trouve des pâturages d'hiver à portée des pâturages d'été, permettant la pratique du nomadisme toute l'année, tandis que la culture peut se développer à l'aise dans un sol fécondé par les eaux et les alluvions descendues des sommets. Ailleurs les conditions préalables du problème ne se réalisent plus; dans le désert, la culture est impraticable et le troupeau de vaches impossible; dans la montagne, la stabulation plus ou moins complète s'impose pendant l'hiver, même pour le troupeau de moutons, et le pasteur est sédentaire six mois de l'année. Ce n'est donc pas le caprice de l'auteur, c'est la vérité sociale qui assigne pour berceau à notre type les confins chaldéens, et l'amène, par les confins de la Mésopotamie, aux confins de Chanaan.

Bien localisé, le type térachite est également bien daté. Considérons-le d'abord en lui-même, et nous verrons que les nuances sociales entre un Térachite et un autre répondent bien à la différence des temps et des circonstances indiqués par le texte. Par exemple, Laban est un Abraham fixé au sol, et Abraham n'est pas autre chose qu'un Laban en mouvement; l'auteur n'a garde

de donner à l'un les traits différentiels qui conviennent à l'autre. Considéré maintenant dans l'histoire générale de la race, le type térachite, avec son aptitude si remarquable à l'émigration collective, convient à merveille à l'époque qui voit le long exode de la race à partir de la basse Chaldée jusqu'en Égypte, par la longue voie des confins. Puis il prépare et explique fort bien l'âge suivant; la captivité en Égypte ne se serait produite ni avec un type plus sédentaire qui serait resté en Chanaan comme les indigènes, ni avec un type plus nomade qui aurait échappé à la contrainte pharaonique. Il y a dans tout cela, entre les lieux, les temps et les faits sociaux, des harmonies qui ne s'inventent pas.

En résumé, l'état social attribué par la Genèse aux Térachites se tient tout d'une pièce malgré la variété de ses parties, et, de plus, il cadre à merveille avec ce que l'on peut appeler les conditions extrinsèques du problème. C'est la preuve à peu près absolue que cette société, telle que nous la donne le texte sacré, a été réellement et complètement élaborée par la vie sociale, et cela précisément aux lieux et aux temps indiqués. En d'autres termes, c'est la preuve à peu près absolue que le type térachite est historique, et que son historien a été scrupuleusement exact dans ses tableaux, soit qu'il ait vu de ses yeux les institutions qu'il décrit, soit que, placé au dehors, il ait été préservé de toute erreur par l'inspiration divine.

Déjà très forte par elle-même, cette double conclusion se fortifie encore, lorsque, avec les lumières de la Science sociale, on jette un coup d'œil sur la suite des temps. On voit voit alors bien vite que le type juif, à l'époque des Rois, est bien loin du type térachite. Entre Abraham et David, la race a fait une évolution considérable qui s'est traduite par des différences sociales importantes; j'espère le montrer dans une étude ultérieure. Si donc la Genèse était l'œuvre ou d'un prêtre contemporain de Salomon, ou d'un nabi vivant aux approches de la captivité de Babylone, nos patriarches, sortis d'un cerveau trop moderne, auraient une tout autre physionomie; ce seraient des prêtres du neuvième siècle ou des nabi du septième!

S'il est inadmissible que la Genèse ait été l'œuvre d'un contemporain des Rois, à plus forte raison faut-il renoncer à la théorie qui voudrait voir en elle une compilation indigeste d'allégories mythiques, de souvenirs légendaires ou de paraboles morales, dus aux époques, aux auteurs et aux mobiles les plus divers. Ce qu'aurait infailliblement donné à l'analyse ce mode de composition, ce serait, comme je le disais en commençant, une marqueterie d'éléments disparates, un assemblage d'organes hétérogènes, une sorte de monstre social. Il est clair que nous en sommes loin.

Et maintenant, tout ce que je viens de dire se rapportant uniquement à l'historicité de l'état social décrit dans la Genèse, que faut-il penser de l'historicité des faits et des personnages eux-mêmes que cet état social encadre? La question est tout autre, et n'appartient plus au domaine propre de la Science sociale. Il semble cependant que nous en ayons tout à l'heure indiqué la solution, en disant que l'auteur a connu par lui-même ou par des témoins sûrs le milieu social qu'il décrit. Il suit de là en effet qu'il a vécu tout près de ses héros. Il a donc dû être aussi très exactement renseigné sur leurs faits et gestes. Sa véracité, bien constatée lorsqu'il s'agit des institutions, nous est un sûr garant de sa véracité lorsqu'il s'agit des faits.

Aux amis de la Bible et de l'Orient que cet essai a pu intéresser, qu'il nous soit permis en terminant d'exprimer un vœu : celui de les voir travailler à l'établissement d'une série de monographies sur les types orientaux voisins de celui que nous avons décrit. L'étude sociale de la Genèse et des Livres Saints en général y trouverait assurément de vives lumières.

Je voudrais avoir indiqué une voie nouvelle vers les régions bibliques. Mon plus cher désir serait qu'elle pût conduire des explorateurs mieux outillés vers des richesses qui sommeillent là-bas, et que l'exegèse ne soupçonne pas encore!

Ph. Champault.

ESSAIS DE SOLUTIONS

DE LA QUESTION OUVRIÈRE[1]

II

LES RÉSULTATS DE L'OBSERVATION (1)

I

Les observations consignées dans la première partie de ce travail nous permettent de formuler, tout d'abord, le rôle naturel du patron industriel, ou maître de métier : il prévoit, il dirige et il aide. Sa capacité technique, son intelligence, son esprit de prévoyance, ses ressources acquises font de lui le pivot de l'organisation du travail. Sans le patron, point de grandes relations d'affaires, point de groupement de production, et par conséquent peu de travail. Parfois cependant il arrive que, dans une entreprise, on ne rencontre pas le type du patron proprement dit, propriétaire et maître absolu de l'atelier. C'est le cas pour les combinaisons collectives comme les sociétés anonymes, ou les associations coopératives. Le patron est alors remplacé par un agent : directeur, gérant, comité exécutif, auquel on s'efforce de donner autant que possible le caractère patronal au moyen de diverses combinaisons plus ou moins artificielles. Mais il est en fait impossible de remplacer le vrai patron, celui qui, connaissant bien ses droits, se fait en même temps une juste idée de ses devoirs, des obligations sociales que sa situation

(1) Voir la livraison précédente.

lui impose, obligations qui sont d'ailleurs étroitement liées à l'économie générale de sa fonction.

Nous disions tout à l'heure que le patron prévoit, dirige et aide. Qui doit-il aider? Les familles ouvrières qui coopèrent avec lui à l'œuvre du travail, et vis-à-vis desquelles il est engagé par un double contrat, à la fois civil et social. Au point de vue civil, les rapports entre patron et ouvriers sont réglés principalement par la loi. Au point de vue social, la loi commence aussi à intervenir, mais ici ses prescriptions sont beaucoup moins efficaces et moins utiles que la simple coutume, parce qu'elles apportent trop de raideur dans un organisme qui doit rester très souple. En quoi consiste ce contrat social, que l'on peut appeler tacite et naturel, car il naît de lui-même entre maître et employé, dès qu'un engagement de travail vient à être souscrit entre eux? Il comporte des obligations réciproques, cela va de soi. Nous parlerons tout à l'heure de celles qui incombent à l'ouvrier. Quant au patron, nous résumerons les siennes en cette courte formule : il doit faire de son mieux pour armer ceux qu'il emploie contre les risques qui menacent incessamment leur existence : chômage, accidents, invalidité temporaire ou permanente. Ce n'est pas là, qu'on le remarque bien, un simple devoir de confraternité, dicté par la religion ou par la philanthropie. C'est dans tous les cas un principe d'économie sociale dont la non-application peut entraîner des conséquences graves, soit pour l'intérêt général, soit pour les intérêts privés de ceux-là mêmes qui le méconnaissent. « Un patron, disait en ce sens un industriel éminent, Baille-Lemaire, doit munir sa maison d'institutions de prévoyance; il doit avoir une organisation sociale, comme il a un outillage approprié aux nécessités actuelles, et cela parce que ces deux termes ont la même fonction, qui est d'obtenir une fabrication plus active et des produits meilleurs. Les deux outillages, mécanique et social, ne devraient jamais être séparés ». Dans le même sens, le vénérable Engel-Dollfus a écrit : « Il m'est aussi difficile d'admettre l'existence d'un établissement manufacturier sans caisse de secours, sans caisse de retraites, sans de nombreuses annexes

de toute sorte en faveur de la classe ouvrière, qu'il me serait difficile, par exemple, de concevoir le grand commerce extérieur sans l'assurance maritime, ou toute grande exploitation industrielle sans l'assurance contre le feu. »

Tel est le véritable aspect des choses. Si dans le patronage exercé avec concience, avec esprit de suite et avec bienveillance, la charité chrétienne et la philanthropie trouvent naturellement leur compte, il est bien certain aussi que la bonne direction du métier, la stabilité et la prospérité des entreprises, dépendent dans une large mesure de la manière dont le patron comprend son rôle et remplit ses attributions sociales. L'exemple de la maison Chaix, cité dans notre premier article, le prouve d'une façon complète.

Remarquons qu'ici, comme en tout, l'éducation joue un grand rôle. Certains hommes, doués d'une intelligence d'élite, ont en quelque sorte l'intuition des choses, ou du moins un sens observateur assez fin pour discerner le bien et le bon partout où ils se rencontrent, mais c'est là une exception. Bien des chefs de maison ne comprennent pas la portée utile de ce côté de leur situation. Ils y voient une pure question de sentiment, qu'ils écartent en affectant d'opposer des vues purement pratiques à ce qu'ils nomment des rêveries humanitaires. Nous avons entendu plus d'un patron dire : « Quand mes ouvriers m'ont fourni leur travail, je le leur paie et tout est fini entre eux et moi; je n'ai plus à m'occuper d'eux ». C'est là une application étroite et bornée des préceptes plus ou moins aventurés de l'économie politique dite orthodoxe ; c'est en même temps la méconnaissance absolue des faits les plus élémentaires de l'organisation normale du travail. Or, cette méconnaissance provient dans la plupart des cas d'une formation éducative incomplète chez ceux qui sont appelés à la fonction délicate de la direction dans cette même organisation. La plupart du temps, les hommes qui pensent, parlent et agissent ainsi sont des patrons en quelque sorte improvisés : d'anciens ouvriers, des employés parvenus, de jeunes ingénieurs. Les premiers n'ont point reçu l'éducation patronale dans son sens social; souvent même ils

ont eu à souffrir de son absence chez leurs anciens employeurs, et, certaines exceptions fort honorables mises à part, ils ne savent en concevoir ni les principes moraux, ni l'utilité pratique. Quant aux ingénieurs, ils ne sont guère mieux préparés, car l'enseignement des Écoles est encore nul ou du moins fort sommaire en ce qui touche à l'économie sociale, ce n'est certes pas l'économie politique officielle qui peut en tenir lieu. Ils ont en général l'esprit plus ouvert, moins obstrué par les préoccupations matérielles, mais en cette matière ils ont tout à apprendre ou à peu près, et les difficultés techniques peuvent les absorber assez, surtout dans les grandes entreprises, pour les détourner d'une étude dont les premières et essentielles notions leur manquent.

Les choses vont tout autrement lorsqu'il s'agit d'éléments sortis d'une famille industrielle ancienne, établie dans les affaires depuis plusieurs générations. Les hommes qui en sortent sont naturellement munis d'une préparation supérieure à tous les points de vue, en ce qui concerne la conduite d'un atelier. Ils sont pénétrés par l'influence du milieu d'un sentiment professionnel, d'une tradition sociale, que d'autres ne peuvent acquérir que par un effort intellectuel et une expérience prolongés. Sans doute, de telles familles ne donneront pas toujours et à coup sûr des patrons distingués, complets. Elles ne peuvent cependant manquer d'en former beaucoup de bons, et les moins bien préparés ne seront pas sans subir dans une certaine mesure l'influence de leur éducation première.

Les circonstances modernes qui désagrègent de plus en plus les vieilles familles industrielles et commerciales exercent donc sur le patronat une influence critique. En introduisant dans le groupe familial une instabilité qui tend à le disperser à chaque génération, elles rompent du même coup le lien social entre les familles patronales et les familles ouvrières. Cela rend pour le moment beaucoup plus difficile la fondation et la conservation de ces œuvres de prévoyance qui se transmettent bien de père en fils, mais dont un successeur indifférent, mal éclairé sur leur portée économique autant que sociale, et enfin pressé avant

tout de s'enrichir, n'accepte pas volontiers la charge. Il les considère comme des servitudes qui grèvent son fonds en le dépréciant, et son premier désir est de s'en dégager. Dès lors, le patron se trouve pour ainsi dire isolé de l'ouvrier, et cela est un vrai désarroi; bien des malentendus n'ont pas d'autre cause. Lorsque les choses sont arrivées à ce point, le patron tourne facilement au pur maître d'atelier, au simple employeur, dont la préoccupation constante est d'organiser le travail à son profit exclusif, sans souci du bien-être ni de la sécurité de l'ouvrier.

La disparition progressive de l'ancien type patronal a causé déjà de telles perturbations parmi les populations ouvrières, que l'État a été amené à intervenir afin d'essayer par ses lois, ses règlements, sa surveillance, de protéger ceux que l'insuffisance de leurs moyens et le défaut d'organisation offraient presque sans défense à une exploitation par trop abusive, C'est ainsi que le socialisme d'État a fait depuis vingt-cinq ou trente ans des progrès si marqués. Une crise très grave cause ainsi le développement d'un danger plus grand encore, car l'extension du rôle de l'État peut aboutir à la ruine des peuples, par l'exagération des charges publiques; en même temps ce régime leur enlève presque toute chance de relèvement, en détruisant jusque dans ses racines l'esprit d'initiative individuelle. Un industriel berlinois, M. W. Borchert, écrivait à ce propos, il y a quelques années : « Aujourd'hui que l'État se fait fort de résoudre le problème social par des assurances administratives contre les accidents et pour la vieillesse, il n'y a réellement pas lieu d'engager les industriels à créer et à développer, avec un zèle et un amour particuliers, les institutions humanitaires. Le socialisme d'État ébranle la confiance des ouvriers dans de semblables institutions, et l'entrepreneur peut s'attendre, selon toute apparence, à ne recueillir en échange de tous ses sacrifices, que la méfiance et l'ingratitude ». Si de tels sentiments de découragement et de crainte viennent à se propager, le mal sera presque sans remède.

L'évolution contemporaine de l'industrie, qui tend à concen-

trer les capitaux, les machines et les ouvriers en grands ateliers, a produit la multiplication toujours croissante des sociétés d'actionnaires. Cette combinaison, qui présente de grands avantages au point de vue purement économique, offre de graves inconvénients sous le rapport de l'exercice du patronage. En effet, les actionnaires ne sont que des bailleurs de fonds, et n'agissent nullement par eux-mêmes. Leurs intérêts sont confiés à des agents qui se préoccupent naturellement avant tout de donner pleine satisfaction à leurs commettants, en faisant produire à l'affaire des dividendes aussi réguliers et aussi élevés que possible. Ces agents n'ont ni la qualité personnelle, ni l'autorité décisive, ni les obligations, ni les devoirs du patronage, sinon par simple délégation. Il n'est donc pas surprenant que dans ces conditions, le côté social du rôle patronal soit négligé. Pourtant, il arrive souvent que les directeurs d'entreprises industrielles par actions, concevant avec une généreuse clairvoyance ce qui manque à leur situation, essaient d'y pourvoir de leur mieux. Souvent aussi ils trouvent dans les actionnaires qu'ils représentent une confiance et une bonne volonté intelligente, qui leur permettent de créer au profit du personnel ouvrier des œuvres sociales de valeur. Mais ces œuvres présentent ordinairement un caractère d'organes administratifs artificiels, dont la raideur inévitable nuit, dans une mesure notable, au succès final. C'est qu'en effet le patronage, pour répondre d'une manière complète aux besoins spéciaux de l'ouvrier, ne doit pas consister en une domination exigeante et impérieuse, fût-elle tempérée par une paternelle bienveillance. Ceci nous amène à formuler une observation de grande importance.

La manière d'être du patron vis-à-vis de son personnel peut être inspirée par deux principes très différents. Le premier conduit à l'organisation d'un patronage que nous appellerons patriarcal, parce qu'il établit les rapports entre maître et ouvriers sur le modèle idéalisé de la famille biblique. Le second, que nous qualifierons de libéral, a des tendances tout autres. Établissons entre les deux systèmes un parallèle qui nous en fera apprécier la différence fondamentale.

Le patronage à forme patriarcale s'applique à soutenir paternellement l'ouvrier pendant les diverses phases de l'existence. Et, pour mieux assurer l'effet de ses mesures de prévoyance, le patron dirigé par ce principe soumet l'ouvrier à une tutelle indéfinie; il le considère toujours comme un mineur, qui doit toute sa vie rester soumis à l'autorité forte du chef de famille. Dans ce système, l'idéal est de lier aussi étroitement que possible l'ouvrier à l'usine, en le délivrant, en échange, autant que faire se peut, de tout souci, de toute initiative personnelle. Il semble en effet, au premier abord, que de cette façon chacun reçoit satisfaction, le maître étant pourvu de la main-d'œuvre dont il a besoin, le travailleur ayant son existence à peu près assurée, vaille que vaille, de la naissance à la mort. Cette rapide description ne repose pas, qu'on le remarque bien, sur une hypothèse. Le patronage patriarcal a été pratiqué de tout temps par des hommes infiniment respectables, et ils ont obtenu des résultats qui n'ont été ni sans valeur, ni sans efficacité. Peut-on cependant recommander les procédés de cet ordre? Non, car ils présentent, au point de vue des besoins spéciaux de notre époque, et du développement social qui doit répondre à ces besoins, des inconvénients de toute gravité.

Ces inconvénients sont de deux sortes. D'abord, un tel système a pour effet de river trop solidement les individus à leur condition; il ne fait que fort peu de choses en faveur des gens aptes à s'élever. Il ne produit que très exceptionnellement la sélection qui pousse en avant les hommes de valeur, et qui recrute incessamment par en bas la classe dirigeante. En un mot, il organise la stagnation sociale dans un état moyen de sécurité matérielle. En second lieu, en enlevant aux ouvriers presque tout besoin d'initiative, en ne leur demandant guère que d'accepter passivement la tutelle patronale, on les laisse sans préparation pour résister aux difficultés éventuelles, aux crises possibles de la vie industrielle. L'époque nouvelle, soumise aux mille hasards des inventions scientifiques, est trop sujette aux changements pour qu'un tel régime lui convienne. Ce régime tend à maintenir les ouvriers dans une sorte d'enfance

calme et protégée, tandis qu'il devient de plus en plus nécessaire d'en faire au contraire des hommes capables de se tirer d'affaire par leur propre activité, et dont la sécurité ne doit être subordonnée que le moins possible à la prévoyance d'autrui.

C'est précisément dans ce dernier sens que doit agir, pour l'avantage commun du maître et de l'ouvrier, le patronage que nous avons appelé libéral. Sa maxime fondamentale peut être résumée dans les termes suivants : attacher l'ouvrier à l'affaire par son propre intérêt, jusqu'au jour où il trouvera mieux; le préparer en tout état de cause à profiter des occasions de s'élever qui peuvent se rencontrer sur son chemin. Cette formule paraîtra peut-être au premier abord empreinte d'un altruisme exagéré. Mais si l'on prend la peine de bien apprécier les choses, on verra qu'elle est basée au contraire sur l'intérêt bien entendu des deux parties. En effet, si le patron s'efforce de perfectionner, socialement parlant, les familles qui lui fournissent son personnel, il en tirera à coup sûr une main-d'œuvre plus intelligente, plus transformable, plus entraînable, que si ces familles étaient démoralisées, imprévoyantes, rongées par la misère, la maladie et le vice. Il y a donc tout avantage pour le maître à régler sa conduite dans ce sens. Quant à l'ouvrier, qui pourrait discuter l'utilité pour lui d'une action éducatrice naturelle, s'exerçant d'une manière suivie, bien en harmonie avec les circonstances de sa vie? Lorsque les choses sont ainsi comprises, la masse des individus de valeur ordinaire déploie volontiers, dans le travail, les qualités moyennes dont elle est capable : soin, économie, conscience, expérience technique, et cela en échange des avantages, de la sécurité que lui offrent les dispositions patronales. Les individus de choix sont poussés en avant, développent leurs qualités exceptionnelles, en font profiter pendant un certain temps la maison qui les a formés; puis, s'ils trouvent une occasion de monter au rang supérieur, ils la saisissent en s'appuyant au besoin sur l'établissement auquel ils doivent une grande partie de leur valeur, et qu'ils ont, en échange, servi d'une manière distinguée. Il y a bien là réciprocité, solidarité,

harmonie des intérêts, profit commun chez les personnes en cause, et en même temps, avantage pour la société entière, car c'est seulement ainsi que se fait le progrès social : par l'accession constante des capacités au niveau qui leur convient. Ajoutons que, par cette action éducatrice, on ménage d'utiles moyens de transition pour les époques de crise, en préparant les familles ouvrières à les mieux supporter et à se tirer d'affaire plus aisément. Or cette préparation résulte tout naturellement, avec le temps, des manières de faire patronales, lorsqu'elles sont bien combinées pour armer l'ouvrier contre les difficultés d'une carrière trop souvent précaire et pénible. Une preuve nous en est fournie par l'exemple si frappant de la maison Chaix, que nous avons exposé dans notre premier article.

En tous cas, il est essentiel que l'ouvrier soit, dans toute la mesure possible, associé au gouvernement de ce qui l'intéresse. Il doit sentir et comprendre, de la manière la plus nette, que le succès de ces combinaisons dépend au fond bien plus de son action propre, de son intelligence, de son activité, de son zèle, de son esprit de prévoyance, que de l'initiative, de l'autorité et de la bienveillance du patron.

Ainsi, le patronage, c'est-à-dire l'action du patron dans le sens du développement individuel de l'ouvrier, constitue dans l'organisation du travail un rouage d'une haute portée à la fois économique et sociale. Elle est économique en ce sens qu'elle améliore la main-d'œuvre, la rend plus efficace, plus souple, et réduit dans une mesure considérable les chances de conflit et de crise. Elle est sociale, parce que le patronage ainsi compris tend essentiellement à rapprocher les classes, à éteindre les différends, à améliorer la condition des familles les plus exposées à la misère, enfin à accentuer beaucoup le progrès intellectuel, moral et matériel, et par conséquent la puissance de la race. Quand le sens du patronage n'est plus entendu, on voit se produire au contraire ces abus si graves qui conduisent directement à la guerre de classes : travail trop prolongé, emploi exagéré des femmes et des enfants, surproduction et chômages fréquents, fraudes dans le paiement des salaires. De là résultent pour les

familles ouvrières les privations, la maladie, la mortalité excessive, et en même temps l'ignorance, l'immoralité, la brutalité, la colère chez les exploités, des vices de toute nature chez les exploiteurs. Alors aussi apparaissent les remèdes artificiels, palliatifs incomplets et insuffisants, qui ne sauraient soulager des maux si étendus, ni surtout en guérir la cause première. Ce sont d'abord les œuvres de charité, inspirées par un zèle admirable, mais dont l'inconvénient trop habituel est de contribuer à faire durer le mal dont elles atténuent partiellement les effets. D'autre part, les pouvoirs publics, mis en éveil par l'extension menaçante des germes de désordre, interviennent pour protéger le faible contre le fort, qui abuse de sa position. Leur réglementation stricte et raide, leur contrôle tâtillon et borné, tendent à fixer d'une manière uniforme les allures de l'industrie. Bientôt tous les intéressés, ouvriers et patrons, se trouvent d'accord pour éluder le plus possible cette surveillance gênante. Le résultat obtenu par ces moyens artificiels est donc toujours minime; rien ne vaut le mécanisme naturel, éminemment souple et simple, du patronage exercé d'une manière libérale.

Mais, dira-t-on, vous avez reconnu tout à l'heure que les conditions actuelles de l'industrie tendent à rendre plus difficiles la formation sociale du patronat. Cela est vrai, et il serait pénible d'essayer de remonter cette pente, formée par des circonstances incoercibles. Nous avons dit que l'exercice du patronage est rendu plus difficile actuellement par la complication des affaires industrielles. Mais si la famille ne suffit plus à préparer socialement le patron, si en outre la tâche de celui-ci est devenue plus difficile, est-ce là une raison suffisante pour désespérer et pour verser aveuglément dans le socialisme d'État? Nullement. Dans le domaine de la technique, on a vaincu des difficultés bien plus considérables. Cela nous indique seulement que, s'il est au monde une œuvre d'éducation qui s'impose, c'est celle qui consiste à répandre parmi les jeunes gens destinés à devenir patrons, la notion précise des obligations du patronage, et de la forte sanction qui y est attachée par la nature même des choses. La jeunesse appelée à faire des études spéciales devrait recevoir

des notions sérieuses et étendues de Science sociale, basées sur l'observation méthodique et directe des faits, non pas sur des théories de cabinet; autrement, un tel enseignement prendrait aussitôt le caractère philosophique, raisonneur, vide et faux, qui a frappé celui de l'économie politique d'une irrémédiable stérilité.

II

Si le patron occupe dans l'organisation du travail une place prépondérante, celle de l'ouvrier n'en est pas moins considérable, car en fait rien ne peut le remplacer. Là même où les machines les plus ingénieuses, les plus souples, les plus dociles, ont été créées, l'homme est toujours nécessaire pour donner l'impulsion première, pour surveiller, alimenter ou suspendre la force aveugle qui travaille à sa place. En somme, si l'appropriation de plus en plus complète des forces naturelles aux besoins de l'industrie a causé partout des crises temporaires graves au détriment de la main-d'œuvre, elle a tourné, en fin de compte, au profit de celle-ci. En effet, le bon marché de la production, conséquence du machinisme, a augmenté la consommation à un point tel, qu'il a fallu, après un certain temps de transition, plus de bras pour diriger les machines que la fabrication à la main n'en occupait auparavant. Quelle serait, du reste, la valeur pratique d'une invention qui supprimerait complètement la main-d'œuvre? En plongeant dans la plus sombre misère tant de millions d'individus, dont les consommations se réduiraient au strict minimum, elle se fermerait à elle-même son principal débouché. Il est donc assez naturel que cette hypothèse soit irréalisable, et l'on peut aisément croire que la machine restera toujours pour l'ouvrier un auxiliaire propre à diminuer son effort en activant sa production, et non pas un remplaçant. Mais il n'en est pas moins vrai que le machinisme crée à l'ouvrier une situation nouvelle, dont il doit savoir tirer parti.

La condition actuelle des ouvriers dans tous les pays, et spé-

cialement en France, paraît être toute de transition. Chez nous, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, le régime corporatif les a maintenus dans les liens d'une sujétion étroite vis-à-vis des patrons et de l'autorité publique. Toutefois, la grande industrie n'existait guère alors, et des coutumes encore vivaces assuraient aux compagnons le bénéfice d'un patronage trop paternel, trop assujettissant, mais du moins protecteur. La suppression des corporations libéra l'ouvrier, mais dispensa du même coup le patron de ses obligations traditionnelles. La séparation ne se fit pas du jour au lendemain; cependant, la formation des grands ateliers, les progrès de la concurrence et de la spéculation internationales, la désorganisation rapide des familles patronales, amenèrent assez vite la formation de mœurs nouvelles, consacrées du reste, sans vues ultérieures, comme un progrès en soi par les doctrines *a priori* de l'économie politique. Le travail fut déclaré simple marchandise; l'ouvrier, abandonné à lui-même après des siècles de dépendance, dut défendre ses intérêts dans l'isolement individuel le plus complet, en présence d'employeurs souvent anonymes, qui, dans bien des cas, l'exploitaient avec une avidité révoltante. Les pouvoirs publics, portés au plus haut degré de centralisation, voyaient avec une satisfaction aveugle cette rupture entre les classes, qui leur laissait le champ libre pour administrer à outrance, rien n'étant plus organisé pour leur résister. Leur erreur était si profonde à ce sujet, que toute tentative faite pour amener un rapprochement entre maîtres et ouvriers était vue avec la plus grande défaveur. Un patron éminent, Leclaire, voulant réunir ses ouvriers vers l'année 1842 pour leur expliquer les projets d'organisation sociale qu'il avait formés, vit la police intervenir pour empêcher cette réunion, et placer chez lui un espion pour observer ses actes.

Dès ce moment pourtant les conséquences d'un tel état de choses se faisaient sentir avec violence. Les masses ouvrières, échappant à l'action de leurs chefs naturels, incapables d'ailleurs de s'organiser elles-mêmes, se plaçaient sous la direction des agités et des politiciens. Contre la surveillance tracassière de l'État, elles soutinrent des révolutions qui tournèrent à peu près

exclusivement au profit des avocats et des journalistes : aux procédés des employeurs, elles répondirent par des coalitions et des grèves inintelligentes, par la mauvaise volonté et le défaut de conscience dans le travail, par l'indiscipline et l'instabilité capricieuse. Entassées dans les villes, elles furent cruellement atteintes par la misère, la maladie, le chômage, sans garantie ni recours, sinon à une charité forcément parcimonieuse et dégradante. On ne peut guère s'étonner, après cela, des méfiances, des rancunes, de l'ignorance, de l'immoralité, qui se rencontrent trop souvent parmi les familles ouvrières. Si quelque chose doit surprendre, c'est que la crise n'ait pas pris des proportions plus grandes et produit des effets plus fâcheux encore. Nous avons du reste à constater que la France est un des pays où la pratique du patronage a subsisté dans une mesure appréciable, et c'est probablement à ce fait que nous devons d'avoir moins souffert. Mais s'il est demeuré en France assez de patrons éclairés pour que leur action atténue dans une mesure notable les difficultés de la crise sociale, il n'en est pas moins certain que la situation d'un très grand nombre de familles ouvrières est insuffisante et précaire.

Ce que les ouvriers n'obtiennent pas du patronage, il serait fort à désirer qu'ils arrivent à se le procurer par l'union de leurs propres forces. Ce que l'on ne peut faire à soi seul se réalise souvent par l'association. Quelles sont les possibilités offertes aux ouvriers par ce procédé?

Les associations ouvrières répondent à deux besoins bien distincts. Le premier est le besoin d'assistance. Les mauvaises chances de la vie ouvrière sont si nombreuses, qu'il est fort difficile à une famille de s'en garantir par ses moyens propres. Afin d'y pourvoir, au moins en partie, on a imaginé la combinaison simple de la société de secours mutuels contre la maladie; en échange d'une cotisation, elle fournit en cas d'invalidité temporaire une prestation généralement faible, tout juste de quoi ne pas mourir de faim, mais qui du moins permet de ne pas recourir à l'aumône, pourvu toutefois que la maladie ne dure pas trop longtemps. Tant que l'ouvrier reçoit un salaire et paye sa modique cotisation, il garde son droit aux secours de la so-

ciété. Si le chômage le met « à pied », et épuise ses faibles ressources, il ne peut plus rien verser et son droit tombe. La maladie le prend entièrement au dépourvu, si elle arrive en un tel moment. Les sociétés ne sauraient faire autrement, cela va de soi, mais il n'en est pas moins vrai que le malheureux placé dans cette situation perd totalement le bénéfice de ses versements antérieurs.

Pour obvier à ce mal, on a conseillé aux ouvriers d'organiser sur un plan analogue des caisses de chômage, destinées à rendre moins pénibles pour eux les périodes d'inactivité. Des essais ont été tentés et des résultats merveilleux ont été obtenus dans ce sens chez les Anglo-Saxons. Mais ce sont là des créations encore prodigieusement difficiles à réaliser chez nous, au moins pour la plupart des professions. L'éducation des ouvriers dans leur *self-government* y est trop peu avancée et les salaires y sont souvent trop médiocres. En Suisse, les caisses de ce genre, récemment créées, n'ont pu végéter que grâce à des subventions officielles et à des restrictions très étroites. Pour arriver à un résultat dans cette direction, il faudrait réunir bien des conditions que nous ne pouvons étudier ici, et qui sont du reste à peu près impossibles à réaliser en l'état actuel des choses.

On a fondé en France des associations qui ont pour but d'assurer, à ceux de leurs membres qui atteignent un certain âge, une petite pension de retraite. Pour obtenir le bénéfice d'une telle institution, il faut naturellement payer pendant de longues années une cotisation assez élevée. Nous avons déjà constaté que c'est là une condition très difficile, et même bien souvent impossible à remplir pour un grand nombre d'ouvriers. Certains comprennent parfaitement l'intérêt qui s'attache à un organisme de cette nature, se font inscrire, paient leurs annuités pendant un certain délai, puis s'arrêtent faute de moyens. Quand viennent des temps meilleurs, on voudrait bien recommencer, mais il faut alors payer un arriéré dont le montant effraie, et l'on s'abstient.

Du reste, il est une question générale qui domine tout le sujet. Les institutions dont nous venons de parler ne sont que des procédés organisés pour rendre la prévoyance à la fois plus facile

et plus efficace. Mais pour en profiter pleinement, il faut d'abord savoir être prévoyant. Or, combien de familles ouvrières ignorent cette qualité essentielle! Souvent des personnes qui ont bénéficié de tous les avantages de l'éducation, de l'instruction, et de la fortune par surcroît, reprochent avec amertume aux ouvriers de ne pas savoir économiser. Cela est aisé à dire. Mais comment peut-on s'étonner de voir des gens auxquels manquent les moyens de formation se montrer maladroits dans l'emploi de leurs faibles ressources? Avant de les condamner, il faudrait s'efforcer de répandre parmi eux les éléments d'éducation morale et sociale, et aussi de chercher à régulariser et à accroître leurs ressources.

Le second besoin auquel les associations ouvrières peuvent pourvoir, c'est la discussion et la gestion en commun de leurs intérêts professionnels. Lorsque les ouvriers cherchent à traiter isolément avec leurs patrons en matière d'engagements de travail et de salaires, l'infériorité des premiers est telle en face des moyens d'action dont disposent les seconds, que, sauf en des cas exceptionnels, ils sont obligés d'accepter les conditions de l'employeur, fussent-elles injustes. Lorsqu'ils se groupent, au contraire, et se mettent ainsi en état de refuser toute espèce de main-d'œuvre au patron trop exigeant, leur position devient meilleure, car ils se trouvent à même de traiter sur un pied d'égalité, ce qui est naturellement favorable à leurs intérêts. Les ouvriers peuvent alors agir efficacement pour obtenir une régularisation au moins approximative de la production, un salaire mieux approprié à l'état du marché des produits fabriqués, un traitement équitable de la part du patron et de ses représentants. En d'autres termes, les ouvriers se coalisent pour obliger leurs maîtres de métier à remplir les devoirs essentiels du patronage.

Les associations ou coalitions de ce type sont connues chez nous sous le nom de syndicats professionnels. On sait comment ces unions furent longtemps prohibées par l'autorité, qui avait la prétention de représenter seule la population ouvrière en face de la classe patronale. Elle n'a réussi, en fait, qu'à maintenir ses

protégés dans un état d'infériorité qui a permis de nombreux abus, sans pouvoir éviter les conflits fréquents que le défaut d'organisation rendait plus graves et durables. La loi de 1884 a levé cette interdiction et donné aux ouvriers le droit de s'occuper en commun de leurs besoins corporatifs. Mais elle ne pouvait leur donner en même temps la capacité nécessaire pour user avec discernement, persévérance et fermeté de ce droit nouveau. Or c'est là ce qui leur manque et leur a toujours manqué, par l'effet des circonstances historiques que nous rappelions tout à l'heure. Les conséquences de cette incapacité, que nous avons eu l'occasion de constater à plusieurs reprises dans notre premier article, nuisent à la classe ouvrière en général à deux points de vue différents.

D'abord, l'inexpérience des ouvriers, jointe à l'habitude invétérée de considérer le gouvernement comme l'arbitre suprême de leur sort, fait qu'ils choisissent rarement leurs chefs parmi les camarades signalés par leur seule valeur morale, intellectuelle et professionnelle. Les hommes capables de manier les masses sont d'ailleurs, pour les mêmes motifs, assez rares parmi eux. Aussi, c'est vers les politiciens qu'ils se tournent le plus souvent, croyant trouver par eux un moyen d'agir sur les pouvoirs publics, et de se faire donner par une influence extérieure à eux-mêmes ce que les patrons ne veulent ou ne peuvent leur accorder à l'heure actuelle. L'action des politiciens est mauvaise, en premier lieu parce que leur intérêt les pousse à entretenir les sentiments d'animosité et de haine entre patrons et ouvriers, afin que nulle influence ne vienne évincer la leur ; en second lieu, ils contribuent puissamment à maintenir dans l'esprit de ceux qui les écoutent cette idée fausse, que l'État seul peut, par l'intermédiaire des politiciens, améliorer le sort des travailleurs au moyen de mesures législatives et administratives.

C'est encore la formation insuffisante des ouvriers qui les soumet à l'impulsion des théoriciens du socialisme. Ceux-ci ont au moins le mérite d'agir avec des vues désintéressées. Mais leur propagande n'en est pas moins mauvaise, en ce sens qu'ils prétendent arriver à élever en bloc la classe ouvrière, à donner à

tous, sans distinction et par voie d'autorité, la même somme de satisfactions, de jouissances; leur but final est, en somme, l'établissement d'un collectivisme plus ou moins bien déterminé. Nous n'avons pas à discuter ici ces doctrines, qui sont basées sur une conception purement *a priori*, théorique, de l'idée d'égalité et de justice, et de la meilleure organisation sociale. Bornons-nous à rappeler seulement que le collectivisme, qu'il soit restreint à la famille ou étendu à l'État, comporte un despotisme si complet, et une apathie individuelle si absolue, qu'il paralyse tout progrès. C'est par excellence un régime de barbarie, et s'il peut à la rigueur donner à la vie matérielle une sécurité relative, c'est en ravalant les individus à une condition fort voisine de celle de l'esclave. Qui donc oserait soutenir que les destinées de l'humanité sont orientées dans un pareil sens? Elle doit tendre au contraire au développement aussi complet que possible de toutes les facultés personnelles de chacun, d'abord par l'éducation, ensuite par l'instruction théorique et pratique. C'est ainsi que se forment les élites, dont l'élan entraîne la masse et aboutit au progrès de la société tout entière. N'est-il pas évident, d'ailleurs, que la prétention de faire marcher du même pas est de maintenir au même niveau la classe ouvrière dans son ensemble est au premier chef déraisonnable et antinaturelle? La nature n'a point fait les hommes sur le même modèle. Les uns sont vigoureux, les autres débiles; ceux-ci jouissent d'une vive intelligence, d'une habileté grande, ceux-là ont l'esprit lent et la main lourde; certains sont ardents au travail, d'autres restent mous ou paresseux; enfin il en est que le vice domine, tandis que beaucoup de leurs semblables savent l'éviter. Imposer à tous un régime analogue, ce serait abaisser les meilleurs au niveau des pires, décréter le régime obligatoire de la médiocrité. Ce serait aussi organiser la domination bureaucratique et le règne du favoritisme, car l'inégalité reparaîtrait aussitôt sous cette forme avilissante et injuste. L'ouvrier est intéressé plus que n'importe qui, à ce que les choses ne soient point ainsi réglées, car elles auraient pour effet de le claquemurer dans sa situation inférieure, d'en faire le serf d'un état-major de fonctionnaires de

hasard, de lui fermer toute voie d'avancement, de lui faire perdre toute espérance en un avenir meilleur.

Telles sont les deux tendances que les syndicats devraient exclure de leur programme, pour se consacrer d'une manière plus sérieuse à la sauvegarde de leurs intérêts corporatifs. Ces intérêts sont de deux sortes : ceux qui se rapportent à l'organisation du travail, et ceux qui touchent à la sécurité et au bien-être des familles ouvrières. Pour exercer une forte influence sur l'organisation du travail, il faut que les syndicats groupent des membres nombreux et disciplinés, que leurs chefs soient fermes, mais modérés dans leurs prétentions. Le meilleur moyen d'assurer leur recrutement, ce n'est ni la violence, ni l'embauchage par des moyens d'intimidation. On n'arrive jamais par là à des résultats durables, mais seulement à une domination éphémère, parce qu'elle est détestée par ceux-là mêmes que l'on prétend servir. Pour attirer des adhérents, il faut leur offrir, en échange de leurs cotisations, des avantages immédiats et certains. Or ces avantages, c'est dans le mutualisme que les syndicats les trouveront le plus sûrement. Jusqu'à présent, ils n'ont guère songé qu'à constituer des caisses de grève. Mais la grève doit rester un événement extraordinaire, une arme qui ne s'emploie qu'à la dernière extrémité. Tout ouvrier sensé la redoute et l'envisage toujours comme lointaine, improbable. Aussi, tant qu'on ne lui parle que de cela, il est porté à s'éloigner d'une association dont le but purement combatif l'inquiète, sans répondre la plupart du temps à une nécessité proche. Si au contraire on lui offre avant tout des moyens sérieux de placement, de secours, de retraite, ses sentiments ne seront plus les mêmes, il viendra en tous temps; et à l'heure du besoin constaté, évident, il ne reculera pas devant une contestation devenue nécessaire. Les chefs des syndicats ont dans ce sens un beau rôle à jouer; ils peuvent rendre à leurs camarades un service immense en les dirigeant dans cette voie pratique. Mais il leur faudrait, pour abandonner leurs idées théoriques ou leurs vues d'ambition politique, une intelligence clairvoyante, un sens moral élevé, et un grand dévouement pour la cause qu'ils pré-

tendent servir. Auront-ils cette clairvoyance et cet esprit de sacrifice, sauront-ils se faire les guides désintéressés et les éducateurs de leur classe? Voilà pour les syndicats la grande, la suprême question. Ils manquent d'hommes pour les bien conduire, parce que les hommes qui les composent ne savent pas suffisamment se conduire eux-mêmes.

Il est bon de faire remarquer ici que les patrons ont pratiquement autant d'intérêt que les ouvriers à ce que les syndicats soient organisés sur une base sérieuse et dirigés par des hommes éclairés et sensés. En effet, l'état actuel de l'industrie rend de plus en plus inévitables les organisations ouvrières. Lorsque celles-ci sont à la discrétion des politiciens et des agités, les relations sont difficiles avec elles, les accords sans sécurité, les exigences sans mesure ni raison. Avec des syndicats sagement menés, au contraire, il est infiniment plus aisé de s'entendre sur des bases équitables et de conclure des arrangements sûrs et durables. Tous les patrons honnêtes, désireux de travailler en accord loyal avec leur personnel, doivent donc désirer l'amélioration et l'élargissement des unions, et non pas les craindre.

Mais pour que les syndicats deviennent des unions ouvrières sérieuses, capables d'administrer utilement les intérêts communs des travailleurs manuels, il faut faire d'abord l'éducation de ceux-ci, actuellement si insuffisante. Il faut accoutumer l'ouvrier à développer le plus possible son initiative personnelle, à rechercher les occasions de s'instruire, de se perfectionner dans sa profession et en même temps de varier ses aptitudes, car à notre époque la spécialité trop absolue est un obstacle et une cause de chômage et même de crise. C'est ainsi qu'il arrivera le plus sûrement à vaincre les difficultés de notre vie contemporaine, et à profiter des remarquables occasions de succès qu'elle offre aussi. D'où viendra cette éducation si nécessaire? On ne peut évidemment l'attendre que des classes de la nation qui ont, par l'effet des circonstances, l'avantage des ressources acquises, du loisir, de l'instruction. Les patrons devraient être au premier rang de ces éducateurs, d'abord parce qu'ils sont placés le plus près de ceux qu'il s'agit de développer,

ensuite parce qu'ils retireront de ce progrès le profit le plus immédiat. Un exemple pratique pris entre mille montrera mieux que tous les raisonnements ce qu'un patron éclairé peut faire pour l'éducation sociale et pour l'avancement d'un ouvrier. Le fait nous a été conté en détail par un industriel parisien. Un de ses confrères lui dit un jour, il y a quelque trente-cinq ans : « Vous me rendriez service en prenant chez vous un de mes ouvriers, que je ne puis renvoyer, et dont cependant je voudrais me défaire. Sa femme est servante chez moi, et comme la maison est contiguë aux ateliers, il se dérange souvent pour venir lui parler. Si je le mets à la porte, la femme s'en ira aussi, et comme je suis fort content d'elle, cela me serait désagréable. En le plaçant ailleurs, je garde ma servante et tout s'arrange. — Vous ne me faites pas là un joli cadeau, répondit l'ami, croyant qu'il s'agissait d'un paresseux, mais pour vous obliger, je le prendrai quand même. » Il le fit en effet entrer dans ses ateliers, sut découvrir chez lui des aptitudes que l'autre patron n'avait pas aperçues, lui donna des emplois de plus en plus importants qui l'intéressaient et l'excitaient à l'effort, si bien que de l'emploi de simple garde-magasin, cet homme s'éleva peu à peu à la situation de premier employé. Une quinzaine d'années plus tard, il s'établit avec l'appui moral de son patron, qu'il avait servi si brillamment, et après une carrière laborieuse, il se retira avec une jolie fortune, dont il jouit actuellement dans sa ville natale. Tel est le rôle essentiel du patron, savoir distinguer les hommes capables, et les mettre à leur vraie place pour son plus grand profit autant que pour le leur propre.

Les chefs actuels des syndicats sont souvent hostiles à l'action patronale. Lorsque les patrons font quelque chose pour leurs ouvriers, disent-ils, ceux-ci se désintéressent de ce qui se passe dans les autres ateliers, ils profitent en égoïstes des avantages qui leur sont attribués, restent éloignés des syndicats et laissent leurs camarades se tirer d'affaire comme ils peuvent. Si les choses étaient vraiment ainsi, il faudrait donc en arriver à dire qu'il est préférable pour les ouvriers de n'avoir que des employeurs durs ou indifférents, et que tout bon patron doit être considéré

comme un ennemi de la classe ouvrière dans son ensemble. Ce serait là une conclusion si absurde, que personne n'oserait la soutenir. La vérité réside en ceci que les syndicats n'étant guère à l'heure actuelle que des organes de lutte, les ouvriers qui n'ont aucun motif d'antagonisme à faire valoir sont peu portés à s'en rapprocher; que les idées de violence les plus compromettantes, ou les théories les plus aventurées sont trop préconisées par les syndiqués les plus en vue. Les syndicats devraient être, au contraire, en complet accord avec les patrons dignes de ce nom, pour travailler ensemble à l'amélioration de la condition générale de la classe ouvrière. Malheureusement, les hommes qui conduisent les associations syndicales considèrent rarement les choses de cette façon. Ils craignent pour leur autorité, pour leurs plans ambitieux ou chimériques, et ils ne voient la possibilité de réaliser les uns et de conserver l'autre que dans l'antagonisme des classes. C'est là une politique étroite, contraire aux intérêts vrais de la classe ouvrière, mais elle est humaine. Il serait donc puéril de s'en étonner. Mieux vaut essayer de répandre parmi tous ceux qui coopèrent à l'œuvre du travail la notion exacte de leurs intérêts, mieux vaut surtout agir avec activité et persévérance pour instruire et former les faibles, pour leur inculquer, par l'exemple et par l'enseignement, des idées capables de les pousser en avant, et cela par l'effet d'une amélioration individuelle, d'un progrès naturel dont la lenteur même est un gage de solidité. La jeunesse instruite peut faire beaucoup dans ce sens, en se rapprochant résolument de ceux auxquels la vie n'a pas ménagé les mêmes chances de succès. Qu'elle imite les étudiants anglais et américains, en consacrant à la formation intellectuelle et morale de la jeunesse ouvrière une partie de ses loisirs; elle sèmera pour l'avenir de précieux germes d'apaisement, de progrès social et économique. C'est là le vrai « devoir présent ». Il est fait d'autre chose que de prédications vagues : il doit reposer sur des œuvres effectives, fortement établies et continuées avec persévérance dans tous nos centres industriels.

En résumé, ce qu'on appelle communément la question ouvrière est avant tout une question d'organisation du travail. Et la

meilleure organisation du travail est celle qui s'appuie à la fois sur une forte éducation sociale, sur une instruction technique solide et sur un bon régime du patronage. En tous cas, les difficultés de cet ordre ne peuvent être résolues par un moyen unique et artificiel, s'appliquant à la classe ouvrière tout entière, mais plutôt par des procédés multiples et naturels, s'adressant à l'individu ou à la famille. Ces conclusions ressortent avec la dernière évidence des monographies ouvrières que nous avons eu l'occasion de faire. En nous mettant en contact direct avec un certain nombre d'ouvriers, elles nous ont prouvé aussi que l'on peut trouver parmi eux, en s'en donnant la peine, un bon nombre auxquels il serait relativement aisé d'inspirer des idées précises dans le sens que nous venons d'indiquer, et qui, convenablement soutenus, pourraient ensuite les répandre avec fruit parmi leurs camarades. Voilà donc les moyens pratiques de donner à la question ouvrière, avec le temps, une solution suffisamment étendue et sérieusement satisfaisante; les voilà tels que l'observation des faits actuels peut les révéler à tout homme attentif et sans parti pris. Ils se résument en un seul mot : *Éducation*.

Léon Poinsard.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.

QUESTIONS DU JOUR

ÉCONOMIES NÉCESSAIRES

I

Les contribuables français paient chaque année aux divers budgets de l'État, des départements et des communes, une somme ronde qui monte à *quatre milliards six cents millions*, soit, en moyenne, pour une famille de quatre personnes, la bagatelle de de *quatre cent quatre-vingts francs.*

L'État prend à lui seul sur cette somme 3 milliards 450 millions, soit pour la même famille 360 francs par an. Sans doute, ce chiffre moyen ne dit pas la réalité mathématique des choses. Bien des familles paient annuellement plus de 480 francs de taxes; un bon nombre paient moins de 360 francs. Mais comme, en fin de compte, l'impôt se proportionne plus ou moins exactement à la dépense de l'année, on peut dire sans erreur que chaque famille française est chargée d'un lourd tribut, qui va pesant toujours davantage, car, loin de se réduire, nos dépenses publiques augmentent avec une désespérante régularité. Tout le monde en convient, tout le monde s'en plaint, même les parlementaires, qui pourtant travaillent sans cesse à nous accabler davantage. Cette croissance continue du budget est-elle donc un phénomène normal, naturel, général, amené fatalement par les circonstances des temps nouveaux? Point du tout. Elle résulte nécessairement, cela va sans dire, d'un certain ensemble de con-

ditions sociales existantes. Mais on peut, sans se mettre, tant s'en faut, en opposition avec aucune loi sociale, modifier ces conditions de manière à retourner la marche du budget et à le réduire au lieu de l'augmenter. C'est ainsi qu'en Angleterre le budget de l'État, beaucoup moins lourd que le nôtre, dans le sens que je dirai tout à l'heure, est aussi bien moins progressif. Il varie sans doute avec les besoins, mais, aussitôt qu'on le peut, on le ramène en arrière. La comparaison est du reste assez instructive pour qu'on la fasse d'une manière complète, et elle est d'autant plus facile à faire que la population du Royaume-Uni est aujourd'hui égale à celle de la France. Voici donc le tableau des dépenses françaises et des dépenses anglaises pour les dix dernières années :

	FRANCE.	GRANDE-BRETAGNE.
	(En millions de francs.)	
1887	3.260	2.250
1888	3.220	2.175
1889	3.247	2.200
1890	3.287	2.150
1891	3.258	2.200
1892	3.380	2.250
1893	3.450	2.250
1894	3.480	2.275
1895	3.435	2.350
1896	3.425	2.425 (1)

Le budget français des dépenses pour 1897 dépassait en projet 3.380 millions, et il a dû atteindre en réalité 3.430 millions au moins. Celui de 1898 est projeté à 3.408 millions et il atteindra en fin d'exercice 3.440 millions. Ajoutons, pour compléter la comparaison, que, si nos départements et nos communes dépensent environ 1.200 millions, les conseils locaux britanniques disposent d'environ 2.200 millions. De sorte qu'en résumé l'Anglais paie à peu près la même somme de taxes que le Français; mais, d'abord il en souffre moins parce qu'il est moyennement plus riche; ensuite, la répartition des frais est plus équitable, parce que les

(1) Les années 1895 et 1896 ont été surchargées, en Angleterre, par des expéditions coloniales et des constructions navales, faits extraordinaires, c'est-à-dire temporaires.

dépenses se font surtout là où elles sont vraiment profitables, avec bien moins de faux frais et de coulages, et au moyen de ressources fournies par les intéressés directs. Chez nous, tout se fait de loin et largement; là-bas, les choses sont administrées sur place et de façon serrée. Si sur un point déterminé il se produit temporairement une fuite, ceux-là seuls en souffrent qui habitent le cercle restreint de la paroisse ou du comté, et il leur est facile de s'en apercevoir et d'y remédier. En France, les fuites sont partout, et la responsabilité nulle part. Aussi personne ne se préoccupe sérieusement de boucher les trous qui laissent filtrer de toutes parts notre pauvre argent.

D'ailleurs, pourquoi nos fonctionnaires prendraient-ils la peine d'économiser? Nous payons trop, c'est vrai, et nous en murmurons volontiers, mais l'argent n'en vient pas moins, à jour fixe, pour boucher les brèches énormes de la caisse commune. Puisque nous sommes de si facile composition, à quoi bon se gêner?

La nation française rappelle trait pour trait ces grands seigneurs d'autrefois, colossalement riches, mais parfaitement incapables de gérer leur fortune. Ils la confiaient à un intendant qui se chargeait de pourvoir à toutes les prodigalités du maître, et dont les exactions, les gaspillages et les fautes étaient couverts par la sotte indifférence de son commettant. Payons donc, jusqu'au jour où, endettés à fond, appauvris par la concurrence, éprouvés par quelque grande crise politique, nous en serons réduits à tout laisser en souffrance et peut-être même à faire faillite une fois de plus. N'oublions pas, en effet, que nous devons actuellement plus de *trente et un milliards de francs*, dont les arrérages annuels absorbent plus de 1.250 millions de francs (1). Quelle charge, et quel péril! Supposons qu'une catastrophe nous oblige à contracter encore de grands emprunts : où trouverions-nous l'argent, à quel prix, et comment ferions-nous pour créer de nouvelles ressources? Quels impôts pourrions-nous aggraver ou inventer pour porter notre budget à quatre milliards et au delà? Terribles questions

(1) La dette anglaise ne dépasse guère 16 milliards; elle était de 17 milliards en 1896, mais un amortissement régulier l'a réduite de près d'un milliard en quelques années. Le service annuel des intérêts coûte environ 650 millions par an.

qu'il est bon de se poser à la veille des élections générales. Nous vivons au bord d'un gouffre financier aussi profond qu'il le fut aux plus mauvais jours de notre histoire; un choc toujours menaçant peut nous y précipiter. Nous sommes à l'entière merci des événements. Tous les hommes sérieux et prévoyants ont le devoir étroit de se rendre bien compte de cette situation terrible, et de faire les plus grands efforts pour obliger les Chambres à pratiquer une politique d'économies à la fois radicale et persévérante.

Économiser, soit. Mais sur quoi? A cette question la réponse semble facile. Comment ne serait-il pas aisé d'économiser sur un budget de 3.400 millions? Une pareille somme doit supporter aisément une réduction de 10 ou 15 %, soit 350 à 500 millions. Hélas! il n'en est rien, pour les motifs que voici.

En jetant un coup d'œil sur l'état récapitulatif du budget des dépenses pour 1897, on voit qu'il se répartit de la manière suivante :

1° *Dette publique :* 1.250 millions. Ce gros chiffre n'admet aucune réduction. Il faut payer ces millions jusqu'au dernier centime, tant que nous n'aurons pas amorti, c'est-à-dire remboursé nos dettes, et nous n'en prenons guère le chemin ; si nous rendons d'une main, nous empruntons de l'autre. En six ans, de 1890 à 1897, nous avons ainsi augmenté notre passif de plus de *six cents millions*. Et personne ne paraît se soucier de cela. Ces chiffres sont si énormes, qu'ils dépassent en quelque sorte notre entendement; ils ne nous frappent plus parce que nous n'en concevons pas la portée réelle. C'est comme une fantasmagorie qui nous éblouit un moment, et passe sans laisser de traces.

2° *Pouvoirs publics :* 13 millions. Il serait aisé d'économiser sur cette somme quelques millions. Nos parlementaires sont moitié trop nombreux, et trop payés. Avec 9.125 francs par an, la députation devient une sorte de fonction productive qui tente même les gens sans ressources personnelles. L'indemnité parlementaire ne doit pas constituer un traitement et n'est logiquement due que pendant les sessions ; elle ne doit pas surtout couvrir les frais d'élection.

3° *Service des ministères* (la guerre et la marine exceptés) : ministère des finances, 19 millions; de la justice, 35 millions; des cultes, 43 millions; de l'intérieur, 75 millions; de l'instruction publique, 212 millions; du commerce et des postes, 29 millions; de l'agriculture, 29 millions; des colonies, 84 millions; enfin des travaux publics, 215 millions. Le total est ici de 741 millions. La plus grande partie de cette somme sert à rémunérer environ 750.000 fonctionnaires de tout ordre et de tout rang, depuis l'ambassadeur à 250.000 francs jusqu'au cantonnier à 600 francs. Sur cette partie du budget, en procédant avec toutes les précautions nécessaires, on arriverait à économiser 300 à 350 millions. Nous le démontrerons quelque jour; pour cette fois, nous passons.

4° *Frais de régie et de perception des impôts et revenus* : 374 millions. C'est ce qu'il nous en coûte pour recouvrer environ 3 milliards; cela représente plus de 12 %, chiffre moyen. Certaines exploitations reviennent à un prix fabuleux : ainsi les forêts, qui rapportent tout compris 28 millions, coûtent 13.750.000 francs, soit 50 % de frais!

5° Nous arrivons enfin à un chapitre qui retiendra désormais toute notre attention, celui de la *guerre et de la marine*.

II

Le ministère de la guerre absorbe à lui seul 622 millions (1); le ministère de la marine réclame 258 millions, soit au total 880 millions. Est-il possible de réaliser des économies sur ce gros morceau de budget? La question, en soi, est délicate; il faut cependant l'aborder avec résolution, et l'examiner sous tous ses aspects, car il devient de jour en jour plus urgent de lui donner une solution.

Écartons d'abord, pour simplifier, ce qui concerne la marine.

(1) Prévisions pour 1897, et non compris les dépenses des troupes coloniales, soit 58 millions. Ces chiffres ont été majorés en cours d'exercice par le vote de crédits supplémentaires, et on peut s'attendre à en voir le total réel approcher de 720 millions, plus 270 à 280 pour la marine, en tout *un milliard!*

Ce département dépense beaucoup sans doute; pourtant il est infiniment moins exigeant que la guerre. Cela ne veut pas dire qu'il soit plus économe; ses extraordinaires gaspillages ont été mis en lumière à diverses reprises. On a montré en détail comment les arsenaux construisent ou s'approvisionnent, et à quel prix. De temps en temps, les journaux nous apprennent que tel grand cuirassé, qui a coûté vingt millions, s'est révélé aux essais comme peu sûr de son équilibre, et que tel croiseur rapide, du prix de 12 à 15 millions, ne peut naviguer à grande vitesse sans détériorer ses chaudières. Et quel coulage dans les armements, dans les magasins, dans les usines où l'on fabrique, par exemple, des ancres ou des chaînes vingt-cinq ans à l'avance, si bien qu'elles sont démodées quand arrive le moment de s'en servir! Il y a là un personnel d'officiers, de marins, de bureaucrates, d'ouvriers, dont l'exagération est manifeste, mais qui demeure et se recrute sans cesse en vertu des « droits acquis ». Cette situation est, en définitive, un véritable scandale; mais, comme ce scandale dure depuis Colbert, on ne songe plus guère à s'en offusquer. On ne semble pas concevoir un régime à la fois moins onéreux et plus efficace. Avec ses 258 millions, notre marine pourrait faire beaucoup mieux, ou réaliser 40 à 50 millions d'économies, bon an mal an. Mais puisque le peuple de France paie toujours, pourquoi se donnerait-on tant de peine? Soyez sûrs que notre marine continuera longtemps à nous coûter cher sans valoir davantage.

Abordons maintenant la plus immodérée de nos charges : la guerre.

Est-il donc possible, en principe, d'économiser sur ce chapitre?

A cette première question, nous répondons hardiment : oui. Voici pourquoi.

Chacun sait que les lois d'organisation promulguées de 1872 à 1895 ont établi en France le service militaire universel. Actuellement, tout Français valide âgé de vingt ans doit en principe servir trois ans, délai qui peut être réduit par exception à un ou deux ans. Chaque printemps, 220.000 jeunes gens environ sont appelés à « tirer au sort ». Plusieurs milliers d'entre eux

sont éliminés pour cause d'infirmité; les autres ne tardent pas à rejoindre les garnisons qui leur sont désignées. Il y retrouvent les deux contingents précédents, qui sont réduits par les décès, les congés, le départ des soutiens de famille, des diplômés, des « bons numéros ». Ce qui reste n'en constitue pas moins une masse formidable. Sur le papier, elle est évaluée à 570.000 hommes, savoir, en chiffres ronds (1) :

Officiers	28.000
Infanterie	348.000
Cavalerie	70.000
Artillerie	80.000
Génie, train, etc.	40.000
Ecoles, divers	4.000

En réalité, ces chiffres ne sont pas atteints, tant s'en faut; beaucoup d'hommes manquent par maladie, congé ou renvoi anticipé. Il est fort probable qu'en moyenne il ne se trouve pas tout à fait 500.000 hommes sous les drapeaux, avec 100.000 chevaux et 2.200 canons. Ce sont là des nombres déjà assez formidables, et l'on conçoit que l'entretien, la solde et la nourriture d'une telle multitude coûtent cher. Mais quelle nécessité nous pousse à imposer un aussi long service à un pareil nombre d'hommes? La réponse à cette question paraît facile à trouver : il faut, dira-t-on, pourvoir aux besoins de la défense nationale. Est-il donc vrai que nous devions immobiliser constamment près de 500.000 jeunes gens, et dépenser chaque année plus de 700 millions de francs, pour nous garantir contre des attaques hypothétiques? C'est ce que nous allons examiner en peu de mots.

D'abord, avons-nous à craindre une attaque subite, imprévue de la part de l'un de nos voisins? Cette terrible éventualité a été imminente pendant assez longtemps à la suite de la guerre de 1870, quand le prince de Bismarck, redoutant notre vengeance et craignant pour son œuvre, guettait une occasion d'entraver notre relèvement en nous infligeant une nouvelle défaite

(1) Troupes coloniales non comprises.

suivie de conditions plus dures. Mais ces temps sont passés. Si nous ne menaçons pas l'Allemagne — et nous examinerons tout à l'heure s'il convient à nos intérêts de menacer quelqu'un, — l'Allemagne ne songera pas à nous attaquer. Elle sait fort bien qu'une telle guerre lui coûterait par elle-même plus cher qu'elle ne pourrait en aucun cas lui rapporter ; elle sait aussi que les ambitions révélées par une attaque injustifiée grouperaient contre elle les inquiétudes de l'Europe presque entière. Il en serait encore ainsi dans le cas improbable où l'Allemagne, sans s'en prendre à la France, chercherait à s'agrandir aux dépens des autres pays voisins. Pour ces motifs, il est impossible que le gouvernement allemand songe à se rendre agresseur.

On peut prévoir pourtant une éventualité, celle où ce gouvernement, gêné par de graves complications de politique intérieure, viendrait à chercher dans la guerre étrangère un dérivatif. Mais s'il attaquait, il se mettrait dans la position indiquée tout à l'heure ; s'il intriguait pour se faire attaquer, il ne serait pas bien difficile de percer à jour ces intrigues, dont le motif serait assez visible par lui-même. En tout état de cause, la situation de trouble intérieur dans lequel se trouverait ce pays diminuerait sensiblement ses forces et le danger de son attaque.

En résumé, l'Allemagne seule peut songer à nous faire la guerre, et tout permet de croire que nous ne courons de ce côté qu'un minimum de risques, lequel ne justifie pas un établissement militaire aussi ruineux que le nôtre.

S'il s'agissait pour la France d'abandonner la politique pacifique, la seule digne, la seule sage, pour ouvrir contre l'Allemagne une nouvelle lutte, alors la situation serait différente. Mais, reconnaissons-le avec une franchise qui n'exclut ni la fierté patriotique, ni le courage militaire, cela ne nous est pas possible. Si nous nous avisions de troubler la paix du monde pour recouvrer les provinces que nos fautes nous ont fait perdre, nous aurions contre nous toutes les nations d'Europe, et avec nous, personne. Si l'alliance russe, qui a soulevé en France tant d'enthousiasme, est quelque chose, c'est une combinaison de paix, non pas une alliance offensive. Tout le dit, tout le prouve, le

langage comme l'intérêt des parties. Nous ne pouvons pas attaquer. Nous ne pouvons que nous défendre, si on nous attaque. Or nous venons de constater que personne ne peut songer sérieusement à nous déclarer la guerre. Cela ne veut pas dire, évidemment, que nous n'avons plus qu'à licencier notre armée, à supprimer toutes nos défenses. Mais cela signifie que le moment est venu de mettre fin à la folie du service universel à longue durée, des armements immenses, offensifs autant que défensifs, pour entrer dans la période normale, rationnelle, de l'organisation purement défensive. Cette organisation doit suffire pour nous mettre à l'abri d'une invasion, tout en coûtant beaucoup moins, en argent et en pertes de temps, que le stupide et barbare régime d'aujourd'hui.

J'entends d'ici quelques patriotes intransigeants crier : « Alors, vous abandonnez l'Alsace et la Lorraine? « Nous n'avons rien à abandonner. Je dis seulement : Quand et comment pourrions-nous reprendre les provinces perdues? Si quelqu'un est en état de répondre à cela avec un peu de précision, non seulement je retire ce que j'ai dit, mais encore je suis prêt, pour ma part, à tous les sacrifices. Mais personne ne répondra, et pour cause. Aussi je persiste à croire que nos énormes dépenses sont inutiles à ce point de vue. Bien plus, je prétends qu'elles ne servent guère même pour notre simple défense, et qu'en les continuant nous marchons vers une impuissance à peu près complète. Cela n'est, hélas! que trop aisé à démontrer.

III

Malgré tant de dépenses, nous sommes loin de posséder une organisation militaire parfaite. Pourquoi cela? Parce que nous avons la sotte prétention de vouloir trop faire à la fois. Le vieux proverbe : *Qui trop embrasse mal étreint* s'applique merveilleusement à notre système. Chaque année, 160.000 jeunes gens s'engouffrent sous les porches de nos casernes. Or, il nous est impossible de donner à cette cohue l'instruction que comporte

le service militaire complet. Tout nous manque pour cela : l'argent, car tout ce que nous en jetons par les fenêtres ne suffit pas; les locaux, le personnel instructeur, les chevaux, enfin et surtout la méthode, car à chaque instant on modifie quelque-chose : les principes, les règlements, l'administration, la forme des tuniques et la couleur des gibernes. Mais pourtant les hommes sont là, appelés par la loi, que va-t-on en faire? On s'en débarrasse par tous les moyens possibles; 8 à 10 % sont envoyés en congé dès qu'ils ont acquis les éléments du métier; beaucoup d'autres sont immobilisés dans des emplois sans utilité. M. Pajot, sénateur, s'exprimait ainsi à ce sujet dans son rapport sur le budget de la guerre pour 1897 :

« Nombre de jeunes gens trouvent dans une foule d'emplois une quasi-exemption du service militaire... Cette plaie des *embusqués* exigerait un remède prompt et énergique. »

Ajoutons que, à propos de ce même budget de 1897, le ministre a fait connaître qu'il augmenterait le nombre des hommes prêtés pour fournir des bras aux travaux des moissons. Pourquoi cela? Pour favoriser l'agriculture? Point du tout : pour réaliser des économies sur la nourriture et la solde! Où peut-on trouver meilleure preuve que l'effectif est surchargé, que nous dépassons les limites de la possibilité, et, par conséquent, de l'utilité?

En vérité, nous appelons trop d'hommes sous les drapeaux. Nous en faisons quelque chose de plus que des miliciens, mais ils ne deviennent pas des soldats; cela est évident, certain. Tout le régime est basé sur une illusion insensée. On a voulu jeter de la poudre aux yeux en alignant sur le papier des chiffres fantastiques, en attribuant à la défense nationale des millions d'hommes instruits, armés, équipés, organisés. Dans la réalité des choses, on n'arriverait qu'à une colossale confusion, causée par l'immensité du système, par l'incapacité, l'impéritie ou le mauvais vouloir des milliers d'employés chargés d'habiller, de nourrir, de convoyer ces multitudes, par l'incohérence des formations, les rivalités des chefs et le trouble des soldats, la confusion d'un matériel énorme. C'est pour arriver à ce résultat

que nous déboursons 700 millions par an! La chose est si extraordinairement folle qu'on a bien de la peine à y croire, et pourtant, rien n'est plus vrai. Il suffit pour s'en rendre compte de suivre la discussion annuelle du budget de la guerre; on voit apparaître alors les critiques les plus vives, les plus caractéristiques contre notre système militaire? Le ministre répond faiblement, ou se tient coi; quelqu'un met en avant l'intérêt de la défense nationale, et les Chambres votent, et le gaspillage va son train, épuisant nos finances et le pays. Pourquoi cela? Parce que nous sommes enfoncés dans cet abominable système, parce que beaucoup d'intérêts personnels y sont attachés, et s'abritent sous le couvert du chauvinisme quand ils se sentent menacés, parce que personne n'a le pouvoir et le courage nécessaires pour entrer dans ce dédale et pour en rompre les inutiles méandres. Et pourtant il le faut, sinon nous restons exposés à découvert aux plus redoutables périls. Cela encore est aisé à prouver.

Supposons un moment que nous nous trouvions en face des périls d'une grande guerre. Pour la soutenir il nous faudrait sans doute beaucoup d'hommes, mais nous aurions besoin aussi de beaucoup d'argent. Où le prendrions-nous? Dans nos réserves publiques? Il n'en existe pas; nous ne possédons pas même le pauvre petit trésor de guerre de Spandau. Dans les réserves privées, c'est-à-dire que nous le demanderions à l'emprunt. Le gouvernement mettrait d'abord la main sur l'encaisse de la Banque de France, au risque de jeter, pour longtemps, le trouble dans la circulation monétaire et dans le cours du change. Ensuite il émettrait des titres de rente, à quel prix, je le demande, avec 31 milliards de dettes derrière soi, et la guerre en face? Et si l'on parvenait à emprunter chèrement, puis à sortir d'affaire, battus ou vainqueurs, peu importe, quelle serait la situation, avec 40 milliards de dettes, 1.600 ou 1.700 millions d'arrérages à payer chaque année, des pertes chiffrées par milliards à réparer? Il faudrait augmenter encore les impôts, au moment même où les fortunes seraient amoindries, les affaires difficiles, les profits minces. On ne peut songer à de pareilles éventualités

sans frémir, ni surtout les examiner sans trouble et sans crainte.

Mais mettons les choses au mieux; écartons l'idée de guerre, puisque aussi bien rien ne fait prévoir une telle calamité. Est-il raisonnable de concevoir un état de paix avec des charges militaires aussi absurdes? Nous sommes surchargés de taxes; toutes choses sont chez nous plus chères qu'ailleurs, et encore nous empruntons sans cesse. Pourrons-nous, dans ces conditions, résister longtemps à la concurrence universelle? Cela est peu probable. Au lieu de mettre la hache au pied de la forêt d'abus qui nous envahit, nous établissons de fortes taxes douanières, préparant ainsi de nouvelles occasions d'abus à notre détriment. Insensés que nous sommes! Nos gouvernements nous ont désorganisés, affaiblis et appauvris, et c'est au gouvernement que nous demandons de réparer par artifice le mal qu'il nous fait naturellement par l'exagération de ses fonctions et de ses besoins!

Que faudrait-il donc faire pour mettre fin à une situation si pénible, si périlleuse et si ruineuse? Deux choses, difficiles sans doute, mais non pas impossibles.

La première se résume en ceci : abandonner le système pur et simple du service militaire obligatoire universel, qui est outré, barbare, antisocial et par conséquent dangereux, pour le remplacer par un régime défensif mixte. Ce régime comprendrait une armée permanente de première ligne, comptant environ 200.000 hommes bien instruits, et une milice exercée. La Suisse, pour ne prendre que ce modeste exemple, n'a qu'une milice sans armée permanente; de bons juges affirment que cette milice serait parfaitement en état de résister à un envahisseur, même en rase campagne. Naturellement, cela ne lui suffirait pas pour ouvrir une guerre de conquête; mais si nous n'avons pas abandonné la chimère odieuse de la conquête armée, il faut désespérer de l'avenir.

La seconde œuvre à entreprendre consiste à appliquer à notre grande plaie financière, la dette publique, un amortissement énergique. Économiser 300 millions sur la guerre et la marine,

autant sur l'ensemble des autres ministères, et appliquer 500 millions par an au remboursement de nos emprunts, voilà le but. Lorsque nous aurons réduit notre budget à 2.500 millions, notre dette à 20 milliards, alors nous serons les maîtres de la situation. Aujourd'hui, c'est la situation qui nous tient, nous menace et nous accable.

Mais ce résultat est lié à bien des réformes nécessaires : décentralisation administrative, réduction du nombre des fonctionnaires, atténuation du parlementarisme, remaniement du système militaire actuel, modération dans la politique douanière et dans les entreprises coloniales. Quel programme, que d'efforts à tenter, combien de préjugés à écarter, et de résistances à vaincre ! Aurons-nous encore l'énergie sociale nécessaire pour y suffire? L'avenir le dira. En tout cas, la question la plus urgente, parce qu'elle est la plus chargée de graves conséquences, c'est la question militaire. Il faut l'aborder, non pas comme le font les socialistes, avec le but plus ou moins avoué de détruire l'armée, qui est un obstacle à leurs projets de révolution brutale, mais bien avec l'idée d'organiser la défense nationale d'une manière efficace, et en même temps indéfiniment supportable pour le pays, ce qui n'est pas le cas dans l'état actuel. Bon gré mal gré, il faudra pourtant en venir là.

Noël DASPRONI.

UNE COLONIE ABANDONNÉE

LA LOUISIANE DE 1763 A 1769

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

Les gouvernements des différents États d'Europe semblent atteints, à l'heure actuelle, d'une véritable fureur de colonisation. Les uns bornent leur action à recueillir les fruits de l'initiative privée très agissante de leurs colons, tout en se tenant toujours prêts à montrer les dents, — les longues dents proverbiales des fils d'Albion, — lorsque sur un point quelconque du globe quelque imprudent vient entraver la libre expansion de leurs émigrants. D'autres ont une allure plus martiale, plus solennelle aussi : c'est par des menaces jetées du haut du trône que le chef de la nation annonce ses intentions conquérantes; c'est avec un déploiement de forces imposant qu'il envoie un prince du sang « porter son évangile ». Il a conscience de faire quelque chose de grand, ou du moins d'exécuter une petite partie d'un grand dessein. Mais, quelle que soit la manière qu'ils adoptent, tous les gouvernements d'Europe sont prêts à faire des efforts sérieux, à consentir des sacrifices considérables, pour avoir leur part dans les terres nouvelles. La colonisation n'est pas pratiquée par tous avec le même succès, mais tous y attachent aujourd'hui une égale importance.

Vers la fin du siècle dernier, la mode était moins à la coloni-

sation. La France cédait avec une parfaite indifférence ces quelques « arpents de neige » qui sont devenus le Canada, sans souci des « Habitants » qui restaient invinciblement fidèles à sa religion, à ses mœurs et à son langage. Sur le golfe du Mexique et tout le long du Mississipi, elle abandonnait également les établissements de la Louisiane, d'un côté à l'Angleterre son ennemie, comme prix de sa victoire, de l'autre à l'Espagne son alliée, en reconnaissance de ses bons services. Mais il ne semble pas que celle-ci ait beaucoup apprécié le cadeau que nous lui faisions. Elle mit six ans à décider l'envoi à la Nouvelle-Orléans d'une force suffisante pour prendre possession de la colonie. Les Anglais, au contraire, s'empressèrent de profiter de l'augmentation de territoire que leur avait value le traité de Paris, et le gouverneur français n'eut avec eux d'autres difficultés que celles que soulevait de la part des sauvages leur peu de sympathie pour leurs nouveaux maîtres. Ce gouverneur français, M. Aubry, était un officier de mérite ; il avait servi avec distinction dans diverses guerres et s'était trouvé chargé par le ministère du duc de Choiseul-Praslin de faire remise aux Anglais et aux Espagnols des territoires qui leur étaient abandonnés par la France. Grâce au peu d'empressement des Espagnols, sa mission dura six ans et fut traversée par toutes sortes de déboires. Il les racontait avec force détails dans une série de lettres heureusement conservées et que l'obligeance de ses possesseurs actuels a mises à notre disposition.

L'intérêt qu'elles offrent au point de vue social tient à ce qu'on y voit trois manières de faire différentes, trois systèmes de colonisation, si toutefois on peut donner ce nom à une politique peu raisonnée. Les Français sont de braves gens, pas gênants pour les indigènes qui ont de la sympathie pour eux. Quelques planteurs, pas bien nombreux, se sont installés et vivent en bons rapports avec les Indiens. Un groupe assez important de commerçants s'est constitué à la Nouvelle-Orléans ; la vente des pelleteries s'en trouve facilitée, et les Indiens en profitent pour se procurer de l' « eau de feu » ; cela ne les civilise pas d'une façon très heureuse, mais les contente. D'ailleurs, ils ne sont ni maltraités ni

pressurés. Les gouverneurs et autres officiers du roi exercent leur pouvoir paternellement. Ils sont gens d'honneur et à la bonne manière, celle qui comprend l'honnêteté dans l'honneur. En revanche, personne ne travaille très efficacement à l'avancement de la colonie. Peu d'esprit d'entreprise de la part des colons; peu d'initiative même de la part des administrateurs. Ils exécutent leur consigne avec conscience et dans les limites où le permet la coupable indifférence de la Métropole. Parfois l'exécution de cette consigne atteint à une sorte d'héroïsme et réclame une grande hauteur de caractère, par suite de l'abandon où on les laisse, — les lettres de M. Aubry nous en fourniront plus d'un exemple; — mais, quelque méritoire et honorable qu'elle puisse être, elle ne crée rien, elle ne donne pas la vie.

Les Anglais, eux, sont peu sympathiques aux Indiens. Beaucoup viennent pour s'installer, pour mettre la terre en valeur, et ces bipèdes incapables de travail que sont les Indiens leur inspirent du mépris. Par suite, ils ne font rien pour se les attacher; ils travaillent même à les éloigner et y réussissent. Chaque planteur fait le vide autour de lui, sans cruauté inutile, mais sans ménagements. Son but n'est pas de vivre en paix avec ces chasseurs, mais de s'installer solidement, à leur exclusion, sur des terres de bonne qualité. Et il poursuit ce but avec persévérance, avec ténacité, sans fracas. Si on n'y prend pas garde, écrit souvent M. Aubry, ces gens-là envahiront tout. M. Aubry était clairvoyant, comme l'événement l'a prouvé.

Quant aux Espagnols, ils se montrent déplorables. Leur colonisation est purement administrative en Louisiane, bien inférieure au point de vue de l'initiative privée à celle des Français soutenue par quelques établissements d' « Habitants » et de négociants; bien inférieure aussi au point de vue du gouvernement, car ils paient mal, envoient des troupes insuffisantes et un gouverneur maladroit. Enfin, ils sont fiers et cruels. Les indigènes les détestent au point d'aimer mieux les Anglais. Les Européens se révoltent contre eux, chassent le premier gouverneur et demandent au roi de France de reprendre sa colonie. C'est alors que les Espagnols agissent, et leur première intervention sérieuse

dans les affaires de la Louisiane consiste à faire fusiller les Français notables qui s'étaient « révoltés » contre l'autorité de Sa Majesté Catholique.

On imagine les tribulations d'un officier français ayant ordre de remettre la colonie aux Espagnols qui n'arrivent pas, recevant les plaintes des tribus sauvages, les récriminations de ses compatriotes, abandonné par M. de Choiseul qui reste trois ans sans lui donner signe de vie, et obligé enfin, par fidélité à sa consigne, de calmer la révolte des Français notables, révolte illégale, mais bien justifiée au fond.

I

Parti de Bordeaux au commencement de 1762 avec un millier d'hommes sous les ordres de M. de Jumilhac, M. Aubry se trouva, à son arrivée à la Louisiane, nommé commandant des troupes de cette colonie. Trois des cinq vaisseaux sur lesquels on s'était embarqué avaient été capturés en route par les Anglais, notamment celui qui portait M. de Jumilhac. La *Fortune*, où M. Aubry avait pris passage, eut bien « deux petits combats en chemin, mais, écrit-il, comme les vaisseaux ennemis n'estoient pas de la grande force, nous nous en sommes tirés avec honneur et gloire; nous en avons pris un, et l'autre, qui estoit un gros corsaire, après une sévère canonnade, s'est éloigné de nous (1). » Aussi se félicite-t-il d'avoir « fait la navigation du monde la plus heureuse; parti le 25 février de la rivière de Bordeaux, je suis arrivé, dit-il, le 25 d'avril à la Balize (2); il est assez rare de faire en deux mois deux mille cinq cents lieues ».

Trois ans plus tard, en 1765, la mort de M. Dabbadie, gouverneur de la Louisiane, détermina la promotion de M. Aubry à cette dignité. Ce fut par suite de ces circonstances qu'il se trouva chargé de la remise des territoires cédés en 1763 par la France à l'Angleterre et à l'Espagne.

(1) Lettre à M. d'Outremont, du 20 juillet 1762.
(2) Fort à l'entrée du Mississipi.

Sa situation était des plus critiques : « Je vous ay marqué plusieurs fois, écrit-il à sa sœur (1), combien il était malheureux de se trouver à la tête d'une colonie dont la moitié était cédée aux Anglais et l'autre aux Espagnols, dont l'un ne peut pas en prendre possession à cause de l'obstacle que les sauvages y mettent et l'autre répugne d'y arriver... Tout le monde est triste hicy et a bien de la peine à se faire à une résolution pareille. A mon égard, je me regarde comme le plus malheureux du païs : je suis occupé depuis le matin jusqu'au soir à écrire au ministre, aux commis des bureaux de la marine, aux Anglais, dont la correspondance forcée me fatigue et m'inquiète... Je fais aussy tout ce que je peux pour concilier toutes les différentes nations qui sont hicy et dont les humeurs et les caracthères ne sympatisent point du tout ensemble; avec cela, toutes les familles sont divisées et se déchirent depuis dix ans. Je tâche autant qu'il est en moi d'établir la paix et la tranquillité entre tout le monde; c'est là l'ouvrage le plus difficile pour moy, et La Fontaine a bien raison de dire que c'est un triste métier d'estre appointeur de débats.

« Je suis obligé aussy de représenter, et de tenir un état qui passe de beaucoup mes forces, de sorte que je suis ruiné sans ressource si M. le duc de Choiseul n'a pas la bonté de me dédommager de toutes les dépenses que je suis indispensablement obligé de faire pour remplir dignement la place que j'occupe et soutenir l'honneur de la nation à l'égard des étrangers qui sont toujours hicy. »

M. Aubry ne se dissimule pas d'ailleurs que sa créance sur le duc de Choiseul est peu sûre, et c'est en parfaite connaissance du risque auquel il s'expose qu'il prend sur son bien pour faire figure honorablement. Lorsque, à la fin de la même lettre, il revient sur le sujet de sa grande dépense, il écrit bien : « Je compte beaucoup sur le ministre et sur sa justice », mais il ajoute aussitôt : « si tant est que ces sortes de personnes la connaissent ».

(1) Lettre à M[me] d'Outremont, du 9 août 1765.

En tous cas, ni Choiseul ni les commis ne se hâtent de répondre à ses courriers. « Depuis un an que je commande, écrit-il en janvier 1766 (1), je n'ay pas receu une lettre du ministre, ny des bureaux. »

Les sympathies des Indiens pour la domination française, sympathies qui en toute autre circonstance auraient été un soutien pour lui, deviennent au contraire l'occasion de difficultés nouvelles. « Les sauvages, dit-il, ne peuvent s'imaginer que nous cédions tant de terres, eux qui quelquefois se font la guerre pour un bœuf sauvage ; je ne cesse de leur répéter qu'ils ne doivent point être surpris de cette révolution, attendu que les Empereurs de France et d'Espaigne sont frères et du même sang, que les deux nations sont unies pour toujours ; je leur vante leur puissance et je leur dis qu'ils sont possesseurs de toutes les terres où le soleil se couche, que les païs où l'or et l'argent se forment leur appartiennent, et qu'ils marchent dessus, et que c'est le bien dont les hommes placés au delà du grand lac font le plus de cas. Je leur dis aussy que, tant qu'ils écouteront la parole du grand chef d'Espaigne, ils seront toujours heureux et que rien ne leur manquera. Avec ces hommes frustes et barbares, il faut se servir d'expressions singulières, et leur parler plus par les yeux que par les oreilles (2). »

Ces discours sont curieux en effet. M. Aubry traite les sauvages comme on traite les enfants en France à son époque, — et cette époque n'est malheureusement pas finie. — On leur débite des contes à dormir debout pour les faire tenir tranquilles et par-dessus tout on leur persuade que, tant qu'ils obéiront bien à leur papa, à leur maman, au roi, tout ira bien. C'est ce qu'on appelle *élever* les enfants. Ce système produit des enfants obéissants pendant une certaine période et quelques terribles révoltés qui, à la longue, amènent une révolution. Vis-à-vis des Indiens, il n'y avait guère de chances que des esprits réellement indépendants se révoltassent à bref délai. La race était peu préparée à les fournir. En conséquence, on maintenait les « bons sauvages »

(1) Lettre à Mme d'Outremont, du 26 janvier 1766.
(2) Lettre du 6 janvier 1767.

dans leur état de « bons sauvages », et des liens de sympathie se créaient entre eux et leurs paternels dominateurs. Au surplus, toute incomplète et dangereuse que fût cette manière d'agir des Français, elle était du moins humaine et chrétienne dans son inspiration, sinon dans sa direction; comparée avec l'attitude des Anglais et des Espagnols, elle demeure à l'honneur de notre pays.

Lorsque l'envoyé du roi d'Espagne, Antonio de Ulloa, débarqua à la Nouvelle-Orléans, en 1766, M. Aubry put croire un instant que sa mission allait être promptement terminée. Déjà, il avait remis aux Anglais la partie orientale de la Louisiane; il était naturel de penser qu'Ulloa ne tarderait pas à prendre possession de la partie occidentale. Mais le voyage du gouverneur espagnol se trouva être un pur voyage de reconnaissance, d'exploration. Il avait une centaine d'hommes seulement avec lui et se proposait de visiter la colonie. Pendant trois mois, M. Aubry voyage en sa compagnie. « Nous avons été ensemble, écrit-il (1), examiner les postes et établissements les plus dignes de son attention, et avons fait par terre, rivières et lacs, plus de six cents lieues ». Au retour de cette pérégrination, Antonio d'Ulloa, qui était un savant et qui agissait avec méthode, mais sans se presser, jugea « que ce pays était extrêmement difficile à gouverner » et se résolut à n'en prendre possession que lorsqu'il aurait reçu « des réponses de sa cour aux plans qu'il luy adressait pour l'administration ». « Je me trouve, ajoute M. Aubry, par ce retard, toujours commandant, jusqu'à ce qu'il ait reçu de nouveaux ordres de la cour d'Espagne, ce qui pourra tarder encore longtemps, et achèvera de me ruiner et écraser, si la cour ne me dédommage de toutes les dépenses indispensables que je suis obligé de faire. »

Pendant trois ans encore, il devait se trouver aux prises avec cette difficile situation, gouvernant un pays qui n'était plus français, qui désirait le rester, et qui n'avait pas encore été remis aux Espagnols; obligé de traiter toutes sortes d'affaires avec M. d'Ul-

(1) Lettre du 9 juillet 1766.

loa, d'une part, avec les créoles français dont la mauvaise humeur bien justifiable se manifeste à tout propos, avec les Sauvages, qui commencent à croire qu'on se moque d'eux et que la maladresse des quelques Espagnols présents indispose, avec les Anglais, ennemis d'hier, voisins incommodes et entreprenants.

Ses tribulations eurent du moins l'avantage d'être pour lui l'occasion de remarques nombreuses; souvent, dans ses lettres à M. et à Mme d'Outremont, il cherche à caractériser chacun des peuples qu'il a sous les yeux, et il le fait avec clairvoyance : « Que de ménagemens, mon cher frère! il faut de la douceur, de la fermeté et de la politique avec le Sauvage qui est féroce, l'Anglais fougueux et ambitieux, l'Espagnol fier et ombrageux, et le Français de l'Amérique, qui est pire qu'eux tous à cause de son insubordination (1). »

II

Plus de cent ans avant M. Demolins, M. Aubry s'était demandé : « A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons? » Moins préoccupé, à coup sûr, d'en découvrir les raisons profondes, il eut le mérite de la pressentir à une époque où elle s'affirmait beaucoup moins clairement qu'aujourd'hui.

« Tandis que nos amis dorment et font la méridienne, écrit-il (2), l'Anglois veille; il a déjà formé plusieurs établissements sur le Mississipy, il parle d'y faire venir des milliers d'habitans, il caresse les sauvages, et fait entendre sous main aux François que, s'ils ne sont pas contens du gouvernement espagnol, ils n'ont qu'à venir chez eux; qu'ils y auront de la terre tant qu'ils voudront et toute sorte de liberté pour l'exercice de leur religion (puissante amorce pour en faire déserter la plus grande partie, pour peu qu'on les mène durement). Il envahit aussy tout doucement le commerce de la pelleterie, et quelque beau matin, lorsqu'on y pensera le moins, il pénétrera dans le Mexique, qui

(1) Lettre du 9 juillet 1766.
(2) Lettre du 6 juin 1767.

a toujours été le grand objet de son ambition, à cause des mines d'argent qui y sont. »

On pensait encore moins à ce qui est arrivé, c'est-à-dire à la mise en valeur par la race anglo-saxonne de cet immense territoire qu'on lui cédait et de tous ceux que les États-Unis devaient acquérir plus tard. On ne se doutait pas que la vraie richesse n'était ni dans les mines d'argent ni dans les mines d'or, mais dans le travail fructueux d'une race laborieuse et entreprenante sur un pays inexploité. Lorsqu'Iberville fonda, en 1699, le premier établissement français sur le Mississipi, son gouvernement lui envoya des instructions pour la recherche de l'or et des perles (1). L'exemple des Espagnols avait persuadé à l'Europe que les colonies étaient des coffres-forts. Seuls, les émigrants anglo-saxons de l'Amérique, les paysans français installés au Canada, et quelques autres groupes, peu connus alors, d'origine hollandaise, avaient eu la pensée de se faire dans les pays neufs un domaine, une demeure, une patrie. Mais combien ils pâlissaient alors à côté des colonies dont les métropoles recevaient les fameux « galions chargés d'or »! Passe encore pour les grandes plantations à produits riches qui permettaient aux créoles des Antilles une fortune rapide; mais où pouvait mener ce métier de paysan d'aller faire pousser du blé au Nouveau Monde?

M. Aubry partage donc une erreur très explicable et très générale en supposant une ambition cachée aux colons anglais. Évidemment, se dit-il, ces gens-là ne se donnent tant de peine que parce qu'ils ont un but, et ce but c'est le Mexique, le Mexique « où il ne faut que donner un coup de pioche pour ramasser des lingots d'or et d'argent (2) ». Ainsi raisonnait un officier français qui assistait à une revue de l'armée du Nord à la fin de la guerre de Sécession : « Et maintenant, disait-il à un général américain, par où allez-vous commencer vos conquêtes, par le Canada ou par le Mexique? — Maintenant, nous allons licen-

(1) V. dans la collection des *Johns Hopkins University Studies*, seventh series, IV. *Municipal History of New-Orleans*, by William W. Howe, p. 5.

(2) Lettre du 20 juillet 1762.

cier l'armée et rentrer chacun chez nous pour nous mettre à la besogne! » L'Anglo-Saxon est ambitieux, entreprenant, énergique, mais ni son ambition, ni son esprit d'entreprise, ni son énergie ne visent le même but que l'ambition, l'esprit d'entreprise et l'énergie d'un Français, surtout d'un officier français.

S'il est habile à fonder des établissements, s'il réussit au delà de toute prévision « à faire venir des milliers d'habitants », l'Anglais s'entend moins bien à « caresser les sauvages » suivant la pittoresque expression de M. Aubry; ses caresses sont faites d'une main un peu rude et souvent maladroite; au fond, elles manquent de sincérité. Jamais en Amérique, pas plus qu'en Australie, pas plus qu'en Nouvelle-Zélande, pas plus qu'au Cap, l'Anglais n'a désiré vivre côte à côte avec l'indigène quel qu'il soit. Là où il s'établit, il veut être, comme en Angleterre, bien indépendant; pour cela il lui faut des voisins qui comprennent leur indépendance comme lui comprend la sienne. Aussi son grand succès est-il l'établissement en pays vacant. Quand le pays n'est pas tout à fait vacant, il s'arrange pour le rendre vacant, ou bien s'il a affaire à des gens qui ne se laissent pas évincer, il va plus loin. Aujourd'hui, au Canada, dans la province de Québec où les « habitants » français font la tache d'huile, le propriétaire anglais vend la terre et quitte le pays, quand les essaims de familles françaises commencent à entamer la paroisse sur laquelle il réside. Avec ce tempérament-là on n'est pas apte à caresser les sauvages.

De là les difficultés que redoute M. Aubry pour mettre les Anglais en possession des terres qui leur ont été cédées. Ce n'est pas qu'ils négligent de venir s'y installer, comme les Espagnols, mais ces terres sont encore habitées par des Indiens et ceux-ci redoutent les Anglais. En partant pour Mobile en 1763, alors qu'il n'était encore que commandant des troupes de la colonie, M. Aubry écrit (1) : « J'auray beaucoup d'occupation par rapport aux sauvages qui sont dans cette partie et qui ne sont point du tout satisfaits de l'arrivée de leurs nouveaux hostes. Je feray

(1) Lettre du 8 octobre 1763.

mon possible pour contenter les Anglois et les sauvages et j'espère en venir à bout. Si les Anglois veulent suivre nos conseils, tout va bien, mais si ils veulent les brusquer, ils pourroient bien s'en repentir, attendu que dans cette partie il y en a au moins dix à douze mil en estat de porter les armes, qui leur donneroient bien de l'embarras, et à nous aussy. »

La remise de la partie orientale aux Anglais eut lieu, en fait, sans révolte des sauvages. Trois ans après, en 1766, M. Aubry écrit : « Après avoir éprouvé de grandes difficultés, de la part des sauvages, pour placer les Anglois sur les terres qui leur ont été cédées par le dernier traité, je suis enfin parvenu de les mettre en possession de la partie orientale du Mississipi (1). » Dans une autre lettre, il constate d'ailleurs que ce n'a pas été sans peine : « J'ay eu bien du mal à arrêter et contenir les sauvages qui vouloient frapper sur les Anglois, et jouer des tragédies dans un tems où nous n'en avons pas besoin. »

Mais le voisinage des Anglais fait prévoir à M. Aubry des complications d'un autre genre. Depuis que le traité de Paris leur a donné une portion de la Louisiane, ils naviguent constamment sur le Mississipi; on les sent envahissants; on se rend compte qu'ils vont s'installer là où les autres passent, et leur activité est un sujet de jalousie pour les Espagnols, encore plus pour les Français, au sortir d'une guerre désastreuse qui a laissé des rancunes au cœur des vaincus. « Par les soins que je me suis donnés, écrit-il le 26 janvier 1766, la paix et la tranquillité règnent présentement dans cette colonie; je souhaite de tout mon cœur qu'elle y règne longtems, mais cela sera bien difficile, le passage continuel des troupes angloises et de leurs frégates devant nostre ville est un triste spectacle pour un bon François et et un crèvecœur pour moy. » Plus loin, revenant sur le sujet de la grande dépense qu'il est tenu de faire, il constate de nouveau les perpétuelles allées et venues des Anglais : « J'ai représenté par toutes les occasions au ministre que je fesois une dépense qui passait de beaucoup mes forces, que la bienséance,

(1) Lettre du 9 juillet 1766.

la politesse et l'honneur de la Nation exigeoient que je donnasse à manger aux officiers des détachemens anglois qui ne font que monter et descendre (1) ».

Toutefois, les ennuis que les Anglais causent à M. Aubry ne sont rien auprès du supplice que lui font endurer les Espagnols par leur négligence, leur maladresse et finalement par leur cruauté.

III

Antonio de Ulloa était un savant, avons-nous dit, et on peut se demander si le désir d'aller visiter un pays inconnu ne fut pas son seul motif pour accepter la mission dont Sa Majesté Catholique l'avait chargé. Après avoir accompli son voyage de trois mois à travers la colonie en compagnie de M. Aubry, il laissa à celui-ci la charge du gouvernement « en attendant de nouveaux ordres de sa cour », et retourna sans doute à ses chères études, se contentant de recevoir avec hauteur les quelques personnes qui s'adressaient à lui. Ce n'était pas assez pour remplir ses fonctions ; c'était trop pour l'avenir de la domination espagnole dans la Louisiane.

« Le gouverneur que Sa Majesté Catholique a envoyé hicy est un homme de premier mérite, rempli de connaissances et de talens, mais il n'a pas le don de guagner les cœurs ny de se faire aimer (2). » Ainsi le juge M. Aubry en 1767. L'année d'avant, il ne parlait que de la science de M. d'Ulloa : « Il a été envoyé, disait-il, dans le Nord, dans le Sud, pour mesurer la figure et l'étendue de notre globe. Il est associé à toutes les célèbres Académies de l'Europe. C'est un des plus grands astronomes de son siècle, il connaît le ciel et la terre (3). » Et M. Aubry juge qu'il est « très honorable de transiger des affaires avec une personne d'un rang et d'un mérite pareils ». Mais il n'a pas tardé à

(1) Lettre du 26 janvier 1766.
(2) Lettre du 10 avril 1767.
(3) Lettre du 9 juillet 1766.

s'apercevoir que les Espagnols ne sont pas, suivant son expression, « des Messieurs aisés à contenter (1) ». De plus, il craint toujours que leur négligence et leur raideur n'amènent un désastre : « La lenteur castillane me désespère, écrit-il en 1767. Les Espagnols n'ont point le talent de se faire aimer des habitants ny des sauvages malgré les soins et les peines que je prends pour rendre leur joug agréable. Je crains toujours quelque catastrophe... Ce n'est point par la hauteur et la fierté, par les menaces et les chastimens qu'on doit conduire les hommes; des marques de bienveillance et de bonté, quelques promesses dispensées à propos étaient nécessaires dans une révolution pareille. C'est le seul moyen de parvenir à ses fins et de s'attacher de nouveaux sujets, qui regrettent beaucoup leur ancien maître. Si les Espagnols n'agissent pas dans les commencemens avec douceur et qu'ils veuillent gouverner cette colonie comme dans le Mexique et dans le Pérou où y a beaucoup d'esclaves et beaucoup de révoltes, la plus part des habitants quitteront leur terre pour allez chez l'Anglois qui est vis-à-vis et ne négligera rien pour se les attirer (2). »

La misère est affreuse en Louisiane à cette époque, ce qui ne contribue pas peu à aggraver le mécontentement général. Il y a manque absolu d'argent. « Le Roy de France avait pour plusieurs millions de papiers de répandus dans la Louisiane; quoique, depuis la guerre, sa valeur fût incertaine, et qu'on perdît beaucoup dessus, c'étoit cependant une monnoye qui circuloit dans la colonie, avec laquelle on se procuroit tous ses besoins. Aujourd'huy, tout ce papier a été envoyé en France, en conséquence des ordres de Sa Majesté; on a donné des récépissés à ceux qui en étoient possesseurs, et ils se trouvent frustrés de cet argent, jusqu'à ce que le Roy ait prononcé sur son sort, ce qui pourra estre long. »

« Le Roy d'Espagne de son costé s'est chargé de la dépense de cette colonie, et ne paie personne. Il doit plus de six cent mil livres tant aux négotians qui ont fait des avances considérables

(1) Lettre du 7 octobre 1766.
(2) Lettre du 10 avril 1767.

pour la subsistance de la troupe, et pour les présens des sauvages, qu'aux officiers de différens états, ouvriers et engagés, qui n'ont point reçu d'appointemens ny de gages depuis plus de huit mois (1). »

M. d'Ulloa ne calme pas par sa bienveillance la crise qu'une pareille situation financière provoque fatalement. Les jugements de M. Aubry à son égard deviennent de plus en plus sévères : « Il a le secret, écrit-il dans la même lettre, de se faire détester, malgré tout son esprit; tout le monde n'a pas le talent de commander, celuy-là est du nombre. »

Cependant la cour d'Espagne avait annoncé le départ pour la Louisiane de M. O'Reilly avec une troupe de trois mille hommes. C'était pour M. Aubry l'assurance de sa délivrance prochaine et il s'en félicitait lorsque vint à éclater l'orage qu'il prévoyait depuis longtemps.

Le Conseil supérieur de la Louisiane, sorte de Parlement de la colonie, était resté en fonctions, comme le gouverneur français, en attendant la remise officielle à l'Espagne. Les habitants, négociants, artisans, « et autres peuples » de la Louisiane, lui adressèrent en octobre 1768 de « très humbles représentations », dans lesquelles, après avoir exposé dans le style emphatique de l'époque les calamités qui avaient suivi la cession de la colonie, ils demandaient purement et simplement de redevenir Français. Le procureur général près le Conseil supérieur soutint, sur la vue de ces représentations, que d'Ulloa avait usurpé l'autorité, n'ayant pas satisfait à la formalité de l'enregistrement de ses pouvoirs par ledit Conseil, qu'en plus, il avait violé ses promesses de respecter « les privilèges anciens, les lois, formes et usages des colonies (2) », etc... Enfin, le Conseil rendit son arrêt déclarant M. d'Ulloa « usurpateur d'une autorité illégale ».

Ce n'était pas tout; Messieurs du Conseil ne voulaient pas se borner à une pure protestation, mais bien mettre dehors le gouverneur espagnol : « Pour prévenir quelque violence du peuple

(1) Lettre du 1er septembre 1768.
(2) V. l'arrêt rendu par le Conseil, le 29 octobre 1768.

et éviter quelque tumulte dangereux, le Conseil par sa prudence ordinaire se trouve obligé d'enjoindre comme de fait il enjoint à M. Ulloa de sortir de la colonie sous trois jours pour tout délai, soit dans la frégate de Sa Majesté Catholique sur laquelle il est venu, ou dans tel autre bâtiment qui lui paraîtra convenable et d'aller rendre compte de sa conduite à sa Majesté Catholique... A prié et prie Messieurs Aubry et Foucault et les somme même au nom de notre seigneur Roi de continuer à commander et régir, comme ils fesaient ci-devant la colonie... A ordonné et ordonne que la prise de possession pour Sa Majesté Catholique ne pourra être proposée ni tentée, par aucun moyen, sans de nouveaux ordres de Sa Majesté Très Chrétienne... a autorisé et autorise les Habitants et négociants à choisir telles personnes qu'ils croiront convenable pour aller porter leur supplique au seigneur Roi, et a arrêté que pareillement le Conseil supérieur adressera des représentations à notredit seigneur Roi. Ordonne que le présent arrêt sera imprimé, lu, publié et affiché et enregistré en tous les lieux et Postes de cette colonie et que copie en sera envoyée à M[gr] le duc de Praslin, ministre de la Marine. »

Au fond, ces Messieurs du Conseil avaient bien raison. Peu importe si Ulloa avait fait, oui ou non, enregistrer ses pouvoirs; mais, ce qui est beaucoup plus grave à nos yeux, la cour d'Espagne et lui manquaient à leurs plus élémentaires devoirs vis-à-vis de la colonie. Quant à la France, n'est-ce pas une pitié de la voir si fidèlement servie par ceux qu'elle abandonne de gaîté de cœur? Bien servie et mal gouvernée, c'est, semble-t-il, sa formule à cette époque : on a formé tout le monde à servir et personne à gouverner; tout le monde sait servir et personne ne sait plus gouverner.

En présence de cet arrêt du Conseil, M. Aubry se trouvait obligé par sa consigne de protester. Il avait ordre du roi de remettre la colonie aux Espagnols; l'arrêt était en contradiction flagrante avec l'ordre reçu. Le jour même, à la chambre du Conseil il déposa la déclaration suivante : « Je proteste contre l'arrêt du Conseil qui renvoye M. D. Antonio de Ulloa de cette colonie; leurs Majestés Très Chrétienne et Catholique seront offensées du traite-

ment que l'on fait éprouver à une personne de son caractère, et malgré le peu de forces que j'ai sous mes ordres, je m'opposerais de tout mon pouvoir à son départ, si je ne craignais que sa vie ne fût exposée, aussy bien que celle de tous les Espagnols qui se trouvent icy. »

Le Conseil, « sans condamner les motifs » de la protestation de M. Aubry, la déclara, bien entendu, « nulle et non avenue ». La révolution était complète.

D'ailleurs tout l'accompagnement ordinaire d'une révolution se retrouve dans le récit de M. Aubry (1) : « Le jour du Conseil, il s'est trouvé tant de la ville que de la campagne près de neuf cents hommes armés, tous les officiers de milice (la garde nationale!) à la tête de leur troupe avec un pavillon blanc qu'ils ont arboré sur la place, criant tous généralement : Vive la France! et ne voulant point d'autre roy, paraissant même disposés à faire craindre pour la vie des Espagnols si on n'avait point égard à leur demande. » Ce que voyant, M. Aubry prie M. d'Ulloa « de se retirer dans la frégate espagnole » et l'y accompagne lui-même « avec son épouse enceinte et un enfant de six mois ». De là, il court assister au Conseil pour calmer les esprits, n'obtient pas de succès auprès des conseillers, et parvient à grand'peine à renvoyer chez eux trois jours plus tard les miliciens restés en armes.

Obligé de tenir tête à la révolte, il a d'autant plus de mérite à le faire qu'il en apprécie les motifs et en avait souvent prévu l'imminence : « Il y avait près de deux ans que je pressentais ce malheur, et dans plusieurs lettres que j'ai écrites au ministre je lui ai fait connaître que M. Deulloa n'était point convenable pour gouverner ce pays... il a paru mépriser les premiers du pays et le Conseil; il n'a jamais dit une parole obligeante à personne : par des discours indiscrets il a fait juger qu'il n'aimait pas notre nation, faisant des menaces et annonçant un despotisme affreux pour l'avenir; il a effrayé tout le monde, et par une conduite déplacée et surprenante dans un homme qui a autant d'esprit, il a contri-

(1) Lettre du 13 novembre 1768.

bué beaucoup à s'attirer cette tempête sur lui et sur sa nation (1) ».

Une fois M. d'Ulloa parti, M. Aubry se trouve seul en face d'un pays en pleine révolution : « Depuis ce temps, écrit-il en 1769 (2), la fureur et la frénésie contre le gouvernement et la nation espagnole ont toujours été en augmentant. J'ai eu la douleur de voir pendant neuf mois cette colonie à deux doigts de sa perte, les séditions continuelles, les mouvements les plus dangereux et les plus inquiétants, les écrits les plus séditieux, les discours les plus rebelles, tout a été mis en usage par les chefs de la révolte pour tromper le peuple et lui donner horreur de la domination espagnole ; vingt fois le party des rebelles et celui des Espagnols, qui n'étoit certainement pas le plus fort, ont été sur le point de s'égorger ».

Quant à lui, il est à peu près « sans troupe, sans argent, sans secours, sans ressource ». Il s'emploie de son mieux à empêcher l'effusion du sang et à gagner du temps jusqu'à l'arrivée des Espagnols toujours annoncée et toujours retardée, dans la crainte perpétuelle d'une vraie guerre civile, « déterminé, dit-il, à périr avec le peu d'officiers et de soldats qui sont sous mes ordres lorsque leur fureur et leur violence (des rebelles) me pousseroient à bout et me mettroient dans l'indispensable nécessité de les combattre ».

Enfin, le 24 juillet 1769, M. O'Reilly, lieutenant général et inspecteur général de Sa Majesté Catholique, entra dans le Mississipi avec un grand nombre de vaisseaux portant plusieurs régiments espagnols. « Cette nouvelle causa la plus grande joie et les plus vives alarmes, dit M. Aubry. Les chefs de la conjuration sont venus chez moi effrayés. J'ai fait ce que j'ai pu dans ce moment pour les rassurer et les tranquilliser. »

O'Reilly donna lui aussi quelques bonnes paroles à son arrivée à la Nouvelle-Orléans. Il assura « qu'il feroit avec grand plaisir tout le bien qui dépendroit de lui, et aucun mal qui ne fût très justifié et même très nécessaire ». Quelques jours après, il faisait fusiller le Procureur près le Conseil et trois autres Français

(1) Lettre du 13 novembre 1768.
(2) Lettre du 6 octobre 1769.

notables ; cinq ou six autres étaient arrêtés et condamnés à six ans de prison.

Nous n'avons malheureusement pas l'appréciation de M. Aubry sur cette sévère répression; le vaisseau qui le ramenait en France devait faire naufrage en entrant dans « la rivière de Bordeaux », et sa dernière lettre est celle qui relate la remise de son gouvernement à M. O'Reilly, mais sa connaissance du caractère espagnol lui faisait redouter un châtiment cruel. Ce fut, en effet, la première manifestation d'activité de la cour d'Espagne après six ans d'une inaction extraordinaire. Après avoir montré de la façon la plus claire qu'elle ne se souciait aucunement de la Louisiane, elle punit durement les Français imprudents qui demandaient à être rendus à leur ancien maître puisque le nouveau ne voulait pas d'eux.

Trente ans plus tard, en 1800, le traité de Saint-Ildefonse rendait la Louisiane à la France, mais le maître qui la gouvernait alors n'avait que faire de la Louisiane. Il préférait de beaucoup une somme de 80 millions avec laquelle il se procurerait des canons, et les États-Unis ayant offert cette somme en 1803, il conclut le marché.

Cette fois, du moins, La Louisiane tombait entre les mains de gens qui ne l'abandonneraient plus, entre les mains de ses citoyens eux-mêmes. Au lieu d'être traitée comme l'appoint misérable d'une transaction entre des puissances européennes, elle devenait indépendante, maîtresse de ses destinées, et ce qui donnait tout son prix à cette indépendance, elle s'ouvrait aux libres entreprises d'émigrants, de planteurs, de commerçants, qui allaient tirer parti de ses ressources.

Aujourd'hui la riche cité de la Nouvelle-Orléans garde de l'ancienne domination française un souvenir sympathique. Si notre colonisation trop exclusivement administrative n'a pas réussi à développer le pays, si les erreurs de nos gouvernements ont été cause d'une coupable négligence à son égard, du moins les hommes qui représentaient là-bas la Métropole la représentaient avec honneur. En parcourant la correspondance de M. Aubry, on est touché de la délicatesse avec laquelle il sait comprendre son

devoir, on admire son inébranlable fermeté à le remplir au milieu des circonstances les plus critiques, son esprit de justice bienveillante et cette ouverture de cœur qui lui créé des amitiés parmi les chefs Indiens. Ce sont là des qualités rares. Elles se sont rencontrées assez fréquemment chez ses prédécesseurs pour que le nom français n'éveille là-bas aucune de ces aversions héréditaires que laissent derrière elles toutes les dominations oppressives.

Paul DE ROUSIERS.

ESSAI

D'UNE CRITIQUE SOCIALE DE LA CRITIQUE

« A l'âge où l'on est écolier »

Nous étions un jour assis, non dans la salle solitaire dont parle Musset, mais sur une terrasse à la campagne. Nous lisions, comme nouveauté, le théâtre de Racine. Le fermier de nos parents vint à passer, une bêche sur le dos. Il s'arrêta un instant, et nous eûmes une petite conversation.

— Monsieur Gabriel, nous dit-il, alors, il est mort un grand savant, à ce qu'on dit?

— Un grand savant?

— Mais oui, on m'a dit ça au village. Un monsieur qui écrivait dans les livres, et qui a fait parler de lui.

— Vous voulez parler peut-être de Victor Hugo?

— Oui, c'est bien un nom comme cela qu'on m'a dit. Et qu'est-ce qu'il faisait ce monsieur?

— Il était poète.

— Qu'est-ce qu'un poète?

— Quelqu'un qui fait des vers.

— Qu'est-ce que des vers?

Nous lui montrâmes notre livre.

— Des vers, c'est ça.

— Ah!

Le brave homme considéra le volume ouvert, et sans doute cette investigation ne le satisfit pas, car il reprit :

— Comment ça se fait-il que ce sont des vers?

La scène que nous racontons, absolument réelle et authen-

tique, paraîtra un peu renouvelée du *Bourgeois Gentilhomme*. Nous ne nous attardâmes pas cependant à démontrer à notre excellent campagnard que « tout ce qui n'est pas prose est vers » et que « tout ce qui n'est pas vers est prose ». Nous lui montrâmes du doigt comment les lignes s'arrêtaient brusquement au lieu d'arriver à l'extrémité droite de la page, puis, avec un laconisme ingénieux :

— *Les vers, c'est quand ça ne va pas jusqu'au bout.*

Cette explication lumineuse satisfit complètement le fermier, qui reprit sa bêche et s'éloigna, non sans murmurer, en manière de conclusion :

— Alors, ça fait de la place perdue.

C'est qu'il n'en perdait pas, lui, de la place. Le fermier en question était une forte tête, dirigeant admirablement son exploitation, ayant obtenu des récompenses à des concours agricoles, attentif à mettre en valeur le moindre pouce de terrain, une vraie exception, en un mot, dans une région de la France où domine le métayage et où l'homme des champs n'est pas un bourreau de travail.

Qu'on ne se méprenne pas sur notre intention. L'entretien que nous venons de rapporter *fidèlement* ne nous a jamais inspiré le moindre mépris pour l'homme à la bêche, mais il nous jette parfois, lorsque le souvenir nous en revient, dans une certaine mélancolie et un certain détachement des choses littéraires. Il est bon, avant tout, d'apprécier ces dernières à leur juste valeur, de ne pas en exalter démesurément le mérite, de songer que l'écrivain le plus illustre, celui qui a fourni la plus longue carrière et embouché les plus sonores trompettes pour se faire entendre de plus loin, n'est pratiquement qu'un inconnu, et inconnu non seulement de l'immense majorité des hommes, mais encore de ceux qui le coudoient, parlent sa langue, et auraient pu, à la rigueur, entendre parler de ses écrits.

Elle est, croyons-nous, la première constatation dont on doive se pénétrer lorsqu'on entre sur le domaine de la critique. Il est bien certain que la littérature est un luxe, une brillante superfluité qui n'existe et n'a existé que chez certaines races. Des

sociétés nombreuses en ont été privées, ou ne l'ont possédée qu'à l'état embryonnaire. Le développement intense de la culture intellectuelle suppose toujours un état avancé de civilisation et même quelque chose de plus, puisque des sociétés riches, comme celles des Phéniciens et des Carthaginois, n'ont laissé aucun monument littéraire.

La zone où fleurissent les « ouvrages de l'esprit » ne comprend donc, à la surface du globe, qu'un certain nombre de races privilégiées, — qui tendent aujourd'hui, il est vrai, à déborder sur toutes les autres. De plus, dans chaque pays, la sphère où peuvent se produire ces ouvrages est essentiellement limitée à une élite, en dehors de laquelle les grands écrivains sont comme s'ils n'étaient pas. Enfin, si la critique ne peut évidemment prospérer que dans des milieux qui produisent des ouvrages de l'esprit, la réciproque n'est pas toujours vraie. Certaines sociétés ont produit des poètes, des chroniqueurs, sans que chroniques et poésies aient été soumises à l'appréciation de spécialistes, de gens de goût, d'*experts en littérature*. Ce type n'apparaît que moyennant une complication croissante. Il suppose des raffinements particuliers de l'éducation et du mode d'existence; et, par cela même qu'il suppose ces raffinements, il ne saurait atteindre, dans les sociétés où il se développe le mieux, certaines couches de peu d'instruction qu'atteint cependant une vague littérature. Le cercle où évoluent les critiques, en un mot, est plus petit que celui où évoluent les auteurs, et le premier est contenu tout entier dans le second.

Comment naît la critique? Elle est nécessairement postérieure, comme on l'a souvent remarqué, à la production des ouvrages. Elle suppose même un degré de culture tel que la réflexion puisse prendre le pas sur l'émotion. « Le plaisir de la critique, dit La Bruyère, nous ôte celui d'être vivement ému de très belles choses. » C'est chez les érudits de la Renaissance que M. Brunetière pense qu'il faut chercher le berceau de la critique, et ce berceau ne lui semble pas des plus honorables. « Qui donc l'a dit, quel moraliste ou quel prédicateur, La Bruyère ou Bourdaloue, qu'à l'origine de toutes les grandes fortunes on trouvait

communément « des choses qui font frémir »? Tel est précisément le cas de la critique; et nous essaierions en vain de nous dissimuler qu'elle n'a d'abord été qu'*une forme de l'envie littéraire* (1). »

On peut objecter plusieurs choses à cette opinion. Il est fort possible, sans doute, que les premiers critiques de l'âge moderne aient été des humanistes grincheux que leurs humanités n'avaient pas rendus très humains; mais ce qui resterait à expliquer, dans tous les cas, c'est le *succès* de leurs critiques, et la façon dont leurs commentaires, envieux ou non, se sont répandus dans le public. Car si les motifs qui poussent un écrivain à exprimer telle ou telle idée sont des phénomènes psychologiques, la formation d'un *groupe* de lecteurs et d'admirateurs, qui *font un nom* à l'écrivain et l'introduisent par conséquent dans l'histoire littéraire, constitue éminemment un phénomène social. En outre, il faudrait voir si les débuts de la critique, en d'autres milieux que celui de la Renaissance, ont été marqués également de ce cachet d'*envie*. Les premiers critiques grecs ou latins ont-ils cédé à l'impulsion de la méchanceté lorsqu'ils ont commencé à réfléchir sur les œuvres des autres? C'est ce qui ne paraît pas démontré.

Les divers auteurs qui se sont occupés de la critique ne nous paraissent pas avoir recherché bien profondément les *causes* de son apparition. Cela tient à ce que ces auteurs, sous l'influence de leur éducation classique, se sont tenus constamment dans le domaine de la littérature ou dans celui de la philosophie. Ils ont distingué avec art les différentes espèces de critiques, et indiqué, avec une remarquable pénétration, l'« état d'âme » de ceux qui les ont cultivées. Mais c'est par exception seulement, et comme par parenthèses, qu'ils ont signalé parfois, dans l'*évolution* de ce *genre*, les causes sociales qui y ont aidé. Quant à son éclosion, on se contente de la constater, comme un fait qui se suffit à lui-même, et sans en chercher, en dehors du monde des idées, l'explication méthodique.

(1) *Manuel de l'histoire de la littérature française*, p. 52.

Posons donc ce principe : *le développement de la critique a sa cause dans l'état social.*

Quelle est cette cause? C'est ce que nous tâcherons d'éclaircir sommairement dans cet article. Nous verrons ensuite comment la critique, jusqu'à nos jours, a compris son rôle en présence des ouvrages littéraires qu'elle a fait profession de juger.

Nous retournerons, avec la permission du lecteur, à l'âge où nous étions écolier. Les souvenirs sont des faits précis, sur lesquels la méthode d'observation peut s'exercer avec avantage. C'était il y a une quinzaine d'années. Nous étions dans la classe dite des Humanités, et l'un des exercices auxquels le professeur s'efforçait de nous habituer était l'*analyse littéraire.* On prenait une fable de La Fontaine, un morceau de Corneille ou de Racine, et il fallait broder là-dessus des réflexions, décomposer le plan de l'auteur, mettre en relief sa pensée dominante, noter ses qualités et ses défauts.

Nous ne pouvons dissimuler que la besogne était peu amusante. Pourtant elle avait des effets réels sur nos jeunes intelligences, et et tendait à nous donner, *même en dehors des devoirs obligatoires*, le goût de juger, de *critiquer*, avec une sorte de pédantisme naïf, des œuvres autres que celles qu'on nous mettait entre les mains.

Un de nos amis qui, selon l'expression traditionnelle, « courtisait la Muse » dans le secret, rima en ces temps une poésie, intitulée le *Sommeil de l'enfant.* Un jour, — était-ce en classe ou en étude? — il la fit passer à un autre de nos camarades, qui excellait dans l'analyse littéraire. Peu de temps après, le jeune critique renvoyait sa pièce à l'auteur, avec une lettre de quatre pages, contenant des appréciations sur ses vers. Nous nous souvenons d'avoir parcouru ce curieux document. Chaque strophe y était analysée dans le plus grand détail. Les passages faibles y étaient relevés; les vers heureux y recevaient une juste louange. Pas la moindre plaisanterie. Le critique avait pris son rôle au sérieux, et le poète eut le bonheur d'être satisfait du commentaire. Tout cela se passait entre les quatre murs d'une classe ou d'une

étude, en cachette du professeur ou du surveillant, dans cette atmosphère spéciale qui règne dans les hautes classes studieuses, lorsque l'écolier, après de fastidieuses années consacrées à la grammaire, vient d'être initié depuis peu de temps, par une sorte de révélation littéraire, à des travaux plus faciles et plus attrayants.

Le jeune critique était un brillant élève. Un an de plus, il faisait un bachelier distingué. Mais les circonstances en décidèrent autrement. Une crise pécuniaire éprouva subitement sa famille. Au lieu d'entrer en rhétorique, l'année suivante, il s'embarqua pour la Martinique d'où il était originaire, et se lança dans les « affaires », afin de relever sa situation et celle des siens. Heureuse idée, car depuis lors cette situation est redevenue assez prospère. Tandis que des milliers de bacheliers se battent aux portes de nos administrations pour des places de douze cents francs, l'ex-humaniste distingué fabrique du rhum et des liqueurs. Son esprit n'a rien perdu de sa finesse et, de temps en temps, l'influence de sa formation littéraire se fait encore sentir. Une de ses premières lettres nous apprenait qu'il avait fait une merveilleuse spéculation sur des haricots et nous détaillait la façon dont il s'y était pris, après avoir acheté un stock au rabais, pour le faire vendre au détail par de petites négresses; mais, par le courrier suivant, il nous racontait qu'il lisait Victor Hugo, et, comme La Fontaine demandait : « Avez-vous lu Baruch? » il nous disait, avec un juvénile enthousiasme : « As-tu lu la *Tristesse d'Olympio* ?»

Un esprit superficiel, — et il n'en manque pas, — dira ici : « Pauvre jeune homme! quel dommage qu'il ait manqué sa carrière! » Nous pensons au contraire que ce jeune industriel doit bénir le ciel de l'avoir poussé vers l'industrie. Il n'est pas mauvais que tel ou tel fabricant de rhum ait été solidement instruit, et que, tout en surveillant de petites négresses qui vendent des haricots, il trouve quelques instants pour savourer les strophes d'un grand poète. Notre ami serait-il devenu un grand critique? Qu'en savons-nous? Qui sait si, dans cent autres collèges, d'autres talents en herbe, à la même heure, ne se signalaient pas de la même façon? Pourtant, cent écoliers distingués ne peuvent pas devenir

tous de grands critiques. Cent glands jetés dans le même trou n'ont jamais donné cent chênes. Il suffit de quelques hommes célèbres pour satisfaire les besoins de la société, et *une fois que cette société est saturée d'hommes célèbres*, il ne peut plus s'en former d'autres, jusqu'à ce qu'une place soit vacante ou que des besoins nouveaux se soient créés.

C'est que la loi d'un travail est avant tout de nourrir son homme. Quelques critiques littéraires peuvent exister dans une société qui compte un nombre appréciable de gens de goût, mais, comme les « consommateurs », nous l'avons vu, ne sont jamais très nombreux, et qu'un seul critique suffit à fournir à beaucoup leur pâture, il est évident que les critiques privilégiés, ceux qui arriveront à conquérir une notoriété solide, seront fort rares. Cela n'empêche pas qu'au-dessous de ces talents « arrivés », il existe à des niveaux plus humbles, qui vont s'échelonnant de haut en bas, des talents de même nature, dont la vocation a été plus ou moins contrariée et la renommée plus ou moins tronquée. Ce sera tel professeur, tel chroniqueur de journaux, tel auteur d'une brochure peu connue, qui a pu avoir la moitié d'un succès d'estime. On voit rayonner tout autour d'une île des écueils qui auraient fait partie de l'île si la mer avait pu baisser de quelques mètres seulement. De même, si le niveau de l'ignorance baissait, si le nombre des gens de goût émergeant de la masse doublait ou triplait dans une société, il faudrait probablement une quantité double ou triple de critiques, et beaucoup de ceux qui sont restés en deçà de la réputation y seraient entrés de plain-pied.

En descendant du critique illustre aux critiques estimés, puis aux critiques peu connus, puis aux gens qui sont critiques par occasion ou par tempérament plutôt que par métier, nous arrivons tout naturellement à notre collège où, parmi un fort groupe d'écoliers, se distinguent quelques individualités capables d'apprécier finement les beautés littéraires d'un ouvrage. Çà et là, de loin en loin, certaines circonstances favorables viendront changer en vocation impérieuse cette inclination vague, et le jeune écolier, au lieu d'aller fabriquer du rhum à la Martinique, deviendra un « maître » écouté, autorisé, dont l'opinion fera loi, dont les

jugements seront recherchés presque aussi avidement que les nouvelles politiques. Seulement, c'est là l'exception. La règle, c'est que le collégien studieux, après avoir subtilement analysé les tirades de Racine ou de Corneille, fasse ensuite toute autre chose dans la vie, et ce serait une belle naïveté que de s'en plaindre.

Il existe du reste, dans certains petits coins de la société, de curieux groupements qui font l'effet d'un *microcosme* reproduisant en plus petit les phénomènes qui se passent dans de plus vastes milieux. Nous avons connu un établissement secondaire où les élèves des hautes classes, de concert avec les anciens élèves, avaient fondé un petit journal lithographié, qui se publiait tous les huit jours à un nombre restreint d'exemplaires, et où les plus fervents venaient apporter leur prose ou leurs vers. Tout se passait donc « en famille », pour ainsi dire. Rien ne dépassait l'enceinte d'un petit cénacle littéraire que l'on pouvait qualifier d'organisme complet dans son genre, puisqu'il n'y manquait pas même une « Académie ». Là fleurissaient les odes, les ballades, les satires, les épigrammes, et aussi la critique, tout comme dans une grande revue parisienne. Un rhétoricien des plus lyriques ayant un jour publié une poésie sur la *Mer,* où figuraient tous les « clichés » d'usage, un ancien élève caustique et lucide s'empressa, dans le numéro suivant, de disséquer les malheureux vers, fustigeant les métaphores maladroites et mettant en relief la banalité de certains effets. Cette petite querelle eut son heure de succès, tout comme celle des sonnets de Job et d'Uranie, qui a passé dans l'histoire. Jeux d'enfants, sans doute ; mais il suffit, par la pensée, d'agrandir la scène pour voir que ces jeux d'enfants représentent exactement ce qui se passe chez les hommes, autrement dit dans les milieux compliqués et raffinés où se fabriquent les réputations.

Nous ne reviendrons pas ici sur les conditions qui permettent à une société de fournir, d'une manière générale, des littérateurs, des artistes ou des savants. Rappelons seulement que deux choses sont principalement nécessaires : la richesse et le loisir.

Les conditions du travail et de la propriété jouent un rôle prépondérant dans l'élaboration d'une littérature, et les autres influences sociales contribuent à lui donner son cachet. En ce qui concerne tout spécialement la critique, c'est dans deux ordres de faits sociaux qu'il nous faut rechercher les causes de son apparition parmi les autres genres littéraires : à savoir dans l'instruction des enfants, qui relève de la *famille*, et dans le divertissement intellectuel, qui relève du *mode d'existence*.

Lorsqu'un pays produit des écrivains distingués, l'usage s'établit fort naturellement, chez les éducateurs de la jeunesse, d'utiliser les meilleurs ouvrages pour la formation intellectuelle des enfants. La poésie, en particulier, a joué et joue toujours un grand rôle dans cette première culture, et il est certain que beaucoup d'auteurs anciens n'ont dû ce qu'on appelle leur « immortalité » qu'à cette habitude prise par les instituteurs de proposer leurs livres comme modèles. On leur trouvait une *valeur éducative*, et les générations enfantines se sont succédé, apprenant par cœur ce qu'ils avaient écrit, puisant dans les idées de ces auteurs de quoi penser eux-mêmes et dans leur façon de s'exprimer de quoi modeler eux-mêmes leurs phrases. Or, tout maître qui se sert d'un auteur plus ou moins ancien pour instruire les enfants, se voit dans la nécessité de *commenter*, *d'expliquer* le texte, d'en faire observer les plus beaux passages, de les comparer à d'autres pages du même auteur ou à ce que d'autres auteurs ont pu laisser d'analogue. Voilà pourquoi il n'est guère qu'un mot, en latin, pour désigner tout à la fois le grammairien et le commentateur : *grammaticus*. Le professeur critique l'auteur à mesure qu'il l'explique, qu'il le rend plus compréhensible aux enfants. De ces annotations orales à des annotations écrites, le pas est facile à franchir, d'autant plus qu'elles sont de nature à intéresser, non seulement les élèves, mais encore ceux qui se destinent à devenir maîtres à leur tour. Ces notes ou commentaires facilitent en effet la tâche de celui qui enseigne et le dispense de retrouver par lui-même une foule d'observations qu'il y a lieu de faire sur les auteurs « du programme ».

Avant donc qu'entrât en jeu cette « envie » dont parle M. Brunetière, la critique existait en fait, non seulement chez les Grecs et chez les Romains, mais même dans certaines encyclopédies du Moyen Age, et, dès l'aube de la Renaissance, dans les explications dont on environna la diffusion plus grande des textes anciens. Avant de chercher à taquiner un rival, les critiques cherchèrent à « rendre service », et c'est seulement lorsque deux critiques eurent entrepris d'offrir leurs services aux mêmes « étudiants », qu'ils purent se trouver en conflit et appliquèrent mutuellement l'un à l'autre, avec des arrière-pensées malignes, les procédés d'annotation qu'ils appliquaient impartialement aux auteurs anciens.

Si nos lecteurs nous autorisent à introduire ici un peu de pittoresque, voici une citation de Paul de Saint-Victor qui donnera une idée imagée de ces luttes entre commentateurs et, en même temps, de l'*origine scolaire* de la critique.

« Les vieilles Universités, ces cavernes de l'érudition primitive, avaient engendré, dans leurs ténèbres, d'épouvantables cuistres, mastodontes de pédantisme, qui infectaient l'huile de lampe et pataugeaient lourdement dans un océan d'encre, en lançant des flots de grec et de latin par leurs évents. Monstres des hautes époques de la science, dont on contemple aujourd'hui avec stupeur les affreux squelettes, échoués sur des bancs d'in-folios; créatures informes, nées des amours d'un dictionnaire syriaque et d'une grammaire hébraïque, chats-huants en besicles, perchés sur une écritoire; porcs-épics hérissés de citations baroques. »

Après ce premier coup de pinceau, le critique romantique, très érudit d'ailleurs sous son romantisme, poursuit ainsi :

« Ces animaux féroces se livraient parfois, à propos d'une racine grecque ou d'une étymologie latine, des batailles d'extermination. Leur sauvagerie native, leurs mœurs *d'ogres de classe*, habitués à fouetter, jusqu'au sang, les petits enfants, la faculté qu'ils avaient de s'engueuler en langue morte et en langue vulgaire, tout cela produisait des mêlées, auprès desquelles le combat du *Lutrin* n'est que jeu de barres. Des légions d'hexamètres marchaient au pas de charge contre des escadrons d'ïambes; les

épigrammes lançaient des plumes aiguisées en flèches, et trempées dans une encre empoisonnée; les catapultes jetaient des billots gigantesques, les invectives vomissaient l'injure et l'imprécation bouillantes, du haut des chaires crénelées; et, debout sur un nuage de papiers et de parchemins, Aristote en rabat, Naso en perruque et Pythagoras en soutane, excitaient les combattants, des cimes de l'Olympe (1). »

On nous reprochera d'être allé choisir notre citation dans l'œuvre d'un critique poète. C'est que les poètes justement, tout en exagérant, *voient beaucoup mieux les types*. Ce qui est surtout comique dans la page précédente, c'est l'indignation truculente de l'auteur. Au fond, son tableau correspond à des réalités. C'est le besoin d'instruire les jeunes générations qui, dans les sociétés lettrées, a donné naissance à la critique, comme procédé de pédagogie.

Mais voici qu'à côté du besoin d'instruire vient se placer le besoin de divertir. C'est le propre des élèves studieux, — nous venons d'en citer quelques exemples, — de s'attacher à cette littérature qu'on leur enseigne et de continuer à la cultiver, même lorsqu'elle a cessé de constituer pour eux une besogne obligatoire. C'est le jeune fabricant de rhum exprimant, dans une lettre à un ami, ses sentiments sur une pièce de Victor Hugo. C'est l'ancien élève du collège s'intéressant au petit journal littéraire et disséquant la poésie du rhétoricien. Ceux-là aussi ont besoin qu'on fournisse un aliment à leur curiosité intellectuelle et qu'on les aide, soit à connaître, soit à comprendre, soit à juger le mouvement littéraire qui se fait autour d'eux. Naturellement, cette catégorie d'esprits se plaira médiocrement à des explications pédantesques. Ils ne veulent pas sentir le coup de férule sous l'enseignement qu'ils recherchent de leur plein gré. Avec eux, il faut que la critique se fasse plus humaine, plus élégante, plus mondaine parfois; et c'est alors que se justifient pleinement les exhortations de M. Brunetière : « Sachons le latin, si nous le vou-

(1) *Les deux masques*, t. III.

lons, et le grec, si nous le pouvons, mais soyons d'abord *honnête homme;* et, pour cela, faisons sortir la science des antres qu'elle habite, ôtons-lui son aspect sordide, pédantesque et rébarbatif; menons-la dans le monde, parmi les gens de cour et les femmes, rendons-la intelligible, accessible, profitable par suite à ceux qui n'en font pas, qui n'en feront jamais profession. Et, si nous écrivons, souvenons-nous enfin que ce n'est pas pour les quelques personnes qui connaissent aussi bien et quelquefois mieux que nous la matière dont nous traitons, mais, au contraire, pour la mettre à la portée de ceux qui la connaissent moins, qui ont le droit de la moins connaître, et qui veulent cependant la connaître (1). »

La critique austère et didactique en usage dans les classes a donc son prolongement dans le monde. Ce prolongement, c'est le livre de critique à forme littéraire, c'est l'article de revue ou de journal, c'est le cours ou la conférence à l'usage des gens du monde. Qu'on le veuille ou non, il s'agit bien là d'un *divertissement*. Il y a des gens qui consacrent leurs loisirs au billard; d'autres préfèrent la bicyclette. Ceux qui ont gardé du collège le goût très vif de la littérature aiment à charmer leurs moments libres par la lecture d'ouvrages qui leur ouvrent des horizons nouveaux sur les œuvres qu'ils étudiaient jadis, ou qui les mettent au courant de celles dont on ne leur parlait pas, comme aussi des œuvres tout à fait contemporaines. Il y a là pour eux un sport intellectuel, une matière à conversations, plus relevée que la pluie et le beau temps, plus noble et plus inoffensive que la médisance. Mais, puisque sport il y a, il faut toujours un maître, dût le maître se déguiser sous les dehors du causeur. Et il n'est pas très facile à ce maître de réaliser toujours les conditions que l'amateur réclame de lui. Il faut qu'il ait beaucoup lu, et qu'il continue à beaucoup lire, afin de pouvoir parler de tout et de trouver, à propos de quoi que ce soit, les rapprochements convenables. Mais il faut aussi qu'il évite d'être indigeste, qu'il ne fasse pas trop sentir la multiplicité de ses lectures, qu'il ré-

(1) *Questions de critique*, p. 34.

siste à la tentation, — trop commune malheureusement, — de faire sans cesse allusion, d'un air supérieur, à des ouvrages qu'il est presque seul à connaître, en paraissant croire que tous ses lecteurs les ont lus. Il doit, autant que possible, éviter le ton tranchant, à moins qu'il ne soit sûr de son prestige et ne rachète l'espèce de violence qu'il fait aux esprits par une fascination particulière. Il faut qu'il plaise, en un mot, sans quoi il ne sera lu que des spécialistes, des étudiants qui veulent y chercher des renseignements utiles, auquel cas il risque de retomber dans la première catégorie.

Du reste, il n'est pas interdit aux deux catégories de se compénétrer mutuellement. Certains ouvrages, qui se font lire des gens du monde, sont utilisés par les jeunes professeurs ou par les aspirants au professorat. Les critiques les plus célèbres sont même ceux qui rallient simultanément le suffrage des amateurs et celui des gens d'études. Cela nous donne, tout bien compté, trois espèces de critiques, classées d'après les groupements qu'ils satisfont : 1° les critiques scolaires (type du pédagogue) ; 2° les critiques mondains (type du chroniqueur ou du fantaisiste) ; 3° les critiques mixtes (type du critique littéraire proprement dit).

Une fois créée, et adaptée aux divers groupes d'esprits qui justifient son existence, la critique pourra *évoluer*, se modifier, prendre successivement ou simultanément tous les aspects, selon les influences qu'elle subit du chef de tel ou tel phénomène social. Sous l'influence des *cultures intellectuelles*, elle fraternise avec la poésie, ou avec l'art, ou avec la science, ou avec la philosophie. Sous l'influence de la *religion*, elle se préoccupe d'orthodoxie ou de moralité, et demande compte aux auteurs du but ou des conséquences de leurs ouvrages. Sous l'influence de *l'étranger*, elle se prête aux comparaisons avec les littératures exotiques et incline vers un dilettantisme large et tolérant. Cela fait, indépendamment des trois classes établies plus haut, diverses variétés de critique ; et ces variétés, se compénétrant les unes les autres, peuvent elles-mêmes donner naissance à une infinité de combinaisons.

Mais une variété qui, de nos jours, tend évidemment à préva-

loir, c'est la *critique scientifique*. C'est l'effet naturel des progrès réalisés par la science dans le cours du siècle. « Être en histoire littéraire et en critique un disciple de Bacon, disait déjà Sainte-Beuve, me paraît le besoin du temps et une excellente condition première pour juger et goûter ensuite avec plus de sûreté (1). » Et Taine, vers la même époque, au début de son *Histoire de la Littérature anglaise*, écrivait de son côté : « On a découvert qu'une œuvre littéraire n'est pas un simple jeu d'imagination, le caprice isolé d'une tête chaude, mais une copie des mœurs environnantes et le signe d'un état d'esprit. On en a conclu qu'on pouvait, d'après les monuments littéraires, retrouver la façon dont les hommes avaient senti et pensé il y a plusieurs siècles. On l'a essayé, et on a réussi. »

Soit dans les classes, où la partie scientifique des programmes acquiert une importance chaque jour croissante, soit dans le monde, où il se rencontre un nombre croissant d'esprits capables de s'intéresser aux matières scientifiques, le besoin s'est fait sentir d'imprimer à la critique une autre allure et de ne plus en faire simplement, comme jadis, la constatation des beautés ou des défauts d'une œuvre littéraire, aperçus à la lueur des « principes » : principes d'ailleurs un peu flottants et qu'il a toujours été difficile de formuler sans soulever des contestations dont nulle autorité ne saurait être l'arbitre. Sans écarter la critique enthousiaste et la critique dilettante, que l'on goûte un peu comme on goûte des morceaux poétiques ou oratoires, le public voit d'un œil de plus en plus favorable ceux qui s'efforcent de *préciser*, d'*expliquer*, d'*analyser*, d'*interpréter* les ouvrages littéraires. C'est ce que M. Brunetière constate encore dans ses *Questions de critique* : « Une superstition nouvelle, dit-il, *celle de la science*, a remplacé pour nous toutes les autres, et nous n'entendons plus aujourd'hui parler que de politique et d'éducation, que de morale et de *critique scientifique* (2). » L'éminent critique parle de « superstition ». Il se méfie en effet de ceux qui veulent chercher dans la science ce qui n'y est pas, et l'inter-

(1) *Nouveaux lundis*, t. III. — Chateaubriand jugé par un intime.
(2) P. 316.

roger sur les problèmes à propos desquels elle ne peut répondre. Or il s'agit de savoir, précisément, si la science, introduite dans le domaine de la littérature, n'a pas le droit de nous expliquer bien des choses. La tentative est d'autant plus légitime que M. Brunetière lui-même en donne l'exemple quelquefois. Le tout est de circonscrire le terrain de ses investigations, et de ne pas faire empiéter les dissections de la méthode sur le domaine du sentiment.

Les essais sont nombreux. Ont-ils tous été heureux? C'est ce qu'il faut voir. Il ne suffit pas de vouloir faire de la science. Il faut encore s'appuyer sur une bonne méthode, et savoir adapter ce qu'il y a de rigoureux dans celle-ci à tout ce qu'il y a de délicat, de compliqué, d'insaisissable pour ainsi dire dans les productions de l'esprit. Or, en matière de littérature, le travail scientifique rencontre d'autant plus d'obstacles que l'observation doit porter généralement sur le passé, et que le passé ne lègue jamais à l'avenir qu'un souvenir fort incomplet de lui-même. « En aucun temps, observe très bien M. Brunetière, la tradition n'est tout le passé, mais seulement et au contraire le peu qui en a survécu (1). » Cette réflexion, que l'auteur du *Manuel* applique à un autre ordre d'idées, nous aide à comprendre, au point de vue social, la difficulté que l'on éprouve à rassembler les éléments d'un type et à le replacer dans son milieu. Du reste, la multiplicité des auteurs et des ouvrages est moins un aide qu'un embarras, parce que, si l'attention du chercheur se disperse sur trop d'objets, il versera dans la complication et n'expliquera rien du tout. Ici encore, M. Brunetière nous semble émettre une constatation fort juste. « Si nous ne voulons pas, dit-il, plier bientôt et succomber sous le nombre et sous le poids des documents, il faut simplifier l'histoire de la littérature. Puisqu'*il suffit d'une seule expérience, pourvu qu'elle soit bien faite*, pour établir la loi d'un phénomène, ce doit être assez de Chapelain et de Boileau pour représenter, eux seuls aussi, une période entière de la critique (2). »

(1) *Manuel*, p. 256.
(2) *L'Évolution des genres*, t. I, Avant-propos, p. XIII.

Ces citations nous servent à bien établir un fait : le mouvement qui s'opère en faveur d'une orientation nouvelle de la critique, dans le sens d'une explication claire et méthodique de ce que l'on pourrait appeler les événements intellectuels. Cette idée a préoccupé Sainte-Beuve; elle a préoccupé Taine; elle préoccupe M. Brunetière. D'autres encore ont partagé ces préoccupations, et se sont efforcés de résoudre le problème à leur manière. Nous examinerons, dans un prochain article, les solutions qui ont été apportées, et nous essaierons pour notre part, en nous aidant de tout ce qui a été fait pour éclaircir la question, de voir s'il n'y a pas moyen de l'élucider davantage.

G. d'Azambuja.

(*A suivre.*)

L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE

I

LES POPULATIONS RURALES

Quand on veut bien connaître un peuple, ce n'est pas assez d'observer avec soin, avec exactitude, les faits et gestes de sa vie courante actuelle. Il faut encore, pour le comprendre à fond, remonter dans son passé, et rechercher par quelles formes successives du travail il a passé, sous l'action des lieux où il a séjourné et des influences étrangères qu'il a subies. De là résultent des tendances, des traditions, des idées, des institutions sociales dont l'effet dure très longtemps, et dont l'enchaînement constitue le génie même de la race. La persistance de cet effet est plus manifeste en Allemagne que dans certains autres pays, et il est d'autant plus nécessaire d'en étudier avec une attention minutieuse toutes les causes. Sans cela, beaucoup de faits constatés restent inexplicables, le *pourquoi* des choses échappe à la vue, et par là l'étude perd une grande partie de l'intérêt qu'elle pourrait présenter, de la valeur éducatrice qu'elle devait posséder. Avant d'étudier la condition des peuples allemands d'aujourd'hui, nous exposerons donc, sous une forme très condensée, les circonstances essentielles de l'évolution qui les a conduits au point où ils en sont, à travers de longs siècles et des crises multipliées. Cette étude est d'autant plus nécessaire, qu'elle n'existe guère dans les œuvres des historiens. Ceux-ci ont en effet réuni, avec beaucoup de conscience, tout un monde de renseignements et de faits sur l'histoire de la Germanie, mais ils n'en ont vu ni

l'exacte portée ni les véritables effets, faute d'envisager les choses au point de vue du développement des individus, en premier lieu, et non pas de l'évolution des pouvoirs publics. Cette erreur dans la méthode les a trompés jusqu'au point de leur faire méconnaître, presque toujours, les intérêts de la race allemande, en justifiant aveuglément certains actes politiques, dont les conséquences pèsent encore lourdement sur les destinées de l'Allemagne. Le véritable aspect des choses a été découvert par notre maître, M. Henri de Tourville, qui a déjà commencé dans cette Revue (1) l'exposé de ses admirables travaux, et qui en continuera bientôt la publication, nous l'espérons. Nous nous bornerons donc ici à indiquer ce qui est indispensable pour la bonne compréhension des choses du présent. Les lecteurs, désireux d'étudier à fond l'évolution sociale des races de l'Occident, se reporteront aux articles de M. de Tourville.

I. — POPULATIONS PARTICULARISTES DU HANOVRE.

En examinant une bonne carte physique de la basse Allemagne, on n'a pas de peine à y discerner les caractères généraux que voici. Cette région forme comme la tubulure inférieure d'un immense entonnoir, dont la Russie centrale et méridionale est le corps évasé; les contours de cet appareil sont dessinés par les plateaux qui portent les chaînes des Karpathes et des Alpes, d'une part, et de l'autre par les rivages de la Baltique et de la mer du Nord. Ainsi, la région est naturellement partagée en deux grandes divisions : au Sud, les terres hautes qui servent de base aux ramifications montagneuses du centre de l'Europe; au Nord, une plaine sablonneuse, étroite et longue, ancien fond de mer, orienté de l'Est à l'Ouest. Les terres fertiles de la première de ces zones étaient primitivement couvertes de forêts, interrompues çà et là par des clairières herbues. La seconde, découverte, arrosée par les courants parallèles descendus des hauteurs et souvent

(1) La *Science sociale*, février 1897.

épandus en marais peu profonds, constituait une steppe en communication directe avec celles des bassins de la Caspienne et de la mer Noire.

Ce lieu convenait admirablement pour la transformation d'une race pastorale primitive. Il lui permettait de s'avancer en corps, en conservant son mode accoutumé d'existence ainsi que ses moyens de transport, et en suivant les détours de la steppe, puis de se cantonner de proche en proche, lorsque le terrain devint décidément trop étroit. Ce fut le cas pour les Germains qui, engagés dans la basse Allemagne, virent se dresser derrière eux un mur épais d'autres nomades. Empêchés de retourner en arrière, ils ne purent qu'en petit nombre échapper à cette souricière. Comment en effet sortir de là, lorsqu'on était habitué à vivre de l'exploitation des troupeaux? Au Nord, s'étendait la mer inhospitalière; à l'Ouest et au Sud le sol était hérissé de forêts humides et sombres, où le bétail ne pouvait circuler, et déjà appauvries en gibier par les sauvages préhistoriques, ces fugitifs arrivés dans cette mer de verdure en petites bandes dépourvues de troupeaux. Du reste, les Celtes, venus par la vallée du Danube, s'emparaient de proche en proche, et rapidement, des clairières ménagées par la nature dans ces immenses massifs (1). Puisque toute autre ressource menaçait de manquer, il fallait donc commencer à gratter le sol pour lui demander un supplément de nourriture. C'est sous la pression de cette contrainte que les Germains passèrent peu à peu de l'art pastoral à la culture rudimentaire. C'est là justement ce que M. de Tourville a démontré dans ses recherches sur l'origine de la famille particulariste. Un groupe de Germains, qui formait en quelque sorte l'avant-garde de la race, s'est trouvé comprimé entre les marais de la Frise, la mer du Nord et les masses de populations qui le suivaient; pour échapper à cette pression, un certain nombre de familles ont passé en petites barques et successivement dans les îles du littoral d'abord, puis dans le Sud de la Suède. Devenus là des

(1) V. la *Science sociale*, articles de MM. de Tourville et Demolins sur les Celtes.

cultivateurs intenses, ils ont envoyé, non plus en bandes, mais un à un, des émigrants plus à l'Ouest, jusque sur les bords des fjords norvégiens, où, moitié pêcheurs côtiers et moitié cultivateurs, dans ces conditions très particulières, ils ont fondé, sous l'action énergique d'un milieu très spécial, des coutumes qui en ont fait une race à part, race dont l'avenir a été particulièrement brillant, et reste pour ainsi dire illimité. En effet, cette colonie germaine, si profondément transformée, ne tarda guère à fournir à son tour des émigrants, qui réapparurent vers le début de notre ère sur la terre allemande. Ils vinrent débarquer aux bouches de l'Elbe et du Weser, non loin de l'extrémité de la plaine baltique d'où leurs ancêtres étaient passés en Scandinavie. La place était occupée par des populations également germaniques, mais tombées en décadence sur un sol naturellement pauvre qu'une culture rudimentaire ne pouvait pas féconder. Les nouveaux arrivés, peu nombreux, obtinrent qu'on les tolérât sur les rivages où ils étaient descendus. Il ne leur fallut pas très longtemps pour évincer leurs hôtes et pour remplir de leurs exploitations agricoles laborieuses toute la plaine qui s'étend entre le Rhin inférieur, la mer du Nord, le Teutoburger Wald et l'Elbe. D'où leur venait cette force d'expansion? De la formation sociale qu'ils avaient acquise au cours de leur migration. Ils représentaient alors le premier des groupes humains constitués en familles particularistes; dès leur rencontre avec d'autres groupes demeurés sous l'empire de la formation communautaire, leur supériorité éclatait.

Cette population, d'un caractère si spécial et d'une force d'expansion si irrésistible, reçut dans la suite le nom de Saxons. C'est elle qui fournit aux chefs mérovingiens, sortis d'une autre origine et d'une formation différente (1), ces bandes d'envahisseurs désignés dans l'histoire sous le nom de Francs, et qui n'étaient pas autre chose que des émigrants saxons organisés en

(1) Ils descendaient d'une migration de civilisés urbains, chassés des villes de l'Asie antérieure par la conquête romaine, accueillis comme des êtres surnaturels par les barbares des rivages baltiques, à peu près comme les Espagnols parmi les Indiens du Nouveau Monde au seizième siècle.

troupe pour aller « gagner terre ». Après avoir forcé la porte du monde gallo-romain, ils se répandirent sur les deux rives du Rhin jusqu'aux monts de Franconie d'une part, jusqu'à la Seine et la Loire de l'autre. Leur mode d'installation était très caractéristique et très nouveau. Loin de se porter vers les villes, comme les Romains, les Gaulois, et comme leurs propres chefs, les Francs s'établissaient à la campagne, constituant un domaine organisé à l'image de ceux de la plaine saxonne. Là, ils s'appliquaient à acquérir et à conserver une indépendance aussi complète que possible vis-à-vis des pouvoirs publics, que les Mérovingiens essayaient de maintenir à leur profit d'après le type romain de l'époque. Bien plus, ces nouveaux venus substituaient à l'esclavage antique un régime essentiellement différent. Au lieu de réduire les vaincus en esclavage, ou même de s'attribuer la propriété personnelle des anciens esclaves, ils les établissaient d'après leur propre système, c'est-à-dire sur de petites tenures isolées, dépendantes de leurs domaines, et redevables de certains services agricoles ou autres. C'était là une révolution considérable dans l'organisation du travail, et par suite dans le régime politique. Bientôt, en effet, le système mérovingien tomba en décomposition, et fut remplacé par celui des carlovingiens, qui trouve sa plus haute expression dans Charlemagne, spécimen complet du grand propriétaire particulariste, du pur type saxon agrandi par les circonstances du milieu et porté à la dignité impériale par le génie personnel de cet homme extraordinaire. Du reste, cette dignité, grâce au particularisme renforcé des propriétaires Francs, n'eut pas alors le caractère que nous lui attribuons aujourd'hui. L'Empire ne valait que par l'Empereur; lorsque celui-ci était médiocre, son autorité tombait à rien; nous aurons bientôt l'occasion de nous en apercevoir en Allemagne même.

Pendant que les Saxons faisaient ainsi fortune, que devenaient leurs frères d'origine, ceux qui avaient pu se maintenir dans les plaines et les vallées de la Germanie? Aux premiers siècles de notre ère, ils se laissèrent entraîner, eux aussi, par des aventuriers

d'origine orientale, qui s'imposaient à leur barbarie par la supériorité des connaissances, et ils se ruèrent à leur suite sur la Grèce, l'Italie et la Gaule méridionale, poussant leur élan jusqu'en Espagne et en Afrique. Là, ils s'assimilèrent promptement la civilisation latine impériale et participèrent à sa décadence, chose naturelle puisqu'ils ne lui apportaient aucun élément nouveau. La Germanie se vida ainsi presque complètement, de la Vistule à l'Elbe, si bien que les populations slaves eurent beau jeu pour s'établir dans cette espèce de désert. Elles le remplirent complètement, de sorte qu'au temps de Charlemagne, la Germanie étant reportée dans l'Ouest jusque sur la Manche, la Slavie se trouva bornée par l'Elbe, qu'elle dépassait même sur plus d'un point.

Les Slaves étaient parfaitement de taille à tenir tête aux vieux Germains, car ils ont prouvé à bien des reprises leurs qualités guerrières, soit lorsqu'il s'agissait de se défendre, soit lorsqu'ils étaient amenés à pousser de l'avant. Mais, en face des Saxons et des Francs, ils ne pouvaient subsister longtemps. En effet, comme tous les peuples communautaires, et comme les vieux Germains eux-mêmes, les Slaves étaient divisés en clans ennemis les uns des autres, que l'on pouvait réduire les uns par les autres. Les Francs savaient au contraire former de grandes associations lorsqu'un chef de mérite se trouvait pour en prendre le commandement. Ce fut le cas d'abord pour Charlemagne, qui s'empara du territoire entre l'Elbe et l'Oder. Après lui, l'œuvre fut continuée soit par des colons individuels sortis de la plaine saxonne, soit par des expéditions organisées par les chefs politiques des pays frontières. Nous verrons plus tard comment se termina cette reconquête de la Germanie par les Germains, et quel caractère elle prit finalement. Pour le moment, bornons-nous à constater que les Saxons y ont pris une grande part, et cela de tout temps. En effet, un grand nombre de colons saxons et frisons, appelés à diverses époques, sont allés s'installer un peu partout en Allemagne, formant le noyau solide d'une classe paysanne libre, avec laquelle il a toujours et partout fallu compter. Mais étudions d'abord la contrée où la race saxonne a pris corps, où elle a foisonné au point de fournir des colons de première qualité à

une grande partie de l'Europe et plus tard à l'Amérique, où elle a subsisté sous ses caractères primitifs avec une solidité à toute épreuve. Nous n'aurons pas d'ailleurs à insister beaucoup sur les caractères spéciaux du pays ou du type, car tous deux ont déjà été parfaitement décrits dans cette Revue (1) par M. Demolins. Nous nous bornerons donc à en rappeler les traits essentiels.

Toute la portion Nord du Hanovre, entre le Weser et l'Elbe, avec une grande partie de l'Oldenbourg, forme une plaine ondulée, sablonneuse, coupée de vallées peu profondes où glissent lentement de petits cours d'eau. Dans les couches de sable sont intercalées, çà et là, des bancs d'argile et de marne qui viennent affleurer au fond des vallées ou sur les pentes. Le caractère essentiel du pays, c'est la sécheresse due à la perméabilité du sol, et l'infertilité qui en est la conséquence. Chaque goutte d'eau est bue aussitôt par ces sables, qui parfois sont arides au point que, la bruyère même ne pouvant y prendre racine, ils restent nus et mouvants, offrant à l'œil l'aspect désolé du désert. Lorsque le sable contient quelques éléments fertiles, on peut y faire croître du bois dans les parties hautes et sèches, des céréales sur les pentes bien exposées, de l'herbe dans les parties basses et arrosées par les ruisseaux. On arrive ainsi à réunir tous les éléments nécessaires d'une exploitation agricole, mais il faut beaucoup de travail et de soins pour faire produire à ce terrain si pauvre des récoltes capables de nourrir une famille. Il rend si peu, en moyenne, que la grande culture ne peut y réussir, les frais étant hors de proportion avec le rendement (1). En revanche, la petite culture s'en arrange assez bien lorsqu'elle est organisée d'une manière conforme aux exigences du milieu. Or les anciens Saxons, ces Germains transformés par leur lente migration en Scandinavie, ont constitué là un type qui se perpétue depuis quatorze ou quinze siècles avec une persistance et une vigueur bien remarquables. Cette stabilité inébranlable est due à deux causes principales qui s'expliquent par les faits suivants.

(1) La *Science sociale*, 1887, t. I, p. 549 et suiv.

En s'installant dans ces plaines, les émigrants norvégiens apportaient avec eux des habitudes de petites gens et de petits cultivateurs. Ils n'eurent donc aucune répugnance à s'établir là dans la condition qui convenait le mieux à la nature du sol, la condition de paysans, dans laquelle le milieu a depuis lors maintenu leurs descendants. Accoutumés à vivre au fond de leurs fjords dans un isolement à peu près complet, auprès de leurs postes de pêche, ils n'hésitèrent pas à construire dans la plaine germanique des habitations isolées, autour desquelles ils étendirent leurs défrichements dans la mesure de leurs ressources, de leur main-d'œuvre et de leurs besoins. Cela aboutit tout naturellement à la constitution de domaines exactement proportionnés aux nécessités d'une famille, ou domaines pleins (1). Comme la pauvreté du lieu et la dispersion des habitations étaient peu favorables à la création de centres urbains rapprochés, le commerce demeura à peu près nul dans cette contrée où les villages sont rares, et où les villes n'existent pas; aujourd'hui encore on n'en trouve que sur le pourtour de la région. Il fallait donc que chaque famille réussît à se suffire à elle-même au moyen des produits de son domaine et du travail de ses membres, secondés au besoin par quelques aides ou serviteurs. On y réussit, en effet, et l'habitude en fut si bien prise, elle répondait du reste si complètement aux idées d'indépendance personnelle, de liberté démocratique de ces familles, qu'elle a subsisté jusqu'à nos jours sans modification importante. Le logement, le vêtement, la nourriture, tout est fourni par le petit domaine, si bien que les transactions faites au dehors, ventes et achats, ne dépassent pas chaque année, au total, quelques centaines de francs pour une famille de douze à quatorze personnes. Aujourd'hui, les facilités offertes par les nouveaux moyens de transport font que l'on a un peu plus souvent recours au commerce, mais les vieilles coutumes sont pourtant encore prédominantes. Elles se maintiennent par la forte éducation donnée aux enfants par les grands-parents, moins absorbés

(1) Dans le Hanovre entier, on ne trouve pas même *une* exploitation de 100 hectares au plus sur 15, et elles sont bien plus nombreuses dans le Sud que dans le Nord.

que les parents par le travail quotidien, et pénétrés par leur expérience, autant que par l'action éducatrice de leurs propres ancêtres, de l'excellence des pratiques séculaires de la race. En second lieu, le régime successoral, basé sur la transmission intégrale à un seul héritier (1), maintient indéfiniment le domaine dans son intégrité. Si les choses allaient autrement, si des partages successifs, des ventes partielles intervenaient pour morceler ou diminuer le domaine, celui-ci deviendrait insuffisant pour entretenir une famille, et la race, déracinée, dispersée, perdant toute stabilité, incapable de vivre sur ce sol ingrat où aucun fermier ne pourrait arriver à payer son propriétaire, se verrait obligée de laisser en friche ses terres morcelées. En d'autres termes, le domaine plein, le *Hof*, forme ici un organisme agricole admirablement approprié à la nature du milieu, et sans lui la région ne serait qu'un désert de landes incultes nourrissant à grand'peine des chèvres et de mauvais moutons (2).

Mais si le domaine passe dans son intégrité à un seul héritier, cela par la force d'une coutume que la loi écrite a dû reconnaître et respecter, que deviennent les autres enfants? Les filles, pourvues d'une petite dot (fournie surtout en nature), se marient, se placent au dehors, ou restent sur le domaine pour aider à sa mise en valeur. Les fils vont chercher fortune dans les autres régions de l'Allemagne si les occasions les y appellent; souvent ils émigrent au delà des mers, aux États-Unis surtout, où ils vont porter les fortes qualités, la préparation supérieure de la race, et où ils deviennent dès la seconde génération de parfaits Yankees. La famille particulariste germanique contribue ainsi à recruter le groupe anglo-saxon d'Amérique, après avoir constitué celui de la Grande-Bretagne.

Ces paysans ont pratiqué de tout temps, pour le recrutement de la main-d'œuvre auxiliaire, une combinaison qui, généralisée

(1) C'est l'*Anerberecht*, si aveuglément décrié par les juristes, qui s'efforcent de le détruire. Nous reviendrons bientôt sur ce point.

(2) On trouve dans le pays même la démonstration de ce fait. Par suite de circonstances diverses, de rares parcelles ont été détachées et vendues à des bordiers (*Neubauern*, nouveaux paysans), lesquels végètent, écrasés de dettes, dans une noire misère. (Blondel, *Étude sur les popul. rurales de l'Allemagne*, p. 80.)

à un moment donné par la colonisation franque, a opéré dans le monde occidental une révolution en substituant le servage à l'esclavage. C'est le système connu aujourd'hui sous le nom de *Heuerling;* ce mot désigne spécialement les travaux de la fenaison. En réalité, les *Heuerleute* sont fixés à demeure sur le domaine, où ils ont la jouissance d'un champ et d'un logement, soit à titre gratuit, soit moyennant un petit loyer. Dans tous les cas, ils doivent au propriétaire un certain nombre de journées de travail par an, journées pour lesquelles ils ne reçoivent qu'un salaire réduit, ou plutôt encore une prestation en nature. Les domestiques sont également payés pour une grande partie en nature. Tout cela est combiné pour rendre l'emploi des espèces aussi restreint que possible; on reste ainsi mieux à l'abri de toutes les fluctuations et de toutes les crises du marché extérieur. Dans cette région, certaines petites recettes ont certainement baissé par l'effet de la crise agraire, mais certaines autres ont un peu augmenté. Une des dépenses les plus notables, celle que nécessite la partie des salaires acquittée en argent, est plus lourde qu'autrefois, à cause de la concurrence du travail industriel, mais en travaillant davantage, on s'arrange pour se passer d'une servante ou d'un valet, et ainsi les choses s'équilibrent. Le fait essentiel est que, dans ces petits domaines, on se plaint moins que partout ailleurs de la difficulté des temps.

Il serait bien intéressant aussi de montrer avec quelle fermeté et quelle souplesse les paysans de cette contrée ont su constituer parmi eux les organes de la vie communale. Mais ceci a été fait dans le travail de M. Demolins déjà cité (1), et il serait inutile d'y revenir ici. Bornons-nous à dire que, dans les relations publiques comme dans les relations privées, ces gens savent merveilleusement combiner leurs associations de manière à donner satisfaction aux besoins modestes de leur situation. On retrouve là, établie sur une échelle réduite, mais pourtant esquissée dans tous ses traits essentiels, la physionomie si caractérisée, si puissante, du *self-government* anglais.

(1) La *Science sociale*, 1887, I, p. 585.

Les économistes critiquent en général avec beaucoup de vivacité le mode d'existence de ces paysans. Ils trouvent que, dans un tel milieu, la stagnation est trop complète, que la richesse n'y circule pas assez, que les méthodes de travail y demeurent trop arriérées ; de leur côté, les légistes en attaquent le régime successoral, qui leur paraît injuste. Toutes ces critiques ont une apparence de raison, mais une apparence seulement. En effet, si les gens de la plaine saxonne sont ainsi stagnants, c'est que leur pays ne permet pas le progrès, il est trop pauvre. C'est déjà merveille pour ces paysans d'avoir pu fonder, au milieu des sables et des tourbes, cette colonie ferme comme le roc, qui depuis tant de siècles se maintient, toujours vivante et robuste, au milieu de populations d'apparence plus prospère, mais soumises en réalité à tant de fluctuations et à tant de crises douloureuses. Si les paysans de l'Oldenbourg et du Lunebourg avaient eu l'imprudence de chercher à modifier leur organisation, à mobiliser leurs domaines, depuis longtemps leur race aurait disparu, dispersée aux quatre vents du ciel par la désagrégation et la misère. Leur sol sablonneux ou tourbeux et leur climat rude leur imposaient cette médiocrité persistante, dont ils ont su tirer d'ailleurs un merveilleux parti, car si, dans leur patrie d'élection, ils sont restés pauvres et simples, leurs innombrables rejetons, répandus dans le monde entier, ont conquis pied à pied la moitié du monde et amassé d'immenses richesses. Les paysans hanovriens sont là comme une pépinière toujours jeune et toujours remplie de sujets vigoureux, qui chaque année sont transplantés au loin pour devenir presque tous des arbres magnifiques lorsqu'ils rencontrent un sol plus riche et plus étendu. Ainsi la médiocrité de la souche n'indique nullement la faiblesse de la race. Chose singulièrement frappante dans ces circonstances providentielles, si le Hanovre est un des pays les plus pauvres de l'Allemagne, au moins dans sa partie septentrionale, c'est justement celui qui fournit à la race allemande ses recrues les mieux formées par l'éducation, les mieux préparées pour le développement d'un grand peuple.

II. — POPULATIONS MÉLANGÉES DU NORD-OUEST.

La vallée très basse formée par l'Ems et ses affluents est occupée par des populations qui, à première vue, présentent des caractères sociaux assez analogues à ceux que nous venons de relever dans les plaines du Hanovre septentrional. En réalité, les différences sont importantes. Cela s'explique par la dissemblance plus ou moins complète du milieu, des origines et de l'histoire de la race. C'est ce que nous allons voir par une description rapide des lieux et des types.

L'Ems prend sa source dans le Teutoburgerwald, relativement peu éloigné de la mer, et ne tarde pas à couler sur une plaine formée par les relais de la mer du Nord, et si peu accidentée que les eaux s'y étalent en vastes marécages. De ces marais émergent de larges et épais bancs de tourbe, et des sables apparaissent, partout où le relief du sol s'accuse un peu. De plus, les riverains de la mer du Nord l'ont fait reculer au moyen d'endiguements successifs, faciles à établir sur ces plages qui se prolongent au loin sous le flot, et où la moindre flèche de sable, maintenue par des pieux, des claies et des nattes de paille, ne tarde pas à s'exhausser par les apports de la mer elle-même. Les espaces ainsi conquis, couverts d'alluvions fertiles, sont devenus de bonnes terres de labour et surtout d'excellentes prairies.

Ce pays offre ainsi trois natures de milieu : les tourbières (*Hochmoor*), presque sans valeur agricole ; les sables (*Geest*) peu fertiles ; enfin les alluvions riches (*Marschen*). Le climat de la région est assez rude, froid et humide, mais permet encore les cultures usuelles, sauf celle de la vigne.

Au commencement de notre ère, la vallée de l'Ems n'était guère habitable. Sa partie supérieure était encore plus marécageuse qu'aujourd'hui, et sa partie inférieure était recouverte par les eaux marines, soit continuellement, soit au moment des marées. On s'explique ainsi pourquoi les Saxons n'ont pénétré que tard

et en petit nombre dans cette région tout à fait inhospitalière. Avec le temps, quelques pauvres colons, peut-être des fugitifs qui avaient de bonnes raisons pour éviter les lieux fréquentés, vinrent bâtir quelques huttes au milieu des tourbières, vivant là misérablement d'un peu de blé noir et des maigres ressources de la cueillette, de la pêche et de la chasse. Plus tard encore, des colonies ont été fondées dans ce triste pays par l'initiative soit de sociétés particulières, soit de l'État. Enfin, des colons venus de la Frise occidentale s'avancèrent vers l'Est, important les procédés néerlandais pour la construction des digues et l'aménagement des polders. Ces colons se sont multipliés et maintenus dans cette province conquise en grande partie par leurs laborieux efforts, et ont constitué une population parmi laquelle se dessinent aujourd'hui trois types déterminés par la nature du lieu. Ce sont les suivants :

1° *Le type des tourbières*, dans lequel on doit distinguer deux classes. D'abord celle des gens établis en pleine tourbière, et qui parviennent à obtenir quelques maigres récoltes par l'écobuage de la surface, c'est-à-dire en levant des mottes de tourbe qui, une fois sèches, sont mises en tas et brûlées lentement; les cendres répandues reçoivent la semence de sarrasin et donnent deux ou trois récoltes, après quoi il faut opérer ailleurs. Ces pauvres cultivateurs habitent de misérables huttes, élevées au moyen de cadres de bois et de claies qui supportent des mottes de tourbe, sous un toit de chaume. Ils tirent quelques ressources supplémentaires de la confection d'ouvrages en jonc et en osier, et des travaux d'été qu'ils vont faire dans les régions voisines. Ces familles n'ont aucun avenir tant qu'elles restent livrées à elles-mêmes, car elles ne possèdent à aucun degré les ressources nécessaires pour améliorer les conditions du sol. Mais parfois ces ressources viennent du dehors : la situation change et elle donne lieu à une seconde classe d'habitants. Lorsque des capitalistes, — particuliers ou associations, — ou encore des services publics, entreprennent la construction d'un canal à travers les couches de tourbe, on obtient deux résultats importants. D'abord, le sol s'assainit, se sèche; ensuite on peut utiliser le canal pour

transporter au loin la tourbe, employée dans toute la région comme moyen de chauffage, et pour importer des engrais. Alors des colons s'établissent sur les deux rives du canal, exploitent la tourbe, font un peu d'argent, et en même temps découvrent pied par pied le sol ferme et cultivable. Au bout d'un certain temps, ils arrivent à constituer de véritables champs, de bons prés, et deviennent de petits paysans dont l'existence paraît fort aisée, si on la compare à celle des précédents. Il est évident en tous cas que ce petit groupe de population (1) ne saurait ni se développer beaucoup, ni prospérer dans des proportions notables. Il est condamné par le milieu à une médiocrité voisine de la misère, quand elle n'est pas la misère elle-même. Il constitue pourtant un type de gens laborieux, qui fournit à la marine allemande un nombre assez important de bons matelots et aux exploitations avoisinantes des domestiques et des ouvriers estimés.

2° *Le type des sables*. Au-dessous de la tourbe s'étend le sable, qui forme le sol général de la contrée. Il apparaît au delà et autour de la région des marécages, formant une zone cultivable connue sous le nom de *Geest*. Le Geest confine ainsi d'une part aux tourbières de l'intérieur, et de l'autre aux alluvions du rivage maritime. C'est ce qui fait que la colonisation frisonne s'est emparée de bonne heure de cette zone, assez peu fertile, il est vrai, par elle-même, mais propre à établir une culture régulière à cause de sa situation. Les alluvions marines, peu à peu agrandies par les endiguements, ont en effet fourni aux exploitations les prairies indispensables; le *Hochmoor* a donné de son côté des pâtis d'abord communs, généralement partagés aujourd'hui, où l'on pratique de temps en temps l'écobuage, et que l'on améliore souvent aussi par l'extraction de la tourbe. Cet ensemble permet de constituer des domaines complets. Le sol, étant en moyenne assez pauvre, ne pouvait admettre la grande propriété, c'est donc une population de paysans qui est restée maîtresse du pays.

(1) Les colonies du *Hochmoor* (tourbières), fondées une à une depuis environ trois siècles, comptent à peu près 18.000 âmes.

Cette population présente avec sa voisine, celle de la plaine saxonne, des différences fort tranchées. D'abord, elle vit agglomérée en villages et non pas dans des fermes placées au centre de chaque domaine. Ce fait tient à deux causes. D'abord, on avait intérêt à s'établir dans les parties les plus basses et les plus humides, qui constituent des prairies où le bétail peut paître à portée des habitations. Ensuite, dans cette plaine à peine ondulée, où les vents du Nord soufflent avec une force terrible, on sentait l'utilité de se rapprocher les uns des autres pour multiplier les hautes clôtures bordées d'arbres, qui rompent la force du vent. D'autre part, la coutume du partage égal prédomine parmi ces gens, si bien que le morcellement a pris chez eux, avec le temps, un degré excessif. On y a obvié provisoirement par une opération désignée sous le nom caractéristique de *remembrement*. Cette opération consiste en ceci : toutes les parcelles devenues trop petites par l'effet des partages étant pour ainsi dire remises en commun, on distribue à nouveau le territoire ainsi formé, de manière à attribuer à chaque propriétaire des champs aussi compacts que possible, et l'on s'arrange de manière à réduire au minimum l'espace consacré aux chemins, ainsi que les servitudes. C'est là, en effet, un expédient propre à atténuer le mal quand il est devenu trop grand, mais ce n'est qu'un expédient. Si la coutume reste la même au point de vue de la transmission héréditaire, le morcellement se reproduira nécessairement après quelques générations, et il faudra recommencer une opération délicate et coûteuse pour y remédier de nouveau.

Parmi cette population d'origine communautaire, on rencontre un certain nombre de familles d'origine différente. Elles sont venues soit de la plaine saxonne, soit directement de la Scandinavie, et elles ont introduit là les coutumes particularistes. Elles forment comme une aristocratie de gros paysans, qui maintiennent chez leurs enfants, par la seule force de l'éducation et en dépit des exemples contraires qui se produisent incessamment sous leurs yeux, le régime de la transmission intégrale. Pourtant leur situation n'est pas tout à fait la même que celle des

paysans du même type dans la plaine saxonne, parce que le milieu n'est pas identique. Ici, l'étendue et la fécondité plus notables des prairies font que l'on peut se livrer à l'industrie de l'élevage, surtout des veaux et des porcs, et à celle de la laiterie. Chaque exploitation se livre donc forcément au commerce du beurre et des animaux qui procure de l'argent comptant, lequel permet de faire au dehors des dépenses plus importantes que celles du paysan hanovrien. L'aisance paraît ainsi plus grande chez ce paysan frison, son intérieur est plus luxueux, sa vie plus large. Néanmoins, comme les terres de culture exigent des soins assidus en vue de produire ce qui est nécessaire pour compléter le rendement des prairies, ces familles conservent des habitudes de travail qui sont pour elles une sauvegarde contre la démoralisation. Leurs relations avec leurs gens de service, venus en général du Hochmoor, sont bonnes, et en même temps moins familières que dans la plaine saxonne; c'est que les familles des tourbières d'où sortent ces serviteurs sont, elles aussi, formées par une nécessité impérieuse à des habitudes de travail assidu. Bien traités par des maîtres bienveillants qui partagent le même labeur, ils se font remarquer par leur permanence et par leur bonne conduite. Souvent ils sont attachés au domaine par un lien foncier analogue à celui que nous avons signalé chez les paysans hanovriens (*Heuerling*).

Le type de l'habitant des sables représente, par rapport au type de l'habitant des tourbières, une classe supérieure, mais dont le niveau moyen reste forcément stagnant dans une position modeste. En effet, le milieu ne permet guère de s'élever, à cause du peu de fertilité des terres du Geest, et de l'étendue relativement faible encore des sols propres aux prairies. La coutume de la transmission intégrale a pour effet de restreindre aussi la quantité des portions disponibles pour la vente, et dont le groupement pourrait à la longue former des domaines importants. Pourtant les partages pratiqués, comme nous l'avons dit, par une certaine partie de la population, favorisent parfois la constitution de propriétés assez étendues dans la partie la plus fertile du pays, c'est-à-dire dans les alluvions (*Marsch*), et il en résulte la for-

mation d'un troisième type, dont voici les traits caractéristiques.

3° *Le type du marsch.* La région du marsch est recouverte d'une couche de vase marine plus ou moins épaisse. Certaines parties ont été conquises sur la mer par des endiguements anciens ; elles sont exploitées depuis longtemps déjà et ont perdu une partie de la fertilité naturelle qui permet de cultiver sans fumure les terres plus récemment découvertes par les eaux. Pendant longtemps, les colons frisons ou saxons établis là ont pratiqué dans ces alluvions la culture des céréales, du colza, du lin. Le sol est divisé en domaines de 30, 40 et même 50 hectares, possédés par des paysans fort aisés. Dans le Sud et l'Ouest de la région, les fermes sont groupées en villages bâtis sur des ondulations de terrain qui, primitivement, dominaient ou affleuraient le niveau de la mer, et avaient servi de point d'appui aux premiers endiguements. Depuis deux ou trois siècles, on a procédé à ces endiguements par des mesures plus étendues, qui ont donné d'un seul coup des résultats plus considérables. Les colons se sont alors installés au milieu de leurs domaines nouvellement créés, et ont évité l'agglomération en villages, imposée à leurs prédécesseurs par l'état de choses précédent.

Ces exploitations diffèrent profondément de celles dont il a été parlé plus haut, et cela par l'effet d'une circonstance essentielle, la fertilité du terrain. Elles exigent sans doute un travail assez assidu, à cause de la brièveté de la saison d'été dans ce climat rude, aux longs hivers; mais du moins l'abondance de la production récompense largement les efforts du paysan. La concurrence extérieure est venue porter à cette situation, depuis quinze ans, un changement capital. En effet, produisant bien au delà de leurs besoins, les cultivateurs du marsch étaient amenés à écouler dans le commerce une grande partie de leurs récoltes. La baisse des prix, conséquence des importations de Russie et de Hongrie, a fait disparaître leurs bénéfices. Ils se sont alors rejetés vers la production herbagère et vers l'élevage. Cela leur était aisé avec des terres basses, fraîches et arrosées par des pluies assez abondantes. A l'heure actuelle, sans délaisser tout à

fait la culture des céréales, ils font surtout du bétail, du beurre et du fromage, dont ils trouvent l'écoulement sur les places maritimes du voisinage et dans les grands centres industriels de la Westphalie.

Cette situation particulière a produit aussi des résultats sociaux différents de ceux que nous avons constatés jusqu'ici. Les profits que les paysans du marsch réalisent par la vente de leurs produits sont assez considérables pour leur apporter une large aisance, et parfois même presque la richesse. On s'en aperçoit au confort de leurs habitations, au luxe déployé dans le costume féminin, à la recherche de l'alimentation, aux allures bourgeoises de ces paysans. Autrefois, la culture des céréales, et surtout des plantes sarclées, leur imposait, au moins en été, un travail assez assidu et pénible; aujourd'hui, l'élevage, qui n'est que l'art pastoral pratiqué d'une manière intensive, leur crée des loisirs. Mais, faute d'une élite intellectuelle, ces loisirs tournent en partie au détriment de ces gens. En effet, quand on a du temps à soi, il faut bien l'employer à quelque chose, spécialement à se procurer des distractions, qui ne sont pas toujours honnêtes; la vigueur des mœurs se relâche et la race s'affaiblit peu à peu sous les apparences de la prospérité économique. Les relations avec le personnel ouvrier deviennent moins directes, moins simples et moins cordiales. Le maître, devenu dépensier, cherche à rogner le plus possible sur les salaires; le domestique et l'ouvrier travaillent à contre-cœur, deviennent négligents, mécontents et instables, tout en haussant leurs exigences. La région du marsch est une de celles où on entend les plaintes les plus vives contre les gens de service et de journée, et où ceux-ci récriminent aussi le plus amèrement contre leurs employeurs. En fait, la désorganisation des ouvriers est pour une très grande partie le résultat de la décadence des patrons. Ce résultat n'a rien qui puisse étonner; il se produit à coup sûr partout où la classe patronale tend à prendre des habitudes d'oisiveté et de gaspillage. Le paysan du Lunebourg hanovrien, celui de la Frise centrale ont de bons serviteurs, dont ils ne se plaignent point, sauf exception, parce qu'ils se donnent la peine de les former, de les diriger dans le

travail, parce qu'ils vivent avec eux ou près d'eux d'une existence qui ne peut guère exciter leur envie. On voit donc bien ici comment cette question se pose; elle ne dépend point d'une seule des parties intéressées, mais bien de toutes les deux, et principalement de la classe patronale. Nous aurons encore plus d'une occasion, au cours de ce travail, de vérifier l'exactitude de cette observation.

Cette décadence des mœurs amènerait aussi, certainement, l'abandon de la coutume de la transmission intégrale, si la nature du lieu ne s'y opposait dans une mesure assez forte. Voici comment. Pour qu'un domaine d'élevage soit suffisamment productif, il faut qu'il ait une certaine dimension, sinon l'exploitation ne donne plus qu'un revenu très médiocre. Dès lors, le partage des domaines du marsch, qui dépassent rarement 50 hectares, obligerait à coup sûr les héritiers partageants à abandonner l'exploitation, et à vendre ou à louer leurs parcelles, ou encore à reconstituer eux-mêmes par l'achat ou la location un domaine suffisant. Cette difficulté doit enrayer la tendance au partage; elle ne suffira pas pour la comprimer longtemps, car la coutume de la transmission intégrale ne peut subsister que lorsqu'elle est appuyée sur la base de l'éducation. Or cette base ne peut exister longtemps chez des familles qui se laissent gâter par les jouissances matérielles. Il est donc probable que les terres du marsch passeront peu à peu, par l'effet du démembrement et de la vente, aux mains de quelques familles plus résistantes, ou de capitalistes venus du dehors, et que l'on verra la grande propriété se constituer là aux dépens des biens des paysans. C'est là en définitive une conséquence naturelle de l'art pastoral.

Si, partant de l'un des paisibles *Dorfe* de la plaine saxonne, nous nous mettons en route pour parcourir les autres parties de l'Allemagne, nous aurons à choisir plusieurs chemins. Le plus propre à nous faire bien voir et bien comprendre les diverses variétés de la race est celui qui, traversant d'abord les plaines du Nord et de l'Est, nous conduira jusqu'au pied des hauteurs

des Alpes Sudètes; après cela, nous gravirons les pentes du plateau alpin pour gagner les hautes plaines bavaroises; enfin nous parcourrons les forêts immenses et les vallées tempérées et fertiles de l'Allemagne centrale. Mais, avant de nous mettre en route, il convient de rappeler à notre mémoire quelques autres souvenirs historiques qui serviront à expliquer certains faits actuels.

III. — L'ÉVOLUTION DU DROIT CIVIL EN ALLEMAGNE.

Au début de cet article, nous avons indiqué comment les ancêtres des paysans du Lunebourg hanovrien avaient fourni aux chefs militaires du type mérovingien ces soldats et colons incomparables qu'étaient les Francs. Le particularisme saxon, importé par eux dans une grande partie de l'Europe occidentale, avait étendu largement, dans des contrées vastes et fertiles, le régime foncier si fort et si durable dont nous venons d'esquisser les traits principaux. Ce régime, nous le remarquions tout à l'heure, avait amené dans la société, formée sous l'influence romaine, une révolution radicale. Dans cette société, les rapports sociaux étaient fondés principalement sur le lien personnel, dérivé soit du sang (filiation), soit du contrat (location, vente, etc.), soit de la force (esclavage). Sans méconnaître la valeur de certains liens personnels, le système franc les subordonnait pourtant d'une façon générale au lien foncier, c'est-à-dire à celui qui résulte de la possession du sol. Il est aisé de saisir immédiatement la différence des deux principes. Le premier, qui dérive directement des pratiques communautaires, attache l'homme à l'homme, c'est-à-dire à quelque chose de mobile et de changeant. Le second principe lie l'homme à la terre, c'est-à-dire à une base fixe, assurant aux relations de droit entre les individus une stabilité et une sécurité que tous les artifices des plus subtils jurisconsultes latins n'avaient pu réaliser.

Ce changement si profond de la coutume fondamentale avait

produit des résultats immenses. Sous la direction des propriétaires francs, la culture s'était étendue et perfectionnée d'une manière remarquable. La classe inférieure se rachetait rapidement du servage, c'est-à-dire de ses corvées de travail, ne gardant à sa charge que des redevances dont le poids allait en s'allégeant de plus en plus, pour se rapprocher de la complète liberté, d'ailleurs souvent atteinte. La prospérité des campagnes avait amené le développement de l'industrie et la croissance des villes. Les pouvoirs publics, dont l'action était réduite au minimum par le particularisme des propriétaires, ne jouaient la plupart du temps qu'un rôle fort effacé. Lorsqu'un homme de génie, comme Frédéric II de Hohenstaufen, par exemple, arrivait aux affaires, son activité ne trouvait que peu d'occasions de s'exercer au dedans du pays, et il fallait chercher au dehors les chances de gloire et de conquête. Telle est la raison principale de ces longues guerres d'Italie, de ces conflits prolongés avec la papauté, qui absorbèrent si inutilement l'attention des chefs les plus célèbres du Saint-Empire.

Pendant que les Empereurs gaspillaient ainsi leur temps et leurs forces, les grands propriétaires de tradition franque se transformaient peu à peu en souverains politiques. Cette évolution était d'ailleurs inévitable en Allemagne aussi bien qu'en France. Par la conquête, les mariages, les héritages, les donations ou inféodations volontaires, les libéralités royales, certaines familles avaient constitué à la longue d'immenses domaines, qui représentaient des provinces et parfois même de petits royaumes. Les propriétaires de ces domaines y conservaient avec soin la coutume particulariste saxonne, qui tendait essentiellement à rendre chacun maître absolu chez lui. Tant que cette coutume ne s'applique qu'à de petits domaines occupés par une seule famille, elle n'empêche nullement l'État de s'organiser; elle lui donne même une base extrêmement solide, tout en maintenant son action dans des limites raisonnables. Mais lorsqu'un domaine contient des centaines et même des milliers de familles, les choses ne vont plus ainsi. Le propriétaire, muni des droits supérieurs du gouvernement, de la justice et de la défense commune, c'est-

à-dire des attributions principales de la souveraineté, devient un véritable chef d'État. Il est du reste lié lui-même par la coutume vis-à-vis de ses vassaux, et l'autonomie de leur tenure doit être par lui respectée, comme celle de son domaine devenu seigneurial ou princier doit être respectée par le roi.

Si les choses étaient restées orientées dans ce sens, l'évolution du peuple allemand se fût accomplie dans des conditions très différentes de ce qu'elle a été. Le vieux droit se fût peu à peu transformé, modernisé, mis au courant des nécessités nouvelles de la vie privée et publique; mais son esprit aurait subsisté et aurait animé de son souffle vigoureux les institutions nouvelles, en leur imprimant un caractère favorable au développement de la liberté individuelle et de l'initiative privée, comme cela s'est fait en Angleterre après la conquête et l'occupation du pays par les Anglo-Saxons. Du reste, le vieux droit germanique, fondé sur la coutume particulariste, n'a pas complètement disparu, et nous aurons tout à l'heure l'occasion de constater les effets qu'il produit encore. Mais à partir du douzième siècle, on voit apparaître en Allemagne, d'abord à la cour des Empereurs, les légistes italiens pénétrés des principes et des formules du droit romain, dans lequel toutes les relations sociales sont basées sur le lien personnel, c'est-à-dire sur un fondement essentiellement instable. De plus, ils apportaient avec les théories de droit civil une conception politique non moins différente du système féodal et particulariste. De même que, pour eux, les relations privées devaient s'établir uniquement d'homme à homme, les relations politiques ne pouvaient se concevoir que sous la forme du pouvoir personnel et absolu du souverain, représentant de la communauté nationale, c'est-à-dire de l'État. Les Empereurs ne manquèrent pas d'accueillir avec faveur des théories qui leur promettaient l'extension et la consolidation de leurs pouvoirs, alors si précaires, et ils s'attachèrent à les répandre, aidés en cela par l'influence de la Papauté, qui professait au temporel les mêmes doctrines et comptait sur leur extension pour élargir le domaine de son autorité spirituelle, avec l'aide des souverains devenus tout-puissants.

Pendant un certain temps, les princes, qui avaient à redouter la puissance impériale, représentée alors par des hommes comme Barberousse et comme Frédéric II, conservèrent avec soin les coutumes qui étaient la sauvegarde de leurs droits de propriété autant que de leur autorité politique. C'est l'époque des grandes codifications : *le Miroir de Saxe*, *le Miroir de Souabe*, *le Miroir des Allemands*, qu'on opposait fièrement aux *Institutes* ainsi qu'aux artifices raffinés des glossateurs italiens. Mais bientôt l'autorité impériale se trouva représentée par une série d'hommes sans valeur personnelle, sans crédit, sans force; on vit même la couronne du Saint-Empire vaquer durant de longues années. Le particularisme triomphait avec éclat au profit des princes, des comtes, des margraves, d'une foule de petits seigneurs pourvus de fiefs immédiats; bientôt ils perdirent totalement de vue leur véritable rôle, celui de propriétaires fonciers et de patrons du travail, pour pencher de plus en plus vers la fonction exclusive de chefs politiques. Et comme le droit germanique devenait alors un obstacle à leurs vues, ils lui préférèrent à leur tour le droit romain, qui leur permettait d'enlever à leurs vassaux et à leurs serfs les garanties du droit saxon, et de les réduire à une condition très voisine de la dépendance personnelle et de l'esclavage. Ils purent alors aggraver les charges, augmenter les redevances, élargir l'obligation du service militaire en vue des expéditions de conquête. C'est ainsi que s'opéra en Allemagne, comme en France, quoique d'une manière moins générale, un mouvement de réaction que rien ne put empêcher. A diverses reprises, les paysans surchargés et exaspérés se révoltèrent contre cette extension abusive de leurs obligations envers le prince, c'est-à-dire envers l'État, contre cette confiscation de leurs libertés et de leurs garanties. Mais ce fut en vain. Mal dirigés par des chefs improvisés, presque sans armes, ils furent écrasés, massacrés par milliers, et le joug fut encore alourdi.

Cette évolution fut facilitée dans une grande partie de l'Allemagne par deux grands faits : la réforme religieuse, et la conquête du pays entre l'Oder et la Vistule. Personne n'ignore que de grands fiefs ecclésiastiques existaient en Allemagne avant la

séparation luthérienne; quelques-uns d'entre eux subsistèrent même encore dans la suite. Les princes-évêques n'avaient pas été les derniers à vulgariser les applications du droit romain dans leurs domaines; de plus, le faste et la corruption qui s'étaient introduits et répandus parmi le clergé contribuaient largement à le rendre impopulaire. Lorsque Luther prêcha la réforme, s'attaquant d'abord à la discipline et aux exigences romaines, puis aux dogmes eux-mêmes, il trouva un grand écho parmi les populations qui avaient eu à souffrir des excès des grands, prêtres ou laïques. De nouvelles révoltes éclatèrent. Luther se hâta, du reste, de désavouer ces paysans qui osaient secouer le joug du pouvoir oppresseur des princes; il se rangea résolument du côté du plus fort. Il trouvait parmi les seigneurs des partisans très convaincus de ses idées, et cela pour une raison simple. De quoi s'agissait-il, en effet? De mettre un terme à l'influence politique de l'Église en Allemagne. Or il y avait pour cela un bon moyen : expulser tous les bénéficiaires ecclésiastiques de leurs possessions territoriales, et s'approprier ces dernières. C'est ce que les princes, les comtes et les margraves firent à l'envi, prenant tout ce qui était à leur portée. Quant aux paysans, ce fut pour eux, presque partout, le coup de grâce. A la faveur des longs désordres qui suivirent la Réforme, leur condition fut rendue précaire et misérable, au profit de l'arbitraire seigneurial. C'est ainsi que la féodalité évolua du particularisme le plus accentué vers le pouvoir personnel le plus absolu. Et pourtant l'Allemagne ne fut pas unifiée dès cette époque de manière à former une grande monarchie, parce que personne alors n'était capable, parmi les princes qui possédaient les plus belles provinces, d'imposer son hégémonie à la coalition des autres seigneurs territoriaux, aidée par des influences extérieures. Puis, pendant un temps, les ambitions des plus puissants d'entre eux se portèrent surtout vers l'Est, du côté des Slaves.

En fait, la colonisation allemande n'avait jamais cessé de marcher dans cette direction depuis le moment où les Saxons, ayant rempli la plaine entre le Rhin et l'Elbe, eurent besoin de terres nouvelles pour caser le trop-plein de leur race. D'abord indivi-

duelle, cette colonisation prit ensuite le caractère de l'invasion, ou plutôt d'invasions successives, dès que la société franque fut installée solidement sur les deux rives du Rhin. Les ducs de Saxe furent, après Charlemagne, les premiers artisans de la reconquête; ils poussèrent leurs avant-postes jusque sur la Vistule inférieure. Au douzième siècle, la maison ascanienne de Brandebourg, puis plus tard celle de Hohenzollern, qui lui succéda, firent de rudes efforts pour s'avancer jusqu'à l'Oder, que les Slaves avaient de nouveau dépassé. C'est en 1232 seulement que l'on reprit d'une manière définitive le lieu où est maintenant assise la ville de Berlin. Deux ordres de chevalerie, les Teutoniques et les Porte-Glaives, fondus en un seul en 1238, contribuèrent largement à l'extension de la domination allemande en reprenant sur les Slaves la Prusse et les provinces qui bordaient la rive Sud de la Baltique, jusqu'au delà de l'embouchure du Niémen.

Les territoires ainsi conquis recevaient une organisation toute spéciale. La population slave se trouvait décimée par les impitoyables luttes qu'elle avait soutenues jusqu'à ce qu'elle fût réduite à la complète impuissance. Pour occuper les places vides, on appelait des paysans germains, notamment des Saxons ou des Frisons, auxquels on assurait d'abord des privilèges et des libertés, tandis que les Slaves étaient réduits à l'esclavage; mais dans la suite, les privilèges des colons allemands disparurent en grande partie, noyés pour ainsi dire dans la condition commune des Slaves plus nombreux; les dialectes germaniques devinrent, il est vrai, prédominants, — c'était la langue des plus civilisés, — mais la population rurale finit par s'unifier plus ou moins complètement dans le sens du type slave. Les Saxons n'avaient pas eu là, comme dans leurs plus solides colonies, l'avantage de s'établir en pays vacant. Une grande partie de l'Est de l'Allemagne est occupée par une population très mélangée, dans laquelle les familles d'origine slave tiennent une très large place.

Malgré tous leurs efforts, les légistes de l'école italienne n'ont pu réussir à faire appliquer d'une manière uniforme, dans toute l'Allemagne, les règles du droit romain. Les principes du droit

public impérial ont sans doute prévalu dans tous les États qui composaient l'Empire, États dont le nombre est allé en diminuant par suite de l'absorption graduelle des plus petits par les plus grands. Mais, dans le droit privé, les vieilles coutumes, dites germaniques, ont subsisté partout où les colons saxons ont pénétré. Dans le foyer même de cette colonisation, en Hanovre, le droit local a toujours gardé la première place; ailleurs, le droit nouveau se superposait à l'ancien et lui disputait la place sans parvenir à l'évincer. C'est qu'en effet, au moment où le développement ininterrompu de la puissance seigneuriale aurait dû assurer le triomphe du droit romain, des circonstances capitales vinrent entraver son expansion. C'est ainsi que les longues et terribles guerres du dix-septième et du dix-huitième siècle ayant dépeuplé des contrées entières, dans l'Ouest, le Centre et le Sud du pays, les anciens habitants furent en partie remplacés par des colons du Lunebourg, de l'Oldenbourg et de la Frise, qui ne consentaient à s'installer qu'à la condition de garder leur liberté et leurs institutions traditionnelles. De là une bigarrure singulière, dans laquelle le régime de liberté dont jouissaient les familles immigrées faisait ressortir avec plus de netteté la condition misérable des paysans de race germanique ou slave astreints sous le nom de serfs à un esclavage odieux.

Les choses demeurèrent en cet état jusqu'en 1807. A cette époque, la Prusse cherchait par tous les moyens à se relever de la situation où les bassesses de sa politique, plus encore que les violences de Napoléon, l'avaient réduite. Ses hommes d'État comprirent que, pour réhabiliter la nation, le meilleur moyen consistait à relever d'abord les individus, en les dégageant d'une servitude ennemie de tout progrès. Il est juste de reconnaître que l'exemple avait été donné par Frédéric II, qui en 1783, inspiré par des vues politiques plus que par un sentiment d'humanité, avait ordonné par édit l'affranchissement des serfs sur les domaines de l'État. Mais les grands propriétaires s'étaient bien gardés d'en faire autant. En 1807, ce ne fut pas un simple exemple qu'on leur donna, mais un ordre. L'édit du 9 octobre libéra en bloc tous les individus attachés à la glèbe. Les droits du paysan

sur le sol furent ensuite réglés par les édits de septembre 1811, de manière à lui faciliter l'accession à la propriété. La résistance des seigneurs fut très vive; ils réussirent même à obtenir, en 1816, un commencement de réaction; mais, en fait, il était impossible désormais de revenir bien loin en arrière, et la révolution de de 1848 vint bientôt porter au système le dernier coup. Une loi de 1850 trancha rudement les derniers liens féodaux, organisa le rachat à bas prix des redevances et corvées, et fit des anciens tenanciers de pleins propriétaires, qui s'élevaient soudainement au rang de colons libres, au moins quant au droit.

Depuis lors, d'autres lois sont encore intervenues, non plus pour libérer le paysan, mais pour permettre ou pour faciliter la circulation et par conséquent le démembrement des biens nobles, d'abord, puis, plus tard encore, des biens paysans eux-mêmes (1). Ceci indique précisément l'esprit de cette législation; elle tend, au fond, à continuer l'œuvre commencée par les légistes du quatorzième siècle, en faisant disparaître, au profit du pouvoir central, tous les éléments d'indépendance, de particularisme qui peuvent subsister.

L'exemple donné par la Prusse fut nécessairement suivi par les autres États allemands, qui sans cela auraient vu leurs sujets se tourner vers les rois prussiens comme vers des libérateurs. La secousse de 1848 fit tomber les dernières hésitations, et, depuis la formation de l'Empire allemand, un code civil complet a été préparé en vue d'achever la réforme, en unifiant tous les rapports de droit ainsi que la condition de la propriété. Ce code, qui ménagera nécessairement une période transitoire, n'est pas encore terminé. Il est directement inspiré par le droit romain remanié par les glossateurs et il aura par conséquent bien des analogies avec le droit français, sorti de la même source. En attendant, la propriété demeure régie par des dispositions très diverses et parfois très opposées : droit féodal, droit canonique, droit coutumier,

(1) Loi de 1874, 2 juin, sur les *Höferollen,* complétée de 1880 à 1896 par diverses ordonnances. La transmission intégrale, contraire au droit civil impérial, est rendue facultative. On a spéculé sur la négligence, l'ignorance ou l'hésitation des paysans pour en amener un certain nombre à abandonner la coutume préservatrice de l'*Anerberecht*.

droit commun allemand, droit particulier de chaque État, le tout entremêlé et combiné selon les cas. On conçoit que les légistes trouvent ce mélange gênant par sa complication. Il leur serait beaucoup plus facile de n'avoir à consulter qu'un droit et qu'une loi. C'est pour cela qu'ils mettent tous leurs soins à faire prévaloir des principes tirés d'une formation sociale dont ils ne comprennent guère la portée. Nous verrons bientôt par les faits ce qui est sorti déjà de cette évolution et les conséquences qu'elle peut entraîner dans la suite.

Léon Poinsard.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.

QUESTIONS DU JOUR

L'OUVRIER AMÉRICAIN

ET

L'ÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Il n'est guère possible de donner une idée complète des deux volumes que M. Levasseur vient de consacrer à l'étude de l'ouvrier américain (1). La masse considérable de faits et de documents assemblés par l'éminent économiste, l'exposé qu'il présente et les appréciations qu'il donne de toutes les théories ayant cours aux États-Unis sur les questions économiques et ouvrières, constituent un précieux répertoire qui facilitera singulièrement les recherches sur la vie et sur le travail de l'ouvrier américain, sur les problèmes divers qui l'intéressent et sur la manière dont employeurs et employés les envisagent.

Dans cette mine très riche nous nous bornerons à l'examen de quelques filons. L'ouvrier américain est d'autant plus curieux à étudier pour nous autres Européens qu'il se trouve à un degré de l'évolution industrielle plus avancé que nous sur beaucoup de points. Il parcourt une voie où nous nous engageons. Nous

(1) *L'Ouvrier américain*, par E. Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers; 2 vol. in-8°, librairie Larose; Paris, 1898.

avons donc porté notre attention sur deux faits importants qui caractérisent nettement une évolution avancée : la concentration industrielle et le taux élevé des salaires.

I. — L'OUVRIER ET LA CONCENTRATION INDUSTRIELLE AUX ÉTATS-UNIS.

La concentration de l'industrie est partout aujourd'hui le phénomène dominant de son évolution, mais ce phénomène s'affirme en Amérique avec une intensité particulière.

Les données statistiques fournissent les éléments de comparaisons qui mesurent le progrès accompli depuis quelques années aux États-Unis dans le sens de la concentration et montrent la rapidité du mouvement. Dans l'industrie du fer, au lieu de 1.005 établissements en 1880, nous n'en trouvons plus que 615 en 1890, et cependant la production a augmenté pendant cette période dans une proportion considérable. Elle était de 69 millions 1/2 de dollars en 1880 et de 431 millions en 1890 (1). Ajoutez que l'écart de ces chiffres ne mesure pas exactement, loin de là, l'augmentation de la production, car le prix du fer et de l'acier a baissé d'une façon notable aux États-Unis entre 1880 et 1890. Ainsi, diminution du nombre des usines, progression générale de l'industrie, abaissement des prix de vente, tels sont les trois caractères bien accusés que présentent le fer et l'acier pendant ces dix ans.

Depuis lors, ces caractères se sont encore accentués. Tout récemment, à la fin de 1896, la colossale combinaison Carnegie-Rockefeller a rendu la concurrence impossible à beaucoup d'usines; les prix des rails d'acier ont baissé de moitié en quelques jours (30 à 15 dollars la tonne) et cet abaissement de prix permet aujourd'hui aux Américains de vendre de l'acier sur le marché même de Londres : on citait dernièrement un tunnel cons-

(1) T. I, p. 61 et 62.

truit en Angleterre avec des fers provenant des États-Unis. En attendant que les statistiques nous donnent les chiffres exacts, nous pouvons donc constater que la même évolution se poursuit dans le même sens : les usines diminuent en nombre ; leur importance augmente, puisqu'elles arrivent maintenant à exporter ; le prix du produit s'abaisse.

La concentration est accompagnée, par conséquent, de résultats qui l'affermissent. Elle marche de pair avec le développement de l'industrie qui satisfait le producteur, avec l'abaissement du prix qui satisfait le consommateur et tend à élargir constamment la clientèle. Elle peut être favorisée par des circonstances artificielles, accélérée par des manœuvres coupables d'une efficacité temporaire, mais elle répond aux conditions actuelles du travail. Elle grandit avec lui et en grandissant elle le rend plus productif.

L'exemple du fer et de l'acier n'est pas, d'ailleurs, un exemple isolé. M. Levasseur passe en revue plusieurs autres industries dans lesquelles le phénomène de la concentration, pour être moins accusé, s'affirme cependant d'une façon très nette. Telles sont celles de la laine, du coton, de la meunerie, des produits chimiques, de la briqueterie, etc. (1).

Et l'auteur écrit à la fin de son second volume que « les mêmes nécessités de concentration s'imposent à toutes les grandes nations manufacturières qui veulent soutenir la concurrence et conserver ou élargir leur place sur les marchés du monde (2) ».

C'est qu'en effet la concentration industrielle n'est pas un phénomène spécial à l'Amérique. L'étude de la question ouvrière en Angleterre nous a conduit nous-même à reconnaître le rôle considérable qu'elle joue dans le problème du travail anglais (3). Un jeune savant allemand d'une perspicacité très aiguisée, le Dr von Schultze-Gœvernitz, montrait dernièrement comment, à l'extrémité orientale de l'Europe, sur cette terre de Russie encore si pénétrée de traditionnalisme, la concentration industrielle com-

(1) T. I, p. 62 et 63.
(2) T. II, p. 409.
(3) V. *La Question ouvrière en Angleterre*.

mençait à se manifester (1). Ainsi d'un bout de l'Europe à l'autre, dans le pays le plus développé industriellement comme dans celui qui naît au travail moderne, le même phénomène se retrouve à des degrés divers.

En réalité, les difficultés que rencontrent aujourd'hui les patrons et les ouvriers se rattachent toutes à la concentration ; c'est elle qui domine les conflits. Les forces économiques agissent en sa faveur avec une puissance telle que tout ce qui l'entrave est ébranlé, menacé, et finit par disparaître. Le petit industriel, l'atelier familial, le travail à la maison perdent tous les jours du terrain au profit du grand fabricant, de l'usine et des machines. Il ne peut pas être question d'arrêter ce mouvement, mais il faut trouver le moyen de s'y plier et de le mettre à profit. Tout le monde n'y est pas également apte ; personne ne résout le problème du premier coup et sans secousse ; enfin, la concentration progressant sans cesse, le problème se renouvelle constamment, se posant tout à coup d'une façon pressante dans une branche de travail longtemps respectée par lui, s'accentuant dans une autre, variant à tous moments dans ses détails.

Ajoutez à cela que l'évolution de l'industrie vers la concentration a pris dans notre siècle une allure rapide bien différente de la marche lente qu'on lui connaissait précédemment. Le phénomène n'est pas remarquable seulement par son intensité, mais aussi par sa soudaineté.

Dès lors, une grave question se pose : comment s'opérera l'évolution sociale correspondant à cette évolution économique profonde et rapide? Comment les conditions sociales fourniront-elles ce que réclament les circonstances économiques ?

C'est là le grand problème qui agite le monde industriel.

Du côté des patrons, ceux qui ne sont pas de taille à suivre le mouvement sont condamnés à végéter ou à disparaître. Ils restent patrons médiocres, ou cessent tout à fait d'être patrons.

Du côté des ouvriers, les transformations de l'industrie tendent à diminuer momentanément la main-d'œuvre en augmen-

(1) V. la circulaire du *Musée social* n° 12 série A.

tant le rôle de la machine. Elles mettent par conséquent des ouvriers sur le pavé, à la recherche d'un emploi nouveau. Ceux-ci restent forcément ouvriers, en ce sens qu'ils dépendent de leur travail journalier pour subsister, mais ils deviennent ouvriers sans travail, par conséquent sans subsistance. Et cette situation produit une crise sociale presque ininterrompue. La question des « sans-travail » est constamment à l'ordre du jour.

L'ouvrier américain, comme son camarade d'Europe, est très frappé de ces résultats qui le touchent de près, et cruellement parfois. M. Levasseur rapporte avec soin les plaintes qu'il fait entendre, les reproches qu'il adresse au machinisme. Quelques-uns sont puérils; celui-ci, par exemple : que le développement de l'industrie mécanique « tend à réduire le nombre des personnes employées moyennant salaire et d'être ainsi directement nuisible à toute la catégorie des salariés ». L'auteur n'a pas de peine à prouver à l'encontre de cette affirmation « que le nombre total des ouvriers a toujours augmenté aux États-Unis, que le salaire moyen a augmenté également, et enfin que la diminution du prix des marchandises, résultat du machinisme, est avantageux aux consommateurs au nombre desquels sont les salariés (1) ».

Mais, parmi ces reproches, il en est deux qui méritent un plus sérieux examen. La machine, disent les ouvriers, permet d'employer de simples manœuvres et dépossède ainsi ceux qui avaient conquis par un long apprentissage l'habileté technique autrefois nécessaire. En second lieu, chaque fois qu'une invention nouvelle modifie le travail de l'atelier, un certain nombre d'ouvriers se trouvent, momentanément du moins, privés de leurs moyens d'existence, parce que la machine diminue la main-d'œuvre de suite, et n'amène qu'au bout de quelque temps une augmentation de consommation et, par suite, de production.

Ici, les faits qui servent de base aux doléances ouvrières sont parfaitement exacts. Tout progrès du machinisme dépossède définitivement l'artisan du type ancien du privilège que lui as-

(1) P. 128.

surait sa valeur de spécialiste; et il dépossède momentanément un certain nombre d'ouvriers de leur emploi.

Seulement, c'est là un phénomène général qui s'applique au commerce, à l'agriculture, comme à l'industrie proprement dite. Toute branche de l'activité humaine y est soumise. « Ceci tuera cela », sans qu'on puisse opposer à la force naissante aucune barrière efficace. Et c'est à ce prix que le progrès s'opère pour le plus grand bien de tous. Les transports rapides et les communications faciles tuent une série d'intermédiaires commerciaux; le blé bon marché fait gémir le paysan français; la grande usine tue le petit atelier; la concentration s'affirme dans le commerce par la prédominance des grands magasins, dans les transports par l'existence des grandes compagnies de chemins de fer et de navigation, dans l'agriculture par la nécessité d'exploiter des grandes surfaces pour employer les machines à travail rapide et diminuer la main-d'œuvre, dans l'industrie par la décroissance du nombre des usines et l'augmentation de la production. Cette évolution ne s'accomplit pas sans faire des victimes. Ce ne sont pas seulement les ouvriers de l'industrie qui en souffrent; les petits commerçants, les petits entrepreneurs de transports, les agriculteurs demeurés fidèles aux méthodes anciennes, les petits patrons sont atteints, eux aussi.

Est-ce à dire que ces considérations générales doivent nous consoler des souffrances individuelles? Pas le moins du monde. Mais elles doivent éclairer ceux qui souffrent et leur montrer la voie du salut.

Il est évidemment inutile de chercher le remède en dehors des conditions qui régissent le travail moderne, mais il faut s'appliquer à trouver la meilleure adaptation possible à ces conditions mêmes. « Il n'est ni avantageux ni encourageant d'apprendre longuement un métier, disait en 1898 M. Powderly, alors grand-maître des chevaliers du Travail (1), quand l'ouvrier a la chance de voir, un matin en s'éveillant, une machine occuper sa place et faire le travail qu'il faisait lui-même la veille. » Fort bien; nous

(1) Cité par M. Levasseur, t. I, p. 123.

en concluons logiquement que l'ouvrier ne doit pas s'attacher aux métiers exigeant de longs apprentissages, qu'il est dangereux pour lui de se spécialiser étroitement, M. Powderly conclut, lui, que l'insécurité de l'atelier pousse les jeunes gens à abandonner le travail manuel pour les professions libérales (1) ; mais ces professions, pour échapper aux conséquences du machinisme, sont-elles donc exemptes d'encombrement? M. Powderly ne connaît-il pas aux États-Unis d'avocats sans cause, de médecins sans clients, de journalistes sans emploi?

Il ne s'agit pas de fuir d'une spécialité dans une autre, encore moins d'abandonner les travaux usuels, les travaux producteurs, pour les professions parasitaires. Quitter l'atelier pour se réfugier dans les cultures intellectulles, ce n'est pas trouver un remède au manque d'équilibre entre employeurs et employés; c'est provoquer un autre manque d'équilibre.

Ce qui fait défaut en réalité, même aux États-Unis, même dans ce pays de constante invention et d'activité fébrile, ce sont des créateurs d'emplois, des gens capables de diriger et de donner de l'ouvrage à la masse de ceux qui ne peuvent pas en trouver par eux-mêmes.

Cela semble un paradoxe au premier abord, et pourtant cela est vrai. Les États-Unis sont plus avancés que l'Europe dans les voies du machinisme et de la concentration industrielle; l'ouvrage de M. Levasseur ne laisse aucun doute à ce sujet. Les ouvriers y sont donc remplacés par les machines avec plus de rapidité qu'ailleurs (2). Pour compenser l'effet de ce mouvement, il faudrait que de nouvelles industries se créassent avec une rapidité équivalente, et cela n'a pas toujours lieu.

Sans doute des raisons secondaires ou temporaires nuisent parfois à ces créations. Le système protecteur restreint le marché des États-Unis; des crises se produisent qui arrêtent l'essor de l'industrie, — telle celle qui vient de sévir pendant trois ans, et qui ne paraît pas encore terminée. — Mais il existe un autre obs-

(1) *L'Ouvrier américain*, t. I, p. 124.

(2) Voir la citation empruntée à S. Gompers, président de l'*American Federation of Labor*, par M. Levasseur, t. I, p. 125.

tacle primordial et persistant, c'est l'invasion des États-Unis par ceux qui grossissent démesurément le nombres des gens à employer.

L'Amérique possède encore beaucoup de richesses inexploitées : elle offre une foule d'occasions de s'élever (*opportunities*) à ceux qui ont en eux le ressort nécessaire, mais elle n'a pas le don de transformer en hommes d'initiative le troupeau des immigrants passifs.

Et ceux-ci abondent ; ils sont attirés par les salaires élevés et aussi par des illusions, — non sur le pays mais sur eux-mêmes; — ils débarquent dans le premier port venu de l'Atlantique, souvent sans ressources pour aller plus loin, et ont besoin de trouver du travail de suite.

L'Amérique ne peut pas toujours payer ces lettres de change que l'Europe tire constamment sur elle et qu'elle n'a pas souscrites. Elle a dû son développement à la présence sur son territoire d'une race toute prête à tirer parti des conditions modernes du travail, d'une race essentiellement active et entreprenante qui lui a fourni une véritable pépinière de chefs d'industrie. Le flot d'immigrants qui s'est précipité sur elle depuis cinquante ans lui a fourni la main-d'œuvre nécessaire, et de temps à autre aussi quelques employeurs-nés, mais il semble aujourd'hui que ce flot l'effraie, qu'elle demande du répit; les lois nouvelles sur l'immigration en sont la preuve.

La masse des « sans travail » se recrute donc de deux façons aux États-Unis, par l'effet momentané de la concentration industrielle plus intense là que dans nos pays d'Europe, et par l'apport ininterrompu de main-d'œuvre étrangère.

En présence de cette troupe d'employés, la poignée des employeurs ne suffit pas, quelque développés que soient l'initiative et l'esprit d'entreprise chez les Américains. Tel est le fait.

Mais les Américains paraissent avoir attaqué l'obstacle par le bon côté. Les plus éclairés d'entre eux ont une préoccupation qui se manifeste à tout propos, celle d'*élever* leurs concitoyens, d'en faire des hommes d'activité indépendante. Ils se rendent un compte très exact du problème; ils comprennent que tout em-

ployeur qui émerge le résout pour un nombre considérable d'employés et qu'il fait surgir autour de lui une série d'initiatives secondaires, préparant ainsi de loin d'autres solutions partielles. Le vrai remède est bien là, remède trop lent au gré des esprits inquiets, mais plus prompt que ne le croient les esprits superficiels.

C'est le seul, en effet, qui s'adapte aux conditions de l'industrie moderne. On fait souvent à la concentration le reproche d'étouffer les initiatives. En réalité, elle les excite en leur fermant les issues traditionnelles pour les rejeter violemment vers les emplois encore négligés, parfois ignorés, de l'activité humaine. Sous l'impulsion de ce coup de fouet douloureux mais salutaire, l'esprit d'invention s'aiguise et se met en quête de découvertes nouvelles.

Et ce ne sont pas seulement les employeurs qui gagnent ainsi, en fin de compte, et à la concentration et aux découvertes qu'elle provoque. Les employés, eux aussi, se trouvent haussés à un état supérieur, débarrassés par le machinisme des tâches purement matérielles, conservant seulement dans le travail cette part qui relève du discernement et que l'homme seul peut accomplir. Considérée à ce point de vue, toute invention nouvelle est un appel adressé à l'humanité vers une vocation supérieure. Elle ne produit de discordes que parce que l'humanité n'est pas toujours prête à profiter de cet appel. Elle en produira de moins en moins à mesure que l'humanité se rendra mieux compte de la nécessité d'y répondre, à mesure qu'elle sera plus efficacement élevée à la hauteur du devoir que les conditions modernes du travail exigent d'elle impérieusement.

Ce besoin pressant d'éducation générale, si visible partout où l'évolution industrielle est avancée et qui est à la veille de se manifester partout ailleurs, se complique aux États-Unis d'une difficulté spéciale, celle de l'assimilation des Américains d'origine étrangère. Il ne s'agit pas seulement d'élever la race américaine; il faut élever en même temps les éléments fournis par l'immigration, sous peine d'un grave danger. Il faut que les fils de ceux qui n'ont apporté que leurs bras sachent faire usage de leur

tête et de leurs bras, qu'ils ne restent pas des employés à perpétuité, mais qu'ils recrutent et grossissent l'élite toujours trop peu nombreuse des employeurs, des créateurs, de ceux qui donnent la vie.

« Considérez-vous votre Exposition comme un succès, disais-je, il y a quelques mois, à un ami de Chicago? — Oui, me répondit-il, l'Exposition a été un succès au point de vue *éducatif.* » Et il m'expliquait que des fermiers de l'Ouest, rudes et grossiers, avaient eu là la perception d'un monde nouveau pour eux, qu'ils avaient vu un reflet de l'Europe civilisée, et il pensait que ces résultats payaient le gros effort accompli. C'est là un exemple un peu extrême peut-être; je le donne comme une marque de ce tour d'esprit si curieux et si louable qui subordonne tout à la préoccupation d'élever et d'éclairer le plus de gens possible. A tout moment, dans la conversation, cette préoccupation se fait jour, et les Américains, qui sont moins scrupuleux que nous sur l'emploi des *clichés,* ne prononcent guère de discours sans qu'une de leurs phrases ne débute par cette formule : « *From an educative stand point...* » (Au point de vue éducatif...) Cette bonne volonté si généralement répandue, si simplement exposée, est un des traits les plus honorables, les plus efficaces et les plus sympathiques du caractère américain.

Et c'est, je le répète, le meilleur remède aux résultats premiers de la concentration industrielle, parce qu'il s'agit aujourd'hui, pour la meilleure solution de la question ouvrière, non pas de former l'ouvrier, mais de former l'homme.

II. — LES HAUTS SALAIRES AMÉRICAINS.

La question des salaires élevés se lie étroitement à la précédente. C'est parce que le travail se paie cher aux États-Unis que les émigrants d'Europe sont attirés de ce côté. C'est pour cela, par conséquent, que le problème des « sans-travail » produit là-bas une crise si particulièrement aiguë et persistante. Et c'est aussi une des raisons qui provoquent l'essor du machinisme et l'in-

tensité de la concentration. L'employeur américain a un plus grand intérêt que l'employeur européen à diminuer la main-d'œuvre dans son usine, précisément parce que cette main-d'œuvre est plus coûteuse.

L'élévation des salaires exerce donc une influence considérable sur le peuplement de l'Amérique et sur l'évolution de l'industrie américaine. De plus, c'est un élément capital dans la vie de l'ouvrier; son action indirecte sur l'élévation intellectuelle et morale de celui-ci est notable; son action sur l'essor général de la production par l'augmentation de la consommation est très énergique; bref, c'est un fait d'une haute importance économique et sociale.

Il est d'autant plus intéressant d'en déterminer la cause avec précision.

M. Levassseur s'est appliqué à cette tâche avec la compétence toute spéciale qu'il possède. Il discute les théories principales qui ont cours en Amérique à ce sujet et propose une explication à la fois moins ambitieuse et plus exacte.

La première de ces théories rattache le taux des salaires au degré de la productivité du travail : Le salaire est d'autant plus élevé que le travail est plus productif, telle serait la loi du salaire d'après le général Walker, Jacob Shœnhof, Atkinson, etc. Elle compte beaucoup de partisans aux États-Unis : « L'amour-propre des Américains est flatté, dit M. Levasseur, d'ériger en principe que le salaire est la mesure de la productivité, afin de déduire de ce principe que leurs ouvriers sont plus habiles que ceux des autres nations et que les États-Unis sont le premier pays du monde sous le rapport de la production de la richesse, puisque le salaire est plus élevé en Amérique que partout ailleurs (1).

En fait, la productivité est un des éléments déterminants des salaires. Depuis que les machines ont augmenté dans une large mesure la productivité industrielle, les salaires industriels ont considérablement haussé; d'autre part, il est facile de com-

(1) T. I, p. 604.

prendre qu'un employeur ne peut pas payer des salaires élevés à des employés fournissant un travail peu productif.

Mais on peut citer des cas où le salaire et la productivité ne suivent pas la même progression : « Dans certaines industries, dit M. Levasseur, on remplace les hommes par des femmes qui rendent le même service, mais qu'on paie moins cher (1). Ici le salaire baisse sans que la productivité soit modifiée. Souvent même le salaire baisse en même temps que la productivité augmente. C'est toujours le cas, au moins au début, quand une machine nouvelle permet d'employer un manœuvre à faire rapidement ce que faisait jadis lentement un artisan habile. Un cordonnier gagne plus et produit moins qu'un ouvrier de fabrique de chaussures. Inversement, le salaire peut très bien monter sans que la productivité augmente ; il est plus élevé dans le Far-West américain que dans la Nouvelle-Angleterre pour le même individu faisant la même chose (2). Enfin, le salaire peut monter même en présence d'une baisse de la productivité. Le prix des produits de la ferme a sensiblement baissé aux États-Unis depuis 1879, M. Levasseur en fournit les preuves (3), et pourtant les salaires agricoles de l'Ouest sont en progression (16. 42 dollars par mois en 1879 contre 18.60 en 1892.) La productivité n'est donc pas la mesure du taux des salaires, mais seulement une des causes qui agissent sur lui, probablement même la principale.

M. George Gunton propose une autre « loi du salaire ». D'après lui, ce n'est pas la productivité qui détermine le salaire, mais le *standard of living* des ouvriers, c'est-à-dire l'état de vie, la somme de jouissances que se procure moyennement une famille ouvrière moyenne. Si les Américains sont payés plus que les Allemands, et les Allemands plus que les Hindous ou les Japonais, c'est, dit M. Gunton, que les Américains vivent avec un plus grand bien-être que les Allemands, et les Allemands avec un plus grand bien-être que les Hindous ou les Japonais. A ce compte-là il suf-

(1) T. I, p. 608-609.
(2) V. t. I, p. 323 et suivantes.
(3) T. I, p. 609.

firait de se montrer exigeant pour obtenir de hauts salaires.

Il y a une chose vraie pourtant dans la théorie de M. Gunton, c'est qu'une population accoutumée à un certain degré de décence et de comfort n'accepte pas et ne peut pas accepter des salaires manifestement insuffisants pour la lui assurer; mais elle ne persiste utilement dans ses prétentions que lorsque la productivité est à une hauteur suffisante pour que l'employeur puisse y faire droit. Que les Hindous chez eux s'imaginent de ne plus travailler que moyennant des salaires américains, ils ne trouveront pas d'emplois. Mais que le régime industriel moderne s'établisse dans l'Hindoustan, on verra peu à peu les salaires et le *standard of living* s'élever parallèlement, et au bout d'une génération, il ne sera plus possible de faire travailler les ouvriers hindous aux prix actuels.

C'est pourquoi M. Levasseur enseigne avec juste raison que le niveau de l'existence influe sur le salaire plus pour le *maintenir* que pour l'*élever*. « Mais, ajoute-t-il, ce niveau n'est pas établi arbitrairement par la volonté des bénéficiaires; il est effet avant d'être cause et il reste plutôt effet que cause » (1).

On pourrait en dire autant de l'organisation des syndicats ouvriers. Il n'est pas douteux qu'en défendant les intérêts ouvriers ils tendent à l'élévation des salaires, mais il ne font jamais donner aux employeurs que ce que ceux-ci peuvent donner, c'est-à-dire ce que la productivité leur permet de donner. Ils ne haussent pas les salaires arbitrairement. Ce sont des moyens de défense.

Le niveau du bien-être ne me paraît pas agir autrement. Des ouvriers habitués à gagner et à dépenser deux dollars par jour refusent en masse de travailler pour un dollar. Le changement d'habitudes qu'implique cette réduction leur paraît un sacrifice au-dessus de tous les autres. Ils lui préfèrent le chômage. Autrement dit, ils font grève par un accord tacite comme les syndicats professionnels organisent la grève par un accord positif en présence d'une diminution de salaire. L'issue de la grève dépend accessoirement de la manière dont elle sera conduite par les ouvriers

(1) T. I, p. 616.

et dont les patrons y résisteront, mais elle dépend principalement de l'état de l'industrie. Les employeurs ne peuvent jamais être obligés à faire marcher une fabrication dans des conditions ruineuses pour eux. Et s'ils se ruinent à fabriquer, ils perdront leur situation d'employeurs et fermeront leurs usines faute d'argent, ce qui ne résout pas la question pour les ouvriers.

Ainsi, ni la productivité, ni le niveau du bien-être, ni l'organisation ouvrière ne suffisent isolément à déterminer les salaires. La concurrence, dans laquelle on a voulu trouver aussi son régulateur unique, ne peut pas non plus remplir ce rôle. Elle est, comme la productivité et le *standard of living,* un des éléments du problème. Que beaucoup d'ouvriers demandent de l'emploi, c'est là une condition qui tend à faire baisser le salaire; que beaucoup d'employeurs demandent des ouvriers, c'est une condition qui tend à le faire hausser; mais, pour revenir à un exemple déjà cité, les ouvriers américains reçoivent cependant de plus hauts salaires pendant une crise de chômage que les ouvriers hindous pendant une période de grande activité.

Il faut donc renoncer à ces théories absolues, mais étroites, qui voudraient faire dépendre le taux des salaires d'une seule cause. M. Levasseur propose la formule suivante, plus compréhensible et plus sage : « Le salaire est régi par des causes complexes qui, agissant diversement sur l'offre et la demande, déterminent le taux particulier à chaque industrie et particulier à chaque individu (1). »

C'est en effet à l'offre et à la demande qu'il faut aboutir en fin de compte, parce qu'aucun élément de détermination de salaire ne peut agir que s'il y a rencontre d'une offre et d'une demande de travail. Pour l'ouvrier qui chôme, les causes principales de productivité, de niveau du bien-être, etc., restent vaines, parce que cette rencontre, cet accord de l'offre et de la demande fait défaut pour lui.

En ce qui concerne spécialement les États-Unis, il semble qu'un des faits qui ont le plus influé à l'origine sur le taux élevé des

(1) T. I, p. 626.

salaires soit l'abondance des terres libres, jointe à l'aptitude des premiers émigrants à s'établir sur ces terres.

Les États-Unis étaient purement agricoles, ou peu s'en fallait, au début de ce siècle. Quand l'industrie a commencé à y naître, elle a dû payer de suite des salaires élevés, parce que les salaires agricoles étaient élevés ; et ceux-ci devaient leur élévation à l'abondance des terres libres. On ne travaillait pour les autres qu'à haut prix, parce qu'on pouvait aisément travailler pour soi.

Dès le début, l'industrie américaine s'est trouvée ainsi sollicitée vers le machinisme par le coût de la main-d'œuvre. A son tour, le machinisme a développé la productivité et permis l'élévation progressive des salaires. Aujourd'hui les salaires industriels dépassent les salaires agricoles, mais ils ont été, au début, poussés par eux.

Il semble que ce soit là, d'ailleurs, le phénomène des pays peu peuplés et nouvellement ouverts à la colonisation. On le retrouve en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Cap. L'abondance des emplois indépendants fournis par les terres libres agit énergiquement pour raréfier l'offre de travail. Quand l'industrie se crée et que la demande se produit, la balance penche fortement en faveur de la main-d'œuvre.

Les Américains se sont trouvés dans ce cas quand leur essor industriel a commencé. Mais si les salaires sont restés chez eux plus élevés qu'en Europe, c'est que la productivité de leur outillage a été dans son ensemble supérieure à celle des vieux pays, que le niveau du bien-être s'est aussi établi plus haut, bref, que les causes agissant sur le salaire se sont réunies pour le faire monter.

Quant au moyen artificiel des tarifs douaniers dans lequel beaucoup d'Américains voient la raison de leurs salaires élevés, M. Levasseur en fait bonne justice et montre d'une façon très péremptoire combien son action réelle est loin de celle qu'on lui attribue généralement (1).

Ce n'est donc pas la politique protectionniste des États-Unis

(1) T. II, p. 250 et 251.

qui maintient les hauts salaires, mais leur avancement parallèle dans l'évolution industrielle et dans l'évolution sociale.

C'est un résultat de l'évolution industrielle que la productivité aille toujours croissant et dépasse celle de l'Europe.

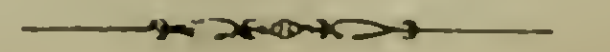
C'est un résultat de la productivité d'une part, mais aussi de l'évolution sociale générale des États-Unis, que l'ensemble des ouvriers y vive à un niveau de bien-être supérieur.

Et c'est aussi un résultat de l'évolution sociale que, malgré la masse d'immigrants sans initiative qui se précipitent sur les États-Unis, malgré la pesée qu'ils exercent sur l'offre de travail, la demande se produise à un degré suffisant pour permettre le maintien des hauts salaires.

Si cette demande venait à baisser notablement, si l'Amérique ne se trouvait plus capable d'employer la main-d'œuvre qui se dirige vers elle, ses progrès dans l'industrie se verraient aussitôt menacés, car la baisse des salaires enlèverait aux employeurs le stimulant qui les a le plus efficacement poussés au développement du machinisme.

Jusqu'ici les dépressions de la demande de travail n'ont pas eu ce résultat, elles ont seulement, comme nous l'avons vu plus haut, amené une crise presque permanente de chômage. C'est déjà un fait grave. Peut-être agira-t-il dans le sens d'une modération de l'immigration ; ce serait à souhaiter. L'Amérique a encore besoin de beaucoup de colons, de beaucoup d'industriels, de beaucoup d'éléments actifs, mais elle est saturée d'éléments passifs d'une part par les nègres, d'autre part par les immigrants incapables. Le grand problème pour elle est celui de l'assimilation, de la formation d'une race socialement homogène malgré la diversité des origines. C'est celui qu'on retrouve invariablement au fond de toutes les questions américaines.

Paul DE ROUSIERS.



LA CRISE MORALE

DES TEMPS NOUVEAUX

IV

Nous avons vu, dans un précédent article (1), comment les représentants autorisés de la loi morale, en préconisant une forme surannée de vertu, avaient inconsciemment préparé à leurs adversaires des recrues faciles; nous avons dit aussi comment ils avaient jeté le discrédit sur la cause du bien.

En face d'eux se groupait, chaque jour plus puissante, une innombrable armée dans les rangs de laquelle se fondaient tous ceux qui, pour des raisons diverses, ne voulaient pas se soumettre à la pratique des vertus qu'on leur recommandait. Les uns niaient catégoriquement l'existence de la loi morale, et déclaraient avec sérénité qu'on pouvait faire tous les actes qu'elle défendait : c'était d'un seul coup légitimer toutes les passions et tous les appétits : de ceux-là nous ne dirons rien, car il n'y a pas à discuter la théorie d'hommes qui n'ont d'autre maxime que celle-ci : « S'amuser le plus possible et par tous les moyens. »

A quelque distance en arrière de ces joyeux compagnons, marchait un groupe, nombreux aussi, et plus digne d'intérêt : né-

(1) Voir le précédent article, dans la *Science sociale*, livraison de janvier 1898, p. 49.

gociants aisés, industriels capables, financiers clairvoyants, agriculteurs progressistes, ouvriers d'art et contremaîtres d'usines, savants de tous ordres, artistes et hommes de lettres, diplomates et économistes, en un mot, — il ne faut pas reculer devant un aveu pénible, — la très grande majorité des hommes doués d'un esprit vigoureux et d'une particulière puissance de travail, avaient bien vite reconnu le malavisé des conseils moraux qui leur étaient donnés : on leur avait prêché la restriction de l'être, la diminution volontaire de ses facultés, de ses énergies, et voilà qu'au premier contact qu'ils avaient pris avec la vie, tout attestait la nécessité d'une activité sans cesse en éveil, d'une capacité de produire toujours plus grande : dans la famille comme à l'atelier, dans la vie publique comme dans la science, il fallait surtout faire preuve de personnalité et de vigueur, et, dans tous les domaines de l'activité humaine, la victoire était réservée aux hommes dont le tempérament physique et intellectuel était le plus robuste : entre les prescriptions morales qu'on leur enseignait et les exigences *certaines* de la vie, ils n'étaient pas gens à hésiter : le succès était d'un côté, la défaite était de l'autre, on le voyait, on le touchait du doigt; le choix pour eux était facile.

Ces hommes, mêlés aux rudes batailles de la concurrence, étaient d'ordinaire peu portés à réfléchir sur les principes de la morale transcendante; ils s'inquiétèrent peu d'établir des distinctions entre la loi morale, considérée en elle-même, et les applications concrètes qu'on leur demandait d'en faire, ils condamnèrent le tout en bloc, et tandis que, parmi eux, un certain nombre allaient jusqu'à déclarer nettement que la loi morale n'existait pas, la plupart se contentèrent de ne pas avoir d'opinion très précise sur la question, qu'ils traitaient plutôt par voie de prétérition.

Ces négations ou cette indifférence n'avaient pas pour conséquence, il faut le remarquer, de conduire leurs partisans à proclamer que l'homme pourrait désormais se livrer à son aise aux actes taxés jusqu'alors d'immoraux; leur pensée était toute différente : ils estimaient que le règne de la loi morale avait

pris fin avec la fonction qu'elle avait à remplir : très probablement ce gouvernement de la morale avait été bienfaisant dans le passé et il était utile encore pour les enfants et les femmes, — le mouvement féministe était alors ignoré, — mais désormais l'organisation scientifique des sociétés humaines permettrait de résoudre sans le concours de ces préceptes catégoriques les multiples problèmes que soulèvent les relations entre les hommes. Le développement scientifique, nous l'avons dit, devait avoir un double effet : d'une part il devait faire disparaître la plupart des tentations mauvaises auxquelles l'homme était autrefois exposé : ainsi la dispensation à tous d'une alimentation plus saine et d'une habitation plus confortable supprimerait l'ivrognerie; la meilleure répartition des biens rendrait inutiles à la fois le vol et la charité, l'extension du droit de suffrage permettrait de se passer de vertu pour respecter l'autorité publique qu'on aurait choisie; d'un autre côté, quant aux tentations qui subsisteraient encore, l'intérêt bien entendu suffirait pour empêcher l'homme d'y succomber, celui qui ne résisterait pas serait facilement battu par ses rivaux plus clairvoyants, car la compétition est un puissant moyen de préservation : ainsi, comme l'écrivait textuellement, il y a quelques mois, un des défenseurs les plus qualifiés de cette doctrine, « la morale, c'est la concurrence ».

On le voit, les actes jusque-là jugés immoraux ne deviendront pas désormais des actes licites ou recommandés; seulement, d'autres principes, les exigences de la science, la notion de l'intérêt, conduiront à les éviter.

Quel a été, *en fait*, le résultat de cette doctrine sur la conduite des hommes qui l'ont professée? A-t-elle augmenté ou diminué le nombre des actes qu'une vieille coutume appelait immoraux et que cette école nouvelle appelle des actes insensés, nuisibles ou antiscientifiques?

On a l'habitude, dans les milieux que nous désignons sous le nom de milieux vertueux, de considérer que cette entreprise a totalement échoué et qu'elle n'a réussi qu'à multiplier par un coefficient qui s'élève tous les jours le nombre des actions mal-

faisantes qui compromettent le bon fonctionnement de nos sociétés.

Ce point de vue n'est pas tout à fait exact et le résultat final a été singulièrement plus complexe. Il faut le reconnaître sans détour, les hommes qui, dans le cours de ce siècle, se sont efforcés d'organiser la société en faisant abstraction du concept de moralité, ont remporté quelques succès partiels; d'une part, ils ont, dans un certain nombre d'hypothèses, résolu des problèmes qui ne recevaient auparavant leur solution qu'en faisant appel à la vertu de l'homme; d'autre part, ils ont contribué directement à la pratique de certaines vertus. Il convient d'insister sur ces deux pensées.

Pour développer la première, nous demandons la permission de recourir à un apologue.

« Il y avait autrefois, dans une gorge des Alpes, un passage très dangereux; le chemin était escarpé et étroit et le voyageur risquait de glisser dans les précipices ou de se laisser entraîner par les terribles avalanches qui descendaient de la montagne. Cette route était pourtant la seule : aussi les paysans la prenaient pour leurs affaires et les touristes pour leur plaisir. A un détour du chemin, un saint religieux s'était établi pour secourir les victimes; sa vie était pauvre et son dévouement sans limites; il ensevelissait les morts et soignait les blessés qu'il exhortait à la patience.

« Un jour, un ingénieur suisse vint à passer; il se dit qu'il était possible de construire dans cette gorge un pont métallique; l'entreprise était difficile, mais la science et l'expérience triomphèrent des difficultés. Le pont fut construit, l'ingénieur gagna quelque argent et le saint religieux se retira, car son dévouement était devenu sans objet. »

Arrêtons ici provisoirement cet apologue dont on verra plus loin la suite; il peut nous servir à faire mieux saisir une vérité *constatée et éprouvée*, à savoir qu'une meilleure organisation sociale peut, indépendamment de toute conception de moralité, concourir efficacement à l'amélioration de la destinée humaine et

dispenser l'homme de pratiquer, dans *certaines* hypothèses déterminées, *certaines* vertus auparavant nécessaires. Qui dira le nombre des familles ouvrières auxquelles la fondation de syndicats, de sociétés coopératives de consommation, de sociétés de secours mutuels contre le chômage, la maladie ou la vieillesse, d'associations pour le développement de la petite propriété ouvrière a procuré un accroissement de bien-être, sous la forme d'un supplément de recettes ou d'un meilleur emploi de l'argent dépensé? Sans ces utiles institutions, on eût dû, plus souvent encore que cela n'a été nécessaire, exhorter les pauvres à la résignation, les riches à la charité.

De même la diffusion de l'instruction a procuré à beaucoup d'hommes des moyens d'élévation sans lesquels ils fussent restés dans leur modeste condition première; la surveillance exercée par la presse sur les actes des gouvernants a pu rendre plus difficiles et plus rares certains abus de pouvoir; les chemins de fer ont fait disparaître la famine, la science a lutté souvent avec succès contre la maladie, et dans bien des cas elle a supprimé la douleur; or ces trois fléaux, famine, maladie, douleur, ont souvent fait peser un impôt écrasant sur la provision de vertu, toujours insuffisante, de l'humanité.

Dans un autre ordre d'idées, des combinaisons ingénieuses permettent tous les jours de recueillir des sommes importantes en faveur d'œuvres charitables, sans qu'on ait besoin de faire appel aux sentiments de charité ou de dévouement des donateurs. Un sinistre épouvantable a, l'année dernière, fait connaître à tous que le Bazar de la Charité recueillait chaque année à Paris plus d'un million en faveur des pauvres, et il y a aux États-Unis bien des églises qui n'ont pu être construites que grâce à l'emploi de moyens analogues. Tant que ces moyens échappent en eux-mêmes à toute critique, personne n'a le droit de juger avec sévérité ces collectes sous prétexte que les deniers recueillis n'ont pas été donnés sous la seule inspiration de la charité.

Il faut donc reconnaître loyalement les succès partiels remportés par ceux qui ont affirmé que les sociétés modernes

n'avaient plus à connaître le devoir moral. Il convient encore de leur faire crédit d'une seconde réussite : en effet à tous ces hommes d'affaires, engagés dans la vie pratique, il apparut bientôt que la fidélité à la parole donnée, l'absence de sous-entendus dans le langage ou dans l'écriture étaient des conditions sans lesquelles des relations sérieuses d'intérêts ne pouvaient s'établir : ainsi se développèrent certaines qualités qu'on ne retrouvait pas toujours aussi saillantes chez des hommes plus vertueux. Le Père Hecker, dont le regard était si clairvoyant, avait bien aperçu la nécessité, pour les chrétiens mêmes qu'il appelait à une vertu plus haute, de pratiquer ces vertus naturelles et de donner cette assise première à l'édifice de leur moralité.

Voici maintenant le compte passif de cette doctrine. Lorsqu'on prétend remplacer le concept de la loi morale par la notion de l'intérêt ou de la concurrence, il faut se tenir prêt à endosser la responsabilité des deux conséquences suivantes : d'abord, la concurrence est, par définition, une lutte dans laquelle les rivaux ne tiennent compte que de leurs intérêts individuels. Au nom de la concurrence, personne ne sera jamais qualifié pour demander à un autre homme d'accomplir un acte qui intéresse le prochain ou la société. Et, de fait, on a vu s'établir dans la conduite des hommes un principe de distinction étrange entre les actes licites ou tolérés et ceux qui ne le sont pas : ainsi la règle des mœurs, la fidélité conjugale, les devoirs envers les enfants, n'ayant pas directement pour effet de mieux assurer la prospérité temporelle de ceux qui les observent, ont été négligés ou méconnus, et cette méconnaissance ne s'est arrêtée qu'à la limite extrême où sa répercussion sur l'état physique ou intellectuel de l'individu serait pour lui une cause de faiblesse dans la grande lutte pour la vie. Or, qui donc soutiendra que la mesure de l'intérêt temporel de l'individu est aussi la mesure de l'intérêt de la société, et que celle-ci ne puisse souffrir gravement d'un acte qui est profitable à tel individu déterminé? De même, tel négociant qui remplit toujours loyalement ses obligations ne se fera pas faute de répandre de faux bruits

pour influencer en sa faveur les fluctuations de la bourse, et on a connu des diplomates qui falsifiaient les dépêches de l'État. Croit-on que la concurrence réprime ces divers actes? Et ne peut-on pas dire aussi qu'elle peut y pousser des hommes dont le caractère n'est pas assez trempé?

La concurrence conduit en effet à cette seconde conséquence : de même qu'elle implique pour l'individu le droit de ne considérer que son intérêt, elle suppose aussi par essence, — *dès qu'on fait abstraction de toute idée morale préalable*, et c'est là l'hypothèse, — le choix des moyens à employer. S'il est vrai que les hommes qui ont réussi et qui ont été parmi les vainqueurs de la lutte, se laissent trop facilement entraîner aux actes les plus fâcheux pour le bien social, que dire de ceux qui ont été les vaincus? Ils employeront tous les moyens imaginables pour promouvoir une organisation sociale à rebours, qui leur soit favorable. On répond que cette tentative sera nécessairement vaine, parce que la constitution d'une société échappe à l'arbitraire de l'homme et est fixée par des lois précises. Il serait étrange que nous contestions ici l'exactitude de cette observation, mais encore convient-il de remarquer que cet effort impuissant à édifier ne le sera pas à démolir : ainsi tel ouvrier qui professe une opinion collectiviste a la certitude de ne jamais parvenir à faire prévaloir son système dans la pratique : sa doctrine ne l'engagera pas moins à se comporter d'une manière nuisible à l'intérêt social.

Il ne sied pas d'insister davantage sur ces considérations : les statistiques et les annales judiciaires, les journaux et les revues attestent d'une manière péremptoire l'effroyable multiplication dans notre pays des actes qui compromettent la prospérité et l'existence même de notre société. La fidélité entre époux est moins bien observée, le devoir d'éducation des enfants est moins bien rempli, et, comme conséquence, le nombre des poursuites criminelles dirigées contre des adolescents a considérablement augmenté; l'ivrognerie et la licence des mœurs ne cessent de s'accroître, les publications licencieuses se multiplient, les divorces et les suicides sont plus fréquents; tous ces faits, que nous

nous contentons de citer, parce qu'ils sont plus notoires, n'attestent-ils pas que les progrès techniques ne peuvent dispenser l'homme de reconnaître une loi morale?

Tel est le témoignage du fait, *et ce témoignage est plus écrasant encore, lorsqu'on observe les milieux dont l'évolution économique est le plus avancée.*

Où est donc l'erreur primordiale commise par les partisans de cette théorie qui, nous l'avons dit, a séduit la plupart des intelligences les plus actives et les plus puissantes de ce siècle?

Elle consiste dans la méconnaissance de cette idée essentielle, à savoir, que les organismes sociaux, pris abstractivement, n'ont point par eux seuls une vertu spécifique absolue; leur action est essentiellement liée aux aptitudes qu'y apportent les hommes qui s'en servent.

Ici reparaît une fois de plus la grande question du plan providentiel, dont ceux d'entre nous qui ont eu plus souvent occasion de converser avec le penseur qui inspire et dirige les travaux de cette Revue ont maintes fois entendu la magnifique description. Aucune chose n'est absolument bonne en dehors de l'usage que l'homme sait en faire, et, à l'inverse, l'homme capable sait trouver des organismes aptes à le servir et à collaborer avec lui : en toutes choses, la valeur, la formation personnelle de l'homme est essentielle. Aussi pourrions-nous reprendre à ce point de vue l'énumération, donnée quelques pages plus haut, des diverses institutions qui devaient résoudre automatiquement les problèmes de la vie : les syndicats, les sociétés de secours mutuels, les associations pour le développement de la petite propriété ouvrière, etc., n'ont pas, dans tous les milieux, produit des résultats semblables et on constate que ces groupements ont été utiles ici, impuissants ou nuisibles là.

Les syndicats ouvriers, par exemple, ont contribué certainement, en Angleterre et aux États-Unis, à la hausse des salaires et à la diminution de la durée du travail quotidien; trop souvent, en France, ils n'ont servi qu'à mener contre le patronat une guerre enfantine et également funeste aux deux parties engagées

dans la lutte. De même, les sociétés de secours mutuels, quelque développées qu'elles soient en Angleterre, par exemple, ne sont utilisées que par les ouvriers qui ont l'aptitude à se livrer à un travail régulier et qui savent se soustraire à la tentation du cabaret ou du pari aux courses. Les chemins de fer, qui ont supprimé les famines, permettent aussi à des jeunes gens, retenus loin des villes par leur travail, de se rendre, le soir, à des réunions licencieuses et propagent dans les campagnes la corruption des villes.

Mais voici la fin de l'apologue du religieux et du pont :

« Ce pont offrait aux voyageurs un passage si commode et si sûr que le nombre des touristes qui fréquentèrent ces parages s'accrut rapidement ; bientôt des auberges, puis de somptueux hôtels furent construits sur les flancs de la montagne, au milieu de ce paysage d'une si puissante beauté : malheureusement cet afflux d'étrangers fut peu favorable au développement de la moralité dans ce pays : les jeunes gens ne venaient pas dans la seule idée de respirer l'air pur de la montagne et les paysans qui habitaient aux alentours subirent un peu la contagion des déplorables exemples qui leur étaient donnés. Aussi le saint religieux qui avait autrefois secouru les voyageurs blessés vint reprendre ses quartiers dans sa modeste demeure d'antan : il prêcha la pureté des mœurs, la fidélité conjugale, l'attachement au travail, la nécessité de contrôler ses passions, et son ministère ne fut pas moins utile qu'autrefois ; la forme de son dévouement avait seule changé avec les besoins que les circonstances avaient fait naître chez ses fidèles. »

Ainsi en est-il de toutes les transformations qui se sont produites dans le cours de ce siècle : qu'on prenne tour à tour les différents éléments organiques dont notre société est composée, la forme nouvelle des relations de famille et de travail, la liberté de la presse et le suffrage universel, les chemins de fer et les grandes usines, l'émancipation de la femme et les progrès de la science, partout et toujours on constate le même phénomène : l'évolution de la société a sans doute dispensé l'humanité de rem-

plir certains des devoirs qu'elle devait autrefois observer, mais l'homme n'a rien gagné à cette dispense, si tant est que la disparition d'un devoir sans remplacement pût être un gain; un devoir a été substitué à un autre, une vertu à une autre, mais la nécessité pour l'homme de se soumettre volontairement à une contrainte morale demeure la même, bien que les formes de cette contrainte soient dissemblables. Les nouvelles obligations ne sont pas moins lourdes que les anciennes et elles sont aussi essentielles au maintien et à la prospérité du corps social : il n'est donc pas plus facile pour nous d'y faire honneur; et il n'est pas plus possible à la société de se développer si nous les violons. Il importe peu que cette constatation soit conforme à nos désirs ou les contrarie : le bon sens et la science s'accordent à proclamer qu'il suffit qu'elle soit certaine; or sur ce point le doute n'est pas possible.

V

A ce point de notre étude, il nous semble qu'une conclusion se dégage avec netteté, c'est qu'il ne faut pas s'étonner des progrès de la démoralisation dans notre société et qu'il est plutôt surprenant que cette démoralisation n'ait pas été plus grande et plus profonde encore. En effet, tandis que la conception morale des gens vertueux frappait leur enseignement de stérilité et jetait le discrédit sur le devoir, d'autres hommes essayaient de faire abstraction de la notion de moralité et pensaient que le régime des temps nouveaux suffirait à préserver la société des actes nuisibles que la loi morale prohibait seule autrefois.

Dans de telles conditions, le nombre des actes immoraux n'a pu que s'accroître. Nous voudrions pourtant montrer en quelques lignes que la vitesse de ce mouvement doit s'accélérer encore dans un avenir prochain, si notre pays reste soumis à la seule action des deux partis dont la doctrine vient d'être exposée.

Pour le moraliste qui étudie la responsabilité individuelle, la moralité, vertu interne, est un état personnel et subjectif : la

lumière fournie par la conscience est la mesure du mérite ou du démérite de chacun.

Le sociologue juge d'une manière différente et, *en un certain sens,* les dispositions internes de l'individu le laissent indifférent, du moins aussi longtemps qu'il a la certitude que des forces externes auront une énergie suffisante pour pousser l'homme à accomplir les actes sans lesquels le groupement qu'il étudie ne pourrait se maintenir. Pour lui, les dispositions internes de l'individu n'ont d'intérêt qu'en tant qu'elles engendrent des actes externes et il range cette force à côté d'autres, telle que la coutume, la pression de l'opinion publique, la contrainte de l'autorité, la nécessité du pain quotidien.

Ceci posé, on comprend quelle est l'importance, en Science sociale, des forces externes à l'homme qui l'empêchent de faire le mal ou le portent à faire le bien. Or il n'est pas permis de douter que notre siècle et plus spécialement ce dernier quart de siècle n'aient assisté à la décadence, avant-courrière d'une disparition prochaine, de toute une série de ces forces externes.

Quand on essaie d'analyser les causes qui, en dehors de toute idée de soumission à la loi du devoir, ont, dans le passé, invité l'homme à s'abstenir des actes socialement mauvais, il semble qu'on puisse répartir ces causes en quatre catégories : la pression des autorités sociales, famille ou patron ; le contrôle du voisinage ; la contrainte de la loi ; la concurrence, ou comme nous l'appelons plus volontiers, la nécessité du pain quotidien. Nous nous sommes déjà expliqué sur la première cause ; les deux suivantes mériteraient chacune une étude détaillée ; nous nous bornerons ici à une très brève indication. Quant à la concurrence, bien qu'elle soit plus puissante de nos jours qu'elle ne l'était dans les siècles passés, nous avons vu comment par sa nature même elle laisse en dehors de son influence bienfaisante un grand nombre d'actions qui intéressent vivement la société.

Disons donc quelque chose du contrôle du voisinage et de la contrainte de la loi.

On sait quel incessant contrôle le voisinage exerce dans les petites villes et les villages sur la conduite privée de chacun : chaque

action est épiée, commentée et appréciée, et le célèbre mur de la vie privée est remplacé par une vitre transparente. Aussi, que de mauvaises actions évitées par des hommes que le soin de respecter la loi morale n'arrête guère et que retient seule la crainte du jugement du voisin ! Sans doute cette raison de se bien conduire est très fragile, car il suffit à un homme de changer de milieu pour devenir un malhonnête homme; mais, tant qu'il existe, ce contrôle est très puissant et il agit même sur les actions les plus cachées. Le lecteur trouvera sans difficulté des exemples concrets à l'appui de cette assertion. Citons seulement ce trait : des personnes très dignes de foi nous ont affirmé récemment que, dans une petite ville de France, l'établissement d'une compagnie de fiacres avait eu pour effet de concourir à la dépravation des mœurs : ces petites voitures favorisaient des rendez-vous déshonnêtes auxquels on ne pouvait se rendre aussi facilement auparavant, puisqu'on eût été obligé de s'y rendre à pied ou dans sa voiture particulière.

N'est-il pas vrai que ce trait, dont l'authenticité ne nous paraît pas douteuse, jette une lumière assez vive sur ce qu'on est convenu d'appeler la moralité d'un grand nombre d'hommes? Leur vertu est singulièrement fragile et les causes qui peuvent les faire rouler dans le précipice peuvent être aussi faibles qu'imprévues. Que de gens aussi dont la vertu, semblable à ces plantes de serre chaude, cultivées pour être vendues et qui meurent dès que le client les achète, ne peut supporter l'épreuve de la vie en vue de laquelle les parents ou les maîtres croyaient pourtant l'avoir développée chez l'adolescent !

On sait ce que devient ce contrôle du voisinage dans les grandes villes modernes : l'entassement des hommes dans un même lieu a eu cet effet singulier de rendre ces agglomérations assez semblables aux déserts du Sahara : vivre au milieu d'hommes qu'on ne connaît pas équivaut à vivre dans la solitude.

Que dire maintenant de la contrainte de la loi? A part certains sujets réservés, comme le paiement de l'impôt, la soumission au service militaire, le respect de la propriété et de la vie d'autrui, cette contrainte a faibli sur tous les points. Or qui

donc soutiendra que le respect du devoir sur ces sujets réservés suffit à nos sociétés modernes? Elles ne sont pas moins intéressées que les sociétés anciennes au maintien de la famille, à l'entretien par leurs parents des enfants légitimes ou naturels, au paiement ponctuel des dettes privées, à la non-publication d'écrits licencieux ou destructeurs de l'ordre social, au respect de l'honorabilité des citoyens, etc...

Or, sur tous ces points, l'action répressive de la loi, par le fait de causes diverses, a considérablement fléchi ou même totalement disparu.

Prenons seulement deux exemples : le mariage et le paiement des dettes.

Jusqu'à la Révolution française, le mariage fut, dans notre pays, indissoluble. La Restauration réussit à supprimer le divorce, introduit à l'époque révolutionnaire, mais la loi de 1884 a défait l'œuvre de 1816 : on connaît depuis quatorze ans l'accroissement du nombre des divorces, accroissement rendu plus sensible encore par la diminution du nombre des mariages : aujourd'hui on peut dire sans exagération que le mariage civil n'est plus pour les hommes ou les femmes bien renseignés et habiles, — et le nombre de ces personnes s'accroît incessamment, — qu'une formalité vaine, n'engageant à aucune obligation sérieuse : il n'y a pas aujourd'hui en France un époux, un conjoint, comme dit la loi, qui ne puisse très facilement et très rapidement obtenir le divorce, s'il le veut sérieusement (1).

Nul ne conteste que la société ne soit intéressée au paiement ponctuel des dettes par ceux qui les ont contractées. Or la loi, collaborant avec les transformations économiques qui ont modifié la composition des patrimoines, donne aujourd'hui toute liberté au débiteur de ne pas acquitter ses dettes. Une personne quelconque peut vivre à Paris avec quarante mille francs de rente, dans un appartement *confortablement* meublé et ne pas payer un centime à ses nombreux créanciers, auxquels elle doit peut-être plusieurs centaines de mille francs. Pour cela, il n'est pas

(1) La théorie juridique qui suppose que l'époux victime des torts de son conjoint peut seul obtenir le divorce, n'est guère respectée en pratique.

même nécessaire de recourir au subterfuge du débiteur romain ou de l'ancien débiteur anglais qui ne sortaient pas de leur demeure, *fraudulose latitat,* ou n'en sortaient qu'après le coucher du soleil; on peut aujourd'hui se promener à l'aise au beau soleil dont la vue réjouit les cœurs purs : il suffit de placer son patrimoine en valeurs au porteur, que l'on dépose chez un ami sûr, et de louer un appartement garni. Il n'est vraiment personne qui ne puisse prendre ces deux précautions. A ceux qui protesteraient et qui, dans un bon mouvement d'indignation, lanceraient quelques épithètes peu élogieuses à l'adresse du législateur, nous rappellerions avec sérénité que les valeurs au porteur sont une institution nécessaire au fonctionnement économique de notre société et qu'il est impossible *en pratique* de revenir sur l'abolition de la contrainte par corps : l'extension de ce mouvement législatif à tous les pays civilisés atteste cette vérité.

Nous devons ajouter à ces observations une remarque importante : s'il est vrai que le déclin des diverses forces que nous avons signalées comme pouvant empêcher l'homme de faire des actes nuisibles à la société et le pousser à en faire de favorables soit déjà un fait accompli, il est non moins vrai que les conséquences sociales de ce fait ne font que commencer à apparaître; et si les choses restent en l'état, ces conséquences se développeront dans un avenir prochain avec une intensité bien plus grande. En effet, la coutume et l'ignorance de ce que quelques personnes appellent les procédés modernes maintiennent encore aujourd'hui un grand nombre d'individus dans un certain respect de leurs obligations morales. Que de gens dont on peut dire encore : « Un tel est trop naïf pour savoir faire cette mauvaise action »! Mais la coutume et l'ignorance ne conserveront plus longtemps leur fonction protectrice, la diffusion de l'instruction et des publications quotidiennes, le développement des chemins de fer et le service militaire diminuent chaque jour l'influence de ces agents, et certes la naïveté ne sera pas le défaut des générations du vingtième siècle. Alors on verra quel vide immense sera laissé par les forces dont nous signalons le déclin, et on saura quelle place elles tenaient dans les actions qu'on croyait pouvoir attribuer à la mo-

ralité interne de l'individu : le jour où l'homme sera complètement dégagé de la coutume et où, connaissant les moyens de faire le mal, il ne sera plus retenu que par la concurrence, on verra ce qu'il vaut quand il n'a plus aucune croyance en la loi morale : et en vérité ce spectacle sera effrayant.

VI

Il faut espérer que ce jour ne luira jamais pour notre pays, parce qu'on n'attendra plus très longtemps avant de se décider à appliquer le véritable remède.

Quel est donc ce remède? Comme on peut s'y attendre, les recettes proposées sont nombreuses.

Quelques-uns disent : Puisque la société moderne ne se peut accommoder de la pratique des vertus qui ont assuré la prospérité des générations antérieures à la nôtre, il y a là un signe que cette société est mauvaise; il faut la changer et restaurer les grands principes d'autorité et d'obéissance. On sait ce qu'on doit penser de cette proposition : les fleuves ne remontent pas à leur source et les forces qui nous entraînent défient dans leur puissance les vaines rébellions de l'homme.

Quels sont ceux qui seront choisis pour commander et ceux qui auront mission d'obéir? Personne ne le dit et chacun suppose en sourdine que ses amis seront chargés de commander. Et puis n'entend-on pas chaque jour ces partisans de l'autorité et de l'obéissance déplorer la facilité avec laquelle d'honnêtes ouvriers suivent le mot d'ordre de chefs peu qualifiés pour les commander, et de braves électeurs suivent la consigne du comité local? Sans doute on établit en théorie des distinctions entre l'obéissance et l'abaissement du caractère; mais n'est-il pas évident aux yeux de ceux qui veulent saisir les réalités palpables de la pratique, que le jour où celui qui obéit doit discerner entre les personnes qu'il doit suivre, c'en est fait de l'obéissance et ce terme ne peut plus être employé sans jeu de mots?

Qu'on demande aux militaires si l'obéissance suppose l'appréciation personnelle du soldat!

Sans doute, disent d'autres docteurs, la société moderne, telle qu'elle est organisée, ne peut se développer sans la notion du devoir et de la loi morale, mais cette impossibilité n'a d'autre cause que l'organisation défectueuse dans laquelle nous vivons et qui contrarie continuellement les inclinations de notre nature... Le Fouriérisme, le Saint-Simonisme, le collectivisme et le socialisme se sont successivement inspirés de cette pensée et ont tenté de constituer une société qui donnât à chacune de nos inclinations une satisfaction si adéquate que l'homme ne sentît plus jamais la nécessité de se contraindre. Plusieurs pages de notre étude réfutent implicitement cette théorie et, si les hommes qui ont le mieux compris la plupart des mouvements de la société contemporaine, n'ont pas réussi à rendre la loi morale inutile, quels échecs n'attendent pas ceux qui se mettent directement en contradiction avec ces mouvements! On connaît l'histoire des Harmoniens de Fourier.

Enfin un troisième groupe de docteurs, reconnaissant que nos sociétés modernes ne sauraient, plus que leurs devancières, se se passer d'une idée supérieure aux intérêts matériels, mais refusant de croire que les principes de la morale puissent encore être proposés à nos contemporains incrédules, a imaginé de donner comme idéal à notre démocratie le Progrès indéfini de l'humanité; c'est la grande théorie évolutionniste, deuxième manière, théorie dans laquelle Dieu ne serait plus au commencement de l'humanité, mais à la fin, et où par suite l'homme ne devrait accomplir aucune action mauvaise afin de ne pas compromettre le perpétuel devenir de l'humanité et de collaborer au grand œuvre de la génération de Dieu.

Quelques intellectuels, que la lassitude du connu a disposés aux abstractions les plus extraordinaires, ont pu se laisser séduire par de pareilles chimères, mais leur naïveté a dû être grande s'ils ont pensé que leurs contemporains accepteraient pour si peu d'engager contre leurs propres inclinations les rudes batailles dont la conscience est le théâtre.

Ces trois remèdes auxquels on peut rattacher la plupart des autres sont donc sans valeur. Essayons de dégager par le méthode d'observation le seul qui puisse être appliqué, et que les pages qui précèdent ont déjà fait pressentir. Puisque la société moderne est *un fait* et puisque, d'autre part, l'observation de la loi morale est une nécessité sociale, scientifiquement constatée, il faut concilier cette loi morale avec la société moderne. Cette conciliation est-elle possible? « Oui certainement, répond l'observation, puisqu'elle existe. »

Ce fut au mois de septembre 1896 que cette solution, déjà plusieurs fois entrevue au cours d'un voyage aux États-Unis et de plusieurs séjours en Angleterre, se dégagea pour nous dans sa lumineuse clarté : nous assistions alors à un congrès des Trade-Unions britanniques qui se tenait à Édimbourg et nous eûmes l'occasion de converser à maintes reprises avec plusieurs leaders ouvriers. Efforçons-nous de nous instruire à l'exemple de ces hommes qui, aux États-Unis ou en Angleterre, ont manifestement trouvé la solution cherchée.

D'abord ces hommes, par le fait même qu'ils vivent en chair et en os, qu'on peut voir leur visage, entendre leur voix, serrer leur main, convainquent d'erreur ceux qui, à droite ou à gauche, prétendent que la société moderne ne peut se concilier avec la loi antique et qui concluent à la nécessité de modifier la première ou d'abandonner la seconde. Ces hommes sont, à n'en pas douter, les représentants qualifiés de cette société moderne qui les proclame les meilleurs de ses enfants. Ils sont aussi, d'une manière non moins certaine, les représentants de la loi morale. On a bien cherché, au temps où les premiers apparurent, à exclure de l'aristocratique association des gens vertueux ces collègues qui comprenaient si mal la résignation, l'obéissance et le respect de la hiérarchie sociale; mais un ange tutélaire et malin semblait arrêter toujours sur l'extrême limite du précipice ces confrères dont les actes et les paroles déplaisaient si souvent, et leur orthodoxie morale restait inattaquable au moment même où leurs surveillants jaloux croyaient déjà tenir la preuve de leur hérésie. D'autre part, leur influence moralisatrice sur leurs concitoyens oublieux de

la vertu était si manifeste, elle contrastait si nettement avec l'impuissance de tant d'autres moralistes réputés plus orthodoxes, qu'il a bien fallu renoncer à une excommunication dont le coup eût été si rude à ceux qui l'eussent prononcée.

Comment donc ces hommes nouveaux sont-ils parvenus à nouer cette alliance entre deux forces réputées inconciliables?

Profondément convaincus, par le contact avec la vie pratique et par la clairvoyance naturelle de leur esprit, de la double nécessité de vivre conformément aux exigences de la société moderne et aux prescriptions de la loi morale, ils considèrent comme des prémisses d'une certitude rayonnante les vérités péniblement exposées dans ces pages; puis, sans s'inquiéter de savoir si leur attitude est ou n'est pas conforme à celle de leurs devanciers, ils s'avancent dans la vie, préférant les actes à des critiques ou à des lamentations et prenant pour guide leur double loyalisme aux institutions nouvelles et à la loi du devoir. Ils sont bien résolus à ne faire aucun acte qui ne soit *simultanément* et *parfaitement* conforme aux exigences actuelles de la vie et aux prescriptions de la morale. Or il s'est trouvé que l'observation simple et naturelle de ce double loyalisme a été facile et exempte de luttes, et ces hommes ont constaté à maintes reprises qu'une meilleure adaptation à la vie moderne les poussait à une moralité plus haute et qu'une moralité plus élevée les portait à se mieux adapter aux exigences de leur temps.

Sans doute ils ne pratiquent plus au sens ancien du mot l'obéissance, la résignation, la mortification, le détachement; mais qui donc a pu jamais soutenir que l'humanité dût, jusqu'à la fin des temps, pratiquer, en quelque sorte à tort à travers, ces vertus dans le seul but de les pratiquer? S'ils sont membres d'une association politique, religieuse ou de travail, ils luttent avec vaillance pour faire prévaloir dans la direction du groupe auquel ils appartiennent les idées qu'ils croient les meilleures, et, s'ils ne réussissent pas, ils reconnaissent leur défaite et se soumettent, jusqu'à la prochaine occasion, de recommencer une lutte loyale; s'ils sont dans l'adversité, ils ramassent toutes les énergies de leur robuste nature afin de s'y soustraire, et, s'ils n'y

peuvent parvenir complètement, ils acceptent avec vaillance les difficultés qu'ils ne désespèrent pas de surmonter; enfin, ayant confiance en Dieu et en eux-mêmes, ils ne craignent pas d'accepter la charge d'une nombreuse famille, d'accepter de lourdes responsabilités et d'exposer toujours à de nouveaux hasards la fortune amassée. Ne sont-ce pas là d'admirables manières de pratiquer à notre époque l'obéissance, la résignation et le détachement?

Puisque les circonstances présentes exigent pour le succès temporel l'activité dans le travail, l'énergie de la volonté, la probité de l'intelligence toujours prête à discerner le vrai, le respect du prochain, la maîtrise exercée sur soi-même, il importe d'utiliser dans le domaine de la moralité ces qualités, qui, loin d'être contradictoires avec la vertu, en sont d'indispensables auxiliaires.

En quoi cette conception de la vertu est-elle inférieure à l'ancienne?

Si l'on a pu trouver beau qu'un homme doué de force physique et dont les mains agiles eussent pu accomplir les travaux les plus divers, consentît, dans un but élevé, à ne conserver que l'indispensable de la vie physique, à baisser les yeux, à mettre un bandeau sur ses oreilles et à laisser ses mains inertes, pourquoi nierait-on qu'il est beau aussi de développer toujours davantage sa force physique, la puissance de sa vue, la finesse de ses oreilles, la souplesse et la vigueur de ses mains, afin que toutes ces énergies soient plus agissantes et mieux assurées de faire le bien?

Si des religieux ont pu, par amour de Dieu, se retirer dans le désert et se soumettre aux austérités les plus sévères, un évêque américain peut aussi, par amour de Dieu, installer au centre de Saint-Paul, de Chicago ou de New-York un bureau confortablement installé, où toutes les ressources de la civilisation moderne serviront à une diffusion plus rapide et plus large de la parole de vie.

Oui certes, elle a pu paraître élevée et grande cette conception politique en vertu de laquelle un être humain, croyant tenir

directement de Dieu par l'effet d'une mystérieuse élection le droit de commander à tout un peuple, et assez vaillant pour pouvoir envisager sans en être écrasé la responsabilité qui pesait sur ses épaules, devait user de son pouvoir suprême pour le bien de la nation ; les sujets de leur côté devaient obéir comme on obéit à un père qui ne peut vouloir que le bien de ses enfants ; mais on peut ne pas trouver moins belle l'organisation moderne de nos démocraties se gouvernant elles-mêmes et trouvant dans la sagesse et l'indépendance de leurs citoyens le contrepoids nécessaire à tout gouvernement.

Ce sont là deux genres de beauté : l'un et l'autre s'équivalent et on peut sans audace avertir ceux qui persisteraient à préférer le premier, que leurs contemporains optent manifestement en faveur du second. Arrière donc ceux qui voudraient enchaîner l'humanité à une forme déterminée de vertu ! l'humanité, toujours en marche vers le mieux, n'est pas près d'avoir épuisé la série des applications dont la loi morale est susceptible : tels les grands artistes de tous les temps traduisent en des formes sans cesse renouvelées l'unique Beauté Increéée.

Encore faisons-nous une concession injuste aux esprits timorés en disant que nos sociétés modernes sont, autant que les anciennes, favorables au respect de la loi morale ; en réalité elles le sont davantage, et voici pourquoi.

La moralité est par essence un fait personnel, et plus se restreignent le nombre et la puissance des forces extérieures qui peuvent pousser un homme à faire un acte bon ou le détourner d'un acte mauvais, plus aussi nous avons l'assurance que le seul sentiment du bien et du mal peut guider la conscience : or c'est précisément, nous l'avons vu, le grand phénomène en train de s'accomplir : les cadres extérieurs disparaissent et bientôt les sociétés, ne pouvant plus guère compter sur aucun auxiliaire extérieur, seront mises en demeure, sous peine de périr, de cultiver dans le for intérieur de chacun de leurs membres la disposition persévérante à se conformer en tout aux prescriptions de la loi morale. Alors on ne verra plus la moralité baisser dans une ville parce qu'un homme y aura installé quelques fiacres, et l'apparition d'une loco-

motive apportant quelques feuilles licencieuses n'ébranlera plus la vertu d'une population.

Telle est précisément une des raisons pour lesquelles ces hommes nouveaux, qui ne veulent retrancher aucune des lois de la morale, aiment si passionnément le temps dans lequel ils vivent. Ils y voient aussi une adaptation plus juste de la forme extérieure de la société humaine aux enseignements moraux : depuis plus de dix-huit siècles on enseigne que les hommes sont égaux en dignité et les enfants d'un même Dieu, appelés à une même destinée éternelle : qui n'aperçoit les difficultés que rencontrait la diffusion de cette doctrine, si on voulait qu'elle fût autre chose qu'une théorie abstraite, tant que la société était hiérarchisée en classes et que le prince et le seigneur étaient si manifestement supérieurs au manant et au serf?

De même depuis plus de dix-huit siècles, on enseigne que la responsabilité est individuelle et que nous serons jugés sur nos actes personnels et non pas sur ceux de nos parents ou de nos supérieurs : n'est-il pas bon que la société reflète autant que possible ces traits essentiels de la vie morale et que la disparition des privilèges de noms, de classe, de profession paternelle, voire même de fortune, prépare les âmes à mieux comprendre cette grande doctrine morale ?

Ces hommes nouveaux voient toutes ces choses, et parce qu'ils les voient ils se passionnent autant et plus que les autres pour toutes les grandes pensées qui remuent leurs contemporains, la liberté et la démocratie, la science et l'amélioration du sort des petits par une meilleure répartition des richesses. Ils aiment la société moderne comme toute force aime le milieu plus favorable à son expansion, comme l'aigle aime les hauts sommets d'où il s'élance plus impétueusement dans l'espace, et d'où son œil puissant contemple de plus larges horizons.

Enfin nous devons, pour être complet, relever un dernier trait dans la psychologie morale de ces hommes : ils croient presque tous à la Divinité de Jésus-Christ. Ils considèrent ce dogme comme l'assise nécessaire de la moralité : ils constatent que la fidélité à l'enseignement du Christ élève et grandit l'homme, et

qu'au contraire la créature baisse et décline lorsqu'elle rejette cet enseignement : cette raison de croire, qui est, on le sait, la grande raison anglo-saxonne, leur suffit, et ils croient.

Tels sont ces hommes nouveaux. Faut-il dire que tous ne vivent pas de l'autre côté de la Manche ou de l'Atlantique et qu'il y a dans notre pays de petits groupes de Français qui s'efforcent de suivre leur exemple? Ces Français nouveaux ont encore l'enviable privilège de s'entendre qualifier d'hommes dangereux ou immoraux par le parti des gens vertueux, et de sacristains ou de rétrogrades par le parti adverse : mais la vérité triomphera certainement des préjugés ou de la malveillance. Aussi leur nombre ne peut-il manquer de s'accroître. Nous voudrions seulement, en terminant, leur donner un avertissement, afin qu'ils ne s'attristent pas éventuellement sans motif et que leurs adversaires ne s'abandonnent pas à la joie d'un triomphe apparent.

Ces Français entreprennent une œuvre nécessaire, mais singulièrement difficile : aussi doivent-ils s'attendre à des mécomptes et à des trahisons. Ce serait un doux rêve que celui dans lequel on contemplerait une grande nation passant sans secousse du régime politique de Louis XIV ou de Napoléon Ier au régime d'une démocratie sage et pondérée; mais ce n'est qu'un rêve et la réalité est moins belle; tel jeune homme, qui n'a plus à obéir à son père comme on obéissait autrefois, en profitera pour s'abandonner aux caprices de ses passions, et l'ouvrier à qui le patron ne commande plus se croira autorisé à formuler les revendications les plus excessives. C'est ce que nous appellerons le règne passager de la gaminerie.

On ne manquera pas de mettre ces sottises au compte de ceux qui auront prêché à leurs concitoyens l'initiative, le sentiment de la dignité humaine, l'amour de la science et du progrès matériel. Il faut être préparé à ces reproches immérités, et surtout ne jamais céder à la tentation de revenir à la solution, en apparence si simple, de l'autoritarisme. Malheur à ceux qui succomberaient à cette tentation : ils perdraient le bénéfice des résultats obtenus et ouvriraient la porte à tous les excès, *car rien n'est plus funeste que la restauration de l'autorité dans des organismes*

que réclame le bien public et aux fonctions desquels elle est, par nature, incapable de pourvoir. Encore une fois, l'œuvre est difficile : mais le serait-elle mille fois davantage, qu'il faudrait encore ne pas hésiter à l'entreprendre, car elle est nécessaire.

***

ESSAI

D'UNE CRITIQUE SOCIALE DE LA CRITIQUE

II

LES TATONNEMENTS DE LA SCIENCE APPLIQUÉE A LA LITTÉRATURE

Nous avons vu (1) qu'on peut concevoir la critique littéraire sous plusieurs aspects, tous légitimes, et qu'on peut lui faire jouer divers rôles, selon le besoin particulier que l'on se propose de satisfaire chez les lecteurs. Beaucoup de critiques ne cherchent qu'à « juger », et pour cela, qu'ils le veuillent ou non, s'appuient sur des « principes » plus ou moins philosophiques. C'est leur droit évidemment, mais nous n'avons pas à nous en occuper ici. Ce qui nous a intéressé, c'est l'orientation de toute une nombreuse classe d'esprits vers une forme plus scientifique de la critique. Les siècles précédents n'ont guère connu que le critique *qui apprécie les résultats*. Le critique le plus goûté, de nos jours, c'est le critique *qui explique les causes*. Même dans le domaine des choses littéraires, le public manifeste un désir de plus en plus vif de comprendre. Ce désir existant, des hommes se sont offerts à le satisfaire. De quelle façon, jusqu'à ce jour, l'ont-ils satisfait?

(1) Voir la livraison précédente.

I. — L'IDÉE DE SAINTE-BEUVE ET LE SYSTÈME DE TAINE.

Le premier effort dans ce sens paraît avoir été tenté par Sainte-Beuve. Si l'auteur des « Lundis » s'est taillé la renommée que l'on sait dans la première moitié de notre siècle, il le doit à cette innovation dans la méthode, innovation qu'il a eu d'ailleurs le bon goût de ne pas réduire officiellement en système, car si elle constituait un progrès relatif, elle ne contenait encore, en réalité, que les germes confus d'une véritable méthode scientifique.

Sainte-Beuve s'est expliqué toutefois, en manière de digression rapide, au cours d'une de ses causeries. Selon lui, ce qui doit intéresser dans un écrivain, c'est moins le poète ou le prosateur que l'homme même. Ses écrits n'ont de valeur que comme « signes ». Ils sont la représentation d'un certain état psychologique, et, s'ils ne nous suffisent pas pour reconstituer cet état, il convient de nous aider de toutes les ressources que peut nous procurer l'anecdote. Cherchons à voir les grands hommes en déshabillé, afin de les comprendre aussi complètement que possible.

« Tant qu'on ne s'est pas adressé sur un auteur, dit-il, un certain nombre de questions et qu'on n'y a pas répondu, ne fût-ce que pour soi seul et tout bas, on n'est pas sûr de le tenir tout entier, quand même ces questions sembleraient le plus étrangères à la nature de ses écrits : Que pensait-il en religion ? — Comment était-il affecté du spectacle de la nature ? — Comment se comportait-il sur l'article des femmes ? sur l'article de l'argent ? — Était-il riche ? était-il pauvre ? — Quel était son régime, quelle était sa manière journalière de vivre ? etc. — Enfin quel était son vice ou son faible ? Tout homme en a un. — Aucune des réponses à ces questions n'est indifférente pour juger l'auteur d'un livre et le livre lui-même, si ce livre n'est pas un traité de géométrie pure, si c'est surtout un ouvrage littéraire, c'est-à-dire où il entre de tout (1) ».

(1) *Nouv. lundis*, t. III, 28.

Sainte-Beuve, — remarquons-le bien, — n'aspire ici qu'à une connaissance plus parfaite de l'individu; mais il est déjà sur la pente au bout de laquelle apparaît le point de vue social. Chercher à savoir comment se comportait un auteur dans sa vie privée, c'est faire une enquête, plus ou moins régulière ou fantaisiste, sur le « milieu social » qui l'a nécessairement influencé, sur le genre de rapports qui le reliait à son entourage, c'est-à-dire, en définitive, sur des phénomènes sociaux.

On peut observer que les auteurs de biographies, lorsqu'ils prennent leur tâche au sérieux, sont portés généralement à présenter la figure qu'ils étudient dans un cadre à la fois sobre et vaste, qui donne une idée au moins sommaire, parfois intense et pittoresque, de l'époque où le héros a vécu. Ainsi fait Tacite dans la vie d'Agricola, considérée comme le chef-d'œuvre du genre. Pour mieux nous intéresser à son beau-père, l'historien le replace artistement dans son milieu, et nous donne en raccourci, à propos du vainqueur de la Bretagne, le tableau du monde romain sous Domitien, Nerva et Trajan. Nous voyons comment Agricola se rattache à ce monde tant par les circonstances de sa vie privée que par les différentes fonctions qu'il est appelé à remplir; et certaines pages que les esprits légers ont quelquefois traitées de hors-d'œuvre sont précisément celles qui jettent le plus de clarté sur le personnage distingué dont on veut nous détailler la carrière.

De même, en littérature, l'étude d'un état d'âme amène tout naturellement à l'étude d'un état social. Dans ces conditions, beaucoup de critiques ont fait de la Science sociale sans le savoir; car c'est le propre des sciences d'exister à l'état instinctif et diffus avant de se cristalliser, pour ainsi dire, en un ensemble ordonné et méthodique. L'alchimie tâtonnait depuis des siècles lorsque est apparue la chimie.

Il ne faudrait donc pas s'étonner de rencontrer, chez tel auteur relativement ancien, des pages, des phrases, des mots profonds ou sagaces dignes de figurer dans une étude sociale proprement dite; pas plus qu'il ne faut s'étonner de voir les alchimistes du moyen âge en possession de certaines combinai-

sons chimiques découvertes par hasard, au cours de manipulations assidues. Ce sont là ce que l'on pourrait appeler, selon le mot du poète latin, les *membra disjecta* de la science; mais la science n'apparaît que lorsqu'on cesse d'errer à l'aventure pour suivre le fil conducteur d'une méthode raisonnée.

Ce fil conducteur, on ne peut pas dire que Sainte-Beuve le possède. Il l'effleure seulement de temps à autre. Il faut arriver à Taine pour constater une tentative tout à fait sérieuse d'orientation scientifique dans l'interprétation des ouvrages de l'esprit. Sainte-Beuve allait du livre à l'homme. Taine prend à tâche de raccorder l'homme lui-même au groupe qui l'a produit et de montrer comment la littérature d'un peuple ou d'une époque donnés correspond, d'une manière rigoureuse, aux particularités sociales de cette époque ou de ce peuple. On sait comment il a choisi, pour appliquer sa méthode, l'histoire de la littérature anglaise, et comment, dans l'*Introduction* de cet ouvrage célèbre, il a exposé les principes qui l'avaient guidé.

Taine tient beaucoup, comme Sainte-Beuve, à connaître la vie des auteurs dont il étudie les œuvres, mais c'est en vue de saisir ce qu'ils ont de commun avec tout le groupe d'esprits qui les encadrait, les entraînait, et déterminait, par les mille influences de la vie journalière, leur façon de s'exprimer dans leurs écrits. Il cherche, dit-il « à lire par delà le blanc et le noir des pages, à voir sous la vieille impression, sous le griffonnage d'un texte, le sentiment précis, le mouvement d'idées, l'état d'esprit dans lequel on l'écrivait. » Pour cela, il faut décomposer la résultante qui a agi sur un écrivain en trois « forces primordiales » : la *race*, le *milieu*, le *moment*.

Le mot « race » n'est pas pris par Taine dans le sens où le prend aujourd'hui la Science sociale. La race, pour l'éminent critique, c'est tout simplement l'*hérédité*. Chaque grande famille humaine a son « génie » particulier, un je ne sais quoi qui « est dans le sang ». Parce que l'on est né d'un père germain, ou d'un père slave, ou d'un père arabe, on sera prédisposé, par une sorte de ressort physiologique, à penser de telle ou telle façon. Le seul fait de la naissance, de la descendance, ne déter-

mine pas uniquement la couleur des yeux ou des cheveux, la finesse ou la lourdeur des membres, la vigueur ou la faiblesse de l'organisme, mais encore les goûts, les inclinations que l'on manifestera plus tard, et, par contre-coup, la façon dont on jouera son rôle dans les divers groupements humains. C'est, en un mot, la fameuse théorie de l' « atavisme », si exploitée depuis lors par les physiologistes, les romanciers, les criminalistes et les auteurs dramatiques. Chose ironique : depuis la Révolution, le succès de l'atavisme a fait pendant au discrédit de la noblesse. A peine avait-on décrété que les ancêtres n'étaient rien pour l'homme, qu'on découvrait qu'ils étaient tout pour lui.

La seconde force primordiale, selon Taine, c'est le « milieu ». En quoi ce milieu consiste-t-il? Taine ne peut entendre par là, évidemment, l'influence des autres hommes en tant qu'il sont de la même race, puisque la race a son influence à part. Cette dernière conserve d'ailleurs la prééminence et le « milieu » n'intervient qu'à titre d'accident. « Sur le pli primitif et permanent viennent s'étaler les plis accidentels et secondaires. » Quels sont donc ces « plis secondaires », dont la réunion constitue le « milieu »? Taine n'entre ici dans aucun exposé scientifique et se contente d'une sorte d'énumération littéraire. Dans cette catégorie du « milieu » rentre d'abord le « climat » ; puis viennent les « circonstances politiques, et, encore distinctes de celles-ci, — les « circonstances sociales ». Que faut-il entendre par « circonstances sociales »? Taine n'en cite sommairement que deux exemples : le christianisme et le bouddhisme. Ces divers genres de causes, et d'autres sans doute qu'il n'a pas le loisir d'énumérer, forment ce que l'on peut appeler les « circonstances enveloppantes », et impriment à une race donnée une série de modifications qui changent quelque chose à son génie primitif, atavique, sans pourtant le détruire complètement.

La troisième force primordiale, c'est le « moment ». La combinaison de la race et du milieu ne donne pas, à toutes les époques, le même produit. Une génération est influencée par la génération précédente par cela seul qu'elle en a été précédée : « Outre l'impulsion permanente et le milieu donné, il y a la vi-

tesse acquise ». Taine veut dire, en un mot, qu'une même race, considérée dans un même lieu à des époques différentes, se présente sous des aspects différents.

Voilà le premier essai, — inconscient encore, — d'une application de la Science sociale à la critique. Nous disons « inconscient », car la Science sociale n'existe chez Taine qu'à l'état chaotique. L'auteur de l'*Histoire de la Littérature anglaise* est un précurseur, un intuitif, qui a le pressentiment de la méthode future, mais qui n'en aperçoit que les linéaments fondamentaux, confus encore et mal débrouillés. Son éducation de philosophe le ramène incessamment vers le point de vue psychologique et le porte à mêler certaines idées préconçues à l'observation des faits. Le positivisme, malgré son nom, était un véritable corps de doctrines spéculatives. Il combattait les principes *à priori*, au moyen d'autres principes *à priori*. En niant tout principe spirituel dans le monde et dans l'homme, il condamnait d'avance les connaissances religieuses, il méconnaissait le rôle de la liberté humaine, dont la vraie Science sociale doit tenir compte comme de tout autre fait « positif, » tout en la ramenant à sa juste valeur. La phrase si souvent citée : « Le vice et la vertu sont des *produits* comme le vitriol et le sucre, » donne une idée typique de cette tendance, qui comporte l'exagération d'une idée juste. Si Taine avait dit : « Un homme est vertueux ou vicieux dans la forme des lois sociales engendrées par son milieu », la maxime n'eût plus scandalisé personne, et eût perdu son odeur de philosophie matérialiste pour devenir l'énoncé d'une loi sociale dont la méditation se recommande à tous les prédicateurs.

Mais avant de montrer ce qu'on peut tirer de bon de la tentative de Taine, il convient de voir comment d'autres ont déjà essayé de l'amender.

II. — AMENDEMENTS IMPARFAITS A UNE THÉORIE IMPARFAITE.

L'œuvre de Taine n'est pas mal caractérisée par M. Brunetière : « Avec M. Taine, dit-il, si la critique ne devient pas une science, elle aspire à le devenir ; et en tout cas, elle cherche un supplé-

ment à ses moyens d'information dans les moyens, si je puis ainsi dire, dans les méthodes, et dans les procédés de l'histoire naturelle (1). »

Mais, cet hommage une fois rendu, l'auteur de l'*Évolution des genres* se sépare nettement de son prédécesseur, et une allusion du *Manuel* fait clairement le procès du système que nous venons d'exposer :

« Il ne faut pas multiplier inutilement les causes, ni, sous prétexte que la littérature est l'expression de la société, confondre l'histoire de la littérature avec celle des mœurs. Elles sont bien deux (2). »

A quelle cause faut-il donc s'adresser lorsqu'on entreprend d'expliquer les ouvrages de l'esprit? — A d'autres ouvrages de l'esprit. « De toutes les influences qui s'exercent dans l'histoire d'une littérature, la principale est celle *des œuvres sur les œuvres*. » Et l'on aurait tort de s'inscrire complètement en faux contre cette assertion. De même qu'un enfant, lorsqu'il apprend à parler, parle tout naturellement la langue des personnes qui l'entourent, de même un auteur, lorsqu'il commence à écrire, imite consciemment ou inconsciemment les livres qui lui tombent sous la main. Mais, tout en imitant, il a le désir de faire mieux, et de servir au public quelque chose qui pique suffisamment sa curiosité. De là une autre loi que M. Brunetière formule ainsi : « Nous voulons faire *autrement* que ceux qui nous ont précédés dans l'histoire : voilà l'origine et le principe agissant des changements du goût comme des révolutions littéraires ».

Quant à la théorie des milieux, M. Brunetière, en divers endroits de ses œuvres, la poursuit d'une sorte d'ironie. Il exerce quelque part sa verve à propos de ceux qui ne peuvent parler de Chateaubriand sans rattacher la nature de son génie aux landes, aux grèves, aux flots et aux brumes de Saint-Malo. Il constate impitoyablement que Saint-Malo a aussi donné naissance à Maupertuis, un savant, un géomètre, chez qui on se-

(1) *Évolution des genres*, t. I, p. 17.
(2) *Manuel*, Avertissement, III.

rait bien en peine de relever l'influence de tout ce décor armoricain. Et la critique porte juste, tant qu'elle vise les critiques sentimentaux et pittoresques qui interprètent maladroitement l'incontestable influence du lieu d'origine. Souvent ces interprétations ne sont fondées que sur des jeux de mots. Tel est le cas de Duruy, expliquant la finesse et la lucidité du caractère athénien par la transparence de l'atmosphère de l'Attique et les contours déliés de ses montagnes. Comme si la pureté de l'air et le dessin des collines n'étaient pas les mêmes dans la Laconie, où a fleuri cependant le type spartiate!

Cependant, lorsqu'il étudie les « modificateurs des genres », M. Brunetière se trouve amené à énoncer un système qui s'écarte assez peu de celui de Taine. Les modificateurs des genres sont de trois espèces : il y a d'abord l'hérédité ou la race, puis les milieux, subdivisés en conditions géographiques ou climatologiques, conditions sociales et conditions historiques; enfin l' « individualité » des auteurs. C'est donc surtout ce dernier point qui le sépare de Taine. Par exemple, il met sur le compte du « génie personnel » de Victor Hugo le fait d'avoir interrompu, par la publication des *Châtiments*, le courant qui se dessinait en faveur de la littérature impersonnelle.

Nous trouvons dans un ouvrage curieux, la *Critique scientifique*, de M. Hennequin, des déclarations non moins nettes contre la théorie des milieux. M. Brunetière sourit de voir naître à Saint-Malo le géomètre Maupertuis et le rêveur Chateaubriand. M. Hennequin s'offusque d'apercevoir, dans l'histoire, Euripide à côté d'Aristophane, Lucrèce à côté de Cicéron, Lope de Véga à côté de Cervantès.

« Les diverses périodes littéraires d'une même nation présentent constamment des génies différents et opposables. En d'autres termes, quelle que soit l'influence d'un milieu, qu'elle existe ou qu'elle n'existe pas, à toute époque, un écrivain notable au moins sur deux, ne l'a pas subi. Car une même cause ne peut produire des effets opposés (1) ».

(1) *Crit. scientifique*, p. 127.

On pourrait répondre, d'un mot, qu'il est très étonnant aussi de trouver parfois dans une même rue un boucher et un boulanger, deux hommes qui exercent des professions différentes. L'un des deux au moins, à ce compte, ne doit pas répondre aux besoins de cette rue. Mais nos observations trouveront place un peu plus loin.

M. Hennequin dit encore :

« D'une part, cette influence (celle du « milieu ») n'existe pas pour la plupart des suprêmes génies comme Eschyle, Michel-Ange, Rembrandt, Balzac, Beethoven; d'autre part, cette influence cesse à peu près d'exister dans les communautés extrêmement civilisées, telles que l'Athènes des sophistes, la Rome des empereurs, l'Italie de la Renaissance, la France et l'Angleterre modernes » (1).

Encore une exception pour les « suprêmes génies », qui, — il faut le croire, — diffèrent donc essentiellement du commun des hommes et sont formés d'une autre pâte que les simples mortels. D'autre part, voilà les « communautés extrêmement civilisées », comme Athènes, dépouillées de la faculté d'influencer les génies, même inférieurs, qu'elles voient naître. Les sophistes athéniens ne sont pas un produit athénien. Si Gorgias et Protagoras avaient vécu chez les Caraïbes, ils auraient sans doute orienté leur existence comme ils l'ont orientée au milieu des compatriotes de Périclès !

Malgré tout, M. Hennequin admet une corrélation entre l'écrivain et la société. C'est même pour l'établir aussi rigoureusement que possible qu'il essaye de fonder l'« esthopsychologie », c'est-à-dire « un ordre de recherches où les œuvres d'art sont considérées comme les indices de l'âme des artistes et de l'âme des peuples ». Plus clairement encore : « L'esthopsychologie est une science qui permet de remonter de certaines manifestations particulières des intelligences à ces intelligences mêmes et au groupe d'intelligences qu'elles représentent (2).

Remarquons ce mot « groupe ». Il indique, dans la théorie

(1) *Crit. scientifique*, p. 116.
(2) *Ibid.*, p. 20.

de M. Hennequin, la persistance du point de vue social, puisqu'il n'y a de Science sociale que là où l'on peut établir entre les hommes des rapports sociaux. Un écrivain correspond donc à un groupe, et comment cela? Par son génie. En créant son ouvrage, il crée en même temps un cercle d'esprits qui l'admirent. Au lieu d'être produit par un milieu, il produit lui-même une sorte de milieu plus ou moins diffus, un milieu intellectuel formé en réalité d'éléments épars, et qui consacre son succès définitif en conservant son culte.

« Une littérature, un art national comprennent une suite d'œuvres, signes à la fois de l'organisation mentale générale des masses qui les ont admirées, signes de l'organisation mentale particulière des hommes qui les ont faites. L'histoire littéraire et artistique d'un peuple, pourvu qu'on ait soin d'en éliminer les œuvres dont le succès fut nul et *d'y considérer chaque auteur dans la mesure de sa célébrité,* présente la série des organisations mentales types d'une nation, c'est-à-dire des évolutions psychologiques de celles-ci (1). »

Ceci posé, comment doit procéder la nouvelle science?

« D'un livre on déduit l'état d'âme d'un groupe. Mais ce groupe a réellement existé dans le temps ou dans l'espace; il existe parfois encore; il forme ou a formé *un milieu particulier,* sur lequel le plus souvent l'histoire ou le journal ajoutent des renseignements... C'est *ce groupe,* ses principaux représentants, sa formation, sa durée, sa condition, ses mœurs, que la synthèse sociologique devra retrouver... groupe d'individus que l'on aura appris à considérer, non plus comme les producteurs premiers ni de l'œuvre qui les rallie, ni des œuvres de leur temps, mais au contraire comme des êtres faiblement semblables à l'auteur de ce qui les émeut, et fixés dans cette similitude par cette émotion même (2). »

Comme Sainte-Beuve, comme Taine, M. Hennequin est obsédé par l'idée de reconstituer la « psychologie » des écrivains, leur état mental, le mécanisme intellectuel qui a opéré dans leur

(1) *Critique scientifique*, 159.
(2) *Ibid.*, 180-181.

cerveau l'élaboration d'un ouvrage. L'idée d'évoquer *le groupe* ne vient qu'après. On conçoit que M. Brunetière ait beau jeu contre cette prétention. « Que M. Hennequin, dit-il, déduise donc de l'*Odyssée* la « psychologie » d'Homère, lequel peut-être n'a jamais existé ; ou bien encore, de la *Chanson de Roland*, qu'il déduise, pour voir, celle du trouvère qui l'a composée (1). »

Voilà, en définitive, un beau conflit d'opinions entre les hommes compétents. Nous venons de résumer trois systèmes, qui ont des points de contact et toutefois se contredisent. Taine pose des principes absolus, dont il ne distingue pas très bien la portée. Brunetière et Hennequin réagissent contre des exagérations qu'ils devinent sans pouvoir les mesurer exactement. Tous deux s'entendent à rendre une grande part, dans l'élaboration d'une œuvre littéraire, à l'individualité de l'auteur. Mais tous deux sentent aussi le besoin de rattacher ces écrivains et ces écrits à la société qui les supporte, et à introduire des formules scientifiques là où régnaient jadis, exclusivement, l'appréciation des qualités et des défauts esthétiques.

Somme toute, ce sont trois pas en avant.

En l'état actuel de la Science sociale, peut-on tenter une mise au point de ces théories si analogues sous leurs divergences ? Peut-être bien ; et si, en tout cas, notre rectification est fautive, de plus avancés que nous dans l'observation sociale nous rectifieront nous-même plus tard.

III. — PEUT-ON ÉCLAIRCIR LA THÉORIE DES MILIEUX ?

Reprenons, si vous voulez bien, les trois « forces primordiales » de Taine : la race, le milieu, le moment. Nous verrons tout d'abord que le rôle de la première est insignifiant, et que l'intervention de la troisième est absolument illusoire.

Le fait de descendre de certains aïeux est un phénomène purement physique, lequel ne produit lui-même que des consé-

(1) *Questions de critique* (*La critique scientifique*).

quences physiques. Si certaines races conservent des mœurs caractéristiques, ce n'est pas à cause de l'influence du « sang »; c'est, — ne perdons jamais de vue cette vérité, — parce que la plupart des individus, après leur naissance, reçoivent à des foyers analogues des éducations analogues. Prenez un Espagnol au berceau, et faites-le élever chez des Russes. Prenez un tout petit Américain, et faites-le élever chez des Chinois. Ce « déraciné », une fois grandi, pourra présenter, dans la couleur de son visage et sa structure corporelle, des particularités qui le distingueront de son entourage; mais il y a toutes les chances du monde pour que sa façon de concevoir l'existence soit semblable de tous points à celle qui règne communément autour de lui.

On ne peut dire, sans doute, que le rôle de l'hérédité soit absolument nul. C'est ainsi qu'un nègre aura beau être élevé dans une famille blanche, ses éducateurs ne pourront le débarrasser de ce teint révélateur qui en fait d'avance la victime de certains préjugés sociaux. Et alors ce malheureux, par réaction. pourra concevoir des idées et des passions fort différents de ceux de son entourage, mais fort différents aussi de ce qu'il aurait éprouvé s'il était né au centre de l'Afrique. Il y aura une espèce de « choc en retour », exception qui se rattache étroitement à la règle. En outre, l'hérédité peut agir indirectement sur la moralité, par l'intermédiaire de certaines dispositions maladives, que la liberté humaine a d'ailleurs le pouvoir de neutraliser. En dehors de ces cas exceptionnels, nous ne voyons pas en quoi la « voix du sang » peut concourir à l'élaboration d'un état d'âme. Ceux qui croient voir d'autres influences sont tout simplement les jouets d'une poétique fantaisie.

Prise au sens physiologique, la « race » ne mérite donc pas le grand honneur que lui fait Taine. Maintenant, parlons un peu du « moment ».

Là encore, nous craignons fort que l'éminent écrivain n'ait été victime d'un mirage. Un événement quelconque, social ou non, se passe toujours dans le temps. Mais le temps, qui sert à

« ordonner » les événements entre eux, n'engendre rien par lui-même. Si la physionomie d'une société prise au seizième siècle, par exemple, diffère de la physionomie de cette même société prise au dix-neuvième, cela ne tient pas au « moment », ou du moins cela ne tient au moment que par métaphore. Cela tient en réalité, à ce que le « milieu » que l'on peut observer de nos jours diffère du « milieu » qui existait au seizième siècle. Les différences relevées proviennent du milieu et non du moment, et c'est sous cette dernière rubrique qu'il convient de les classer.

Le « milieu » reste donc seul, et l'on objectera à bon droit que c'est bien peu d'une seule catégorie d'influences sociales pour analyser les faits sociaux. L'objection est grave si l'on s'en tient, en effet, au système de Taine, qui a entrevu le rôle des milieux sans essayer une décomposition méthodique, un dénombrement complet de ces milieux.

Le grand ennemi de la science, c'est le vague. Or, il est évident que, sur cent auteurs qui écrivent ce mot « milieu », il y en a au moins quatre-vingt-dix-neuf qui se représentent surtout par là le « lieu » où vivait un auteur, puis, confusément, tout autour de celui-ci, quelques-uns des personnages avec lesquels il a eu des relations notoires. Cherchez bien, et presque toujours, vous ne trouverez pas autre chose sous le concept du milieu. Voilà pourquoi on en vient à s'étonner que le milieu de Saint-Malo ne produise pas exclusivement des hommes semblables à Chateaubriand, comme si le fait d'avoir vu des vagues identiques se briser sur les mêmes rochers par un ciel également gris devait obliger deux Bretons nés dans la même rue à écrire tous les deux le *Génie du christianisme*.

Le « milieu », ce n'est pas cela. Ou tout au moins, ce n'est pas que cela.

Les lecteurs de la *Science sociale* savent que le milieu d'un écrivain, c'est-à-dire l'ensemble des faits sociaux qui sont de nature à marquer leur empreinte sur son talent, peut se subdiviser en vingt-cinq catégories subordonnées les unes aux autres. Le talent préexiste évidemment à cette influence des faits sociaux, puisque influencer n'est pas créer. Les intelligences sont

inégales dès la naissance; mais les plus belles ne sont que des forces neutres, dont l'orientation sera due aux circonstances, aux occasions, en d'autres termes, à l'action combinée de tous les rouages sociaux dont la classification nous a été donnée par M. Henri de Tourville.

Taine n'a pas été sans soupçonner la possibilité d'une classification de cette nature, et semble en avoir entrevu, comme dans un brouillard, les premiers linéaments. Après avoir énuméré ses trois forces primordiales, il sent vaguement que cela ne suffit pas, et, pour marquer le domaine dans lequel ces forces doivent agir, il a recours à une métaphore, celle des « provinces » : « Si l'on dresse, dit-il, la carte psychologique des événements et des sentiments d'une civilisation humaine, on trouve d'abord cinq ou six provinces bien tranchées : la religion, l'art, la philosophie, l'État, la famille, les industries... (1) ».

Voilà malheureusement des « provinces » bien improvisées. Pourquoi ne sait-on pas au juste si elles sont cinq ou si elles sont six? Pourquoi les classe-t-on comme « provinces » au lieu de les classer comme « forces »? On ne sait trop; et l'on ne sait pas non plus pourquoi l'auteur place la religion au commencement et « les industries » à la fin, en passant par la philosophie et l'État qui sont rangés côte à côte. Avouons que cette « carte psychologique » satisferait malaisément un géographe amoureux de la clarté.

Lorsqu'on veut se rendre compte des causes qui ont pu orienter en telle ou telle direction le génie d'un grand homme, *il ne suffit donc pas* de se demander s'il est né à Saint-Malo ou ailleurs, quoique ce soit, bien entendu, la *première* question à se poser. Il faut encore faire porter son enquête sur la question du travail auquel lui et les siens ont pu se livrer, sur la propriété qu'ils ont pu détenir, sur les particularités que pouvaient présenter les biens mobiliers, le salaire, l'épargne dans ce petit groupe familial, sur l'organisation intime de ce dernier, son mode d'existence, les phases ou crises qu'il a pu traverser. Il est particuliè-

(1) *Introd. à l'Hist. de la litt. anglaise*, p. XXXIV.

rement nécessaire de rechercher l'influence du patronage, puisque aucun talent littéraire ne parvient à se révéler sans lui. Viennent ensuite le voisinage, les associations libres dont le grand homme a pu faire partie, la prise qu'ont eue sur lui les divers pouvoirs publics, l'action de sa race sur l'étranger et de l'étranger sur sa race, l'origine de cette dernière. Chaque « catégorie » elle-même ouvre le champ à diverses séries de questions. Voilà de quoi différencier bien des hommes, fussent-ils nés dans la même ville, comme Chateaubriand et Maupertuis, et alors même que l'équilibre différent de leurs facultés naturelles ne les aurait pas suffisamment différenciés.

Nous avons parlé du « patronage » nécessaire aux écrivains. Ces derniers en ressentent fortement les effets; mais les trois classes de faits sociaux que la Science sociale range sous la rubrique d'« auxiliaires du patronage » fournissent en général de quoi expliquer bien des choses dans la vie et les idées des hommes de lettres, des artistes ou des savants. Ces trois classes de faits sociaux : le commerce, les cultures intellectuelles, la religion, tiennent une grande place dans l'élaboration des ouvrages de l'esprit, et c'est en remarquant l'importance de la seconde que M. Brunetière a été amené à proclamer si hautement « l'influence des œuvres sur les œuvres ». La *littérature existante* constitue *une partie du milieu* qui agit sur les nouveaux littérateurs entrant en scène. Seulement, ce n'en est qu'une partie. On écrit toujours d'après les livres que l'on a lus, mais, ces livres posés, on peut s'en inspirer de mille façons différentes. Il faut donc que d'autres causes déterminent, étant donnée la littérature ambiante, la façon particulière dont le nouveau venu la modifiera.

Tout cela semble un peu aride. Ce n'est, au fond, que l'application stricte et sommaire des règles bien connues de toute méthode d'observation. Les lois sociales sont très compliquées, mais elles existent. Sophocle n'eût pas été Sophocle s'il fût né chez les Iroquois. Raphaël n'eût jamais manié le pinceau s'il fût né dans un donjon du moyen âge. Corneille et Racine n'auraient pas fait les vers qu'ils ont faits s'ils avaient été les contemporains de Victor Hugo. Quelles que soient les qualités naturelles appor-

tées par les grands écrivains, il y a, dans les mille attaches qui les relient au monde environnant, une force à laquelle leur génie ne peut pas plus se soustraire qu'un petit Anglais ne peut se soustraire, par exemple, à la nécessité de parler français, s'il est élevé dans une famille française.

M. Brunetière dit encore que le grand principe agissant des révolutions littéraires, c'est le désir que nous avons de faire « autrement » que ceux qui nous ont précédés. Voilà une remarque intéressante, mais qui fait rentrer le cas de la littérature dans celui de toutes les choses qui dépendent de la mode. Or la mode est un phénomène social. On peut le classer dans la catégorie du *mode d'existence;* et l'observation démontre que ce phénomène ne se produit pas avec la même intensité dans toutes les sociétés humaines. Il en est où l'on aime à changer de littérature comme d'habits. Il en est où l'on reste plus fidèles aux types anciens. Comment ? Pourquoi ? Dans quelle mesure ? Autant de questions que la Science sociale peut essayer de résoudre.

Sans doute ce qui est purement individuel échappe forcément à ses investigations. Elle ne prétend expliquer que ce qui lui est explicable. Elle ne peut entrer, à propos d'une œuvre de poésie, dans l'infiniment petit des détails, sauf lorsqu'ils attestent une influence caractéristique. Tout homme, littérateur ou non, porte le cachet de son milieu; mais, ce cachet, il faut aller le chercher où il se trouve réellement, et non ailleurs. S'il s'agit d'un mathématicien, on n'aura pas à éplucher ses théorèmes de mathématiques. Un problème bien résolu par un géomètre de Saint-Malo ne diffère en rien du même problème bien résolu par un géomètre de Pékin. De même, il est tel passage, dans l'œuvre d'un littérateur ou d'un poète, qui, pour une raison ou pour une autre, ne porte pas l'empreinte du milieu. Ce serait faire preuve d'esprit de système que de s'obstiner à l'y chercher. La méthode d'observation prescrit, en Science sociale comme ailleurs, un choix parmi les traits, d'importance inégale, que l'on étudie dans un sujet. Il n'y a lieu de retenir que les traits « typiques ». Ces traits typiques nous apparaîtront, tantôt ici, tantôt là, tantôt dans les choses dites par l'auteur, tantôt dans la manière

dont il les dit, tantôt dans les préoccupations dont elles témoignent, tantôt dans les circonstances qui ont environné leur publication. Ainsi comprise, l'observation peut saisir le savant comme le poète et démêler dans Chateaubriand et dans Maupertuis, puisque nous avons pris ces deux exemples, les quelques analogies que leur origine malouine a pu établir entre eux. Il ne s'agit pas de se demander pourquoi Maupertuis n'a pas été poète comme Chateaubriand, ou pourquoi Chateaubriand n'a pas été géomètre comme Maupertuis. Il s'agit de savoir si tous deux n'ont pas été poète et géomètre comme des Malouins, c'est-à-dire en conservant, de leur commun berceau, le goût commun des aventures, des voyages, de la lutte plus ou moins atténuée ou transformée. Mousquetaire, puis capitaine de dragons, Maupertuis quitte l'armée pour aller mesurer un méridien au cercle polaire. Il court en traîneau les steppes glacées. Il « aimait assez, dit la biographie de Michaud, les entreprises extraordinaires ». Nous le voyons se transporter à Londres, à Bâle, à Berlin, guerroyer en Silésie dans les troupes du roi de Prusse, se livrer à une guerre de pamphlets (de *corsaire*, eût dit Boileau), avec Voltaire, courir ensuite à Saint-Malo, à Bordeaux, à Toulouse, à Neufchâtel, et mourir finalement à Bâle. Parmi ses ouvrages se trouve une *Astronomie nautique, imprimée pour être envoyée dans tous les ports*. Chateaubriand, lui aussi, entre dans l'armée, part pour l'Amérique afin de tenter le fameux passage du Nord-Ouest, revient en France d'où il ressort pour faire le coup de feu avec les émigrés, passe d'Allemagne en Angleterre, lance son *Génie du Christianisme*, un livre de combat, choisit comme carrière la diplomatie, qui fait voir du pays, fronde le Premier Consul comme il a frondé les encyclopédistes, et comme il frondera plus tard la royauté qu'il défend. Il parcourt la Grèce, la Palestine, l'Espagne. En 1814, il lance un célèbre pamphlet contre Bonaparte, écrit de véhéments articles dans les journaux, bataille au congrès de Vérone pour procurer à la France l'honneur de batailler en Espagne. Il est dans l'aventure de la duchesse de Berry; il fait le voyage de Prague pour voir Charles X à un moment où ce voyage constitue une équipée difficile. Bref

ne saisit-on pas l'air de famille ? et cet air de famille n'apparaît-il pas plus lumineusement encore si, au lieu de comparer entre eux Chateaubriand et Maupertuis, on les compare tous les deux à quelque autre Malouin tout à fait typique, — par exemple, au grand corsaire Duguay-Trouin ?

Duguay-Trouin, c'est l'aventurier proprement dit, amoureux de la course dans les deux sens du mot, c'est le produit naturel et comme classique de ce « milieu » d'armateurs belliqueux, tournés dès leur enfance vers la perspective des expéditions plus ou moins lointaines et des campagnes capricieuses, hasardeuses, contre les vaisseaux ennemis. Évidemment, tous les habitants de Saint-Malo ne pouvaient être des corsaires. Quelques-uns d'entre eux ont pu être de bonnes gens bien placides, craignant la mer et cultivant leur jardin. Mais il n'en est pas moins vrai que cette population renfermait *une forte proportion de familles où le culte des aventures faisait partie de l'éducation,* et que les idées aventureuses pouvaient y germer dans les cerveaux plus facilement qu'ailleurs. A ce point de vue, Duguay-Trouin, Maupertuis, Chateaubriand sont bien des hommes de leur cité, et Lamennais, si l'on veut, en est un quatrième. Encore, dans cet aperçu rapide, ne pouvons-nous relever tous les traits de ressemblance qu'une étude plus approfondie permettrait sûrement de saisir.

Nous avons insisté sur cet exemple, pour ne pas trop glisser dans l'abstraction. Terminons par une remarque importante : les quelques Malouins que nous venons de citer ont cela de particulier qu'ils sont devenus célèbres. Comment cela ? Que signifie, au point de vue social, la célébrité ? C'est ici que nous retrouvons M. Hennequin. Tout génie, nous dit-il, rallie à lui un groupe d'esprits qui lui sont sympathiques. L'écrivain n'est pas le produit d'un milieu, mais il produit lui-même un milieu, grâce à l'admiration qu'il inspire. Nous pensons qu'il n'est pas difficile de dissiper ce malentendu. Il est parfaitement vrai que les grands écrivains se « créent » un cercle plus ou moins large d'admirateurs ; mais, pour que l'admiration aille vers eux, il faut de toute nécessité qu'il existe préalablement une conformité particulière

entre l'état d'âme du futur groupe et celui de l'écrivain qu'il doit adopter. En d'autres termes, l'écrivain se trouve *satisfaire les besoins intellectuels* d'une certaine fraction de la société, et c'est la seule cause de sa gloire. Un poète qui, par impossible, eût rimé au dix-septième siècle comme Victor Hugo, fût mort dès le premier jour dans le ridicule. *Il n'eût pas existé.* Quelqu'un qui s'aviserait de publier aujourd'hui un poème en vers grecs ne serait pas lu, eût-il reçu du ciel le génie d'Homère. Pourquoi? Parce que ce besoin intellectuel, lire des vers grecs, n'existe plus de nos jours. D'où il résulte qu'un Malouin qui naîtrait aujourd'hui avec des dispositions naturelles identiques à celle de Duguay-Trouin devrait renoncer à l'espoir d'acquérir une illustration semblable. L'inexorable milieu ne s'y prête plus.

Somme toute, la conception de M. Hennequin, relativement à ces groupes d'esprits qui font cortège à un grand homme, contient une forte part de vérité. Il pousse des boulangers dans les agglomérations qui ont besoin de pain. Il pousse des bouchers dans les agglomérations qui ont besoin de viande. Il pousse des chefs militaires dans les agglomérations qui se trouvent contraintes à lutter. Il pousse des médecins là où il y a des malades, et des avocats là où il y a des plaideurs. De même, il pousse des savants, des artistes, des poètes, là où un nombre suffisant de personnes instruites éprouvent le besoin d'être approvisionnées de science, d'art ou de poésie. Et de même que ceux-là seuls réussissent, parmi les boutiquiers, qui savent contenter le goût du public, de même ceux-là seuls, parmi les écrivains ou « intellectuels » arrivent à ce que l'on appelle la gloire, qui ont su toucher la fibre voulue dans l'âme de leurs contemporains.

Qu'on ne se scandalise pas du prosaïsme de notre comparaison. La littérature, la science et l'art peuvent être des choses nobles et éthérées, tant que l'on voudra, mais la *réussite* des littérateurs, des savants, des artistes, constitue au plus haut degré un phénomène social, justiciable des lois qui régissent toutes les relations humaines. Cette réussite est un effet, et il faut que cet effet ait des causes. Cet effet est, — nous le voyons, — un groupe-

ment, et il doit s'expliquer par les causes qui expliquent tous les groupements, de quelque espèce qu'ils soient. Or la Science sociale a déjà déterminé, et classé en vingt-cinq catégories, les groupes de faits auxquels on doit s'adresser, dans un ordre recommandé par l'expérience, pour avoir l'explication des relations si compliquées et si variées qui peuvent s'établir entre les hommes, en vue de n'importe quel besoin. C'est donc à cette méthode qu'il faut avoir recours pour comprendre l'avènement des réputations, littéraires ou autres. La Science sociale n'a rien à voir sans doute, nous l'avons dit, dans l'appréciation des qualités et des défauts, qui relève de l'esthétique ou de l'opinion personnelle; mais tout un côté de la critique lui appartient : le côté social, par lequel on rattache à l'évolution des mœurs les diverses manifestations du mouvement littéraire; et c'est, on en conviendra, le côté qui intéresse le plus aujourd'hui.

G. d'Azambuja.

L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE

II

LES POPULATIONS RURALES DU NORD ET DE L'EST

Dans un premier article (1), nous avons étudié la population agricole des landes du Nord-Ouest, et signalé les caractères très spéciaux des groupes cantonnés dans le Lunebourg, l'Oldenbourg et la Frise. Nous avons rappelé les origines et les migrations des Germains de la Plaine saxonne, la formation qu'ils ont reçue de ces origines ainsi que les causes locales de leur extraordinaire stabilité, de leur résistance aux crises contemporaines, de leur force d'expansion. Nous avons vu aussi comment le milieu agit sur les paysans frisons, et fait d'eux des défricheurs sobres et infatigables, ou des éleveurs de bétail indolents et jouisseurs, selon le cas. Aujourd'hui nous allons parcourir une région assez semblable à la précédente dans son aspect général, différente pourtant dans le détail au point de donner naissance à des phénomènes sociaux bien distincts. L'organisation du travail n'étant plus la même, à cause de la nature différente du lieu, l'organisation des familles patronales et ouvrières doit aussi différer, nécessairement. C'est là une loi naturelle dont nous allons vérifier une fois de plus la rigueur inflexible.

(1) V. la *Science sociale*, mars 1898, page 145.

I

Les plaines du Nord et de l'Est appartiennent au même ancien fonds marin que celles du Nord-Ouest. Elles présentent aux regards des espaces assez analogues pour l'œil qui les examine dans l'ensemble, avec leurs molles ondulations, les vallées longues et étroites qui les sillonnent, leurs bois de pins à l'horizon, leurs cultures coupées de pâtures et de bruyères, leur ciel souvent plombé, leurs étangs, leurs lacs, leurs marais et leurs brouillards. Le climat aussi est à peu près le même. Mais une étude plus attentive des lieux révèle des différences très notables entre ces deux zones. La région du Nord-Est renferme dans ses limites beaucoup de terres fertiles, notamment le long des côtes, sur le versant méridional des chaînes de collines basses qui ont retenu les anciennes alluvions marines, et au fond des vallées où se dépose l'apport des cours d'eau. De plus, les bancs de calcaire et de marne qui affleurent çà et là forment dans les sables comme des îles où la végétation rencontre un milieu favorable.

Celui-ci trouvait cependant presque partout des obstacles assez graves. Le climat de ces pays est rude. L'hiver, long et froid, est suivi, après une courte transition printanière, par un été très chaud, mais assez court. Les pluies sont relativement rares, car les nuages, poussés par les vents du Nord, se portent promptement vers les montagnes alpestres, sans se condenser sur la plaine. Le sol est arrosé surtout par les rapides fontes de neige du printemps, auxquelles succède bientôt le brûlant soleil de l'été. C'est proprement le climat des steppes. Aussi ce pays est-il resté bien longtemps un simple et ultime prolongement du royaume des herbes, qui couvrait alors la plus grande partie de l'Asie et près des deux tiers de l'Europe. Les plantes ligneuses ne poussent point sans soins spéciaux dans de tels climats; les bois et les forêts de faible étendue, que l'on rencontre aujourd'hui entre la Baltique et le pied des plateaux, ont presque tous

été plantés par la main de l'homme. Ajoutons que les minéraux industriels sont rares dans ces plaines; l'argile et la chaux sont seuls un peu répandus.

Nous savons déjà comment cette région mélangée de prairies, de landes, d'eaux stagnantes et de tourbières, coupée de grands fleuves, fut occupée successivement par les Germains et par les Slaves (Wendes), et comment aussi les Germains en reconquirent la plus grande partie après le neuvième siècle de notre ère. Continuant leurs efforts jusqu'à l'époque contemporaine, ils ont repoussé, détruit, annexé ou absorbé les Wendes jusque bien au delà de la Vistule. Quelques détails sur ce long drame ne seront pas inutiles pour la bonne compréhension des faits actuels.

La reconquête a été menée par des éléments très différents, qu'il importe grandement de distinguer tout d'abord, car leur action n'a pas été la même, tant s'en faut. Ce sont : 1° les immigrants individuels; 2° les conquérants militaires féodaux; 3° les Ordres de chevalerie; 4° l'État moderne. Certaines de ces catégories ont agi à peu près de même en ce qui concerne la reprise du pays, mais elles ont opéré tout autrement pour l'organiser.

Les immigrants individuels sortaient le plus souvent de la race saxonne, dont le foisonnement toujours actif la faisait déborder sur toutes les frontières de ce type extraordinaire. Ils avançaient peu à peu, un à un, obtenant ici une concession de terre, occupant là-bas une bande aride, une tourbière déserte, gagnant du terrain de proche en proche, avec une obstination silencieuse, parmi les Slaves qui méprisaient leur aptitude et leur application au travail des champs. Toutefois un obstacle grave s'opposait à leur multiplication trop intense : les Wendes, mauvais paysans, conservaient des troupeaux aussi nombreux que possible et n'admettaient pas que la charrue entamât trop profondément le pâturage commun. De là des persécutions périodiques qui arrêtaient pour un temps l'immigration saxonne.

Plus tard, après le triomphe de Charlemagne en Germanie, et la fondation des grands fiefs féodaux au delà du Rhin et du Weser, on organisa la guerre contre les clans turbulents et pillards de l'Est. Charlemagne lui-même la dirigea d'abord, et conquit

des provinces entières sur la rive gauche de l'Elbe. On passa ensuite sur la rive droite et les Slaves reculèrent vers l'Oder. En fait, la lutte fut continuelle entre les deux races durant des siècles. Dans les temps modernes, après la constitution du royaume de Pologne, elle devint intermittente, mais ne cessa qu'après le partage de cet État slave. L'émigration individuelle reprit alors toute son activité, et les Slaves russes durent prendre les mesures les plus énergiques pour la contrarier, craignant qu'elle ne réussît à préparer et à provoquer un jour la reprise des opérations armées. Les deux races demeurent ainsi en état de concurrence constante, si marquée et en quelque sorte si nécessaire, qu'on les voit aujourd'hui près de se retrouver et de s'aborder à l'autre bout du continent d'Asie, dans les mers de Chine.

La conquête armée a donné des résultats sociaux très particuliers, voici comment. D'abord, la conquête opérée par les bandes germaniques n'avait pas pour effet de vider le pays de ses occupants slaves ; il en restait beaucoup, qui formaient le fond de la population. A côté de ces Slaves, quelques colons saxons, venaient s'établir çà et là. Enfin les conquérants proprement dits, saxons ou francs, se superposaient à l'ensemble des habitants, se taillaient des domaines et constituaient la féodalité, mais une féodalité différente de celle des pays de l'Ouest. En effet, à l'Est, entre l'Elbe et l'Oder, on était constamment menacé par les retours offensifs et par les pilleries des voisins slaves, car on confinait au grand réservoir de la race, si bien qu'elle pouvait indéfiniment se recruter. Les Germains de l'Est prirent donc une physionomie bien différente de celles de leurs congénères occidentaux. Ils restèrent militarisés, batailleurs et conquérants. On connaît le type du *markgraf*, ou comte de la frontière, toujours à cheval et l'épée à la main, ne songeant qu'à une chose : repousser le Slave pillard et païen, entrer chez lui, le piller à son tour et finalement le soumettre. Tel était le métier proprement dit de la noblesse de l'Est ; c'est lui qui a formé, façonné, ces princes ambitieux et ces hobereaux avides, fondateurs des États orientaux de l'Allemagne d'abord, du royaume de Prusse ensuite. Absorbés par leurs préoccupations guerrières et politiques, ils ne pouvaient s'occuper

de la direction du travail agricole ou industriel. Sans doute, ils constituèrent des domaines, mais sans y attacher l'intérêt personnel qui animait ailleurs le pur Saxon. En fait, la terre ne fut sérieusement occupée que par les paysans de l'Ouest immigrés, spontanément ou sur l'appel des seigneurs, et par l'État, c'est-à-dire par les princes, qui s'emparèrent de vastes domaines confisqués ou tout à fait vacants. Sans doute, il se constitua ainsi une assez forte classe de paysans libres, qui prospéra sous la protection de la noblesse militaire. Mais ce patronage incomplet ne tarda pas à devenir un grave danger pour la classe rurale. En effet, lorsque les Polonais eurent embrassé le christianisme et formé un État particulier, on fut obligé de les admettre dans la famille des peuples occidentaux, et il fallut en même temps cesser de leur courir sus. Les guerres devenant moins fréquentes, moins aisées et moins profitables, la noblesse chercha de nouveaux moyens d'existence. Elle vit alors à côté d'elle des paysans qui vivaient dans l'aisance par le travail agricole, des bourgs qui commençaient à s'enrichir par le travail industriel. Aussitôt les nobles aperçurent le parti qu'on pouvait tirer de cette population de petites gens, de ces terres souvent fertiles, et retombèrent de tout leur poids sur la classe rurale. Au premier abord, il pouvait paraître inique de déposséder et d'écraser de charges des compatriotes et coreligionnaires, mais nous avons vu déjà comment les juristes de l'école italienne s'étaient chargés de dissiper ces scrupules. Au quinzième et au seizième siècle, les seigneurs reprirent aux paysans les terres qu'ils occupaient à titre d'hommes libres ou de tenanciers perpétuels, et les leur rendirent à titre de colons temporaires soumis aux plus rudes exigences. L'industrie et le commerce se virent en même temps accablés d'impôts, de péages, d'exactions. La Réforme accentue encore ce mouvement rétrograde en renforçant le pouvoir des nobles, en laïcisant les biens d'Église, en supprimant l'influence généralement modératrice du clergé. C'est ainsi que les seigneurs s'improvisèrent patrons agricoles, et mauvais patrons, car, bientôt repris par les grandes guerres du seizième et du dix-septième siècle, par l'administration publique ou par le service des cours princières, ils ne s'oc-

cupèrent guère de leurs domaines, régis par des intendants, sauf pour en tirer le plus d'argent possible. Telle est, à grands traits, l'histoire de l'évolution sociale dans cette région, et c'est assez pour expliquer la différence sociale profonde qui a toujours existé entre les Germains de l'Ouest et ceux de l'Est.

Pendant que les ducs et les margraves s'arrêtaient devant la Pologne catholique, un groupe de forme très spéciale continuait pour son compte le mouvement de conquête vers l'Est. Il s'agit des Ordres célèbres connus sous les noms de chevaliers Teutoniques et Porte-Glaives. La côte Sud-Est de la Baltique était encore occupée par des Slaves attachés au paganisme; l'idée se présentait naturellement de les aborder dans l'intérêt de l'expansion religieuse, et dans celui des Ordres que les princes séculiers n'aimaient pas trop à voir chez eux. La conquête fut rude et lente, mais ne s'en étendit pas moins jusqu'à l'extrémité orientale de la mer Baltique, où elle se heurta à des populations suédoises. Vers le Sud, elle fut arrêtée par les forêts impénétrables de la Lithuanie et par le royaume de Pologne. Les chevaliers tenaient là quelques belles provinces; voyons comment ils surent les organiser.

Les Ordres de chevalerie formaient, cela va de soi, des groupes absolument artificiels. Unis dans un but religieux, soumis à l'autorité supérieure et lointaine de la Papauté, voués au célibat, ils ne pouvaient fournir aux populations conquises les cadres d'une organisation naturelle. La tendance de leur régime demi-monastique et demi-guerrier, les besoins du gouvernement et de la défense du pays conquis, les amenaient à se réunir dans les centres urbains fortifiés, où ils formaient une caste administrative et militaire. Ce n'était là, presque à aucun degré, des conducteurs du travail, mais plutôt des chefs politiques et administratifs, leur unique préoccupation étant de maintenir le pays en paix, afin d'en retirer par l'impôt et par la location des terres domaniales un revenu commun aussi élevé que possible. Sous ce régime, les Slaves soumis et les paysans allemands immigrés pouvaient jouir d'une liberté personnelle assez étendue, et prospérer dans une certaine mesure; ils restaient privés de

l'exemple et de l'appui du patronat. Quoi qu'il en soit, lorsque le protestantisme eut désorganisé les Ordres et transformé les chevaliers en seigneurs terriens, ils agirent vis-à-vis de leurs paysans comme les nobles poméraniens, brandebourgeois et mecklembourgeois l'avaient fait vis-à-vis des leurs; devenus de simples hobereaux, ils asservirent durement le peuple des campagnes, sans distinction d'origine.

Ainsi, à l'époque moderne, c'est-à-dire au moment où se sont constituées définitivement les monarchies européennes, et aussi les principaux États allemands, royaume de Prusse, électorats de Bavière, de Hanovre, de Saxe, etc., la plaine du Nord-Est se trouva placée sous un régime social presque uniforme. En haut, la noblesse, absorbée par les préoccupations politiques et militaires, avide, turbulente, besoigneuse; en bas, des paysans sans avenir, sans liberté, sans propriété, accablés de redevances. Tel était l'aspect général des choses, sauf çà et là de rares exceptions. C'est alors que l'État, sous sa forme moderne, commença d'exercer une action que nous devons analyser à son tour pour bien comprendre la situation actuelle.

L'action de l'État a pris dans la plaine Nord-Orientale une double forme : celle de la colonisation, et celle de la protection. Voici comment. Après les grandes guerres des seizième et dix-septième siècles, beaucoup de districts se trouvèrent presque dépeuplés; d'autre part, le domaine public avait été augmenté par des confiscations nombreuses, faites au détriment du clergé ou des propriétaires restés fidèles au catholicisme. Pour combler les vides et occuper les terres domaniales, les souverains appelèrent des colons. Il en vint de la vallée du Rhin, du Hanovre, de la Frise, des Pays-Bas, et on leur donna des terres en propriété, en location perpétuelle ou temporaire, selon le cas, avec certaines garanties et franchises. Beaucoup de petits princes et de simples seigneurs firent de même, pour retrouver la main-d'œuvre dont la guerre les avait privés. Mais l'État ne se montra pas meilleur patron, à cette époque, que les grands propriétaires. Après un siècle environ, garanties et franchises avaient partout disparu, les paysans se trouvaient uniformément placés

sous la lourde pression d'un quasi-esclavage. Moins pesant peut-être sur les terres du domaine public, ce joug suffisait cependant pour arrêter tout progrès, pour maintenir dans la misère et le découragement une nombreuse population rurale, qui essaya d'échapper à cette dure existence par l'émigration, dès que l'Amérique lui fut ouverte.

Sur ces entrefaites, l'Allemagne fut de nouveau désolée, au dix-huitième siècle, par de terribles invasions. Les armées françaises, autrichiennes et russes la parcoururent dans tous les sens, laissant derrière elles des provinces entièrement ravagées. Les provinces de l'Est reçurent surtout la visite des Moscovites, dont le passage fut marqué par de grands dégâts. Lorsque Frédéric II eut réussi à calmer ou à repousser ses adversaires, l'œuvre de colonisation était à refaire, et ce grand fondateur de la puissance prussienne y donna tous ses soins. A ce moment, d'ailleurs, les idées avaient marché. Les penseurs et les publicistes français avaient répandu en Europe leurs théories, fausses sur beaucoup de points, mais justes parfois, et toujours généreuses. La cause de la liberté individuelle, si longtemps sacrifiée, trouvait des avocats de génie, et certains princes voyaient pour eux-mêmes un intérêt direct à soutenir les petites gens contre les nobles qui opprimaient ceux-ci avec un égoïsme si aveugle, si maladroit et si odieux. Frédéric II fut parmi les souverains un des premiers à le comprendre, et il commença l'œuvre d'affranchissement, ouvrant ainsi la période de protection, tout en continuant l'œuvre de colonisation. Après lui, les circonstances agirent tantôt pour ralentir et tantôt pour activer le mouvement, qui ne put s'achever, nous l'avons vu, que vers le milieu de notre siècle.

Mais si les Allemands de la plaine ont été libérés du servage, ils n'ont pu recouvrer par là leurs qualités d'autrefois. Ce mélange de Slaves, de Saxons, de Frisons, de Franconiens, de Bavarois, s'est unifié peu à peu sous la pression de ses médiocres patrons, en revêtant le type le plus faible, le plus dépourvu d'énergie et d'initiative. De son côté, la classe supérieure est demeurée maîtresse presque exclusive du sol, mais elle n'en

a tiré qu'un médiocre parti, parce qu'elle n'a jamais été formée, par une tradition régulière et forte, à la conduite directe, constante, du travail agricole. C'est ce qui nous reste à prouver par l'exposé des faits contemporains.

II

La partie de la plaine allemande dont nous nous occupons est subdivisée en plusieurs provinces : les deux Mecklembourgs, la Poméranie, les deux Prusses, Posen et la basse Silésie, le Brandebourg, la Saxe prussienne. A quelques nuances près, l'organisation sociale est la même dans toutes ces provinces, et résulte directement des faits historiques énumérés tout à l'heure. C'est ainsi qu'ils ont donné naissance à la grande propriété, à ces vastes biens nobles dont beaucoup couvrent des milliers d'hectares. On estime que dans ces provinces les latifundia absorbent :

En Poméranie, plus de 60 % de la surface cultivable;

Dans les deux Prusses, environ 40 %;

Dans la province de Posen, plus de 45 % ;

Dans la Silésie, plus de 50 %; mais une partie de cette province appartient aux hautes terres, où le sol est plus divisé; cette moyenne est donc trop faible pour la partie basse; même observation pour la Saxe prussienne, où le chiffre moyen tombe à 30 %, ce qui est loin de donner une idée juste des choses pour la plaine.

Dans le Brandebourg, près de 60 %.

Le surplus de la superficie cultivable est absorbé par la propriété moyenne (15 à 100 hectares), par les petits biens de paysans (6 à 15 hectares), enfin par les innombrables parcelles bâties ou en jardins qui constituent le territoire des villes, bourgs et villages, et de leur banlieue immédiate.

Le retour de la noblesse vers la propriété terrienne, dont nous avons signalé les causes, a produit au point de vue de cette classe des effets intéressants. D'abord, elle s'est habituée

à considérer la propriété foncière comme la base essentielle de toute grande situation nobiliaire, ce en quoi elle a raison en principe. Partant de là, elle mit une ardeur d'autant plus grande à accaparer le sol en évinçant les tenanciers perpétuels, les petits propriétaires et les communes. Elle prit ainsi tout ce qui était à sa portée : terres arables, prairies et landes. De celles-ci, elle fit souvent des forêts de pins, chose excellente que de grands propriétaires pouvaient seuls entreprendre. Sur ces entrefaites, les villes de commerce se développèrent en Allemagne, la consommation s'accrut et la culture donna des résultats fructueux, dont la noblesse profita ; cela l'attacha davantage encore à ses domaines. La valeur de ceux-ci crut d'année en année dans une proportion considérable. Un auteur nous apprend qu'un domaine acheté en 1706 au prix de 6.900 thalers, (26.000 francs), valait déjà en 1779 la somme de 17.813 thalers. A la fin du dix-huitième siècle, il fut estimé 32.300 thalers; en 1896, en pleine crise agricole, il valait encore plus de 42.500 thalers (150.000 francs) (1). Sans doute, le thaler ne vaut plus aujourd'hui, relativement, autant qu'il y a deux cents ans, mais il n'en est pas moins certain que l'augmentation a été régulière et considérable. Le dernier chiffre cité serait du reste plus élevé, si les conditions actuelles de l'agriculture étaient meilleures.

En second lieu, pour assurer à leurs descendants le bénéfice d'une stabilité indéfinie, les familles nobles ont donné à leurs propriétés le caractère de fidéicommis, inaliénables sans l'autorisation du souverain. Ainsi la propriété s'est trouvée non seulement condensée, mais encore immobilisée dans un petit nombre de mains. Lorsque par l'effet, rare d'ailleurs, de l'extinction complète d'une famille noble, une terre se trouvait disponible, elle était aussitôt incorporée au domaine du prince ou de l'État, inaliénable et insaisissable plus encore que les domaines particuliers. Dans ces conditions, la moyenne et la petite propriété se trouvaient réduites à la portion congrue. Il

(1) Blondel, *ouv. cité*.

y a vingt-cinq ans, les domaines au-dessus de quinze hectares ne prenaient guère plus de 10 % de la superficie cultivée; ceux de 15 à 75 hectares en absorbaient de 15 à 25 %, selon les provinces. Aujourd'hui cette proportion a peut-être augmenté un peu pour les petits domaines, mais elle est encore très faible.

En troisième lieu, la grande propriété, ainsi organisée par une classe non agricole, n'a pas donné tous les bons résultats techniques qu'on pouvait en attendre. Cela s'explique par les faits suivants. De tout temps, beaucoup de nobles ont été attirés par les services publics, et ont vécu surtout dans les villes de garnison, ou dans les nombreuses cours princières de l'Allemagne, souvent même à l'étranger. Aujourd'hui encore les cadets n'ont pas d'autre débouché, et les aînés eux-mêmes, successeurs-nés du chef de famille, se considèrent comme tenus de passer une bonne partie de leur jeunesse d'abord à l'université, puis dans les écoles militaires et au régiment, dans la diplomatie ou l'administration. Ils reviennent au manoir quand leur père est trop fatigué pour surveiller le domaine, ou décédé, et s'improvisent alors patrons agricoles. Il est aisé de prévoir que, dans ces conditions, ils ne peuvent être que de médiocres agriculteurs, sans connaissances pratiques, sans goût pour un état qui les oblige à rompre avec la vie urbaine. Ils sont à la merci de leurs intendants, de leurs domestiques et de leurs ouvriers. Tous les observateurs sont d'accord pour constater ce fait très général, confirmé par quelques exceptions honorables qui surprennent.

Voici d'ailleurs comment sont organisés en général les biens nobles. Les plus petits, quand ils sont d'un seul tenant, forment une exploitation unique. Les plus grands sont subdivisés en exploitations distinctes, dont les résultats sont centralisés par un bureau établi dans la résidence du propriétaire. Chaque centre est dirigé par un intendant, et cultivé par un personnel complexe que nous étudierons bientôt. Autrefois, on faisait surtout, dans ces terres de qualité très inégale, des céréales et du bétail, surtout du mouton, qui trouvait presque partout d'immenses pâtures de lande, et dont la laine, assez grossière, se vendait ce-

pendant sans peine. C'est donc le mouton qui a rendu avantageux pour les nobles l'accaparement des nappes de sables qui enveloppaient les îlôts fertiles. Sans lui, ils se fussent peu souciés de ces terres si pauvres, auxquelles il eût fallu donner un travail acharné et de longues jachères pour en tirer un peu de seigle, d'avoine et de sarrasin. Le bétail, qui trouvait un débouché dans les grandes villes de commerce placées sur les fleuves ou sur les côtes, a demandé d'autres herbages encore, qu'on lui a fournis en desséchant des marais au moyen de canaux.

Aujourd'hui, la situation n'est plus tout à fait la même. La laine aussi bien que les céréales se vend mal; le développement des villes industrielles a, par contre, activé la consommation de la viande. Mais le mouton de lande ne donne qu'une chair peu abondante et de médiocre qualité, repoussée par les marchés urbains. Il en résulte que les terres infertiles n'ont presque plus de valeur pour la grande propriété, qui les plante maintenant en conifères le plus qu'elle peut. D'autre part, elle pratique les cultures industrielles : betterave, colza, tabac; les céréales mêmes sont portées à la distillerie. On a fondé des fabriques de sucre, d'huile, d'alcool, d'amidon; quelques-unes appartiennent à un seul domaine, d'autre sont coopératives, ou tout à fait indépendantes. Pendant un temps, ce mode d'utilisation des produits a donné de grands résultats. La vente était aisée, le profit considérable; on étendait les cultures, on améliorait parfois les procédés et les semences. Mais cette prospérité n'a pas duré bien longtemps. La concurrence intérieure et extérieure n'a guère tardé à avilir les prix, et pour se soutenir, la culture industrielle a dû faire de grands sacrifices, tout en recueillant des bénéfices de plus en plus restreints. C'est ainsi que la crise a pris les vastes proportions qu'elle affecte aujourd'hui, et dont les grands propriétaires nobles se plaignent avec une violente amertume. Nous verrons tout à l'heure les remèdes qu'ils proposent pour y mettre fin; mais, avant, nous devons rechercher si elle sévit avec la même violence sur les autres classes de la population agricole.

III

En dehors de la noblesse, la classe rurale comprend encore les moyens propriétaires, les paysans, les fermiers, les bordiers, les domestiques et les ouvriers agricoles. Dans tout le Nord-Est de l'Allemagne, cette classe représente de 50 à 60 % de la population totale, c'est-à-dire presque toujours plus de la moitié, l'industrie étant peu développée hors des villes.

Les moyens propriétaires, ceux qui possèdent entre 15 et 75 hectares, ou environ, ont à souffrir aussi de la crise agraire, surtout parce qu'ils sont obligés d'entrer en relations avec le commerce pour tirer parti de l'excédent de leurs produits, et de subir par conséquent le contre-coup de l'avilissement des prix. Ils souffrent cependant moins, peut-être, parce que leurs habitudes sont plus modestes, leurs charges moins lourdes. Peu nombreux d'ailleurs, ils imitent en général leurs voisins nobles et profitent des facilités accordées par la loi pour consolider leurs domaines et en éviter le partage périodique. Cette catégorie de patrons est moyennement plus habile que la précédente au point de vue technique, parce qu'elle fait toute sa carrière dans le métier. Mais elle manque souvent de capitaux lorsqu'il s'agit de mettre son expérience et son savoir en œuvre; elle est obligée d'agir chichement à l'égard de sa terre, de son personnel ouvrier, et d'elle-même. Il en résulte que les plus grands parmi ces moyens propriétaires perdent de l'argent à peu près chaque année et se trouvent acculés à la déconfiture pendant que les autres s'en tirent à force de travail et d'économie. Cela revient à dire qu'ils sont tous condamnés ou à la ruine, ou à la plus étroite médiocrité.

C'est surtout la seconde de ces éventualités qui échoit aux petits paysans propriétaires. Leurs domaines, placés le plus souvent dans les zones peu fertiles, les font vivre péniblement au prix d'un travail acharné. Leur propriété n'est guère extensible, puisque les grands et les moyens domaines, maintenus par le

fidéicommis, ou par la loi de 1880 sur la transmission héréditaire, couvrent de 80 à 90 % de la superficie cultivable. Ces gens gagnent peu, puisqu'ils n'ont pas grand'chose à vendre, et par conséquent ils ne peuvent pas faire beaucoup d'économies ; et si, par hasard, leur bourse se remplit, il est rare qu'ils trouvent l'occasion de s'agrandir. Les voilà donc claquemurés dans leur condition, ou obligés d'émigrer dans l'industrie voisine ou dans les pays étrangers. En fait, ils vivent très serrés, pratiquant l'échange le moins possible, consommant d'une façon presque exclusive leurs propres produits, payant même en nature leurs rares domestiques, autant que faire se peut, évitant en somme l'emploi des espèces dans toute la mesure du possible. C'est l'indigence dans une vie rude et laborieuse. Il faut noter pourtant parmi eux quelques exceptions, fournies par les maraîchers de la banlieue des villes, qui tirent de cette situation particulière des avantages importants. Ces maraîchers se rangent du reste plutôt dans la catégorie des artisans urbains que dans celle des paysans. Ajoutons enfin que ceux-ci n'ont même pas l'avantage de tirer de leur vie simple une formation sociale forte, comme leurs voisins de la plaine saxonne. Sortis de la souche communautaire slave, ou affaiblis par la longue pression d'un servage abusif, ils ne savent pas donner à leurs enfants l'éducation énergique du paysan hanovrien. Ils sont pour la plupart indolents, irréligieux, de mœurs relâchées, peu prévoyants et ivrognes. Ce ne sont pas là de bonnes conditions pour réussir à surmonter les difficultés contemporaines.

Pour achever notre classification au point de vue de la propriété, nous devrions placer ici les bordiers, ou paysans dont le domaine est trop exigu pour suffire aux besoins d'une famille. Mais il sera préférable, pour la clarté de l'exposition, de les classer avec les ouvriers ruraux, et de parler immédiatement de la classe des fermiers.

Cette classe est relativement nombreuse dans le Nord-Est de l'Allemagne, et se subdivise en deux catégories très distinctes : celle des fermiers à temps, et celle des fermiers ou locataires perpétuels. Un certain nombre de terres nobles et de biens domaniaux,

appartenant à l'État, aux princes apanagés, au clergé, aux villes, sont affermés à des entrepreneurs, qui signent en général des baux de dix-huit ans pour des exploitations de 100 à 500 hectares, parfois davantage. Le cas ne se rencontre naturellement que dans les bonnes terres, capables de payer quand on les traite d'une manière rationnelle. Or les agriculteurs instruits ne manquent pas en Allemagne. Des écoles théoriques et pratiques de grande valeur ont été fondées en diverses provinces, et elles fournissent un personnel de choix qui va le plus souvent servir dans les grands domaines à titre d'intendants. Ceux-ci, lorsqu'ils arrivent à posséder un capital disponible, se transforment sans peine en grands fermiers qui exploitent par les procédés les plus perfectionnés. Certains d'entre eux réussissent, à force d'habileté technique et commerciale, à gagner un peu d'argent (1). Mais l'âpreté de la concurrence rend la chose bien difficile, quoique le loyer des terres soit, en moyenne, assez modique.

Dans la plupart des cas, il faut travailler beaucoup, vivre avec économie, et compter très juste pour joindre les deux bouts. Néanmoins, cette catégorie de ruraux joue dans l'agriculture allemande un rôle important ; c'est elle qui possède au plus haut degré la science agricole appuyée sur une base pratique. Leurs expériences, leur exemple, les résultats qu'ils obtiennent pourraient exercer une influence heureuse sur leur milieu, si elle n'était pas contrebalancée par les causes déprimantes que nous avons signalées.

D'autre part, leur rôle comme patrons n'est pas aussi favorable. Talonnés par les difficultés de la situation, ils sont amenés à se montrer à la fois exigeants quant au travail, et peu coulants quant aux salaires; ils ne se sentent pas liés, d'ailleurs, par les obligations du patronat comme des propriétaires établis à demeure et de père en fils. Ce sont avant tout des spéculateurs pressés de tirer parti de leurs soins et de leurs capitaux.

Il est évident que les conditions actuelles de l'agriculture ne sont pas favorables à ces entrepreneurs. Le loyer constitue pour

(1) V. un exemple curieux dans Blondel, *ouv. cité*, p. 162 et s.

eux une première et lourde charge; l'instabilité du marché international les place dans la position fausse du spéculateur toujours exposé aux coups du hasard; la main-d'œuvre ne s'offre pas toujours à eux d'une manière avantageuse, nous verrons bientôt pourquoi; la culture scientifique exige des capitaux très importants, soit pour l'amélioration du fonds, soit pour l'exploitation. Or les premiers doivent être fournis surtout par le propriétaire, qui se soucie rarement de faire de telles avances; en tous cas, il faut les rémunérer par une surcharge du loyer. Voilà bien des points faibles, sur lesquels la crise agraire fait sentir son action, en décourageant les grands fermiers et en les rejetant vers le service de simple intendant, ou même vers d'autres carrières ou d'autres pays. Quant aux petits fermiers, ils sont là, comme presque partout en Europe, de petites gens qui vivent avec peine et ne paient pas très régulièrement la rente, parce qu'ils subissent plus durement encore que les précédents les difficultés de la situation, étant moins riches, moins instruits, moins capables et moins outillés.

Nous avons indiqué tout à l'heure qu'il se trouvait dans les provinces du Nord-Est une classe de locataires perpétuels. C'est là un type curieux, qui non seulement survit à un régime ancien, maintenant disparu, mais qui encore se renouvelle. Ce type de tenure était fréquent dans le droit féodal; il aboutissait bien souvent, avec les générations et les circonstances, à la pleine propriété. Il est donc tout à fait antipathique à la propriété noble sortie de l'évolution que nous avons caractérisée plus haut; aussi n'est-ce point sur les domaines de la noblesse qu'on le rencontre, mais bien sur ceux de l'État ou des villes. Les pouvoirs publics l'ont repris, précisément dans un but de protection, en faveur de la classe prolétaire formée par les accaparements des siècles passés. Un assez grand nombre de familles rurales ont été casées sur des domaines d'étendue variable, mais qui dépassent rarement 22 à 23 hectares. Le locataire perpétuel est muni d'un contrat écrit, qui lui attribue sur la terre un droit réel indéfini, transmissible par héritage, mais non par vente, l'État demeurant propriétaire du fonds. De la sorte, le tenancier peut délaisser

sa ferme, mais non pas la mettre dans le commerce, en entier ou par parcelles; il peut toutefois hypothéquer et céder son droit, moyennant l'autorisation administrative. On l'admet à rembourser le capital représenté par sa redevance annuelle, et à devenir ainsi plein propriétaire.

Ce dernier trait indique nettement le but de cette combinaison. On veut pousser à la reconstitution de la classe des paysans propriétaires, au moyen des terres dont l'État dispose et qui mesurent des centaines de milliers d'hectares. La tentative est intéressante, mais présente-t-elle de grandes chances de succès? Il est permis d'en douter. Du reste, même si tous les biens domaniaux étaient ainsi allotis, il en résulterait seulement la formation de groupes isolés de petits propriétaires. Partout ailleurs la grande propriété resterait énormément prédominante; en fait, chaque localité rurale offre assez uniformément l'aspect que voici : un grand domaine noble, inaliénable; une dizaine de domaines moyens; une trentaine de petits. L'unique grand domaine est au moins aussi étendu, à lui tout seul, que les autres ensemble, souvent même il l'emporte sur eux par ses dimensions et surtout par la qualité moyenne du sol. Dans ces conditions, l'établissement de quelques centaines ou même de quelques milliers de paysans ne saurait avoir une grande importance. La chose n'est pas d'ailleurs si facile à réaliser. Il faut, ou bien donner la terre au paysan, ou bien la lui rendre. Dans le premier cas, il accède à la propriété sans ressources acquises, sans préparation préalable, et ne tarde pas à succomber sous le poids des charges qu'il contracte par nécessité ou par imprévoyance; dans le second, il lui faut économiser pour acquitter le prix d'achat, et la chose n'est pas facile par le temps qui court; si le paysan réussit enfin à s'acquitter, il reste sans avances pour exploiter et tombe encore à la merci du banquier ou de l'usurier. On voit combien l'élévation des familles ouvrières rurales rencontre de difficultés lorsqu'on a recours à ces moyens artificiels, les seuls dont l'État dispose. Nous constaterons tout à l'heure que le remède à cette situation malaisée n'est pas dans la main des pouvoirs publics.

Nous avons maintenant à parler des ouvriers qui fournissent

la main-d'œuvre rurale aux propriétaires et aux fermiers. Ces ouvriers se subdivisent, eux aussi, en plusieurs catégories, qu'il convient d'étudier séparément. Nous les énumérerons en commençant par ceux qui sont le moins fortement liés à l'exploitation, c'est-à-dire par les ouvriers nomades.

Ceux-ci proviennent surtout des provinces de l'Est. Ils arrivent par bandes, au moment des moissons, sous la direction d'un entrepreneur spécial. On les loge tant bien que mal et pêle-mêle, là où se rencontre une place à l'abri; on les nourrit de pommes de terre, et on les paie à raison de 1 mark 1/2 à 2 marks par jour (1 fr. 90 à 2 fr. 50). Après la récolte, ces pauvres gens retournent dans leurs villages avec de petites économies, qui allègent pour leurs familles le fardeau d'une constante misère. Le reste de l'année, ils trouvent un peu de travail, très mal payé, sur les domaines du voisinage. Parfois ils ont la jouissance d'un petit lopin de terre concédé par la commune, et peuvent faire pâturer une vache dans la lande ou la forêt. Autrefois, ces ouvriers étaient placés sous la dépendance exclusive du seigneur, qui les employait à volonté sur son domaine, et leur devait en échange les moyens de vivre : cabane champ, subventions en nature. Aujourd'hui ils sont libres, mais le seigneur ne leur doit plus rien, du moins au point de vue légal. Il pourrait cependant faire beaucoup pour eux au point de vue social, s'il était meilleur patron, mais nous savons pourquoi le propriétaire noble du Nord-Est est, en règle, peu capable de bien remplir les hautes fonctions du patronage. Quant aux ouvriers eux-mêmes, ils sont moins aptes encore à s'élever par leur propre effort. Ce sont, ou bien des Slaves que nulle influence n'a tirés de leur antique formation patriarcale, ou bien des Germains désorganisés par l'oppression séculaire de la caste noble, et qui se sont pour ainsi dire slavisés. Ces familles sont par là condamnées à la stagnation, à un triste état d'apathie, de misère et de démoralisation. Les exceptions sont rares. On en rencontre parmi les bordiers ou tout petits propriétaires, qui cherchent dans le travail salarié un complément de ressources, et font effort pour conserver un champ qui ne peut guère s'agrandir. Encore doit-on remarquer que si

leur activité et leur prévoyance sont en progrès relatif, elles ne suffisent pas toujours pour les défendre contre les entreprises du cabaretier, usurier juif.

Les domestiques attachés aux exploitations sortent presque tous des familles dont nous venons de parler. C'est dire qu'ils sont peu actifs, peu débrouillards. Ils n'en sont pas moins assez exigeants, parce que la grande industrie des hautes terres ou des ports leur offre un débouché toujours plus ouvert. Il faut donc les payer plus, les loger et les nourrir mieux, et cela au moment même où le métier rend moins. Dans ces conditions, on doit s'attendre à recueillir des plaintes de part et d'autre. Le maître voudrait pouvoir économiser sur la main-d'œuvre. Bien souvent il lésine pour réduire les frais. De son côté et tout au contraire le serviteur réclame davantage. Aussi devient-il malaisé de s'entendre, et les engagements sont peu durables, au détriment final de toutes les parties en cause : le travail est moins bien exécuté, et le rendement en souffre ; le domestique nomade prend de mauvaises habitudes, gaspille son temps et son argent, reste misérable, et tombe en fin de compte à la charge de la charité publique. En somme, le plus souvent, les torts sont réciproques, l'insuffisance du patron accentuant celle du serviteur.

On trouve encore sur les domaines du Nord-Est une catégorie de travailleurs liés par un contrat tout spécial. Ce sont les *Instleute ;* ces gens sont des ouvriers attachés au domaine par un lien tout spécial, variété affaiblie, abâtardie, du contrat féodal. Le maître leur concède l'usage d'une cabane, d'un jardin et d'un champ, avec des droits de pâture et d'usage, s'il y a lieu. En échange de ces importantes subventions, l'*Instmann* doit au propriétaire son travail et celui de sa famille, parfois même encore celui d'un ouvrier, pendant un temps déterminé et moyennant un salaire réduit. Le contrat est de courte durée; généralement une seule année. Le lecteur sera amené de lui-même à comparer ce régime avec celui du *Heuerling,* dont nous avons parlé à propos des paysans hanovriens. Le principe est en effet le même, mais l'application est bien différente. Dans le Luxembourg, le *Heuermann* vit auprès du paysan sur un pied de quasi-égalité ;

les rapports sont faciles, affectueux et durables; l'ouvrier n'éprouve vis-à-vis du patron ni jalousie ni rancune ; il se sent de même race et trouve toujours auprès de lui accès, aide et soutien en cas de besoin. D'ailleurs il est lui-même fortement éduqué, de bonnes mœurs et de vie régulière. Dans le Nord-Est, l'*Instmann* est placé bien loin au-dessous du seigneur ; il se plaint de sa triste hutte, de la mauvaise qualité de son champ, des lésineries sur son salaire, des exigences de travail qu'on manifeste à son égard. Il est du reste mou, paresseux, trop souvent ivrogne. Son avenir est borné, car l'accès de la propriété lui est fermé ; d'ailleurs avec quoi pourrait-il acheter du bien, puisque ses économies sont nulles? Donc, ici encore, le mécontentement et les plaintes sont réciproques, et les torts le sont aussi. Le système, appliqué avec intelligence et avec suite, pourrait à la longue donner d'excellents résultats, élever de nombreuses familles à la situation de propriétaire, améliorer la main-d'œuvre, faciliter les rapports entre patrons et ouvriers. Mais tel qu'il est pratiqué, ce n'est qu'un pauvre procédé employé pour débourser moins en frais de main-d'œuvre. En fin de compte, le propriétaire ne reçoit que proportionnellement à ce qu'il donne, ou plutôt il perd au change, car en pareil cas c'est toujours l'ouvrier qui, par sa force d'inertie, conserve l'avantage, et cela à son propre détriment autant qu'à celui de son maître.

Quelles sont les conséquences générales de cet état social compliqué et maladif?

IV

C'est un fait bien connu qu'une crise agraire intense sévit sur l'Allemagne, mais elle est plus aiguë dans le Nord-Est que partout ailleurs. Ceci n'est pas difficile à expliquer après ce que nous venons d'exposer. Un sol plutôt pauvre, en moyenne ; un régime de propriété trop étroit, trop exclusif; des patrons généralement peu capables, ruraux par nécessité plutôt que par goût; une population ouvrière appauvrie, désorganisée, flottante, voilà

bien des causes d'insuccès. Une agriculture ainsi montée peut bien donner des profits temporaires à la faveur de circonstances exceptionnellement bonnes, mais il lui est impossible de se maintenir en présence d'une compétition sérieuse. Or cette compétition est devenue formidable depuis vingt-cinq ans. La réduction des frets par mer et par terre a inondé l'Allemagne de produits étrangers, récoltés dans les pays plus fertiles : la Hongrie, la Russie, les États-Unis, d'autres encore. L'effet de cette concurrence a été terrible. Ces propriétaires et ces paysans qui, jusque-là, vivaient sans grands soucis ni lourdes peines, peu actifs, peu ambitieux, tranquilles pourtant parce que les pays du Zollverein avaient besoin de leurs céréales, de leurs fourrages, de leurs graines oléagineuses, de leurs pommes de terre, de leur tabac, de leur chanvre, ces gens ont vu les prix baisser rapidement au point de faire disparaître souvent tout profit. On leur a dit alors qu'il fallait davantage labourer, irriguer, drainer, fumer : ils l'ont fait le plus possible, bien souvent sans expérience et sans discernement. Pour tout cela, beaucoup d'argent comptant était nécessaire et, comme les réserves étaient rares chez ces nobles dépensiers, chargés parfois de dots ou d'arriérés à payer, il fallut recourir au crédit. Médiocres hommes d'affaires, ils empruntèrent avec un empressement plein d'imprudence. Jusqu'au début de ce siècle, la législation opposait à ces entraînements des obstacles assez sérieux. Le taux de l'intérêt était limité ; les biens en fidéicommis ne pouvaient être hypothéqués sans autorisation ; très peu de biens fonciers étaient négociables. Aujourd'hui, les lois sont beaucoup plus larges, et permettent plus aisément l'emprunt et la vente. On en a largement profité, et l'Allemagne est devenue la patrie d'élection du crédit rural sous toutes ses formes et à tous ses degrés. D'innombrables établissements ont été fondés pour recueillir l'argent disponible et pour le prêter aux agriculteurs : caisses d'épargne, caisses de prêts personnels, banques d'avances foncières, banques hypothécaires, banques de crédit foncier, banques d'amortissement, en tout plus de 10.000 guichets ouverts aux emprunteurs ! Ce mouvement formidable, cette organisation souvent remarquable par son ingéniosité et sa sou-

plesse, ont abouti à quoi? A porter jusqu'à un chiffre fantastique la dette de l'agriculture. En dix ans, de 1886 à 1895, et dans le seul royaume de Prusse, qui couvre toute l'Allemagne du Nord et de l'Est, la dette hypothécaire a été portée de 567 millions de marks (709 millions de francs), à 997 millions de marks (1.247 millions de francs), et ce n'est là qu'une partie du passif rural. On pense que dans l'Est le passif total approche de 70 0/0 de la valeur des propriétés foncières! Tout le monde a pu s'endetter, depuis le petit paysan, client des caisses Raiffeisen, jusqu'au grand propriétaire inscrit sur les rôles de la *Landschaft* de son cercle. Ajoutons à cela l'action d'innombrables usuriers répandus un peu partout, surtout dans les provinces de l'Est, contre lesquels le paysan, alourdi par une longue servitude, ne sait pas résister, même avec l'appui des associations mutualistes créées à son intention. Nous aurons ainsi une idée de l'expansion extraordinaire du crédit réalisée dans ce pays. Mais le crédit a-t-il au moins écarté la crise agraire? Point du tout, nous l'avons vu, et cela devrait inspirer quelques inquiétudes aux partisans fanatiques du crédit rural. La vérité est qu'il ne suffit pas d'offrir de l'argent aux cultivateurs pour les faire prospérer; il faut d'abord leur apprendre à s'en servir utilement, prudemment. Aujourd'hui les propriétaires prussiens de toute taille sont endettés à fond, et leurs affaires n'en vont pas mieux pour cela, au contraire. Ils crient plus fort que jamais et réclament de nouveaux remèdes. Lesquels? Le crédit les a acculés à la vente forcée; l'association leur a donné peu de résultats, parce qu'avec de pareilles gens, qui dit association dit simplement occasion de compter sur autrui, de se dégager de la responsabilité et de l'effort personnel. Maintenant, c'est le secours de l'État qu'ils implorent. Ils lui demandent de prendre des mesures pour les défendre contre la spéculation et contre l'usure; d'élever les droits de douane, d'abaisser les tarifs de chemins de fer à leur profit et de les hausser pour leurs concurrents; de leur faciliter encore les emprunts; d'instruire mieux leurs enfants, en un mot de faire pour eux beaucoup de dépenses, tout en réduisant les impôts! Mieux encore, ils voudraient que l'État se fit l'unique acheteur et dis-

pensateur des denrées agricoles! Quel triste aveu d'impuissance, quelle lamentable aspiration vers la tutelle administrative, vers le rétablissement de la communauté sur une échelle formidable!

Est-ce à dire, du reste, que l'État n'a pas essayé de favoriser l'agriculture? Non certes. Il a essayé, au contraire, beaucoup de mesures qui ont donné de maigres résultats. L'enseignement agricole a été largement doté depuis le début du siècle; on trouve en Allemagne de nombreuses écoles théoriques et pratiques, des instituts supérieurs, des cours fixes ou ambulants, des stations d'essais. Malgré cela, on constate que beaucoup de propriétaires, petits et grands, sont fort arriérés. Les associations agricoles sont contrôlées et subventionnées par l'administration. Une loi de 1895, a fondé une caisse centrale de prêts qui avance de l'argent aux associations de crédit, au taux de 3 %, et reçoit leurs dépôts à 2 $^1/_2$. Les droits de douane sur les produits agricoles ont été fortement relevés depuis 1882. L'État prussien fait de grands efforts pour élargir le champ de la petite propriété. Depuis longtemps il détache des terres de son domaine ou en achète en Pologne pour les céder à des ouvriers ruraux, contre paiement par annuités; près de 90.000 hectares ont été ainsi distribués à des gens qui restent indéfiniment endettés et miséreux, faute d'éducation préalable et de bons patrons pour les former et aider à leur élévation. Enfin l'État a constitué ses fameuses assurances ouvrières obligatoires, qui font crier à la fois patrons et ouvriers. Les premiers déclarent qu'ils paient trop, sans être pour cela à l'abri des difficultés; leur personnel les oblige souvent à payer sa propre part de cotisation, et soulève de nombreuses contestations. Les seconds se plaignent de ce qu'on les veut faire payer, s'efforcent de rejeter la charge sur le patron; ils se négligent et se font blesser, simulent des maladies, ont peine à se faire indemniser à cause des formalités à remplir, et demeurent mécontents.

L'insuffisance sociale des patrons agricoles et l'impuissance vérifiée de l'État laissent beau jeu aux agitateurs socialistes, qui ont prise très facilement sur ces populations à tendance communautaire, sans aptitude au progrès individuel, sans cadres naturels pour les maintenir, les diriger et les dresser à l'initiative.

Les socialistes ne manquent pas d'arguments pour appuyer leur action. Ils s'attaquent à la grande propriété, dont nous connaissons les origines abusives et l'organisation médiocre ; ils signalent le faible taux des salaires, que les propriétaires payaient autrefois en nature, selon des coutumes établies, et qu'ils préfèrent aujourd'hui régler en argent, sans voir que les ouvriers sont mis par là mieux à même d'en apprécier la médiocrité et d'en revendiquer la hausse. Cette propagande réussit d'autant mieux que, sur beaucoup de points, des ouvriers d'industrie à formation urbaine sont mêlés aux ouvriers agricoles ; c'est le cas des districts où existent des sucreries, des distilleries, des amidonneries, des brasseries. Ces socialistes sont au fond des révolutionnaires, en même temps que des communautaires ; toutefois ils rêvent de s'emparer de l'État par la voie pacifique du suffrage plutôt que par la violence. Mais, comme il est facile de le prévoir, les classes dirigeantes actuelles ne se laisseront pas déposséder sans résistance, et c'est alors que le recours aux armes pourra s'imposer pour achever l'œuvre de conquête. Nous reviendrons sur ce sujet quand nous aurons à parler du socialisme urbain.

Nous devons clore ici cette étude, nécessairement rapide, et nous hâter de conclure. De tout ce que nous venons d'observer, il ressort que, dans le Nord-Est de l'Allemagne, c'est-à-dire dans la plus grande partie du royaume de Prusse, les circonstances locales et historiques ont produit : une mauvaise organisation de la propriété et du travail ; la stagnation des classes ; le maintien du type communautaire ; une aptitude médiocre au progrès chez les patrons aussi bien que chez les ouvriers ; une intervention à la fois étendue et peu efficace de l'État ; le recours exagéré au crédit et aux associations de toute nature ; enfin une faiblesse générale très marquée en présence de phénomènes économiques nouveaux et intenses. Dans de telles conditions, une crise était inévitable, et elle s'est manifestée sous une forme d'autant plus aiguë que les moyens de résistance étaient moins nombreux parmi la population. Tout cela est clair, logique, naturel, et permet de comprendre tout d'abord que le remède ne peut raisonnablement se

trouver dans des combinaisons qui, en augmentant les fonctions et l'influence de l'État, affaibliraient encore l'action et l'initiative des individus. Beaucoup de gens s'imaginent, quand ils sont malades, que le médecin pourra les guérir soudain en leur administrant une potion violente ; il leur faut au contraire un régime étudié et prolongé, seul capable de leur rendre peu à peu une santé vigoureuse. Il en est exactement de même pour les peuples. Tant que la noblesse terrienne gardera ses habitudes de dépense fastueuse, ses goûts urbains, son insuffisance technique, son ignorance des devoirs du patronage ; tant que le paysan et l'ouvrier resteront apathiques, sans aspirations progressives, la crise subsistera. Et les propriétaires ne concevront pas d'autre ressource que celle de restreindre leurs dépenses utiles et de végéter dans la médiocrité ; les ouvriers continueront à émigrer, en masse misérable, vers des pays plus actifs, et à prêter l'oreille aux tentations du socialisme.

Nous consacrerons un prochain article à l'étude des populations agricoles des plateaux alpestres, qui couvrent tout le centre et le Sud de l'Allemagne.

(*A suivre.*)

Léon Poinsard.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

LES FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI

LES TYPES SOCIAUX DU MIDI ET DU CENTRE

Sous ce titre, M. Edmond Demolins vient de réunir en volume (1), après les avoir revisées et complétées, les études sur la *Géographie sociale de la France*, précédemment publiées dans la Revue. Ce volume comprend les types sociaux du Midi et du Centre.

L'auteur a fait suivre l'ouvrage de plusieurs *Appendices* et du tableau de la Nomenclature, ou Classification des faits sociaux, de M. Henri de Tourville. Ces additions ont pour but de donner une direction commune aux travailleurs qui seraient disposés à entreprendre l'étude sociale de leur région.

Nous reproduisons la Préface et le second de ces Appendices intitulé : *Appel aux collaborateurs locaux*.

I. — PRÉFACE.

J'entreprends d'expliquer les divers types sociaux dont l'ensemble forme la société française.

(1) Un vol. in-12 de 465 pages, illustré de cartes et plans, librairie Firmin-Didot : 3 fr. 50 ; pour les membres de la *Société de Science sociale*, 2 fr. 65 ; franco, 3 fr. 10.

Je voudrais faire comprendre comment, — de science certaine, — se fabriquent, par exemple, un Auvergnat ou un Normand, un Provençal ou un Lorrain, un Limousin ou un Champenois, un Tourangeau ou un Corse, etc., etc.; comment et pourquoi ils diffèrent.

On verra qu'ils sont le produit de causes positives qu'il est possible d'analyser exactement et dont la principale, la plus profondément agissante, est la nature du Lieu et du Travail. Je ne dis pas que ce soient là les seuls facteurs; il y en a bien d'autres, mais ils sont tous foncièrement influencés par ceux-là, non pas parce qu'ils ont moins de valeur en eux-mêmes, mais parce qu'il y a dans l'organisme animal une loi de subordination des organes : ce n'est pas toujours le plus noble qui a sur le tempérament général l'action la plus décisive.

Ainsi on arrivera à constater qu'il y a un type social dérivé de l'Art pastoral; un autre, de l'exploitation des Productions fruitières arborescentes, — parmi lesquelles le châtaignier, le noyer, l'olivier, la vigne, etc., déterminent autant de modalités du type; — un autre dérivé de la Petite Culture et un autre de la Grande Culture; un autre, des Transports et du Commerce.

L'analyse permet de noter des nuances encore plus délicates : on voit apparaître des variétés différentes et des sous-variétés dans chacune de ces catégories, dès qu'il se produit une modification assez notable dans la nature d'un même Lieu, ou d'un même Travail.

Par exemple, que le Lieu, ou le Travail de l'Art pastoral soient modifiés en certains points, et aussitôt, au lieu du Pasteur Pyrénéen, vous avez le Pasteur du Causse, ou bien vous avez le Pasteur Auvergnat. Et ces variétés d'un même type social diffèrent entre elles dans la mesure exacte des modifications du Lieu et du Travail.

Ainsi de suite pour toutes les autres catégories sociales.

Ces Analyses, ces Comparaisons, ces Classifications constituent, en somme, la Science sociale, car la science n'est pas autre chose que la mise en ordre des phénomènes observables.

Au point où elle est aujourd'hui arrivée, il est aussi impossible

de nier la Science sociale qu'il le serait de nier les Sciences naturelles.

Si la Science sociale s'est constituée après les autres, c'est qu'elle avait à observer et à mettre en ordre des phénomènes infiniment plus complexes, soit par leur nature, soit par le fait de la liberté humaine.

Cependant la liberté humaine n'est pas absolue, — sans cela il n'y aurait pas de Science sociale; — elle est subordonnée aux lois sociales, comme elle est subordonnée aux lois physiques.

Mais, par la connaissance scientifique de ces lois, l'homme peut arriver à les dominer, comme il arrive, par les sciences naturelles, à dominer les forces les plus redoutables de la nature. Pour l'ignorant, l'électricité est une force qui tue; le savant en a fait une force qui éclaire.

En d'autres termes, la science n'affranchit pas l'homme des lois sociales, pas plus que des lois naturelles, mais elle l'affranchit de leurs dangers et lui permet de tourner leurs forces à son avantage, en lui donnant de ces lois une connaissance certaine.

Voilà en quoi l'homme est libre et en quoi aussi il ne l'est pas.

Ce livre a pour but de faire connaître quelques-unes de ces lois sociales et de montrer, en même temps, comment l'homme peut s'en servir pour améliorer sa condition morale et matérielle.

Pour amener la Science sociale à l'état où elle est actuellement, il a fallu plus d'un demi-siècle de travaux collectifs, poursuivis sans interruption d'après une méthode commune et sans cesse perfectionnée, loin des Académies et du grand public.

J'ai dédié ce volume à mes deux maîtres, comme un faible hommage de notre reconnaissance à tous.

Le premier, Frédéric Le Play, — qui m'a accueilli à mes débuts il y a vingt-quatre ans, — a jeté, d'une main ferme, les fondements de la Science sociale. C'est lui qui m'a confié la glorieuse mission de diriger la Revue que nous avons fondée ensemble et qui devait continuer son œuvre scientifique.

Le second, Henri de Tourville, — qui n'est pas inférieur à Le Play, — a rectifié, précisé et complété la Méthode, par ses magnifiques travaux sur la Classification sociale (1). Depuis vingt-quatre ans, il a dirigé et soutenu l'Enseignement social avec un dévouement et un esprit scientifique incomparable (2).

C'est par cet enseignement que s'est formée, c'est autour de cette Revue que s'est groupée peu à peu une phalange de collaborateurs qui assure la continuation et les progrès de la Science sociale dans l'avenir.

Je souhaite que cet ouvrage, malgré ses nombreuses lacunes et ses graves imperfections, donne du moins au lecteur l'impression qu'il y a une Science sociale et qu'il importe extrêmement de l'étudier.

Je lui demande seulement de considérer que cet exposé n'est qu'une première ébauche, une sorte de canevas, de la carte sociale de la France. Pas plus que la carte géologique, elle ne pouvait être établie du premier coup et par un seul homme.

Un pareil travail exige, pour être mis au point, de nombreux collaborateurs locaux.

Le principal objet de cette publication est précisément de les susciter, en leur apportant un premier tableau d'ensemble et une méthode éprouvée.

Je viens de signaler les lacunes forcées de cet ouvrage ; aussi m'excusera-t-on d'invoquer, en faveur de sa publication, certains témoignages bienveillants. Je voudrais tant intéresser le public, je ne dis pas à mon œuvre en particulier, mais à la Science sociale en général !

Ces études sur la France, après avoir fait l'objet de mon Cours pendant ces deux dernières années, furent publiées dans la *Science sociale*, sous le titre : *Géographie sociale de la France*. Cette publication provoqua un certain nombre d'appréciations parmi lesquelles je demande la permission de citer les suivantes :

(1) Voir le premier *Appendice* à la fin du volume.

(2) Cet enseignement se donne dans l'Hôtel de la *Société de Géographie*, 184, boulevard Saint-Germain.

Après la reproduction des quatre premiers articles, M. Élisée Reclus, le célèbre géographe, voulut bien m'écrire :

« J'ai lu les quatre dernières livraisons de la *Science sociale*. L'intérêt que j'y ai trouvé n'a pas faibli un instant et certaines descriptions, notamment celle de l'Auvergnat marchand de bœufs, m'ont paru de véritables chefs-d'œuvre. (Le lecteur fera la part de la bienveillance excessive de mon honorable correspondant.)

« Il me semble que le plan d'étude suivi par vous est, au point de vue d'une géographie sociale, le meilleur qu'il soit possible de se tracer, « l'ordre de la complication sociale croissante ». Mais combien difficile sera-t-il de s'y conformer toujours, vu le prodigieux enchevêtrement des industries et des conditions sociales! Pour ne pas quitter votre sujet, il vous faudra le don de l'omni-présence. Votre travail très ardu en sera d'autant plus beau, quand vous l'aurez achevé... »

C'est précisément pour acquérir ce don de « l'omni-présence » qui me manque, que je fais appel à des collaborateurs locaux.

Dans un article d'appréciation sur mon livre, *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, M. Maurice Barrès s'exprimait ainsi dans le *Journal* :

« ... Dès maintenant je voudrais signaler l'œuvre que, depuis une année, poursuit M. Demolins, parallèlement à ses études sur la puissance britannique.

« Dans sa Revue, *la Science sociale*, et, sous le titre de *Géographie sociale de la France*, il a entrepris de classer, de lier, d'expliquer les faits utiles à la connaissance de notre pays. Il nous mène sur toutes les parties du territoire et recherche les causes des formes sociales qu'il trouve. Des hommes attentifs et compétents, avant Demolins, avaient décrit la France, mais lui, il prétend ne pas se borner à constater des faits ; il se préoccupe d'en montrer l'enchaînement et d'en dégager des lois. C'est sa méthode qui fait la nouveauté et la puissance de cette œuvre, qu'on peut dès maintenant juger...

« Cette *Géographie sociale*, supérieure, selon moi, à la *Supériorité des Anglo-Saxons*, qui vient d'avoir ce grand succès, est

un bel effort pour découvrir les causes des diverses formes sociales dont l'ensemble compose la société française... »

D'une lettre de M. René Bazin j'extrais l'appréciation suivante :

« ... J'ai interrompu mon travail accoutumé pour lire votre *Géographie sociale de la France* et je ne l'ai pas regretté. Vous serez aussi combattu pour ce livre et vous serez plus loué encore que pour le premier... (je passe ici quelques éloges trop personnels). Les critiques qu'on vous fera, vous les connaissez : système *a priori*, contrainte des faits que vous obligez à se plier à vos théories, impossibilité de ramener à des lois un état de choses où entrent comme élément la liberté humaine, l'atavisme prodigieusement multiplié et dès lors confus, l'éducation qui contrarie les autres influences ou les accentue. Vous avez répondu à ces objections dans les notes sur les articles que la presse vous a consacrés. Je ne les crois pas invincibles. La complexité des faits n'empêche pas que certains d'entre eux obéissent à des lois et, parce que tout n'est pas expliqué, il ne s'ensuit pas que rien ne soit explicable ainsi... »

Les critiques que M. René Bazin pressent tomberont, je l'espère, à mesure que l'on avancera dans la lecture de cet ouvrage. On verra en même temps que la liberté humaine s'accorde avec les lois sociales exactement comme avec les lois physiques.

On sait avec quelle clarté de vision et avec quel art consommé Alphonse Daudet a réussi à décrire le type du Méridional. Bien qu'il se préoccupât plus de le faire vivre que de l'expliquer, son esprit si compréhensif était ouvert à toute tentative d'explication scientifique.

Je n'avais pas l'honneur de le connaître, lorsque je reçus un mot de lui : « Quand vous reviendrez à Paris, me disait-il, je serai bien heureux de causer avec vous... » En même temps, il m'envoyait son dernier volume, *Le Trésor d'Arlatan*, avec cette dédicace très flatteuse :

« A E. Demolins j'offre ce coin de Camargue avec ma vive sympathie littéraire. Sa nouvelle Géographie de la France me transporte. »

Le grand écrivain mourut quelques jours après; un de mes

regrets les plus vifs est de n'avoir pu le connaître et causer avec lui.

Ces diverses appréciations sur l'œuvre que je présente aujourd'hui au public me décident à ne pas en différer plus longtemps la publication.

Et il me semble qu'en faisant connaître ces jugements, j'incline le lecteur à avoir plus d'indulgence pour l'auteur et pour l'ouvrage.

II. — APPEL AUX COLLABORATEURS LOCAUX.

Les études publiées dans ce volume nous ont permis de dégager et de classer un certain nombre de faits utiles à la connaissance des principales variétés du type français.

Bien que ce ne soient là qu'une analyse et une classification très générales, cet essai peut déjà offrir un point de départ et une orientation pour entreprendre des études, soit individuelles soit collectives, d'après une méthode commune.

Je m'adresse donc à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvée, par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux trop souvent ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la société. Ils ont intérêt à venir à elle.

Et chacun peut utiliser les connaissances spéciales qu'il pos-

sède, en étudiant d'une façon plus particulière tel élément social ou tel autre.

En effet, l'étude sociale d'une région se décompose en un grand nombre de questions : la géographie, la géologie, la météorologie, la botanique, la zoologie, qui constituent les éléments du *Lieu;* les innombrables formes et natures des Travaux, la Propriété, la Famille, les Cultures intellectuelles (littérature, arts, sciences), le Culte, les Corporations d'intérêt commun et de bienfaisance, les organismes des Pouvoirs publics, l'Émigration et la Colonisation, l'Histoire et l'Archéologie. Chacun peut choisir, entre ces questions, celle qui l'intéresse plus particulièrement et qu'il rattache ensuite, par le lien d'une commune science, aux autres questions étudiées par les autres collaborateurs de sa région. Ces études séparées forment un ensemble qui se tient et qui vient se classer lui-même dans la série des études entreprises sur les autres régions de la France et de l'étranger, car dans la science tout s'enchaîne.

Ainsi, sans sortir de sa spécialité, mais au contraire en renouvelant ses procédés et ses connaissances, chacun peut défricher un coin de la Science sociale : géographes, géologues, météorologistes, botanistes, zoologues, agriculteurs, industriels, commerçants, juristes, lettrés, artistes, savants, ecclésiastiques, membres des sociétés de bienfaisance ou d'assistance, administrateurs et politiques, historiens, archéologues, etc., car la connaissance sociale d'une région résulte de l'étude préalable de ces divers éléments.

Quel relief prendrait, par exemple, le type Auvergnat, ou le type Breton, si, au lieu de la simple et sommaire esquisse que j'en donne, il avait été ainsi étudié, dans tous ses éléments, par une série de collaborateurs! Ces analyses permettront de déterminer et de classer les diverses variétés d'une région, comme j'ai tenté de le faire pour les diverses régions de la France.

Nous classons entre elles les diverses régions de la France suivant la nature du travail qui y domine d'après l'ordre de la complication croissante.

Il s'agirait de subdiviser et de classer dans le même ordre les

différentes variétés de chaque région, en commençant par celle où domine le travail le plus simple, l'art pastoral et en continuant suivant la progression indiquée, dans la Nomenclature, au tableau du Travail.

Ce que nous disons pour la France s'applique naturellement aux pays étrangers. La classification des diverses régions du globe est d'ailleurs ébauchée par les études qui ont été publiées, depuis douze ans, dans la *Science sociale*.

Quelque objet que l'on poursuive, soit l'étude d'un des éléments que nous avons énumérés plus haut, soit l'étude entière d'une région, le procédé de travail est le même : il s'agit de se servir de la Nomenclature comme d'un instrument d'analyse et de classification.

On présente successivement, soit le phénomène, soit la région que l'on entreprend d'analyser, à toutes les divisions de la Nomenclature, depuis la première jusqu'à la dernière, en recherchant en quoi chacune de ces divisions a pu influencer ce phénomène ou cette région. Ainsi, on recherche quelle influence a eue le Lieu, le Travail, la Propriété, la Famille, la Religion, l'État, etc., etc.; en quoi ils ont agi, soit comme *cause*, soit comme *conséquence*.

En d'autres termes, la Nomenclature est un crible ou plutôt une sorte d'opérateur anatomique, au moyen duquel on sépare un élément composé en ses diverses parties simples, afin de saisir une à une toutes les influences qui ont pu agir sur chacune de ces parties, et toutes les influences que ces diverses parties ont pu avoir entre elles.

On arrive ainsi à déterminer les relations de cause à effet qui expliquent le type que l'on étudie.

Mais à mesure que la science avance et qu'un plus grand nombre de types sont décrits, l'analyse révèle une quantité croissante de phénomènes, de relations de cause à effet, déjà connus. On serait donc exposé à d'inutiles répétitions qui ne seraient que des confirmations superflues, car ce qui a été une fois acquis à la science reste acquis jusqu'à preuve du contraire. Nous con-

naissons, par exemple, un certain nombre de causes ou d'effets de telles formes du Lieu, du Travail, de la Propriété, de la Famille, du Patronage, des Cultures intellectuelles, de la Religion, de l'État, etc. Il suffit donc de constater qu'elles se vérifient, mais sans insister. Ce qu'il est intéressant de déterminer, ce ne sont pas les ressemblances avec les types déjà connus, mais *les différences*. La question que l'observateur doit se poser sans cesse est celle-ci : *En quoi et pourquoi le type que j'étudie diffère-t-il des types du même groupe, qui ont été précédemment étudiés?* Sous l'empire de cette préoccupation, et en poussant toujours plus à fond son analyse, il arrivera à apercevoir des différences là où, au premier abord, il ne voyait que des ressemblances, car il n'y a pas deux types sociaux, quelque rapprochés qu'ils soient, qui se trouvent exactement semblables.

Ces différences une fois reconnues, l'observateur doit s'attacher à les décrire avec le plus grand soin et exclusivement.

Le type ainsi *analysé,* puis *comparé* avec les types analogues pour en saisir les différences, puis *classé*, il reste à *l'exposer* au public.

La *méthode d'exposition* consiste à présenter les éléments du type *dans l'ordre où ils s'enchaînent et s'engendrent les uns les autres, en commençant par le phénomène le plus simple, et le plus facilement constatable*. C'est cet enchaînement qui donne à l'exposition un caractère rigoureux et scientifique et qui met en lumière la loi de chaque phénomène.

C'est aussi par cet enchaînement que le savant se distingue nettement de l'érudit.

Il est nécessaire de s'expliquer à ce sujet.

Depuis 1870, l'érudition allemande a fait chez nous beaucoup d'adeptes. Compilateurs, collectionneurs de textes, les Allemands estiment la valeur d'une œuvre, surtout d'après la quantité de faits inédits mis au jour; jamais l'art d'accumuler les faits et les citations de sources n'a été poussé plus loin. Les Universités allemandes sont sans rivales à ce point de vue. Un livre allemand qui se respecte connaît tout ce qui a été écrit précédemment sur le même sujet, et a bien soin d'en donner la bibliogra-

phie complète. On n'est un érudit qu'à cette condition-là.

Il faut le dire hautement : l'érudition ne doit pas être confondue avec la science, elle ne la constitue pas et souvent même elle l'étouffe. Il y a là un préjugé dont il serait temps de se débarrasser.

Comment procède l'érudit? Il accumule, sur un sujet donné, le plus de documents, le plus de textes possible ; la palme appartient à celui qui a pu en réunir le plus grand nombre. Au fond, ce n'est pas là un travail compliqué, ni qui exige beaucoup d'effort intellectuel : de la patience, beaucoup de patience y suffit. C'est même, en somme, un travail attrayant, comme tout travail de collectionneur, comme la chasse. On collectionne des fiches, on va à la chasse des faits. Chaque soir, on constate avec satisfaction que le tas des fiches a augmenté, que le nombre des faits accumulés s'est accru. Ainsi on est encouragé à recommencer le lendemain ce travail de compilation, car on se donne à soi-même la preuve matérielle que le travail avance, puisque le tas de fiches s'accroît.

En réalité, le travail n'avance pas, car un sujet n'est pas connu par le fait qu'on a réuni tous les documents publiés sur la question, toutes les citations qui s'y rapportent. Souvent même il recule en proportion des documents qu'on a amassés ; ou, plus exactement, sous lesquels on est submergé. Un érudit allemand me disait un jour à propos d'une étude qu'il poursuivait : « Je n'y vois plus rien ; j'ai trop de faits. » Il avait raison et j'ai connu moi-même pendant longtemps la cruelle situation d'un auteur enlizé au milieu des faits qu'il a accumulés. J'ai entre autres un certain carton que j'avais fait faire exprès, il y a une vingtaine d'années, et qui contient peut-être dix mille fiches. Je voyais le tas croître avec une satisfaction juvénile, mais lorsque enfin j'ai voulu classer cet entassement de matériaux pour lui donner une tournure d'ouvrage, je me suis senti submergé par le document et impuissant à mettre de l'ordre dans ce chaos : les arbres m'empêchaient de voir la forêt. Aujourd'hui, le carton est fermé et je ne le rouvrirai jamais, si ce n'est pour en jeter le contenu aux vieux papiers.

En général, l'érudit ainsi submergé ne se résout pas à ce parti extrême et pénible. Il ne veut pas que tant de notes amoncelées soient perdues, et, en désespoir de cause, il se décide à publier, sous forme d'ouvrage, une vaste compilation à la façon allemande. En réalité, il n'a fait que vider ses tiroirs, en se bornant à disposer à peu près ses notes par catégories de sujets, — ce sont les chapitres, — sans se préoccuper de saisir l'enchaînement des causes et des effets et de dégager les lois.

Saisir l'enchaînement des causes et des effets et, par là, arriver à dégager la loi des phénomènes, voilà bien, je le répète, ce qui distingue la science de l'érudition.

On peut ramener à trois les méthodes de travail dont se sert l'esprit humain :

1° *La méthode des théoriciens;* ils dédaignent les faits et construisent des théories et des systèmes par raisonnement pur.

2° *La méthode des érudits;* ils dédaignent le raisonnnement théorique et procèdent par accumulation de faits.

3° *La méthode des savants;* ils ne procèdent ni par système *à priori* comme les premiers, ni par accumulation de faits, comme les seconds. Leur procédé peut se résumer dans la formule suivante : *Raisonner* A FOND *sur un* PETIT NOMBRE *de faits jusqu'à ce qu'on en ait saisi l'enchaînement et déterminé la classification.* Chaque progrès de la science a été le résultat de la connaissance plus complète de quelques faits complètement analysés. Ainsi Galilée rectifiant le système du monde par la seule inspection des taches du soleil; ainsi Pasteur bouleversant la médecine par l'étude patiente d'un infiniment petit; ainsi Le Play jetant les fondements de l'étude scientifique des sociétés humaines par l'analyse méthodique et approfondie de quelques familles.

Raisonner à fond sur quelques faits, en saisir l'enchaînement, exige cent fois plus de travail personnel, d'effort de réflexion et de comparaison que d'entasser des liasses de fiches, par un travail qui est, en somme, plus machinal qu'intellectuel. Je puis citer à l'appui de cette affirmation l'exemple des jeunes gens qui suivent notre Enseignement. Quand on leur donne une question sociale à étudier, ils sont toujours portés à accumuler des notes,

à compiler des faits; ils se documentent, comme on dit, et ils font cela sans aucune difficulté; le premier venu y réussit. Mais où la difficulté commence pour eux, où cela ne va plus, c'est quand il s'agit de mettre tous ces faits en ordre, de voir par où ils se tiennent et s'enchaînent les uns aux autres, en un mot, quand il s'agit de rattacher les faits aux causes. Or, c'est en cela que réside tout la science et c'est précisément en cela que les trois quarts échouent. Voilà pourquoi il est plus facile de fabriquer cent érudits qu'un seul savant... et nous en savons quelque chose.

C'est précisément pour aplanir cette difficulté, pour fournir à de futurs collaborateurs un spécimen et une direction, que je me suis décidé à publier ce volume.

Edmond Demolins.

LES PHASES
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
AUX ÉTATS-UNIS

D'APRÈS *THE AMERICAN COLLEGE IN AMERICAN LIFE*

PAR CHARLES FRANKLIN THWING

La grande importance des questions d'éducation vient de la trace profonde que laissent dans l'homme les habitudes prises dans les vingt premières années de sa vie. Les facultés actives de l'enfant ne trouvent d'abord à s'exercer que dans l'énorme travail d'apprentissage qu'il doit accomplir, et les aptitudes qui le soumettent à l'influence du monde extérieur sont par suite celles qui se développent le mieux en lui. Plus tard, ces dispositions du premier âge s'affaiblissent ou se transforment dans le jeune homme, pour laisser place au développement des qualités qui assurent son individualité. Comme l'enfant, le jeune homme observera, mais avec moins de curiosité et plus de réflexion ; il aura moins de docilité et plus de confiance en lui-même ; il n'imitera les autres qu'après les avoir jugés ; sa mémoire sera moins puissante, parce que sa raison le sera davantage ; et il contractera moins facilement des habitudes, parce qu'en sentant plus fortement l'obligation morale, il aura acquis le pouvoir de contrôler ses actes. Cette transformation se fait peu à peu pendant les années de l'enfance et de l'adolescence, elle doit être surveillée par l'éducation, car c'est de la manière plus ou moins heureuse, plus

ou moins complète dont elle se produira que dépendra l'énergie et la valeur morale de l'homme.

Dans la famille patriarcale, l'éducation était simple et réduite : elle consistait à inspirer à l'enfant l'amour des traditions et le respect des ancêtres; cette règle se présentait à l'enfant comme une loi immuable, supérieure, qui ne devait faiblir devant aucun intérêt personnel : les ancêtres avaient fait preuve de sagesse, lui devait faire preuve de docilité. Le but de l'éducation était donc de maintenir dans l'homme les qualités qui caractérisent le jeune âge, de faire des sujets imitateurs, soumis, confiants, conscients de leur faiblesse individuelle et reconnaissants envers la communauté de l'appui matériel et moral qu'elle leur prêtait. Les sociétés à formation communautaire, quel que soit leur degré de complication, ont conservé le même esprit : elles cherchent par l'éducation à entraver le développement de l'individu de telle sorte que l'homme fait n'ait, autant que possible, que les qualités propres à l'enfance; en même temps elles s'efforcent de lui faire sentir la supériorité de la loi et la nécessité d'une règle invariable qui puisse servir de guide à sa conduite et unir étroitement les divers membres du groupe social.

La France, parmi les nations à formation communautaire, présente une particularité remarquable, elle a rompu avec son passé : mais si elle a pu rejeter la loi ancienne et ses traditions, il lui était impossible de changer l'esprit et les tendances qui lui venaient de ce passé dont elle était sortie. La société française, troublée et désorientée après la Révolution, manifestait ses origines communautaires en cherchant aussitôt à rétablir un lien social immuable. Les traditions n'existant plus, on résolut de constituer de toutes pièces une sagesse absolue, rationnelle, supérieure à celle des ancêtres, et de l'imposer uniformément à tous les citoyens par la logique ou par la force. Ce fut l'époque de la rédaction des *Droits de l'homme* et de la législation *a priori*. Ces principes ont passé ou se sont modifiés parce que l'expérience ne leur fut pas favorable et que notre pays devait compter avec les nations voisines : mais les Français ont conservé le besoin de voir la France centralisée et unie ; certains d'entre eux ont cru trouver

dans la connaissance commune des sciences un lien social irréprochable, capable de satisfaire par essence à toutes les exigences d'une commune entente : cette idée n'a pas été sans influence sur le développement de l'instruction et sur l'esprit de l'enseignement.

Par un enseignement abstrait où le travail de laboratoire n'existe pas, où les faits n'intéressent que lorsqu'ils servent à l'induction d'un principe, on cherche à donner aux jeunes gens le plus grand nombre d'idées générales et à leur apprendre le plus de lois théoriques. Cet idéal d'éducation a fourni les résultats que l'on pouvait attendre : les Français instruits ont un talent remarquable d'exposition, ils excellent à présenter clairement une théorie, à grouper les faits et à dégager l'idée maîtresse qui leur sert de lien : mais ils ne se préoccupent de la pratique que lorsqu'ils y sont matériellement forcés.

Dans le type particulariste, au contraire, l'éducation tend à pousser jusqu'à son extrême limite le développement de l'homme, puisque l'individu n'a plus à compter sur son entourage, mais sur lui seul. Dès lors, on ne lui demande pas seulement de faire preuve de soumission et d'intelligence, mais encore d'acquérir la confiance en soi et la volonté. L'éducation n'est plus essentiellement fondée sur la contrainte, ou sur la théorie, elle doit être, en fait, aussi profitable que possible en toutes choses. Ce n'est plus l'homme qui doit se soumettre à un ordre de société préétabli, c'est la société et l'éducation qui ont à s'adapter à ses vrais besoins et doivent satisfaire ses légitimes aspirations. L'individu appartenant à une société particulariste est naturellement porté vers l'action, il se fixe lui-même son but, s'efforce de l'atteindre par ses propres ressources, et, relativement indifférent aux suffrages de ceux qui l'entourent, il cherche sa récompense dans les avantages personnels qu'il se procure et dans l'estime qu'il a de lui-même : l'éducation qui lui convient aura donc pour traits caractéristiques d'exalter la puissance individuelle et de donner la connaissance pratique des faits, car le but de cette éducation est d'agir par soi-même.

Tels sont les caractères qui distinguent l'éducation communau-

taire et l'éducation particulariste : cette dernière, par cela même qu'elle développe l'homme, lui imprime un caractère ineffaçable : elle met l'individu à même de produire le maximum d'effet utile. Les avantages qui résulteraient pour la France de l'adoption des idées et de l'éducation particularistes ont été exposés par M. Demolins d'une façon qui dispense d'y revenir; on peut dire toutefois que le développement de cette éducation doit forcément précéder dans notre pays toute action gouvernementale utile : ainsi, par exemple, toute tentative sérieuse de décentralisation est aujourd'hui entravée par notre esprit de clan et par le despotisme dont sont imbues nos autorités locales.

Il n'y a pas lieu de nous arrêter aux objections, elles ont été déjà réfutées. On reproche à l'éducation particulariste de développer l'égoïsme et de tendre à faire de nous des Anglais; mais les Norvégiens, les Américains, certaines populations de l'Allemagne ont des traits nationaux fortement accentués et ne sont pas Anglais pour être particularistes; d'un autre côté, M. Paul de Rousiers (1), en exposant l'œuvre généreuse de ces Américains qui ont consacré des sommes énormes à doter leur patrie des organismes sociaux intellectuels qui lui manquaient, et M. Demolins (2), en démontrant que le Français cherche dans la communauté un appui et non des occasions de dévouement, font voir que l'égoïsme est au moins aussi développé dans notre société que chez les Anglo-Saxons.

I

L'intérêt que peut présenter pour nous l'histoire de l'enseignement supérieur en Amérique vient de ce qu'il a précisément effectué l'évolution dont il s'agit. Communautaire au début, tant qu'il fut sous l'influence des vieilles universités anglaises où dominait l'esprit normand, cet enseignement, comme cela a eu lieu également en Angleterre, a modifié son esprit et ses tendances

(1) *Science sociale*, t. XII, p. 457.
(2) Demolins, *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, p. 334.

sous la pression de l'opinion publique et se trouve aujourd'hui franchement particulariste. Cette évolution se distingue facilement dans l'œuvre de M. Thwing, président de la *Western Reserve University,* et du *Collège Adelbert.* Cet auteur a décrit dans plusieurs ouvrages l'organisation des collèges et la vie des étudiants américains : son dernier livre a pour but de discuter les perfectionnements qui pourraient mettre les collèges en harmonie plus complète et en relation étroite avec la vie américaine : il renferme dans sa première partie un historique détaillé de l'enseignement supérieur en Amérique, c'est cet exposé que nous allons examiner.

D'après M. Thwing, histoire de l'enseignement supérieur en Amérique comprend trois périodes : la première commence à la fondation du collège d'Harvard, en 1636, et se termine à la guerre de l'Indépendance en 1773 : c'est la période anglaise ou ecclésiastique; la seconde s'étend de la fin de cette guerre jusque vers 1830 : c'est la période française ou politique; enfin la troisième se prolonge jusqu'à notre époque : l'auteur l'appelle allemande et humaine pour caractériser l'origine de l'influence qui s'est alors exercée sur les collèges et le but éminemment pratique de l'enseignement.

1re *Période.* — Pendant toute la durée de la domination anglaise, l'esprit et les tendances de l'enseignement supérieur en Amérique ne le distinguent en rien de celui de la métropole : dans presque toute cette période, il n'exista en Amérique que trois collèges : Harward, William et Mary, et Yale; et, tant qu'elle dura, on ne fonda que neuf de ces établissements. Le collège, gouverné par des ecclésiastiques, avait surtout pour but de pourvoir au recrutement du clergé : c'est ainsi que, dans le dix-septième siècle, 52 pour cent des gradués d'Harvard prirent l'état ecclésiastique ; de même, sur les 33 premiers gradués qui sortirent du collège d'Yale, de 1702 à 1710, on compte 25 ministres du culte.

En Angleterre, Oxford avait été créé sur le modèle de l'Université de Paris et les statuts de ses divers collèges montrent qu'on

avait cherché surtout à former les jeunes gens pour les fonctions religieuses et à leur apprendre la théologie et le droit canon. Richard Fox, évêque de Winchester, fondateur du collège du *Corpus Christi*, indique le but de cet établissement en le comparant à une ruche sainte, à une échelle qui permettra aux hommes de monter aux cieux. Ce caractère ecclésiastique n'était pas d'ailleurs particulier à Oxford, et l'on peut dire qu'à cette époque toutes les Universités du Nord de l'Europe préparaient leurs étudiants à l'action religieuse et réservaient à l'Église le monopole de l'enseignement : dans les Universités du Sud de l'Europe, au contraire, c'était l'étude du droit qui occupait une place prépondérante.

Les collèges américains tenaient aussi leur esprit clérical de leurs origines : Harvard fut fondé sur le plan des universités anglaises par des hommes qui sortaient tous de Cambridge et même, pour la plupart, du collège Emmanuel. Les programmes étaient moins étendus et moins variés que ceux des collèges anglais, mais ils leur ressemblaient sur beaucoup de points et avaient le même esprit.

En résumé, pendant la domination anglaise, les collèges américains prétendaient plutôt satisfaire à la loi divine que d'être spécialement utiles au pays. Ils avaient été fondés à l'imitation des établissements analogues de la métropole pour répondre à une fonction sociale particulière, pour donner un enseignement religieux officiel. Ils étaient peu nombreux, et leurs élèves se destinaient d'avance au service du culte, à la magistrature et aux autres carrières qui sont regardées, dans de telles sociétés, comme donnant une situation privilégiée et constituant une sorte de sacerdoce.

2e *Période*.— Après la guerre de l'Indépendance, l'attachement que certains Américains avaient gardé pour les coutumes anglo-normandes diminua rapidement et ceux qui avaient lutté pour leur liberté n'éprouvaient que peu de sympathie pour les traditions de l'ancienne métropole en matière d'éducation. Se voyant en face d'une situation difficile et de problèmes nouveaux, ils sen

tirent le besoin de prendre une orientation nouvelle: c'est ainsi que l'amour du progrès et la reconnaissance qu'ils avaient pour les Français leur firent embrasser avec ferveur l'idéal pédagogique et les théories éducatives de leurs anciens alliés. L'énorme influence que la France exerça sur la nouvelle République. dans les premières années de son existence, s'explique donc par des raisons à la fois sociales et politiques.

Quesnay, petit-fils de Fr. Quesnay médecin ordinaire de Louis XV, fut un des principaux promoteurs de l'influence française aux États-Unis. Il se rendit en Amérique pour se battre contre les Anglais et servit comme capitaine en Virginie; sa santé l'ayant forcé à abandonner la vie militaire, il voyagea et conçut alors le projet d'introduire dans ce pays neuf la culture des arts et la civilisation française; il pensait ainsi faire une œuvre utile et resserrer les liens de sympathie qui unissaient la France à la jeune nation. L'Académie française des Arts et des Sciences devait avoir son siège à Richmond et ses succursales à Baltimore, Philadelphie, New-York : elle devait être nationale et présenter en même temps un caractère international par son affiliation avec les institutions européennes du même ordre. Son programme d'enseignement était large, il comprenait les langues, les sciences mathématiques physiques et naturelles, l'architecture civile et militaire et les beaux-arts. On réunit, tant en France qu'en Amérique, 60.000 francs de souscriptions et l'on put poser à Richmond, en 1786, la première pierre du nouvel établissement. Cette entreprise, si heureusement commencée, n'eut pas de suite; elle fut abandonnée à l'époque des troubles précurseurs de la Révolution, lorsque notre pays dut se désintéresser des événements de la politique étrangère : dans de telles conditions. il n'est pas étonnant qu'un établissement français, dirigé par un Français, soutenu par l'aide morale et matérielle de la France, n'ait pu survivre à la brusque cessation de toute influence extérieure.

L'influence française cependant ne fut pas diminuée par l'échec de Quesnay, elle s'étendait d'ailleurs aux États du Nord de l'Amérique aussi bien qu'à ceux du Sud : ainsi l'on voit dans les documents de l'époque que le roi de France offrit à la corporation d'Harvard

de fournir pour le jardin botanique du collège toutes les plantes et semences que l'on demanderait à son Jardin Royal; deux ans plus tôt un Français, Albert Gallatin, avait reçu le privilège d'enseigner sa langue maternelle dans le même collège. L'influence française était donc encore vivace et s'étendait sur tout le territoire des États-Unis, mais elle n'était plus soutenue par l'action du dehors qui lui donnait en quelque sorte une vigueur factice. Au fond, l'extension qu'avaient prise les idées et les principes français était plutôt due aux circonstances particulières de l'époque et n'était pas de nature à satisfaire les couches profondes du peuple américain. La guerre, en centralisant les forces sociales, avait été favorable à l'action politique et avait précisément permis à ceux que leur formation sociale portait à ambitionner les situations publiques de se mettre en avant et d'exposer des théories que l'expérience n'avait pas encore contredites. Les Français étaient considérés comme des libérateurs et les idées qu'ils proposaient avaient des côtés séduisants : elles s'accordaient avec l'opinion en étant libérales et égalitaires, elles légitimaient au nom de la nature certains vices et certaines passions humaines, et, profitant comme en France des critiques formulées contre l'ancien régime, elles pouvaient passer auprès de certains esprits comme favorables à l'action personnelle. C'est ainsi que l'influence française s'est maintenue aux États-Unis pendant les premières années de ce siècle : elle disparut ensuite, moins par un effet de l'abstention du gouvernement français que parce qu'elle n'avait jamais pénétré profondément dans le peuple américain. Certains milieux composés d'agriculteurs laborieux, à mœurs austères, profondément attachés à leur religion, lui faisaient une guerre acharnée : en particulier, le mouvement presbytérien, dont le collège de Princeton était le centre, fut le principal agent de sa ruine; son dernier effort fut la création de l'Université de Virginie.

Ce fut Jefferson (1), Américain de naissance, mais Français par les qualités et les défauts de son caractère, qui fonda cet établissement. L'esprit de centralisation qui y régnait représentait les

(1) Voir sur l'esprit et le rôle de Jefferson : *P. de Rousiers,* Colonisation et prospérité coloniale (*Science sociale*, t. II, p. 465).

principes que Napoléon introduisit dans l'enseignement, l'indifférence en matière de religion était un écho des idées françaises et le grand nombre de professeurs français montre encore davantage l'esprit qui animait cette institution.

Voici en quels termes M. Thwing juge les effets de l'influence française sur les collèges américains : « Jamais ce que nous appelons communément les principes et les vices français n'ont eu autant d'action sur les étudiants. L'esprit d'insubordination était à la mode dans presque tous les collèges. On sait qu'à cette époque les étudiants de Yale se désignaient entre eux par les noms des plus célèbres libre-penseurs français. A Williams College, le flot des idées françaises sur la philosophie et la liberté avait tout submergé et semblait avoir ôté le goût des préoccupations sérieuses. A Dartmouth, l'état des esprits était le même qu'à Williams et à Yale. Des représentations dramatiques obscènes, des explosions de révolte brutales et tapageuses, un déploiement d'éloquence ampoulée jetant le ridicule et le mépris sur la religion chrétienne faisaient l'ordinaire de la vie. Pour un temps, un flot d'immoralité et d'irréligion inondait tous les collèges. »

Quant à la valeur de l'enseignement, on peut la juger par les impressions de voyage de l'Anglais Weld, qui visita les collèges américains à la fin du siècle dernier; il dit au sujet de Princeton : « C'est un grand collège, très estimé des États voisins, qui contient plus de 70 étudiants. D'après l'allure des élèves et les programmes des études, il méritait plutôt le nom d'école de grammaire que celui de collège; cette remarque s'applique d'ailleurs à presque tous les établissements de ce genre que j'ai visités en Amérique. La bibliothèque que l'on nous montra était misérable et consistait pour la plus grande partie en vieux livres de théologie disposés sans ordre; une sphère planétaire de M. Rittenhouse était placée au bout de la salle, mais elle était en mauvais état aussi bien que quelques pièces détachées d'un appareil de physique qui se trouvaient dans la même vitrine. A l'autre extrémité de la salle se trouvait le musée, représenté par deux petits meubles contenant quelques crocodiles empaillés et quel-

ques spécimens de poissons rares, le tout dans un état déplorable de conservation. »

Un carnet ayant appartenu au Président Stiles du collège de Yale, et daté du 9 novembre 1779, renferme une liste des livres de classe. En première année, on expliquait aux élèves Virgile, Cicéron, le Nouveau Testament en grec et l'arithmétique : les trois années suivantes se ressentaient naturellement du niveau inférieur des études de la première. D'une manière générale, les documents que l'on possède sur l'enseignement supérieur de la fin du siècle dernier prouvent que l'état des programmes était resté stationnaire et font penser en outre que les élèves n'avaient pas grand goût pour leurs études et ne montraient que très exceptionnellement le zèle que l'on rencontre aujourd'hui dans les bonnes classes des collèges.

Everett, professeur de grec à Harvard, avait été envoyé en Allemagne aux frais du collège pour compléter son instruction : il écrivait, en septembre 1817, une lettre datée de Goettingue, dans laquelle on lit le passage suivant : « L'autre jour, je rougis jusqu'aux oreilles quand un de mes amis mit la main sur un journal contenant le texte et la traduction de la pétition adressée à M. Monroë par les étudiants à Baltimore. Peu m'importait que la traduction fût en mauvais anglais, mon ami ne pouvait s'en apercevoir : c'était le latin de l'original que j'aurais voulu cacher. J'ai d'abord essayé de faire passer ce morceau pour du Kickapoo ou Pottawattamy, malheureusement il avait juste assez l'air de mauvais latin pour que cela fût impossible. Mon ami l'Allemand persista à dire que l'auteur avait eu l'intention d'écrire en latin ; quant à moi, je souhaitais que les jeunes gens de Baltimore se fussent bornés à imiter leurs pères en malmenant les Fédéralistes et qu'ils aient renoncé à traiter aussi durement cette pauvre vieille langue. »

Ces remarques s'appliquent à la fin du siècle dernier et aux premières années de celui-ci ; dans les années suivantes, au contraire, les progrès furent sensibles. A ce point de vue, la seconde période sert de transition à la troisième : c'est alors que les langues vivantes et les sciences furent introduites dans les programmes.

Des chaires de français et d'espagnol furent créées à Harvard en 1815 : toutefois, dès l'année 1780, les étudiants qui désiraient apprendre la première de ces langues pouvaient suivre les leçons d'Albert Gallatin. L'histoire n'était l'objet d'aucun enseignement régulier. En 1804, Benj. Silliman fut nommé à Yale professeur de Chimie et de Physique, et enseignait aussi la Géologie en 1818, la chaire de Chimie du Collège Médical de l'Université de Pensylvanie fut attribuée à Robert Hare : ni l'un ni l'autre de ces savants n'admettaient des élèves dans leurs laboratoires.

Les sciences économiques furent cultivées de bonne heure à l'Université de Pensylvanie ; on trouve en effet dans ses archives un plan d'études, daté de 1756, contenant les prescriptions suivantes : « Après avoir exercé son raisonnement sur la logique et la métaphysique, l'étudiant s'instruit de ses devoirs d'homme et de citoyen en suivant un programme qui embrasse la morale, le droit civil et naturel ; l'histoire est une introduction au commerce international et privé. » En 1799, le Collège William et Mary institua une chaire de Législation comparée. Des cours d'Économie politique furent ouverts à Hafvard en 1820, à Yale en 1824, à Columbia en 1827, à Dartmouth en 1828, à Princeton en 1830, à Williams en 1835. Nous touchons à l'extrême limite de cette seconde période ; les causes qui, à partir de 1820, révolutionnèrent l'industrie et amenèrent le changement des habitudes sociales et des méthodes d'enseignement, se faisaient fortement sentir et c'est à elles que l'on doit rapporter cette introduction presque simultanée de l'Économie politique dans les programmes des divers collèges. Ces causes sont nombreuses, on peut citer parmi les principales, l'expansion commerciale et la prospérité qui suivirent la chute de Napoléon, les découvertes récentes telles que celles d'Arkwright pour la filature du coton et de Fulton pour la navigation à vapeur, les besoins particuliers de ces industries naissantes, enfin l'accroissement de la population et le roulement des capitaux.

En résumé, cette période, à laquelle M. Thwing donne la qualification de française, est plutôt une période de transition : tout au plus l'influence française servit-elle à former des ci-

toyens et à accentuer le lien fédéral en élargissant pour les Américains l'idée de patrie; encore cela est-il fort douteux, il est vraisemblable que ce résultat aurait été atteint plus judicieusement et à moins de frais uniquement par la nécessité de l'action commune et de la lutte contre les intérêts anglais. On doit remarquer dans cette période le travail lent et continu du peuple; après avoir fait justice des idées centralisatrices et révolutionnaires qui s'étaient répandues dans les classes instruites et soi-disant dirigeantes, et qui, soutenues par des hommes actifs et puissants et par l'influence et les capitaux d'une nation amie, semblaient devoir être irrésistibles, le peuple américain constitua son industrie et transforma peu à peu l'esprit de la nation ainsi que ses organismes sociaux de la manière la plus conforme à ses aspirations et la plus favorable à ses besoins. C'est ainsi que s'opéra la transition à la période suivante, dans laquelle les tendances particularistes acquirent une importance définitive.

II

3e *Période.* — La troisième période de l'histoire des Universités en Amérique commence vers 1830 et dure encore de nos jours; pour la distinguer nettement des deux précédentes, M. Thwing l'appelle allemande et humaine : on constate, en effet, qu'à partir de son origine, les méthodes d'enseignement subissent largement l'influence de l'Allemagne, et que le but poursuivi, de plus en plus élevé et précis, est de donner aux étudiants la meilleure culture générale possible : aussi les jeunes gens qui entrent au collège, n'y viennent pas tant pour se rendre aptes à exercer un profession que pour élargir et compléter leurs qualités d'hommes.

En 1860, lors de sa nomination à la présidence d'Harvard, Cornélius C. Felton s'exprime ainsi : « Par l'enseignement qu'elle donne, l'Université poursuit un double but : développer dans un sens pratique les qualités intellectuelles des jeunes

gens et élever au plus haut degré de culture leurs facultés morales et religieuses. Nous devons fournir à nos élèves une éducation libérale, c'est-à-dire les guider dans les hautes études, les pousser à la réflexion personnelle, affiner leur goût, exercer leur jugement et adoucir leurs mœurs au moyen des arts. »

Dwight, président du collège d'Yale, dit de même, lors de son installation : « L'éducation fait pour l'esprit ce que la religion fait pour le cœur, elle l'élève et l'élargit. Le jeune homme, après avoir accompli son œuvre intérieure, pourra se servir de sa force partout où le monde en aura besoin, et il se rendra utile s'il est animé des nobles mobiles que suggère une bonne éducation... C'est le privilège d'un professeur de collège de développer les jeunes gens qui l'entourent, de les rendre plus généreux, plus francs, plus préparés à la vie et à ses combats, plus dignes d'amour et de respect. »

M. Thwing a récemment posé aux élèves de l'une des classes d'un collège les questions suivantes : « Dans quel but êtes-vous entré au collège? Y avez-vous trouvé les moyens d'atteindre ce but et, dans ce cas, quels sont ces moyens? » Voici trois de ces réponses que M. Thwing dit avoir été prises presque au hasard :

1° « Mon but en venant au collège était vague et mal défini. J'avais, d'une manière générale, l'idée que l'éducation que l'on y donnait serait pour moi une excellente acquisition. Je sentais de plus le besoin d'entreprendre des études qui me feraient connaître la carrière qui me convenait le mieux. J'estime que le collège a eu sur moi une bonne influence, il me semble que je commence à avoir une notion exacte de ce que j'aurai à faire dans le monde et que mes études ainsi que la fréquentation de mes camarades m'ont été très précieuses. »

2° « Je suis entré au collège pour acquérir, par un programme d'études systématiques et dirigées par des hommes compétents, une éducation et des habitudes morales qui, jointes à un certain fonds de connaissances, me permettront de jouir de la vie et même d'être utile aux autres. Je suis, il me semble, dans d'excellentes conditions pour atteindre mon but, tant au point de vue de l'instruction qu'au point de vue de la discipline in-

tellectuelle et morale, car l'éducation consiste à exercer son esprit dans diverses branches d'études, ce qui permet l'acquisition graduelle des connaissances. »

3° « Je suis entré au collège pour me préparer par une éducation large à la carrière que je dois exercer, et en même temps pour me développer aux points de vue intellectuel, moral et physique. Je pense que le collège donne toutes les facilités pour arriver à ce résultat et j'espère l'atteindre par mes études ainsi que par les contacts de la vie commune avec mes professeurs et mes camarades, ce dernier moyen ayant autant d'importance, sinon plus, que la science que l'on puise dans les livres. »

En d'autres termes, les jeunes Américains vont au collège pour se préparer à la vie. Si l'on imagine, ce qui est facile, la réponse que feraient aux questions précédentes les jeunes Français de dix-sept à dix-huit ans qui suivent l'enseignement universitaire, on peut juger, au moins par comparaison, que le but des collèges américains mérite bien la qualification que lui donne M. Thwing, car il est certainement plus humain de se préparer à la vie que de se préparer au Baccalauréat.

Il n'est pas dans le caractère des Américains de s'isoler du monde : leur orgueil les porte à faire de grandes œuvres et non à se renfermer dans leurs frontières en proclamant que leur vie nationale est seule digne d'intérêt. Leur attention ayant été appelée en premier lieu sur leurs besoins matériels, ils développèrent leur agriculture et se tournèrent vers l'industrie dès qu'ils eurent secoué le joug de l'Angleterre et les lois restrictives qui leur étaient imposées. Ce peuple ne pouvait s'enorgueillir d'un passé avec lequel il avait rompu, ni de sa culture forcément primitive, mais il était fier de son énergie et de son activité, et demanda sans fausse honte à l'étranger les connaissances et la civilisation qui lui manquaient.

Après s'être autrefois adressés à la France, les États-Unis se sont alors tournés vers l'Allemagne, et, dans les conditions où ils se trouvaient, ils ne pouvaient faire un autre choix; pour bien comprendre ce point important, il est nécessaire de passer rapide-

ment en revue le développement de l'enseignement supérieur dans cette partie de l'Europe.

Les Universités allemandes, fondées par l'Église et par les divers souverains, s'occupèrent d'abord de sciences religieuses; elles donnaient alors la première place à leur faculté de théologie; cet état de choses subsista jusqu'à la fin du dix-septième siècle. A partir de cette époque, la philosophie et l'étude du droit prirent une importance de plus en plus considérable, les théories rationnalistes prévalurent et les partisans de la libre pensée exercèrent leur influence en sociologie et dans les questions religieuses. Après la chute de Napoléon, on observe une nouvelle phase : les vieilles Universités prirent en main la cause du peuple et s'efforcèrent de restaurer la patrie et d'en augmenter la puissance : pour atteindre ce but, elles se servirent du respect qu'inspiraient leurs institutions, des talents de leurs professeurs, en même temps qu'elles adaptaient l'esprit et la forme de leur enseignement au rôle qu'elles voulaient jouer. La fondation de l'Université de Berlin date des premières années de ce mouvement.

Ce rapide exposé montre que, dans l'évolution de son enseignement supérieur, l'Allemagne précéda les États-Unis, et que, dans ces deux pays, cette évolution passa par trois phases presque identiques au point de vue des tendances qui les caractérisent. Lorsque les Américains, réagissant contre l'influence française et pressés de développer leurs industries nationales, durent faire appel aux lumières de l'étranger, ils trouvèrent dans l'Allemagne un pays dont ils approuvaient, sous les rapports que je viens de dire, les idées et partageaient les tendances, et qui pouvait leur prêter un secours efficace, puisque ses universités cultivaient déjà, dans un esprit pratique, les sciences et les arts capables d'augmenter les richesses de la patrie.

On peut donner comme exemple de l'influence allemande, l'extension que prit l'enseignement de la chimie dans la troisième période de l'histoire des collèges américains.

Liebig avait fondé à Giessen un laboratoire d'études dans lequel ses élèves recevaient des leçons de chimie, en même temps qu'ils s'exerçaient à la pratique de cette science : c'était une

innovation, et, pour en profiter, plusieurs jeunes Américains se rendirent Allemagne. Silliman enseignait alors la chimie à Yale, mais ses leçons étaient purement théoriques : il n'admit même son fils dans son laboratoire que lorsque celui-ci devint son assistant, en 1837. Cinq ans plus tard, Silliman fils succéda à son père comme professeur titulaire et prit alors quelques élèves dans son laboratoire. L'un d'eux, J.-P. Norton, alla ensuite à Édimbourg et à Utrecht, puis revint en 1847 fonder avec son ancien maître une école de chimie appliquée : parmi les premiers élèves qui se présentèrent, étaient Brust, Brewer et Johnson, qui furent ensuite les premiers professeurs de l'École scientifique de Sheffield.

Un ancien élève de Liebig, N. Horsford, organisa en 1847 le le laboratoire de l'École scientifique de Lawrence sur le modèle de celui de Giessen ; au collège d'Harvard, en 1851, Cooke ouvrit à ses frais, d'après les mêmes principes, un laboratoire d'études : cette création fut officiellement reconnue en 1858.

L'influence allemande fut puissante et féconde : elle s'étendit d'une manière générale aux diverses manifestations de la vie américaine. M. Thwing partage son histoire en trois périodes. Dans la première, parmi les jeunes gens qui allèrent en Allemagne, Everett, Bancroft, Cogswell, Ticknor, Longfellow furent étudiants à l'Université de Gœttingue. Les passages suivants sont extraits d'une lettre écrite par Cogswell pendant son séjour à l'étranger :

« Gœttingue, 8 mars 1817.

« Il faut que je vous parle un peu de notre colonie de Gœttingue avant de passer à d'autres sujets, car vous ne vous souciez probablement de cette Université qu'au point de vue de nos rapports avec elle. Dans toute cette partie de l'Allemagne on connaît et on apprécie le professeur (Everett) et le Dr Ticknor, comme on les appelle ici. Pour la première fois, je suis fier d'être Américain de ce côté de l'Atlantique, car jamais pays ne fut plus heureux dans sa représentation à l'étranger : mes compagnons nous seront même plus utiles à cet égard que par les trésors d'ins-

truction qu'ils rapporteront en Amérique... Ne croyez pas que j'exagère si je dis que les idées de lettrés d'Europe sur notre patrie seront totalement changées par la présence de T. et de E. Ticknor et Everett) sur le contine nt : on estimait notre peuple brave, riche et entreprenant, mais qu'il dût se trouver parmi nous un savant ou même un homme ayant le désir de l'être, personne n'y avait probablement pensé... Le système d'éducation est ici l'inverse du nôtre : nous élevons les enfants en toute liberté, puis nous les enchaînons quand ils arrivent au collège ; en Allemagne, les jeunes garçons commencent par être cloîtrés et surveillés, trop même, à mon avis, pour qu'ils puissent apprendre à se conduire ; devenus grands, ils sont complètement livrés à eux-mêmes dans les Universités ».

Cogswell, né en 1786, gradué à Harward en 1806, entra d'abord dans le commerce : fatigué de voyager, il fut nommé répétiteur à Harvard en 1814, puis envoyé à l'Université de Gœttingue. A son retour, il prit les fonctions de bibliothécaire du Collège, de 1821 à 1823 : ne pouvant s'entendre avec ses supérieurs, il quitta Harvard pour l'École de Round Hill et organisa enfin la bibliothèque Astor. Ticknor naquit en 1791 et fut gradué à Darmouth en 1807 ; il alla en Allemagne en 1815 et fut nommé à son retour, en 1817, professeur de langues modernes à Harvard. Everett, né en 1794, fut gradué en 1811, puis nommé professeur de grec en 1815 à Harvard : il partit aussitôt pour l'Europe aux frais du Collège et fut le premier Américain qui reçut le titre de docteur d'une université allemande : il succéda enfin à Quincy dans la présidence d'Harvard. Bancroft fut également envoyé en Allemagne, mais sa carrière fut un désappointement : il ne rendit, à son retour, aucun service au Collège.

En somme, ces hommes remarquables ne procurèrent pas au Collège tous les avantages qu'on avait espérés : leur influence fut cependant énorme sur l'éducation, ils rompirent avec cette stérilité intellectuelle qui s'était développée en Amérique à la faveur de l'isolement et d'une vie purement coloniale : leur action fut générale, ils préparèrent le pays au mouvement d'extension que

les collèges, les écoles et les bibliothèques allaient recevoir et servirent indirectement à cette renaissance des lettres qu'illustrèrent Irving, Cooper, Bryant et la *North American Review*.

Dans la deuxième période, Goodwin, Child, Whitney, Gould l'astronome, Gildersleeve allèrent en Allemagne compléter leur instruction. Cette génération servit plus directement que la précédente au progrès de l'enseignement. La deuxième période de l'influence allemande se confond d'ailleurs insensiblement avec la période actuelle caractérisée d'abord par le mouvement de reprise qui se produisit immédiatement après la guerre civile. Depuis cette époque, une foule de jeunes gens ont été en Allemagne et ont puissamment contribué à leur retour au perfectionnement des diverses branches de l'enseignement : ils font partie actuellement du personnel des meilleurs collèges.

L'année dernière, Harvard eut à regretter la perte de deux de ses professeurs et de son bibliothécaire. Ces trois hommes avaient été compléter leurs études en Allemagne. G.-M. Lane, né en 1823, gradué à Harvard en 1846, alla ensuite à Goettingue et y fut reçu docteur en 1851 ; de retour au Collège, il exerça les fonctions de professeur de latin jusqu'en 1894 et mourut le 30 juin 1897. — F.-D. Allen, né en 1844, gradué à Oberlin en 1863, alla en Allemagne et passa son doctorat à Leipzig en 1866 ; de retour dans son pays, il fut successivement professeur à l'Université du Tennessee, à l'Université de Cincinnati, puis à Yale ; il entra en 1873 à Harvard comme répétiteur et fut nommé en 1880 professeur de Philologie classique : il mourut le 4 août 1897. — J. Winsor, né en 1831, élève d'Harvard en 1853, partit pour l'Europe avant ses examens de graduation et alla étudier à Heidelberg ; il fut bibliothécaire à Harvard depuis 1847 jusqu'à sa mort, le 22 octobre 1897.

L'influence allemande n'a pas cessé de s'accentuer depuis le commencement de ce siècle ; en 1835, il y avait 4 étudiants américains dans les Universités de l'Allemagne : en 1891, leur nombre s'élevait à 446 ; aujourd'hui, on en compte 600. Ces jeunes gens reviennent ensuite dans leur pays après avoir jugé à leur point de vue la civilisation et les idées allemandes : ils

emportent avec eux un idéal plus complet de culture littéraire, une instruction scientifique développée, des habitudes de recherches patientes et des méthodes pratiques qui leur permettront, de retour en Amérique, de mieux diriger leurs efforts et d'atteindre un but plus élevé. En somme, ces jeunes gens vont chercher et trouvent en Allemagne un complément de l'éducation particulière qu'ils ont reçue, c'est-à-dire un accroissement de leur valeur personnelle et de leur puissance individuelle.

Tout en s'adressant à l'étranger, les Américains ont voulu se procurer par eux-mêmes une civilisation raffinée : naturellement enclins à l'action, ils ont compris cependant que le travail exagéré porterait préjudice à leur culture et au goût national, c'est pour obvier à cet inconvénient qu'ils s'efforcent de donner à leurs collèges une organisation si bien adaptée à la nature de l'homme qu'aucune faculté de leurs enfants ne reste désormais sans développement ni sans culture. Ils tiennent à être des hommes complets et ils sont par suite disposés à faire tous les efforts nécessaires pour n'être dépassés par aucun peuple dans aucune branche de l'activité humaine.

III

On a vu que les Américains s'étaient d'abord tournés vers la France et qu'ils ont ensuite réagi énergiquement contre l'influence française : il est intéressant de voir s'ils persistent dans ce sentiment ou s'ils ne commencent pas plutôt à se rapprocher de notre pays.

Sans discuter l'exactitude de l'expression de M. Thwing, on peut dire au point de vue social que les tendances auxquelles cet auteur fait allusion en les nommant principes et vices français, ne feront jamais de progrès dans le peuple des États-Unis. Aujourd'hui comme autrefois, cette société a horreur de la centralisation et de la perte de forces vives qu'elle entraîne, des administrations compliquées qui ont pour effet d'éloigner l'homme

de la contemplation directe du fait et de lui enlever initiative et responsabilité, de l'indifférence religieuse et de l'absence de dignité personnelle qu'elle implique; mais en même temps, beaucoup d'Américains instruits savent qu'à d'autres égards la France peut leur donner des enseignements précieux. Au fond, ce qu'il nous reprochent le plus, c'est notre goût pour les principes abstraits et pour la législation *a priori*, car ils sont persuadés qu'on ne peut arriver à un résultat satisfaisant que par une observation attentive des faits, en suivant les conseils du bon sens et les leçons de l'expérience. Ils admirent trop les grandes œuvres pour ne pas nous rendre justice à l'occasion, mais ils trouvent en général dans nos succès eux-mêmes une justification de leurs tendances, en constatant qu'ils sont dus plutôt aux leçons de l'expérience qu'à l'excellence de nos principes et de notre constitution administrative. Le journal américain *The Harvard Graduates' Magazine*, dans son numéro de décembre 1897, contient un article élogieux sur les Universités françaises; l'auteur, M. Cestre, fait ressortir les progrès récents du matériel et de l'enseignement, il montre que le décret de juillet 1896 a ouvert aux Universités un avenir plein de promesses et il termine ainsi : « L'état présent des Universités en France est le dernier résultat d'une évolution graduelle de l'enseignement supérieur; les promoteurs de ce mouvement étaient inspirés par leur dévouement pour un idéal scientifique et par la notion exacte de l'unité de la science, et ce sont ces sentiments qui ont assuré le succès de l'œuvre entreprise. Pour une fois, dans le pays de la législation *a priori*, une mesure a été prise que le temps a mûrie et que les circonstances ont rendue opportune. Par des voies directement opposées à celles de la Révolution, un des projets de la Révolution a été réalisé, plus de cent ans après le vote de la Convention. La troisième République s'est ainsi conformée à l'esprit de la première, tout en profitant des leçons de l'expérience. »

En résumé, l'influence allemande est prépondérante aux États-Unis et grandit tous les jours; cependant, le nombre croissant des étudiants américains dans nos Facultés et les progrès remarquables de notre enseignement supérieur doivent faire regarder

comme probable un rapprochement plus intime entre la France et les États-Unis sur le terrain scientifique.

Les trois périodes du développement de l'enseignement supérieur en Amérique ne sont pas aussi tranchées qu'on pourrait le croire par ce qui précède. Pendant la période ecclésiastique, les collèges fondés par l'État avaient avec lui de nombreux rapports : les plus anciens de ces établissements eux-mêmes n'auraient pu vivre sans l'aide protectrice des pouvoirs publics; en outre, beaucoup d'étudiants se destinaient à la carrière politique et plusieurs d'entre eux jouèrent même un rôle considérable au commencement de l'histoire des États-Unis. Sibley dit à ce sujet : « Les gradués d'Harvard créèrent et firent progresser les principes sur lesquels repose notre gouvernement et qui, dans leur expansion, agitent aujourd'hui le monde et tendent à améliorer la situation de l'humanité. La vie de ces hommes est tellement liée à la politique de leur époque qu'il est nécessaire de connaître leurs biographies pour bien comprendre l'histoire de notre pays. Sortis indistinctement des diverses classes de la société, mais élevés sous la même influence, les gradués d'Harvard ont donné un exemple unique par l'importance de leur œuvre politique, morale et religieuse et leur action sur les destinées du monde. » Ces expressions sont peut-être un peu exagérées, mais cette citation montre néanmoins que, vers la fin de la période anglaise, l'éducation donnée par les collèges était propre à développer les sentiments patriotiques des jeunes gens et qu'il n'y a pas eu de transition brusque entre cette période et la suivante, dans laquelle ces établissements avaient pour but la formation des citoyens.

En revanche, l'influence du clergé n'a pas cessé de se faire sentir dans la seconde et dans la troisième période, car on peut dire que la plupart des collèges des nouveaux États ont été fondés dans un but de propagande par les partisans d'une secte religieuse.

Enfin, les idées de civisme et de centralisation que l'on observe dans la période française, caractérisent des mœurs communau-

taires qui se traduisent dans la période actuelle par le grand développement donné aux Universités d'État. Ces établissements ont une importance prépondérante à l'Ouest du Mississipi, ainsi que dans le Michigan, le Wisconsin et les autres États situés sur la rive Est de ce fleuve. Entre le Mississipi et les monts Alleghanys, les Universités d'État et les collèges privés se valent comme importance ; mais ce sont décidément ces derniers qui l'emportent dans les États de l'Atlantique. En somme, dans la plus grande partie des États-Unis, les Universités sont à la tête de l'enseignement ; leurs finances sont garanties par l'État, leurs programmes très larges comprennent les études littéraires et scientifiques ; elles donnent de plus, dans des écoles annexes, l'instruction technique et pratique relative à diverses professions, même dans des branches étroitement spécialisées, telles que l'art dentaire et l'art vétérinaire. Elles sont pourvues, en un mot, de tous les éléments nécessaires pour fournir aux étudiants un enseignement complet.

Dans la période actuelle, de nombreuses écoles ont été également fondées, en dehors des collèges et des universités, pour donner aux jeunes gens les connaissances et l'habileté que réclament certaines professions : les unes enseignent la chimie industrielle, d'autres l'architecture, l'art de l'ingénieur, etc. — Ces écoles sont très utiles, mais elles n'ont pas la prétention de développer l'esprit des élèves par une culture générale : leur but est de fournir à la société des travailleurs bien préparés à la carrière qu'ils doivent suivre.

L'importance croissante des collèges en Amérique est clairement démontrée par l'augmentation du nombre des étudiants. Pendant le dix-huitième siècle les habitants des États-Unis n'ont pas été l'objet de statistiques régulières ; aussi, pour réduire la question à des limites précises, M. Thwing compare la population des collèges en 1830-31 et en 1890-91.

En 1830, on compte, 12.866.000 habitants et 46 collèges ; le nombre des étudiants était à peu près de 4.000, il y avait donc un étudiant pour 3.216 habitants.

On applique un peu abusivement, en Amérique, la dénomination de collège à des établissements d'instruction de genres divers, et, suivant qu'on donne à ce mot un sens plus ou moins étendu, on trouve une population scolaire plus ou moins nombreuse; mais, en ne considérant que les collèges qui adressent un rapport au Bureau d'Éducation, on compte 46.474 étudiants en 1890; d'autre part, d'après le dernier recensement, les États-Unis renferment 62.622.250 habitants : il y avait donc, en 1890, un étudiant pour 1.347 habitants.

En résumé, en 1890, la population était quatre fois et demie plus nombreuse qu'en 1830, et dans cet intervalle le nombre des étudiants a décuplé.

Il est intéressant de comparer le nombre des étudiants des divers États : à ce point de vue, la Nouvelle-Angleterre l'emporte sur le reste de l'Amérique, ce qui s'explique par l'ancienneté relative de sa civilisation. Le tableau suivant est relatif aux six États de cette région et à l'État de New-York.

Nombre d'habitants pour un étudiant :

	En 1830	En 1890
Maine	2.330	1.294
New-Hampshire	1.756	1.034
Vermont	1.696	1.433
Massachusetts	895	501
Rhode-Island	2.442	857
Connecticut	1.340	421
New-York	2.496	1.149

En groupant les États par régions on obtient les résultats suivants :

Nombre d'habitants pour un étudiant :

1830-31		1890-91	
Nouvelle-Angleterre	1.231	Nouvelle-Angleterre	1.001
4 États du Centre	3.465	4 États du Centre (le Delaware excepté)	1.001
6 États du Sud (y compris le district de Columbia)	7.252	Division Atlantique Sud	1.874
8 États de l'Ouest	6.060	Division Centrale Sud	1.908
		Division Centrale Nord	1.333
		Division Ouest	1.640

Le développement de l'enseignement supérieur a donc été considérable, surtout dans les États de l'Ouest et du Centre : sans doute, il y a quelques réserves à faire sur la valeur de certains collèges de ces régions, mais dans la Nouvelle-Angleterre, où cette objection ne s'applique pas, la proportion du nombre des étudiants au montant total de la population paraît plus forte que chez les nations européennes : ainsi en Norvège, pays où les universités sont relativement le plus fréquentées, il y avait, en 1886-89, un étudiant pour 1.298 habitants.

En Europe, le nombre des jeunes gens qui suivent l'enseignement supérieur est à peu près stationnaire. Le professeur Lexis, en parlant de l'Angleterre, dit que les étudiants sont plus ou moins nombreux suivant l'état de prospérité commerciale de l'époque : une reprise des affaires diminue la population universitaire; une crise, au contraire, l'augmente, en rendant les professions libérales plus désirables.

La proportion des étudiants américains tend à s'accroître et les personnes les plus compétentes n'y voient que des avantages. En France, on est généralement d'avis que l'augmentation du nombre des jeunes gens pourvus de grades et de diplômes aurait pour unique résultat l'augmentation du nombre des déclàssés, et l'expérience confirme cette manière de voir. En Amérique, il en est autrement, parce qu'au sortir des collèges les jeunes gens ne suivent pas exclusivement les professions savantes : les gradués d'Harvard qui entrent dans le commerce représentent un peu plus du tiers de leur promotion. Ils débutent à vingt-deux ans, c'est-à-dire quatre ans plus tard que les autres, mais leur apprentissage est moins long et leur habileté plus grande, de sorte qu'à vingt-sept ans ils ont en général dépassé leurs concurrents plus anciens dans le métier.

Ces jeunes gens préférant aux positions libérales des situations actives et lucratives, les collèges ont dû se conformer à ce désir et transformer leur enseignement en conséquence. Ces collèges sont des entreprises privées et les Universités d'État n'ont aucune prérogative spéciale : ces établissements sont donc intéressés à satisfaire le mieux possible les besoins les plus intimes de la so-

ciété, c'est pour eux une condition d'existence. Il n'est donc pas étonnant que les méthodes d'enseignement et les principes d'éducation ne soient pas les mêmes qu'en France : ici, l'état social est inflexible; là, c'est l'individu qui fait la loi.

Une dernière citation de M. Thwing fera bien comprendre l'opinion d'un grand nombre d'Américains sur le développement de l'instruction supérieure : « En Allemagne particulièrement, on exprime souvent la crainte qu'il y ait trop de gens instruits : mais, demanderons-nous, dans quel but ces personnes ont-elles acquis leur instruction? Est-ce pour devenir avocats, magistrats, hommes de lettres, ministres du culte? sans doute, il peut se faire que ces carrières soient encombrées. Trouve-t-on les personnes instruites trop nombreuses parce que les gradués de collège devront se faire mécaniciens ou fermiers? Et pourquoi ne se feraient-ils pas mécaniciens ou fermiers? Est-ce que, dans ces professions, l'éducation qu'ils ont reçue leur serait inutile? Tant pis alors pour cette éducation et pour ces gradués. On dira peut-être qu'une éducation soignée n'est pas faite pour ceux qui prennent certains métiers. A cela nous répondrons que l'éducation que l'on donne au collège a pour but de faire des hommes : sa mission est d'aider les jeunes gens à trouver et à rendre leur vie intéressante. Non, il ne peut y avoir trop d'hommes instruits, excès de bien ne nuit pas : on ne peut instruire trop de gens et les instruire trop : les hommes ne deviendront jamais trop honnêtes, trop capables, trop intelligents et trop raisonnables. »

Cette citation met les choses au point :

En France et en Allemagne, l'Enseignement détourne trop souvent des professions usuelles, parce qu'il s'applique uniquement à cultiver l'esprit.

Aux États-Unis, il s'applique, en outre, à former l'homme; il développe, par conséquent, les aptitudes qui sont nécessaires pour réussir dans toutes les professions.

Et voilà comment des états sociaux différents font sentir leur différente influence sur l'enseignement comme sur tout le reste.

Tony Castagnol.

CE QUE COUTE

LA BUREAUCRATIE FRANÇAISE

La *Science sociale* a signalé à bien des reprises déjà, et avec combien de raison, les inconvénients majeurs du régime bureaucratique dont nous « jouissons ». Ces inconvénients sont multiples, et on peut énumérer les principaux de la manière suivante :

1° L'excès de la bureaucratie détruit l'activité particulière des localités en exagérant celle de l'État, ce qui produit le despotisme des bureaux ministériels.

2° La concentration des pouvoirs éloigne démesurément l'autorité délibérante de l'agent d'exécution, ce qui amène la lenteur et l'inexactitude dans la décision, d'une part, l'incertitude, le défaut de contrôle et le gaspillage dans l'application, d'autre part.

3° Le développement du rôle de l'État l'oblige à multiplier ses agents, ce qui crée une classe nombreuse de personnes vivant de la communauté publique. Or il est surabondamment prouvé que, dans ces conditions, le travail fourni coûte fort cher, et produit peu.

4° Les besoins du recrutement des fonctions publiques exercent sur l'organisation de l'instruction moyenne et supérieure l'influence la plus fâcheuse, l'État étant naturellement porté à considérer chaque lycéen, ou étudiant, comme un candidat possible à une place quelconque.

5° Le gaspillage des fonds et des matières augmente en proportion de la quantité mise à la disposition des agents, et aucun

contrôle certain n'est possible quand ces agents se comptent par centaines de milliers, les fonds par milliards, et les matières par masses énormes.

6° La centralisation bureaucratique constitue un danger politique considérable et permanent, car les places deviennent un objet d'envie pour les partis, en même temps que le système facilite les coups de main divers par lesquels on peut s'emparer du pouvoir : crises ministérielles, pronunciamientos, révolutions.

7° L'abondance des places devient forcément un élément de corruption, dont tout parti au pouvoir se sert pour assurer la durée de son influence.

8° La centralisation entre les mains d'un personnel rétribué très nombreux est, pour les finances du pays, un fardeau excessivement lourd, et qui va sans cesse en croissant.

C'est surtout de ce dernier point que nous voudrions donner aujourd'hui une démonstration rapide. Nous allons dans ce but essayer de supputer le nombre de nos fonctionnaires publics, et de calculer le prix de leurs services. Nous parlerons d'abord des bureaux réunis à Paris, puis de ceux qui sont dispersés dans les départements et aux colonies. Cette étude ne peut manquer d'être instructive, mais elle présente des difficultés qui ne permettent guère d'atteindre à une exactitude absolue. Nous essaierons du moins de donner des indications aussi proches que possible de la vérité.

I. — LES SERVICES MINISTÉRIELS.

Le fait que toutes les affaires publiques, même les affaires locales de faible importance, sont centralisées et examinées à Paris donne naissance à une énorme paperasserie, dont on ne peut avoir aucune idée quand on n'a pas tant soit peu fréquenté les bureaux des administrations centrales. C'est par voitures que lettres et dossiers arrivent chaque jour dans les ministères. Ces lettres et ces dossiers traitent des sujets les plus divers et les plus disparates, depuis les recherches de haute police, jusqu'aux

différends de tel maire de campagne avec son curé ou son instituteur, et depuis les mouvements des armées en manœuvre, jusqu'à l'envoi d'un brosseur à un officier en service détaché. Pour dépouiller tous ces papiers, pour traiter les affaires qui y sont mentionnées, il faut toute une hiérarchie de fonctionnaires, fort compliquée et fort nombreuse, qui remplit nos onze ministères et leurs annexes. Nous ne nous trompons guère en affirmant que les bureaux, les seuls bureaux ministériels, occupent régulièrement près de quatre mille employés et ouvriers, et de plus un certain nombre d'auxiliaires qui ne figurent pas dans les annuaires officiels. Les deux départements les plus remplis sont les Finances et la Guerre, avec plus de 600 agents pour le premier et environ 500 pour le second. Le ministère de l'Intérieur en emploie de son côté plus de 300; on en trouve 250 à l'Instruction publique, autant aux Travaux publics, plus de 160 aux Colonies; 150 employés prodiguent leurs soins à l'Agriculture; 130 soutiennent le poids de nos intérêts Commerciaux; il en faut à peu près autant pour les Affaires étrangères et pour la Justice. Nous ne détaillerons pas les services annexes, qui sont multiples et parfois fort développés, comme la Légion d'honneur, l'Imprimerie nationale et la Monnaie, par exemple, où les employés et ouvriers se comptent par centaines. Attachons-nous plutôt à calculer ce que coûte cette petite armée de fonctionnaires, qui représentent pour la plupart l'aristocratie de la classe bureaucratique, et dont beaucoup reçoivent des traitements élevés (1).

Le personnel des différents ministères absorbe au total, chaque année et à titre de traitements ou de salaires, une somme de plus de trente millions de francs, savoir : Finances, environ sept millions; Guerre, près de cinq millions; Marine, trois millions six cent mille francs; Industrie, près de trois millions (avec les Postes et Télégraphes); Intérieur, plus de deux millions; Travaux publics, tout près de deux millions; Instruction publique, quinze cent mille francs; Colonies, Affaires étrangères et Agriculture, chacun neuf cent mille francs; Justice et Cultes,

(1) Tels sont les directeurs généraux à 25.000 fr., les directeurs à 15.000, 18.000 et 20.000, les sous-directeurs à 12.000 et 15.000, etc., etc.

huit cent mille francs. Les services annexes demandent six à huit millions.

Trente à trente-deux millions, c'est là déjà un joli denier, mais ce n'est pas tout encore. Les quatre mille employés dont nous venons de parler ne sont pas seulement salariés pendant la durée de leur service. Ils reçoivent encore après ce temps-là une pension de retraite plus ou moins élevée, selon le grade qu'ils ont atteint, et cette pension viagère n'est pas autre chose qu'une créance comprise dans le total de la Dette publique. Nous aurons l'occasion d'en parler avec détails tout à l'heure, De plus, ces mêmes employés ont besoin, pour faire leur besogne, d'un matériel considérable : meubles, papier, fournitures de bureau, chauffage, etc. ; ils font imprimer une quantité de travaux, de rapports, de circulaires, de formules, et tout cela occasionne une dépense qui se chiffre par millions. A lui seul, le ministère des Finances dépense de ce chef plus de trois millions par an. En résumé, on peut estimer à *cinquante millions*, ou environ, la somme totale nécessaire pour entretenir le personnel des administrations groupées à Paris (1). On peut affirmer que ce chiffre est au-dessous de la réalité plutôt qu'au-dessus , il est d'ailleurs impossible de le fixer d'une manière absolument exacte, à cause des diverses combinaisons de services ou d'écritures qui dissimulent l'exacte vérité.

Maintenant, il nous est permis de nous poser une question : cette grosse dépense de cinquante millions est-elle justifiée par l'importance du travail fourni? Évidemment non. Sans même parler du vice général de ce système, qui ramène tout au centre, et produit un tel déluge de paperasses, une telle surabondance de relations inutiles, une complication si immense dans le travail administratif, il y a des raisons de croire que l'effort déployé par les agents des ministères n'est pas considérable en moyenne. Sans doute, quelques chefs de service, chargés d'une responsabilité directe vis-à-vis du ministre, quelques employés particulièrement consciencieux ou ambitieux, font beaucoup de besogne, car

(1) Et encore nous ne faisons pas entrer en ligne de compte l'entretien des bâtiments, des logements concédés, et autres frais comptés à part.

ils ont de nombreuses affaires à étudier ou à vérifier. Mais la plupart des agents subalternes sont peu occupés. Les heures de bureau sont réduites pour chaque jour au minimum de six ou sept, dont l'emploi n'est guère contrôlé. Nous avons connu des fonctionnaires qui employaient une forte partie de la journée à des occupations tout à fait étrangères à leur charge, et d'autres qui trouvaient moyen de passer hors de leur bureau une bonne partie du temps qu'ils devaient à l'État.

Ce sont là des exceptions, dira-t-on ; il est sûr, au moins, que ces exceptions sont nombreuses, surtout dans certains services où la besogne presse rarement, et où les fonctionnaires vivent retirés dans une paix profonde et dans un état de liberté charmant.

On conçoit qu'il est fort difficile de dire à combien d'agents on devrait réduire le personnel des administrations centrales, et à quelle somme on devrait abaisser le crédit destiné aux traitements et aux frais de matériel. Si le système de la centralisation bureaucratique était atténué, on pourrait certainement diminuer chacun des deux chiffres de plus de cinquante pour cent, car la paperasserie diminuerait dans une proportion au moins égale. Dès maintenant on réaliserait aisément des économies en simplifiant les méthodes et en exigeant du personnel un travail plus assidu. Cela permettrait de réduire le nombre des agents en évinçant les purs parasites, et en partageant leurs appointements entre leurs camarades plus chargés et le Trésor. Cela a été dit déjà bien des fois, et ne se fera pas, parce que les parlementaires, qui devraient imposer des économies à l'administration, sont les premiers à demander des créations d'emplois pour leurs protégés, leurs parents et leurs agents électoraux. D'ailleurs, chaque service se défend avec énergie contre les amputations qui, à ses yeux, diminueraient son importance et, de plus, modifieraient ses habitudes.

Le groupe de ministères dont nous venons de parler constitue comme le noyau d'un corps administratif beaucoup plus considérable, répandu sur toute la surface du pays de manière à le tenir et à le surveiller à la fois de tous les côtés. Cette bureau-

cratie immense, disciplinée, respectée et obéie, forme un filet habilement lancé, qui réussit à enserrer toutes les manifestations de la vie publique, et souvent celles de la vie privée. C'est là un instrument de tyrannie merveilleusement formé et perfectionné par trois siècles d'absolutisme gouvernemental. Étudions-le à son tour et en détail.

II. — LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX.

Dans toutes les circonstances de la vie sociale, la meilleure manière de se rendre un compte exact des choses réside dans la méthode monographique. Sans elle, on se perd dans des ensembles qui ne permettent pas de bien voir les détails essentiels des institutions. Pour éviter cet inconvénient, nous allons essayer de déterminer les rouages administratifs qui fonctionnent dans un seul département; nous comprendrons mieux, ensuite, la portée des chiffres qui s'appliquent au territoire entier du pays. Quel département prendrons-nous comme exemple? Le hasard nous met sous les yeux un *Annuaire des Deux-Sèvres,* qui décrit avec quelque détail l'organisation administrative de ce département; prenons-le donc comme type en notant à l'occasion les différences qu'il présente avec certaines autres divisions du même ordre.

Dès le premier coup d'œil, nous voyons que l'organisation administrative du département est calquée directement sur celle du pays entier. Au chef-lieu, on trouve des offices centraux, qui rappellent en petit les ministères parisiens, et qui sont en relations directes avec eux; dans les chefs-lieux d'arrondissement, dans les chefs-lieux de canton, et dans les principales communes, des agents subalternes sont établis, à demeure pour la plupart; quelques-uns cependant sont ambulants. Enfin, jusque dans la moindre commune, le gouvernement central est représenté, presque toujours par plusieurs agents : maire, instituteur, commis des contributions, etc. Ainsi, le réseau est complet et serré;

aucune partie du territoire n'échappe à son étreinte, rien ne se passe hors de la surveillance du pouvoir. On conçoit dès lors quelle puissance il tire d'un pareil régime, quelle action profonde et incessante il peut exercer sur toutes les fractions et sur toutes les classes de la population, jusque dans les coins les plus reculés de la France.

On peut penser que cette organisation savante et compliquée ne s'est pas constituée en un jour. Il a fallu des siècles pour la compléter. Les éléments principaux ont été fondés par Colbert. ce bureaucrate émérite, qui avait le génie de la centralisation. La Révolution ayant renversé les derniers vestiges du particularisme provincial, et abattu toutes les influences locales, il fut aisé à Napoléon d'établir dans la vie civile de la nation un régime visiblement imité de la vie militaire. Pour lui, il était tout naturel que le pays fût entièrement discipliné et encadré, de manière à marcher au premier signal comme un régiment. Depuis le premier Empire, la machine administrative a été un peu assouplie, mais elle est pourtant restée construite sur le même plan et munie de tous ses organes essentiels, si bien que le résultat est toujours à peu près identique. Ce résultat, nous le formulerons en ces termes concis : à l'heure actuelle, les autorités locales n'ont plus aucune action propre dans les affaires importantes, si ce n'est avec la tolérance ou grâce à l'apathie momentanée du gouvernement central !

Procédons maintenant à la revue du personnel administratif dans la subdivision que nous avons indiquée.

Le département des Deux-Sèvres est un des plus modestes de France. Il renferme seulement 346.000 habitants, et Niort, son chef-lieu, ne joue pas le rôle de capitale de province qui est dévolu à un certain nombre d'autres villes. C'est Poitiers qui occupe ce rang pour la région dont font partie les Deux-Sèvres. Le pays est purement agricole, la grande industrie fait presque entièrement défaut. Dans ces conditions, la vie publique ne saurait avoir là une activité comparable à celle des régions où toutes les formes du travail se développent avec vigueur, et où les populations se pressent en foule. Dès lors nous devons nous

attendre à ne trouver qu'un nombre minimum de fonctionnaires. Efforçons-nous de déterminer quel est ce nombre.

Nous remarquons tout d'abord que chacun des ministères, sauf ceux de la Marine et des Affaires étrangères, est représenté dans cette petite portion du territoire. Tous ont là des agents plus ou moins nombreux, qui forment, sous la haute surveillance du préfet et du général subdivisionnaire un petit corps d'occupation qui tient tous les points importants et conduit visiblement la population. Dans chaque arrondissement, on trouve un sous-préfet, un commissaire de police, un officier de gendarmerie, des juges, un receveur des finances, des contrôleurs des contributions directes et indirectes; dans chaque canton, un juge de paix, un ou plusieurs percepteurs, des commis, des gendarmes; dans la commune même, le maire, sans être un véritable fonctionnaire, est cependant considéré comme l'agent du pouvoir central, et traité en conséquence; l'instituteur et l'institutrice sont aussi des fonctionnaires de l'État. Dans tous les centres un peu importants, une petite garnison est établie. Tel est le système dans son aspect général. Rien n'échappe à son contrôle et à sa surveillance; les actes de tous les conseils et de tous les représentants élus sont vérifiés, revisés et souvent réformés par ces fonctionnaires. Ils sont les agents exécutifs imposés des conseils locaux; rien ne se fait sans eux ni surtout malgré eux. La police, l'impôt, l'école, la bienfaisance, les routes, tout est soumis à leur influence directe ou indirecte, à tel point que la moindre décision doit recevoir ou leur approbation préalable ou au moins leur *satisfecit* ultérieur.

Il va de soi que, dans ces conditions, il faut encore beaucoup de fonctionnaires pour remplir, même dans un petit département, tant de charges diverses et surveiller tant de gens. Voici quelques indications qui vont nous renseigner sur ce point. Il faut se souvenir, en les lisant, qu'elles indiquent des minima, car il est difficile de se procurer des chiffres exacts en ce qui concerne les employés inférieurs. Malgré des recherches attentives nous avons certainement laissé échapper quelques unités dans certains services. Voici donc le résultat de nos calculs.

Parlons d'abord des services civils. Ils se subdivisent en plusieurs catégories, savoir :

Administration générale (préfet, sous-préfets, conseillers, commis).....	25
Police et gendarmerie..	160
Finances (recettes assiette des impôts, contrôle)...................	200
Instruction publique (lycée, collèges, écoles, inspection)...............	980
Travaux publics, mines et forêts (Ponts et Chaussées, forestiers).......	30
Justice (tribunaux, juges de paix, commis)...........................	100
Prisons (maison centrale, maisons d'arrêt)...........................	80
Postes et télégraphes environ......................................	300
Chemins de fer de l'État, au moins.................................	200
Divers..	12

L'administration militaire n'est représentée ici que par les agents du ministère de la Guerre, qui sont au nombre de 210 environ (école de Saint-Maixent comprise). Enfin nous ne comptons pas les neuf sénateurs ou députés, non plus que les receveurs-buralistes et bureaux de tabac, qui sont au nombre de plus de 200.

Tout compris, le nombre des agents de l'État, dans le département des Deux-Sèvres, est donc d'environ 2.300. Retenons que ce chiffre est un minimum, car d'autres fonctionnaires encore coopèrent à l'administration de cette petite région. Le département des Deux-Sèvres fait partie avec plusieurs autres d'un *ressort* qui comporte toute une série d'organes spéciaux : cour d'appel, académie, corps d'armée, divisions de contrôle civil, financier, etc., etc. Tout cet enchaînement d'organes exige aussi des agents, qui ne résident pas dans le département, mais qui contribuent cependant pour leur part à le régir. Ils sont installés soit à Poitiers, soit à Tours, soit à Nantes, soit même à Paris, selon les spécialités.

Tel est l'état des choses : 2.300 fonctionnaires pour 346.000 âmes, c'est-à-dire un pour 150 habitants, et encore il s'agit d'un département qui compte parmi les moins bien pourvus à cet égard! Le résultat aurait été bien plus marqué encore si nous avions pris comme type un département maritime, où nous aurions trouvé en outre la marine et la douane, sans parler de divers autres services. Mais nous avons voulu rester ici dans la

note la plus modérée. Du reste nous allons retrouver tous ces services en étudiant l'ensemble du personnel pour la France entière, avec l'Algérie et les colonies. C'est ici que les chiffres vont devenir formidables, mais ils ne nous surprendront guère après ce que nous venons de constater pour les Deux-Sèvres.

III. — L'ENSEMBLE DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX.

Par ce que nous venons d'observer dans un seul département, on peut prévoir ce que représente l'ensemble du pays au point de vue administratif. Essayons de grouper les chiffres, afin de bien nous rendre compte de la situation.

Presque tous les départements ministériels ont des agents, plus ou moins nombreux, dans les villes de province ou dans les campagnes. Il serait fort difficile d'en indiquer le nombre absolument exact, car nous ne croyons pas qu'aucune statistique officielle et complète ait jamais été publiée sur ce sujet. Mais en s'aidant de diverses données, on peut arriver à connaître approximativement le chiffre des individus, hommes ou femmes, qui vivent des ressources fournies par le budget. C'est ainsi que des calculs assez complexes nous ont fourni les indications suivantes.

Le nombre des agents utilisés par les services administratifs varie dans des proportions énormes selon la nature de chacun de ces services. Le plus chargé de tous est celui de l'Instruction publique, qui fait vivre à lui seul plus de cent mille personnes : employés, professeurs, inspecteurs, instituteurs et institutrices. Après lui vient la Guerre, qui occupe environ 80.000 hommes. Nous faisons abstraction, bien entendu, des hommes de troupe, qui sont là par force et dans des conditions toutes particulières; nous ne faisons état pour ce département que des personnes employées à titre volontaire et permanent, comme les officiers, les sous-officiers rengagés, les commis et ouvriers divers. Il en sera de même pour ce qui concerne la marine, dont nous parlerons plus loin.

Après l'Instruction publique et la Guerre, ce sont les Finances et les Postes et Télégraphes qui présentent les effectifs les plus nombreux; les autres ministères sont beaucoup moins exigeants, tout en occupant un contingent très respectable de bureaucrates. Voici du reste un tableau qui traduit en chiffres ces indications : il indique pour chaque ministère le nombre de personnes employées dans le service départemental, la Seine comprise :

Ministère	de l'Instruction publique, environ	100.000
—	de la Guerre, (officiers, rengagés, commis, gendarmes, ouvriers, etc.)	80.000
—	des Finances (service des contributions, des douanes, des manufactures de l'État, etc.	60.000
—	du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes	60.000
—	des Colonies, en y comprenant l'Algérie	16.000
—	de la Marine (officiers, rengagés, commis, et ouvriers, etc.)	12.000
—	de l'Intérieur (non compris les polices de Paris et de Lyon, qui reçoivent de fortes subventions, mais appartiennent au département)	10.000
—	des Travaux publics	10.000
—	de la Justice (sans les Cultes) (1)	7.500
—	de l'Agriculture	4.000
—	des Affaires étrangères (agents à l'extérieur)	1.000

L'ensemble forme le total respectable d'environ 360.000 agents chargés de nous administrer, de nous garder, de nous juger, de nous instruire, et surtout de nous faire payer; c'est en moyenne un agent pour 105 habitants. En outre de ces personnes, dont la vie est entièrement consacrée au service public, il faudrait compter encore bien d'autres milliers d'individus qui vivent d'une manière plus ou moins complète, plus ou moins régulière, plus ou moins permanente, aux dépens du trésor public. Tels sont les auxiliaires pour travaux extraordinaires, les entrepreneurs de travaux publics et leurs ouvriers, les médecins chargés de l'inspection sanitaire dans les campagnes, etc., etc. Il est fort probable que plus de six cent mille personnes émargent ainsi au

(1) Le personnel des Cultes, qui comprend environ 40.000 prêtres, ne reçoit du budget qu'une subvention, et ne peut être rangé d'une manière absolue parmi la masse des fonctionnaires.

budget en leur qualité avérée ou tant soit peu déguisée de fonctionnaires.

Tel est, à peu près, le nombre des employés de l'État, et en l'énonçant nous croyons être au-dessous de la vérité plutôt qu'au-dessus. Il nous reste à déterminer ce que coûte la rémunération de cette immense armée de fonctionnaires.

Les éléments du calcul auquel nous allons nous livrer sont dispersés un peu partout dans les nombreuses cases du budget. Pour les y découvrir, il faut se livrer à des investigations longues et patientes, encore n'est-on pas sûr de ne pas passer, sans la voir, à côté d'une dépense de personnel dissimulée sous une rubrique plus ou moins vague. Voici le résultat de nos constatations.

De même que le nombre des fonctionnaires varie beaucoup entre les différents ministères, le total des charges pour chacun de ces mêmes ministères est fort différent. Le plus exigeant de tous est, on doit s'y attendre, le ministère de la Guerre ; mais celui de l'Instruction publique ne lui cède guère par l'importance de ses crédits. Voici du reste un tableau qui indique les sommes payées en traitements, indemnités et secours, aux 360.000 fonctionnaires énumérés plus haut :

Guerre (solde de la troupe non comprise)...........	190	millions de francs
Instruction publique.............................	175	—
Finances...	120	—
Commerce, Industrie, Postes et Télégraphes........	112	—
Marine...	95	—
Colonies...	73	—
Intérieur..	34	—
Justice (sans les Cultes) (1).....................	30	—
Travaux publics..................................	25	—
Agriculture......................................	10	—
Affaires étrangères..............................	10	—
Algérie..	25	—

Le total s'élève au chiffre imposant de 898 millions de francs.

Et maintenant, récapitulons. Nous avons constaté que les ad-

(1) Le personnel des cultes reçoit par an près de 40 millions prélevés sur le budget, ce dont on s'autorise pour traiter les membres du clergé en simples fonctionnaires.

ministrations centrales occupaient environ quatre mille employés et ouvriers, qui coûtent au budget à peu près 50 millions. Les employés et ouvriers des départements, de l'Algérie et des colonies exigent de leur côté environ 900 millions de salaires, auxquels il convient d'ajouter au moins 50 millions de frais divers : matériel, missions, voyages, etc. Le tout réuni représente en chiffres ronds la jolie somme d'un milliard, qui se répartit entre près de 460.000 personnes, non compris bien entendu les fournisseurs, entrepreneurs et autres qui touchent à divers titres. On conviendra que c'est là un beau denier, et qu'une telle situation valait la peine d'être mise en lumière. Il serait même fort utile que le gouvernement fût mis en demeure de bien préciser cette situation, en fournissant des états périodiques exacts du nombre, de l'emplacement et du traitement de ses agents de toute sorte. Nos constatations, qui ont exigé un travail long et fastidieux, et qui restent forcément approximatives, seraient par là rendues accessibles pour tous et prendraient un caractère de précision et d'authenticité incontestables. N'est-il pas indispensable, en effet, que, payant si cher pour être servie, ou administrée, si le terme paraît plus noble, la nation sache au moins d'une façon exacte ce que cette administration lui coûte?

Donc, nous dépensons chaque année un milliard au moins pour entretenir notre personnel administratif actif. Mais ce n'est pas tout encore. A côté des agents actifs, faisant carrière, il y a les vieux serviteurs de l'État, ceux qui se reposent de la fatigue amenée par le travail et par l'âge. A ceux-ci le Trésor verse non pas un traitement, mais une pension de retraite, c'est-à-dire une rente viagère qui leur permet de terminer leur existence dans un état d'aisance honorable, et qui se reverse en partie sur la tête de la veuve et des orphelins mineurs, le cas échéant. Les retraités sont nombreux chez nous, d'abord parce que nous avons beaucoup de fonctionnaires, ensuite parce qu'il est arrivé bien souvent qu'on a mis à la retraite des hommes encore fort capables de bien servir, mais dont on suspectait les opinions politiques, ou dont on convoitait la place pour la donner à un ami. On a calculé que l'âge moyen de la retraite était en ces dernières

années de 57 ans 11 mois, c'est-à-dire tout près de 58 ans. Or il est bien des gens qui peuvent servir utilement jusqu'à 65 ans au moins. D'autre part, la durée moyenne de la jouissance des pensions est d'un peu plus de 14 ans, moyenne assurément trop élevée, qui devrait s'abaisser à dix années au plus. Cela suffirait pour alléger très sensiblememt le fardeau de la dette viagère. Ce fardeau est devenu vraiment énorme dans le cours des trente dernières années, et sans cesse on réclame des augmentations. C'est qu'en effet les fonctionnaires ne sont pas seulement des gens intéressants par leur mérite ou leurs qualités; ce sont encore des électeurs en général fort influents, dont le concours est recherché par tous les parlementaires avec le soin le plus jaloux. Sans cette circonstance, on n'aurait sûrement pas fait tant pour eux aux dépens de l'ensemble des contribuables. Voici du reste quelques chiffres qui donneront une idée bien nette de la situation. De 1854 à 1896, le total des charges réelles imposées au budget par le service des pensions a suivi la progression suivante :

1854	51.616.000	francs.
1869	67.759.000	—
1880	102.438.000	—
1890	179.879.000	—
1896	199.345.000	—

Nous le répétons, c'est là la charge réelle du budget, déduction faite du produit des retenues opérées sur les traitements, retenues qui sont bien loin de suffire au service des pensions. Ces retenues représentent à peine 40 millions sur un total de plus de 230 millions de francs payés annuellement à titre de pensions de retraite. Ce dernier chiffre se subdivise ainsi :

Pensions civiles	69.000.000	francs.
Pensions militaires	114.784.000	—
Pensions de la marine	48.181.000	—

Quoi qu'il en soit, et sans nous arrêter à discuter le système des pensions, qui n'est pas admis dans tous les pays, nous constaterons qu'en définitive, notre immense corps de fonctionnai-

res nous coûte au total la somme fabuleuse de plus de *un milliard deux cents millions de francs* par année. C'est plus du tiers du budget annuel de la France, et environ 120 francs à payer par famille, en moyenne. Ce chiffre colossal ne suffit-il pas pour faire ressortir d'une manière évidente, éclatante, l'absurdité folle de notre régime de bureaucratie et de centralisation? Ce système aboutit à deux résultats qui se complètent l'un par l'autre. En premier lieu, il enlève à la vie active au moins cent cinquante mille individus qui devraient lui rester, et dont la vie s'écoule à noircir des paperasses inutiles, ou même nuisibles, puisqu'elles compliquent les affaires à l'infini. En second lieu, ce système fait que ces cent cinquante mille individus vivent aux dépens du fonds commun et réduisent la richesse publique au lieu de l'accroître; ils contribueraient pour leur part à augmenter la prospérité générale; comme bureaucrates, ils entravent à la fois le développement de la production et l'expansion générale de la vie nationale. Sans doute il faut des fonctionnaires, cela est évident; il en faut même un nombre assez considérable dans un grand pays comme la France, où la vie publique ne peut manquer d'être intense. Mais d'heureuses réformes pourraient réduire de près de moitié les chiffres que nous avons indiqués tout à l'heure. Si l'État avait 150.000 fonctionnaires ou ouvriers de moins, les localités devraient en engager quelques milliers de plus qu'elles n'en ont à l'heure actuelle, et beaucoup de fonctions pourraient être remplies à titre gratuit, ou à peu près, par des gens de bonne volonté, disposant d'un certain temps. Combien de personnes donnent comme maires, adjoints, conseillers municipaux, etc., une bonne partie de leur temps à la chose publique, sans autre ambition que celle de jouer parmi leurs concitoyens un rôle utile, honoré, en vue! La décentralisation au profit des corps municipaux et départementaux aurait pour nous ce double résultat, de simplifier les affaires, et de permettre de grosses économies au moyen desquelles nous pourrions activer l'amortissement de notre dette, chose bien plus essentielle pour notre sécurité future, que de faire porter le sac à cinq cent mille jeunes gens à la fois. Tous les hommes animés

d'un véritable patriotisme, et doués de bon sens, devraient se rendre bien compte de cela, et travailler avec la dernière énergie à nous guérir de la bureaucratie et du militarisme, ces deux plaies qui nous dévorent et qui nous conduiront infailliblement à la ruine si nous ne parvenons pas à les fermer.

Noël Dasproni.



CONTRIBUTION A LA GÉOGRAPHIE SOCIALE DE LA FRANCE

LE CAUSSE DE GRAMAT EN QUERCY

Je n'ai pas l'intention de décrire ici les caractères généraux de la région des Causses qui ont été définis dans les études de M. Demolins sur la *Géographie sociale de la France* (1). Je voudrais préciser ces caractères en présentant le tableau d'une des variétés de cette région, celle du Causse de Gramat.

On sait que les Causses sont de grands plateaux calcaires, séparés les uns des autres par des vallées profondes à parois abruptes. C'est dans la Lozère et l'Aveyron que les Causses présentent, avec la plus grande altitude (environ six cents à sept cents mètres), les caractères physiques et sociaux les plus accusés. Dans le Lot (Quercy), ils s'abaissent notablement et sont, par conséquent, moins froids et moins stériles.

Néanmoins on y retrouve les mêmes caractères, mais sous une forme plus réduite et plus atténuée.

Cette courte étude va mettre en relief ces ressemblances et ces différences.

(1) Voir la livraison de juillet 1896, et le nouveau volume de M. Demolins, *Les Français d'aujourd'hui,* liv. I, ch. II.

I

Le Causse de Gramat, dans le Quercy, est formé d'un sol de même nature que celui des Causses du Rouergue; il est très calcaire, très pierreux, très sec, extrêmement perméable. Les rivières coulent sous terre et sortent à la base de quelques collines sur les limites du Causse. L'absence des sources rend général l'usage des citernes.

L'altitude seule diffère : elle n'est ici que de trois cents mètres environ.

Le sol est occupé par les bois de chênes qui abondent (Quercy — *quercus*); par de vastes étendues de terrain où pousse seulement une herbe courte et rare au milieu de rochers à fleur de terre; enfin par les champs cultivés. Les deux premières catégories occupent environ les trois quarts des domaines et la troisième le quart restant, ce qui suffit à accuser la faible fertilité du sol.

Le climat, sans être aussi extrême que dans les Causses plus élevés, n'est cependant pas tempéré : les étés sont brûlants et les hivers rigoureux.

On trouve ici l'art pastoral et la culture avec une importance à peu près égale. — Anciennement, l'art pastoral avait certainement la première place et la culture n'était qu'un accessoire, mais avec les progrès du défrichement la culture est passée au premier rang. — Parmi les produits du sol, le blé seul est intégralement vendu, les autres céréales sont éventuellement destinées à la nourriture des animaux de la ferme; on ne porte au marché que ce qu'on n'a pas été obligé de leur donner.

On élève dans le Causse quatre espèces d'animaux : le mouton, le cochon, le cheval et la chèvre. Le mouton tient de beaucoup la première place, les autres ne sont que des produits accessoires.

Le mouton est de petite taille, probablement à cause de la

pauvreté du sol, mais sa chair et sa laine ont des qualités remarquables. La laine fait l'objet d'un commerce considérable; il n'existe cependant pas dans le Causse une seule fabrique importante de lainage. Je ne connais guère qu'une petite fabrique de bure établie à Gramat et qui a pour unique clientèle les paysans des environs.

Pendant toute la belle saison, les moutons broutent l'herbe menue et courte qui pousse dans les bois et dans les glèbes; cela suffit à peu près à leur nourriture. Mais quand l'hiver est venu et que l'herbe fait défaut, on ne peut plus compter pour leur entretien que sur les produits de la culture, raves, baillarge (1), avoine, etc. On leur donne à peu près tout ce qu'on récolte sauf le blé. La grande préoccupation pour un cultivateur, c'est de « sauver » son bétail pendant l'hiver; cette expression est caractéristique : on ne dit pas « nourrir le bétail », mais le « sauver ». En fait il n'est pas rare de voir les troupeaux décimés par la faim. Pendant les mauvaises années, certains domaines perdent ainsi presque toutes leurs bêtes à laine.

Il va sans dire que les autres animaux, bœufs, chevaux, etc., sont aussi réduits au minimum de ration compatible avec la vie.

Le porc est toujours vendu à l'âge de quelques mois; c'est un produit accessoire parce qu'il donne un revenu très aléatoire. L'aléa qu'il présente tient aux fluctuations des prix, qui varient du simple au quintuple, et à la mortalité locale accidentelle qui sévit sur les cochons de lait, beaucoup plus que sur les autres animaux du pays. — Les fluctuations des prix peuvent être attribuées à trois causes : 1° la grande fécondité des femelles qui amène à certains moments l'encombrement des marchés; 2° la mortalité épidémique générale qui peut dégarnir brusquement la région; 3° enfin l'absence de spéculation sur cet animal. — Cette dernière raison se conçoit aisément; on peut en effet spéculer sur une denrée facile à conserver et à garder, comme le blé par exemple; on peut même à la rigueur spéculer sur le mouton, et, en fait, cela a lieu. Mais il est impos-

(1) Nom vulgaire de l'*orge à deux rangs*, ou *distique*, variété très rustique.

sible de spéculer sur le cochon de lait, parce que cet animal est très délicat et que de plus il est très encombrant : on ne mène pas un troupeau de petits cochons comme un troupeau de moutons; il faut porter ces petits animaux au marché dans une charrette ou sous le bras; si on les lâche un instant, ils se sauvent dans toutes les directions avec une prestesse qui rend leur poursuite très amusante pour le spectateur. On se rend compte de la difficulté qu'aurait un homme à accaparer quatre ou cinq cents têtes de ce bétail; généralement, on n'engraisse à la ferme qu'un seul cochon, qui est partagé entre le métayer et le maître. Les cinq ou six femelles qu'on garde pour la reproduction sont lâchées en liberté dans les bois, où elles se nourrissent de glands. On leur donne cependant une ration journalière de pommes de terre.

Le cheval est aussi un produit accessoire, quoiqu'il donne parfois de beaux bénéfices. Les chevaux du Causse sont tous élevés en vue de la cavalerie militaire. Lorsqu'ils sont acceptés, ils sont payés 900 à 1.200 francs, mais s'ils sont refusés on ne trouve plus à les vendre dans le pays qu'à un prix bien inférieur : 300 ou 400 francs à peine. Ce sont en effet de petits chevaux de selle peu propres à traîner la voiture et dont la vivacité et la sauvagerie sont souvent à craindre. Le cheval présente donc le même inconvénient que le porc au point de vue de l'incertitude du prix de vente, et c'est à cela qu'il doit sans doute de ne pas occuper une place plus importante parmi les produits de la ferme.

Ces chevaux paissent en liberté dans les bois pendant la plus grande partie de la journée et même de la nuit; on ne leur demande aucun travail. Pendant la belle saison, ils se suffisent à peu près avec ce qu'ils trouvent; l'hiver venu, ils sont mis au régime de privations, comme les autres animaux de la ferme.

Les chevaux du Causse de Gramat sont très estimés dans l'armée à cause de leur sobriété et de leur résistance à la fatigue; le seul défaut qu'on leur reproche est leur petite taille, qu'ils doivent sans doute, ainsi que le mouton et les bœufs, à l'insuffisance de nourriture. — On a dégarni tous les dépôts d'étalons

des environs pour augmenter celui de Gramat, qui a été successivement porté de 3 à 12 chevaux; des concours avec primes sont organisés dans la région par l'administration préfectorale.

En somme, le cheval paraît être un produit un peu artificiel de cette région, car, sans le débouché offert par l'armée, l'élevage en serait peut-être abandonné.

Les domaines de quelque importance n'ont pas en général de chèvres; les propriétaires interdisent presque toujours à leurs métayers d'en posséder, parce que cet animal a la réputation de causer beaucoup de dégâts dans les bois en broutant les pousses de jeunes taillis.

Les gens pauvres qui, souvent, n'ont pas un pouce de terre au soleil et qui, par conséquent, n'ont pas à craindre pour leurs bois, possèdent au contraire presque tous quelques-uns de ces animaux. Ils les nourrissent à peu près exclusivement avec des feuilles de chêne volées dans les bois du voisinage. Le lait de ces chèvres est excellent et sert à fabriquer des petits fromages très estimés, connus sous le nom de « fromages de Rocamadour ».

En fait de cultures arbustives, il faut signaler la noix, la truffe et la feuille de chêne.

La noix est un produit accessoire d'une faible importance pécuniaire (2 ou 300 fr. pour un domaine d'un revenu de 4.000 à 5.000 fr.). Autrefois l'huile de noix était consommée dans le pays et était employée comme huile à manger et comme huile à éclairer, mais aujourd'hui les propriétaires préfèrent se servir de pétrole et vendre leur huile de noix, ou même quelquefois leurs noix en nature. On constate que les noyers tendent à disparaître.

L'opération du « denoizillage » est assez curieuse. Pendant l'hiver, lorsque les travaux des champs sont en partie suspendus, les gens du village se réunissent et se transportent en corps chez les différents propriétaires qui ont des noix à faire casser. Chacun arrive avec son maillet et toute la bande s'attable autour d'une immense marmite pleine de châtaignes que le proprié-

taire est tenu, de par la tradition, d'offrir à ses hôtes. Les maillets commencent alors leur office sur les massives tables de chêne et, au milieu d'un vacarme épouvantable, on cause très fort, on rit aux éclats, on mange pas mal de châtaignes et on casse assez peu de noix.

Les truffes ne sont pas cultivées dans le Causse, elles viennent spontanément dans les bois. On loue le droit de les récolter à des truffeurs de profession, qui paient en général le propriétaire en nature.

C'est dire que le produit des truffes est fort peu de chose.

Enfin, je crois qu'on peut classer les feuilles de chêne parmi les productions spontanées ayant une influence certaine sur les habitants du pays. Ces feuilles, en effet, contribuent à l'alimentation de la population pauvre par l'intermédiaire de la chèvre, et de plus elles produisent au plus haut point le résultat signalé pour les autres productions spontanées, celui de pousser à la maraude. La maraude des fagots de feuilles de chêne est générale et contribue certainement à faire vivre une partie de la population. Ces gens comprennent difficilement qu'un arbre qui pousse tout seul ne soit pas à tout le monde, et tel qui se ferait un scrupule de voler quelques pommes de terre à son voisin n'hésitera pas à couper constamment des fagots dans les bois d'autrui.

Les bois de chêne abondent dans le pays et donnent un revenu important; c'est peut-être le produit le plus net de beaucoup de domaines. Ils sont vendus, suivant la grosseur des arbres, comme bois de chauffage ou bois de mine. On exploite aussi l'écorce des jeunes arbres qui sert au tannage des peaux.

Ces bois sont en général vendus sur pied à des marchands du pays qui les débitent ensuite à leurs risques et périls. Quelques propriétaires les exploitent eux-mêmes, mais ce fait est rare, bien que cette façon de faire soit toujours plus profitable. Ce commerce procure au pays un peu d'animation, car l'abattage des arbres, le sciage et le transport des bois sont faits en général par des gens venus des villages voisins, qui s'occupent à ce travail pendant la mauvaise saison.

Bien que les bois ne demandent aucun entretien, on veille cependant à ce que le sol ne soit pas trop embarrassé de broussailles, à cause des brebis, qui circuleraient difficilement parmi les ronces et y perdraient une partie de leur laine; on fait faire ce travail par les habitants des villages voisins en leur donnant en échange l'autorisation de couper leur provision de fagots pour l'hiver.

II

Au point de vue de la culture, le pays paraît se rattacher nettement au type des plateaux sur lesquels est développée la petite culture en grande propriété. Il présente les mêmes inconvénients que tous les plateaux, mais exagérés en ce qui concerne le manque d'eau. Les prairies font totalement défaut; les quelques propriétaires qui veulent avoir du foin sont obligés de le récolter sur des prés situés à 18 ou 20 kilomètres de chez eux, dans la vallée d'un petit cours d'eau qui coule sur les limites du Causse.

A l'origine, le pays devait être entièrement couvert de bois de chênes, sauf les parties les plus maigres qui étaient, de ce fait, rebelles à toute autre production.

Le défrichement (1) a dû être commencé à une époque très reculée, par des religieux qui ont donné lieu à la légende de Saint-Amadour. Ce saint personnage serait venu s'installer au milieu des bois et aurait fondé le pèlerinage de Rocamadour, encore fréquenté et qui est un des plus anciens pèlerinages connus. Ensuite vinrent les Templiers et leurs successeurs les Chevaliers de Malte, dont le château n'a été détruit qu'en 1820. Le domaine attenant à ce château s'appelle domaine « de la Commanderie », et non loin de là se dresse encore la vieille « tour de la Dune ».

Le défrichement a été continué à une époque beaucoup plus

(1) Sur le défrichement des plateaux du Centre et du Midi, voir la *Science sociale*, livr. de février 1897, p. 128 et suiv., ou *Les Français d'aujourd'hui*, par M. Edmond Demolins, livre IV, chap. I.

rapprochée de nous, par de grands propriétaires dont les châteaux sont disséminés dans le pays non loin les uns des autres. — On trouve dans un rayon de 15 kilomètres les châteaux de Lunegarde, qui date du seizième siècle environ, de Bonnecoste, beaucoup plus ancien et en partie détruit mais encore habité, de la Pannonie, de Rocamadour, possession du pèlerinage, de Baniol, de La Comté, du Pech del Sol, de Pechaud, du Bastit, construit en 1820, sur les ruines de l'ancien château des Templiers, de Mordenon, du Vigan, de Durbans, etc. Tous ces châteaux sont indiqués sur la carte de l'état-major.

Le défrichement de ces plateaux par ces familles seigneuriales devait nécessairement amener la création de la grande propriété. — On constate, en effet, que les domaines de 4 à 500 hectares ne sont pas rares; mais il est vrai de dire que les deux tiers ou même les trois quarts de cette superficie sont en bois ou en terrain de vaine pâture, le reste est seul cultivé. D'ailleurs, il est un fait qui me paraît prouver la fréquence des grandes exploitations : c'est l'usage général de la machine à battre mue par la vapeur. — La première machine de ce genre parut dans le pays il y a une quinzaine d'années à peine; actuellement tout le monde emploie ce mode de battage. — Or, ces machines peuvent dépiquer plusieurs centaines d'hectolitres de grain par jour, et comme leur transport et leur installation sont longs et pénibles, ce système n'est pas accessible à la petite propriété. Je connais certaines régions, les environs de Marmande par exemple, qui sont incomparablement plus riches en productions que les Causses du Quercy, mais où la petite propriété domine : la batteuse à vapeur y est par là même inconnue.

Les propriétaires, bien que résidant assez souvent sur leurs domaines, ne les font pas valoir en général eux-mêmes; ils ont ordinairement des métayers. On trouve bien quelques fermiers, mais ils sont rares, car le pays fournit peu de gens ayant des ressources suffisantes pour cela.

Il y a quelque cinquante ans, le nombre des propriétaires qui faisaient valoir eux-mêmes leurs terres était plus considérable qu'aujourd'hui et, chose remarquable, on trouvait aussi bien plus

facilement des fermiers. J'ai entendu des personnes âgées déclarer qu'elles avaient jadis refusé des offres de fermage à des prix très élevés de terres pour lesquelles elles ne trouvaient plus preneur à l'heure actuelle.

Il n'y a pas de plante qui soit bien spéciale au pays. On rencontre à peu près toutes les cultures usitées en France. Le blé vient en première ligne, c'est la céréale marchande par excellence malgré son rendement dérisoire (8 à 10 hectolitres à l'hectare) ; ensuite on trouve le maïs, l'avoine, le seigle, l'orge, le sarrasin, la pomme de terre, la betterave fourragère, les vesces, le maïs fourrage, le baillarge, le trèfle, la luzerne, etc. Sauf le blé, tous les produits de la culture sont destinés à être consommés par les animaux : ce qui reste est seul vendu.

La culture du maïs, qui exige beaucoup de façons, est faite de la manière suivante : le métayer laboure la terre et l'ensemence, puis il fait faire les autres façons par des gens du village auxquels il donne un cinquième de la récolte. C'est bien là un procédé de pays pauvre. On procède de même pour le sarrasin. Quand la récolte de ce dernier est maigre on augmente souvent la part proportionnelle des tâcherons qui sans cela ne seraient pas assez payés de leur travail ; on leur donne un quart ou un tiers du grain. Le sarrasin forme en partie l'alimentation des gens pauvres.

La population présente les mêmes caractères généraux que celle des Causses proprement dits, c'est-à-dire le manque d'initiative et d'énergie, le défaut d'aptitude pour le commerce, l'industrie et tout ce qui exige l'effort intense. La vie est en général misérable ; les habitations manquent absolument de confortable et de propreté. Mais ces effets sont un peu atténués par les modifications que subit ici le travail.

Le commerce du bois a produit le type du marchand de bois qui nécessite une certaine initiative. En effet, la valeur des coupes varie de 1.500 à 5.000 ou 6.000 francs ; ce qui est une grosse somme pour un paysan de ces contrées. De plus, les bois sont achetés sur pied et débités par les marchands à leurs risques et périls, ce qui présente un certain aléa.

En second lieu, la culture plus importante que dans les Causses du Rouergue a dû développer un peu plus l'aptitude au travail; c'est bien ce qu'on constate en effet. La population en général ne donne pas un travail soutenu, mais on trouve assez souvent le type du travailleur énergique. Il est à noter du reste que cette qualité est très appréciée. On entend quelquefois dire d'un homme dans un sens très élogieux : « Oh! celui-là, c'est un vaillant », ce qui veut dire littéralement : « c'est un travailleur énergique ».

Ici le travail, sans être très pénible à cause de la légèreté du sol, n'est cependant pas facile comme en Anjou. La terre est ingrate et demanderait beaucoup de travail et de capitaux pour être transformée. La population est incapable de fournir les capitaux; quant au travail, je crois qu'on pourrait l'obtenir en montrant aux gens l'espoir d'un gain considérable. Malheureusement c'est le contraire qui a lieu, et la terre, par son infertilité, décourage l'effort du cultivateur.

Ainsi que dans les Causses du Rouergue, on constate qu'il n'existe pas ici de classe supérieure industrielle, commerciale ou agricole; la grande majorité, on pourrait même dire la totalité des jeunes gens de familles bourgeoises, se dirigent vers les professions libérales ou administratives. Le clergé a, comme dans les autres Causses, une grande influence; il se recrute en général parmi le peuple, pour qui c'est à peu près le seul moyen de s'élever.

Les habitudes de communauté se manifestent par beaucoup de faits. L'usage de faire un aîné chargé de conserver le bien de famille était général autrefois et est encore très répandu; mais actuellement les cadets n'acceptent plus cela aussi facilement, ils résistent autant que possible et réclament âprement leur part. La communauté n'est cependant pas aussi développée qu'en Anjou; ainsi, on ne rencontre jamais deux frères mariés demeurant sous le même toit. On voyait souvent autrefois un ou plusieurs frères célibataires demeurer avec leur aîné marié; aujourd'hui la chose existe encore, mais avec tendance à disparaître. La communauté est nettement en décroissance. J'entendais der-

nièrement un paysan déjà âgé dire ces paroles caractéristiques : « Autrefois les vieux parents restaient au foyer et s'intéressaient à la prospérité de la famille ; ils guidaient les jeunes, les exhortaient au travail et à l'économie ; aujourd'hui, ils se désintéressent de tout cela ; leur seule préoccupation est d'obtenir de leurs enfants une pension alimentaire aussi grosse que possible. »

Autour de chacun des châteaux que nous avons énumérés plus haut, se groupe en général un village plus ou moins considérable. Le châtelain est considéré par les villageois comme leur protecteur naturel ; c'est à lui qu'ils s'adressent en toutes circonstances : il doit être médecin, avocat, conseiller pour toute affaire ; c'est lui qui nourrit les pauvres de l'endroit et personne n'hésite à venir lui demander du bois de construction, du bois de chauffage, des fagots de feuillage, du grain, des médicaments, etc.

Ces choses paraissent si naturelles à tous ces gens-là qu'ils n'en ont pas la moindre reconnaissance et n'hésitent pas à chercher noise à leur bienfaiteur à la première occasion. On ne retrouve pas ici entre les classes cette mutuelle cordialité qu'on rencontre en Vendée ou en Bretagne.

Le groupement en village aide à entretenir dans la population cet esprit d'opposition et de malveillance, dont on a lieu de s'étonner au premier abord. Mais il n'y a, à vrai dire, rien de très extraordinaire, rien de très inexplicable dans ce contraste de gens qui, en vertu d'une formation communautaire et parasitaire, tiennent énormément à avoir auprès d'eux un grand propriétaire sur qui ils puissent s'appuyer et qui passent cependant une bonne partie de leur temps à lui créer toutes sortes d'ennuis. Ils lui rendent la vie insupportable par leurs agaceries continuelles, et pousseraient des cris de désespoir s'il parlait de s'en aller. Cela tient assurément de l'esprit de mendicité, qui est une suite directe de l'esprit communautaire. On veut être aidé, mais on ne se trouve pas aidé à son gré ; en se communiquant de l'un à l'autre ses griefs, on les exagère et on se met d'accord pour les faire sentir.

Ils joignent souvent à ce caractère malveillant certains dehors hypocrites. Ils vous saluent facilement et très bas, bien qu'ils soient disposés à vous contrecarrer à la première occasion. Cette disposition est exactement le contraire de celle des Frisons allemands. « Le Frison, dit quelque part M. de Sainte-Croix, est très respectueux des autorités, mais il ne se presse pas de les saluer. » Le paysan des Causses salue tout le monde, même les personnes qu'il ne connaît pas, mais au fond il ne respecte pas grand'chose. Il est beaucoup plus accessible à la crainte qu'à la reconnaissance.

La tendance au groupement est manifeste, mais les villages agglomérés ne dépassent pas cinq ou six cents habitants; cela tient sans doute à la pauvreté du sol. Les communes se composent presque toujours d'un noyau central et de petits hameaux disséminés aux environs dans un rayon de quatre à cinq kilomètres. La maison isolée est une exception ; cependant on la rencontre quelquefois. Il y a trois sortes de maisons isolées : celle de très pauvre apparence, bâtie au coin d'un petit champ, seule ressource de quelque malheureux cultivateur; celle du gros propriétaire, bâtie sur son domaine; enfin la maison du métayer ou du fermier, construite sur le domaine à l'exploitation duquel elle sert.

La première s'est éloignée du village à cause de l'indigence de son propriétaire, qui ne pouvait se procurer près du groupe un emplacement plus recherché. La seconde, qui est toujours peu éloignée de l'agglomération, — à quelques centaines de mètres à peine, — a été élevée dans une situation qui a paru propice à une installation confortable; son éloignement, très faible d'ailleurs comme on le voit, a peut-être eu aussi pour objet d'éviter au propriétaire le contact trop direct de la population pauvre. Enfin la maison du métayer a été bâtie là où sa présence était nécessaire. De plus, j'ai remarqué que, si la métairie est assez éloignée du village, elle est en général le centre d'un petit hameau de trois ou quatre maisons de pauvres gens.

En résumé, les maisons semblent s'attirer entre elles et partout

où une force supérieure ne les a pas maintenues éloignées, elles se sont rapprochées et adossées, pour ainsi dire, les unes aux autres. — Le village principal est autour d'un château, le hameau autour d'une métairie, les plus chétives habitations autour des plus importantes.

Bien que ce type de petit village se rapproche un peu de ceux de la Creuse, on constate que les habitants voisinent beaucoup, contrairement à ce qui a lieu dans ce dernier pays.

III

L'Émigration présente le même caractère que dans les autres Causses. Les émigrants vont dans les grandes villes se placer comme domestiques, cochers, cuisinières; ils entrent dans les chemins de fer, dans les compagnies de tramways. En somme, ils recherchent les positions subordonnées qui ne nécessitent ni initiative ni énergie. Je ne connais pas d'exemple de gens de ce pays qui se soient dirigés vers le commerce ou l'industrie. — Souvent, après avoir économisé un petit pécule, ils rentrent au pays pour y terminer leurs jours; mais ce fait n'est pas absolument général, et l'émigrant qui part envisage sans trop de crainte l'éventualité de ne jamais revenir s'il trouve ailleurs une bonne position.

Du reste, les tendances de la population varient assez sensiblement de village à village. En ce qui concerne l'émigration notamment, elle est très active dans certaines communes et presque nulle dans d'autres. Les différences que l'on observe ainsi proviennent sans doute des faits suivants.

Autrefois, il y a quelque soixante ou quatre-vingts ans, les rivalités étaient des plus vives entre les diverses bourgades du Causse. — De fréquentes rixes éclataient, au cours desquelles on échangeait souvent des coups de fusil. — Pour donner une idée de la violence de ces luttes, je citerai l'anecdote suivante. Des gens du village de Carlucet ayant commis quelques déprédations sur le territoire de la commune du Bastit, un vieillard prêta son fusil

à un jeune homme plus ingambe que lui et ce dernier partit à la poursuite des coupables. — Aussitôt qu'il les eut rejoints, il déchargea sans hésiter son fusil sur eux. — Un de ceux-ci tomba, mais quelle ne fut pas la stupéfaction de l'agresseur en reconnaissant dans sa victime le propre frère de celui qui lui avait prêté l'arme meurtrière; ledit frère s'était marié et établi dans la commune rivale. Tout bouleversé, il rentra au village et conta, non sans appréhension, la nouvelle au vieillard; mais celui-ci, d'abord assez ému, se remit bientôt et s'écria : « Ma foi, tant pis pour lui! Qu'allait-il faire aussi parmi les Carlucet »? Quant aux gendarmes, ils ne purent rien découvrir, étant donné le mutisme absolu que conservèrent les deux partis.

Beaucoup de faits du même genre ont eu lieu autrefois; actuellement, tout cela est passé à l'état de souvenir; ces rivalités ont à peu près disparu et ne se manifestent plus que par de rares coups de poings échangés dans les foires.

Je crois que cet état de choses était dû à l'isolement des villages, qui étaient nettement séparés les uns des autres par d'assez grandes étendues de bois et de landes stériles sans presque aucun moyen de communication. On constate en effet que tout cela a graduellement disparu à mesure que les routes ont été percées dans le pays. Les anciennes rivalités de ces villages proviendraient donc d'une cause analogue à celle qui a produit les querelles intestines de la Grèce antique : *si parva licet componere magnis*. Au point de vue social, ces circonstances ont eu pour effet de donner à chaque village une physionomie assez spéciale. J'en connais surtout trois dont les différences de caractère sont bien sensibles.

Le premier porte le nom significatif de « Lunegarde », que lui vaut sans doute sa position élevée; il se trouve en effet, à une altitude de 420 mètres, sur une petite colline qui domine le territoire environnant. Le second s'appelle « Le Bastit », allusion à l'ancien château fort des Templiers autour duquel les maisons se sont groupées. — Ce village est au fond d'une gorge, à 140 mètres au-dessous du précédent. — Enfin, le troisième a nom « Carlucet »; il se trouve à mi-côte sur le versant d'un petit

coteau. La distance qui sépare ces villages entre eux est de quatre à cinq kilomètres.

Les habitants de Lunegarde émigrent beaucoup plus que ceux des villages voisins. Le curé de cette localité me parlait de la fréquence des départs d'émigrants : « Arrêtez dans la rue, me disait-il, une petite fille quelconque et demandez-lui ce qu'elle veut faire plus tard, elle vous répondra presque toujours : J'irai à Paris, comme ma sœur, ma tante, etc. » Ces gens émigrent du reste dans les professions subordonnées, servantes, cochers, concierge. — Les servantes et surtout les cuisinières de Lunegarde ont la réputation d'être plus intelligentes et plus actives que celles des villages voisins; elles sont répandues dans tous les environs. Ces émigrants reviennent souvent avec un petit pécule pour finir leurs jours au pays; ils y apportent les habitudes et les manières qu'ils ont acquises en ville; aussi la population est-elle ici plus policée et plus intelligente qu'ailleurs; on reconnaît assez généralement qu'ils sont plus « dégourdis » que leurs voisins. — Je ne sais à quoi tient le phénomène de cette émigration plus intense.

Le village du Bastit est tout l'opposé du précédent, l'émigration y est très restreinte. Il y a quelques années, il s'est produit brusquement un départ de huit à dix personnes pour l'Amérique du Sud. Ces gens sont partis en famille et ensemble, tandis qu'à Lunegarde les départs sont individuels. Ces malheureux sont du reste tous morts misérablement ou revenus plus indigents qu'au départ, ce qui a ôté aux autres l'envie d'imiter leur exemple. Il y a bien aussi quelques départs pour Paris, mais on ne se trouve pas ici en présence d'un courant régulier d'émigration comme à Lunegarde. Les gens du Bastit paraissent plus lourds, moins délurés qu'à Lunegarde, ils ne sont guère propres qu'à faire des valets ou des servantes de ferme. L'industrie et le commerce n'existent pas; je ne connais pas dans la commune un seul homme qui ait quelque initiative.

Le village de Carlucet se distingue nettement des deux autres en ce qu'il y existe une industrie « nationale » ; celle des paniers et corbeilles. Tout le monde à Carlucet, hommes, femmes

et enfants, sait faire des paniers et en fait à l'occasion. Pendant l'hiver et lorsque les travaux des champs laissent quelques moments de répit, il n'est guère possible d'entrer dans une maison sans y trouver quelqu'un se livrant à cette occupation. Il y a dans le village deux ou trois charretiers qui centralisent à certaines époques la production communale et la transportent aux foires voisines. Cette industrie est si bien localisée dans cette commune, qu'on ne trouverait pas un homme dans les villages voisins qui soit capable de faire un panier. — On constate que le village de Carlucet est plus riche et plus peuplé que les deux premiers. — Les gens ne sont pas aussi policés qu'à Lunegarde, ils sont restés plus paysans quant aux manières, mais ils paraissent plus énergiques et plus industrieux qu'ailleurs. C'est à Carlucet que se trouve le plus grand propriétaire de machines à battre à vapeur de la région. Cet homme, qui n'était, je crois, qu'un simple forgeron de l'endroit, a eu la première machine de ce genre qui ait paru dans le pays. Il en a maintenant trois ou quatre. Si on songe qu'une machine de ce genre vaut dix ou quinze mille francs, on conviendra qu'un paysan qui met tout son avoir dans une semblable acquisition fait preuve d'une certaine hardiesse. Carlucet est aussi le centre du commerce des truffes pour le Causse de Gramat. C'est là qu'habitent les truffeurs les plus riches du pays. Ce sont des gens d'une honnêteté relative, qui se font concéder par les propriétaires le droit de récolter les truffes et qui s'arrangent pour le payer à des prix dérisoires ; quand ils ne peuvent pas avoir les truffes de cette façon, ils les volent sans scrupules. — Si la truffe était plus abondante, je ne sais quelle action utile elle pourrait exercer sur la population, mais les gens dont je parle sont éminemment trompeurs et « roublards », ils vous assourdissent constamment de leurs plaintes pour arriver à faire diminuer le prix du droit qu'on leur concède. Il y a aussi à Carlucet un marchand de bois qui se distingue par son habileté et surtout par la diversité de ses entreprises. Cet homme, qui a commencé sans ressources, est aujourd'hui riche.

A quoi tient le développement industriel et commercial de

ce village? Il est à noter tout d'abord qu'on ne peut pas l'attribuer à une situation géographique meilleure, car, au contraire, il est plus éloigné des centres du pays (de Gramat, de La Bastide) que les deux autres. De plus, le Bastit est situé sur la grande route de Paris à Toulouse (qui passe par Gramat, La Bastide, et Cahors), tandis que Carlucet se trouve à trois ou quatre kilomètres de cette grande artère. On remarque que le village de Carlucet ne s'est pas groupé comme les deux autres autour d'un château. Il y a bien dans cette commune un grand propriétaire, mais son habitation est située à quinze cents mètres au moins du village et, du reste, la fortune de cette famille ne date que de quatre-vingts ans environ. — De plus, ces châtelains n'ont jamais résidé plus d'un mois ou deux par an dans le pays. Cette population n'a donc pas eu, comme les deux autres, quelqu'un sur qui s'appuyer, elle s'est trouvée livrée à elle-même; elle a dû se tirer d'affaire toute seule. Et lorsqu'on sait comment les gens de ces contrées usent du châtelain voisin en toutes les circonstances de la vie, on comprend aisément tout ce que cet isolement a de réel et combien il doit être vivement senti par les habitants. Mais il est très possible que la nécessité ait précisément été ici encore la mère de l'industrie.

Quant à la fabrication des paniers, son développement tient peut-être à une cause fortuite qui m'est inconnue. Peut-être les noisetiers sauvages qui servent à leur confection poussaient-ils en plus grande abondance sur le territoire de cette commune? Actuellement toutefois il n'en est pas ainsi, car les habitants sont obligés d'aller quelquefois fort loin dans les bois des environs pour faire leur provision de « ron », c'est le mot par lequel ils désignent les longues et flexibles baguettes dont ils se servent.

En résumé, ces trois villages paraissent avoir tiré de circonstances *locales* des physionomies différentes, *qu'ils ont gardées par suite de leur isolement.*

Il résulte de ce qui précède, que les habitants du Causse de Gramat présentent des caractères généraux identiques à ceux de la population des Causses plus élevés, mais que les modifica-

tions du travail dues à l'altitude moindre du pays ont apporté certaines atténuations à ces caractères. La culture plus développée a fait surgir çà et là le type du travailleur énergique. Les transactions sur les bois, l'écorce de chêne et la truffe ont fait naître quelques types de commerçants.

La population a donc évolué, par rapport à celle des Causses du Rouergue, vers une plus grande aptitude au travail et au commerce.

J. Durieu.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.

GLADSTONE

La mort de M. Gladstone, dont la Grande-Bretagne tout entière s'est émue si profondément le mois dernier, ne marque pas seulement la disparition d'un grand homme d'État anglais; on peut dire sans exagération qu'elle est une perte pour le monde civilisé. Gladstone représentait plus que des intérêts purement anglais; il représentait, à peu près seul actuellement, la grande politique, celle qui est assez clairvoyante pour apercevoir comment le gouvernement des hommes reste toujours soumis, d'une part, aux règles immuables de la morale, d'autre part, aux circonstances contingentes de la vie des sociétés.

Il est mort en priant, en recommandant autour de lui « la bonté », et c'est là en quelque sorte un testament politique de sa part. Dans sa bouche, en effet, cette recommandation n'apparaît pas comme un remords tardif, mais plutôt comme l'épilogue et le résumé d'une vie d'homme d'État inspirée par une idée supérieure. Et c'est un spectacle instructif et consolant que celui de ce grand vieillard, vétéran des luttes politiques de son pays, affirmant à son lit de mort la souveraine efficacité d'un principe moral dans la direction des affaires publiques. Le vulgaire admet volontiers que la politique ne peut pas être soumise aux règles ordinaires de l'honnêteté; c'est même un axiome courant parmi les hommes de talent peu scrupuleux et les honnêtes gens peu éclairés. Gladstone n'a jamais pensé ainsi; il a même souvent sacrifié une popularité temporaire, et ce

qui est plus méritoire, il a bravé les préjugés de son milieu, pour suivre la direction qui lui paraissait juste et vraie. Cependant, il laisse après lui une œuvre politique, et quel que soit le jugement qu'on porte sur elle, on ne peut pas du moins lui refuser la grandeur. Ce chrétien sincère, cet honnête homme a été un grand politique.

J'ai eu naguère l'occasion de présenter aux lecteurs de la *Science sociale* les évolutions successives de M. Gladstone (1). A son entrée dans la vie politique, il était salué par Macaulay comme « l'espoir naissant des tories rudes et intraitables » ; sa dernière campagne en faveur de l'Irlande lui a valu l'abandon d'une notable fraction des libéraux. Il a donc passé d'un extrême à l'autre, jamais encadré par aucun parti, toujours dominant ceux qui se rangeaient autour de lui.

Il a passé sa vie à se compromettre. Lorsqu'en 1838, il publiait son ouvrage sur *l'État dans ses relations avec l'Église*, ses amis et ses patrons, sir Robert Peel, entre autres, s'alarmaient de son imprudence : « Avec une telle carrière devant lui, pourquoi donc écrire des livres? » disait celui-ci, et le baron de Bunsen craignait que ce livre ne barrât la route du pouvoir au jeune Gladstone.

Ministre du Commerce à trente ans, il se séparait bientôt de ses amis sur la question du libre-échange. Cette attitude lui coûta son siège au Parlement. Le duc de Newcastle, qui l'avait fait élire par le « bourg de poche » de Newark, se déclara vigoureusement contre lui.

Choisi peu de temps après par l'Université d'Oxford pour occuper un des deux sièges qui lui sont attribués au Parlement, Gladstone n'hésita pas, dix-huit ans plus tard, à sacrifier cette situation éminente en proposant le *Disestablishment* de l'Église anglicane en Irlande. Après avoir soutenu dans son livre de 1838 qu'il fallait imposer à l'Irlande la hiérarchie ecclésiastique officielle, « qu'elle le voulût ou non », il déclarait en 1865 que l'existence de cette Église officielle protestante constituait, dans un pays

(1) V. tome XVII, p. 369 à 398.

catholique, une anomalie scandaleuse et affligeante pour toute âme sérieusement convaincue de sa foi religieuse. C'est à ce propos que son ami l'évêque Wilberforce disait de lui cette parole : *He is so delightfully true!* « Il est si délicieusement vrai » ! Magnifique éloge et éloge mérité. Seule, une conviction sincère et profonde peut expliquer les revirements complets de Gladstone. Imposés par sa raison, ils étaient souvent pénibles à nos cœur. Celui en particulier, qui le séparait d'Oxford, fut un déchirement pour lui. « Il y a eu, disait-il, deux grandes morts, deux transmigrations d'esprit dans mon existence politique, l'une très lente, la rupture des liens qui m'attachaient à mon ancien parti, l'autre très brusque et très aiguë, la rupture du lien qui m'attachait à Oxford. »

Enfin, Gladstone révolta l'Angleterre contre lui par sa campagne en faveur du « Home Rule ». Cette fois il s'aliénait non seulement son ancien parti, mais un grand nombre des libéraux, il devait mourir sans voir s'accomplir la dernière des réformes à laquelle il rêvait d'attacher son nom.

Et pourtant ce n'était en aucune manière un de ces esprits absolus par ignorance, tranchants par manque d'expérience, téméraires par amour irréfléchi de popularité. S'il a passé sa vie à se compromettre et à surprendre l'opinion, ce n'a été ni par suffisance ni par forfanterie, mais par clairvoyance et par prévoyance. Il voyait clair de loin. Il saisissait les transformations à leur début, longtemps avant que la masse les eût devinées, et quand il les avait jugées *socialement* indispensables, inévitables, il s'efforçait de les rendre *politiquement* aisées. Il organisait l'évolution sociale.

« Vous ne pouvez pas lutter contre l'avenir, disait-il en 1866 à la Chambre des Communes, apostrophant ses adversaires au sujet de l'extension du droit de suffrage ; le temps travaille pour nous. Les grandes forces sociales qui continuent leurs évolutions dans leur puissance et leur majesté, ne peuvent être un seul instant ni arrêtées ni troublées par le tumulte de nos débats. Ces grandes forces sociales sont contre vous ; elles combattent pour nous. » Gladstone a toujours su travailler, en effet, dans

le même sens qu'elles; c'est là le secret véritable de ses succès.

Il a contribué pour une large part à établir le libre-échange en Angleterre, parce qu'il s'était rendu compte que le monde économique s'ouvrait nécessairement au libre-échange sous l'influence d'un nouveau régime de fabrication et de transports, et que l'Angleterre se trouvait prête à profiter de cette situation.

Il a commencé l'œuvre du *Disestablishment* de l'Église anglicane, lorsque l'expérience eut montré à son âme profondément religieuse les effets sacrilèges des cultes imposés par la force : indifférence des âmes médiocres, scandale des âmes convaincues, révolte des âmes opprimées. Et ces effets devenaient plus sensibles en notre siècle, à mesure que disparaissaient les institutions anciennes à l'ombre desquelles s'était établie d'ordinaire une certaine confusion du spirituel et du temporel. Comme chrétien, Gladstone sentait le besoin d'affranchir la religion du joug temporel. Comme homme d'État, il voulait dégager l'État d'une tâche étrangère à sa mission et dangereuse pour sa stabilité.

Il a combattu pour l'autonomie de l'Irlande, quand ayant dénoncé les « atrocités bulgares » et l'oppression de l'Islam il s'est souvenu qu'un peuple chrétien faisait subir à un autre peuple chrétien une tyrannie séculaire; quand la prospérité des colonies anglaises, à la fois loyales et libres, lui a rappelé que dans la métropole même il y avait une fraction traitée en mineure et en incapable; quand enfin il a percé les épais préjugés de son éducation de « gentleman » anglais, et compris que les Irlandais pouvaient, eux aussi, avoir des droits, tout comme des Bulgares, des Arméniens, ou même des Nègres.

Sa politique s'est, en somme, placée à une hauteur où on aperçoit le lien qui rattache le gouvernement des choses humaines aux inspirations supérieures de la justice éternelle, et d'où on découvre plus aisément la marche des sociétés vers leurs destinées futures. C'est pour cela que sa politique a été à la fois grandiose et efficace. Il a été justement nommé le grand vieillard, « *the Grand old man* ».

Je lisais dernièrement dans un journal français que Gladstone avait été « un grand démolisseur ». Cette accusation est souverainement injuste. Gladstone aimait la « Vieille Angleterre » autant et plus que le plus obstiné des conservateurs ; mais il l'aimait *mieux*. Lorsqu'une des ailes de l'édifice menaçait ruine, que les matériaux tombaient en poussière, il ne s'acharnait pas aveuglément à la consolider par des appuis extérieurs ; il se préoccupait de la reconstruire. Beaucoup d'Anglais se trouvaient alors pour blâmer l'architecte éclairé qui présentait ses nouveaux plans, mais il s'en rencontrait assez peu quelques années plus tard pour bonder la maison neuve, plus confortable, plus spacieuse, mieux accommodée aux besoins modernes. Aujourd'hui, par exemple, on compterait en Angleterre les partisans du régime économique des *Corn Laws* ou du régime électoral antérieur aux *Reform Bills;* cependant leur opposition fut difficile à vaincre à l'heure des réformes.

C'est bien là, d'ailleurs, la marque d'une œuvre politique féconde. Combattue quand elle s'impose dans un avenir prochain, mais que la masse n'en comprend pas la nécessité, elle est généralement acceptée quand elle a porté ses fruits. La politique de Gladstone a victorieusement subi cette épreuve sur plusieurs points.

Il en est d'autres sur lesquels le *grand old man* était trop en avance par rapport à ses contemporains pour être compris du grand nombre. Par exemple, son aversion connue pour la guerre, sa politique extérieure réservée, exempte de toute mégalomanie, lui ont valu beaucoup d'ennemis. Plus que jamais en ce moment le *Jingoïsm* anglais s'éloigne des saines traditions auxquelles l'Angleterre a dû ses merveilleux progrès en ce siècle. Après Lord Beaconsfield, l'inventeur de l'*impérialisme*, est venu Chamberlain, plus aventureux encore dans les conceptions de la *Greater Britain*, plus porté peut-être à engager son pays dans la voie de l'action militaire. A l'heure où Gladstone reçoit à Westminster le solennel hommage d'une nation en deuil, des visées belliqueuses se manifestent publiquement dans les discours officiels et l'on semble oublier, — ce que le grand vieillard n'avait jamais perdu

de vue, — que l'expansion anglo-saxonne n'a pas été produite par la gloire des armes. Pour le repos du monde, pour son progrès matériel et moral, souhaitons que l'Angleterre rencontre encore d'autres Gladstone.

Paul de Rousiers.

QUESTIONS DU JOUR

LA DISETTE EN ITALIE

L'INFLUENCE DE LA FORMATION COMMUNAUTAIRE

Naples, le 3 juin 1898.

Lorsque j'entrepris de faire connaître à mes concitoyens le volume de M. Demolins, *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, je leur disais que l'Italie subit à un degré bien plus aigu que la France le mal des peuples à formation communautaire. Les tristes événements qui viennent d'affliger ma patrie pendant ce dernier mois de mai m'ont encore mieux convaincu de l'exactitude de cette affirmation. La France et l'Italie souffrent du même mal social.

Par un même enchaînement de faits et d'idées, par un même système de gouvernement, malgré la différence qui peut exister entre une monarchie et une république, la question du prix des blés et du pain a toujours abouti chez les deux nations à des résultats semblables, qui décèlent constamment la tendance communautaire. Si, dernièrement, l'Italie a souffert d'une disette de blés qui a presque été une famine, tandis que la France a seulement souffert d'un certain malaise à cause de la cherté du pain, cela tient non seulement à ce que l'Italie est beaucoup plus pauvre que la France, mais aussi à ce qu'elle s'est engagée

plus avant que la France dans le régime communautaire. La question des blés et du pain éclaire d'une lumière singulière ces analogies et ces différences et leur donne un relief remarquable.

I

Il est rare qu'un même fléau sévisse en même temps chez presque tous les peuples du monde, comme cela est arrivé cette année dernière par suite de l'insuffisance de la récolte du blé. Cette concordance est précieuse au point de vue de la Science sociale, puisqu'elle montre comment les différents peuples endurent un même mal, réagissent contre lui, réussissent ou échouent dans leurs efforts pour le combattre. Il est remarquable que les peuples à type particulariste par excellence, les Anglo-Saxons, ont su et ont pu le mieux se tirer de cette difficulté. En Angleterre, on s'est à peine aperçu du manque de blés; en France, le malaise a été plus gravement ressenti; en Italie il est devenu insupportable. Quant à l'Espagne, les maux de la guerre qui la tourmente en ce moment ne nous permettent plus d'isoler la question des blés des autres complications et de l'envisager à part.

En ce qui concerne la France et l'Italie, nous remarquerons tout de suite que le pain a manqué cette année justement chez les deux nations qui, pendant ces derniers temps, ont le plus travaillé à protéger leur agriculture et surtout leur production de blés non par l'initiative individuelle, mais par l'action du gouvernement, c'est-à-dire à coups de lois et d'impôts. Puisque le gouvernement s'occupait d'assurer cette protection, les agriculteurs ont cru pouvoir attendre sans aucun souci que les épis poussassent sur le sol de par la loi, de par les règlements. Ils s'étonnent et s'indignent de plus en plus que le gouvernement ne pourvoit pas assez, ne pourvoit pas à temps à enrichir les champs, à remplir les greniers. Ils pensent que c'est l'Autorité qui doit donner à chaque ferme sa moisson, comme elle donne

à chaque citoyen son petit emploi, sa petite sinécure. L'histoire comparée de la législation des blés en France et en Italie depuis 1871 est bien curieuse; les deux pays ont presque toujours marché de conserve.

Ils ont d'abord été effrayés de la concurrence des blés américains et russes. L'Angleterre aussi a connu un instant cet effarement; mais depuis 1846 elle en est revenue, et elle a complètement abandonné le système protectionniste. La France et l'Italie ont continué à penser que l'agriculture nationale avait besoin d'être protégée contre la concurrence des blés étrangers. Cette protection ne devait pas cependant consister dans un redoublement d'activité de la part des cultivateurs pour obtenir de leurs terrains plus de blés et à meilleur marché, mais dans l'œuvre fiscale et réglementaire du gouvernement. Les contrées ainsi protégées par les droits d'entrée sur les blés étrangers ont continué à produire des blés chers et peu abondants, tandis que, laissées à elles-mêmes, après quelques instants de crise, elles auraient, ou intensifié, ou transformé leurs cultures.

C'est ainsi que l'ont entendu les Anglais. Ils cultivent très peu de blés maintenant; mais le peu qu'ils cultivent est obtenu dans des conditions capables de soutenir la concurrence des blés étrangers, puisqu'en Angleterre on a poussé le rendement moyen de l'hectare emblavé au chiffre remarquable de 26 hectolitres, ce qui abaisse considérablement le prix de revient de chaque hectolitre. L'agriculture anglaise peut ainsi s'adonner à d'autres cultures qui ont moins à craindre la concurrence étrangère. En attendant, les Anglais exportent à l'étranger leurs produits manufacturés et en obtiennent en échange tout le blé dont ils ont besoin, à aussi bon marché que possible. En effet, pendant que la France a importé en 1896 des céréales pour une valeur de 136 millions de francs, et l'Italie pour 123 millions, l'Angleterre en a importé pour 1.325 millions, et il ne paraît pas que l'agriculture anglaise se soit trouvée mal de ce régime.

Depuis 1871, nous avions, en Italie, un droit de douanes sur les blés de 1 fr. 40, ce qui, à la rigueur, pouvait ne pas encore

passer pour un droit protecteur. La France se trouvait à peu près dans les mêmes conditions par l'effet du droit de statistique et de la surtaxe d'entrepôt. La loi de 1883 porta en France à 3 francs le droit de douane sur les blés, et la loi italienne du 21 avril 1887 l'éleva aussi à 3 francs. La loi française du 28 mars 1887 augmenta le droit à 5 francs, et l'Italie, se hâtant d'imiter la France, porta aussi son droit à 5 francs, le 12 juillet 1888. A mesure que le temps passe, l'uniformité des deux législations devient toujours plus rigoureuse et les intervalles pendant lesquels elles observent un traitement différent se raccourcissent toujours. En 1894, c'est l'Italie qui prend l'avance dans l'accroissement du droit, qui est élevé à 7 francs, le 21 février. Huit jours après, le 28 février, la France porte aussi son droit à 7 francs. Mais c'est l'Italie qui veut avoir le dernier mot en rehaussant encore le droit à 7 fr. 50 le 10 décembre 1894.

Les faits les plus indéniables ont démontré que l'agriculture n'a rien gagné à ce régime. En effet, son degré de perfection ne se mesure pas à la production des blés par rapport à sa production totale, mais par rapport à son rendement par hectare. Lorsque le rendement de l'hectare emblavé est élevé, c'est un signe infaillible que les autres branches de l'agriculture prospèrent de même. Or, pendant ces dernières années, tandis que l'Angleterre parvenait au rendement de 26 hectolitres par hectare, la France n'a pu arriver qu'à 17 hectolitres et l'Italie a tout à fait rétrogradé du rendement déjà très bas de 11 hectolitres en 1878 au rendement infime d'une moyenne de 9 hectolitres!

Il est clair que la protection a entravé les progrès de l'agriculture en France, et qu'en Italie, elle l'a fait rétrograder tout de bon. Grâce à l'effort individuel, le sol anglais est devenu plus fertile que le sol français, qui est devenu à son tour plus fertile que les plaines des Pouilles et de la Sicile. Le résultat définitif, quant au problème des subsistances, n'est pas moins étonnant : en effet, la France et l'Italie, qui ont tant protégé leur production de blés, se sont cependant trouvées cette année

... fort dépourvues
Quand la bise fut venue.

Encore une analogie frappante entre les deux pays : lorsque nous en sommes venus aux extrémités de ce printemps, les deux gouvernements n'ont trouvé d'autre moyen pour parer à la disette que de supprimer les fameux droits protecteurs. La France s'y est décidée le 2 mai; l'Italie le 4 mai 1898, à 48 heures de distance!

II

Mais le remède, qui a suffi à peu près en France, a été insuffisant en Italie, où il a été appliqué trop tard et où la révolte des affamés n'a pu être réprimée que par l'intervention de la force armée. En France, la mesure a été prise à temps et paraît, malgré tout, avoir suffisamment réussi. En Italie, la tendance communautaire bien plus accentuée a abouti à des résultats plus funestes, et, pour comble de malheur, la disette, au lieu de désiller les yeux des citoyens et du gouvernement sur les effets meurtriers du système, les a portés à s'y enfoncer plus avant; la disette a donné aux tendances communautaires l'occasion de s'accentuer plus fortement, de mettre bas leur masque, de montrer clairement qu'elles aboutissaient, en bas, au socialisme révolutionnaire, à l'anarchie dans la rue, en haut, au socialisme d'État.

Lorsque l'on compare les différents effets de la cherté du pain en France et en Italie, il ne faut pas oublier que la pauvreté italienne avait déjà réduit à 320 grammes par jour la ration moyenne de froment mise à la disposition de chaque individu, tandis que, en France, cette ration dépassait 533 grammes. Lorsque la cherté des blés est survenue, le Français a pu réduire sa ration de blés; l'Italien ne l'a pas pu. C'est aussi par cette raison que la France a pu, sans graves inconvénients, attendre jusqu'au commencement de mai pour abolir le droit d'entrée sur les blés; tandis que, pour l'Italie, cette mesure a été trop tardive quoique précédée, le 23 janvier, par la réduction d'un tiers du droit d'entrée. Dès le mois de décembre, nous avions, en Italie, des prix

de famine; de tous côtés l'alarme fut donnée et les socialistes, qui alors demandaient à grands cris l'abolition totale du droit d'entrée, ont eu depuis la chance inouïe de voir les événements leur donner raison.

La question était d'autant plus grave que l'impôt protectionniste est doublé en Italie d'un système fiscal des plus cruels, qui rend encore plus insupportable le droit d'entrée sur les blés. Il faut encore ajouter la baisse du papier-monnaie, qui aurait déjà suffi à elle seule pour agir dans un sens protectionniste sur le prix des blés. Le papier-monnaie perd maintenant en Italie de 7 à 8 pour cent, et comme les droits de douane doivent être aussi payés en or, le change représente à lui seul une surcharge d'environ 2 francs sur le prix total d'un hectolitre de blés. Droit de douane, change sur le papier-monnaie, octrois municipaux sur les farines et une foule d'autres petits impôts payés par tous ceux qui participent au commerce et à la fabrication du pain, donnent environ quinze centimes d'impôts sur chaque kilogramme de pain en Italie. Et comme le prix ordinaire du pain est chez nous de 35 centimes le kilogramme, cela fait que le peuple italien, sur sept bouchées de pain, en avale trois d'impôt. Voilà ce qui s'appelle un pain amer!

Un pareil état de choses, outre le mal matériel qu'il engendre, a aussi l'inconvénient très grave d'enfoncer encore plus dans le cerveau du peuple la conviction que c'est le gouvernement, que ce sont les riches qui se sont associés dans une espèce de pacte de famine pour faire renchérir le prix des subsistances. L'impôt indirect, quand il est si excessif, ne se dérobe plus à l'œil du consommateur; lorsque le peuple réussit à s'apercevoir de la chose, il croit surprendre en flagrant délit les riches affameurs; jamais il ne suppose que les classes aisées sont les premières à en souffrir. On peut suivre exactement la naissance et la marche de ces idées dans les dernières émeutes italiennes.

Les troubles ont éclaté d'abord dans les petites communes rurales, où le jeu de la machine fiscale est plus évident pour les consommateurs, qui se nourrissent en grande partie de denrées qu'ils ont produites eux-mêmes et dont ils connaissent très

bien le prix de revient, qu'ils peuvent comparer exactement à la surcharge d'impôt. En Italie, toutes les communes, même les plus petites, ont une lourde charge d'octroi, dont une partie considérable est absorbée par l'État. Quoique dans les plus petites communes, dites *ouvertes*, l'octroi ne soit pas perçu à l'entrée du village, mais seulement chez les débitants au fur et à mesure qu'ils introduisent les denrées dans leurs débits, ce ménagement n'est pas suffisant; c'est peut-être une forme plus vexatoire du recouvrement de l'impôt. Que ce soit une *commune ouverte*, où l'octroi est ainsi perçu, que ce soit une *commune fermée*, où l'octroi est perçu aux barrières, toujours est-il que le paysan rencontre beaucoup plus souvent que l'habitant de la ville les bureaux et les fonctionnaires de l'octroi sur son chemin, et qu'il a avec eux des contacts bien plus désagréables et bien plus fréquents. Les habitants des grandes villes peuvent seuls passer des mois entiers sans avoir aucune occasion de s'apercevoir directement de l'existence de l'octroi. Le fonctionnaire et le bureau de l'octroi deviennent une espèce d'obsession quotidienne pour l'habitant de la campagne. Puis ces paysans commencent tous à lire quelque peu; juste assez pour apprendre par les journaux que l'octroi, si gênant, n'est pas le seul impôt qui pèse sur le pain, qu'il y en a un autre plus fabuleux, qui est perçu à la frontière. L'aversion pour l'impôt croît ainsi tous les jours; le paysan acquiert une notion très nette du fait que c'est l'impôt qui fait renchérir le pain. Le jour où la faim le tourmente plus qu'à l'ordinaire il sait à qui s'en prendre; il se rue sur le bureau de l'octroi, sur les fonctionnaires de cette agence maudite; il brûle, il tue, il se retourne ensuite sur les soi-disants riches, qu'il confond avec le gouvernement : le pillage lui paraît le moyen plus expéditif pour remettre la main sur ces subsistances si chères.

Des émeutes de ce genre ont été innombrables en Italie, surtout dans le Midi, pendant cet hiver. Il n'y a pas besoin d'en raconter plusieurs, elles sont toutes semblables.

III

Lorsqu'une de ces émeutes éclate dans une commune rurale, quelques paysans sont emprisonnés et condamnés; le maire donne sa démission, souvent le conseil municipal est dissous. Mais, quoi qu'il arrive, la municipalité, la sous-préfecture, le gouvernement et les particuliers s'en émeuvent; ils pensent à ménager ces pauvres gens. Alors l'octroi sur les farines est suspendu; on donne du travail aux besogneux; on distribue des subsides aux plus indigents. Tout calcul fait, la population de la petite commune rurale pense qu'on lui a donné satisfaction, elle trouve son compte à l'affaire. Ces gens sont encore plus convaincus d'avoir raison; ils se préparent à recommencer à la première occasion.

Le bruit de l'événement, son exemple contagieux se répand dans les communes environnantes, au chef-lieu de l'arrondissement et au chef-lieu de la province. Nous entrons dans la seconde phase du mouvement : l'agitation des villes de provinces, qui s'engagent en des révoltes plus graves par le nombre des personnes qui s'y mêlent, par l'importance des bureaux que l'on attaque, des particuliers que l'on pille. C'est l'émeute de Fäenza, de Bari, de Foggia, qui se sont toutes soulevées pendant la seconde quinzaine d'avril.

Finalement, la contagion s'étend aux grandes villes, où le bas peuple se demande pourquoi on ne lui donne pas le pain à aussi bon marché qu'aux habitants des campagnes. Nous sommes à la troisième phase du mouvement. C'est positif qu'à Naples, le 30 avril, l'agitation a éclaté à la suite des vociférations d'une femme du peuple, une sorte de Théroigne, Maria Auliano, surnommée *a femmena grossa* (la grosse femme), qui criait dans la rue à ses compagnes que le prix du pain n'aurait jamais baissé à Naples sans l'incendie et le pillage comme à Bari et à Foggio. Cette femme a été depuis emprisonnée; mais l'événement démontra qu'elle disait juste. Il n'y avait rien à espérer de

la prévoyance des autorités sans ces stimulants énergiques.

En effet, la municipalité de Naples s'alarma de ces désordres dès les premiers jours qu'ils éclatèrent; la junte municipale, sous l'épouvante des hurlements des femmes et des enfants déguenillés qui retentissaient de la rue dans la salle des séances, s'apprêta à proposer au conseil municipal de voter sur-le-champ un subside d'un demi-million pour donner au peuple le pain à bon marché. Mais voilà que la chose paraît apaisée; la police et la force armée sont parvenues à avoir raison de la horde de femmes sales et criardes; la junte reprend son aplomb, la délibération est tenue en suspens. Mais le lendemain le vacarme recommence de plus belle; la populace commence à piller les boulangeries; les boulangers, qui voient s'approcher les hordes menaçantes, ferment leurs boutiques, ou, faisant bonne mine à mauvais jeu, distribuent eux-mêmes à ces gens le pain qui est sur le point d'être pillé. La municipalité est de nouveau frappée de terreur et elle lache tout de suite son demi-million, que le jour précédent elle avait hésité à donner. La chose est annoncée cette fois en toute solennité.

Cette histoire s'est passée sous mes yeux à Naples; mais, d'après ce que j'ai entendu dire et d'après ce que j'ai lu dans les journaux, il en a été à peu près de même dans toutes les municipalités italiennes entre la fin d'avril et les premiers jours de mai. Partout il y a eu de ces largesses inspirées bien plus par la crainte que par la charité ou par un ordre d'idées bien claires sur le système de gouvernement. C'était bien la cherté des blés que l'on avait désirée; après tant de sacrifices accomplis pour l'obtenir, on en fait d'autres pour s'y soustraire!

Cependant toutes ces mesures sont insuffisantes à rétablir l'ordre. Les succès ont enhardi la populace; elle a commencé par demander le pain à bon marché, maintenant elle veut l'avoir sans payer rien du tout! Les cerveaux populaires ne connaissent pas de moyens termes; lorsqu'ils sont lancés, ils veulent aller jusqu'au bout. Ils ont bien compris que c'est l'impôt qui produit la cherté du pain; mais leur intelligence bornée ne sait pas reconnaître la limite de l'abaissement du prix que l'on peut ob-

tenir par la suppression de l'impôt. En cela, le peuple des grandes villes se montre plus ignorant que celui des campagnes. Celui-ci commence par envahir les bureaux de l'octroi et par demander l'abolition des octrois sur les farines. Le peuple des grandes villes, qui ne comprend pas bien la chose, commence par se porter en masse sous les fenêtres de la mairie, sous celles de la préfecture. Il est certain qu'il ne discerne pas exactement les deux causes de la cherté du pain : l'octroi sur les farines, le droit de douane sur les blés.

Toujours est-il que ces mesures de condescendance, ces largesses annoncées en grande solennité furent insuffisantes à rétablir l'ordre. Les troubles éclatent et se répètent partout en Italie du 1er au 6 mai, et ils sont toujours de plus en plus violents. Les troupes doivent commencer à se servir de leurs armes; le gouvernement rappelle successivement au drapeau plusieurs classes de réservistes. Les bourgeois, qui commencent à craindre pour leur vie et leurs biens, applaudissent à ce déploiement de forces, qui en effet devient indispensable. Mais le rappel des réservistes crée une autre cause de mécontentement, surtout en Lombardie, où la population, très riche et très laborieuse, est très agacée de voir que le service militaire enlève tant de bras au travail. Les socialistes s'en mêlent. Le ministère Rudini, qui avait beaucoup caressé les socialistes pendant ces deux dernières années et avait laissé croître tranquillement leur force d'organisation, se voit tout à coup trahi par ses singuliers amis. Milan, la riche Milan, qui s'était tenue tranquille jusque-là, se révolte justement à cause du départ des réservistes; cette fois, ce ne sont plus des désordres causés par des multitudes incohérentes; il y a une organisation, très imparfaite il est vrai, mais très réelle; les barricades s'élèvent dans les rues en un clin d'œil; les ouvriers chôment en masse pour assaillir les troupes. C'est quatre jours de batailles rangées dans les rues de Milan; il faut à plusieurs reprises se servir du canon, ouvrir des brèches dans les murailles d'un couvent, le prendre d'assaut; mais il se trouve miraculeusement vide de révoltés, qui, lorsqu'ils ont vu entrer

les soldats, se sont enfuis par des chemins souterrains. Le mouvement va s'élargissant, les émeutes recommencent de plus belle, mais on ne comprend plus pourquoi, ni contre qui, puisque le peuple a maintenant son pain à bon marché, et que ni la république ni le socialisme n'ont un plan assez mûr pour remplacer le gouvernement existant. On dirait que c'est toute la charpente de l'ordre social qui craque et menace de s'écrouler. Cet état de convulsions violentes s'étend à presque toute l'Italie et on ne peut parvenir à y mettre un terme que par les répressions sanglantes et la proclamation de l'état de siège. Cette période dure du 7 au 12 ou 13 mai; ensuite les choses paraissent commencer à rentrer dans leur état normal.

IV

Mais au prix de quels sacrifices!

Ces états de siège ont tout à coup étranglé cette liberté qui faisait, en Italie, notre orgueil et était jusqu'à ce moment le seul avantage réel que notre patrie avait pu tirer de son nouvel état politique. L'absolutisme du gouvernement militaire est implanté partout et laisse partout à sa suite un triste cortège de ressentiments et de mauvaises habitudes gouvernementales. La censure rétablie; les journaux supprimés; les correspondances interceptées; tous les principes de l'ordre constitutionnel bafoués, foulés au pied. La liberté de conscience est atteinte en même temps que la liberté politique, car le gouvernement, pour paraître libéral, feint de s'attaquer au parti clérical comme au parti socialiste. Les associations religieuses sont dissoutes par la police; les évêques, les curés, les prêtres sont insultés et persécutés comme ennemis de la patrie. On se croirait presque sous le régime de la Terreur, qui régna autrefois en France. Les finances publiques dans un désarroi plus grand encore qu'aux débuts de la crise, soit par l'effet des dépenses militaires, soit par l'effet de l'argent distribué au peuple, soit par l'effet de la suppression du droit d'entrée sur les blés, soit par la suppression

d'un grand nombre d'octrois sur les farines, soit enfin par le rendement amoindri de tous les autres impôts.

Tandis que le Ministère, par un brusque revirement de sa politique, emprisonnait les socialistes qu'il avait caressés jusqu'à la veille, les municipalités italiennes s'abandonnaient inconsciemment à une vraie orgie de socialisme d'État dans le but de pourvoir à la disette par des moyens qui, à la longue, ne peuvent que l'aggraver. Les extravagances socialistes votées en France, en mai 1892, par le conseil municipal de Roubaix, et dont les délibérations durent être annulées par le préfet du Nord, ont eu dans ce dernier mois de mai leur réalisation inattendue dans toutes les communes d'Italie.

Voici ce qu'elles ont fait.

On a commencé par l'abolition des octrois sur les farines, adoptée presque partout où l'émeute a éclaté. C'était une disposition très juste en soi-même, qui est pourtant devenue un acte de faiblesse déplorable, lorsqu'on a donné à cette mesure l'air d'une concession extorquée par la révolte et non d'un acte de prévoyance administrative; *la manière de donner vaut plus que ce qu'on donne*, a dit Racine.

Ensuite, puisque la suppression de l'octroi sur les farines ne suffisait pas à ramener immédiatement une baisse dans le prix du pain, et comme les espérances et les convoitises populaires ne s'en contentaient pas, on a essayé de fixer un *maximum* pour la vente du pain. Mais voilà que les boulangers menacent de s'ameuter à leur tour; alors on propose de leur rembourser la différence entre le prix courant et le prix *maximum*. C'est vite dit, mais c'est très difficile à exécuter. Nombre de boulangers tentent de frauder la municipalité, en faisant apparaître comme vendue une quantité de pain supérieure à la réalité. Alors la municipalité installe elle-même directement des boulangeries et des ventes de pain. Vol, gaspillage des employés de la municipalité; fraudes des meuniers qui vendent la farine à la commune; impossible de continuer deux jours ce système. On reprend les pourparlers avec les boulangers que menacent encore le chômage et l'émeute. On établit un contrôle plus rigoureux sur les ventes du

pain dont il faut leur rembourser la différence; en plusieurs communes, pour empêcher la fraude des boulangers, on aboutit à l'idée singulière de *timbrer* chaque morceau de pain au fur et à mesure que l'on paye la différence de prix que la municipalité s'est engagée de fournir. Et voilà que nous avons la satisfaction d'avoir, après le *papier timbré*, le *pain timbré*. Est-ce un comble de bureaucratie? Mais une semblable surveillance coûte trop cher et est trop encombrante. La municipalité pense alors à acheter elle-même la farine et à la revendre à un prix inférieur aux boulangers, pour qu'ils puissent vendre le pain à 35 centimes. Voilà que la municipalité se transforme de boulanger en meunier.

Toutes ces mesures ont si bien réussi à gaspiller les deniers publics que la ville de Naples n'a plus d'argent pour payer le semestre d'intérêt de sa dette et qu'elle a dû recourir à la Banque de Naples pour effectuer un emprunt. Et, malgré tout, le pain devient chaque jour plus mauvais, de sorte qu'on en est au même point qu'au début, car si le pain coûte moins il est de qualité inférieure. Le désordre a été tel que, pendant une journée entière, nous avons été tous réduits au *pain bis* au *pain égalité;* on ne vendait plus que le pain de 35 centimes; pas moyen de trouver du pain blanc même à un franc le kilogramme!

D'autre part, il n'y a pas de promesse extravagante que l'on ne fasse au peuple pour le tenir calme. Des subsides, des emplois, des travaux publics, tout est promis sans aucun souci de la possibilité de tenir ces promesses. Le reproche que l'on a l'habitude de faire au gouvernement, c'est justement celui qu'il mérite le moins : on lui reproche d'avoir restreint le nombre des employés et de n'avoir pas assez dépensé dans les travaux publics qui devaient donner un gagne-pain aux indigents! N'est-ce pas là le cri du cœur des communautaires? Le gouvernement est très sensible à ce reproche. En réponse, il laisse annoncer par les journaux que, à Naples seulement, il y aura cette année pour *cinq millions de travaux publics!* Jugez par là ce qu'il promet à l'Italie tout entière!

Je puis maintenant clore ces notes par la phrase célèbre des

scolastiques : *quod erat demonstrandum*, c'est ce qu'il fallait démontrer. Je me proposais ,en effet, de démontrer que l'idée communautaire constitue l'essence du protectionnisme. Lorsque la disette survient, la force des choses pousse à des mesures d'un caractère communautaire encore plus accentué, qui aboutit tout à fait au socialisme.

L'idée communautaire est l'*alpha* et l'*oméga* de cette triste histoire.

Je pense aussi que, quoique la question du protectionnisme, du mercantilisme, du colbertisme, soit des plus vieilles que l'on puisse imaginer, elle n'avait pas encore été envisagée au point de vue des graves atteintes qu'elle porte aux principes de la liberté individuelle. Elle exagère surtout l'idée que le prix des subsistances soit une affaire qui puisse être réglée par le gouvernement, plutôt que par le libre jeu de la concurrence des efforts individuels. C'est pourtant un point bien essentiel et que les idées maîtresses de l'auteur de la *Supériorité des Anglo-Saxons* éclaircissent merveilleusement.

Giulio Fioretti.

LE VOORUIT

UN TYPE SOCIALISTE DE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

I

COMMENT LE VOORUIT S'ATTACHE LE COOPÉRATEUR (1)

Le « Vooruit » a été fondé à Gand, en 1881, par quelques ouvriers socialistes, grâce à une avance de 2.000 francs que leur fit le Syndicat des Tisserands. Les fondateurs n'étaient guère que trois ou quatre cents; mais le nombre des coopérateurs s'est accru dans de telles proportions qu'après dix-sept années d'existence, la société réunit près de 6.000 adhérents. En même temps qu'elles obtenaient ce succès, les entreprises du Vooruit se multipliaient. Elles forment aujourd'hui un ensemble d'institutions de genres très différents, et les services que rend cette société ne se bornent pas à ceux qu'on est en droit d'attendre d'une coopérative.

Le Vooruit comprend d'abord des établissements de commerce et les ateliers de fabrication qui en sont l'indispensable complément. Tels sont la boulangerie, les épiceries, les magasins de lingerie et de tissus, la maison d'habillement, la cordonnerie, l'ébénisterie, les ateliers de serrurerie et de poêlerie, le dépôt de charbon et enfin les pharmacies. Tout cela rentre dans le domaine propre aux coopératives de consommation.

Le Vooruit abrite encore des institutions de délassement et

(1) Notre collaborateur M. Victor Muller avait été chargé par le *Musée social* d'une enquête purement documentaire sur le *Vooruit*. Cette nouvelle rédaction, faite spécialement pour la Revue, a été mise au point de la Science sociale.

d'instruction. Il a créé des salles de réunion, des salles de fêtes, des cafés, un gymnase, des écoles de coupe, des écoles de conférences. Il a organisé une bibliothèque et il publie un journal. Il a établi des œuvres de prévoyance, telles que caisse d'épargne, caisse d'assurance contre les maladies et pensions de retraite. Il s'attache enfin à répartir ses affiliés en groupe professionnels et provoque ainsi la création de syndicats.

Quand on envisage le Vooruit dans cet ensemble de rouages, on peut en donner une définition exacte et complète. C'est un organisme politique du parti socialiste en Belgique qui s'appuie sur la coopérative de consommation pour gagner des recrues et qui s'efforce de retenir ses adhérents et de les dominer complètement en s'attachant à répondre à tous leurs besoins matériels et moraux.

La coopérative de consommation se place donc à la base du Vooruit et en forme la pièce principale. On pourrait résumer en trois mots sa fonction essentielle : elle sert d'amorce au public; elle recrute et discipline une armée de partisans; elle fournit au parti socialiste des ressources en argent après lui en avoir procuré en hommes.

Il nous a paru intéressant d'étudier, à la lumière de la Méthode, une institution qui, en ces derniers temps, a occupé si souvent l'attention publique et de rechercher les causes de sa puissance et de son succès.

Disons d'abord que rien n'est plus facile que l'accès du Vooruit. Un droit d'entrée de 1 fr. 25, telle est la seule obligation pécuniaire imposée aux adhérents; encore la coopérative s'arrange-t-elle de façon à n'en point faire sentir le poids : elle attend, pour percevoïr cette cotisation, qu'une répartition de bénéfices lui permette de la déduire de la part qui revient au membre nouveau venu.

Suivons ce nouveau venu à travers la coopérative : il va mettre en œuvre ses rouages; en le considérant, nous pourrons nous rendre parfaitement compte de l'organisation de cette institution, des causes réelles ou factices de sa puissance, et nous faire à ce sujet une opinion aussi exacte qu'impartiale.

I

Si le pain tient une large place dans l'alimentation de la famille ouvrière, il semble acquérir une importance toute particulière au sein de la population flamande. Dans les Flandres, non seulement les paysans ignorent l'usage de la viande, mais les ouvriers des villes eux-mêmes n'en font qu'une consommation très minime. Se contentant de prendre une fois par semaine, tout au plus, un peu de viande de porc, ils se nourrissent principalement de froment et de pommes de terre. La vie de fabrique, en obligeant fréquemment l'ouvrier à emporter de chez lui des aliments pour les consommer à l'usine, n'a fait que donner au pain une place plus considérable dans le régime de la population gantoise (1). Tout ce qui touche au prix et à la qualité de ce produit a donc une importance capitale dans cette ville flamande.

Il est assez naturel dès lors que l'ouvrier ait songé de bonne heure à s'assurer aux meilleures conditions possibles une ressource alimentaire d'un si fréquent usage. Comme l'organisation actuelle du travail ne lui permettait plus d'être son propre boulanger, on comprend qu'il ait pensé à s'associer à ses compagnons pour se refaire un pain à lui. Aussi, plusieurs boulangeries coopératives avaient-elles vu le jour à Gand bien avant qu'il fût question du Vooruit. Lorsque d'anciens partisans de l' « Internationale » se réunirent pour fonder la société que nous étudions, c'est par la fabrication du pain qu'ils débutèrent à leur tour. Quels que soient les développements que leur institution ait pris par la suite, c'est actuellement encore par la vente de ce produit que la coopérative socialiste répond le plus sûrement aux besoins des consommateurs; c'est par là qu'elle s'est attaché presque toute sa clientèle. Le boulangerie lui a fourni jusqu'ici des ressources beaucoup plus considérables que n'importe laquelle de ses entreprises. On jugera de son importance

(1) Gand compte environ 150.000 habitants. L'industrie principale consiste dans la filature et le tissage de la toile et du coton.

par les renseignements suivants. En 1896, la coopérative a vendu 4.549.108 kilogrammes de pain et elle a perçu de ce chef une somme de 819.357 francs. Or la recette totale effectuée par l'ensemble de ses établissements, en y comprenant la boulangerie, ne dépassait pas 2.027.039 francs. La vente du pain procure donc à elle seule plus des 2/5 des ressources du Vooruit. Nous verrons d'ailleurs, par la suite de cette étude, que le placement de ce produit a été réglé de telle sorte qu'il forme le premier rouage de l'organisation du Vooruit et qu'il influe directement sur le succès des entreprises annexées. Il importe donc de l'étudier dès le début.

Tous les dimanches, les affiliés de la coopératives reçoivent la visite d'un employé du Vooruit. Cet employé est connu sous le nom de « Kaartjes dragers », porteur de carte, ou encore sous celui de « visiteur » (1). Il est muni de petits jetons en métal de forme octogone; chacun d'eux représente exactement le prix auquel le Vooruit livre le pain d'un kilogramme aux coopérateurs, c'est-à-dire 30 centimes. Ces jetons constituent pour les sociétaires la seule monnaie qui puisse servir à payer le prix du pain ; ils leur sont livrés au comptant. Les affiliés en achètent en proportion du nombre de pains qu'ils comptent consommer durant la semaine ; mais rien ne les empêche de s'en procurer davantage. Cette première opération terminée, le porteur de cartes inscrit sur le livret de l'affilié le nombre de jetons qu'il vient de lui délivrer; il laisse ainsi au client une reconnaissance des débours que celui-ci vient de faire au profit de la coopérative. Lorsque tous les matins le porteur de pain se présente à domicile, il suffira au coopérateur de lui remettre autant de jetons qu'il désire recevoir de pains, et il les obtiendra immédiatement. Au cas même où il viendrait à manquer de la monnaie spéciale à la Société, il pourrait cependant se faire servir en payant directement au porteur 30 centimes par pain. Ces dernières dépenses lui seront comptées, et lui vaudront une part correspondante dans les bénéfices, s'il a soin de réclamer au porteur des reçus spéciaux.

(1) Au début, les bons de pain étaient représentés par des cartes; de là le nom donné aux visiteurs, nom qui n'a pas changé avec la nature des bons.

Tel est, dans ses grandes lignes, le système adopté par le Vooruit pour assurer le service rapide de la clientèle, faciliter le contrôle de la vente et garantir les droits de ses affiliés aux répartitions éventuelles de bénéfices. La suppression de toute opération de change entre les porteurs de pain et les coopérateurs, la simplification qui en résulte dans les comptes journaliers de la Société avec ses employés sont autant de mérites propres à cette organisation. Aussi a-t-elle été empruntée par la plupart des coopératives socialistes, en Belgique. Celles-ci l'ont reproduite dans ses grandes lignes, la modifiant plus ou moins suivant les conditions particulières d'organisation et de milieu dans lesquelles elles se trouvaient.

C'était quelque chose sans doute que de donner plus de rapidité et de simplicité au service par la mise en œuvre d'une ingénieuse combinaison. Mais ce n'est là après tout que le moindre des avantages de l'emploi des jetons. Celui-ci devait avoir des conséquences autrement importantes et décisives. Il allait exercer une influence directe sur le succès commercial et sur la prospérité financière du Vooruit.

Mais, pour le comprendre et pour bien saisir le rôle qu'il a joué à cet égard, il faut considérer les choses d'un peu plus près. Nous devons rechercher tout d'abord quel pain achète le coopérateur, fixer ensuite la valeur réelle de ce produit et observer enfin dans quelles conditions s'opère la remise des bénéfices répartis entre les affiliés. Une fois ces divers points bien éclaircis et saisis, nous tiendrons en main la clef de l'organisation commerciale et de la puissance politique de la coopérative socialiste.

Le Vooruit fabrique plusieurs sortes de pains, tous du poids uniforme d'un kilogramme. Ce sont :

Le pain de froment	00. vendu à....................	0.21	(1)
— —	00 avec corinthes à............	0,31	
— —	0	0,20	
— —	0 avec corinthes à............	0.26	
— de méteil	à......... ...	0,18	
— —	avec corinthes à............	0,20	

(1) Ces prix et les suivants sont conformes aux cours du mois d'août 1897. Au dé-

On pourrait croire, en parcourant ce tableau, que la boulangerie coopérative doit répondre à des goûts très divers, qu'elle réunit une clientèle variée, réclamant des produits différents suivant les exigences particulières de chacun. Il n'en est cependant rien. *Tous les coopérateurs achètent le même pain*, celui de froment 00, et ce pain est le seul qui s'échange contre les jetons. Les autres, fabriqués en très petit nombre, se paient directement en argent. Ils forment une quantité négligeable ; nous n'avons pas à nous y arrêter.

Lorsqu'on observe ce qui se passe autour de soi, on s'aperçoit que, même dans le choix du pain usuel, les consommateurs apportent des exigences très différentes. Le degré de cuisson, l'abondance de la croûte, la blancheur de la mie, la légèreté ou le rassis du pain, etc., sont autant de points qui divisent à l'infini les goûts des consommateurs. De là, pour le boulanger, la nécessité de conformer ses produits aux désirs multiples de sa clientèle, en se livrant à une fabrication variée. Or cette diversité dans la préparation et la production du pain entraîne notamment deux résultats. Elle empêche la fabrication en grand ; elle maintient les petits boulangers et tend même à en développer le nombre. Si le Vooruit s'était trouvé en présence de consommateurs à exigences très diverses, il n'eût pu ni réunir une grande clientèle, ni se rendre indépendant de la fabrication à la main. Sa boulangerie fût restée peu importante et ne lui eût donné que des bénéfices peu considérables. Mais la nature même du public auquel il s'adressait l'affranchit de ces entraves. Les importants établissements fondés à Gand pour l'industrie textile ont réuni dans les murs de cette ville et à ses portes une grande population ouvrière (1). Le Vooruit s'est recruté dans ce milieu une clientèle *bien homogène*, à la fois *simple dans ses goûts* et *nombreuse*. A de semblables consommateurs, il était possible de faire

but de l'année, le pain de froment 00 était vendu à 0,18 le kilogramme ; une hausse des farines survenue depuis et devenue très intense en septembre a considérablement augmenté les prix antérieurs. Actuellement encore le pain se vend 0,25. Cette augmentation entraîne pour le Vooruit des conséquences très désavantageuses ; on en jugera par la suite.

(1) Les diverses manufactures occupent près de 30.000 ouvriers.

adopter un pain uniformément le même pour tous, pourvu qu'ils trouvassent avantage à s'y tenir. Or, pour des gens à moyens d'existence restreints, l'avantage le plus considéré est la modicité du prix. Il était facile de leur donner satisfaction sur ce point, car produit uniforme et produit à bon marché vont de pair. En effet, la production portant sur un seul et même genre de pain pouvait emprunter les grandes méthodes industrielles. L'opération, rendue uniforme, cessait d'être forcément liée au travail manuel. Il devenait avantageux, et bientôt il fut nécessaire, pour suffire aux besoins grandissants de la consommation, de faire appel à la vapeur et de mettre la production sous le régime du grand atelier : toutes choses impossibles quand on est réduit à servir une clientèle locale à goûts variés.

La vapeur produisit son effet ici, comme partout ailleurs. Grâce à son concours, le pain, fabriqué en grande quantité et à un moindre prix de revient que celui des boulangers concurrents, fut livré aux coopérateurs à des conditions très avantageuses. La concurrence des petits débitants était dès lors vaincue et cette victoire, en faisant disparaître des producteurs rivaux, élargissait le champ de la coopérative.

Le succès du Vooruit paraissant tenir avant tout au bon marché de ses produits, il semble inexplicable qu'au lieu de livrer son pain au prix indiqué par ses tarifs, soit à 21 centimes, il le fasse payer 30 centimes, puisque en somme c'est à ce prix qu'il délivre les jetons destinés à se le procurer. Il est vrai qu'après trois mois il rembourse la différence entre la somme perçue et la valeur marchande du pain. Mais c'est là, à première vue, une mesure bizarre, sans avantage manifeste, et qui paraît de nature à contrarier les intérêts les plus évidents de la coopérative.

Elle semble devoir entraver singulièrement le recrutement d'une clientèle qui se laisse guider avant tout par la considération du bon marché.

Il n'en est cependant rien ; les faits sont là pour le démontrer. Depuis la fondation de la coopérative, ses recettes n'ont fait qu'augmenter d'année en année, et le nombre de ses membres n'a cessé de s'accroître d'une façon presque ininterrompue. En

1887, la Société comptait 2.342 adhérents, et au 1er janvier 1898 elle en réunit 5.971. Quant aux affaires de la boulangerie, elles faisaient durant le même temps des progrès plus sensibles encore. Au début de cette période, 1.482.280 pains avaient été vendus dans l'espace d'un an et en 1897 la coopérative en avait placé 4.549.108. La vente du pain à un prix surélevé n'a donc empêché ni l'extension continue de la clientèle, ni les progrès parallèles de la boulangerie.

Or, c'est là précisément ce qu'il s'agit d'expliquer.

Pourquoi le Vooruit fait-il payer à ses membres une sorte de surtaxe sur le pain, à charge de la leur restituer après un certain délai?

Quel est l'intérêt de cette combinaison, à quelles nécessités répond-elle?

La surélévation du prix du pain n'a pas été établie en vertu d'un plan préconçu. Elle découle d'un fait historique. Elle résulte de la survivance du tarif primitivement adapté à la situation économique qui l'avait imposé au début. Si le prix des jetons n'a pas suivi dans une baisse parallèle les modifications de l'état du marché, c'est que son maintien au taux antérieur s'est trouvé répondre à la fois à un *besoin particulier* des coopérateurs et aux *intérêts* de la coopérative. Reportons-nous à quelques années en arrière, et nous verrons apparaître ce double caractère.

Il importe donc de serrer les faits de très près et de nous reporter un instant vers le passé.

Lorsque, en 1881, la boulangerie coopérative fit son apparition, le prix du pain était beaucoup plus élevé qu'aujourd'hui. Les jetons utilisés dès les premiers moments par la Société naissante furent livrés à ses affiliés à 35 centimes pièce. Ce prix *correspondait alors à l'état du marché* gantois. Par la suite les farines baissèrent, les conditions du commerce devinrent plus favorables, et le chiffre fixé d'abord finit par dépasser de jour en jour plus sensiblement la valeur courante du pain. Les coopérateurs ne s'en plaignaient cependant pas et les progrès du Vooruit allaient en s'accentuant. Toutefois, en 1893, pour rendre l'accès de la Société plus facile, l'administration de la coopérative jugea

opportun d'abaisser le tarif. Elle proposa de vendre désormais les jetons à 30 centimes; à ce prix, notons-le, ils restaient encore fort au-dessus de la valeur marchande du kilogramme de pain (1). Mais au dire du gérant, M. Anseele, dont je tiens ce récit, la réforme préconisée ne se réalisa pas sans peine. L'assemblée générale des coopérateurs réunie pour la discuter ne semblait guère disposée à s'y rallier, et il ne fallut pas moins de toute l'influence de la direction pour faire adopter le nouveau tarif.

Cet événement, en apparence anodin, met en présence les influences diverses qui concourent à donner aux jetons une valeur artificielle et forcée. L'opposition des coopérateurs à l'abaissement du prix des jetons, le soin de l'administration du Vooruit de leur conserver une valeur sensiblement supérieure à celle du pain, montrent clairement que, de part et d'autre, il y avait intérêt réel à maintenir ces jetons à un taux élevé.

Quel est donc cet intérêt?

Et, tout d'abord, pourquoi le coopérateur s'opposait-il à une réduction de tarif qui paraît être tout à son avantage?

L'observation de la famille ouvrière nous donne la solution de cette première question. Le prix surélevé du pain répond, chez l'ouvrier gantois, à *un besoin particulier d'épargne dont il assure la pleine satisfaction plus efficacement que ne pourrait le faire toute autre institution.*

Le gain de la semaine, ou de la quinzaine, permet ordinairement à l'ouvrier de faire face aux dépenses courantes que nécessitent l'alimentation de sa famille et les soins quotidiens du ménage. Mais il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de procéder à des acquisitions plus coûteuses, comme sont celles des objets d'habillement. Le renouvellement des vêtements nécessaires aux membres de la famille entraîne pour celle-ci des frais relativement considérables. La portion du salaire restée disponible étant des plus minimes est impuissante à y suffire. Il faut bien alors prendre quelque chose sur les gains des autres se-

(1) 6 centimes environ.

maines pour suppléer à l'insuffisance des ressources du moment. C'est ainsi que l'ouvrier se voit obligé à faire des prélèvements réguliers sur sa rémunération hebdomadaire et de les accumuler afin de pourvoir à des besoins futurs. C'est là l'épargne! Or, pour être indispensable, cette épargne n'est pas des plus aisées à constituer. Elle suppose un certain degré de prévoyance, un regard toujours fixé sur un avenir inconnu. Elle demande une attention incessante à la direction du ménage et une ordonnance bien entendue de ses dépenses. C'est, hélas! par là que pèchent la plupart des familles. Mais en admettant même que les économies nécessaires se réalisent sans trop de difficulté, l'ouvrier qui est parvenu à se constituer cette réserve n'est cependant pas encore arrivé au bout de ses peines. Pour atteindre son but, il devra dans la suite se refuser mille jouissances qui s'offrent à lui. Sacrifice souvent pénible! car les sommes épargnées ont mis le chef de famille en état de satisfaire ses désirs, et les plaisirs qui le tentent ont, sur les besoins toujours problématiques de l'avenir, l'avantage d'un intérêt certain et actuel.

Pris, comme tout ouvrier, entre cette nécessité d'économiser et le désir de jouir immédiatement du produit de son travail, le Gantois ne se sent pas toujours de force à résister efficacement aux tentations qui l'assiègent. Et comme il se rend très bien compte du danger qu'il court s'il reste livré à lui-même, il cherche à s'armer contre ses propres penchants d'une aide extérieure.

Si, en se prêtant à recevoir les dépôts infimes, les Caisses d'épargne favorisent la prévoyance populaire, elles ne font cependant pas disparaître les difficultés que rencontrent tous ceux qui veulent économiser. Elles ne s'ouvrent même qu'à ceux qui les ont déjà surmontées. Pour en user, il faut, en effet, *avoir préalablement fait acte d'épargne*, c'est-à-dire avoir soustrait quelque chose à la consommation immédiate en vue de le faire servir à un besoin futur. Comme il ne reste plus alors qu'à déposer en lieu sûr et à faire fructifier les sommes amassées, on peut utiliser ce mode de placement. Une élite de plus en plus nombreuse y recourt aujourd'hui; mais qu'importe à la plupart

des ouvriers une institution qui s'offre à conserver leurs économies lorsqu'ils ne parviennent pas à en réaliser?

Combien toutefois leurs dispositions à cet égard se modifieraient, si, suppléant à l'insuffisance de leur formation, cette institution se chargeait de percevoir *elle-même* sur les dépenses journalières de la famille des sommes modiques, mais qui en s'ajoutant les unes aux autres formeraient une réserve et fourniraient au moment voulu le surcroît de ressources désiré! Résisterait-on à une combinaison qui procurerait à tous les avantages de l'épargne sans exiger par contre ni la prévoyance minutieuse ni les sacrifices volontaires qu'elle comporte ordinairement?...

Le système des jetons, combiné avec le prix surélevé du pain et les remises périodiques aux affiliés est précisément venu rendre ce service inouï au coopérateur gantois. En effet, en livrant à 30 centimes un pain qui en vaut de 18 à 21 seulement, la coopérative socialiste prélève près de 50 % en sus de la valeur de ce produit. Elle conserve durant trois mois au moins les sommes amassées de cette manière, puis elle les restitue à ses affiliés. Elle épargne donc en leur place, d'une façon purement automatique, sans leur demander autre chose que de la dépense.

Cette merveilleuse adaptation du mécanisme de la vente du pain à un besoin particulier du milieu gantois a contribué pour une si large part au succès de la boulangerie coopérative, que les établissements qui se sont fondés après elle pour lui faire concurrence n'ont pas hésité à s'approprier le système qu'elle avait inauguré.

C'est ainsi que la Société anonyme le « Volksbelang » (1) fait payer 32 centimes par jeton (2), quitte à restituer à ses membres,

(1) La Volksbelang (Bien du Peuple), est une pure entreprise commerciale. Elle s'adresse à la clientèle populaire, et, pour l'attirer, lui accorde les mêmes avantages que le Vooruit.

(2) Les consommateurs non affiliés au Volksbelang reçoivent le même pain que les membres de cette Société, au prix de 22 centimes seulement. Il en est de même au Vooruit et cela s'explique. Comme le client étranger à la Société n'a pas droit aux remises et aux répartitions des bénéfices, on doit lui vendre les produits au prix courant, sinon il ne les achèterait pas. Or, la Société a intérêt à se l'attacher. Les achats de cet étranger augmentent son chiffre d'affaires et par conséquent ses bénéfices.

après un délai de trois mois, 10 centimes par pain. Et cette mesure est loin de nuire à son succès : le Volksbelang l'emporte aujourd'hui sur le Vooruit par l'importance de sa fabrication (1).

La même mesure a été adoptée par la coopérative des Démocrates-Chrétiens « *Het-Volk* », mais avec une modification qui achève de mettre en lumière le caractère vraiment populaire du prix surélevé des jetons.

Cette Société vend le même pain à deux prix différents : à 21 centimes, prix courant, et à 30 centimes prix du Vooruit. Or, sur les 1.380 affiliés qu'elle réunissait en 1897, 1.050 d'entre eux achetaient leur pain au taux le plus élevé. — Et une personne très au courant des dispositions de l'ouvrier gantois m'affirmait que « si *Het-Volk* se mettait à vendre uniformément le pain au prix courant, cette coopérative verrait disparaître du jour au lendemain la plus grande partie de la clientèle ».

Il n'y a donc pas de doute à cet égard. En s'affiliant à l'une de ces institutions, la plupart des ouvriers gantois songent bien plus à profiter d'un moyen automatique qui leur est offert de s'assurer un surcroît de ressources en vue de certaines échéances importantes, qu'à faire de la coopération proprement dite. Aussi, lorsque, laissant la boulangerie derrière nous, nous passerons aux autres établissements du Vooruit qui ne leur offrent plus — avec la régularité de l'achat hebdomadaire des jetons — la même facilité d'économiser petit à petit et pour ainsi dire insensiblement, nous verrons les sociétaires se comporter tout autrement qu'ils ne l'avaient fait jusque-là.

(1) Durant la dernière semaine de mars 1887, il avait débité 97.647 pains, soit 3.600 de plus que la coopérative socialiste; à la même époque, à la fin de juillet, il livrait près de 115.000 pains à la consommation.

II

Un besoin d'épargne! Voilà donc, en définitive, ce qui attache le Gantois au prix surélevé du pain. Mais quel intérêt la coopérative peut-elle avoir à son maintien?

Sans compter qu'il y a toujours utilité à répondre aux désirs de la clientèle que l'on veut s'attacher, quand bien même ils seraient étrangers au commerce, le Vooruit, de son côté, tirait un double profit de cette combinaison.

Un premier avantage résulte pour lui de l'emploi des épargnes amenées dans sa caisse par le jeu automatique des jetons; un second, de la forme sous laquelle il les restitue.

De même que nous avons observé plus haut la famille ouvrière pour découvrir les mobiles du coopérateur, considérons maintenant l'organisation intime du Vooruit et voyons ce qui se passe entre le chef de famille et la coopérative à laquelle il s'est affilié.

Au début de chaque trimestre, l'assemblée générale des coopérateurs se réunit et fixe, sur la proposition du gérant, le prix réel du pain pour les trois mois suivants. Ce prix étant arrêté à l'avance, chaque sociétaire sait immédiatement ce qui doit lui revenir à la fin du trimestre sur la somme de 30 centimes payée en acquit des jetons. La portion qui lui fait retour sur le prix de chaque pain, s'appelle la « ristourne ». La coopérative la remet aux affiliés à la fin du trimestre, après avoir dressé les comptes de la boulangerie. C'est ce qu'elle appelle la « répartition des bénéfices ». Mais le lecteur ne s'y trompera pas, ce qui se passe en réalité n'est point ce que ces derniers mots semblent annoncer. Le Vooruit rend à ses membres ce qu'il leur a pris en sus de la valeur du pain, et voilà tout! Il ne partage pas des *bénéfices,* il restitue simplement un *dépôt.*

Or, la détention momentanée de ce dépôt assure à la coopérative un profit considérable. Il est aisé de s'en rendre compte. En livrant contre 30 centimes un kilogramme de pain qui n'en

vaut que 21 (1), la coopérative prélève 9 centimes sur l'acheteur à chaque opération de vente qu'elle fait. Ce prélèvement se répétant sur chaque pain vendu durant les treize semaines du trimestre, il se forme dans la Caisse du Vooruit un capital important. La production hebdomadaire de la boulangerie étant de 97.000 pains, près de 115.000 francs sont mis chaque trimestre à la disposition de la coopérative, et elle en a gratuitement la jouissance.

Ainsi donc le sociétaire ne se contente pas de payer son pain avant même de l'avoir reçu; il avance encore à la coopérative un capital proportionné à l'importance de ses fournitures, et il n'en réclame point d'intérêt. Il lui fait à titre purement gracieux le prêt d'un fonds de roulement qui se trouve en rapport constant avec l'impulsion que ses achats impriment à l'affaire.

Si l'on considère après cela les conditions dans lesquelles s'effectue la vente du pain, on reconnaîtra que, avec le concours de cette combinaison ingénieuse, elles font à la boulangerie coopérative une situation commerciale privilégiée. Car ici non seulement le commerçant, qui est le Vooruit, reçoit le paiement immédiat des marchandises qu'il débite, mais il ne doit remplir ses engagements vis-à-vis de ses fournisseurs qu'après un terme de plusieurs mois. Vendant au comptant, trouvant dans ses opérations même de vente le capital roulant nécessaire à son fonctionnement, recouvrant enfin le prix des fournitures livrées avant même de les avoir payées, il a sur ses concurrents les négociants l'avantage énorme d'éviter presque tous les aléas qui sont l'écueil habituel du commerce. Cela est vrai, et vrai sans restriction, pour la boulangerie tout au moins; car nous verrons plus loin que, dans les établissements où l'écoulement des marchandises est subordonné au choix préalable de clients, il n'en est pas tout à fait ainsi (2).

(1) Ce prix n'est pas le plus bas qui ait eu cours; antérieurement à l'époque de mon enquête, le pain s'était vendu moins cher; il fut pendant un certain temps à 18 centimes le kilogramme.

(2) Dans la boulangerie, en effet, toutes les farines acquises par le commerçant passent indistinctement dans les pains fabriqués qui sont distribués aux clients. Mais pour les autres marchandises chacun des consommateurs *choisit* entre divers

Si le Vooruit doit en grande partie une situation aussi avantageuse à la surélévation du prix du pain, le mode de payement qu'il a adopté pour le remboursement des épargnes dont il a le dépôt va lui procurer de nouveaux profits. Une comparaison le fera nettement ressortir.

Tandis que le Volksbelang, qui, à l'exemple du Vooruit, vend le pain fort au-dessus de sa valeur marchande, rembourse après trois mois et en argent les 10 centimes qui forment la « ristourne », le Vooruit procède tout autrement. Il remet à ses affiliés des « bons à valoir » sur ses divers magasins, jusqu'à concurrence des sommes dues.

Or, il importe de le remarquer tout d'abord, en offrant à ses adhérents leur remboursement en marchandises, le Vooruit ne leur rend pas toute la somme qu'il en a reçue. Le commerçant qui, se trouvant débiteur de 100 francs vis-à-vis d'un de ses clients, prendrait dans ses rayons des marchandises pour cette somme et les lui remettrait en paiement, ne dépenserait pas 100 francs pour se libérer. Il bénéficierait de la différence entre le prix de revient et le prix de vente des fournitures qu'il offre en acquit de sa dette. Au lieu de supporter entièrement l'obligation de restituer qui lui incombe, le Vooruit en rejette donc une bonne partie sur le client : c'est là un moyen très simple d'en alléger le poids. Mais si la coopérative trouve à cette petite opération un profit pécuniaire, celui-ci n'a pour elle qu'une importance secondaire en présence du résultat final de cette combinaison. Le grand service qu'elle en veut tirer, c'est d'amener le client de la boulangerie à se fournir également à ses autres établissements commerciaux. Or c'est là un effet infaillible! Car, munis de leurs bons d'achats, les coopérateurs ne peuvent réaliser leur « ristourne » qu'en procédant à de nouvelles acquisitions aux comptoirs du Vooruit. Voilà comment *celui-ci s'assure, en définitive, tout le profit des épargnes qu'il fait pour le compte de ses affiliés.*

Est-ce là un avantage considérable? voici qui permettra d'en juger.

objets différents les uns des autres, et qui n'ont pas, comme le pain, la propriété de répondre tous indifféremment aux goûts de l'acheteur.

Durant l'année 1896, les remises faites aux affiliés s'élevèrent à 437.234 francs (1). Cette somme est formée, à 52.000 francs près, par la « ristourne » sur le pain ; elle dépasse les recettes de la maison de nouveautés du Vooruit qui est principalement appelée à profiter de la réalisation des remises ; elle équivaut enfin à environ la moitié du chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des établissements coopératifs, la boulangerie exceptée.

Le maintien du prix des jetons à une valeur supérieure à celle du pain n'assure donc pas seulement un fonds de roulement au Vooruit, il concourt en raison même de son importance à l'extension du commerce des autres entreprises de la Société. Car plus le prix du pain est élevé, plus aussi est considérable le chiffre d'affaires effectué par les établissements qui sont appelés à livrer la contre-valeur de la « ristourne ». C'est ainsi que par le seul jeu de la vente du pain, le Vooruit constitue une clientèle à ses autres établissements : moyen infaillible de les achalander ! L'effet utile qu'a pu avoir cette mesure sur l'extension commerciale de la coopérative gantoise apparaît clairement si l'on compare la situation des succursales du Vooruit à celle des établissements analogues des autres coopératives belges. Là où la remise sur le pain est peu élevée, le commerce des autres produits ne prend qu'un développement médiocre. Cette règle se vérifie notamment à la Maison du Peuple, de Bruxelles, qui vendant le pain au cours normal ne peut remettre à ses adhérents qu'une part de ses béné-

(1) Ces remises se décomposent ainsi :

Premier semestre 1896 :

Sur la boulangerie	201.805 fr. 13
Sur la cordonnerie	5.155 fr. 13
Sur les épiceries	7.645 fr. 20
	214.605 fr. 46

Deuxième semestre 1896 :

Sur la boulangerie	182.785 fr. 68
Sur la maison de nouveautés	26.864 fr. 30
Sur la cordonnerie	5.175 fr. 20
Sur les épiceries	7.803 fr. 62
	222.628 fr. 90

On remarquera que les remises sur la maison de nouveautés ne sont délivrées qu'à la fin de l'année pour les deux semestres.

fices. La remise qu'elle leur fait ne dépasse point deux centimes par pain. Aussi, bien que les bons d'achat remis aux affiliés ne soient, en fait, utilisables qu'aux seuls comptoirs de mercerie, lingerie et tissus, l'établissement qui réunit ces divers services n'a guère pris d'extension et ne paraît pas très prospère (1). Durant les dix derniers mois de l'année 1896 la vente n'y a produit que 123.000 francs, le tiers à peine de ce que faisait la maison de nouveautés du Vooruit en s'appuyant sur une clientèle inférieure de moitié à celle de la coopérative bruxelloise.

Voilà qui achève d'éclairer le véritable caractère du remboursement de la ristourne en bons de marchandises. C'est une combinaison imaginée par le Vooruit *pour retenir une clientèle qui lui échapperait s'il ne se l'attachait par des moyens artificiels.*

La conduite distincte adoptée à cet égard par chacun des deux importants établissements que nous avons comparés plusieurs fois déjà, met bien en relief la nature différente du succès de l'un et de l'autre, et la valeur respective des procédés auxquels ils ont eu recours. Si le Volksbelang, tout en accordant les mêmes avantages que le Vooruit, remet en argent le montant de la ristourne, s'il n'use d'aucune mesure artificielle pour attirer la clientèle à ses succursales, c'est, vraisemblablement, parce que l'acheteur, servi à son gré, s'y rend spontanément. Cela revient à dire que le Volksbelang réussit *par son aptitude même à commercer.*

Si, par contre, la coopérative socialiste essaye de ramener par force à ses magasins des affiliés qui semblent ici vouloir se dérober, c'est apparemment parce qu'elle ne parvient pas à les satisfaire et à les retenir par les procédés ordinaires.

Sur le point de franchir le seuil des magasins coopératifs, nous pressentons que le Vooruit s'y révèle insuffisant et nous constatons *son infériorité vis-à-vis des grandes entreprises qui, créées dans l'intérêt personnel de leurs fondateurs et en vue de leur en-*

(1) La Maison du Peuple n'a pas encore établi de maison d'habillement proprement dite, comme le Vooruit. Mais elle a fondé un établissement qu'elle désigne du nom de « magasin d'aunages » et qui met en vente, outre les articles de mercerie, de bonneterie et de lingerie, les étoffes d'un débit courant.

richissement, ne disposent que des moyens naturels pour attirer la clientèle et pour atteindre ainsi à la fortune.

Si, avant d'entrer, nous jetons un regard sur le coopérateur, attaché déjà par des liens divers, nous commençons aussi à entrevoir *l'espèce particulière de puissance et de force qu'acquiert le Vooruit comme groupement d'hommes et partant comme organisme politique, par l'effet même des contraintes artificielles employées pour retenir la clientèle.* Car désormais le coopérateur n'a plus toute sa liberté. C'est un acheteur qui, satisfait ou non, est forcé de revenir chez son fournisseur. Une fois engagé dans la voie où l'entraîne le mécanisme de la vente du pain, il ne peut plus ni reculer ni s'arrêter en route. Pour trouver une issue, il doit passer par l'une des succursales du Vooruit et y faire de nouvelles acquisitions.

Payeurs par anticipation, bailleurs de fonds gracieux, les affiliés de la boulangerie coopérative sont donc devenus les clients obligés des magasins du Vooruit.

Nous allons les y suivre.

III

Nous avons vu, au début de cette étude, que le Vooruit a créé de nombreux établissements commerciaux. Les plus importants sont des épiceries au nombre de six, quatre pharmacies, un vaste magasin comprenant la mercerie, la lingerie, les tissus et les effets d'habillement, magasin auquel, pour plus de facilité, nous donnerons le nom de « maison de nouveautés », enfin un dépôt de charbon et une cordonnerie (1).

Ces succursales jouissent toutes d'une organisation semblable. Que nous pénétrions dans une épicerie ou dans la cordonnerie, ou que nous visitions la maison de nouveautés, nous nous trou-

(1) Le Vooruit n'a pas créé de boucherie. Quelques coopératives belges ont tenté cet essai, mais il n'a pas donné les résultats qu'on en attendait. Les établissements de cette sorte vivent très péniblement en général, quand ils ne mettent pas régulièrement en perte leurs fondateurs.

Certaines coopératives ont récemment établi une brasserie; le Vooruit ne les a pas suivies non plus dans cette voie.

verons donc en présence d'un même mécanisme. Mais c'est au lendemain de la délivrance des remises aux affiliés que nous aurons le plus de chance de le voir mettre en œuvre ; car à cette époque nous sommes sûrs de rencontrer dans les magasins de nombreux acheteurs. Ils s'y présentent munis de leurs bons d'achat et les remettent en paiement des objets dont ils font l'acquisition. Si ces marchandises dépassent la valeur à laquelle l'acheteur a droit, celui-ci en parfait le prix en argent (1). Ce compte réglé, l'employé préposé à la vente lui délivre une reconnaissance de ses dépenses (2). L'affilié peut ainsi calculer la somme qui lui reviendra à la fin du semestre. Car, comme cela se pratique pour le pain, le sociétaire a droit à une remise *fixe*, proportionnée à ses débours. Toutefois, au lieu d'être laissée à la décision de l'assemblée générale des coopérateurs, cette remise est réglée par les statuts ; elle est définitivement arrêtée à 6 0/0 du montant des achats. Mais qu'on ne s'y trompe pas, toutes les acquisitions n'y donnent pas droit. Seules les dépenses faites aux comptoirs de la maison de nouveautés, de la cordonnerie et des épiceries procurent cet avantage. Quant aux pharmacies, au dépôt de charbon, aux buffets des salles de réunion, ces succursales n'accordent aucune remise.

Le Vooruit profite de l'occasion de la remise sur les achats faits aux divers magasins pour donner un nouvel essor à son commerce, comme il a profité du remboursement de la ristourne sur le pain, pour s'assurer le profit des dépenses auxquelles cette épargne était destinée. Au lieu de rendre les 6 0/0 promis en une somme d'argent, il délivre à ses affiliés des bons réalisables à ses comptoirs de marchandises.

(1) Et c'est en fait ce qui arrive le plus généralement. Il est bien rare que la ristourne à laquelle un membre a droit équivale juste à la valeur des achats qu'il a faits. La coopérative s'assure ainsi un chiffre d'affaires supérieur à l'importance des remises qu'elle consent.

(2) Voici comment les choses se pratiquent. Le coopérateur indique le numéro de son livret à l'employé préposé à la vente. Celui-ci l'inscrit, avec le prix qu'il vient de recevoir, sur un livre à souches dont les feuillets sont séparés les uns des autres par une feuille de papier décalque. L'annotation sur la souche remise au coopérateur se reporte donc sur la page attachée au livre. Chaque jour les employés de l'administration centrale reportent dans des registres spéciaux, sous le nom de chaque sociétaire, la mention des débours faits la veille.

Ainsi donc, non seulement l'achat du pain amène le coopérateur à faire certaines dépenses aux magasins du Vooruit, mais les acquisitions auxquelles l'affilié procède pour retrouver la contre-valeur de la ristourne lui donnent droit à des remises nouvelles qui l'entraîneront à leur tour dans d'autres débours dont la coopérative doit profiter. En sorte que l'affilié ne peut jamais épuiser complètement les droits que lui créent sans cesse les achats effectués dans le but de réaliser ses bons. Le client simpliste, qui voit dans toute remise un bénéfice, se fait ainsi prendre dans une sorte de mouvement perpétuel. Et il lui serait malaisé de s'y soustraire, car l'espoir de tirer intérêt de ses achats le pousse à s'y obstiner indéfiniment. Tel est le mécanisme ingénieux imaginé par le Vooruit pour s'assurer la clientèle de ses affiliés. Reste à savoir jusqu'à quel point il y a réussi. Nous le rechercherons dans un prochain article.

(*A suivre.*)

Victor Muller.

DU " LIEU " AU THÉATRE

ET DE LA MISE EN SCÈNE

A PROPOS DE « CYRANO DE BERGERAC »

Le mot « spectacle », employé pour désigner une pièce de théâtre, et le mot « théâtre » lui-même, considéré dans son sens étymologique, signifient soit une chose que l'on *regarde*, soit un lieu où l'on va *pour voir*. Le choix de ces deux expressions semble indiquer que les représentations théâtrales, dans la pensée de ceux qui les ont désignés ainsi, n'étaient pas seulement un divertissement pour l'oreille, mais encore et surtout une attraction pour les yeux. Une pièce a beau avoir sa valeur propre, elle ne triomphe que par la manière dont elle est présentée. De belle prose ou de beaux vers sont déjà quelque chose. Joignez-y de beaux décors; son succès n'en est que plus assuré. Avant de savoir ce qui va se passer, le spectateur voit forcément, en effet, *où* la chose se passe. Le fait sur lequel l'auteur dramatique a construit son œuvre s'accomplit *dans un lieu*, ou se déroule dans plusieurs. Ce lieu ou ces lieux sont les premiers objets qui viennent frapper l'attention du spectateur et prendre rang parmi les motifs obscurs qui détermineront son jugement. Il n'est donc pas inutile d'étudier à part ce côté de l'art dramatique, et la pièce de M. Edmond Rostand, déjà analysée de tant de manières, mais non au point de vue particulier qui nous préoccupe, nous en fournira l'occasion.

I

Tous ceux qui ont vu jouer la pièce ont admiré le soin pour ainsi dire infini avec lequel on la *présentait* extérieurement; ceux même qui n'ont pu y assister peuvent se rendre compte du fait à la simple lecture, par la seule façon dont l'écrivain *prévoit* les circonstances physiques où évolueront ses acteurs.

Ce qui frappe avant tout, lorsqu'on ouvre la brochure où est publiée la pièce, c'est le luxe de détails avec lequel l'auteur décrit à l'avance, au commencement de chaque acte, le lieu où va se passer l'action. Nous croyons fort n'avoir jamais rien vu de plus minutieux dans ce genre. Victor Hugo lui-même, dans ses drames, était plus sobre d'indications topographiques et décoratives. Voici, pour en juger, celles qui précèdent le premier acte d'*Hernani* :

« Saragosse. — Une chambre à coucher. La nuit. Une lampe sur la table. Dona Josepha Duarte, vieille, en noir, avec le corps de sa jupe cousue de jais, à la mode d'Isabelle la Catholique... Elle ferme les rideaux cramoisis de la fenêtre et met en ordre quelques fauteuils. On frappe à une petite porte dérobée à droite. Elle écoute. On frappe un second coup. »

Voici maintenant pour le deuxième acte :

« Saragosse. — Un patio du palais de Silva. A gauche, les grands murs du palais, avec une fenêtre à balcon. Au-dessous de la fenêtre, une petite porte à droite, et, au fond, des maisons et des rues. — Il est nuit. On voit briller çà et là, aux façades des édifices, quelques fenêtres encore éclairées. »

La désignation du local où se déroule l'acte troisième ne tient pas plus de place :

« Le château de Silva dans les montagnes d'Aragon. — La galerie des portraits de la famille de Silva; grande salle dont ces portraits, entourés de riches bordures et surmontés de cou-

ronnes ducales et d'écussons dorés, font la décoration. Au fond. une haute porte gothique. Entre chaque portrait, une panoplie complète. Toutes ces armures de siècles différents. »

A l'époque, ce soin pris par le poète de renseigner le costumier et le peintre des décors parut excessif, et on l'en railla. Pourtant, ces renseignements sont brefs, si on les compare à ceux que nous trouvons aujourd'hui dans *Cyrano de Bergerac*. L'espace nous manque, on le conçoit, pour accumuler les exemples. Transcrivons toutefois ce début du premier acte :

« La salle de l'Hôtel de Bourgogne en 1640. Sorte de hangar de jeu de paume aménagé et embelli pour des représentations.

« La salle est un carré long. On la voit en biais, de sorte qu'un de ses côtés forme le fond, qui part du premier plan, à droite, et va au dernier plan, à gauche, faire angle avec la scène qu'on aperçoit en pan coupé.

« Cette scène est encombrée, des deux côtés, le long des coulisses, par des banquettes. Le rideau est formé par deux tapisseries qui peuvent s'écarter. Au-dessus du manteau d'Arlequin, les armes royales. On descend de l'estrade dans la salle par de larges marches. De chaque côté de ces marches, la place des violons. Rampe de chandelles.

« Deux rangs superposés de galeries latérales. Le rang supérieur est divisé en loges. Pas de sièges au parterre, qui est la scène même du théâtre; au fond de ce parterre, c'est-à-dire à droite, premier plan, quelques bancs formant gradins et, sous un escalier qui monte vers des places supérieures et dont on ne voit que le départ, une sorte de buffet orné de petits lustres, de vases fleuris, de verres de cristal, d'assiettes et de gâteaux, de flacons, etc.

« Au fond, au milieu, sous la galerie des loges, l'entrée du théâtre. Grande porte qui s'entrebaille pour laisser passer les spectateurs. Sur les battants de cette porte, ainsi que dans plusieurs coins et au-dessus du buffet, des affiches rouges sur lesquelles on lit : *La Clorise*.

« Au lever du rideau, la salle est dans une demi-obscurité. vide encore. Les lustres sont baissés au milieu du parterre, attendant d'être allumés. »

Cette fois, la configuration des lieux est méticuleusement décrite, et l'on ne voit pas trop ce que l'auteur pourrait dire de plus. Il est clair qu'il a tout prévu, qu'il « voit » sa pièce dans un cadre bien déterminé, et non dans un autre. La droite, la gauche, le fond, le premier plan, le second plan, tout a sa forme, ses attributs particuliers, sa manière d'être exposé au spectateur. Nous savons que la scène doit se présenter en « pan coupé » et que le buffet doit être orné de « vases fleuris ». L'auteur d'*Hernani*, on le voit, n'atteignait pas à cette précision.

De même, au cinquième acte, après une consciencieuse description du parc d'un couvent, nous lisons la phrase suivante :

« C'est l'automne. Toute la frondaison est rousse au-dessus des pelouses fraîches. Taches sombres des buis et des ifs restés verts. *Une plaque de feuilles jaunes sous chaque arbre*. Les feuilles jonchent toute la scène, *craquent sous les pas* dans les allées, couvrent à demi le perron et les bancs. »

Et, un peu plus loin :

« Des feuilles tombent. »

C'est la faute du spectateur, après cela, s'il ne comprend pas qu'on est en automne, et le simple lecteur, qui n'a pas vu représenter la pièce, a la satisfaction de se faire une idée aussi exacte que possible de ce qu'il aurait vu s'il avait assisté à la représentation.

Voilà donc un procédé à la mode, et un procédé — remarquons-le — qui s'est de plus en plus acclimaté dans nos mœurs dramatiques depuis le commencement du siècle. Pour mieux en mesurer la portée, il n'est pas inutile de rapprocher cette mise en en scène de celle qu'affectionnaient les auteurs classiques au dix-septième siècle. On ne saurait passer plus complètement d'un extrême à l'autre.

Chez les classiques, le lieu de la scène se trouve indiqué en

une ligne, à la suite de l'énumération des personnages, lesquels, on le sait, sont toujours peu nombreux.

Voici l'indication pour *Andromaque :*

« La scène est à Buthrote, ville d'Épire, dans une salle du palais de Pyrrhus. »

Pour *Britannicus :* « La scène est à Rome, dans un chambre du palais de Néron. »

Pour *Bajazet :* « La scène est à Constantinople, autrement dite Byzance, dans le sérail du Grand Seigneur. »

Pour *Iphigénie* : « La scène est en Aulide, dans la tente d'Agamemnon. ».

Pour *Phèdre :* « La scène est à Trézène, ville du Péloponnèse. »

Pour *Athalie :* « La scène est dans le temple de Jérusalem, dans un vestibule de l'appartement du Grand Prêtre. »

Telle est la manière dont Racine, pour ne citer que lui, nous introduit dans le lieu où doit se passer l'action. Quel est le style de ces palais? Quel est l'ameublement de ces salles? Qu'y a-t-il au premier, au dernier plan? Est-ce l'été ou l'hiver? Pousse-t-il des fleurs ou tombe-t-il des feuilles? Racine n'en dit rien, parce qu'il n'en sait rien lui-même, ou plutôt parce que cela lui est absolument égal. Cela lui est tellement égal, ainsi qu'à sa génération, que la couleur locale n'existe ni dans les décors ni dans les costumes. L'idée de séduire le spectateur par ce genre d'attraction n'entre pas — que cela nous étonne ou non — dans le cerveau de ces gens-là, qu'on ne peut pourtant accuser de manquer d'intelligence. L'action se passe à un endroit quelconque, et les personnages ont des costumes quelconques. Si deux mots concis nous informent de la ville et du palais où le poète nous transporte, c'est parce que la nature humaine ne saurait s'affranchir de l'espace. L'indication donnée est comme un sacrifice fait à regret à une nécessité importune. Du reste, le poète n'entend pas que son œuvre ait besoin, pour être comprise, de ces avertissements accessoires, sortant de la forme poétique, et, presque toujours, dès les premiers vers, l'un des personnages s'arrange pour nous faire comprendre, d'une

façon brève et naturelle, en quel lieu nous nous trouvons.

« Qui l'eût cru... »

s'écrie Oreste au début d'*Andromaque*,

Qu'après plus de six mois que je t'avais perdu,
A la cour de Pyrrhus tu me serais rendu?

Début de *Britannicus* :

Quoi! tandis que Néron s'abandonne au sommeil,
Faut-il que vous veniez attendre son réveil?
Qu'errant *dans le palais*, sans suite et sans escorte,
La mère de César seule veille *à sa porte?*
Madame, retournez dans votre appartement.

Début de *Bajazet* :

ACOMAT.

Viens, suis-moi; la sultane *en ces lieux* se doit rendre.
Je pourrai cependant te parler et t'entendre.

OSMIN.

Et depuis quand, seigneur, entre-t-on *dans ces lieux*
Dont l'accès était même interdit à nos yeux?

On comprend suffisamment qu'il s'agit d'un sérail.

Dans *Iphigénie*, le poète nous apprend du même coup que nous sommes en Aulide et que c'est le matin :

A peine *un faible jour* vous éclaire et me guide.
Vos yeux seuls et les miens sont ouverts *dans l'Aulide.*

Le second vers de *Phèdre*, le premier vers d'*Athalie* nous apprennent également tout ce que nous devons savoir sur le cadre de ces deux pièces :

Le dessein en est pris. Je pars, cher Théramène,
Et quitte le séjour de l'*aimable Trézène.*

Oui, je viens *dans son temple* adorer l'Éternel.

Qu'on ne voie pas là un simple hasard. Nous avons multiplié nos citations précisément pour montrer que le poète agit confor-

mément à une méthode. Il veut que ces vers seuls, avec l'indication indispensable des personnages qui doivent les prononcer, suffisent à renseigner l'impresario sur la façon dont il doit présenter la pièce au public.

Nous parlons de l'indication des personnages qui prennent part à l'entretien dramatique. Là encore, le procédé contemporain ne ressemble pas au procédé classique. Si nous prenons *Horace* ou *Andromaque*, par exemple, nous trouvons, en tête de chaque couplet, un nom propre, et rien de plus, sauf en quelques cas assez rares, où il est nécessaire, pour l'intelligence même de l'action, de préciser une attitude. Ainsi, après l'imprécation de Camille, Corneille nous prévient en deux mots qu'Horace met l'épée à la main et *poursuit sa sœur derrière le théâtre*. Dans *Britannicus*, au moment où les supplications de Burrhus à Néron deviennent plus pressantes, l'auteur glisse cette parenthèse : « Il se jette à genoux ». C'est dans *Athalie*, au moment où Joas apparaît sur son trône, que se trouve la plus longue et la plus complète indication du théâtre classique. Elle tient quatre ou cinq lignes. Encore certaines éditions ne la mentionnent-elles pas et se contentent-elles de ces quatre mots : « Le rideau se tire ». On devine sans efforts que c'est Joas, avec un cortège raisonnable, qui se trouve derrière le rideau.

Feuilletons au contraire *Cyrano de Bergerac*. A chaque instant, le nom propre du personnage qui va parler est accompagné d'un exposé de son attitude, de son geste, de renseignements sur son ton de voix. Cueillons au hasard quelques exemples :

CYRANO, surgissant du parterre, debout sur une chaise, les bras croisés, le feutre en bataille, la moustache hérissée, *le nez terrible*.

CYRANO, descend de sa chaise, s'assied au milieu du rond qui s'est formé, s'installe comme chez lui.

CYRANO, frapppant dans ses mains.

CYRANO, gracieux, toujours assis.

CYRANO, tournant sa chaise vers le bourgeois, respectueusement.

CYRANO, tournant sa chaise vers les loges, galant.

CYRANO, ôtant son chapeau, et saluant comme si le vicomte venait de se présenter.

CYRANO, fermant une seconde les yeux.

CYRANO, achevant son macaron.

Nous pourrions continuer. Mais ces sortes d'annotations au commencement des couplets ne sont pas les seules. Il faut y joindre celles qui, entre deux couplets, expliquent les jeux de scène, notent les mouvements de chaque personnage. Ces explications figurent généralement entre parenthèses.

(Tableau. Cercle de curieux au parterre, les marquis et les officiers mêlés aux bourgeois et aux gens du peuple; les pages grimpés sur des épaules pour mieux voir. Toutes les femmes debout dans les loges. A droite, de Guiche et ses gentilshommes. A gauche, Ragueneau, Le Bret, Cuigy, etc.).

(Tous rapprochent leurs escabeaux, se groupent autour de lui, tendent le col. Christian s'est mis à cheval sur une chaise.)

(Silence. Tout le monde se lève lentement. On regarde Cyrano avec terreur. Celui ci s'est interrompu, stupéfait. Attente.)

Il faut donc, pour satisfaire l'idéal de l'auteur moderne, que les pages, en tel endroit, soient « grimpés sur des épaules », et que Christian, en tel autre endroit, se mette « à cheval sur une chaise ». Inutile d'insister sur la différence qui existe entre cet état d'esprit et celui d'un Racine, uniquement préoccupé de ses vers et de son action dramatique. Cette différence, déjà si sensible dans ces détails que les littérateurs jugent généralement trop mesquins pour les relever, éclate encore dans le soin que prend l'un d'encadrer ses cinq actes dans un même décor, et dans l'affection que professe l'autre pour les multiples changements de lieux, qui épargnent à l'écrivain des combinaisons laborieuses, et contribuent à divertir le spectateur.

Voilà longtemps que les manuels de littérature traitent la question des « trois unités », et résument les raisons esthétiques alléguées, soit par les tenants du système classique, soit par les défenseurs du théâtre romantique, duquel procède sans conteste la pièce de M. Edmond Rostand. Nous n'avons point à prendre parti dans la querelle, bien refroidie d'ailleurs depuis quelque temps. Nous chercherons seulement à découvrir s'il n'existe pas, entre ces particularités de mise en scène qui séparent le théâtre contemporain du théâtre qualifié de classique, un certain lien de parenté, et si on ne peut les expliquer par le même ordre de causes.

II

Pluralité de lieu (1), description minutieuse des décors, indications aussi complètes que possible sur le costume et l'attitude des personnages, introduction de scènes à effet, où les figurants jouent un grand rôle et où l'on cherche à frapper l'œil du spectateur pour rendre plus intense l'émotion issue naturellement du drame : toutes ces innovations de notre siècle — vaguement ébauchées durant le siècle antérieur — procèdent tout d'abord de la même préoccupation, qui est de rendre les représentations dramatiques plus aptes à réussir, en ne négligeant pour cela aucun des moyens accessoires qui peuvent aider à leur succès. Tel un écrivain, auteur d'un ouvrage illustré, fait en sorte que les gravures et la couverture de son livre engagent le public à le feuilleter. Tel encore le peintre, dans l'espoir que plus de gens regarderont son tableau, a soin de lui donner un cadre magnifique, destiné à accrocher le regard.

Lorsqu'on y songe bien, cette tendance paraît si naturelle que l'on s'étonne de voir des écrivains, comme ceux du dix-septième siècle, négliger volontairement ce moyen d'exciter la curiosité. En fait, pour ne parler que de l'unité de lieu, nous constatons que cette prétendue règle a été violée chez presque tous les peuples, même à l'époque où elle s'affirmait chez certains autres avec le plus de rigueur. Shakespeare ne la connaît pas en Angleterre, et, si Lope de Véga la connaît en Espagne, il fait pratiquement comme s'il ne la connaissait pas. La cause en est, pour ce dernier, qu'il sait d'avance l'opposition que ferait le peuple à l'introduction d'un art dramatique nouveau. Le public, en Espagne comme en Angleterre, manifeste donc une préférence marquée pour les pièces où l'on a le plaisir de voir se transformer le cadre où évolue l'action. Et ce goût se retrouve chez les

(1) Nous ne parlons plus de la pluralité de *temps*, qui va de pair avec la pluralité de lieu, puisque suivre un héros d'un endroit à un autre, c'est le suivre presque toujours dans les différentes *phases* d'une aventure, ou même de toute sa vie.

anciens Hindous, comme chez les Français du Moyen Age, spectateurs des Mystères de la Passion. Cette unanimité de préférence dans des races absolument différentes, et qui ne se sont pas influencées mutuellement, nous avertit que nous ne sommes pas en présence d'un fait local, dû à des causes purement locales, mais à une loi générale, que nous pourrions formuler ainsi : Lorsqu'une société se trouve dans les conditions nécessaires à l'éclosion d'une littérature théâtrale, et que ce divertissement comporte des représentations d'une certaine étendue, cette société est portée à préférer, comme plus divertissantes, les pièces où la variété des décors et les combinaisons de la mise en scène viennent ajouter leur attrait à celui du drame proprement dit. Telle est la tendance naturelle, fondée sur l'amour du divertissement. On aime mieux le « plus » que le « moins ». Reste à savoir si d'autres particularités sociales, en tel ou tel pays, ne viendront pas mettre obstacle à l'accomplissement de cette loi.

Ces particularités peuvent être un simple embarras matériel. Les changements de décors, la complication de la mise en scène, l'organisation savante de figurations à effet sont choses qui coûtent cher, et qui peuvent ne pas être à la portée de tous les directeurs de théâtres. Il y a là un luxe comme un autre, et les sociétés d'où tout luxe est proscrit doivent évidemment s'en passer.

Ce qui est plus rare et plus étonnant, c'est de voir des sociétés riches et civilisées, comme l'Athènes de Périclès, la Rome d'Auguste et la France du dix-septième siècle, faire preuve à ce point de vue d'une sobriété extraordinaire, et dédaigner ce moyen pourtant si facile de charmer les yeux des spectateurs. D'autres causes que la parcimonie doivent être ici invoquées. Ces causes sont, pour la Grèce, l'origine religieuse du théâtre, et, pour les imitateurs des Grecs, Latins, Français de la Renaissance, Italiens et Portugais modernes, une sorte de *gageure esthétique* soutenue par la très intense éducation littéraire de ceux qui se livrent à l'art dramatique, ainsi que de la partie vraiment influente de leur public.

"La loi naturelle du développement de l'instruction populaire. Les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada."

Léon Gérin

3e partie.

p. 488 – 522.

voir l'article cartonné entre p. 25 et p. 26





